Le prix du GAZ NATUREL est-il "injuste"?

par Raymond MASSE

Le prix que les consommateurs du district de Montréal payent pour le gaz naturel est-il "juste" et "raisonnable" ?

Et le prix payé par la Corporation de Gaz Naturel du Québec à Trans-Canada Pipe Lines Ltd. pour ce gaz est-il "excessif" si on le compare au prix payé à ce dernier fournisseur par d'autres distributeurs ?

Voilà au moins deux questions que l'on peut se poser à la lumière de décisions prises par le comité exécutif de Montréal.

Au fait, le comité exécutif municipal, qui avait déjà décidé de s'opposer devant la Régie (provinciale) de l'Electricité et du Gaz à la demande faite par la Corporation de Gaz Naturel du Québec d'une augmentation de ses taux, a aussi résolu d'autoriser les avocats à faire des représentations à l'Office National de l'Energie "à l'effet que le prix payé pour le gaz naturel dans la province de Québec n'est pas juste et raisonnable".

La première décision du comité exécutif a été annoncée officiellement il y a des semaines, mais ce n'est qu'hier que l'on a appris, par . . . hasard, à l'hôtel de ville, l'existence de la deuxième résolution adoptée en mars.

On apprend aussi que, le 5 avril dernier, les avocats de la Cité de Montréal ont même adressé à l'Office National de l'Energie une requête par laquelle ils demandent une revision du contrat de fourniture de gaz naturel par la Trans-Canada Pipe Lines Ltd. à la Corporation de Gaz Naturel du Québec.

La Cité présente cette requête "pour elle-même comme consommateur de gaz et comme représentante de ses citoyens".

En outre, l'exécutif a demandé au gouvernement provincial d'intervenir conjointement avec la Cité auprès de l'Office National de l'Energie.

Autres distributeurs

Dans sa requête adressée à l'Office National de l'Energie, la Ville de Montréal opine qu'en considérant les droits et tarifs exigibles pour la transmission du gaz naturel, le prix payé par la Corporation de Gaz Naturel du Québec à Trans-Canada Pipe Lines Ltd. pour ce gaz est "excessif" si on le compare au prix payé à cette société (Trans-Canada Pipe Lines Ltd.) par neuf autres distributeurs.

Les neuf autres distributeurs mentionnés sont : Inter City Gaz Limited, Saskatchewan Power Corporation, Plains Western Northern Ontario Natural Gaz Company Limited, Consumers Northern Ontario Naturel Gaz Company Limited, Consumers Gaz Company, Union Gaz Company, Lakeland Natural Gaz Limited et Augusta Natural Gaz Limited.

Injuste, excessive ?

Note la requête : "Il en résulte que le coût du gaz naturel n'est pas juste et raisonnable pour les consommateurs de la province de Québec (district de Montréal)".

La requête se termine : "Considérant que la cédule des tarifs établis par les contrats liant Trans-Canada Pipe Lines Ltd., et les distributeurs précédemment mentionnés est déraisonnable et excessive et qu'elle impose aux consomma-

Voir LE PRIX DU GAZ NATUREL en page 2

Alger aux mains des insurgés

D'après UPI, PA et AFP

Le gouvernement français a annoncé ce matin que des éléments de l'armée française en Algérie ont pris le contrôle militaire et civil de la capitale algérienne et se sont révoltés contre le régime du général de Gaulle.

La nouvelle a été annoncée par le ministre français de l'Information, M. Louis Terrenoire, qui a déclaré :

"L'indiscipline de certains chefs et de certaines troupes a abouti ce matin à Alger à placer les pouvoirs civils et militaires dans l'impossibilité d'exercer leur commandement. La situation dans le reste de l'Algérie est calme. Le gouvernement a pris cette nuit les mesures nécessaires, qui seront publiées dans le courant de la journée".

Ce communiqué a été publié alors que toutes les communications

Voir ALGER en page 2

5¢ SS. Soter et Caius MIN. : 45 MAX. : 60 Ensoleillé et chaud Détails en p. 2

LA PRESSE

Le plus grand quotidien français d'Amérique

EDITION PROVINCIALE

77e ANNEE — No 159 | MONTREAL, SAMEDI 22 AVRIL 1961 | 4 CAHIERS — 44 PAGES

L'Assemblée refuse de financer l'opération du Congo

CRISE à l'ONU

L'INDE propose une session extraordinaire

NATIONS UNIES, N.Y. (UPI, AFP) — Peu après que l'Assemblée générale de l'ONU eut refusé, la nuit dernière, de financer les opérations de l'organisation internationale au Congo, l'Inde a proposé qu'une session spéciale ait lieu la semaine prochaine en vue d'assurer les crédits nécessaires à ces opérations. Le délégué indien, M. C. S. Jha, a déclaré que l'ONU faisait face à l'une des crises les plus graves qui puissent se produire.

Le projet présenté par la commission budgétaire, demandant l'affectation de crédits de $100,000,000 pour les opérations de l'ONU au cours des dix premiers mois de 1961, n'a pu recueillir la majorité des deux tiers à l'Assemblée générale. Le vote a été de 45 contre 25 et 27 abstentions.

Appel de la Tunisie

Après le rejet du projet, le représentant de la Tunisie, M. Mongi Slim, a demandé au président de l'Assemblée de ne pas clôturer la session, qui devait en principe se terminer à la fin de la séance, avant d'avoir adopté des dispositions pour financer les opérations de l'ONU au Congo. M. Slim a fait observer que le financement de la force et de l'opération civile des Nations unies au Congo n'était prévu que jusqu'au 21 avril, à minuit, et que cette opération était en conséquence illégale depuis quinze minutes.

Le représentant de l'Inde a alors demandé que les crédits prévus pour le Congo soient étendus provisoirement d'un mois, jusqu'au 21 mai, et que l'Assemblée générale tienne une assemblée extraordinaire dans une semaine pour traiter de la question du financement des opérations de l'ONU au Congo.

"Conséquences désastreuses"

M. Jha a proposé que le secrétaire général de l'ONU, M. Dag Hammarskjold, soit autorisé à dépenser $8,000,000 par mois, jusqu'au 21 mai, pour les opérations au Congo. (L'autorisation accordée à cette fin expirait à minuit, hier.)

"L'Assemblée générale doit tout de suite décider de tenir une session spéciale dans une semaine," a dit le délégué de l'Inde. "Nous ne pouvons terminer ainsi l'examen de cette question. Les conséquences seraient désastreuses et l'organisation internationale ainsi que ses membres seraient frappés d'un grand discrédit."

L'annulation de la décision de l'Assemblée de clôturer sa 15e session après la séance de cette nuit exigeait les deux tiers des voix des 99 membres. Le bloc socialiste et le groupe des pays

Voir L'ONU en page 2



EFFONDREMENT DE L'ECOLE DUPLESSIS — Cinq ouvriers ont été blessés, hier soir, quand la structure d'une partie de l'école normale Maurice-L. Duplessis s'est effondrée, à Trois-Rivières.

(Voir nouvelle et autre vignette en page 15.)



CHEF ANTI-CASTRISTE — M. José Miro Cardona, président du Conseil révolutionnaire cubain, a reconnu hier, au cours d'une conférence de presse à New York, que son armée avait subi "un grave revers" contre les forces de Fidel Castro.

Winnipeg demande un drapeau distinctif

OTTAWA. (DNC). — M. Laurier Régnier, député conservateur de St-Boniface qui est parrain d'un bill en faveur d'un drapeau national distinctif, a signalé, hier, aux Communes, à l'hon. Noël Dorion que le conseil de ville de Winnipeg a adopté jeudi dernier une résolution souhaitant que le Canada ait un drapeau où figurerait la feuille d'érable.

La résolution ajoutait que le Canada devrait montrer sa souveraineté en n'empruntant pas à l'emblème d'un autre pays et elle se terminait en souhaitant que ces voeux soient communiqués au gouvernement fédéral.

M. Dorion qui, comme secrétaire d'Etat, reçoit tous les projets de drapeaux que l'on envoie à Ottawa, a répondu qu'il n'avait pas encore eu de nouvelles du conseil municipal de Winnipeg mais qu'il avait appris par les journaux qu'une telle résolution avait été adoptée, par un vote de 10 contre 8.

Il a ajouté que la question du drapeau constitue un problème qui ne relève pas exclusivement de sa compétence, mais plutôt de celle du cabinet "à qui je ne manquerai pas de faire rapport lorsque j'aurai reçu copie de la résolution".

GREVE DU RAIL LE 16 MAI?

OTTAWA. (PC) — Les principales compagnies ferroviaires canadiennes ont reçu hier un sérieux avertissement : leurs employés non itinérants se mettront en grève le 16 mai prochain s'ils n'obtiennent pas les augmentations de salaires qu'ils désirent.

Cet avis officiel a été donné hier par les porte-paroles des 15 syndicats auxquels appartiennent les employés. C'est ce que rapportent des sources dignes de foi.

La grève commencerait à 8 h. du matin.

Les syndiqués demandent des augmentations réparties en trois phases successives, et qui équivaudraient finalement à un total de 14 cents de l'heure.

Cette somme avait d'ailleurs été proposée, à titre de compromis, par un tribunal fédéral de conciliation.

Arrestation de Mgr Mazvidal

Les relations se gâtent entre Cuba et le Vatican

CITE DU VATICAN. (PA) — Les milieux du Vatican prédisaient hier soir que les derniers événements de Cuba gâteraient peut-être les relations déjà mauvaises entre l'Eglise et le régime Castro. Officiellement le Vatican garde le silence ; son journal, "l'Osservatore Romano", ne commente pas les dépêches qu'il publie sur l'expédition ratée des troupes du Dr Cardona. D'autre part, la nouvelle de l'arrestation de Son Exc. Mgr Eduardo Boza Mazvidal, évêque auxiliaire de La Havane, provoque une inquiétude croissante au Vatican.

Les milieux ecclésiastiques font observer que si ce prélat a bien été arrêté, les autorités responsables encourent l'excommunication de plein droit. Cette peine canonique frapperait même M. Fidel Castro, à moins qu'il ne fût prouvé que l'arrestation avait été opérée à l'insu ou contrairement aux ordres du premier ministre.

Depuis plusieurs mois la tension croit entre le Vatican et le gouvernement Castro. Ce dernier a, à plusieurs reprises, accusé le clergé de comploter sa perte. En janvier, l'"Osservatore della Domenica", hebdomadaire du Vatican, affirmait que le communisme soviétique utilisait Cuba "comme tête de pont en Amérique latine."

M. Cardona prie le Vatican d'intercéder

NEW-YORK. (PA) — Le Dr José Miro Cardona, président du conseil révolutionnaire cubain, a envoyé hier à Sa Sainteté Jean XXIII un télégramme priant le page d'intercéder auprès du gouvernement cubain, par l'intermédiaire de la Croix-Rouge internationale, afin d'empêcher l'exécution des prisonniers.

Il a télégraphié dans le même but aux présidents de onze républiques d'Amérique latine.

Enfin, M. Cardona a adressé un troisième télégramme à l'ONU; il y proteste contre l'exécution et l'arrestation de nombreux Cubains par le régime Castro, déclare ces actes contraires à la Charte de l'ONU, exige l'adhésion du gouvernement cubain à la convention de Genève de 1949 sur le traitement des prisonniers de guerre et de la population civile. Il rappelle que le gouvernement cubain de l'époque avait ratifié cette convention. Le gouvernement cubain a révélé la capture de M. José

Voir ARRESTATION, page 2

Les prisons de CUBA regorgent de détenus

LA HAVANE. (PA, AFP, UPI, Reuters) — Une vague d'arrestations sévit à Cuba à la veille du retour à la Havane de Fidel Castro qui dirigeait encore hier les opérations de nettoyage dans la région envahie au début de la semaine.

On rapporte que toutes les prisons du pays sont remplies et qu'il est difficile de trouver quelqu'un à La Havane qui n'ait pas une personne de sa connaissance en prison. Deux correspondants de la Presse associée ont été arrêtés hier soir.

Des camions équipés de haut-parleurs ont fait retentir la capitale des slogans révolutionnaires et des détails de la victoire de l'armée cubaine. Au cours d'une émission de télévision d'une durée d'une heure, les Cubains ont pu voir Fidel Castro visitant des bases aériennes bombardées et une plantation de canne à sucre également ravagée par les bombes, mais aucune image ne montre Castro dirigeant les combats contre les envahisseurs, bien que le commentateur déclare que le premier ministre a pris personnellement la tête de son armée.

Prisonniers à la TV

Les Cubains ont également pu assister à un interrogatoire télévisé de quelques prisonniers de guerre. Le premier a répondu aux journalistes qu'il s'était engagé à Miami et avait d'abord été transporté au Guatemala, puis au Nicaragua avant d'être débarqué à Cuba. Un autre a décrit le départ de la force d'invasion du Nicaragua. Il a nié que des navires américains aient effectué le transport des troupes d'invasion, mais a déclaré que quelques destroyers américains escortaient les navires de la force rebelle.

Le fils du président du Conseil révolutionnaire anticastriste, José Miro Cardona, est également apparu sur les écrans de télévision. Il a été capturé par l'armée de Castro, en compagnie de quelque 350 autres envahisseurs.

Plus tôt la radio cubaine avait publié les premiers rapports sur les opérations militaires. Selon ces rapports, Castro se trouvait hier à quelque 20 milles du lieu de débarquement des forces rebelles, non loin des montagnes d'Escambray où les fugitifs tentent de se réfugier.

Des miliciens blessés qui sont retournés à La Havane ont donné un aperçu de la férocité des combats. Des photos publiées par les journaux font voir une lutte sauvage entre deux armées munies d'armements modernes.

Les officiers cubains attribuent partiellement leur victoire à l'usage d'une mitrailleuse tchécoslovaque anti-avions dont ils se sont servis contre les envahisseurs.

Américains arrêtés

Au moins 20 Américains ont été arrêtés à Cuba, dont six journalistes. L'un d'entre eux, Henry Raymont aurait été condamné à mort hier. Le gouvernement suisse qui représente les Etats-Unis à Cuba tente d'obtenir la libération des Américains.

D'autre part, la radio cubaine annonçait hier l'exécution de trois autres anti-révolutionnaires dans la province Pinar del Rio. Douze personnes ont été exécutées jeudi dans plusieurs régions de Cuba.

Une station de radio anti-Castro de l'île des Cygnes annonce de son côté que de nouveaux débarquements sont en cours sur les côtes cubaines, mais les milieux d'exilés de Miami ne fournissent aucune confirmation. Un journal de Miami, le "Miami Daily News", évo-

Voir CUBA en page 2

L'ONU renvoie à l'OEA le conflit E.-U. -- Cuba

NATIONS-UNIES. (PC, UPI) — La commission politique de l'Assemblée générale des Nations unies a approuvé à 61 voix contre 27 la proposition sud-américaine recommandant que les questions soulevées par l'invasion de Cuba soient référées à l'Organisation des Etats américains. Le bloc soviétique et Cuba s'opposaient à cette résolution.

La commission a cependant porté une condamnation implicite contre les Etats-Unis en approuvant à 42 voix contre 31 et 25 abstentions la proposition du Mexique qui lance un appel urgent à tous les Etats afin que leur territoire et leurs ressources ne soient pas utilisés en vue de promouvoir la guerre civile à Cuba. Le Canada, qui avait approuvé la première résolution, s'est prononcé contre la dernière.

Le délégué de Cuba, M. Raul Roa, s'est fortement élevé contre la résolution qui confie la négociation à l'OEA en affirmant que cette organisation était dominée par les Etats-Unis et que la résolution était faite au détriment de Cuba.

Le Honduras rompt avec Fidel Castro

TEGUCIGALPA, Honduras. (UPI) — Au cours d'un meeting anticastriste, le président du Honduras, M. Ramon Villeda-Morales, a annoncé hier que le gouvernement de son pays avait décidé de rompre ses relations diplomatiques avec Cuba. Le gouvernement du Honduras se réunira aujourd'hui pour sanctionner cette décision, a précisé le président.

Arrêtés il y a 4 jours

Deux prêtres canadiens ont été libérés à Cuba

par Jack BEST

OTTAWA, (PC) — On a révélé hier dans la capitale que deux prêtres catholiques canadiens avaient été arrêtés à Cuba.

Selon une source digne de foi, les deux prêtres auraient été emprisonnés il y a au moins quatre jours.

Un porte-parole de la Société des Missions-Etrangères, à Montréal, a déclaré que les deux prêtres avaient été arrêtés après le couvre-feu, alors qu'ils se rendaient à un poste voisin, mais qu'ils avaient été relâchés hier matin, sains et saufs.

Les deux prêtres ont été identifiés comme étant MM. Jean Ménard et Paul-Emile Chenard, de la Société des Missions Etrangères de Montréal.

Les circonstances entourant leur arrestation n'ont pas été dévoilées. L'ambassade cubaine à Ottawa a affirmé ne rien savoir de cette affaire.

D'après les derniers recense-

Voir PRETRES en page 2



M. JEAN MENARD



M. P.-EMILE CHENARD

AUJOURD'HUI

en page 7 :

Pour les Néo-Canadiens, plus de sympathie et un régime scolaire flexible

par Cyrille FELTEAU

La démission des Westmountais

par Scott SYMONS

L'affaire Quebec Cartier Mining

Contrats d'une rigueur extrême et incompatibles avec les circonstances

par Laurent LAUZIER

Les contrats de Quebec Cartier Mining avec ses principaux entrepreneurs s'éloignent considérablement dans leurs exigences de ceux recommandés par la Canadian Construction Association.

Celle-ci, dans une déclaration de politique générale formulée à l'occasion de résolutions adoptées à son plus récent congrès annuel souligne que l'entrepreneur peut exiger du propriétaire des informations exactes sur la nature des sols où il est appelé à effectuer des travaux.

Si, au cours de son travail, des changements sont constatés dans les données fournies antérieurement quant à la composition du sol, l'entrepreneur a également droit à des compensations si ces changements entraînent pour lui une hausse de ses déboursés.

Autrement dit, l'Association recommande qu'un arbitrage soit possible quand le coût des travaux est modifié par suite d'imprévu dans les conditions du sol. Cette pratique de l'arbitrage est d'ailleurs reconnue au Canada dans la plupart des contrats de construction.

LA FAMEUSE CLAUSE 30

Les contrats de Quebec Cartier Mining, filiale en propriété exclusive de la U.S. Steel, ne prévoit pas d'arbitrage et la compagnie d'ailleurs s'y oppose catégoriquement. Ces contrats contiennent cependant une fameuse clause, la clause 30, à laquelle se buttent la majorité des entrepreneurs.

En signant son contrat, l'entrepreneur reconnait par cette clause qu'il est satisfait des informations obtenues sur les conditions du travail à effectuer. Ces conditions concernent une foule de facteurs dont les principaux ont trait à la nature des sols et des lieux, aux moyens de transport et à la main-d'oeuvre. L'entrepreneur accepte ensuite par la même clause tous les risques inhérents à ces conditions qui peuvent changer pendant le cours des travaux et il reconnait avoir pris suffisamment connaissance de toutes les informations, plans et devis, communiqués par la compagnie.

Celle-ci, d'autre part, n'assume pas la responsabilité des renseignements communiqués à l'entrepreneur à moins qu'elle ne l'indique spécifiquement dans le contrat.

La portée de cette clause, dont nous venons de dégager le sens principal, est considérable et, dans le cas de Québec Cartier Mining, fort révélatrice. La compagnie dégage sa responsabilité quant aux informations communiquées à ses entrepreneurs dans la préparation de leurs soumissions mais, comme nous

Voir CARTIER MINING, p. 2

SOMMAIRE

	PAGES
A travers la province	9 à 20
Bridge	41
Comiques	30
Courrier Confidences	34
Décès, Naissances, et.	43
Echecs et Dames	41
Editorial	6
Finance	40-41
Horoscope	4
Immeuble	29
Littérature et Beaux-Arts	28
Mots Croisés	41
Radio et Télévision	4
Session fédérale	31
Session provinciale	9
Spectacles et Concerts	23 à 27
Sports	36, 57
Tourisme	38, 39
Vie féminine	32
Vie Sociale	33
Votre médecin	4

DRÔLE DE JOURNÉE par BERTHIO



LE PRIX DU GAZ NATUREL

SUITE DE LA PAGE 1

teurs canadiens de gaz naturel des charges exagérées, ladite Cité de Montréal demande humblement et respectueusement à votre office de reviser les contrats ci-haut mentionnés".

A Washington

On apprend également que Me George Gould, C.R., membre du Contentieux municipal, qui a signé par la suite la requête adressée à l'Office National de l'Energie, s'est rendu à la fin de mars à Washington pour s'entretenir des méthodes d'exploitation et des structures tarifaires et financière de la Corporation de Gaz Naturel du Québec avec un expert en la matière, M. Melwood W. Van Scoyoc, de la firme "Van Scoyoc & Wiskup, Public Utility Consultants", lequel avait été recommandé par M. J. J. Frawley, C.R., représentant de la province d'Alberta à Ottawa.

Puis au début d'avril, le Contentieux municipal dont le directeur est Me Honoré Parent, C.R., apprenait que la firme Van Scoyoc & Wiskup, Public Utility Consultants corrobe son point de vue en ce qui concerne la Corporation de Gaz Naturel du Québec.

A Ottawa, lundi

Le . . . hasard d'hier ? Il a pris la forme d'une autre décision du comité exécutif qui a autorisé trois hauts fonctionnaires municipaux à assister lundi prochain, à Ottawa, à la présentation devant l'Office National de l'Energie d'une requête et cela afin qu'ils puissent se familiariser avec les procédures de cet organisme, étant donné qu'ils seront appelés à représenter la Cité lorsque sa requête concernant la revision des contrats sera étudiée.

Les trois hauts fonctionnaires sont : Me Gould, ainsi que M. Georges-E. Courville, C.A., du service des finances, et M. Pierre Mercier-Gouin, Ing.P., du service des travaux publics.

La requête présentée lundi à l'Office National de l'Energie en est une de la part de Trans-Canada Pipe Lines qui désire obtenir l'autorisation d'installer des compresseurs, des conduites, etc.

A Montréal mardi

Hier aussi, le comité exécutif, au cours d'une séance présidée par M. Gerry Snider, le vice-président, en l'absence du président, M. Lucien Saulnier, actuellement à Paris en compagnie du maire Jean Drapeau, a décidé de retenir les services de M. Melwood Van Scoyoc qui assistera les hauts fonctionnaires qui se présenteront mardi devant la Régie de l'électricité du gaz présidée par le juge Jacques Vadboncoeur, à Montréal, alors que commencera l'audition de la requête de la Corporation de Gaz Naturel du Québec qui désire augmenter ses taux.

Intervention du gouvernement provincial ?

Enfin, on apprend que le comité exécutif a récemment demandé au Contentieux municipal de communiquer avec le procureur général du Québec, Me Georges Lapalme, C.R., en vue d'obtenir l'intervention du gouvernement, conjointement avec la Cité, dans les représentations qui seront faites à l'Office National de l'Energie.

Animal australien

(PC) — Le wombat, marsupial d'Australie, dont les habitudes ressemblent à celles de la marmotte, est pourvue d'une large tête, d'un cou ramassé. Son corps est épais, ses jambes et sa queue sont courtes.

Trêve imminente au LAOS

Un Québecois représenterait le Canada

OTTAWA. (PC, UPI) — Un diplomate natif du Québec pourrait bien être désigné comme représentant du Canada au sein de la commission internationale qui sera rétablie en vue de vérifier le cessez-le-feu au Laos. Les informations parvenues hier soir à Ottawa indiquaient que la Grande-Bretagne et l'Union soviétique lanceraient probablement d'ici 48 heures un appel conjoint pour l'arrêt des hostilités.

Le représentant du Canada serait choisi parmi les trois personnalités suivantes : MM. Léon Mayrand, âgé de 55 ans, ambassadeur du Canada en Italie ; William Olivier, âgé de 46 ans, conseiller de l'ambassade du Canada en Espagne, et Paul Bridle, âgé de 46 ans, ambassadeur en Turquie. Tous trois ont déjà été membres de la commission de surveillance de la trêve au Laos, établie en 1954 au cours de la conférence de Genève sur l'Indochine.

Originaire de Montréal, M. Mayrand est au service du ministère des Affaires extérieures depuis 1934. M. Olivier, natif de Sherbrooke, est attaché au même ministère depuis 1948.

Les deux autres Etats membres de la commission de surveillance de la trêve au Laos sont l'Inde et la Pologne.

Moscou serait d'accord

Hier, l'ambassadeur de la Grande-Bretagne à Moscou, sir Frank Roberts, a mis au point avec le gouvernement soviétique l'appel pour le cessez-le-feu, a-t-on appris de sources diplomatiques bien renseignées. Bien que les Etats-Unis aient décidé avant-hier d'accroître leur aide militaire au gouvernement pro-occidental du Laos, on croit que Moscou a assuré Londres qu'elle signerait l'appel. De son côté, le prince Souvanna Phouma, chef de l'ex-gouvernement neutraliste du Laos, a déclaré hier à Moscou que le Pathet Lao obéirait à l'ordre de cesser le feu.

La commission de surveillance serait convoquée à la Nouvelle-Delhi, Inde, avant de se rendre au Laos. La dernière étape du règlement de la crise serait la convocation à Genève, le 5 mai, d'une conférence internationale en vue de garantir l'unité, l'indépendance et la neutralité du Laos. Le prince Boun Oum, premier ministre en fonction, a déclaré hier qu'il serait prêt à démissionner ou à former un gouvernement de coalition avec le Pathet Lao, pourvu que le pays ne tombe pas sous la domination communiste.

CARTIER MINING

SUITE DE LA PAGE 1

l'avons indiqué dans un article précédent, elle limite la possibilité de vérification des sols et autres conditions par ses soumissionnaires.

Naturellement, on peut se demander pourquoi les entrepreneurs ont accepté une telle clause et pourquoi ils ont signé des contrats la contenant. Ils se sont sans doute appuyés sur les plans et devis de la compagnie qui se sont avérés inexacts par la suite. On doit surtout se demander comment la compagnie elle-même a pu maintenir la clause 30 et l'approuver alors qu'elle savait que ses entrepreneurs n'avaient pas été en mesure de pousser leur vérification, surtout celle des sols où ils devaient effectuer leurs travaux.

NEGOCIATIONS

Plusieurs entrepreneurs nous ont signalé que les négociations relatives aux contrats s'étaient déroulées dans une atmosphère de compréhension et d'entente. La direction de la compagnie acceptait d'avance de modifier plans et devis selon le progrès des travaux et surtout selon les difficultés rencontrées. Ces difficultés ne manquent jamais de se produire quant il s'agit de développement dans un pays neuf où les conditions du sol sont généralement peu connues ainsi que le régime des eaux souterraines.

Ces promesses verbales ont-elles été tenues ? Ces promesses avaient-elles pour but d'obtenir de meilleurs prix de la part des entrepreneurs ? Quand les difficultés ont commencé de se présenter, la direction de la compagnie s'est retranchée derrière la fameuse clause 30 et un code de procédure dans l'administration des contrats qui a rendu impossibles toutes négociations véritables. Très tôt, dès le début des travaux, le climat des relations entre la compagnie et ses entrepreneurs est devenu intolérable.

ARRESTATION

SUITE DE LA PAGE 1

Miro Torrès, fils de M. Miro Cardona.

Appel du cardinal Spellman

Son Em. le cardinal Francis Spellman, archevêque de New-York, a par ailleurs désigné dimanche comme jour de prières pour Cuba et pour les exilés qui combattent le régime Castro.

Kennedy consulte Eisenhower

WASHINGTON. (PC, UPI) — Devant la gravité de la crise cubaine, le président Kennedy a décidé de rencontrer aujourd'hui son prédécesseur, M. Eisenhower. La rencontre aura lieu ce midi à Camp David, lieu de retraite de M. Eisenhower au temps où il était président. Le secrétaire de Presse de la Maison Blanche, M. Pierre Salinger, a déclaré que M. Kennedy "mettra l'ancien président au courant des récents développements de la crise à Cuba".

M. Kennedy a évité les questions concernant Cuba à sa conférence de presse d'hier, mais d'autres représentants du gouvernement ont déclaré ouvertement que le plan d'invasion de Cuba avait été approuvé par le président. Ce dernier s'est contenté de dire qu'il s'en tenait à son discours de jeudi au cours duquel il avait affirmé que les Etats-Unis n'hésiteraient pas à agir de leur propre cru si la situation à Cuba constituait une menace à la sécurité américaine.

La rencontre d'aujourd'hui sera la première entre MM. Eisenhower et Kennedy depuis l'entrée en fonction de ce dernier.

Jeudi, M. Kennedy avait également convoqué l'ancien vice-président Nixon à la Maison Blanche.

CUBA

SUITE DE LA PAGE 1

quait pour sa part la possibilité d'une intervention militaire des Etats-Unis en annonçant, hier, sous des titres énormes, que deux escadres de la flotte atlantique sont en mer en même temps, contrairement aux manoeuvres habituelles qui en retiennent toujours une au port.

Un journal soviétique a mis en garde les Etats-Unis contre une pareille tentative en faisant remarquer que les fusées qui ont servi à lancer un homme dans l'espace pourraient également servir à des fins militaires. Le journal accuse du même coup les Etats-Unis de menacer Cuba d'intervention militaire et prétend même qu'une autre invasion est projetée.

Un grave revers

A New York, le président du Conseil révolutionnaire, M. Cardona, a admis que ses forces avaient subi "un grave revers" contre les forces de Castro et a attribué ce revers à l'entrée en action de Migs et de tanks de fabrication soviétique. Il refusa cependant de qualifier ce revers de défaite et a déclaré qu'il ne s'agissait là que de l'un des nombreux débarquements qui ont eu et auront lieu. "La lutte continue, a-t-il dit, et se poursuivra avec une nouvelle vigueur jusqu'à la fin."

M. Cardona s'est même emporté jusqu'à dire qu'il fallait en finir avec "les formalités de la non-intervention" et que Cuba devait être libéré "par les forces coordonnées de toutes les nations du continent". Il a cependant déclaré à un autre moment que les Etats-Unis ne devraient pas intervenir contre Castro.

Le calme revient

Tout était calme hier à la Havane et l'on s'apprêtait à nettoyer la piste de l'aéroport. La ligne aérienne Cubana devrait reprendre ses vols aujourd'hui.

Des manifestations doivent avoir lieu prochainement pour célébrer la victoire et on croit que les célébrations du premier mai seront transformées en une parade de victoire en l'honneur de Castro.

Selon la radio cubaine et un correspondant soviétique à la Havane, plusieurs des prisonniers auraient reconnu avoir été conduits à Cuba par des navires américains. Dès le début des hostilités, la radio cubaine avait qualifié les envahisseurs de mercenaires.

Le français au télégraphe du CN

M. Balcer promet de faire enquête

OTTAWA. (DNC) — L'hon L. Balcer, ministre des Transports, a promis hier en Chambre, à M. L.-J. Pigeon, député de Joliette–L'Assomption–Montcalm, de s'informer auprès des autorités du Canadien National afin de savoir s'il est vrai, ainsi que l'ont rapporté des journaux, qu'il est impossible d'obtenir un mandat d'argent du CN en langue française au bureau de télégraphe du Parlement de Québec.

ALGER

SUITE DE A PAGE 1

avaient été coupées entre la France et l'Algérie, à 11 h. 05, heure normale de l'est.

La rumeur voulait que trois régiments de parachutistes aient encerclé la capitale algérienne.

On ne connaît pas encore la véritable ampleur de l'insurrection. Toutefois, tout soulèvement pourrait avoir des conséquences graves dans ce territoire où la guerre sévit depuis sept ans et où la population européenne semble se refuser aux négociations de paix qui paraissaient possibles depuis quelque temps entre le Gouvernement provisoire algérien et le gouvernement de la France métropolitaine.

On se souvient que le 13 mai 1958, un semblable soulèvement militaire avait provoqué la chute de la quatrième république et porté le général de Gaulle au pouvoir. Il semble ne faire aucun doute que cette fois encore la révolte d'Alger soit dirigée contre le gouvernement de Paris.

PRETRES

SUITE DE LA PAGE 1

ments, il y aurait quelque 40 prêtres canadiens à Cuba, tous représentant la Société des Missions Etrangères. Ils dirigeaient 16 paroisses dans les provinces de La Havane et de Matanzas.

Pendant ce temps, on apprend que la compagnie Air-Canada garde à Montréal et à Toronto des appareils prêts à assurer, en cas d'urgence, l'évacuation des Canadiens résidant à Cuba.

On croit qu'il sera nécessaire pour la compagnie canadienne d'obtenir des droits spéciaux d'atterrissage à Cuba puisqu'elle n'opère pas dans ce pays sur une base régulière.

Les communications entre le ministère et l'ambassade du Canada à La Havane ont été rétablies après avoir été coupées depuis lundi.

A part les deux prêtres, les ressortissants canadiens de Cuba seraient sains et saufs.

La météo

Minimum : 45

Maximum : 60

Bureau météorologique du Canada, Dorval. (PC) — **Régions de Montréal et Ottawa; Laurentides et Mauricie :** Généralement ensoleillé et chaud. Brises légères. Demain, ensoleillé. Minimum et maximum : Montréal et Ottawa, 45 et 60; Sainte-Agathe et La Tuque, 40 et 55.

Cantons de l'Est : Eclaircies après-midi. Chaud. Brises légères. Demain, ensoleillé. Minimum et maximum : Sherbrooke, 40 et 60.

Régions de Québec et du lac Saint-Jean : Fin des averses ce matin, éclaircies après-midi. Chaud. Brises légères. Demain, ensoleillé. Minimum et maximum : Québec et Chicoutimi, 40 et 55.

Région de la baie Comeau : Averses cessant après-midi ; éclaircies. Chaud. Brises légères. Demain, ensoleillé. Minimum et maximum : Rivière-du-Loup, 35 et 55.

Tempête à l'ONU

Morcellement du Cameroun britannique

NATIONS UNIES, N.Y. (AFP) — "On a allégrement enterré un peuple", a dit hier M. Charles Okala, ministre des Affaires étrangères de la République du Cameroun, après que l'Assemblée générale de l'ONU eut approuvé le rattachement à la Nigéria de la partie nord du Cameroun sous tutelle britannique. Par le même vote (64 voix contre 23 et 10 abstentions), l'Assemblée a approuvé le rattachement de la partie sud de ce territoire à la République du Cameroun (ancienne colonie française).

"Le peuple camerounais est mortifié dans son âme et blessé dans sa chair", a déclaré M. Okala. Il a dénoncé les "pressions abjectes" qui ont été exercées par les grandes puissances en vue de morceler le Cameroun. Pour d'autres motifs, le représentant de la France, M. Jacques Kosciusko-Morizet, a soutenu que le vote de l'Assemblée "constitue un déni de justice", ajoutant : "J'espère qu'il n'aura pas de conséquences dramatiques et ne consacrera pas une annexion déguisée".

Levée de la tutelle

La date de la levée de la tutelle dans la partie nord du Cameroun britannique a été fixée au 1er juin 1961; dans la partie sud, au 1er octobre prochain. M. Okala a affirmé que la fixation de dates différentes pour la levée de la tutelle dans le nord et dans le sud est illégale.

Sir Andrew Cohen, représentant du Royaume-Uni (puissance administrante), a justifié le choix de dates différentes dans le nord et dans le sud pour des raisons pratiques. Dans le sud, a-t-il dit, des négociations doivent être conduites entre le gouvernement Foncha et celui du président Ahidjo, alors que dans le nord il n'y a pas de dispositions constitutionnelles à prendre.

Le délégué de la Nigéria, M. Jaja Wachuki, s'en est pris au représentant de la France, qu'il a accusé de "vouloir susciter une querelle entre les peuples frères du Cameroun et de la Nigéria". Il a lancé l'avertissement que la Nigéria prendrait les armes si quiconque portait atteinte à l'indépendance et à l'intégrité territoriale de la République du Cameroun.

Le délégué français a rejeté cette accusation, déclarant que la France souhaite l'établissement des meilleures relations possibles entre la Nigéria et la République du Cameroun.

L'ONU

SUITE DE LA PAGE 1

sud-américains étaient les principaux adversaires de la proposition de la commission budgétaire, sur les opérations au Congo.

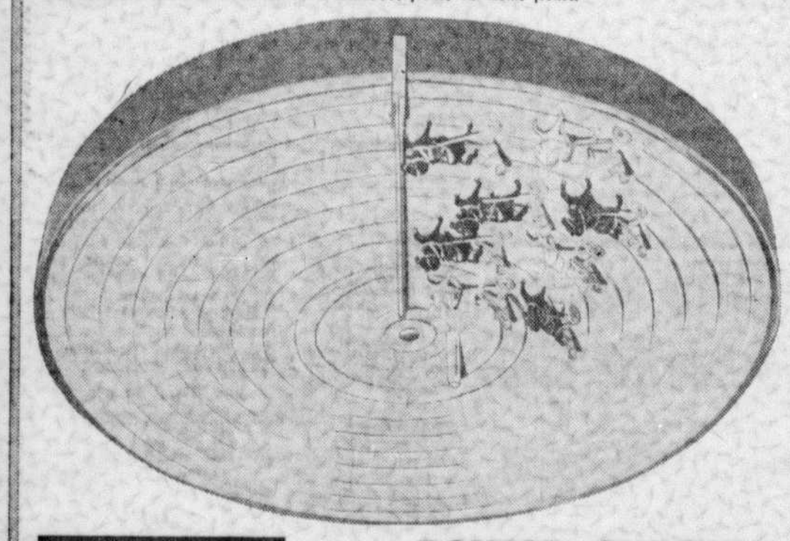
Nouvelle réunion au sommet au Congo

Cependant, le président Kasavabu et d'autres chefs congolais se réunissent aujourd'hui à Coquilhatville, capitale de la province de l'Equateur, pour examiner les moyens de mettre sur pied la Confédération congolaise dont la création avait été décidée à la conférence de Tananarive, Madagascar, le mois dernier. Le président du Katanga, M. Moise Tshombé, a annoncé qu'il se rendra à Coquilhatville dimanche. Cependant, tout indique que M. Antoine Gizenga, chef du gouvernement lumumbiste de Stanleyville, ne se joindra pas aux autres dirigeants congolais. Le gouvernement de Stanleyville, qui contrôle environ le tiers du Congo, soutient que seul le Parlement est autorisé à décider de l'avenir du pays.

POUR
LOCATION
D'AUTOMOBILE
VOYEZ
BILL O'MALLEY
SERVICE COURTOIS
Mid-Town
Motor Sales Ltd.
Dorchester angle Bishop
UN. 6-9961

Possédez votre propre
PISTE DE COURSES SOUS HARNAIS
(MINIATURE)

TOUT NOUVEAU ! Divertissement qui procurera des heures et des heures de plaisir et d'émotions enlevantes à tous les membres de votre famille... jeunes ou moins jeunes.



SENSATIONNEL PARIS DOUBLE - QUINELLA SIMPLE - EXACTA

Tous les genres de paris vous seront permis... CHEZ VOUS autour de la table familiale, grâce à cette piste de courses miniature au fonctionnement simple... MAIS SI EXCITANT !

- PISTE CIRCULAIRE DE 29" DE DIAMETRE ET 2" DE HAUTEUR.
- 8 CHEVAUX, AVEC JOCKEY ET SULKY (En plastique de couleur, 3½" de longueur).
- BARRIERE DE DEPART ET D'ARRIVEE AJUSTABLE.

√ Plus de 100 numéros pour paris double, quinella, simple et exacta.

√ 50 billets (fac-similés) de $2.00 pour acheter les combinaisons de votre choix.

UNE EXCLUSIVITE
R.M. PLASTIQUES Enr.
372, rue Notre-Dame — Cap-de-la-Madeleine, Qué.

R. M. PLASTIQUES Enr.
372, rue Notre-Dame,
Cap-de-la-Madeleine, Qué.

Ci-inclus, chèque accepté ou mandat postal au montant de $13.95 pour la Piste de Courses sous Harnais, ou encore expédiez "Payable Sur Livraison" à :

NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... PROV. .....

MANOIR pour PERSONNES AGEES



Ni hospice, ni chambre solitaire, mais un hôtel pourvu du confort moderne. Site enchanteur, directement sur le fleuve. Cuisine de choix. Un chez-soi idéal pour les vieillards désireux de couler leurs vieux jours dans la paix et la liberté mais avec dignité.

ENCORE QUELQUES PLACES LIBRES. — PRIX MINIMUM DE $50 PAR MOIS
S'adresser à M. E. DESHAIES
MANOIR DE BERTHIERVILLE
CASE POSTALE 220 BERTHIERVILLE — TEL. TERMINUS 6-4633

VOUS ACHETEZ UNE MAISON
VOICI
10 POINTS
À VÉRIFIER
suggérés par
BELCOURT

Votre maison sera probablement l'achat le plus important de votre vie. Voilà pourquoi nous croyons que vous devez obtenir satisfaction entière sur chacun des points suivants.

1. UNE ADRESSE DONT VOUS SEREZ FIER
...dans un district neuf du grand Montréal, ayant un avenir prometteur... où vous et vos enfants trouverez des voisins agréables.

2. UN CENTRE DOMICILIAIRE BIEN CONNU
Pas seulement une agglomération de maisons, mais un centre bien pensé ; avec ses parcs, ses terrains de jeu, ses écoles. Un centre assez considérable pour avoir sa personnalité propre.

3. TOUS LES SERVICES ESSENTIELS
Le magasinage et le transport ne doivent poser aucun problème. Les services municipaux doivent être complets et de tout premier ordre; en même temps, les taxes doivent être modiques et stables.

4. UNE MAISON A VOTRE GOUT
C'est VOTRE maison... il faut que tous les détails vous plaisent. Avec le temps vous en viendrez à exécrer ce qui ne fait que vous ennuyer maintenant.

5. MODELES VARIES
Que vous choisissiez un cottage, un bungalow, ou un "split-level", le quartier est plus attrayant si les maisons sont différentes, et cela vous permet un plus grand choix.

6. CONSTRUCTION DE QUALITE
Vous n'êtes peut-être pas un expert en construction, mais vous avez le droit d'obtenir des détails complets sur la qualité de la construction.

7. ACCESSOIRES ESSENTIELS
Une maison moderne ne serait pas complète si on n'intégrait pas à la construction les plus récents accessoires électriques. Ils sont aussi importants que le bain et le lavabo.

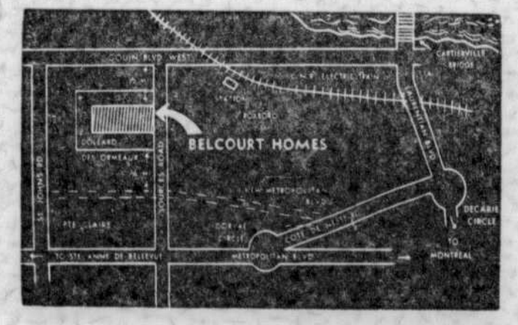
8. UN BON ACHAT
C'est en "magasinant" et en comparant, que vous verrez quel entrepreneur vous en donne le plus pour votre argent; que ce soit plus d'espace logeable, une meilleure architecture, plus de qualité dans la finition ou les détails essentiels.

9. UN CONSTRUCTEUR RENOMME
...qui possède une vaste expérience et une grande capacité de production. Ceci se reflète dans son attitude à votre égard; il n'essaie pas de vous presser et porte attention à vos besoins particuliers.

10. PROTECTION DE PLACEMENT
Si vous êtes entièrement satisfaits des neuf points précédents, vous avez fait tout ce qu'il est possible de faire pour vous assurer un bon choix et garantir votre placement de capital pour l'avenir.

Si vous êtes d'accord avec nous, visitez sans tarder les maisons BELCOURT merveilleusement situées dans le ravissant WESTPARK. Voyez pour vous-même comment nous avons tenté de mettre ces 10 points en pratique.

6 MAISONS MODELES à VISITER
OUVERTES TOUS LES JOURS de MIDI à 8 P.M.
Téléphone sur le chantier : MU. 4-4830



BELCOURT HOMES
POUR UNE VALEUR INSURPASSEE EN CONSTRUCTION RESIDENTIELLE
BUREAU-CHEF : 940 Côte de Liesse — RI. 7-9825

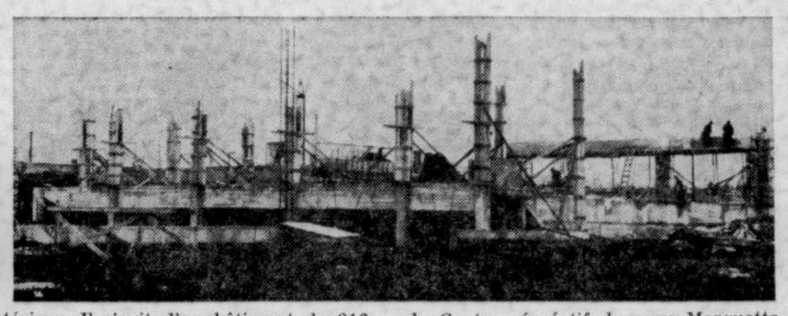
EDITION PROVINCIALE

LA PRESSE

77e ANNEE — No 159 MONTREAL, SAMEDI 22 AVRIL 1961 PAGE 3

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711
de 1 h. a.m. à 8 h. a.m. et du samedi 1 h. 30 p.m au dimanche 6 h. p.m. : VI. 9-3113, VI.9-3325
(rédaction) — VI. 9-4432 (sports)







DIFFERENTS CHANTIERS MUNICIPAUX — Par suite de décisions prises à l'hôtel de ville, des travaux sont actuellement en cours ou sur le point de l'être de par la ville. A gauche : le nouvel aréna de Villeray qu'on est en train de terminer. L'édifice servira aux sports d'hiver et, l'été, à certains sports d'intérieur. Il s'agit d'un bâtiment de 216 pieds de longueur et de 130 pieds de largeur. Un montant de $560,000 a été voté pour défrayer le coût de cet immeuble. Au centre : situé dans le parc Marquette, dans le voisinage de l'intersection des rues Marquette et Drucourt, le Centre récréatif du parc Marquette prend forme. Les travaux d'excavation et de fondation sont terminés. On en est aux travaux de la charpente. Le conseil municipal a voté, l'an dernier, $1,270,000 relativement à ces travaux. A droite : le vieux tunnel de la rue Wellington (près de la rue Sébastopol) qui sera bientôt reconstruit. Le service des travaux publics a demandé des soumissions qui seront ouvertes le 3 mai. Le nouveau tunnel, sous les voies du Canadien National, aura deux voies de 28 pieds chacune avec trottoirs latéraux. Photos LA PRESSE

Starnino écope de quinze ans; sa maladie, une... simulation

par **Léopold LIZOTTE**

Ramené en cour en chaise roulante, après y avoir été transporté sur une civière, une première fois, Georges Starnino, 26 ans, a été condamné à quinze années de bagne, hier, par le juge Armand Cloutier.

Le tribunal a finalement prononcé sa sentence contre le jeune récidiviste après que la défense et la Couronne l'eurent tour à tour représenté à la cour comme un "grand malade" et comme un fort habile simulateur.

C'est d'ailleurs ce dernier qualificatif qu'un groupe de médecins de l'hôpital Saint-Luc affixaient au nom de l'inculpé dans un rapport sur son état de santé qui a été transmis à la cour par les procureurs de la Couronne, Mes Jean Geoffrion et Jacques Trahan C.R.

Ces médecins déclaraient qu'après avoir examiné le prévenu dans toutes les positions, couché, debout et assis, et par tous les moyens à leur disposition, ils n'avaient pas réussi à lui trouver quelque signe évident du mal dont il disait souffrir.

Ses avocats, Mes Réal Gagnon et Myer Gross, qui en ont déjà appelé de la décision de la cour, avaient antérieurement affirmé, pour leur part, que leur client souffrait tout simplement "d'ulcères saignants".

En le condamnant à quinze années de détention, le juge Cloutier déclara qu'il ne rejetait aucunement l'appel à l'humanité qu'on lui avait fait, même si les accusés et leurs comparses ne se conduisent pas toujours avec grande humanité, eux, en commettant leurs crimes.

"Et puis, ajouta le tribunal, je ne peux croire que cet homme ne sera pas traité adéqua-

Voir STARNINO en page 34

faits divers

Trois blessés

Trois hommes ont été blessés vers 3 h. 30 hier après-midi, lorsque l'automobile dans laquelle ils avaient pris place est violemment entrée en collision avec un camion, à l'intersection des rues Vinet et St-Antoine.

Deux des blessés, MM. Marcello et Candido Florent, domiciliés respectivement au 2140, rue Hingston et au 731, rue St-Martin, voyageaient dans le taxi de M. Lalas Rigos, 41 ans et domicilié au 2257, rue St-Marc.

Ils ont tous trois été transportés à l'hôpital Général de Montréal, où leur état n'inspirerait pas de crainte.

Le camion, appartenant à la Cie York Cartage, était conduit par M. Réal Lefebvre, 33 ans, 2630, rue Delisle. Il n'a pas été blessé dans l'accident.

A la pointe d'un canif

Un individu âgé d'une vingtaine d'années a dévalisé un messager de la pharmacie Leduc située au 7701, rue St-Denis, peu après huit heures hier soir, en le menaçant à l'aide d'un canif.

Voir FAITS DIVERS en p. 34

Les autres formules: le métro "combiné"

par **Claude GENDRON**

Après le métro "souterrain", le métro "en surface" et le métro "suspendu" (le monorail), d'autres suggestions ont été faites, se traduisant par une expression collective, le métro "combiné" autrement désigné combinaison autostrade-métro.

Cette dernière suggestion qui a fait le sujet de diverses spéculations quant à savoir la meilleure combinaison, a exprimé un effort en vue de solutionner le problème de la circulation en même temps que celui du transport en commun.

La disposition des voies de métro par rapport aux voies de véhicules-moteurs peut prendre diverses formes. Les deux voies peuvent être placées sur un même niveau, celui-ci en dépression, en surface ou élevé, ou à des niveaux différents, à savoir superposés, les voies carrossables au-dessus du métro (que celui-ci soit en surface ou souterrain) ou du monorail (celui-ci est alors suspendu à l'autostrade).

C'est à la fin de novembre 1959 que l'administration municipale fut saisie d'un projet de réseau combiné d'autostrade-métro. A ce moment, la firme Surveyer, Nenniger et Chênevert proposa un large boulevard très large, comprenant de chaque côté des chaussées à trois voies rapides pour les véhicules-moteurs et au centre deux voies pour le transport en commun. On proposa alors un service d'autobus rapide dans les voies du centre. Le coût d'un tel projet, dans l'axe du boulevard St-Laurent avait à ce moment été évalué à $100 millions.

La firme avait alors énuméré les avantages de ce projet combiné comme suit: coût de construction très réduit, expropriations restreintes, économie de temps et d'essence pour automobilistes et usagers du transport en commun, accès facile au coeur de la métropole, encombrements réduits lors de la construction du projet, système unique de transport en commun, souplesse du projet, stationnement disponible à proximité de la voie rapide.

Depuis lors, les spéculations sur les diverses combinaisons se sont multipliées. Certains ont émis l'opinion qu'il serait préférable de construire le métro souterrain ailleurs que sous la rue St-Denis ou la rue Ste-Catherine, de façon à doter la ville de voies rapides en surface.

Les tenants du métro "en surface" soulignent qu'on n'aurait qu'à construire les voies rapides de chaque côté des voies ferrées existantes dans et autour de la métropole et qu'on pourrait superposer les deux, autostrade et métro, là où celui-ci devra être enfoui sous terre.

Voir METRO en page 34

L'UN était intéressée au programme d'Ottawa sur les routes d'accès

par **Amédée GAUDREAULT**

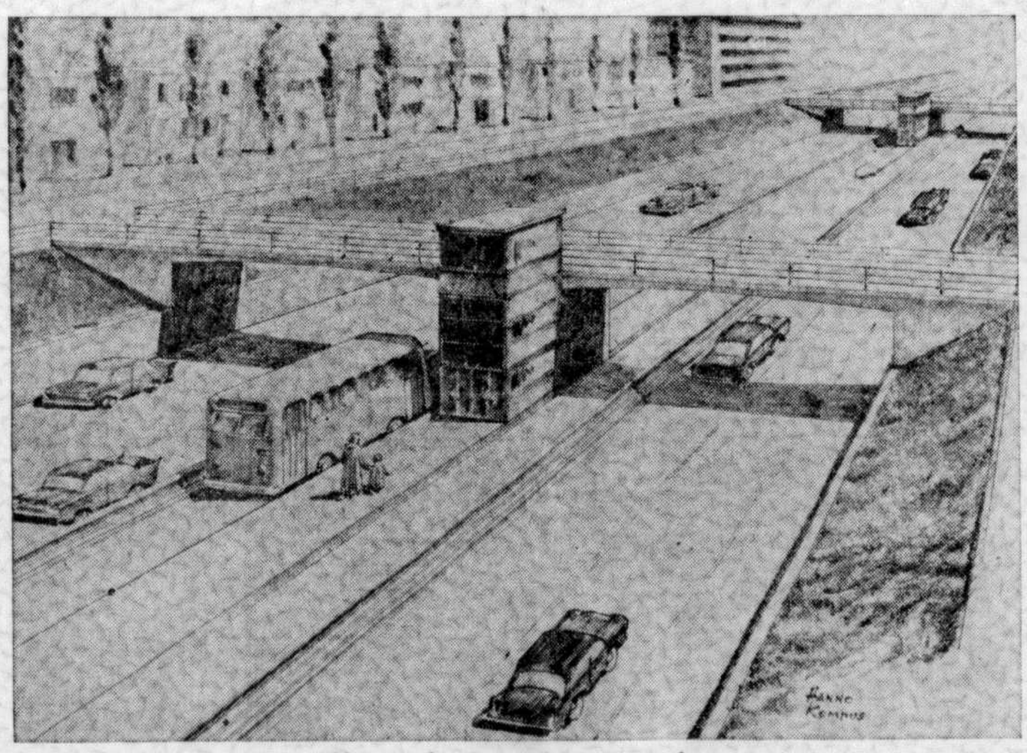
OTTAWA. — M. J.-J. Martel, député conservateur de Chapleau, a endossé, hier, aux Communes, la politique des programmes fédéraux-provinciaux dans le domaine des routes d'accès aux ressources naturelles et il a même ajouté que "les premières démarches avaient été faites par l'ancien gouvernement" (provincial).

Il n'a pas dit s'il s'agissait de l'administration Barrette ou de l'administration Sauvé.

Ce qui est à l'encontre de la politique préconisée ces jours derniers à Québec par M. Antonio Talbot, nouveau chef de l'Union nationale, qui s'est prononcé contre la participation québecoise à tout programme conjoint.

"Le gouvernement actuel de la province de Québec n'a fait que continuer les pourparlers amorcés par l'ancien gouvernement pour en venir à une entente avec le gouvernement

Voir L'U.N. en page 34



Une combinaison métro-autostrade

Recommandations d'un "sous-comité" municipal

Escouade pour la lutte aux "goofballs"

Le sous-comité municipal institué pour étudier le problème des "goofballs" à Montréal, a recommandé hier qu'une escouade spéciale suffisamment nombreuse, soit chargée, aussitôt que possible, du travail de police nécessaire pour mettre un frein au trafic de ces "goofballs".

Dans son rapport, soumis au comité exécutif, hier après-midi, ce sous-comité, que présidait le maire Jean Drapeau, a fait aussi les autres recommandations suivantes :

1—qu'un amendement soit apporté au code pénal, pour que toute personne trouvée en possession de barbituriques ou amphétamines (goofballs), soit obligée de fournir à la satisfaction de la cour la preuve qu'elle détient ces drogues pour fins médicinales, la cour ayant le soin d'apprécier les circonstances de temps ou de lieu qui ont entouré son arrestation, les quantités de drogues trouvées sur elle;

2—qu'un règlement s'ajoute aux règlements actuels de la loi des aliments et des drogues et que ce règlement rende obligatoire pour toute personne ou firme, la tenue de dossiers officiels sur l'importation, la vente, la fabrication de l'acide barbiturique, ses sels et dérivés, ainsi que de l'amphétamine et de ses sels (goofballs).

3—qu'un règlement soit ajouté aux règlements actuels de la loi des aliments et des drogues pour obliger toute personne ou firme à obtenir un permis du ministère de la Santé nationale et du Bien-Etre social pour importer, fabriquer, vendre, transformer ou encapsuler l'acide barbiturique, ses sels et dérivés, ainsi que l'amphétamine et ses sels (goofballs).

4—qu'une campagne d'éducation soigneusement préparée soit entreprise pour mettre la population en garde contre les dangers des goofballs.

5—que les directeurs médicaux des hôpitaux de Montréal soient consultés sur la question de l'admission en milieu hospitalier des personnes gravement atteintes par l'abus des goofballs et désireuses de se réhabiliter.

Les personnes suivantes faisaient partie du sous-comité "des goofballs". En plus du maire, l'avocat en chef de la ville, Me Honoré Parent, le directeur adjoint du service de la police, M. Ernest Pleau; le directeur du service de la santé, le Dr Adélard Groulx, le directeur adjoint de ce service, le Dr Roland Lamquin.

Plusieurs autres personnalités de tous les milieux avaient été invitées à prêter leur appui au sous-comité.

Le mot "goofball" est un mot d'argot américain utilisé depuis quelque 25 ans; il vient de "goof", signifiant hébété, et de "ball" boulette. Littéralement, il signifie une boulette (pilule ou capsule) qui rend hébété.

Du point de vue scientifique, les goofballs englobent une variété de drogues bien connues et d'un usage courant en médecine. Ces drogues cependant, en raison de leur association avec d'autres drogues ou de leur mélange à d'autres substances,

Voir ESCOUADE en page 34

La lutte intersyndicale à l'Hydro

La CSN déclare qu'elle organise un syndicat fondé par elle et non un syndicat de boutique

M. Marcel Pepin, secrétaire général de la Confédération des syndicats nationaux, a nié hier que cette centrale syndicale tente d'organiser les employés de l'Hydro-Québec en appuyant un syndicat de boutique.

La CSN, par la voix de son secrétaire, a aussi repoussé des attaques de M. Louis Laberge, président du Conseil du travail de Montréal, qui avait prétendu que depuis les dernières élections provinciales, cette centrale syndicale était "tout en courbettes devant le gouvernement".

M. Pepin commentait une résolution adoptée jeudi soir par le Conseil du travail de Montréal, condamnant la CSN pour de prétendues pratiques anti-syndicales et anti-ouvrières, ainsi que des déclarations qui avaient été faites au cours de cette réunion.

M. André Thibaudeau, représentant de l'Union nationale des employés de services publics, avait prétendu que la CSN donnait son appui à une association de boutique pour faire échec à sa campagne d'organisation.

Voici la déclaration de M. Pepin :

"La CSN recrute des employés de l'Hydro à l'intérieur d'un syndicat professionnel, le Syndicat des employés de l'extérieur de l'Hydro-Québec. Il ne s'agit pas d'un syndicat de boutique, mais d'une organisation mise sur pied par la CSN: Les démarches en vue d'organiser ces employés sont en cours depuis déjà un bon nombre de semaines.

"La CSN ne se met aux genoux de personne. Quel que soit le gouvernement en place, elle est en mesure de défendre les intérêts professionnels de ses membres comme elle l'a démontré sous le régime de l'Union nationale aussi bien que sous le régime libéral.

"Ce sont les employés de l'Hydro qui auront à faire leur choix.

"La CSN nie qu'il s'agisse de tactiques anti-ouvrières ou anti-syndicales, puisque son organisation se fait par l'intermédiaire d'un syndicat professionnel.

"La CSN peut se demander si c'est bien aux représentants de la FTQ de nous accuser d'être aux genoux du gouvernement si on se rappelle l'histoire pas encore trop éloignée.

"La CSN demande au travailleurs de l'Hydro de joindre ses rangs parce qu'elle est une organisation libre, autonome et en mesure de les représenter efficacement".

De retour demain après-midi

CKAC a interrogé le maire Drapeau à son hôtel parisien

Le maire de Montréal, Me Jean Drapeau, et le président du comité exécutif de Montréal, M. Lucien Saulnier, doivent arriver à l'aéroport de Dorval à 1 h. 50 demain après-midi, de retour de leur voyage d'une semaine en Europe.

Me Drapeau l'a confirmé personnellement hier soir, dans une entrevue téléphonique qu'il accordait, hier soir, au chroniqueur municipal de LA PRESSE, Jacques Delisle, de l'hôtel Plaza, à Paris, où il loge depuis une semaine, sauf pour une brève interruption d'une douzaine d'heures, alors qu'il s'est rendu à Rome, jeudi.

Cette entrevue, enregistrée par les soins de CKAC sera diffusée à ce poste, à 9 h. 30 demain matin, à l'émission hebdomadaire "Le maire vous parle", dans le cadre du programme "Vive le Dimanche matin", animé par Roger Lebel.

Au moment de l'entrevue il était 3 h. samedi matin à Paris et 9 heures, vendredi soir à Montréal. M. Saulnier n'était pas encore revenu de Londres où il s'était rendu jeudi, alors que le maire avait quitté Paris pour Rome.

Le maire est "très satisfait" des pourparlers qu'il a eus avec des personnalités du gouvernement français et du monde financier européen en général au cours de la semaine.

Dans l'entrevue du maire Drapeau, il est aussi question de financiers belges intéressés au métro de Montréal, de la présence de personnalités montréalaises à Paris, simultanément à celle de MM. Drapeau et Saulnier.

A Ste-Anne-des-Monts :

Un poste de TV refusé par Ottawa

OTTAWA. (DNC) — Le Bureau des Gouverneurs de la radiodiffusion a rejeté une demande pour l'établissement d'un poste de TV à Ste - Anne - des - Monts (canal 4) présentée par la Société transgaspésienne. Le BGR a déclaré que cette demande "n'était pas bien conçue et laissait à désirer quant aux termes de capitalisation, de dépenses, du personnel, etc", et qu'il y aurait duplication de rayonnement avec des postes déjà au service de la même région.

Gagnante de $137,316 frustrée de plus de la moitié de sa fortune?

Les gens heureux n'ont ordinairement pas d'histoire.

A l'occasion, toutefois, ils peuvent avoir une histoire . . . triste à raconter.

Et c'est effectivement ce qui s'est produit devant le juge Armand Cloutier, hier après-midi, lorsqu'une femme dans la quarantaine, Alice Thérèse Veer, s'est présentée en cour avec son procureur, Me Paul Aubut.

Gagnante de la plus grosse tranche possible du sweepstake des hôpitaux irlandais, l'an dernier, Mme Veer a prétendu que plus de la moitié de cette "fortune" lui avait été extorquée, depuis, par un . . . ami.

Devant le juge Cloutier, siégeant en chambre, cette semaine, Me Aubut a réclamé un mandat d'arrêt contre un certain Bernard Noiseux, 7231 rue Shelley, à Ville-Saint-Michel, qui aurait extorqué plus de $75,000 à la victime, au cours des neuf derniers mois, et ce au moyen des subterfuges les plus divers.

Me Aubut a alors expliqué que c'était l'accusé qui, quelques semaines avant la course fort suivie d'Aintree, en Angleterre, s'était entremis pour procurer un billet de loterie à Mme Veer.

A ce moment, semble-t-il, les deux personnes étaient fort . . . amies.

Mais entre le moment de l'achat du billet et celui du . . . gain, une mésentente fort sérieuse serait intervenue entre elles.

Mme Veer ayant encaissé, le 19 juillet 1960, une somme de $137,316.95, Noiseux serait rapidement revenu dans le "décor", après cette date, pour réclamer de l'argent. Et le faire à de multiples reprises, par la suite.

En "versements" divers, depuis cette date, Mme Veer lui aurait "consenti" quelque $75,356.91, mais ce seulement après avoir été soumise aux pressions et aux menaces les plus diverses.

Interrogée par le juge Cloutier lui-même, au moment de l'émission du mandat, la victime a déclaré qu'entre autres "choses", l'accusé l'aurait menacé de mort, elle et son en-

Voir GAGNANTE en page 34

Huis clos au comité de la radio

OTTAWA. (DNC) — Le comité parlementaire de la radiodiffusion siégera à huis clos à deux reprises, la semaine prochaine. Cette décision qui a d'abord paru étrange aux journalistes a une explication fort simple : les directeurs de Radio-Canada tiendront, durant toute la semaine prochaine, à Ottawa, une réunion générale qui les empêchera de venir témoigner devant le comité. De telles réunions ont lieu tous les deux mois environ. Le comité parlementaire a donc décidé de profiter de l'absence de ces témoins pour s'adonner à la préparation de la première partie de son rapport, qui traitera de l'étude qu'on a faite, au début de l'enquête, de la loi de la radiodiffusion, laquelle régit les activités du Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion, de même que celles des radiodiffuseurs, y compris Radio-Canada.

On se souvient que ces séances s'étaient poursuivies dans une sérénité et un esprit d'objectivité remarquables et tout laisse prévoir des suggestions aussi pratiques que bien accueillies sortiront des délibérations de la semaine prochaine.

Convocation

Cercle juif de langue française : réunion lundi soir prochain, à 8 h. 30, au salon Britanny de l'hôtel Sheraton-Mont-Royal; conférencier, M. Georges Galipeau, journaliste; sujet : L'Afrique à l'heure du nationalisme".

* * *

L'Association des anciens élèves du collège de Longueuil : réunion annuelle, demain, au collège, 409, rue Guilbault; tous les anciens sont invités.

* * *

Cancer Aid League : réunion générale d'information, lundi soir, à 8 h. 30, à l'hôtel Sheraton-Mont-Royal. Le conférencier sera le Dr George Strean.

* * *

Canadian Club of Montreal : lundi, à 12 h. 45 p.m., à l'hôtel Windsor, déjeuner-causerie hebdomadaire et réunion annuelle; conférencier, M. Crosby Lewis.

BANDE HERNIAIRE
"DEUX DANS UNE"
"SPORTER"
Une exclusivité de la Pharmacie Montréal
Pour le contrôle de la hernie
— Le tampon ajustable ne se déplace pas, maintient fermement la hernie, lavable et hygiénique, ne glisse pas.



EN MANIERE DE PROTECTION — Le tampon de sûreté protège le côté sain. La plupart des personnes affligées de hernie double n'ont souffert au début que de hernie simple. Il est donc nécessaire de porter une bande qui garantisse une certaine protection au côté sain. Les bandes doubles portent deux tampons herniaires — PRIX : Simple $10.50 — Double $11.50.
EXPERTS A VOTRE SERVICE
Essayage dans nos salons ou chez vous sans aucun frais —
CHOIX COMPLET DE BANDES, CORSETS, SUPPORTS, ETC.
Obtenez exactement ce que votre médecin prescrit ! Cueillette et livraison des prescriptions jour et nuit sans frais additionnels. VI. 5-7251
PHARMACIE MONTREAL DUQUET & DUQUETTE — PROPS.
Le plus grande Pharmacie de Détail au Monde

Cinq nouveaux camps de ferme bientôt construits

OTTAWA (DNC) — M. Davie Fulton, ministre de la Justice, a le plaisir d'annoncer l'établissement de cinq camps de ferme dans les cadres du service pénitentiaire fédéral.

Ces nouveaux camps de ferme, a déclaré M. Fulton, seront installés aux pénitenciers de Dorchester, St-Vincent-de-Paul, Collin's Bay, Manitoba et Saskatchewan. Les détenus, qui travaillent hors des murs dans chacune des institutions, bénéficieront des avantages des institutions de sécurité minimum; nous éviterons ainsi les voyages quotidiens entre la ferme et les bâtiments principaux; finalement, nous nous trouvons à accélérer la ségrégation des prisonniers.

De cette façon, comme l'a encore fait remarquer M. Fulton, chaque camp formera un tout autonome dont la fonction sera de pourvoir la main d'oeuvre nécessaire aux travaux de ferme et autres services autour du pénitencier.

Jusqu'à présent, seuls les prisonniers considérés comme risque minimum peuvent travailler à la ferme. Néanmoins, chaque soir ils doivent rentrer au pénitencier où ils se mêlent aux détenus qui doivent demeurer à l'intérieur des murs pour cause de sécurité.

Ceci, a dit M. Fulton, "produit deux inconvénients d'importance. Tout d'abord les détenus dits de sécurité minimum se mêlent dans leur logement et leur récréation à ceux dits de sécurité maximum. En second lieu, la nécessité d'une circulation quotidienne entre la ferme et le pénitencier."

Les contrats de construction ont déjà été ou seront incessamment octroyés. Chaque camp logera une centaine de détenus. Ils seront minutieusement choisis en tenant compte de leur caractère, leur attitude générale et, si possible, leur désir d'étendre leurs connaissances agricoles.

M. Fulton a fait remarquer qu'il s'agit là de la plus récente étape dans les cadres du nouveau programme sur les pénitenciers. Ce programme, commencé l'an dernier, met l'emphase sur la ségrégation des détenus afin d'améliorer leurs chances de réforme et de leur procurer un meilleur entraînement.

(PC) — La première grande ligne de transmission électrique de l'Iran relie le port pétrolier d'Abadan à Ahwaz, capitale provinciale.



VOYAGE AUX PAYS DE L'EUROPE DE L'EST
La TCHECOSLOVAQUIE — PRAGUE et le souvenir des ROIS DE BOHEME — La POLOGNE avec VARSOVIE et l'évocation de Chopin.
L'U.R.S.S. avec MOSCOU et LENINGRAD. Retour par la FINLANDE : Séjour à Helsinki et le DANEMARK : visite de COPENHAGUE.
Départ de Montréal le 24 août, par AIR CANADA
22 jours — 7 pays — $1,206.60
VOYAGES HONE
1460, avenue Union, Montréal 2 — VI. 5-8221

APPROUVÉ PAR CHRYSLER
DÉPENDABLE AUTOS USAGÉS CAMIONS USAGÉS
CONCESSIONNAIRE AUTORISÉ
NOUS MANQUONS D'ESPACE !
Plus de 100 AUTOS ET CAMIONS USAGES DOIVENT ETRE VENDUS
Formidables réductions
DIFFERENTES MARQUES ET MODELES de 1952 à 1960
SPECIAUX DE 5 JOURS

AUSTIN '56 Sedan, modèle A90	$695	DODGE '56 Sedan Royal	$1095
BUICK '58 4 portes Hardtop Special	$1695	IMPERIAL '58 Sedan LeBaron	$3595
CHRYSLER '55 Sedan Windsor	$795	MERCURY '58 4 portes Parklane, hard-top	$2095
CHRYSLER '57 Sedan Windsor	$1395	OLDSMOBILE '58 Sedan, modèle 88	$1895
DE SOTO '56 Sedan Fireflite	$1095	PLYMOUTH '57 Club sedan, 8 cyl.	$995
DE SOTO '58 Sedan Firedome	$1695	VAUXHALL '59 Sedan, 4 cyl.	$1295
DODGE '55 Club Sedan Crusader 6	$595	DODGE '56 carrosserie Bell Telephone	$575
FARGO '56 Demi-tonne châssis et cab	$675		

GARANTIE 15 MOIS "ANALYSED"
Modern Motor Sales Ltd.
1924 — 37 ans de service indéfectible — 1961
IMPERIAL — CHRYSLER — DODGE — VALIANT — SIMCA CAMIONS DODGE ET SIMCA
1400 ouest, rue DORCHESTER UN. 6-7881
Ouvert le soir
UN VASTE TERRAIN DE STATIONNEMENT A VOTRE DISPOSITION A COTE DE NOS SALLES DE MONTRE

Cliniques de la C.-Rouge

Voici l'horaire des cliniques de donneurs de sang de la Croix-Rouge pour la semaine débutant lundi, le 24 :

Lundi 24 : East Angus, salle paroissiale, rue St-Jacques, 2 h. 30 à 5 h. 30, 6 h. 30 à 10 h.

Northern Electric Company Limited, 8400 Boul. Décarie, Ville Mont-Royal, 2 h. à 4 h. 30.

Mardi 25 : MacDonald Tobacco Inc., 2455 est, rue Ontario, 9 h. à midi, 1 h. 30 à 4 h. 30.

Sherbrooke : Manège Militaire, 2 h. à 10 h.

Mercredi 26 : Montreal Children's Hospital, 2300 rue Tupper, 10 h. à 5 h.

Sherbrooke : Manège Militaire, 2 h. à 10 h.

Jeudi 27 : Hôpital des Vétérans de la Reine Marie, 4665 Chemin de la Reine Marie, 9 h. à 11 h. 45, 1 h. 30 à 5 h. 15.

Sherbrooke : Manège Militaire, 2 h. à 10 h.

Vendredi 28 : Continental Paper Products Ltd., et Hygrade Containers Ltd., 15400 est, rue Sherbrooke, 1 h. à 5 h.

Lennoxville : Salle Gertrude Scott, rue Church, 2 h. 30 à 5 h. 30, 7 h. à 9 h.

La Croix-Rouge doit recueillir 3,000 chopines de sang chaque semaine. Le centre permanent, 2180 ouest, rue Dorchester est ouvert du lundi au jeudi, de 9 h. à 8 h. 30 du soir et jusqu'à 5 h. 30 de l'après-midi le vendredi.

Donneurs de sang au Montreal Children's Hospital le 26 avril

Les dames auxiliaires du Montreal Children's Hospital organisent encore cette année une clinique de donneurs de sang à cette institution.
le mercredi, 26 avril, sera tenue au gymnase du 2e étage de l'hôpital, de 10 h. a.m. à 5 h. p.m.

VOTRE HOROSCOPE

à partir de minuit ce soir

LES PERSONNES NEES LE 23 ET LE 24 AVRIL : Les enfants nés ces jours ont le coeur et la raison très harmonieusement équilibrés et ils savent apprécier avec beaucoup de subtilité les satisfactions de l'existence, surtout si elles sont intellectuellement ou sentimentalement raffinées. Ils doivent toutefois se méfier d'une certaine tendance aux extravagances.

Le Bélier (du 21 mars au 19 avril) — Dans le domaine du coeur, il n'y aura aucun repos aujourd'hui. Vous passerez tour à tour du pessimisme le plus noir à l'optimisme le plus exaltant. Au vrai, vos sentiments et ceux de l'être aimé ne sont pas en cause. Ce sont vos nerfs qui vous jouent de vilains tours.

Le Taureau (du 20 avril au 20 mai) — Suivez les impulsions de votre coeur et répondez mieux aux désirs de l'être aimé. Journée favorable aux amitiés nouvelles. Vous ne ferez aucunement fausse route en suivant les conseils d'une personne plutôt grisonnante. Prochaine organisation sociale.

Les Gémeaux (du 21 mai au 21 juin) — Il y en a qui portent un masque autour de vous. Même si on aime sa famille, on ne doit pas se laisser exploiter. Une personne brune se plaint de votre froideur. Journée fertile en émotions à la suite de plusieurs appels au téléphone.

Le Cancer (du 22 juin au 21 juillet) — Vous aurez l'occasion de rencontrer un être qui vous plait. Une sortie vous sera habilement offerte, mais vous risquez gros. Il faut plus de tolérance si vous voulez améliorer vos relations avec les camarades. Aucune tansaction importante n'est prévue en ce jour.

Le Lion (du 22 juillet au 21 août) — Vous mènerez à bien une opération financière qui risquait de tourner à votre désavantage. Ce succès compensera pour vos déceptions de coeur, qui seront particulièrement vives. Vous vous rendrez compte aussi que cette douleur vous préserve de plus grands malheurs à venir.

La Vierge (du 22 août au 22 sept.) — Certains appuis n'auront pas toute l'utilité voulue dans une affaire où les sentiments commandent plus que le jugement objectif. Ne mêlez pas un intime à vos intérêts professionnels, des conflits s'ensuivraient. Ne négligez pas votre courrier.

La Balance (du 23 sept. au 22 oct.) — Ne vous laissez pas faire par des personnes mieux placées que vous, mais qui ont moins de valeur. Une mésentente passagère surgira avec une relation récente. Vous êtes en mesure de faire vos preuves dans un domaine assez nouveau pour vous; les résultats seront excellents.

Le Scorpion (du 23 oct. au 21 nov.) — Les charges qui vous incombent vous sembleront aujourd'hui plus ennuyeuses et vous aurez l'impression de manquer de liberté. Sachez voir plus loin et agissez pour votre avenir. Une meilleure entente naîtra avec les intimes. Confiez-vous à des amis sûrs.

Le Sagittaire (du 22 nov au 21 déc.) — Dans les sentiments, votre impression d'abandon ne sera que très passagère. Evitez de lire assidûment les livres et les articles traitant de questions médicales, vous croiriez ressentir les symptômes de toutes les maladies qui y sont si soigneusement décrites.

Le Capricorne (du 22 déc. au 20 jan.) — Vous ferez vraisemblablement la rencontre d'une personne qui vous sera utile dans vos relations mondaines. Un dévouement sincère vous amènera à reviser votre conduite à l'égard d'un intime. La réalisation d'un projet qui vous tient à coeur est en mesure de s'accomplir.

Le Verseau (du 21 jan. au 19 fév.) — Sur le terrain du flirt, vous éveillerez une curiosité qui ne vous déplaira pas. Ne froissez pas la susceptibilité d'une personne qui prête une grande importance à vos moindres faits et gestes. Favorisez des rencontres agréables entre vos meilleurs amis.

Les Poissons (du 20 fév. au 20 mars) — Ne discutez pas avec les personnes que vous savez être de mauvaise foi; cela vous causera inutilement de l'irritation. Sachez garder votre sang-froid. Un ami rieur et un peu poète vous mettra de bonne humeur. Harmonie dans les rapports du coeur.

Votre médecin vous parle...

(Rédigé sous les auspices du Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec)

Rhumatisme articulaire aigu

Dr Roméo BOUCHER, M.D.

Mettons les choses au point. Il existe toutes sortes de rhumatisme avec un tableau clinique différent, avec des complications diverses et des causes qui ne sont pas les mêmes. La maladie dont nous allons parler aujourd'hui n'a rien à voir avec l'arthrose, certaines manifestations des articulations au cours de maladies infectieuses déterminées (dysentérie bacillaire, tuberculose, érythème noueux) ou de certaines maladies dites du collagène, au sujet desquelles nous ferons une chronique prochainement en expliquant ce que veut dire ce mot : collagène.

Le rhumatisme articulaire aigu est tout autre chose. C'est une maladie fréquente, d'évolution prolongée avec des poussées aiguës successives et qui peut être grave par suite de ses localisations, dont celles du coeur sont le plus à craindre. Elle peut être grave également à cause de sa tendance évolutive et de ses récurrences fréquentes. Comment se présente-t-elle ?

Un jeune homme de 15 à 20 ans, depuis quelque temps (une à 3 semaines) ne se sent pas bien. Il se sent des malaises divers : des courbatures tenaces, fait un peu de diarrhée. En l'interrogeant on apprend qu'il vient de terminer un mal de gorge. Puis tout à coup il se sent des douleurs un peu partout dans les articulations, douleurs dont la violence voltige d'une jointure à l'autre, surtout dans les grosses articulations. Donc le caractère de ces douleurs est d'être mobiles et fugaces. Par contre, les articulations sont chaudes, la peau est gonflée et luisante, rouge lilas, avec une série de petits vaisseaux qui la parcourent et qu'on distingue très bien (circulation collatérale), la fièvre monte brusquement à 104° et chaque fois qu'une nouvelle articulation se prend, il y a concurremment un clocher de fièvre. Le malade est couvert de sueurs, vomit et urine peu.

Déjà à ce moment, et sans même demander certaines analyses biologiques, le médecin est prévenu: c'est le rhumatisme articulaire aigu. C'est alors que toute son attention se porte sur le problème de l'évolution, le plus important de tous à cause de la fréquence des complications. Et j'attire tout de suite l'attention sur la nécessité de ne pas attendre et de faire venir son médecin de famille le plus précocement possible. Car il n'y a pas que la manifestation articulaire à surveiller, mais aussi, et rigoureusement, les signes généraux et biologiques. Certains de ces derniers demandent deux fois la semaine un contrôle parfait, de même que le moindre décalage thermique peut mettre sur la voie d'une complication possible.

Et puis il y a l'examen électrique du coeur qu'il faut souvent répéter tous les jours pour en saisir les moindres anomalies qui ont le caractère d'être elles aussi très fugaces. Somme toute, la surveillance d'une crise de rhumatisme polyarticulaire aigu est faite de l'appréciation de tous les éléments cliniques possibles et d'une délicatesse dans l'interprétation, je dois dire: de tous les instants. D'autant plus que les formes de la maladie peuvent être frustes ou atypiques. Sévères, il n'y a pas d'hésitation possible; frustes, on ne doit pas oublier qu'elles font courir les mêmes dangers; atypiques, elles rendent le diagnostic plus difficile. Mais, pour les unes comme pour les autres, il faut se méfier des complications.

Des complications cardiaques surtout, si fréquentes et si redoutables, capables de laisser un enfant infirme pour la vie. Et quand je parle d'infirme, cela veut dire une infirmité acquise du coeur, conséquences immédiate de la maladie. Il y a dans le coeur lui-même des valvules qui sont très souvent touchées par le rhumatisme, c'est l'endocardite, commune et si fréquente. Parfois, c'est le muscle cardiaque lui-même qui est atteint pour donner une myocardite et, d'autres fois, l'enveloppe du coeur, c'est la péricardite. Il ne faut pas penser que ce soit le coeur seulement qui subisse l'atteinte des complications. Plus rares, il y a aussi les localisations à la plèvre et aux poumons, à la peau, au cerveau. Le tableau est vraiment sombre si plusieurs complications s'installent en même temps.

Plus le diagnostic est précoce, plus le traitement hormonal (Cortisone A.C.T.H.) peut prévenir les complications surtout cardiaques. Mais une fois le traitement insallé et la maladie jugulée, il ne faut pas croire que le rôle du médecin soit terminée. Pendant trois mois au moins — et ce peut être plus long si la crise a été très forte — il doit exercer une surveillance constante sur le repos de son malade. Cette forme aiguë du rhumatisme est un genre de feu qui couve sous la cendre, qui peut se réveiller à la moindre occasion. C'est pourquoi tout signe biologique doit disparaître complètement et depuis quelque temps avant de prononcer le mot de guérison. Il peut y avoir des rechutes. Elles ne sont pas rares et, si complications il y a, les traiter et jusqu'à fixation définitive de toute lésion ou jusqu'à son éradication.

L'enfant surtout qui a été en butte à la maladie rhumatismale est à surveiller et la moindre infection peut être le tremplin pour une nouvelle poussée. Voilà ce qu'il faut savoir en général du rhumatisme articulaire aigu. C'est une maladie pas comme les autres, bien connue aujourd'hui et qu'on peut assez bien juguler si la collaboration entre le médecin et la famille du jeune malade est bien comprise.

Ce soir à CKAC

Début de la série "Festivals de la musique du monde"

Durant la saison estivale, CKAC présentera à son auditoire une série de concerts qui seront entendus le samedi soir, de 8 h. 30 à 10 h. sous le titre "Festivals de la musique du monde". Au cours de cette série d'émissions, les mélomanes auront l'occasion d'écouter les grandes oeuvres du répertoire de la musique symbolique interprétées par les orchestres les mieux connus et les plus réputés au monde.

La première émission de cette série des festivals sera entendue ce soir, à l'antenne de CKAC, alors qu'on aura l'occasion d'entendre le grand orchestre de concert d'Amsterdam, qui sera dirigé par George Szell, à titre de chef d'orchestre de concert d'Amsterdam et chef attitré de l'Orchestre symphonique de Cleveland.

Le programme est composé des oeuvres suivantes : De Richard Wagner, le Prélude de "Die Meistersinger". On écoutera ensuite la Symphonie No 4 en ré mineur de Schumann et, en dernier lieu le pianiste virtuose Leon Fleisher exécutera le second concerto pour piano, de Brahms.

Alors qu'aux Etats-Unis et au Canada on aura le privilège d'écouter ce premier concert de la série "Festivals de la musique du monde", le grand Orchestre de concert d'Amsterdam se trouve présentement en territoire américain effectuant une tournée des principales villes des Etats du Michigan et de l'Ohio. L'Orchestre d'Amsterdam est composé de 106 musiciens.

Au cours de cette nouvelle série qui débute à l'antenne de CKAC, on présentera la diffusion des festivals qui auront lieu en Hollande, en Italie, en Norvège, en Autriche, en France, en Allemagne, ainsi qu'en d'autres pays.

La société Columbia est responsable de la réalisation et de la radiodiffusion des principaux festivals qui ont lieu chaque année à travers le monde. Le vaste auditoire de l'Amérique du Nord peut jouir de ces concerts d'été par l'intermédiaire du réseau des stations radiophoniques affiliées à CBS. Dans la région métropolitaine, le poste CKAC est la seule station de langue française qui diffusera la série "Festivals de la musique du monde".

CE SOIR
7 h. 45 P.M.
CBFT
CANAL 2
VOYEZ ET ENTENDEZ
J.-Rodrigue Bourdages
M.P.
LAVAL
•
Lucien Grenier
M.P.
BONAVENTURE
•
Dr. Perreault Larue
M.P.
SAGUENAY
à l'émission
"Les Affaires de l'Etat"
Le Parti Progressiste-Conservateur

Cent pieds carrés

D'après les normes de construction établies en vertu de la Loi nationale sur l'habitation, l'aire minimum des chambres autres que la chambre principale est de 80 pieds carrés, ce qui représente une chambre de 8 pieds sur 10 pieds. Le mobilier essentiel occupera 34 pieds carrés. Une chambre d'environ 100 pieds carrés est donc d'une grandeur désirable.

CFTM-TV 10

SAMEDI 22 AVRIL:

5 h. 00 — HOW DO YOU DO BAPTISTE ?
leçon d'anglais avec Paul Bournival et Michel Duclos.

7 h. 30 — DENTELLES
hommage à une femme de chez nous, suivi d'une leçon de charme par Mme Mona Brown et d'un cours d'étiquette par Pierrette Champoux.

8 h. 30 — CINEMA DU SAMEDI
"Les intrigantes", film policier d'Henri Decoin avec Raymond Rouleau, Jeanne Moreau et Raymond Pellegrin.

10 h. 00 — 10 SUR 10
avec les animateurs Jean Duceppe et Réal Giguère.

DIMANCHE 23 AVRIL:

4 h. 00 — LE COMMONWEALTH
"Dix jours qui ébranlèrent le Commonwealth".

5 h. 00 — DEPART AU 10
émission sur les voyages avec André Malavoy.

7 h. 00 — MA PREMIERE CHANCE
la découverte de talents nouveaux. Animateurs: Lionel Daunais. Chef d'orchestre: Bix Bélair.

7 h. 30 — EN CINEMATHEQUE
"Le pays d'où je viens", film de 1956. Une fantaisie musicale de Marcel Carné avec Gilbert Bécaud, Françoise Arnoul, Madeleine Lebeau et Claude Brasseur.

ON NE CHANGE GUERE



À LA TV

2 — CBFT : Montréal
3 — WCAX : Burlington
4 — CFCM : Québec
5 — WPTZ : Plattsburgh
6 — CBMT : Montréal
7 — CHLT : Sherbrooke
8 — CJSS : Cornwall
10 — CFTM : Montréal
12 — CFCF : Montréal

SAMEDI

9:00 A.M.
2,4: Musique
9:30 A.M.
3: Capt. Kangaroo
9:45 A.M.
5: Christian Science
10:00 A.M.
2,4,7: Fon-Fon
5: Shari Lewis Show
10:30 A.M.
3: Mighty Mouse
5: King Leonardo
11:00 A.M.
2,4,7: Le Professeur Calculus
3: Magic Land
5: Fury
11:30 A.M.
2,4,7: Coucou
3: Roy Rogers
5: Lone Ranger
MIDI
2, 4 : Vacances d'une caméra
3: Sky King
5: True Story
7: Aujourd'hui
12:15 P.M.
7: Première Edition
12:30 P.M.
2, 7 : Le Golf et ses étoiles
3: T.B.A.
4: Musique
5: Detective's Diary
1:00 P.M.
3: TV University
5: Lazy L. Ranch
6: Youth Special
1:25 P.M.
4: Vie de l'Eglise
1:30 P.M.
2,4,7 : Magazine international
3: Inside Sports
5: A communiquer
1:55 P.M.
3: Baseball
2:00 P.M.
2,4,7: Domino
5,6,8: Baseball
3:00 P.M.
2,4,7: Images en tête
3:55 P.M.
12: Meditation
4:00 P.M.
12: Film
4:30 P.M.
3: Wrestling
5: Horse Race
12: Like young
4:38 P.M.
10: Nouvelles
4:45 P.M.
10: Ciné-Revue
5:00 P.M.
2,4,5,7: Walt Disney
3: T.B.A.
6: Sea Road to Halifax
8: CBC Outside Broadcast
10: How Do you Do Baptiste ?
5:30 P.M.
3: Dance Date
6: Bugs Bunny
8: Cartoons
10: Si c'était à refaire
12: 10 Pin Bowling
6:00 P.M.
2: Télé '61
3, 5: News, Weather
4: Court métrage
6: Speaking French
7: Troubadours
8 : Sheriff of Cochise
10: Match-éclair
6:15 P.M.
2: Nouvelles sportives
3: 46th General Assembly
5: Quickie Theatre
7: Fédération des Syndicats
6:25 P.M.
2: Ce soir
6:30 P.M.
2: Histoire à suivre
3: Hour of Stars
4,7: Nouvelles
5: Hawaiian Eye
6: Mr. Fix-It
8: News
10: Nouvelles
12: Mr. Adams and Eve
6:40 P.M.
8 : Popeye Theater
6:45 P.M.
2: Téléjournal
4: Ciné-feuilleton
6: CBC News
7: Nouvelles sportives
10: Sports, météo
7:00 P.M.
2: Orientation
4: Nouvelles sportives
6,8: Dennis The Menace
7: Soirées Canadiennes
10: Monsieur Bricole
12: The Last City of the Incas
7:15 P.M.
4 Frontières
10: Ciné-Roman
7:30 P.M.
2: Cinéfeuilleton
3: Perry Mason
5: Bonanza
6: Red River Jamboree
7: Chasse aux images
8: Andy Griffith Show
10: Dentelles
12: Route 66
7:45 P.M.
2,4,7: Les Affaires de l'Etat
8:00 P.M.
2: Le Club des autographes
4: Avec Yves Christian
6: Aquanauts
7: Mot à Mot
8: OK. Jamboree
10: Chez Isidore
8:15 P.M.
4: Court métrage
8:30 P.M.
2,4,7: "Guerriers dans l'ombre"
3: Checkmate
5: The Tall Man
8: T.B.A.
10: "Les Intrigantes"
12: Wagon Train
9:00 P.M.
5: Lawrence Welk Show
6: Feature Film
8: Movie
9:30 P.M.
3: Have Gun, Will Travel
12: Four To Go !
10:00 P.M.
2,4,7: Où chante l'alouette ?
3: Gunsmoke
5: Boxing
10: Dix sur dix
12: Mike Hammer
10:15 P.M.
2,4,7: Mes chansons
10:30 P.M.
2: Destination danger
3: Case of Dangerous Robin
4: Télépolicier
6,8: Juliette
7: Avec Yves Christian
12: Pulse
10:45 P.M.
5: Make That Spare
7: Revue sportive
10: Nouvelles
11:00 P.M.
2,4,7: Téléjournal
3,6,8: News
5: "Fifty Roads to Town"
10: Sports, météo
12: Playboy's Penthouse
11:10 P.M.
6: Sports Final
8: "Chain Lightning"
11:15 P.M.
2,4,7: Nouvelles sportives
3: "Lady in the Lake"
6: Manhunt
10: "Une jeune fille savait"
11:22 P.M.
2: "L'Honorable Angélina"
4: Cinéma
7: "Les fiancés de Rome"
11:45 P.M.
6: "Dance Little Lady"
12:00 A.M.
12: "Son of Dracula"
1:30 A.M.
12: News, Sports Meditation

DIMANCHE

7:30 A.M.
3 : Christophers
7 : Messe
9:45 A.M.
2,4: Musique
3 : Christian Science
10:00 A.M.
3: Lamp Unto My Feet
10:10 A.M.
4: Vie de l'Eglise
10:15 A.M.
2,4 : Messe
10:30 A.M.
3: Look up and Live
10:45 A.M.
7 : Sacred Heart
11:00 A.M.
2,4,7: Signes de vie
3: U.N. in action
6: Church Service
11:30 A.M.
2,4: A vous Paris
3: Camera 3
7: Documentaire
11:55 A.M.
12: Meditation
MIDI
3: Washington Conversation
6: Film
7: Dieu est amour
12: "Honeymoon in Rome"
12:15 P.M.
8: Sacred Heart
12:30 P.M.
2,4: Regards sur la ville
3: Accent
6: U.N. Review
7: Actualité de la semaine
8: This is the Life
12:45 P.M.
3: CBS News
7 : L'Editorial
1:00 P.M.
2,4,7 : Opinions
3: Pioneers in Progress
6 : Good Life Theater
8: People's Court
1:15 P.M.
5: Sunday Cinema
1:30 P.M.
2,4,7: Les travaux et les jours
5 : Oral Roberts
6,8 : Country Calendar
12: Forum
1:55 P.M.
3: Baseball
2:00 P.M.
2: Les apprentis
4: Théâtre familial
5: Sunday Matinee
6 : Junior Magazine
7: Tout connaitre
8: "Shine on Harvest Moon"
12: The Things We See
2:30 P.M.
2: Les idées en marche
5: Baseball
7: Le courrier de...
12: "Bells of St. Trinians"
3:00 P.M.
2,7: Concert
6: My Sister Eileen
3:30 P.M.
4: Court Métrage
6: Silents Please
3:45 P.M.
4: Perspectives Evangéliques
10: Nouv., Le conseil des syndicats nationaux
4:00 P.M.
2,4,7 : L'Heure des quilles
6: 20th Century
8: Film Feature
10: Hiver Variétés
12: World Championship Golf
4:30 P.M.
6: Direction in Music
8: CBC Sunday Music Show
10: En ce temps-ci
5:00 P.M.
2,4,7 : La bonne nouvelle
3: Amateur Hour
5: Celebrity Golf
6,8: CBC News
Magazine
10: Départ au 10
12: Championship Bridge
5:30 P.M.
2: Aux frontières de la science
3 : G.E. Quiz Bowl
4: Le monde du travail
5: Chet Huntley
6: The Nature of Things
7 : Jamboree
8: "Fort Yuma"
10: Safari
12: The Buccaneers
5:45 P.M.
4: Ralliement des Créditistes
6:00 P.M.
2,7: Caméra 61'
3 : I Love Lucy
4: Parade des animaux
5: The Asphault Jungle
6 : Walt Disney
10: Le moulin à vent
12: Leave it to Beaver
6:15 P.M.
4: Fantôme de Zoro
6:30 P.M.
2,4,7 : Robin des Bois
3 : 20th Century
10: Nouvelles, sports
12: Interpol Calling
6:50 P.M.
10: Autour du monde
7:00 P.M.
2,4,7: Papa a raison
3 : Lassie
5: 77 Sunset Strip
6,8: National Velvet
10: Première chance
12: Twenty Questions
7:30 P.M.
2,4,7: Pays et merveilles
3 : Dennis the Menace
6,8: The World of Music
10: "Le pays d'où je viens"
12: Maverick
8:00 P.M.
2,4,7: Music-Hall
3,6,8: Ed Sullivan
5: National Velvet
8:30 P.M.
5: Tab Hunter Show
12: The Third Man
9:00 P.M.
2,4,7: Passe d'armes
3: G. E. Theater
5: Dinah Shore
6,8: G.M. Presents
10: Studio 10
12: Little White Lie
9:30 P.M.
2,4,7: Théâtre du dimanche
3 : Jack Benny
12: The Real McCoys
10:00 P.M.
3 : Candid Camera
5: Loretta Young Show
6: Background
8 : Lock Up
12: Trackdown
10:30 P.M.
2,4,7: Tribune libre
3 : What's My Line
5: This is your Life
6: Fighting Words
8 : Mike Hammer
12: Dateline
10:45 P.M.
10: Nouvelles
11:00 P.M.
2,4,7: Téléjournal
3,6,8 : News
10: Sports, météo
12: "Galvanized Yankee"
11:10 P.M.
2,4,7: Sport-éclair
11:15 P.M.
3: "Photo Finish"
6,8 : Sports Final
11:20 P.M.
6: "The Choice"
11:30 P.M.
2: Courrier du cinéma
7: "Burna Convay" Meditation
12:30 A.M.
12: News, Sports

LUNDI

CBFT Canal 2

P.M.
1:00—Musique
1:55—Téléjournal
2:00—Long métrage: "Les Contes d'Hoffmann"
3:30—Bonjour madame
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprise
5:00—Le courrier du Roy
5:30—Opération mystère
6:00—Edition métropolitaine
6:15—Nouvelles sportives
6:25—Ce soir
6:30—Histoire à suivre
6:45—Téléjournal
7:00—Les uns, les autres
7:30—Ciné-feuilleton
7:45—Télé-disques
8:00—Les Belles Histoires des pays d'en haut
8:30—La Poule aux oeufs d'or
9:00—La pension Velder
9:30—Reportage
10:00—Histoire d'amour

CFCM — Canal 4

P.M.
12:50—Vie de l'Eglise
12:55—Nouvelles
1:10—Parlons sport
1:15—Siège réservé
2:45—Fémini-thé
3:00—La Jardinière
3:30—Bonjour Madame
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprise
5:00—Le courrier du Roy
5:30—Capitaine Tombola
6:00—Manchettes Int.
6:05—Sport revue
6:20—Court métrage
6:24—10 minutes de vérité
6:35—Nouvelles
6:45—Cinéfeuilleton
7:00—Nouvelles sportives
7:15—Panorama
7:30—Misez juste
8:00—Les belles histoires
8:30—La poule aux oeufs d'or
9:00—La pension Velder
9:30—Destination danger
10:00—Histoire d'amour

CHLT — Canal 7

A.M.
11:00—L'heure de Pierrot
P.M.
12:00—L'Espagnol télévisé
12:35—CBC News
12:45—Première édition
1:00—Pot Pourri Féminin
2:00—Long métrage : "Ma tante Dictateur"
3:30—Bonjour Madame
4:00—Cinéfeuilleton
4:15—Be My Guest
4:30—La boîte à surprise
5:00—Le courrier du Roy
5:30—Man without a Gun
6:00—Melody Ranch
6:30—Nouv. — Sports
7:00—Disqu'O Vision
7:30—Ralliement des Créditistes
7:45—Par le trou de la serrure
8:00—Les belles histoires
8:30—La Poule aux oeufs d'or
9:00—La Pension Velder
9:30—Destination danger
10:00—Histoire d'amour

CFTM — Canal 10

P.M.
4:07—Nouvelles
4:15—Ciné-Revue
4:30—Soie et Coton
5:00—Nouvelles
5:05—La Boutique de Monsieur Nicola
5:30—Les P'tits Bonshommes
6:00—Télé-Métro
6:25—Météogramme
6:30—Nouvelles
6:45—Sport-Images
6:55—Sur le bout du banc
7:00—Monsieur Truc
7:15—Ciné-Roman
7:30—Ma femme et moi
7:45—Croisière
8:00—Adam et Eve
8:30—Les Naufragés
9:30—Télé-policier
10:00—En votre âme et conscience

RADIO

AU CADRAN AM : CKAC 730 ; CBF 690 ; CBM 940 ; CFCF 600 ; CJAD 800 ; CKVL 850 ; CKGM 980 ; CJMS 1280

AU CADRAN FM : CKVL-FM 96.9 mc. ; CBF-FM 95.1 mc. ; CBM-FM 100.7 mc. ; CFCF-FM 106.2 mc.

SAMEDI

1:00 P.M.
CKAC—Nouvelles
CBF—Nouv. — Intermède
CKVL—Hit Parade
CKVL-FM—Concert tzigane
CJMS—Nouv., S. Bélair
CBM—News
CKGM—Favourites
CJAD—News, V. Randolph
CFCF—News, Saturday Show
1.15 P.M.
CKAC—Hit Parade
CBF—Musique des Pays-Bas
CKGM—Editorial
CBM—Newsicale
1:30 P.M.
CKVL-FM—Tour du monde en musique
CBF—Rythmes de Paris
CJMS—Nouvelles
CBM—Jazz Series
CKGM—News
CBM-FM—Rythmes de Paris
1:45 P.M.
CKVL—Nouvelles
CJMS—S. Bélair
CKGM—Feature
2:00 P.M.
CKAC—Nouv. — Palmarès
CBF—L'heure de l'opéra
CKVL—Hit Parade
CKVL-FM—Récital de la Jeunesse
CJMS—Nouv. — G. Hérard
CBM-FM—Du pays de France
CFCF—Saturday Show
CKGM—News
CBM—Saturday Serenade
CJAD—News, V. Randolph
2:15 P.M.
CKGM—Housewives Pops
2:30 P.M.
CKVL-FM—Orchestre Philharmonique
CKGM—News, Feature
CBM—Of All Things
3:00 P.M.
CKAC—Nouv. — Jazz
CJMS—Nouv., G. Hérard, Club des ménagères
CFCF—Gerry Herbert
CKGM—News, Golden Music
CJAD—News, Hi-Fi Club
CBM—Dankworth Downbeat
3:30 P.M.
CJMS—Nouv. — Dame de coeur
CKGM—News — Feature
CBM—Saturday Date
4:00 P.M.
CKAC—Nouv., Evénements sociaux
CKVL-FM—Musique de Russie
CJMS—Nouv., Dame de coeur
CJAD—News, M. Stephens
CKGM—Hit Music — Feature
CFCF—Saturday Show
4:30 P.M.
CKAC—Radio Sacré-Coeur
CKVL-FM—Musique de ballet
CKGM—News — Editorial
4:45 P.M.
CKAC—Musique espagnole
5:00 P.M.
CKAC—Nouv. — Fin d'après-midi
CKVL-FM—Sérénade
CKGM—News — Pops
CBM-FM—Les classiques italiens
CJMS—Nouvelles, Léo Lebel
CJAD—News, M. Stephens
5.30 P.M.
CKVL-FM—Musique de scène
CKGM—News
CBM—Cue for a Combo
5:45 P.M.
CJMS—Serge Bélair
6:00 P.M.
CKAC—Nouv. — Musique
CBF—Radio-Journal
CKVL-FM—Accordéon virtuose
CJMS—Angélus, Nouvelles, Serge Bélair
CBM—News, Political commentary
CFCF—G. Herbert
CBM-FM—Résumé, News
CJAD—News, Sports
6:15 P.M.
CBF—La langue bien pendue
CJMS—Editorial
CKGM—Feature
CBM—Curtain Time
CBM-FM—Divertimento
CJAD—Ralph Kirchen
6:30 P.M.
CKAC—Monde ce soir
CKVL-FM—Voix célèbres
CBF—Orchestre de chambre
CJMS—Nouvelles, S. Bélair
CBM-FM—Orchestre de chambre
CFCF—Sportsreel
CKGM—News — Feature
CBM—At The U.N.
6:40 P.M.
CKAC—Commentaires
6:45 P.M.
CKAC—On veut savoir
CJMS—Gagnante Club ménagères
CBM—British Weeklies
CFCF—Saturday Show
7:00 P.M.
CKAC—Le Rosaire
CBF—Ballades du temps précieux
CKVL-FM—Musique d'Espagne
CJMS—Nouv. — Club Hi-Fi
CBM—International Concert
CFCF—G. Herbert
CBM-FM—Jazz européen
CJAD—News — Italian Festival
CKGM—News — Pops
7:15 P.M.
CKAC—Valses et chansons
CKAC—Orgue populaire
CBF—Revue de la semaine
CKVL-FM—Ouvertures
CJMS—Nouvelles — C. Dumont
CKGM—News — Feature
CBM-FM—Mes héros musicaux favoris
CJAD—Continental Concert
7:45 P.M.
CKAC—Musique militaire
CJMS — Nouvelles sportives
8:00 P.M.
CKAC—Nouv., Galetés musicales
CBF—A communiquer
CKVL-FM—Arthur Fiedler
CJMS—Nouvelles — Montréal ce soir
CKVL—Parade des Orchestres
CKGM—News — Bob Washington
CJAD—News, Sports, — Ralph Kirchen
CBM—Touch of Greasepaint
CFCF—Saturday Show
8:30 P.M.
CKAC—Pre-world Music Festival
CBF—Kiosque à musique
CKVL-FM—Voix connues
CKGM—News — Feature
CBM—Reminiscing in tempo
CKVL—Nouvelles
CJMS—C. Dumont
9:00 P.M.
CBF—Opérette
CKVL-FM—Musique de Vienne
CJMS—Nouv., Les échos de ma ville
CKVL—Parade des Orchestres
CKGM—News, Editorial
CBM-FM—Opéra Théâtre
CBF—Artistes invités
CJAD—Ralph Kirchen
1:00 P.M.
CKAC—Nouv. — Les Arts
CBF—Radio-Journal
CKVL—Grand'route
CKVL-FM—Musique d'Allemagne
CBM—Children's Magazine
CKGM—News
CJAD—News-Catholic Hour
CBM-FM—Oeuvre d'orgue de Bach
CJMS—Nouvelles, S. Bélair
CFCF—News, Startime
1:15 P.M.
CKAC—Petit concert
CBF—Regards sur le Canada français
CKGM—Great Music
1:30 P.M.
CKAC—Te souviens-tu ?
CBF—Petit concert
CKVL—L'Histoire de Dieu
CKGM—News Feature
CJMS—Nouvelles
CBM-FM—Petit concert
CJAD—Concert
1:45 P.M.
CJMS—S. Bélair
2:00 P.M.
CKAC—Nouvelles, Balade en province
CBF—Petit ensemble vocal
CJMS—Nouv., Gilbert Hérard, Club des ménagères
CKVL-FM—Orchestre de Philadelphie
CKVL—Grand'route
CBM-FM—Le Beau Danube bleu
CFCF—Startime
CKGM—News, Weather
CBM—News, Capital Report
2:30 P.M.
CBF—Images du Canada
CJMS—Dame de coeur
CKGM—News
CBM—Religious Period
3:00 P.M.
CKAC, Nouvelles, Balade en province
CBF—Orchestre de Radio-Canada
CKVL-FM—Musique classique
CBM-FM—London calling Canada
CKGM—News, Synday Pops
CFCF—Startime
CJAD—News, Ralph Kirchen
CBM—Concert
3:30 P.M.
CJMS—Nouvelles, Dame de coeur
CKVL-FM—Les grands artistes du vingtième siècle
CKGM—News, Feature
4:00 P.M.
CKAC—Nouv., Balade en province
CKVL-FM—Classiques sur demande
CKGM—Hit Music Feature
CJMS—Nouv. — Dame de coeur
CJAD—News — Ralph Kirchen
4:30 P.M.
CBF—Tour des capitales
CKGM—News
CFCF—Christian Frontiers
CBM—Critically Speaking
5:00 P.M.
CKAC—Nouvelles, Musique-O-Volant
CKVL-FM—Tour de Valse
CBF—Chansons de France
CKVL—Nouvelles, Grand'route
CKGM—News
CFCF—Cuckoo Clock House
CJMS—Nouvelles — Léo Lebel
CBM—Venture
CJAD—News — Ralph Kirchen
5:15 P.M.
CBF—Perspectives internationales
CKGM—Pops
5:30 P.M.
CBF—Terre nouvelle
CKVL-FM—Théâtre lyrique
CFCF—Rolling Home
CKGM—News
5:45 P.M.
CJMS—Serge Bélair
CKVL—Nouvelles
6:00 P.M.
CKAC—Nouvelles, Musique-O-Volant
CBF—Radio-Journal
CKVL-FM—Musique de ballet
CJMS—Angelus Nouv. — S. Bélair
CKVL—Grand'Route
CBM—Orchestre Symphonique de Toronto
CJAD—News, Rod Dewar
CFCF—News, Rolling Home
CKGM—News
CBM-FM—Orchestre Symphonique de Toronto
6:15 P.M.
CKAC—Forum des sports
CBF—Cinema
CKGM—Albums
CJMS—Editorial
CKVL—Sports en revue
6:30 P.M.
CKAC—Le monde ce soir
CBF—Match intercités
CKVL-FM—Concert tzigane
CKGM—News
CJMS—Nouvelles—S. Bélair
CKVL—Junior Talent Parade
6:40 P.M.
CKAC—Commentaires
CFCF—Late Show
CJAD—News, Adventure in Music
**9:15 P

Morgan
LE MAGASIN A RAYONS DE HAUTE QUALITE AU CANADA

les 5 magasins **MORGAN OUVERTS** *toute la journée lundi*





Le printemps est arrivé !

C'est le moment de faire entreposer vos fourrures dans les voûtes froides Morgan.

Téléphonez VI. 2-6261

Nous irons chercher vos fourrures le jour désiré... ou apportez-les à un des magasins Morgan.

SOUVENEZ-VOUS : Il n'en coûte pas plus cher de faire entreposer vos fourrures dans les voûtes **FROIDES** Morgan.

Épargnez 25% à 50%

Sur linge de maison

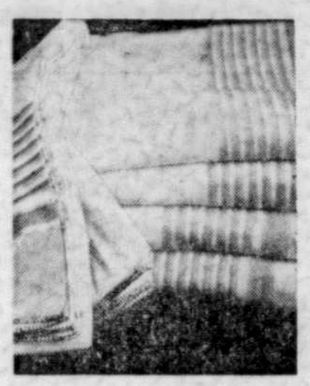


Epargnez plus de 35% !

Serviettes de toile rugueuse blanche, bordures damassées

Norm. : 1.50 ch. **.95**

Le prix indique qu'elles sont pratiques... et lorsque vous les verrez vous serez convaincues de leur beauté ! Serviettes de toile brute importées avec bordures larges de damas satiné et point d'ourlet ajouré. Grandeur environ 18 po. x 32 po.



Epargnez 25% !

Chaudes couvertures de flanellette importées

Norm. : 3.98 ch. **2.98**

Quantité limitée ! Couvertures douces, de grand luxe, avec bordures pastels. Importées de Belgique, tissage serré ce qui permet de nombreuses lessives sans altérer la durée. Couleur naturel, bordures rayées rose/gris ou bleu/gris. Grandeur environ 70 po. x 90 po.



Moitié prix !

Ensembles rideaux de douche Motifs "Cygne doré"

Norm. : 5.98 l'ens. **2.98**

Teintes populaires bleu clair, vert, rose, jaune, lilas ou blanc. L'ensemble comprend : rideau de douche (72 po. x 72 po.) et une paire de tentures assorties (24 po. x 48 po.) avec attaches. Toutes les grandeurs sont approximatives.

Ecrivez ou téléphonez VI. 2-6261 sur commandes de 1.00 ou plus.

LINGE DE MAISON... AU QUATRIEME

BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Épargnez plus de 20% !

Robe classique imprimée tissu "Magicrepe"

Norm. 8.95 **6.95**

Un prix minime pour un pareil achat ! C'est la petite robe que l'on porte maintenant et jusqu'à l'automne. Modèle chemisier avec larges poches basses plaquées; ceinture même tissu; gros boutons nacrés au corsage et poches. Tissu Magicrepe imprimé lilas, brun, vert ou rouge sur fond clair. Tailles 12 à 20.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

ROBES, ETAGE-BUDGET... AU TROISIEME

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Moitié prix !

Crinolines nylon facile d'entretien

Norm. 8.98 Ch. **4.49**

Les crinolines qui gonflent à souhait les coquettes robes d'été ! Jupe taffetas volantée de tulle... surjupe voile givré au joli motif paniers de fleurs, large ourlet festonné... tricot à la hauteur des hanches et bande élastique à la taille. Blanc avec touches pastel. Longueur moyenne 25½ po. en tailles : P.M.G., longueur petite 24 po. en tailles P.M.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261) jusqu'à épuisement de stock

LINGERIE DU BUDGET... AU TROISIEME

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Attention aux mites et aux voleurs

durant la saison estivale et les mois de vacances... Vos fourrures seront entreposées dans des conditions idéales dans les voûtes froides Morgan.

TELEPHONEZ (VI. 2-6261)

et nous irons les chercher ou apportez-les à l'un des magasins Morgan.

Épargnez 50% !



Sels de bain mousse Tussy

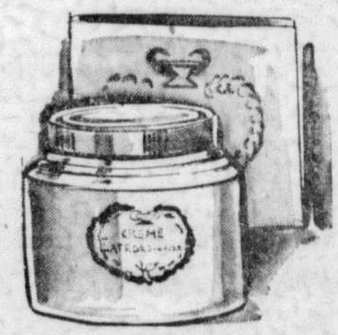
Norm. : 3 on. 3.50 **1.75**

"Midnight" l'essence capiteuse de Tussy... Un cadeau idéal à donner... flaconnage faisant belle figure dans votre salle de bain et sur la table de toilette.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

ARTICLES DE TOILETTE... AU REZ-DE-CHAUSSEE

AU MAGASIN DU CENTRE SEULEMENT



Épargnez 33⅓% !

Crème Extraordinaire Elizabeth Arden

⅞ on. valeur. : 6.00 **4.00**

Une crème qui apporte à l'épiderme tous les moyens de rajeunissement immédiat... elle adoucit, hydrate, nourrit, stimule, neutralise l'Hyper Acidité. Voyez la différence par vous-même.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

ARTICLES DE TOILETTE... AU REZ-DE-CHAUSSEE

BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Cinq coloris "bonbon"...

Napperons vinyle Huckleberry Hound

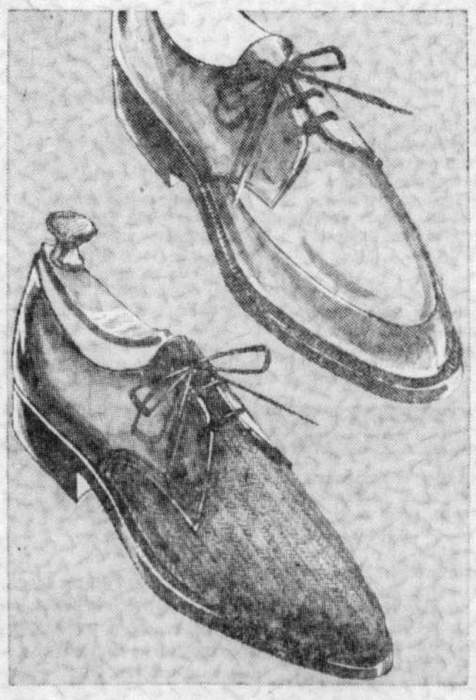
ch. **1.39**

Ajoutez une note de gaité à vos repas intimes avec ces napperons pleins de coloris, en vinyle facile d'entretien et aux impressions Huckelberry Hound et ses amis. Choix de : l'ours Yogi au cirque, l'ours Yogi laitier, l'ours Yogi à la pêche, Quick Draw McGraw. Endos caoutchouc non glissant.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

PAPETERIE... AU REZ-DE-CHAUSSEE

BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Épargnez 4.97 à 9.97!

Souliers échantillons Jarman pour messieurs

Norm. 14.95 à 19.95 la paire **9.98**

Un choix élégant de souliers échantillons, modèles tout-aller, de sport et de ville pour messieurs... styles de printemps et d'été en vente à des épargnes substantielles LUNDI. Nous illustrons deux modèles parmi tant d'autres... mocassin blucher en brun bourgogne; et un modèle tout-aller avec empeigne nylon texturé en noir ou brun. Pointures : 7, 7½ et 8, largeur D seulement.

Pas de commandes postales ni téléphoniques

SOULIERS POUR MESSIEURS... AU REZ-DE-CHAUSSEE

BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Prix spécial!

Chemise sport pour garçons, motifs gais d'été

1.98

Chemises sport à manches courtes assurant fraîcheur et confort... coupe étudiée et confection soignée... Chemises de coton d'une valeur particulière pour ce bas prix. Col Perma-Stay se portant ouvert ou fermé d'un bouton. Brillants coloris d'été... dans les tons de rouge, bleu, brun, vert ou blanc. Tailles 8 à 18.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

VETEMENTS DE GARÇONS... AU TROISIEME

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Prix spécial!

Plateau tournant et 200 jetons plastique

4.89

L'article indispensable pour les amateurs de cartes... Plateau tournant offert à prix spécial lundi chez Morgan. Attrayante couleur noyer, 200 jetons plastique compris.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

PAPETERIE... AU REZ-DE-CHAUSSEE

BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Valeur exceptionnelle!

Fanal à lumière rouge, au complet avec pile

7.95

Avec la saison de la pêche et du camping qui s'annonce, un fanal devient une nécessité... Morgan vous propose celui-ci, très solide, en acier, fabriqué avec deux lumières réglables à tous les angles. Commutateur jumelé pour lumière clignotante ou fixe... Commutateur séparé pour éclairage arrière. A ce bas prix, procurez-vous-en plusieurs.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

ACCESSOIRES ELECTRIQUES... AU QUATRIEME

BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

ECRIVEZ A NOTRE SERVICE DE COMMANDES, TELEPHONEZ VI. 2-6261

A NOS CLIENTS DE LA BANLIEUE, VEUILLEZ CONSULTER VOTRE ANNUAIRE POUR APPELS INTERURBAINS SANS FRAIS

LA PRESSE

Le plus grand quotidien français d'Amérique

Imprimé et publié au 7 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal, par la Compagnie de Publication de LA PRESSE Limitée
Madame P.-R. DuTremblay, présidente

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Trefflé BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

77e ANNEE — **MONTREAL, SAMEDI 22 AVRIL 1961** — **No 159**

La guerre aux barbituriques

Le rapport du sous-comité, créé par le Comité exécutif de Montréal et présidé par le maire pour étudier le problème des barbituriques ("goof-balls"), retiendra davantage l'attention par ses constatations que par ses recommandations. Non que celles-ci soient à négliger, bien au contraire. Mais la suite à donner à ces recommandations relève beaucoup plus de l'autorité fédérale que de l'administration municipale et cela aurait pu être fait sans l'intervention de ce sous-comité.

Cela ne signifie pas que le travail de ce sous-comité ait été inutile, loin de là. Il n'aurait eu d'autre effet que d'attirer l'attention du public sur l'importance et l'étendue du problème qu'il eût déjà été fructueux. Et les faits qu'il révèle, même s'ils sont exposés d'une façon assez sommaire, devraient suffire à alerter l'opinion et à inciter l'autorité fédérale à prendre sans retard les mesures législatives et préventives qui s'imposent.

Avec la collaboration d'une trentaine de spécialistes, le sous-comité municipal a pu constater que les barbituriques, vendus librement parce qu'aucune loi n'en interdit le trafic, ont un effet presque aussi nocif que celui des narcotiques, qu'ils présentent comme ceux-ci un danger presque aussi grand pour la société que pour l'individu. Comme dans le cas des stupéfiants, ils créent chez l'habitué une accoutumance qui porte leurs victimes à chercher à s'en procurer, coûte que coûte, des quantités de plus en plus grandes pour s'en administrer des doses de plus en plus fortes et fréquentes.

On jugera de l'étendue du mal et de l'envergure du problème en apprenant que les barbituriques font leurs plus grands ravages non seulement chez les criminels endurcis mais encore et surtout chez les adolescents, chez les enfants d'âge scolaire. Et ce qui est pis encore, c'est que ces jeunes victimes deviennent rapidement des intermédiaires dans un trafic qui s'étend ainsi comme une tache d'huile parce qu'une fois l'accoutumance créée chez eux, ils se font trafiquants à leur tour pour se procurer les moyens d'acheter la drogue pour leur propre usage. C'est dire que le mal, déjà alarmant, s'aggrave constamment et rapidement, au point qu'il sera bientôt impossible de l'enrayer si l'on n'y fait sans tarder une lutte énergique.

Or si la vente de ces drogues est illicite, il n'est pas interdit par la loi d'en avoir en n'importe quelle quantité, de sorte que la police ne peut arrêter et citer devant les tribunaux ceux qui en possèdent. En outre, fabricants, commerçants et importateurs ne sont pas tenus par la loi de déclarer leurs stocks, la police n'a pas l'autorité de rechercher ou de surveiller ces stocks et d'en faire l'inventaire, si bien qu'il n'existe ni statistique ni contrôle de la production, de la vente et de la consommation de ces drogues. Il n'y a pas non plus, par conséquent, de corps de police spécialisés dans la recherche et la saisie des barbituriques comme il en existe pour les narcotiques.

Résumer ainsi, même très sommairement, la situation, c'est résumer les recommandations du sous-comité municipal : il faut modifier le code pénal et la loi fédérale sur les aliments et les drogues de façon à assimiler les barbituriques aux stupéfiants et à les soumettre à la même surveillance, aux mêmes règlements et aux mêmes sanctions. L'enquête qui vient de se faire à Montréal, même si elle a été rapide et incomplète, devrait suffire à alerter l'autorité fédérale pour que celle-ci prenne sans retard les mesures législatives et punitives qui s'imposent.

Un aspect consolant toutefois : les victimes des barbituriques sont plus faciles à guérir que celles des narcotiques. C'est pourquoi les hôpitaux devraient dès maintenant créer les services nécessaires pour le traitement et la réhabilitation de ces malades. Un hôpital montréalais l'a déjà fait. Les autres devraient suivre son exemple.

Protection contre les irresponsables

L'Assemblée législative est saisie d'un projet de loi de grand intérêt pour les personnes victimes d'accidents causés par des automobilistes insolvables. Elles auront à l'avenir la certitude de pouvoir être dédommagés, partiellement du moins, des frais encourus.

Le projet prévoit la création d'un fonds d'indemnisation qui prendra à sa charge les dédommagements que les accidentés sont incapables d'obtenir d'automobilistes non assurés et dénués de biens saisissables. Cette caisse de compensation sera constituée par les compagnies d'assurance. Rien ne sera demandé par conséquent aux propriétaires ou conducteurs d'automobiles, contrairement à ce que plusieurs redoutaient.

Il n'est pas question, évidemment, de libérer par là purement et simplement de toute obligation les insolvables responsables d'accidents. Ils ne pourront obtenir de permis de conduire ni de plaques d'immatriculation qu'à condition de faire la preuve de leur solvabilité pour l'avenir, et rembourser à la caisse l'indemnité accordée, globalement, par versements ou de toute autre manière acceptée par les administrateurs du fonds.

On écartera ainsi du réseau routier de la province les gens qui, en somme, constituent un danger pour leurs concitoyens parce qu'ils n'ont pas les moyens de réparer les dommages causés à autrui par leurs imprudences ou leur inhabileté à conduire une voiture automobile.

On est forcé toutefois de plafonner les indemnités à $10,000 dans le cas de blessures, et à $5,000 pour les dommages matériels. L'indemnisation n'a lieu, de plus, qu'après jugement des tribunaux établissant les responsabilités des accidents, ce qui peut occasionner de longs délais. Malgré tout, les victimes d'accidents se trouveront dans une situation meilleure que celle qui leur est faite actuellement.

Il est injuste, on ne peut s'empêcher de l'admettre, que certains auteurs d'accidents, trop nombreux, malheureusement, s'en tirent à bon compte, sans avoir rien à débourser parce qu'ils sont insolvables, et puissent se procurer plus tard un permis de conduire, au risque de causer de nouveaux accidents, alors que ceux qui ont subi des dommages ou assumé des dépenses de traitements ont à porter tous les frais. Ceux-là mêmes, s'il en est, qui songeraient à protester contre la rigueur du projet de loi changeraient sûrement d'avis s'il leur arrivait un jour d'être victimes d'un accident causé par un insolvable ou un chauffard.

Marius GIRARD

Il faut repenser la signalisation

L'être humain est ainsi fait qu'il se souvient plus facilement des inconvénients, des ennuis et des contretemps de ses voyages, que des plaisirs et des joies qu'il en a retirés. Ainsi, si vous demandez à un touriste de retour chez lui, ce qui l'a "frappé" le plus au cours de son voyage à Montréal, il y a bien des chances qu'il vous réponde : "J'ai eu beaucoup de difficultés à entrer dans la ville. Il m'a fallu chercher mon chemin !"

En cette semaine d'éducation routière, il convient de nous demander si nous pouvons tolérer plus longtemps que nos touristes gardent ainsi un souvenir plutôt désagréable, à cause de notre pauvre système d'indications routières, de notre code de signalisation inadéquat.

Si Montréal n'est pas une ville entièrement fermée, il demeure difficilement accessible. Au nom de l'hospitalité, nous devons le rendre plus accessible.

Les autorités, le gouvernement provincial comme l'administration municipale, ont formé, la semaine dernière, de nouveaux offices touristiques, manifestant ainsi leur intérêt dans cette industrie importante au Québec. Nul doute, cependant, que l'amélioration des indications routières peut leur fournir tout un programme d'action immédiate.

Parmi toutes les mesures qu'ils pourraient prendre, on suggère notamment que Montréal devrait, à l'exemple de ses hôtels, souhaiter la bienvenue aux touristes, dans une affiche appropriée, et s'assurer que les indications sur les voies d'accès soient claires et précises. La ville pourrait ainsi adopter un petit fanion distinctif qu'elle placerait à intervalles réguliers le long des routes, dans un rayon de 25 milles, tout comme elle pourrait installer un kiosque de renseignements touristiques à un endroit stratégique pour y accueillir ses visiteurs.

Le présent système d'indications routières est basé sur la nature de chacune des routes. Ainsi, le long de la route 9, aboutissant à Québec, c'est le nom de la Vieille Capitale qu'on indiquera en premier lieu sur les panneaux. Plusieurs se demandent s'il ne serait pas préférable de tout repenser et de donner à ce système un caractère régional plutôt que provincial.

Les experts admettent, enfin, que le meilleur code de signalisation demeure toujours incomplet. Ils reviennent souvent sur l'importance d'établir des kiosques de renseignements touristiques, particulièrement le long des frontières. Jamais on n'insistera assez sur cette nécessité.

Montréal, tout comme le Québec, a encore une longue route à parcourir pour laisser au touriste un beau souvenir de voyage et l'impression d'une ville très hospitalière.

Claude GENDRON



Fleming — Le jus des rutacées est bon pour la santé !

LA PAROLE EST À NOS LECTEURS

Circulation et stationnement

Monsieur le Rédacteur,

Je suis surpris et je ne comprends pas qu'on n'obtienne pas plus de coopération des personnes responsables pour faciliter le stationnement des automobiles.

Je sais qu'en interdisant le stationnement dans certaines rues, on veut laisser les terrains libres pour la construction ; mais ça ne me paraît pas très logique : il est facile de faire une entente pour que le cas échéant on puisse rentrer en possession de ces emplacements rapidement.

Y a-t-il quelque chose de plus vexant que d'obliger de vieux locataires à déménager, à fermer leurs établissements ou à se voir acculer à la ruine, surtout quand il y a des lots immenses inutilisés pendant des années.

G. de Cardaillac

L'étrange idée

Monsieur le Rédacteur,

Grand merci à M. Rivière, de Saint-Jean, pour le bon récit qu'il fait du sort de son compagnon d'armes.

Tout d'abord : ma sincère sympathie à cet ancien combattant.

S'il a perdu la santé dans la marine, il n'y a rien de surprenant.

Quant à moi-même, la mienne a été perdue aû cours de l'invasion de l'Europe de l'ouest, et, plus précisément, dans l'infanterie.

De retour au pays, on nous avait bien promis des soins médicaux pour une période de dix-huit mois ; mais hélas ! on avait engagé un groupe de psychiatres, juste capables d'embrouiller les choses, en essayant de faire admettre aux patients leurs tares physiques et morales. Un de ces sages personnages alla jusqu'à vouloir me faire admettre certains vices. Cela se passait à l'hôpital des Vétérans de Québec en 1946.

Quelle idée avait donc la Défense Nationale de faire passer les anciens combattants pour tarés et vicieux ? Quand, en réalité, on aurait eu droit à des hommages. Si ce psychiatre me lit j'espère qu'il me répondra.

Benoit Beaulieu,
Isle-Verte,
Témiscouta

Deux cultures

Monsieur le Rédacteur,

Puisque la liberté de réponse nous est offerte dans les colonnes de votre chronique "La Parole est aux lecteurs", je veux répondre à la lettre de Monsieur Forest qui nous étale ses impressions après un voyage de vacances en France.

Tout d'abord Monsieur Forest avoue qu'il n'est pas pétri de cette civilisation française vieille de deux mille ans, mais par la suite il montre peu qu'il l'est d'une civilisation quelconque. Il est toujours facile de dénigrer ce qui est loin, mais on peut facilement lui renvoyer la balle.

Quand il nous dit aussi que l'on ne doit pas y aller dépenser ses économies pour y voir la poussière et les reliques du moyen âge on ne trouve pas là un esprit épris d'humanisme, mais sans trop chercher il aurait pu trouver quelques réalisations plus récentes du génie créateur français : le nouveau Palais des Expositions à Paris, le Pont suspendu de Tancarville, ou, plus ancien de quelques années, le barrage de Donzère-Mondragon.

Si maintenant nous voulions parler du domaine de la gastronomie, qu'il trouve inexistante, je ne sais pas ce que pensent de son jugement les maitres de Carême, Vatel, Brillat-Savarin et autres épicuriens, mais je doute fort qu'ils apprécient la plaisanterie. Je crois qu'il serait difficile de trouver des "hamburgers" ou des "hot-dogs steamés ou toastés", même dans les restaurants les plus modestes. Et je ne crois pas être le seul à trouver qu'un petit vin rouge ou blanc n'a jamais gâché un repas.

Quant à la culture, sans vouloir critiquer les écoles ou les universités canadiennes, je me demande pourquoi on trouve tant d'étudiants étrangers au quartier latin. Il doit bien y avoir une raison, quand même. Mais est-il possible d'envisager une comparaison entre une culture de sciences et de lettres et une culture de réfrigérateurs et de machines à laver ? Là est toute la différence.

Ah! monsieur Forest je vous plains bien d'avoir passé de telles vacances. A votre place je serais vite revenu me mettre à l'abri de mon clocher natal pour ne plus avoir ce spectacle abominable sous les yeux.

Mais que faut-il penser de la majorité des touristes qui en reviennent enchantés, eux ?

Daniel Soulier,
2048, rue Melcalfe
Montréal

400 MOTS

Nos lecteurs nous écrivent beaucoup et longuement ... trop longuement. Les meilleures lettres sont celles qui exposent de façon concise, et par là même d'autant plus frappante, ce que l'on a à dire. Les autres sont peu lues, ou même délaissées : elles rebutent par leur longueur. Et puis l'espace nous manque pour publier des lettres interminables. Nous sommes forcés de n'accepter pour publication que les lettres de 400 MOTS AU MAXIMUM; les plus courtes auront chance de paraître plus tôt. Qu'on n'oublie pas non plus de donner son nom et son adresse (authentiques, l'un et l'autre), même si l'on signe d'un pseudonyme. Nous sommes heureux d'offrir cette tribune libre à nos lecteurs, et de la voir si abondamment utilisée. Mais on est prié de se plier aux conditions susdites pour nous permettre de publier promptement toutes les lettres.

Une affaire personnelle

Monsieur le Rédacteur,

En réponse à M. R.-T. Morin et à sa lettre du 4 avril ainsi qu'à celle de M. Louis Bois du 9 mars dernier, ce dernier ayant laissé entendre que l'Eglise Anglicane était l'Eglise du Canada, voici un extrait du jugement rendu par la Cour Suprême du Canada dans la cause de **Chaput** contre **Romain** en 1955. (voir Canada Law Reports, S.C. (1) 1955). Monsieur le juge Taschereau dit

"Dans notre pays, il n'existe pas de religion d'Etat. Personne n'est tenu d'adhérer à une croyance quelconque. Toutes les religions sont sur un pied d'égalité, et tous les catholiques, comme d'ailleurs tous les protestants, les Juifs, ou les autres adhérents des diverses dénominations religieuses, ont la plus entière liberté de penser comme ils le désirent. La conscience de chacun est une affaire personnelle, et l'affaire de nul autre."

Et un peu plus loin, il ajoute : "L'opinion d'une minorité a droit au même respect que celle de la majorité."

Allah Guyotine.

Art culinaire et civilisation

Monsieur le Rédacteur,

Si on admet que se nourrir est une nécessité pour tous les êtres vivants, on doit aussi affirmer que la cuisine, autrement dit la préparation agréable et raisonnée des aliments, s'est raffinée à la cadence de la civilisation. C'est après de nombreuses étapes que ces perfectionnements sont devenus l'art culinaire.

Or, la France, qui est un pays hautement civilisé, s'est, depuis longtemps, classée au tout premier rang pour sa préparation des mets et sa dégustation des crus. La réputation de ses grands cuisiniers, comme Curnonsky, l'a fait connaitre à travers le monde entier.

La cuisine italienne est la plus appréciée des gourmets, après la cuisine française. Stimulante, elle présente même une certaine analogie avec la cuisine provençale.

Que dire de la cuisine canadienne ? Les pionniers de la Nouvelle-France apportèrent, avec leur folklore et leur langue, une autre richesse : leur art d'apprêter les aliments.

Nos ancêtres durent le modifier, l'adapter aux exigences d'un climat rigoureux. Nos ancêtres se nourrirent surtout de leurs chasses abondantes et de leurs pêches fructueuses. La "boustifaille" avait pris une telle importance dans la vie des premiers colons que l'on fonda l'Ordre du Bon Temps.

En 1760, les Anglais, non contents d'asservir les colons français sur les plans militaire, politique et économique, imposèrent peu à peu leurs coutumes et leur façon de manger.

Aujourd'hui, les Canadiens français ne songent même pas à élaborer des plats délicats. Ils se bornent tout au plus, de temps en temps, à se délecter de cretons, de tourtières et de ragoûts de pattes et de boulettes de porc. Nous ne comptons malheureusement pas de grands cuisiniers qui nous feraient connaitre à l'étranger.

Est-ce la Conquête de 1760 qui a fait perdre aux Canadiens français le goût du beau, du bon et du grand ? Est-ce la Conquête qui les a asservis à tel point qu'ils ne savent même plus créer ?

Que notre peuple, jadis si fier, lève la tête afin de se conquérir sa liberté ! Il doit retrouver le goût de la bonne chair et de la bonne humeur... à la gauloise !

Châteauneuf-du-Pape

Voilà la France

Monsieur le Rédacteur,

Montaigne, La Fontaine ou Mirabeau n'ont pas empêché la France d'avoir les trains les plus rapides du monde (333kms h. soit 205 milles h.) d'avoir les plus gros camions du monde (le "Berliet" de 110 tonnes canadiennes), le métro le plus perfectionné du monde, comme de vendre des avions "Caravelle" aux U.S.A. ou des avions supersoniques à l'Australie (les Mirages III). Tout ceci simplement dans le domaine du transport.

On sait, sans doute, que c'est une compagnie française (Neyrpic) qui a fourni la moitié des turbines du gros barrage canadien de Bersimis et de bien d'autres, qu'une filiale d'une compagnie de travaux publics (Janin) est présente tous les jours sur les chantiers canadiens, que les souffleuses à neige Sicard sont fabriquées par la filiale de la compagnie Forges du Creusot, que la compagnie Lafarge et Duteil approvisionne la Colombie Canadienne en ciment, qu'une grosse ville face à Montréal est construite grâce à du capital français (encore un nom célèbre : la compagnie du Canal de Suez et une banque de Paris), et il me serait facile de continuer la litanie.

La vieille civilisation française, comme le dit si bien M. J. Forest, est toujours intacte, mais a bien évolué dans tous les domaines. La Compagnie de St-Gobain qui a fabriqué, il y a trois siècles, les fameux miroirs de la "Galerie des glaces" au Château de Versailles, c'est la même qui, aujourd'hui, fabrique la moitié du verre de toute l'Europe (six usines seulement en Allemagne), qui possède une grosse filiale aux USA et qui a inventé le pare-brise "Sécurit" des automobiles. Un M. Ste-Claire Deville a, il y a presqu'un siècle, inventé le procédé moderne de fabrication de l'aluminium. Mais la Cie Péchiney qu'il a fondée alors est toujours la plus grosse Cie d'aluminium d'Europe.

Pour la question de la formation des savants, M. Forest en parle comme de la fabrication des saucisses. Qu'il sache que la France est le pays qui reçoit le plus d'étudiants étrangers au monde (Voir par exemple un article récent de La Presse sur l'école du Cinéma de Paris où plus de la moitié des étudiants sont étrangers). Tous ces gens ne sont pas des fous ! Et pour se convaincre du niveau des écoles françaises, qu'il se présente au concours d'entrée de Polytechnique ou... à l'Agrégation.

A vrai dire je vois que je perds mon temps car nier, comme M. Forest le fait, la gastronomie française (90 restaurants français seulement à New York), la culture française et la mode de Paris relève de la psychiatrie. Pourquoi ne pas nier aussi l'existence de Napoléon ?

M. Forest avoue qu'il est timide et c'est bien là tout le fond de son problème (pas celui de la France) : son refoulement et son complexe d'infériorité le rendent hargneux envers tout ce qui est brillant.

Guy Nazaré
1380, rue de La Ronde
Québec.

Gratitude

Monsieur le Rédacteur,

La direction de l'équipe de baseball Les Alouettes de Sherbrooke désire remercier sincèrement le maire de la cité, de même que tous les échevins et le surintendant des parcs de la ville pour le support qu'ils nous ont donné.

Avec l'octroi de $1,500, l'équipe Sherbrooke pourra partir d'un bon pied, et jouer au stade municipal constitue un autre gros avantage pour le club local.

Charlie Drouin,
Secrétaire du
Club de baseball
de Sherbrooke.

Chacun son idée

Monsieur le Rédacteur,

Je suis Français, naturalisé canadien depuis 1955, professeur, musicien, j'aime les beaux chants, l'opérette, voire les jolies chansonnettes écloses récemment. Voici où je veux en venir. J'ai vu Gilbert Bécaud à la Comédie Canadienne; il a été simplement épatant. J'avoue qu'il m'a déçu souverainement à la T.V. avec ses chansons sans harmonie et ses gestes de pantin déréglé; on aurait dit que c'était un autre qui essayait de copier le premier, tant il y avait différence.

Au ton de votre lettre, Madame Ottawa, je passerai pour un vulgaire profane mais j'étais bien content de changer de poste, quelle que doive être votre opinion sur mes idées.

R.V.
Montréal

étrangère -- la presse étrangère -- la presse étrangère -- la p

Ton ferme de M. Kennedy

PARIS — **PARIS JOUR:** (gauche modérée) : Depuis que Harry Truman mobilisa les Nations unies contre les communiste chinois en Corée, en 1950, aucun homme d'Etat américain au pouvoir n'a parlé aux puissances de l'Est avec autant de fermeté ... Si Kennedy a perdu une bataille, il n'a pas perdu la guerre. Les relations Est-Ouest sont à un tournant. Avant même d'avoir connu une lune de miel, Kennedy et Khrouchtchev vont s'empoigner vigoureusement. La guerre froide, qu'on le veuille ou non, se transforme en guerre tiède. Il est très urgent que tous les pays de l'Ouest se serrent les coudes. Kennedy, s'il ne l'a déjà fait secrètement, ferait bien de consulter tous ses alliés, ne serait-ce que pour s'assurer qu'il sera suivi jusqu'au bout dans sa grande croisade contre l'Est.

L'AURORE — (droite radicale) : Jamais sans doute d'aussi dures paroles n'avaient été prononcées à la Maison Blanche à l'adresse de ceux dont la réputation s'est faite à jamais dans les rues sanglantes de Budapest et dont les infiltrations sournoises menacent la vie de tous les peuples du monde. Pour M. Kennedy, après l'expérience du Laos, après celle de Cuba, le péril communiste est bien là, présent, tout proche des côtes de Floride, mais tout proche aussi des pays de l'hémisphère — et ce discours sonne comme un appel au rassemblement panaméricain.

Telle est la réaction obtenue par les provocations réitérées des Soviets en Asie, en Amérique latine et en Afrique.

Il arrive un moment où le provocateur doit se convaincre qu'en constituant ce jeu il risque d'aller aux pires catastrophes. M. Khrouchtchev, veut-on croire, se souviendra à temps qu'il y eut avant lui un nommé Hitler, qui finit par perdre.

COMBAT (indépendant de gauche) : Moscou tire profit d'une mésaventure dans laquelle l'Union soviétique s'est soigneusement gardée de prendre aucune initiative ... Croit-on à Washington qu'une compensation peut être obtenue sur-le-champ, dans les plaines du Laos? ... La ruse est une qualité de vétérans, non de novices, et les fautes accumulées dans la conduite extérieure des Etats-Unis n'ont sans doute cessé d'être le fruit d'un orgueil à la Dulles que pour devenir le produit d'une inexpérience générale que ne compense pas la présomption juvénile ... Moscou vient de rappeler que les délais expirent, fixés l'an dernier, pour ce qui concerne l'avenir de l'Allemagne et le statut de Berlin. Et cette fois les Alliés atlantiques sont en cause, plus directement menacés que l'imprudente Amérique.

Sur les plages cubaines?

NEW YORK — Le **NEW YORK TIMES** consacre quelques lignes à l'éloge des hommes tombés sur les plages de débarquement.

"Lorsqu'on considère la nature du gouvernement Castro et le sort probable des prisonniers qui tombent entre ses mains, on peut dire que ces hommes, pour la plupart très jeunes, avaient du courage. Le courage est peut-être un des attributs de la jeunesse normale. Mais dans la beauté décevante d'une mer bleue balayant des plages baignées de soleil, les circonstances qui prévalent à Cuba sont mortelles. Il fallait plus que du courage pour débarquer comme l'ont fait ces jeunes hommes; il leur fallait la foi."



ta Khrouchtchev, M. Fidel Castro, le monde communiste et une grande partie de l'opinion latino-américaine d'accuser, malgré tout, les Etats-Unis d'intervention dans les affaires cubaines.

Personne n'avait démenti aux Etats-Unis que les anti-castristes avaient trouvé en Floride, notamment, des camps d'entraînement d'où ils s'étaient, au cours des semaines, dispersés vers des bases de départ pour leurs opérations militaires. Celles-ci, d'autre part, n'auraient pas été possibles sans que les anti-castristes ne disposent d'armes, de bateaux et d'équipement dont l'origine ne pouvait être que nord-américaine.

L'appui moral se complétait donc par un appui matériel limité et discret que personne ne cherche à nier.

L'administration Kennedy a toujours voulu, depuis son arrivée au pouvoir considérer que l'affaire cubaine — comme la crise laotienne et la situation au Congo — était un élément secondaire au sein du grand problème des relations avec la Russie soviétique. Ce n'est que parce que le président du conseil soviétique a tenté de placer les Etats-Unis sur la défensive diplomatique que le chef de la Maison Blanche a répondu par une contre-attaque dont le ton inhabituellement peu diplomatique lui a permis de se sortir d'une passe difficile. Simultanément, d'ailleurs, les Etats-Unis annulaient les manoeuvres navales qui devaient avoir lieu pendant le prochain weekend au large de la Floride en présence de M. Kennedy. C'est là un geste destiné à éviter toute provocation inutile.

Comment et par qui a été définie aux Etats-Unis la politique d'appui matériel camouflé et de soutien moral ouvert aux anticastristes ? La question est encore sans réponse, quoique nombreux soient ceux qui y voient la main des services de M. Allen Dulles et de certains éléments du Pentagone. En tout état de cause, l'administration va devoir éviter une nouvelle perte de prestige due aussi largement à la désorganisation de ses "poulains" et pour freiner le renforcement considérable de la position de Fidel Castro dans l'hémisphère, dans le monde et aussi et surtout" dans le jardin de derrière" des Etats-Unis.

SERVICE FRANCE-PRESSE

ngère -- la presse étrangère -- la presse étrangère

Agir ou ne pas agir?

par **Jean LAGRANGE**

WASHINGTON. — La fin virtuelle de la première phase des opérations militaires de harcèlement contre le régime de Fidel Castro va accorder au président John Kennedy et à son administration un temps de répit et de réflexion, au cours duquel le chef de la Maison Blanche devra tirer les leçons politiques et diplomatiques de l'échec évident subi par les forces anti-castristes, auxquelles il avait accordé publiquement son appui moral.

Les conversations que le président aura avec ses conseillers civils et militaires au cours des prochaines journées lui permettront de définir plus clairement la politique des Etats-Unis. Un coup indéniable a été porté à leur prestige par le manque de succès spectaculaire des débarquements effectués sur la côte cubaine, même si les responsables anti-castristes les représentent comme des opérations de sondage dont les objectifs limités ont été pleinement atteints.

L'administration américaine, dans cet épisode, a été à la fois l'héritière du problème cubain, dont la gravité a atteint maintenant son point culminant et la victime de la propagande trop optimiste et mal dirigée des anti-castristes.

Le gouvernement des Etats-Unis s'est trouvé plongé lors de l'examen de ce problème dans un dilemme constant. Agir ou ne pas agir? Telle était la question qui se posait naturellement aux responsables chargés de peser le pour et le contre des deux termes de l'alternative.

En agissant, c'est-à-dire en intervenant militairement en force et très vite, les Etats-Unis auraient sans aucun doute permis de renverser le régime castriste, malgré les armes d'origine communiste dont il dispose. Mais, en contrepartie, une série de risques devaient être envisagés :

1. Possibilité d'une intervention directe, quoique improbable, soviétique;
2. Réprobation massive et profonde de toutes les républiques latino-américaines particulièrement chatouilleuses sur le principe de la non-intervention, à un moment où M. Kennedy cherche un rapprochement avec elles;
3. Situation morale, difficile à expliquer, tant au dedans qu'au dehors, après l'attitude des Etats-Unis dans l'affaire de Suez. Une intervention aurait certainement été populaire dans la masse américaine, mais l'administration a décidé que le jeu n'en valait pas la chandelle.

En n'intervenant pas ouvertement, mais en accordant un appui moral public, à la cause anti-castriste, les avantages et les inconvénients étaient également nombreux. On évitait certains risques immédiats de l'ouverture d'un conflit armé dans l'hémisphère occidental. On n'empêchait cependant pas M. Niki-

Médaille décernée à
LA PRESSE
par l'Académie Française
en 1937

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression ou radiodiffusion, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que LA PRESSE publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés.

Abonnement par la poste Canada, sauf Montréal et banlieue, un an : $6.00 ; Etats-Unis : $7.50

"Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa"

La chronique hebdomadaire de Scott SYMONS

La démission des Westmountais

Il y a — je l'avoue franchement — deux choses que je supporte mal à Montréal. Le climat. Et les Canadiens anglais. Il n'est pas mon intention ici de parler du climat. Tout le monde est d'accord pour se plaindre de l'hiver à Montréal. Parlons plutôt des Canadiens anglais de cette ville française.

Il y a deux semaines j'ai dîné dans un club canadien-anglais. Il s'agissait d'une réunion d'anciens de collèges. J'y suis allé plein d'enthousiasme, car j'ai été privé pendant longtemps de la compagnie de mes camarades de langue anglaise de Montréal . . . passant volontairement la plupart de mon temps en compagnie de Canadiens français, soit avec mes confrères de LA PRESSE, soit ailleurs.

A table je me suis trouvé entre deux Westmountais de vieille souche . . . et l'on commença à parler de mon travail, et par ricochet du Canada français. Leur intérêt à cette question me plut. Mais j'ai vite constaté que ni l'un ni l'autre des deux ne s'y intéressaient vraiment. Pour eux ce n'était qu'autant de questions polies . . . adressées à un ancien camarade de classe. En fin de compte, pour eux le Canada français reste un pays aussi éloigné, aussi étrange et étranger que la Laponie.

Après quelques instants de conversations à bâtons rompus, j'ai même constaté que ces deux jeunes Westmountais, membres des vestiges du Château Clique d'antan, furent un peu gênés du fait que je m'intéressais aux "Canayens". It simply is not done !

Je leur ai demandé s'ils parlaient français. Moment d'embarras. Et puis "En cass d'Ourganss !" . . . (en cas d'urgence).

Combien de fois des histoires semblables se reproduisent-elles ?

Comment s'expliquer cette attitude si répandue chez une élite qui se vante même du fait qu'elle ne parle pas français . . . pour se protéger contre le "joual" ? Car cette attitude, d'après moi, représente une démission, une démission qui est l'enterrement de soi.

Le Canadien anglais, à Montréal, habite une communauté française. Il habite



SCOTT SYMONS

le monde des Canadiens français. S'il est venu comme conquérant il reste comme invité. Si jamais le Canadien français veut le gêner, veut le gêner sérieusement, le Canadien anglais n'aura pas le choix. Ou il se francisera. Ou il s'en ira. Ne nous y trompons pas !

Le Canadien anglais à Montréal étant citoyen d'une communauté française je le juge à sa façon de s'engager dans cette communauté et dans cette culture. Au fur et à mesure qu'il s'y engage il devient citadin. Il obtient ainsi un vrai droit de cité. Et ce qui est plus, il commence à vivre. Car en maîtrisant la culture des Canadiens français il maîtrise la sienne du Canada anglais. Il voit ce qu'il est.

Au fur et à mesure que le Westmountais se refuse à cette deuxième culture il se refuse lui-même; il se supprime. Le résultat en est le huis clos de Westmount . . . petite esclave où habitent les descendants de la garnison anglaise. Sans raison d'être, autre que celle de gérer des entreprises qui ne leur appartiendront pas longtemps. Groupe terne, muet, peureux . . .

Je dis peureux parce que j'ai bien l'impression que le Westmountais ne sait plus ce qu'il est. Il ne se cherche plus. Il n'a plus cette fierté de la première moitié du 19e siècle. Il ne maîtrise plus son monde, sa culture . . . son âme.

Je sais qu'il n'est plus majoritaire. Raison de plus pour se mettre à la besogne . . . Il faut distinguer entre "la discrétion" et la lâcheté. Le silence des Anglo-Canadiens me semble plus souvent tenir de la deuxième que de la première attitude. Ils ont peur des Canadiens français . . . et ainsi ont-ils peur d'être eux-mêmes.

Pour moi ce sont, d'un certain point de vue, des malades. Ils ne donnent rien aux Canadiens français, ni rien au reste du Canada. Et là je parle de la culture, de l'épanouissement de l'homme.

Evidemment je ne m'attends pas à ce que toute la communauté canadienne-anglaise de Montréal parle français. Mais il me semble nécessaire et souhaitable que l'élite westmountaise le parle. Au lieu de se vanter de ne pas le parler.

Peut-être la chose serait-elle moins difficile si, parfois, on avait l'impression qu'une élite canadienne-française comprend à fond la culture, la raison d'être du Canada anglais... même si le Canadien anglais ne la comprend pas. Car l'une des raisons pour laquelle la culture anglo-canadienne se trouve supprimée aujourd'hui, surtout à Montréal, est que l'on ne veut pas exaspérer le Canada français. Le Canadien anglais a vendu son héritage pour un plat de lentilles.

Suis-je trop sévère ? Pourvu que les Canadiens anglais puissent me convaincre que j'ai tort !

Canadiens italiens et Canadiens français (6)

Plus de sympathie et un régime scolaire flexible attireront les Néo-Canadiens

par **Cyrille FELTEAU**

Nous avons vu que les Italiens forment au milieu de nous une minorité importante, industrieuse, stable — quoique divisée — et toute prête à se rapprocher de nous si nous lui manifestons une sympathie tangible, cohérente et pratique. L'un des meilleurs moyens — mais non le seul — d'y réussir, serait d'assouplir, là où le besoin s'en fait sentir, le programme d'études de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal dans le sens qu'ils réclament depuis assez longtemps. Pour leur donner satisfaction, il faudrait sans doute voir et réaliser beaucoup plus "grand" que les essais limités et timides tentés dans deux écoles à majorité italienne. On ne règle pas un problème de cette gravité et de cette envergure en prolongeant des expériences qui n'ont même pas l'apparence de demi-mesures.

Formulé en bref, le problème de l'intégration scolaire des Italiens, comme aussi, dans une certaine mesure, des Néo-Canadiens en général, est le suivant: remplacer l'option rigide entre la section française et la section anglaise par un troisième "choix" (plus d'anglais mais aussi du français) qui ne peut être créé qu'à l'intérieur de la section française de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal.

Certes l'école française enseigne l'anglais, mais cet enseignement ne paraît pas suffisant aux familles italiennes et néo-canadiennes désirant que leurs enfants acquièrent une réelle maîtrise de la langue. A l'école française, en effet, l'anglais est enseigné comme langue seconde, généralement à partir de la 5e année, à raison de deux heures par semaine, et elle n'est pas utilisée en dehors de ces heures de classe.

De plus, les parents néo-canadiens apprécient les avantages de l'école anglaise: cours de "high school" de quatre ans, bien coordonné avec celui de l'université et permettant l'admission à toutes les facultés, d'où frais minimes de scolarité pour tous, quel que soit le cours choisi, et, à Montréal du moins, transport gratuit assuré par la Commission des Ecoles.

Etat de choses anormal

On peut signaler aussi que l'accueil peu sympathique de certains directeurs et directrices d'écoles françaises envers les jeunes Néo-Canadiens n'est pas de nature à y attirer ces élèves.

Est-il besoin de souligner que si la masse des nouveaux venus continue de se rallier à l'élément anglais, le rapport actuel des deux principaux groupes ethniques de notre province sera rompu, à notre détriment. Quoique l'élément francophone forme plus des quatre-cinquièmes de notre population, il ne réussit à attirer de son côté qu'une faible proportion des immigrants, soit environ le quart. Que ce mouvement se poursuive pendant dix, vingt, trente ans, nous ne compterons plus éventuellement que pour une partie décroissante de la population du Québec, et l'affluence des immigrants dans les autres provinces nous réduira au cinquième ou au sixième de la population du pays. Attendrons-nous ce moment pour nous réveiller et prendre conscience du problème ?

Les milliers d'enfants d'immigrants fréquentant l'école anglaise sont perdus pour notre groupe : la langue, la formation, les associations gravitent autour de l'école, les détournent de nous. C'est que l'école constitue un facteur fondamental d'intégration au milieu. En plus d'enseigner la langue principale, elle dispense une culture et une philosophie particulières de la vie. Les amitiés contractées par l'élève, sa participation aux diverses organisations scolaires et aux loisirs, influenceront son comportement et ses idées; l'atmosphère de l'école le marquera pour la vie. L'action de l'école s'étendra aussi à la famille de l'élève, les parents entrant en contact avec le milieu de l'institution et les organismes qui s'y rattachent.

Il n'est pas normal que dans une province à majorité française, la plupart des élèves néo-canadiens fréquentent l'école de langue anglaise. Le choix de l'école peut dépendre de certains facteurs indépendants de notre volonté, mais par contre il en reste d'autres sur lesquels nous pouvons agir, tels un programme d'études et une propagande bon aloi.

Une idée-force

Si nous croyons aux valeurs que représente la culture française, c'est notre devoir de promouvoir son rayonnement, de chercher à en faire bénéficier les nouveaux venus, qui en retireront d'ailleurs des avantages marqués : connaissance de la langue de la majorité, accès à la vie sociale et civique de la province, relations plus nombreuses, meilleure compréhension du milieu. Nous avons insisté sur cette idée-force au début de cette série d'articles : **l'épanouissement de notre vie nationale ne saurait se réaliser par la simple défensive.**

Il faut savoir gagner les immigrants à notre cause et ainsi tirer parti de l'immigration, un phénomène humain que nous devons accepter; autrement, les nouveaux venus iront renforcer l'élément anglophone. Notre intérêt collectif le plus élémentaire nous dicte une telle attitude. De même, si nous avons quelque confiance dans nos écoles françaises, nous ne pouvons accepter passivement que la majorité des étrangers accueillis chez nous donnent leur préférence à d'autres institutions. Nous devons aussi songer à l'enrichissement culturel que représentent les immigrants et à leur apport économique.

Les Italiens et presque tous les autres groupes de Néo-Canadiens optent pour l'école de langue anglaise parce que l'anglais leur paraît indispensable. Si nous voulons les garder chez nous ou avec nous, il est sage de faire en sorte qu'ils puissent apprendre l'anglais dans nos écoles de façon satisfaisante, tout en apprenant le français, la langue de la majorité au Québec.

D'autre part, s'il est vrai que les Néo-Canadiens désirent savoir l'anglais, plusieurs témoignages indiquent nettement que la majorité d'entre eux désirent apprendre le français. Un bon nombre d'immigrants, surtout ceux des classes professionnelles, connaissent déjà le français. Notre langue est connue et utilisée par la grande majorité des Italiens, à l'exception de ceux de la jeune génération. En plus des Italiens, certains groupes, tels les Polonais, les Lithuaniens, se sentent plus près de nous que des Anglo-Saxons et il serait facile de nous les attacher pourvu que nous en tentions sérieusement l'expérience.

Ensemble de mesures

Malgré toute son importance, l'école ne suffit pas, car l'intégration des Italiens et ,en général des Néo-Canadiens à la vie française de la province dépasse de beaucoup la confection d'un programme d'études. La vie scolaire au niveau élémentaire doit s'insérer dans un ensemble de mesures aptes à nous gagner les Néo-Canadiens, et que l'on pourrait grouper sous les têtes de chapitre suivantes: cours donnés dans des écoles de langue française, à direction française; transport des élèves, s'il y a lieu, à l'école française; accueil sympathique des Néo-Canadiens à l'école par maîtres et élèves; invitation aux Néo-Canadiens à participer à la vie des associations et aux groupes de loisirs; propagande canadienne-française dans les milieux néo-canadiens; sympathie de la population envers les immigrants; place plus large à l'influence française dans les paroisses "nationales"; mesures officielles des gouvernements fédéral et provincial mettant mieux en lumière l'élément français au Canada.

Cette simple énumération montre que sur divers fronts, une immense tâche reste à accomplir, si l'on veut rattraper le retard accumulé depuis des générations. Il faudra lutter contre des préjugés, s'opposer à des intérêts, rompre de vieilles habitudes, gagner en haut lieu des appuis, et surtout tenter de remuer une force d'inertie qui a résisté jusqu'à présent à des efforts trop faibles et trop dispersés.

(FIN)



Puissance éprouvée
GRAVELY
6.6 c.v.

Labourage
PROFOND

Labourage
FACILE

CHANGEMENT RAPIDE d'une charrue à une bêcheuse

Allégez les travaux du jardinage et des pelouses

- Un tracteur — 30 outils !
- Position "recul" !
- Commandes par engrenage !

Plus pour votre argent !

DEMONSTRATION GRATUITE

THOMSON-VANIER
EQUIPMENT LIMITED
739 rue de la MONTAGNE
MONTREAL — UN. 6-3386

LA PAROLE EST À NOS LECTEURS

Surprise !

Monsieur le Rédacteur,

Ayant pris inscription à l'école I.B.M., j'ai payé $75 à la signature du contrat plus une somme de $6 lors de ma présence à la première leçon, où je reçus aussi un livre dudit cours.

Abandonnant après cette première leçon je demandai le remboursement de mon dû, et, après bien des palabres, quelle ne fut pas ma stupéfaction de me voir créditer la somme de $27.13, alors que j'avais payé $81. C'est ahurissant, pour ne pas dire plus!

Je me suis mis en communication avec le gérant; rien n'y fit, si ce n'est de me faire refermer le téléphone au nez lors du dernier appel!

Pourriez-vous me faire savoir si, en fait, c'est un droit que de prélever une telle somme pour indemnité, s'il est bien vrai que la loi les autorise à de telles pratiques comme ils le prétendent ?

Voilà je crois de quoi éclairer quelques lecteurs et leur éviter des bévues.

H. F.

Pourquoi pas ?

Monsieur le Rédacteur,

Il y a deux questions que j'aimerais poser aux lecteurs au sujet de notre province de Québec.

1 — Pourquoi n'avons-nous pas un hebdomadaire d'expression française, tel que le Life, par exemple ? Qu'attendons-nous pour nous réveiller ? Il y a certainement une organisation qui pourrait s'en occuper. Pourquoi pas La Presse ?

2— Pourquoi devons-nous supplier les patrons de respecter la journée de la Saint-Jean-Baptiste ? N'est-ce pas la journée des Canadiens-français ?

"Cette province nous appartient" ; ce sont les paroles du premier ministre M. J. Lesage. Alors pourquoi ne pas nous le prouver en faisant respecter la journée des Canadiens-français par l'entière population de cette belle province de Québec ?

Je me permets de féliciter le gouvernement actuel pour la création du ministère de la culture : c'est un commencement. Continuez, Messieurs, vous aurez l'entière coopération des Québecois.

L. J. Robitaille
833, av. Plymouth,
Ville Mont-Royal, Qué.

La lutte sera dure

Monsieur le Rédacteur,

On fait beaucoup de publicité de ce temps-ci au sujet des fonctionnaires provinciaux du bureau du revenu qui semblent vouloir ou plutôt à qui on semble vouloir imposer une association syndicale ou une union conseillée par une union syndicale déjà existante.

Il faut bien se comprendre. Pour se comprendre, il faut comprendre . . . qu'il y a certains employés qui semblent voir leur sort scellé . . . pour des raisons politiques. C'est-à-dire qu'une fonction d'assistant du contrôleur ou d'assistant directeur du personnel est probablement une nomination politique . . . laquelle serait devenue en jeu depuis le 22 juin. Au lendemain d'une élection, lorsque le parti au pouvoir est renversé, rien ne vaut . . .

Du jour au lendemain, un directeur du personnel peut-il devenir un bon percepteur de taxe de vente ? Il faut savoir lire entre les lignes. Il faut comprendre que les autorités compétentes veulent le contrôle de la situation. Personne ne peut les blâmer. Si le directeur adjoint du personnel, qui devient le nouveau chef d'une nouvelle union, est le frère d'un ancien député, il a raison de craindre pour sa situation et désire se protéger avec la couverture d'une union.

Quant à l'union, malgré les quelque quatre cents votes **pour**, elle n'ira probablement pas bien loin, car il y a au moins 8,000 (huit mille) fonctionnaires dans la province.

Dans le passé, le service civil était à la merci du gouvernement, plus précisément du premier ministre Duplessis. Son président avait au moins quatre-vingts ans, tout était vieux jeux. M. Sauvé avait tenté d'équilibrer les salaires. Tout est à refaire, car il y eut trop d'injustices. On remarquera par exemple que dans un service du revenu, sur douze employés à peine trois ont le même traitement, quoique tous aient les mêmes capacités et fassent exactement le même travail. On est convaincu, malgré tout, qu'une union ne peut obtenir satisfaction pour tous.

Pour le moins, on s'attend à ce que ce mouvement aura pour effet de secouer la léthargie du Service civil et qu'enfin ceux qui sont là et qui doivent occuper trois fonctions pour se faire un salaire raisonnable pourront enfin délaisser quelques fonctions pour s'occuper de leur tâche principale et cesser de demander au même fonctionnaire de remplir trois et même quatre formules d'application après qu'il est au service de la province depuis au moins cinq ans.

Sceptique.

L'aventure de saint Augustin

Monsieur le Rédacteur,

Qu'est-ce que nos professeurs de philosophie peuvent bien répondre à M. André Dagenais pour le faire revenir au bon sens ? S'ils ne disent rien, ce n'est pas par ignorance, mais parce que, se croyant plus savant qu'eux, il n'a au contraire, que des idées bien embrouillées. L'un de ses auteurs favoris, saint Augustin, a voulu, bien avant lui, essayer de comprendre Dieu en trois Personnes. Et le bon Dieu, par pitié pour lui, avant que sa tête, pourtant si savante, n'éclate, lui a dépêché un ange pour le mettre à sa place.

Ce très grand saint a dû rire, après coup, de son aventure, se promettant d'être plus circonspect à l'avenir. C'est ce que je souhaite à M. Dagenais.

Je lui souhaite aussi d'agir bien sagement comme nos pasteurs, qui, à cause de notre ignorance invincible en matière si abstraite, se contentent de ne nous en donner que des notions élémentaires, suffisantes toutefois pour opérer notre salut. Faire autrement ne peut avoir pour résultat que de nous rebuter ou de peupler les asiles d'aliénés.

A. Gervais,
Montréal.

On réclame du français

Monsieur le Rédacteur,

Pendant la saison régulière de hockey et durant la série de la coupe Stanley, la brasserie Molson fait tout pour inviter les Canadiens français à boire sa bière, mais lorsqu'il s'agit d'affaires, les choses changent.

L'an dernier, mon fils de 7 ans a gagné une médaille de participation au concours de pêche Molson et $5. Je fus très surpris lorsqu'il reçut son chèque de voir ce chèque seulement en **anglais** : pas seulement la raison sociale, mais tout sur le chèque, sauf le nom de mon fils J. Roy et cela venant de Montréal. J'ai renvoyé le chèque à Molson en en demandant un bilingue, au moins, sinon français.

Le même chèque, en **anglais**, (ce n'est pas du fanatisme, j'exige du respect) m'est revenu avec une longue lettre de doléances et de flatteries signée Zotique Lespérance, et me demandant de l'accepter. Je l'ai renvoyé de nouveau et, cette fois, au sénateur H. Molson lui-même, en exigeant un chèque bilingue au moins, sinon français, ou bien qu'on le détruise, car je ne le voulais pas en anglais. Ça fait presque deux mois et je n'ai encore rien reçu.

G. Roger Roy,
Rock Island.

Qui renseignera ?

Monsieur le Rédacteur,

Félicitations à La Presse et au poste CKAC pour la diffusion du programme **"Coeur à coeur"**, avec le Rév. Père Marcotte, s.j.

Beaucoup de catholiques de langue française et de langue anglaise apprécient ce medium d'information religieuse mis à leur disposition.

La Presse du 6 avril nous informait que, le lendemain, **"Coeur à coeur"** aurait pour thème : "La responsabilité des parents relativement aux **films** qu'ils permettent à leurs enfants et adolescents de voir".

Ceux qui ont entendu la réponse du Père Marcotte se sont certainement posé la même question que moi :

"Qui renseignera les parents sur la valeur des films ?"

Comme conséquence logique de cette initiative de La Presse qui se prévaut d'être le plus grand quotidien d'information en Amérique entièrement au service du public français catholique, je prétends que les autorités de La Presse devraient être conséquentes avec elles-mêmes. Je veux dire renseigner davantage en donnant la cote morale des films devant être présentés dans la semaine aux réseaux français de T.V. et anglais, si possible.

Je comprends que la cote morale est donnée le samedi pour les films à paraître dans les cinémas; mais ceci couvre une minime partie du public; la majeure partie des lecteurs de La Presse doivent se contenter des films à la T.V., surtout les jeunes et les adolescents.

Je crois cette demande justifiée, d'autant plus que Radio Canada ne se soucie guère de nous renseigner. Il y a quelques années on lisait la mention **pour adultes, ou pour tous.** Mais cela est chose du passé. Si les contribuables osent s'étonner de cet état de choses on nous répond que les autorités de Radio-Canada sont les juges en la matière et qu'elles placent les films avec discernement à des heures qu'elles prétendent appropriées.

Il nous est permis de douter du jugement accordé à cette sélection: le soir du jour de l'an 1961, à 8½ heures, on passait au canal 2 le film "Un déjeuner sur l'herbe". Plusieurs personnes ont protesté et pour cause . . .

Il faut avouer que le canal 12 (anglais) semble très judicieux et fait preuve de grande prudence dans le choix qu'il fait des films présentés à 7.30. Espérons que ça va continuer.

Je sollicite la coopération de tous les **parents** soucieux de leurs responsabilités et je les invite avec insistance à écrire à La Presse pour réclamer cette cote morale que les postes de télévision nous refusent.

Les lecteurs de La Presse seront alors très reconnaissants au plus grand quotidien français d'Amérique de faire preuve de compréhension en tenant compte du point de vue des **parents** et de leur responsabilité.

S.O.S.

Il faut aller aux sources

Monsieur le Rédacteur,

Je vois que M. André Dagenais est chrétien de coeur et pas seulement de façade.

Comment veut-on que tant de gens tournent l'homme vers Dieu quand ils n'en connaissent pas le chemin eux-mêmes? La parole de Dieu est écrite, mais on préfère les Thomas d'Aquin, Augustin, Grégoire-le-Grand, Origène, Cyprien, Chrysostome, etc.

Il est écrit : "Prenez garde que personne ne fasse de vous sa proie par la philosophie et par une vaine tromperie, s'appuyant sur la tradition des hommes, sur les rudiments du monde et non sur le Christ" (col. 2, 8).

Un chrétien

A l'oeuvre, tout de suite

Monsieur le Rédacteur,

Alerte ! A moins d'une action positive et bien concertée par la population canadienne-française de la province de Québec, je prédis qu'en moins de 25 ans notre effectif aura diminué de 50%. Notre peuple pourra toujours survivre nominalement, comme maints peuples le font déjà, mais langue, culture et le reste disparaîtront pour faire place à ceux du maître. Aux gens qui croient qu'une coexistence est possible, je leur demande de le prouver. S'il y a tant de possibilités que ça, pourquoi donc le passé n'a-t-il produit que faillite ?

Il faut bien l'avouer, nous avons fait beaucoup plus qu'un pas vers la bonne entente. Je crois que nous avons fourni un effort honnête, mais sans pouvoir fondre l'iceberg anglais.

Alors où nous tourner maintenant ? Nous le savons bien, mais nous craignons la vérité. Serait-ce par peur des représailles des "Canadian Mounties" ? Oui, en partie, mais aussi par suite de l'indolence qui est bien caractéristique de notre peuple.

Agissons maintenant, avant qu'il soit trop tard.

V. Spagnolo



LE FAMEUX NOUVEAU GREYHOUND

Greyhound présente une addition des plus récentes à son service exclusif Scenicruiser®. C'est le nouvel autobus Greyhound conçu pour vous assurer plus de sécurité, de confort, de plaisir . . . plus de tout ce que vous désirez en voyage.

- Nouvelles fenêtres anti-éblouissantes plus grandes vous permettant d'admirer le panorama sans être incommodé.
- Nouveaux fauteuils-contour inclinables avec appuie-tête, appuie-pieds réglable et veilleuse individuelle pour la lecture.
- Nouvelle climatisation perfectionnée donnant plus de confort par toute température.
- Salle de toilette parfaitement pourvue pour vous rafraîchir.
- Nouvelle suspension pneumatique à coussinement perfectionné "rolling lobe" contre les cahots de la route.
- Compartiment à bagages plus spacieux.

De l'avant à l'arrière ainsi qu'au milieu, en fait d'autobus, on ne voit pas mieux !



Et voici . . . le fameux nouveau Greyhound qui s'est joint à la flotte du service exclusif Scenicruiser pour vous conduire à des endroits comme ceux-ci :

	Autobus quotidiens		
NEW YORK	6	Aller	$11.95
		Aller-retour	$21.55
WASHINGTON	6	Aller	$19.30
		Aller-retour	$34.75
MIAMI BEACH	6	Aller	$47.30
		Aller-retour	$85.15
JACKSONVILLE	6	Aller	$38.85
		Aller-retour	$69.95
PHILADELPHIE	6	Aller	$15.10
		Aller-retour	$27.20
ST. PETERSBURG, Flo.	6	Aller	$44.40
		Aller-retour	$79.95
WEST PALM BEACH	6	Aller	$45.85
		Aller-retour	$82.55
NORFOLK, Va.	6	Aller	$23.30
		Aller-retour	$41.95
NOUVELLE-ORLEANS	6	Aller	$44.90
		Aller-retour	$80.85

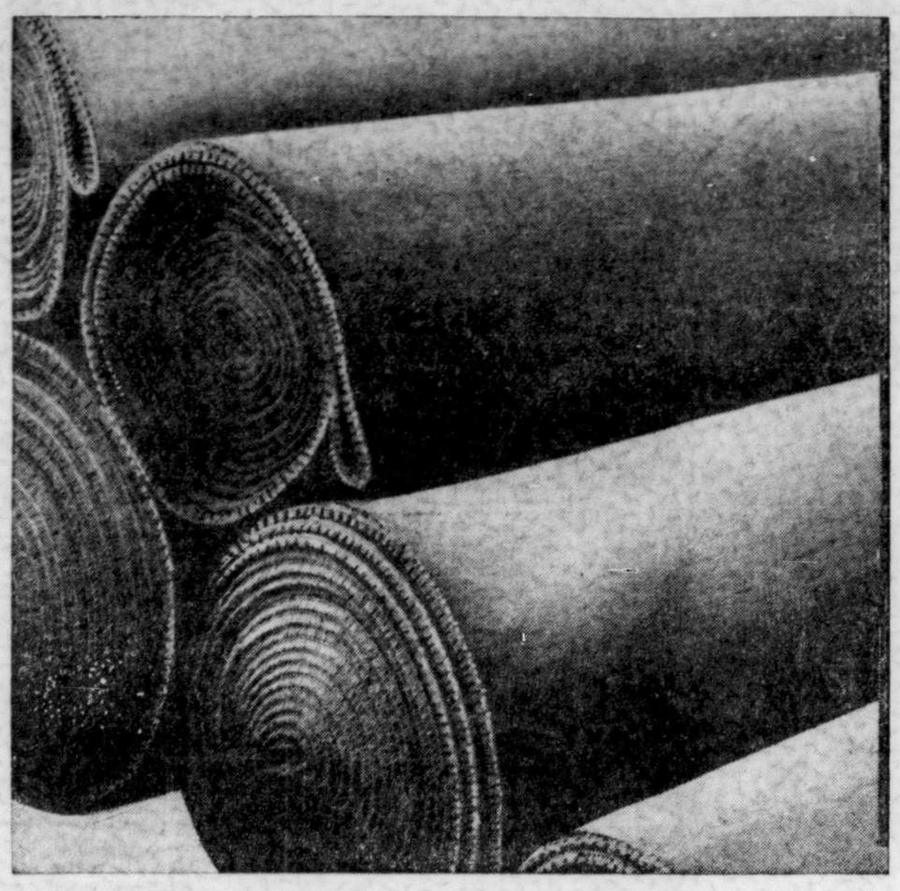
1188 boul. DORCHESTER OUEST — UNIVERSITY 6-8461

ou consultez votre agence de voyage

IL EST SI AGREABLE DE PRENDRE L'AUTOBUS . . . ET DE NOUS LAISSER LE VOLANT !

GREYHOUND

LUNDI un grand JOUR D'AUBAINES chez EATON



RABAIS 20%! TAPIS TOUT LAINE FAIT A LA MAIN AUX INDES

ORDINAIREMENT 31.50 la verge carrée

Un autre grand achat spécial EATON qui vous permet d'économiser bon nombre de dollars sur des tapis de qualité luxueuse.

Faits à la main, aux Indes, chaque touffe tout laine nouée à la main, texture dense et riche. Choix de quatre coloris de toute beauté qui s'harmoniseront à la plupart des décors. ● BLEU ● SABLE ● VERT ● HUITRE. C'est un tapis que vous serez fier de posséder.

SPECIAL DU JOUR D'AUBAINE

24.95

LA VERGE CARREE

Largeur environ 15'

TAPIS D'ORIENT (RAYON 373), AU SIXIEME, CHEZ EATON

MOBILIERS DE SALLE À MANGER



BEAUX MOBILIERS DE 6 PIECES A PLACAGES DE TECK!

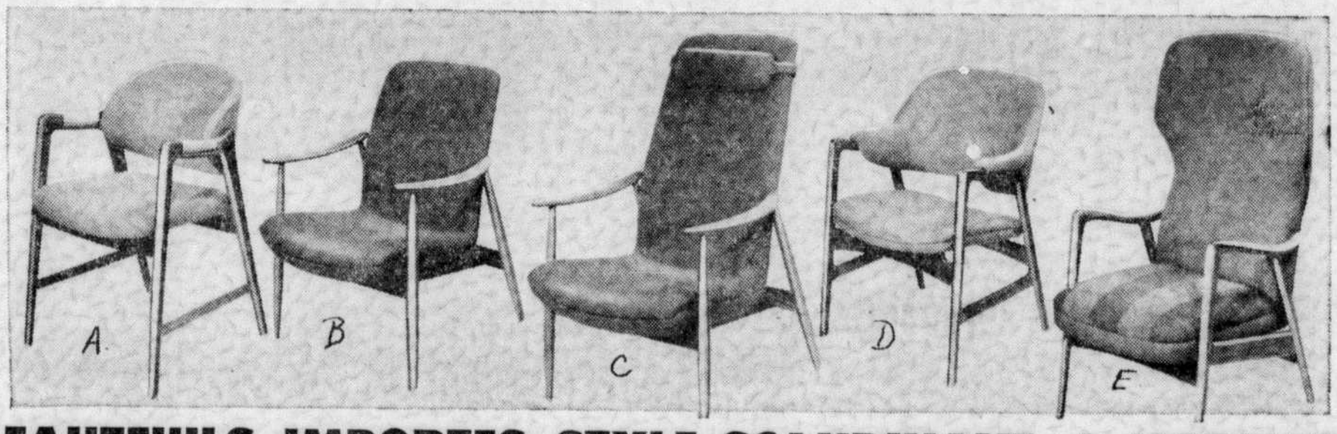
NOUVEAU chez EATON! Un superbe mobilier se composant d'un buffet de 60" x 18" x 32½" avec 3 tiroirs à droite et 2 portes coulissantes à gauche, 2 tablettes réglables, poignées en retrait. Table de 40" x 58", s'ouvrant jusqu'à 78" (avec une rallonge). Pieds du buffet, de la table et des chaises sont en teck massif. 4 chaises assorties recouvertes de naugahyde noir.

Chaises ..... **45.00** pièce
Table **139.00** • Buffet **169.00**
Economisez en achetant le mobilier complet!

PUPITRE ET CHAISE
Pupitre à simple piédestal à 2 tiroirs **109.00**
Chaise **45.00**

LE MOBILIER DE 6 PIECES

459.00



FAUTEUILS IMPORTES STYLE SCANDINAVE, 5 MODELES

A. STYLE CROISSANT — **99.00**
Beau fauteuil à dossier en forme de croissant et les bras incrustés de rotin. De construction robuste et très confortable.

B. FAUTEUIL DE REPOS — **119.00**
Fauteuil épatant à siège dune seule pièce. Les bras sont en bois de teck. Excellent pour se reposer d'une journée de travail.

C. DOSSIER HAUT — **139.00**
Recouvert de tissu de coton brossé avec appui-tête assorti. Un très beau fauteuil confortable que vous aimerez avoir chez vous!

D. MI-REMBOURRE — **109.00**
Fauteuil commode et confortable. Les bras sont mi-rembourrés et mi-bois de teck. Siège et dossier séparé. C'est un autre fauteuil de construction solide et chic.

E. A BASCULE — **149.00**
Un fauteuil de très belle construction avec un dossier haut. Tissu de recouvrement écossais, le dos en tissu uni.

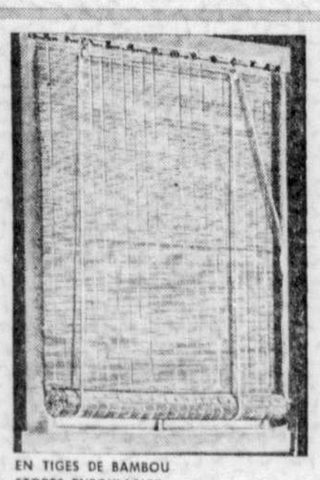
Pas de versement comptant sur achats par Plan budgétaire (Taxe de vente payable à l'achat).

RAYON 470, AU SEPTIEME

Nouvel emplacement plus spacieux pour les tableaux et miroirs!

(Cinquième, arrière, près du Salon Elysée)

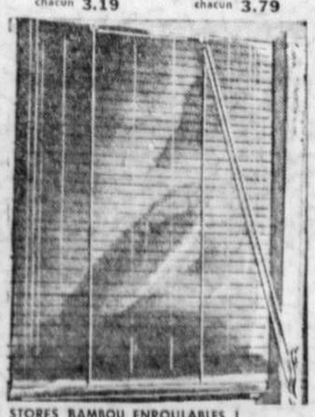
Plus grand! Plus prestigieux! Choix toujours plus important! Nos clients ne manqueront pas d'apprécier l'atmosphère de cette nouvelle **GALERIE DE TABLEAUX consacrée exclusivement aux peintures à l'huile.** Un tableau signé est un achat important... et si vous en projetez un, vous êtes invités à venir le choisir dans la calme atmosphère de notre galerie de tableaux.



EN TIGES DE BAMBOU
STORES ENROULABLES
Tous en 72" de longueur, ton naturel seulement. Filtre le soleil tout en laissant circuler l'air. Aucun rail nécessaire pour leur installation. Toutes dimensions approximatives.

SPECIAL DU JOUR D'AUBAINES

Largeur 24" chacun **1.29** — Largeur 36" chacun **1.89** — Largeur 48" chacun **2.59**
Largeur 60" chacun **3.19** — Largeur 72" chacun **3.79**



STORES BAMBOU ENROULABLES!
Tous les stores ont 78" de longueur. En vert ou naturel seulement. En lamelles de bambou refendu de ½". Cordons, poulies et crochets fournis. Dimensions approximatives.

SPECIAL DU JOUR D'AUBAINES

Largeur 36" chacun **1.29** — Largeur 48" chacun **1.79** — Largeur 60" chacun **2.19**
Largeur 72" chacun **2.59** — Largeur 84" chacun **2.99** — Largeur 96" chacun **3.49**
Largeur 108" chacun **3.89** — Largeur 120" chacun **4.39**

COMPOSEZ VI. 2-9211

ARTICLES D'AMEUBLEMENT (RAYON 269) AU SIXIEME



Cuir à gant!

Extensibles!

Coloris mode!

SOULIERS COMMODES POUR SPORT ET VOYAGE!

Souples comme des pantoufles, extensibles, ils conviennent tout spécialement pour le voyage, le sport. Accompagnent les pantalons et les vêtements sport de leurs coloris élégants: melon d'eau, noir, vert, beige, blanc, bleu pâle. Empeignes en cuir à gant, semelle entièrement coussinée. Pointures 6 à 9, petite largeur; 5 à 9, moyenne largeur.

SPECIAL DU JOUR D'AUBAINES

2.89 la paire

COMPOSEZ VI. 2-9211
Service des commandes téléphoniques

CHAUSSURES POUR DAMES (RAYON 238), AU DEUXIEME

Que vous magasiniez par la poste, en personne ou par téléphone, la fameuse garantie EATON protège tous vos achats:

"Argent remis si la marchandise ne satisfait pas"

THE T. EATON Co LIMITED
OF MONTREAL

MAGASIN DU SOUS-SOL EATON

Faites vos emplettes au magasin du sous-sol Eaton lundi où c'est le jour des aubaines!



Bas de nylon

SPECIAL DU JOUR D'AUBAINES

3 paires **1.69**
la paire **.59**

Bas de nylon entièrement diminués, jauge 45, 30 deniers. Solides pour l'usage régulier. Coutures fancées attrayantes. En beige, pointures 8½ à 11.

COMPOSEZ VI. 2-9211

(981)



Pyjamas Toréador

SPECIAL DU JOUR D'AUBAINES

1.39
POUR JEUNES FILLES

Soldés par la fabricant de série de prix plus élevé. Tricot de rayon soyeux, garniture de dentelle fine. Rose et bleu, tailles 8 à 14 ans dans le groupe.

COMPOSEZ VI. 2-9211

(909)



Oxfords Corduroy

la paire **1.39**

Souliers commodes en corduroy à semelles de caoutchouc-Fausses semelles caoutchouc-mousse, supports plantaires. Dames et adolescentes; 4 à 9, pas de demi-pointures. Vert loden, noir, ton or et rouge.

Disponibles en pointures jeunes filles 12 à 3, mêmes couleurs que ci-dessus sauf rouge.
la paire **1.19**

(937)



Chaussures athlétiques!

SPECIAL DU JOUR D'AUBAINES

2.29 2 pour **4.40**

Pour hommes et garçons. Empeignes canevas épais BLANC ou NOIR, fausses semelles coussinées mousse. Semelles vulcanisées, trous d'aération, oeillets de métal anti-rouille. Garçons, 1 à 5, pointures hommes 6 à 11, pas de ½ pointures.

COMPOSEZ VI. 2-9211

(937)

PAS DE VERSEMENT COMPTANT

sur achats par Plan budgétaire
Taxe de vente payable au moment de l'achat

CAHIER No 2 — QUEBEC SAGUENAY–LAC-ST-JEAN

LA PRESSE

MAURICIE CANTONS DE L'EST — PAGES 9-22

77e ANNEE — No 159 — MONTREAL, SAMEDI 22 AVRIL 1961

Au Manoir St-Castin

Conférence SECRETE

Québec

par **Gilles PRATTE**

QUEBEC — Le plus profond mystère, minutieusement entretenu par la présence des policiers provinciaux, entoure le Manoir St-Castin, du Lac Beauport.

Ce centre a été choisi par le prince Bernhard, des Pays-Bas, comme siège de la huitième conférence de Bilderberg, au



Le prince BERNHARDT de Hollande

cours de laquelle d'éminentes personnalités d'une dizaine de pays européens et américains tenteront d'unifier leurs positions vis-à-vis des principaux problèmes politico-économiques de l'heure.

Loin des bruits du monde, quelque 80 "hommes-clés" arrivés hier au Manoir St-Castin, tentent de trouver des solutions de paix.

Il s'agit là d'une contribution personnelle du prince Bernhard, prix d'Europe de la paix, l'année dernière. C'est lui qui choisit les personnalités participant à la conférence et qui en détermine le lieu.

Cette conférence porte le nom de Bilderberg, en souvenir de l'hôtel d'Oosterbeck, dans les Pays-Bas, où la première conférence a réuni les "artisans de la paix", en 1954.

Toujours, depuis, la plus rigoureuse discrétion a été obtenue des participants à cette conférence, enveloppée de mystère. Il semble que les positions adoptées par les représentants des différents pays au cours de ces entretiens ne gagneraient pas à être généralement connues. Non pas qu'elles soient sujettes à caution, mais plutôt que leur connaissance pourrait susciter des entraves de la part des pays ne faisant pas partie du même bloc.

Ces conférences permettent aux pays intéressés d'unifier, de coordonner leurs positions. Chacun connaissant l'attitude de l'autre sans qu'il ait à l'exprimer est en mesure d'éviter d'adopter des attitudes pouvant lui être nuisibles, au cours de débats mettant aux prises des forces idéologiques opposées.

S'il est virtuellement impossible de savoir de l'extérieur, ce qui se passe au Manoir St-Castin, on peut toutefois en fixer la nature en rappelant le travail auquel s'est déjà consacré la conférence de Bilderberg.

En 1955, les participants à cette conférence, qui se tenait alors en France, ont considéré la forme que devait prendre l'aide aux pays sous-développés.

Voir CONFERENCE, page 11



LE MANOIR ST-CASTIN DU LAC-BEAUPORT est entouré de mystère par la conférence Bilderberg. Des policiers veillent à ce que personne ne trouble les délibérations des participants; les abords du manoir sont sérieusement surveillés pour qu'aucune photo ne soit prise. Nous avons toutefois réussi à saisir cet instantané au nez d'un policier assoupi dans sa voiture. On reconnaît le prince Bernhart, le plus grand du groupe à droite, première photo, avec quelques-uns de ses invités.



Le Canadien Pacifique invité à revenir sur sa décision

Suppression du train de nuit Montréal-Québec

QUEBEC, (J.M.) — La suppression des trains de nuit entre Québec et Montréal à partir du 15 mai prochain par le CPR fait l'objet d'une motion que M. Maurice Bellemare, député U.N. du Saint-Maurice, a demandé à l'Assemblée législative d'approuver; cette approbation équivaudrait à exprimer le voeu que la société ferroviaire revienne sur sa décision.

M. Jean Lesage, chef du gouvernement, a annoncé que le problème sera mis à l'étude mercredi prochain.

Voici le texte soumis par M. Bellemare :

"Attendu que par avis public, la compagnie de chemin de fer Pacifique Canadien annonce la discontinuation du service des trains de nuit entre Montréal et Québec, à compter du 15 mai prochain;

"Attendu que cette décision est de nature à causer préjudice à tout le public voyageur qui a des voyages organisés à l'aide de ce service des trains de nuit;

"Attendu que particulièrement au début de la saison du tourisme, cette mesure est de nature à causer, en outre, un préjudice considérable aux nombreux touristes qui utilisaient ces trains;

"Attendu que pour maintenir le prestige de la métropole du Canada et de la capitale de la Province qui sont tout spécialement affectées par cette décision, il y a lieu de rescinder cette décision;

"Cette Chambre, à l'unanimité, exprime le désir que les autorités du Pacifique Canadien reconsidèrent leur décision tenir le service de ces trains." pression des trains de nuit

M. Lesage invité

Démonstration d'arrosage des forêts

QUEBEC. (J.M.) — M. le ministre Bona Arsenault a invité M. Jean Lesage, chef du gouvernement, à assister le 10 mai à Duchesnay à une démonstration d'arrosage des forêts du haut des airs par avions-citernes.

Pour cet essai, on utilisera les appareils achetés dernièrement par l'administration provinciale pour la protection de nos bois contre le danger d'incendie.

Des observateurs de l'industrie forestière seront présents. Ils participeront à un déjeuner donné en l'honneur de MM. Jean Lesage et Bona Arsenault.

Les deux membres du gouvernement iront à Duchesnay à bord d'un hélicoptère qui viendra les prendre dans les jardins du Parlement. Le même moyen de locomotion sera utilisé au retour.

Cette dernière partie du programme préparé par M. Arsenault a pour but d'attirer l'attention du public sur la nécessité de protéger nos forêts contre le feu et contre les insectes nuisibles.

A Duchesnay, la démonstration d'arrosage aura lieu à 2h. 30 de l'après-midi.

Le bill 47 est adopté à l'unanimité; la Chambre aborde l'étude du bill 49

QUEBEC. (J.M.) — Les membres de l'Assemblée législative ont été unanimes à voter, en troisième lecture le bill no 47 qui, d'une part, porte de $0.60 à $1 la valeur minimum du repas taxable et, d'autre part, lève pour les boissons alcooliques, consommées sur place et sans qu'un repas soit servi, la même taxe de 5 pour 100 que pour les repas.

La première des deux mesures réduira de quelque $775,000 les revenus de l'administration provinciale, a expliqué M. Jean Lesage au chef de l'Opposition.

La seconde mesure rapportera, par contraste, au Trésor du Québec, des sommes additionnelles évaluées à $2,000,000 ou $2,500,000.

M. Antonio Talbot : "Le Gouvernement est encore gagnant".

M. Lesage : "Et la Ligue du Sacré-Coeur aussi !"

Le premier ministre ajoute que la suppression de l'impôt sur les repas de moins de $1 constitue une aide aux petits salariés. A ce propos, M. René Hamel, ministre du Travail, fait observer que des milliers d'ouvriers prennent encore des repas de $0.60 dans les usines.

Le député de Québec-Ouest souligne aussi que la nouvelle taxe sur les consommations sera un fardeau seulement pour les personnes ayant les moyens de "prendre un coup".

M. Daniel Johnson, député UN de Bagot, demande si l'impôt frappera également les boissons non-alcooliques.

Le chef du gouvernement répond que la taxe frappera les boissons non-alcoolisées servies avec des breuvages alcooliques.

M. Johnson veut savoir s'il faudra payer l'impôt pour le lait servi avec du cognac.

M. Lesage répond que "oui".

M. Johnson : "Enfin le chat est sorti du sac ! Voici un gouvernement qui va taxer le lait . . ."

M. Lesage explique qu'au ministère du Revenu, on a conclu à l'impossibilité de préparer des factures différentes pour les boissons non-alcoolisées et pour les breuvages alcooliques.

Le bill 49

L'Assemblée législative a commencé hier, et continuera lundi l'étude du bill no 49 qui supprime la taxe sur les ventes d'huile à chauffage.

M. Jean Lesage, chef du gouvernement, estime que l'industrie économisera ainsi $500,000 par année, et la population en général $2,000,000.

Mais il n'y a eu guère que des orateurs de l'Union nationale à prendre la parole ; bien entendu, ils ont formulé certaines critiques.

—"C'est une maigre économie qu'on fait réaliser aux familles, a dit M. Paul Dozois, député U.N. de Saint-Jacques. Pour quatre cents gallons de combustible brûlé en une année, cela ne fait que $4.80 ; pour mille gallons, c'est $12.

L'ancien ministre des Affaires municipales est d'avis que les gagne-petit épargneront seulement $400,000 et que les gros consommateurs auront la part du lion, $2,100,000. C'est aussi l'opinion de M. Maurice Cloutier, député U.N. de Québec-Centre, qui réclame l'abolition de la "taxe sur les médicaments."

Mais la principale attaque, lancée contre les autorités provinciales à propos du bill No 49, est basée sur cet argument de M. Dozois : La "générosité" du Gouvernement est au détriment des municipalités et des Commissions des écoles.

En effet le projet de loi fait disparaître la taxe municipale et la taxe scolaire sur les ventes d'huile à chauffage en même temps que la taxe provinciale.

—"C'est un hold-up !" commente M. Daniel Johnson, député U.N. de Bagot.

Le député de Saint-Jacques qualifie la mesure de "désastreuse" pour les finances locales.

M. Dozois fait un rapide calcul.

Si l'on se base sur les chiffres de 1959-1960, on enlève aux municipalités des revenus annuels de $1,500,000 et aux commissions scolaires des rentrées d'argent s'élevant à $1,400,000 environ.

D'après le député de Saint-Jacques, voici quelles vont être les pertes de certaines des administrations locales :

1—Ville et région de Québec. — écoles, $162,000. — municipalités, $162,000.

2—Ville et région de Montréal. — écoles, $950,000. — Hôtel de ville de la métropole, $750,000; et hôtels de ville de la région, $915,000.

3—Ville et région de Chicoutimi. — écoles $45,000. — municipalités, $48,000.

4—Drummondville. — écoles, $14,000.—hôtel de ville, $13,400.

5—Granby. — écoles, $11,600. — municipalité, $13,000.

6—Rimouski. — écoles, $9,000. — hôtel de ville, $9,000.

7—Sherbrooke. — écoles, $25,000. — municipalité, $27,000.

8—Saint-Hyacinthe. — écoles, $6,200. — Hôtel de ville, $11,000.

9—Trois-Rivières. — écoles, $26,000. — municipalité, $33,000.

10—Victoriaville. — écoles, $5,000. — hôtel de ville, $10,000.

11—Alma. — écoles, $3,700. — municipalité, $1,200.

L'introduction de jetons . . .

Coût de la transformation des parcomètres: $29,502

QUEBEC. (G. P.) — Il en coûterait $29,502 pour effectuer les transformations pouvant permettre aux parcomètres de Québec de n'accepter que des jetons.

Ce système qu'il est question d'établir dans la Vieille Capitale n'a jamais été mis en application au Canada ; on trouve toutefois aux E.-U. des parcomètres acceptant indifféremment pièces de monnaie et jetons, mais la distinction complète n'a pas encore été faite.

Le chef du service municipal de la circulation, M. Gérard Girard, a recommandé l'utilisation de jetons un peu plus petits que des pièces de dix cents, pour les parcomètres, cela pour éviter qu'ils soient éventrés par des adolescents, manoeuvre qui fait perdre quelque $40,000 par an à la ville.

L'Association des marchands détaillants du district de Québec, groupant quelque 400 membres, qui vient d'accorder son entier appui au projet, souligne qu'en plus d'éliminer les pertes

Voir COUT en page 11

M. Alcide Courcy sera présent

Conférence agricole sur la recherche à Winnipeg

QUEBEC. (DNC) — Plus de 150 spécialistes représentant chaque secteur de l'agriculture: recherche, administration, production, mise en marché et transformation, se réuniront, lundi et mardi de la semaine prochaine, les 24 et 25 avril, à Winnipeg pour assister à la première conférence du genre au pays, conférence ayant pour but d'étudier la création d'un organisme indépendant qui serait chargé des recherches en politique agricole.

Les délégations des différentes provinces auront pour la plupart à leur tête leur ministre et leur sous-ministre de l'Agriculture. Ce sera le cas du Québec, qui participera à ces sortes de rencontres pour la première fois. M. Alcide Courcy, ministre de l'Agriculture dans le cabinet Lesage, a fait savoir, mercredi, qu'il avait accepté l'invitation de son collègue du Manitoba d'assister à cette conférence (il avait alors mentionné par erreur qu'elle aurait lieu à Vancouver). Il prend l'avion à destination de Winnipeg, à 4 heures, cet après-midi, en compagnie de son sous-ministre, M. Ernest Mercier, d'un conseiller technique, M. Rolland Lespérance, des agronomes-économistes, M. McFadden, du collège MacDonald, et M. Lemelin, de l'université Laval.

Encore une fois c'est la première conférence nationale au Canada ayant pour but de fonder un organisme dont le but sera de promouvoir la recherche dans le domaine de la politique agricole. Dans les conférences on a traité des problèmes de l'agriculture en général, mais on ne s'était pas étendu sur le sujet de la recherche.

Les gagnants du concours d'affiches de protection des forêts contre le feu

QUEBEC. (DNC) — L'Association Forestière Québecoise nous communique la liste des gagnants du concours d'affiches de protection des forêts contre le feu, ouvert à tous les enfants des classes de 7e, 8e et 9e années fréquentant les écoles de la province. Le concours consistait à illustrer sur une carte d'environ 14 x 22 pouces, un message pour la protection des forêts contre le feu en appuyant sur la façon de bien se conduire en forêt.

Près de 200 écoles ont participé au concours d'un bout à l'autre de la province ; le jury était composé de MM. Jean-Baptiste Soucy, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts, Ernest Noreau, directeur artistique de la revue Forêt-Conservation et vice-président de la Société des Poètes, Jules Breton, gérant général de l'Association Forestière Québecoise et Roger-R. Côté, secrétaire général adjoint des clubs 4-H.

Voici la liste des gagnants : M. Michel Girouard, Ecole sec. Mgr-Georges Gauthier, 750 boul. Gouin Est, Montréal ; 2e prix : Jacqueline Rodrigue, Couvent de l'Assomption, 526 boul. Lacroix, St-Georges, Cté Beauce ; 3e prix : Roxane Bergeron, Ascot Corner, Cté Sherbrooke ; 4e prix : Hélène Giguère, Couvent de l'Assomption, 526 boul. Lacroix, St-Georges, Cté Beauce ; 5e prix : Louise Lapré, 175 Ste-Anne, Varenne, Cté Verchères. Il y eut en plus attribution de 25 prix de consolation et 10 mentions. Le travail du gagnant sera exposé à la Galerie Nationale à Ottawa avec les gagnants de chaque province et le gagnant national sera déterminé par un jury d'experts de la Galerie Nationale. Ce gagnant national sera délégué à Ottawa au cours de la semaine de la conservation, au cours du mois de mai, et il rencontrera les autorités du pays.

Le "Oshima Maru" dans le port de Québec

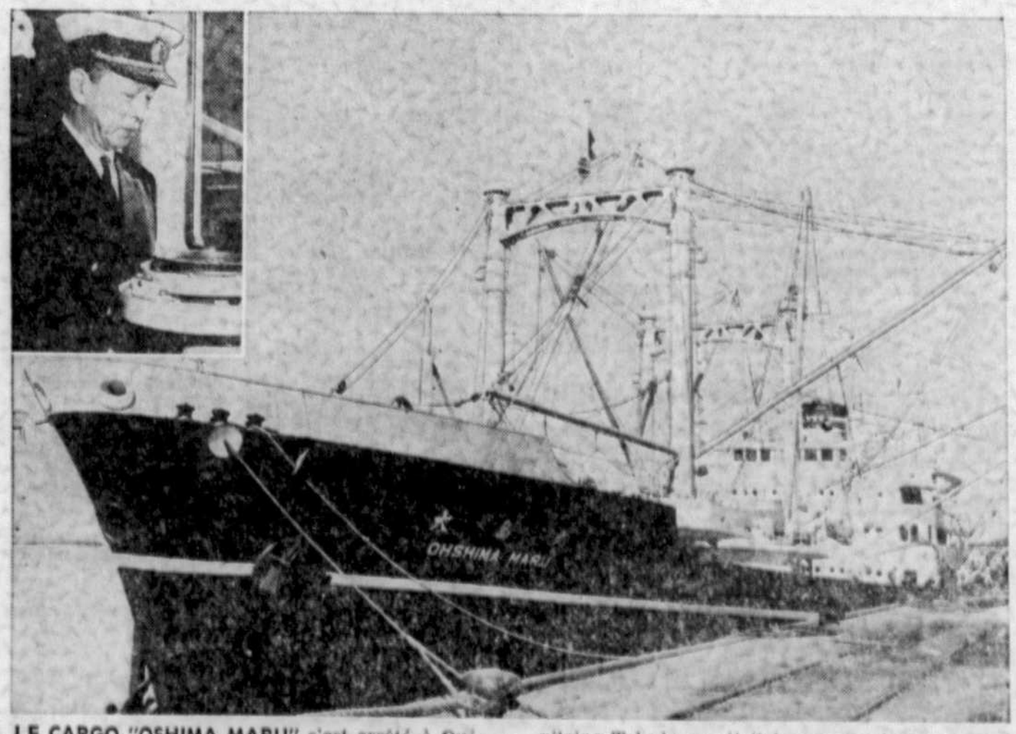
QUEBEC. — Le cargo "Oshima Maru", de la ligne japonaise Iino Kaiun Kaisha, a accosté au quai de Québec, hier, avant de faire voile pour Los Angeles et Yokohama.

Ce cargo, dont la construction a été complétée en novembre dernier, en est à son premier voyage au Canada. Il rapportera au Japon une cargaison d'amiante.

Le capitaine M. Takeda achève son cinquième voyage au Canada. Il a été le premier capitaine japonais à entrer au pays, exploit dont il est bien fier. En janvier, il était chargé du voyage inaugural du Oshima Maru, "le cargo grande île", à New York.

Le capitaine, qui s'exprime déjà avec facilité en anglais, étudie présentement le français. Les Canadiens français qu'il rencontre ne lui sont cependant pas d'un grand secours dans ses études, dit-il, car dès qu'ils s'aperçoivent qu'il a une meilleure connaissance de l'anglais, ils s'empressent de lui parler dans cette langue.

Le Japon achète beaucoup de produits du Canada, mais selon le capitaine Takeda, le Canada pourrait absorber beaucoup plus de produits japonais. Au cours de son voyage, le capitaine a rencontré bon nombre de représentants de commerce dans le but d'encourager les échanges entre les deux pays.



LE CARGO "OSHIMA MARU" s'est arrêté à Québec, hier, d'où il est parti en direction de Los Angeles et Yokohama. Le cargo, sous la direction du capitaine Takeda, en était à son premier voyage au Canada. Le capitaine M. Takeda apparait dans le médaillon.

Le boulevard Métropolitain

Formule avantageuse pour certaines villes

QUEBEC. (J.M.) — M. Paul Dozois, député de Saint-Jacques, ancien ministre des Affaires municipales, a déclaré que la formule proposée autrefois par l'Union nationale pour le financement des travaux de construction du boulevard Métropolitain, aurait été plus avantageuse pour certaines localités comme St-Léonard-de-Port-Maurice et Ville d'Anjou.

Voici l'argumentation de M. Dozois :

"Hier, au cours du débat sur le bill du boulevard Métropolitain, alors que la Chambre discutait le cas de St-Léonard-de-Port-Maurice, le premier ministre a affirmé que les dispositions du bill feraient économiser de l'argent à cette ville en affirmant qu'elle serait appelée à payer $130,000 alors que l'an dernier cette même ville avait été appelée à payer une part de $35,000 représentant, disait-il, le service de dettes d'une somme de $40

Voir FORMULE en page 11

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.



Ce nouvel auvent Flexalum s'enroule. Il permet d'obtenir de l'ombre ou du soleil au moment désiré. Pas de remisage, pas de détérioration. Fait d'aluminium. Flexalum recouvert de deux couches de bel émail cuit. Modèles appropriés pour fenêtres de domiciles et devantures de magasins.

Achetez maintenant

PAYEZ PLUS TARD

AUVENTS WEATHERVANE

3055, AVENUE VERDUN, Verdun—PO. 9-3853

S.V.P. me donner une démonstration de votre nouvel auvent "Roll-up" Flexalum, sans aucun engagement de ma part.

NOM .....

ADRESSE .....

..... TEL. : .....

LPr — 22-4-61

- Carport ou Patio fibre-glass ou aluminium
- Auvent aluminium "Spanish Villa",
- Slapboard Siding
- Fenêtres et portes aluminium,
- Rampes d'escalier ou balcon fer forgé.

LA RÉGION DE QUÉBEC ET LA RIVE SUD

REDACTION : 1026, rue ST-JEAN (QUEBEC) TEL.: LA. 2-7027 — ABONNEMENTS : 720, rue ST-JEAN (QUEBEC) TEL.: LA. 9-8487

Carnet mondain

Réception

Un déjeuner était offert, hier midi, chez Kerhulu, en l'honneur des épouses des congressistes, dans le cadre du congrès provincial de l'Association internationale des gérants de ville.

Mariage Gilbert-Bédard

Ce matin, à dix heures, à l'église St-Dominique, le R.P. Henri Martineau, O.P., bénit le mariage de Mlle Micheline Bédard, fille de M. et de Mme Lucien Bédard, avec M. Louis Gilbert, fils de M. et de Mme Henri Gilbert. A cette occasion, des chrysanthèmes, des pompons et des stéphanotis liés en gerbes fleurissent l'autel et le sanctuaire. M. Gaston Germain, basse, interprète un programme de chants religieux et Mme Jeanne de Varennes-Gosselin touche l'orgue. M. Lucien Bédard accompagne sa fille et M. Henri Gilbert sert de témoin à son fils. Les invités sont placés par M. Yvan Bédard et M. René Gilbert.

La mariée porte une longue robe de style empire en poult-de-soie coquille d'oeuf garnie d'appliqués de dentelle parsemés de perles. L'ampleur de la jupe se prolonge à l'arrière en un léger mouvement de traîne. Son voile de tulle illusion de style "audace" est retenu par un diadème perlé. Elle tient un bouquet de stéphanotis et de roses pêches retombant en cascade.

Mlle Lise Bédard, soeur de la mariée, dame d'honneur, est vêtue d'une robe de chiffon vert pâle de style empire; elle est coiffée d'un voile constituant une réplique miniature de celui de la mariée, et son minuscule bouquet est composé de stéphanotis et de roses pêches. Mme Lucien Bédard, mère de la mariée, a choisi une robe de dentelle française bleu Dior posée sur un fourreau de taffetas, un chapeau de fleurs "coralie" et des accessoires bleus. Une parure de vison gris acier complète sa toilette. La mère du marié, Mme Henri Gilbert, porte une robe de chiffon et dentelle bleu-gris ornée d'un panneau léger ajoutant du mouvement à la jupe fuseau. Son chapeau et ses accessoires sont de même nuance et une étole de vison saphir rehausse l'ensemble.

Une réception au Quebec Winter Club réunit les invités après la cérémonie religieuse. Les nouveaux époux partent ensuite pour le sud des Etats-Unis. Pour le voyage, la mariée a choisi un ensemble de lainage français rose romain, une petite toque rehaussée d'une fleur et d'une voilette et des accessoires de même ton. A leur retour, M. et Mme Louis Gilbert résideront à Ste-Foy.

Au nombre des invités de l'extérieur, mentionnons : le Dr et Mme Jules Gilbert, M. et Mme Paul Gilbert, M. et Mme Théo Lemoine, ainsi que Me et Mme Guy Gilbert, tous de Montréal.

Mariage Alain-Coulombe

Samedi le 15 avril, à 11 h., en l'église Ste-Marie Médiatrice de Château d'Eau, le R.P. Victor Coulombe, S.J., a béni le mariage de Mlle Lorraine Alain, fille de M. et de Mme Gaston Alain, avec M. Fernand Coulombe, fils de M. et de Mme Alexandre Coulombe, décédés. Pendant la messe, le chant religieux a été interprété par les chanteurs de la maîtrise du chapitre de Québec, sous la direction de l'abbé Georges Marchand. La mariée était accompagnée de son père, M. Gaston Alain, et le Dr Raymond Côté servait de témoin au marié. M. Jean Fortin agissait comme garçon d'honneur. Les invités étaient placés par M. Pierre Alain, M. René Coulombe, M. Michel Coulombe et M. Jacques Lespinay.

La mariée portait une création Jean Fortin de faille pure soie blanche à jupe ample rehaussée de larges plis formant une longue traîne superposée de même tissu entièrement brodé de guipure française. Son corsage à encolure fermée et à manches longues accusait le même détail de guipure. Son long voile posé à la madone était retenu par un appliqué de perles. Des jacinthes composaient son bouquet.

Mlle Norma Primiani et Mlle Lucie Lavigueur agissaient comme dame et fille d'honneur. Elles étaient vêtues de robes identiques en faille pure soie rose français. Elles étaient coiffées de pétales d'organdi de même teinte et leurs bouquets étaient composés d'oeillets blancs et rose français. Mlle Anne Fortin, bouquetière, et M. Denis Coulombe, page, étaient tous deux vêtus de blanc.

La mère de la mariée, Mme Gaston Alain, portait un ensemble robe et manteau de broché léger turquoise avec chapeau de même tissu. Mme Raymond Côté, qui accompagnait le témoin du marié, avait choisi un ensemble de crêpe soulevé bleu français avec chapeau de nuance identique.

A l'issue de la cérémonie religieuse, une réception groupait les invités au Château Frontenac. Les nouveaux époux partirent ensuite pour les Iles du Pacifique. Mme Coulombe portait au départ un ensemble trois pièces de fin lainage vert mousse avec accessoires caramel. A leur retour, M. et Mme Fernand Coulombe résideront à Château d'Eau.



LA TROUPE DE DANSEURS ESPAGNOLS DE JOSE GRECO — Arrivée hier après-midi à Québec, la troupe de danseurs de José Greco y présentera deux spectacles aujourd'hui. C'est la première fois que cette troupe, qui a reçue des éloges des plus considérables un peu partout dans le monde, vient dans la Vieille Capitale. On voit ci-dessus quelques danseuses et le directeur de la troupe : Mmes Curra Jimenez, Pepita de Arcos, Carmen Mora, M. Greco, Mmes Lola de Ronda et Luisa Fabiola.

C'est l'âme et non la technique qui crée les danses espagnoles

QUEBEC (par **A. Sirois**) — "C'est avec l'âme que les danses espagnoles doivent être faites. Elles ne reposent pas sur la technique. C'est facile de faire tatac, tatac, tatac, tac, tac... Vous pouvez faire deux millions de "claqué" et donner un spectacle sans valeur".

Jose Greco, qui vient d'arriver à Québec avec sa troupe pour donner cet après-midi et ce soir un spectacle de danses espagnoles, nous fait quelques commentaires sur la danse et les gens.

"Les danses espagnoles sont beaucoup plus près de tous les spectateurs que le ballet classique parce que, dans celles-là, il s'agit de sentiments qui unissent les danseurs et le public. Partout où nous allons en tournée, nos danses sont aisément comprises par le public. Il peut saisir tout de suite qu'il y a là quelque chose qui lui est commun; il participe à notre joie ou à notre tristesse."

Passant du général au particulier, à sa troupe et à ses spectacles, Greco souligne qu'il choisit très sévèrement les danseurs qui lui semblent les meilleurs dans chacune des sortes de danse espagnole.

Car, lorsque des étrangers parlent de danses espagnoles, ils ne parlent que du "tacatac..." : du flamenco. Mais le flamenco n'est qu'une danse populaire. Nous avons aussi de très belles "jotas" ainsi que des danses basques et des danses de Galicie qui sont fantastiques".

Depuis la guerre, la troupe de Greco n'a cessé de faire des tournées qui lui ont attiré des éloges des plus rares. Par exemple, on a dit qu'on ne pourrait plus désormais parler de danses espagnoles sans parler de Greco. "Tout ceci est merveilleux, dit-il, mais c'est aussi dangereux. Nous pouvons en arriver à nous croire parfaits et nous ne le sommes jamais".

Par contre, de telles tournées permettent aux danseurs des expériences très intéressantes; et, par ailleurs, elles amènent de plus en plus le public à la danse. "Pendant les trois premières années après la guerre, aux Etats-Unis, nous avions environ 2,000 spectateurs dans une salle ; maintenant nous en avons 19, 15, 20,000..."

En tournée

La troupe comprend une trentaine de danseurs et de danseuses sympathiques qui, fait rare chez leurs confrères, ne laissent voir aucun ressentiment contre les dures conditions de tournée.

Arrivés à la fin de l'après-midi d'hier, ils repartiront dimanche matin après avoir donné une conférence de presse et deux spectacles et après avoir couru de droite à gauche. Malgré tout, ils se sont montrés d'un abord agréable et cordial tant à la conférence de presse qu'à la soirée d'hier passée avec quelques Québecois, dont des membres du Cercle espagnol de Laval.

Lorsqu'il est question des dures conditions de tournées de la troupe de Greco, il ne s'agit pas de quelques randonnées extra-régionales pour une couple de jours. La troupe a déjà quitté l'Espagne depuis quelques mois ; elle est passée plus au sud : Porto-Rico, Miami, etc. Elle est arrivée au Canada il y a quelques jours et elle a donné des spectacles à Ottawa, Peterbrough et Sherbrooke.

Après Québec, elle se rendra à Montréal, Toronto, Buffalo, New York et plusieurs villes des Etats-Unis jusqu'à San Francisco. Elle ira ensuite à Copenhague, Oslo... Après les noms de ces villes, Greco ajoute : une semaine, deux semaines, un mois, deux mois..." Après nous prenons des vacances". Après, c'est à la fin d'octobre ou bien au début de novembre. Des vacances, c'est une semaine sans répétition.

"Mais à vrai dire nous n'arrêtons pas. Car, si mes danseurs n'ont ni répétitions, ni spectacles, ils vont danser dans des fêtes... ils aiment cela".

Cinéma

BIENVILLE : — "Trouillard du far west" (technicolor) avec Dean Martin et Jerry Lewis : 6 h., 10 h.; Nouvelles : 7.20 h.; "Le journal d'Ann Frank" (cinémascope) avec Millie Perkins et Joseph Schildkraut : 7.30 h. Fin : 11.30 h. Dimanche : matinée à 1 h. 30.

CAPITOL : — Aujourd'hui à 2.30 et 8.30 h. : José Greco et ses ballets espagnols. Demain : continu de 1.20 à 11 h. Sujets courts à 1.20, 4.35, 7.45 h.; "Cimarron" (cinémascope metrocolor, 147 min.) avec Glenn Ford, Maria Schell, Ann Baxter : 2 h., 5.15, 8.30 h.

CLASSIC : — "La maison des sept faucons" avec Robert Taylor, Nicole Maurey et Linda Christian : 1.15, 4.35, 7.55 h.; "La fille de Capri" (technirama technicolor) avec Mario Lanza et Zsa Zsa Gabor : 2.55, 6.05, 9.30 h. continuel de 1.15 à 11.15 h.

EMPIRE : — Nouvelles : 2.40, 8.20 h. Previews : 2.50, 5.35, 8.30 h. "The Alamo" (technicolor) avec John Wayne et Richard Widmark : 12 h., 2.55, 5.40, 8.35 h. continuel de 12 h. à 11.15 h.

ETCHEMIN : — Sujet court comédie : 7.30 h.; "L'auberge du sixième bonheur" (cinémascope, couleur) avec Rita Hayworth et Robert Mitchum : 3.05, 8.05 h. Dimanche : "Interpol contre X" avec Howard Vernon et Marie Vincent : 1.30, 6.30, 9.45 h.; "Coulez le Bismark" (cinémascope) avec Diana Wynter et Kenneth More : 3.05, 8.05 h.

IMPERIAL : — "Souvenir d'Italie" (cinémascope) avec Vittorio de Sica et June Lowerick : 12.50, 4.18, 7.46 h. "Violette S.Z. agent secret" avec Virginia McKenna et Paul Scofield : 2.16, 5.46, 9.14 h. Sujet : 4.15, 7.43 h.

LAURIER : — "La révolte est pour minuit" avec Gene Evans et Robert Blake : 1 h., 4.15, 6 h.; nouvelles : 2.15, 8.50 h.; "Chérie ne fais pas le zouave" avec Sheree North et Tom Ewel (cinémascope couleur) : 2.40, 9.15 h.; vaudeville avec Ginette Sage, Pierre Sénécal, "The Tear Drops" : 9.15 h. Fin : 11.15 h. Dimanche : "La révolte est pour minuit" : 12.30, 6 h.; "Chérie ne fais pas le zouave" : 1.45, 7.15 h. Nouvelles : 3.20, 8.50 h. Vaudeville : 3.45, 9.15 h.

PIGALLE : — "Dites 33" avec Abbé Lane et Vittorio de Sica : 12.30, 4.31, 8.32 h.; "Sviviane de mes nuits" (cinémascope, couleur) avec Frank Villard et Gisèle Pascale : 2 h., 6.01, 10.02 h. Actualités : 3.55, 8.22 h.

PRINCESSE : — "Au sixième jour" (cinémascope) avec Robert Taylor et Dana Wynter : 12.30, 4.07, 7.44 h.; "Le vente ne sait pas lire" avec Dick Bogard et Yoko Tani : 2.12, 5.49, 9.26 h. Sujet : 4.04, 7.41 h.

RIALTO : — Nouvelles : 7.35 h. "Tombouctou" avec Victor Mature et Yvonne de Carlo : 12.50, 4.15, 7.45 h.; "Ombres sur la mer" (cinémascope couleur) avec Alan Ladd et Sophia Loren : 2.25, 5.45, 9.20 h. Fin : 11.15 h.

SILLERY : — "Mademoiselle Porte-Bonheur" (cinémascope, couleur) avec Doris Day et Robert Cummings : 1.30, 5.40, 9.40 h.; "Le cri de la victoire" (couleur) avec Van Heflin et Dorothy Malone : 3.20, 7.30 h. Continuel de 1.30 à 1.20 h.

VICTORIA : — "La maison des sept faucons" avec Robert Taylor, Nicole Maurey et Linda Christian : 1.15, 4.35, 7.55 h.; "La fille de Capri", technirama technicolor) avec Mario Lanza et Zsa Zsa Gabor : 2.55, 6.05, 9.30 h. continuel de 1.15 à 11.15 h.

Convocations

Ballets espagnols — 2 h. 30, 8 h. 30, au théâtre Capitol, José Greco et ses ballets espagnols.

Dimanche

Conservatoire de musique et d'art dramatique — 3 h., en la salle de l'Institut canadien, audition de musique de chambre (classe de Montréal).

Province de Québec

CONSERVATOIRE de MUSIQUE et d'ART DRAMATIQUE

ENSEIGNEMENT GRATUIT ADMISSION PAR VOIE DE CONCOURS

WILFRID PELLETIER, D.M., DIRECTEUR

Sous l'autorité du Ministère des Affaires Culturelles, le Conservatoire dispense un enseignement gratuit couvrant les instruments à clavier (y compris le clavecin), les instruments de l'orchestre symphonique, l'harmonie, le contrepoint, la fugue, la composition, l'art vocal et l'art dramatique.

L'admission se fait par voie de concours. Le Conservatoire acceptera les inscriptions du 1er au 12 mai inclusivement, tous les jours non fériés, de 10 h. a.m. à 4 h. 30 p.m., le samedi excepté.

Les candidats doivent se présenter en personne au Secrétariat du Conservatoire, 306 est, rue Ste-Catherine, Montréal.

DROITS D'INSCRIPTION $15.00 — PROSPECTUS SUR DEMANDE VI. 2-9877

MINISTERE DES AFFAIRES CULTURELLES

Hon. Georges-Emile Lapalme, C.R., ministre

Un voeu des gérants de ville?

Que toute municipalité soit tenue de préparer un budget

QUEBEC. (par **J.K.**) — La section provinciale de l'Association internationale des gérants de ville exprimera tout probablement au ministère des Affaires municipales, à la suite du congrès, un voeu à l'effet que toute municipalité ou ville soit tenue de préparer un budget.

Plusieurs petites villes de la province ne préparent aucun budget, administrant un peu à l'aveuglette, tout au long de l'année. Dans le cas des villes qui se réservent les services d'un gérant municipal, le gérant municipal est professionnellement tenu de préparer un budget, mais la ville n'est aucunement liée à ce projet de budget. Il peut donc se produire que le travail du gérant ne serve à rien, quoique, dans les faits, le budget préparé par le gérant serve toujours de base aux délibérations et aux décisions du conseil de ville.

L'association ne fera pas de requête proprement dite au ministère, les congressistes considérant cette responsabilité du ressort des maires et municipalités proprement dites, mais se contentera d'exprimer un voeu.

Le sous-ministre, Me Jean-Louis Doucet, qui était présent à cette séance d'étude, a toutefois laissé entendre qu'il serait très difficile pour le gouvernement d'obliger les municipalités à préparer un budget pour de multiples raisons. Premièrement, il faudrait s'entendre sur la définition du budget, faire une unanimité qui apparaît très difficile actuellement.

Deuxièmement, comme le soulignait Me Doucet, certaines municipalités pour être administrées honnêtement, se situent souvent, par manque de connaissances adéquates, à la limite de la légalité et de l'illégalité. Obliger, par une loi, les municipalités à préparer un budget et à le suivre à la lettre, serait les pousser virtuellement vers l'illégalité. Quand une loi est passée, a signalé Me Doucet, il faut être moralement convaincu, au départ, que les citoyens seront en mesure de la suivre.

L'assemblée a donc décidé de soumettre ce projet de résolution au comité à cette fin qui sera chargé de rédiger ce voeu, à l'adresse du ministère des Affaires municipales. Tout laisse croire que le ministre ne favorisera pas immédiatement pareille loi, mais cette intervention peut marquer le début d'une campagne en faveur de la préparation d'un budget, pour toute municipalité, en plus de s'orienter, graduellement, vers une obligation de suivre les termes de ce budget.

Cette discussion, qui s'est déroulée hier après-midi, a été amenée sur le tapis à la suite d'un exposé de M. Paul Lambert, président de la Commission municipale. C'est d'ailleurs lui qui a semé cette idée chez les congressistes, en déclarant, à la fin de l'exposé: "Pourquoi votre association n'adopterait-elle pas une résolution demandant au ministre des Affaires municipales de bien vouloir faire insérer, au moins dans la Loi des cités et villes, les articles nécessaires pour que l'adoption d'un budget devienne obligatoire pour toutes les municipalités des cités et villes de la province.

M. Lambert a établi cette nécessité d'un budget municipal, à cause de l'expansion rapide des villes et du développement industriel particulièrement poussé.

En Sciences sociales, à Laval

Intensification des cours d'administration publique

QUEBEC. (par **J.K.**) — Il est dans les intentions prochaines de la faculté des sciences sociales d'intensifier les cours d'administration publique, et de créer, sous une forme encore imprécise pour l'instant, des sessions intensives d'étude, en matière d'administration municipale. Le doyen de la faculté, M. Jean-Marie Martin, a fait ces déclarations, hier après-midi, devant les gérants municipaux de la province, réunis en congrès à Québec.

Après avoir constaté l'ignorance quasi-totale des gens, en matière d'administration municipale, après avoir pris connaissance du manque de compétence de certains fonctionnaires importants dans certaines villes, les autorités de la faculté ont songé à créer des cours dits d'extension, s'adressant à des groupes bien déterminés de par leur fonction ou leurs désirs.

M. Martin a de plus demandé aux gérants réunis si un cours dit d'extension, portant sur des matières particulières les intéressant tout spécialement, trouverait un accueil favorable de leur part. La réponse ne s'est pas fait attendre.

Il a été pratiquement décidé que l'association formerait un comité qui aura pour but précis de rencontrer les autorités de la faculté, afin de discuter de la matière d'un cours éventuel et de ses modalités. "La faculté est intéressée à connaître vos points de vue, a déclaré M. Martin, afin de créer un cours qui répondra à tous les besoins qui vous sont particuliers".

Hier matin

Deux séances d'étude se sont tenues, hier matin, dans les cadres de ce congrès. Me Jean-Louis Doucet, sous-ministre des Affaires municipales, a traité des modifications apportées dans la loi des cités et villes, et de leurs effets sur l'administration.

Le directeur des recherches de la Fédération canadienne des maires et municipalités, M. Thomas Plunkett, a entretenu son auditoire du problème des conventions collectives.

M. Noël Carter reçoit les gérants de ville

QUEBEC. (par **J. R.**) — Le maire de Ste-Foy, M. Noël Carter, a accueilli, au nom de la ville qu'il dirige, les congressistes de la section provinciale de l'Association internationale des gérants de ville.

"Il est indéniable, a déclaré le maire, que le rôle que vous assumez dans la communauté est entouré d'une certaine auréole, mais il est également indéniable que ce même rôle fasse de vous la cible de l'opinion publique et vous impose des obligations de compétence administrative et des qualités d'honnêteté personnelle rarement exigées dans d'autres fonctions publiques".

M. Carter a aussi souligné le fait que l'arrivée d'un gérant dans une municipalité a sauvé cette dernière d'une situation financière déplorable, pour la placer sur le plan des villes bien administrées. "Je suis convaincu, a poursuivi le conférencier, qu'une association comme la vôtre, qui groupe des fonctionnaires municipaux à la plus haute échelle, peut exercer sur notre vie publique une influence considérable et offrir à la population, qui en somme le recherche, un sens de stabilité administrative et d'honnêteté publique qui est absolument essentiel à la survie de nos institutions".

Le maire a souhaité la bienvenue aux congressistes, à Ste-Foy, et a manifesté le voeu que les délibérations apportent les fruits espérés.

Le président de l'association, M. Lucien Toupin, a remercié le maire pour ses voeux, et exprimé la gratitude de l'association.

M. Ls Berlinguet, nommé professeur titulaire à Laval

QUEBEC. (**J.M.**) — Le Conseil universitaire de l'université Laval vient de nommer professeur titulaire de biochimie expérimentale M. Louis Berlinguet, docteur en sciences, qui était déjà professeur agrégé à la faculté de Médecine. M. Berlinguet est l'assistant du directeur de la section "biochimie" de cette faculté depuis 1958. Il s'est spécialisé en pharmacologie pratique à l'université de Montréal ; chimie organique à l'université de Chicago ; biochimie du cancer à Bethesda aux Etats-Unis ; biochimie des protéines à Londres. Il appartient à de nombreuses sociétés savantes. On lui doit maintes études scientifiques.



M. LOUIS BERLINGUET

Conférence du ministre de la Santé

QUEBEC. (DNC) — Le ministre de la Santé, M. Alphonse Couturier, député de Rivière-du-Loup, prononcera une causerie lundi soir, à neuf heures trente, chez Marino, devant l'Association des Pharmaciens du district de Québec. Le docteur Couturier traitera de l'apport des pharmaciens et des grands laboratoires pharmaceutiques pour la mise en oeuvre de l'assurance-hospitalisation.

Le ministre sera présenté par M. Antonin Marquis, pharmacien et ex-député, et remercié par M. Raymond Martel. La réunion sera sous la présidence de M. Raymond Soucy, président de l'Association des Pharmaciens du district.

Grand succès de la clinique de sang à Shawinigan

SHAWINIGAN. — La clinique des donneurs de sang qui s'est tenue cette semaine à Shawinigan a permis de recueillir 1,200 chopines de sang qui ont été données à la Croix-Rouge. C'est la clinique qui a remporté le plus grand succès à date, à Shawinigan, soulignait le responsable, M. Earl Lacoursière, qui, secondé par un comité nombreux, a pu mener à bien cette tâche.

Le comité local s'était fixé un objectif de 1,200 bouteilles. Le comité central de la Croix-Rouge espérait recueillir 1,350 bouteilles de sang en trois jours.

Les responsables de la clinique étaient MM. Earl Lacoursière, président, Rosaire Vanasse, vice-président, Mme E.-O. Lacroix, A. Duperron et Edmour Thibeault. Les clubs sociaux, l'Echo féminin et autres organismes ont prêté leur concours, de même que M. Jean-Marie Lafontaine, qui avait la responsabilité du transport.

M. Lacoursière a tenu à remercier sincèrement tous ceux qui se sont déplacés et ont contribué ainsi au succès de cette clinique.

Contrat signé pour 3 ans

Les employés de G. T. Davie augmentés de 30 cents l'heure

QUEBEC. (**G.P.**) — La compagnie George T. Davie and Sons et le syndicat viennent de s'entendre pour la signature d'une convention collective accordant, au total en trois ans, une augmentation de salaires de 30 cents l'heure à quelque 400 employés.

Les augmentations sont ainsi cédulées : cinq cents l'heure le premier janvier 1961 ; six cents, en septembre, avec réduction de la semaine de travail de 41 heures et quart à 40 ; neuf cents, le premier janvier 1962 ; cinq cents, le premier juillet ; et cinq cents, le premier janvier 1963.

La contribution de trois cents l'heure de la compagnie pour le plan d'assurances a été maintenue. Les employés pourront bénéficier de trois semaines de vacances après dix ans de service. La clause d'ancienneté a été maintenue dans son essentiel, tout en connaissant quelques améliorations techniques.

Au total, le règlement s'est effectué à peu près sur la même base que celui intervenu aux chantiers de Sorel. Le sort de trois des quatre chantiers maritimes québecois est donc scellé : Sorel, Vickers, George T. Davie and Sons. Les négociations se poursuivent au quatrième, à la Davie Shipbuilding.

Aménagement d'un étang d'élevage

COATICOOK. — Le club de chasse et de pêche du lac Lyster consacrera la majeure partie de ses efforts la prochaine saison à l'aménagement d'étangs d'élevage. On est à la recherche de terrains propices à la réalisation de ce genre d'étangs, destinés à faire l'élevage de truites en attendant leur ensemencement dans les lacs.

Le club projette également d'améliorer l'étang à truit en vue de stimuler la pêche de ce poisson.

Des projets non moins importants laissent prévoir l'aménagement de la rivière Niger. On veut y faire creuser des étangs qui retiendront l'eau et serviront de refuge au poisson. Elle sera ensemencée plus tard.

Enfin, pour donner plus de facilités aux pêcheurs pour s'inscrire à différents concours de pêche, le club fera installer une balance au bureau de la police et trois policiers ont été désignés pour effectuer le pesage et l'enregistrement des prises.

Déclaration de Me Parenteau lundi ou mardi

DRUMMONDVILLE. (**A.B.**) — Me Roger Parenteau devait produire une déclaration cette semaine au sujet de sa candidature au siège de maire de Drummondville-Sud. La mise en nomination aura lieu le 10 mai prochain et les élections sont prévues pour le 15 mai. A cause d'un surcroit de travail à son étude et à l'extérieur de la ville, Me Parenteau fera une déclaration lundi ou mardi prochain. Son nom est actuellement le plus souvent mentionné comme adversaire du maire Lucien Morissette. Pour sa part, M. Morissette revient sur les rangs et sollicite un troisième mandat au siège de maire. Trois autres sièges sont en jeu. Il s'agit des fauteuils occupés par MM. Lionel Perreault, Gilbert Guérette et Walter Girard. Les jeux ne sont pas précis quant à la lutte électorale qui peut survenir dans cette localité.

Eclat particulier de la "Semaine de l'arbre, en mai

QUEBEC, (**J.M.**) — La "semaine de l'arbre", qui doit avoir lieu du 7 au 14 mai, aura cette année, un éclat particulier.

M. Bona Arsenault, ministre des Terres et Forêts, a lancé un appel à toutes les bonnes volontés pour qu'elles contribuent au succès des manifestations, des cérémonies et de la publicité éducative, devant marquer les huit jours qui s'écouleront du dimanche 7 au dimanche 14 mai.

D'une part, le député de Matapédia a invité les conseils municipaux, les commissions des écoles, les clubs 4-H, les Chambres de commerce, les clubs et toute la population à multiplier les plantations d'arbres au cours de la semaine en question.

D'autre part, M. Arsenault a prié le corps professoral d'inculquer aux enfants l'amour des arbres et de développer davantage encore chez les jeunes, la conviction que les arbres constituent une richesse sur laquelle il faut veiller jalousement.

Le ministre a fait observer que les différents services administratifs, composant son département, sont à la disposition de la population.

Le gouvernement fera également planter des arbres le long de nos routes.

Un référendum tenu à Windsor les 18-19 mai

WINDSOR. — Un référendum sera tenu à Windsor les 18 et 19 mai prochain au sujet du règlement d'emprunt no 254 au montant de $48,000 pour l'achat d'équipement pour les services municipaux.

Au cours de l'assemblée publique d'hier soir, un nombre de 22 contribuables se sont opposés à l'adoption du règlement en troisième lecture, soit deux signatures de plus que le minimum requis par la loi.

Ce règlement no 254 comprend l'achat d'un deuxième camion à incendie, une camionnette pour le service de la voirie et d'une nacelle motorisée pour le service d'électricité.

Souscription pour la Ligue navale du Canada

QUEBEC. (**M.F.**) — M. Pierre-A. Duchastel, ingénieur en chef de la compagnie Quebec Power, a été choisi, hier soir, pour présider la campagne de souscription de la Ligue Navale du Canada, section de Québec.

Cette campagne dont l'objectif est de $10,000 a pour but de ramasser des fonds nécessaires en vue de soutenir le mouvement des cadets de la marine "RCSCC Champlain". L'ouverture officielle sera annoncée d'ici le 1er mai prochain.

Le nouveau président, M. Duchastel, est reconnu pour son dévouement aux mouvements de jeunesse, étant le président de l'oeuvre de la jeunesse de Sillery depuis trois ans.

Réunion de la société de chirurgie

QUEBEC. — Le docteur Jean Bouchard, professeur à l'Université McGill, est le conférencier invité cet après-midi, à l'assemblée annuelle de la Société de chirurgie de Québec. Le Dr Bouchard traitera de la radiothérapie dans le traitement des maladies chirurgicales.

L'assemblée se tient sous la présidence du Dr Roland Cauchon, directeur du service de chirurgie de l'hôpital Saint-François-d'Assise.

Elle s'est ouverte ce matin par une réunion clinique à l'hôpital Sainte-Foy, à laquelle ont participé les docteurs Gilles Marceau, Roland Lavoie, Jean-Marie Delage, Charles Plamondon, Jacques Brunet et Bernard Paradis.

Dans l'après-midi, il y a forum à la faculté de Médecine, avec comme animateur Jean Couture, et comme invités les docteurs Vincent Laperrière, Jean Francoeur, Georges Normand, Louis Royer et Robert Plante.

Vive satisfaction de PRUDENTIA

QUEBEC. (DNC) — Le comité provincial de sécurité routière, "Prudentia", vient de témoigner une vive satisfaction devant la nature du projet de loi que le gouvernement a soumis à l'Assemblée législative pour l'indemnisation des victimes des accidents d'automobiles.

Le président de "Prudentia", M. J.-E. Renaud, qui est aussi président du Club Automobile de Québec, a adressé une lettre de félicitations au ministre des Transports et Communications, M. Gérard Cournoyer. Au nom de "Prudentia", M. Renaud loue l'initiative du gouvernement, qui contribuera à accroître la sécurité sur nos routes.



VOUS AUREZ UN PLUS BEAU TEINT SI VOUS SAVEZ LAVER VOTRE VISAGE

Un simple massage d'une minute matin et soir avec la mousse du savon Cuticura, et vous découvrirez rapidement l'action magique de ce savon extra-émollient. Ses ingrédients médicamenteux adoucissants sont le secret du teint éclatant de toute femme soucieuse de sa beauté. L'expérience a prouvé que Cuticura nettoie l'épiderme tout en le gardant jeune, souple et velouté.

Traitement complet

Pour obtenir un teint éclatant, pour faire disparaître boutons et comédons en un temps record, souvent en quelques jours, suivez le traitement complet en trois phases.

1. Deux fois par jour un massage au Savon Cuticura extra-émollient et légèrement médicamenté. Ceci est très important surtout dans les cas de teints flétris.
2. Au coucher, emploi de l'onguent Cuticura pour stimuler délicatement l'épiderme et hâter la disparition des boutons et comédons tout en combattant la sécheresse.

Nouvelle action rapide!

3. Le matin et au cours de la journée, application du liquide médicamenté Cuticura. Il nettoie les pores de la peau d'une façon antiseptique, supprime l'excès d'huile, limite l'action des germes et revitalise les cellules. Satisfaction garantie ou argent remboursé. Achetez Cuticura chez votre pharmacien.

Pour obtenir le dépliant GRATUIT "Un plus beau teint en 3 jours", qui vous indiquera comment nettoyer parfaitement votre visage, écrivez à Cuticura, Dept. LPB-41, 9471 Boulevard La Salle, La Salle, P.Q.



Cuticura

Le nom le plus célèbre au monde pour un beau teint!

LA RÉGION DE QUÉBEC ET LA RIVE SUD

RÉDACTION : 1026, rue ST-JEAN (QUEBEC) TEL.: LA. 2-7027 — ABONNEMENTS : 720, rue ST-JEAN (QUEBEC) TEL.: LA. 9-8487

SPORTS

Ce que j'en pense

par JEAN POULIOT

LA THEORIE ET LA PRATIQUE

Le jour où s'ouvrait le congrès provincial des loisirs, un confrère de la galerie sportive, qui a été à ses heures publiciste des activités locales de la COP, mettait les congressistes en garde par ces lignes : "Il y a une chose dont nous nous méfions cependant. C'est de la trop grande partisannerie, de l'esprit de clocher qui anime certains groupes; de la certitude de l'accomplissement d'un travail parfait que se garantissent eux-mêmes quelques associations. Ça, c'est dangereux. Ça, c'est nuisible." Au moment où ces lignes allaient sous presse, Me André Marceau, président de la section hockey de la COP, prenait à partie le tournoi pee-wee. Nous avons examiné avec sérénité l'exposé du professeur d'Ottawa, Gaston Marcotte, sur le même sujet. M. Marcotte ne connait pas la guerre qui existe à Québec entre la QAHA et la COP, la seconde s'étant presque totalement installée dans les lieux dont elle a délogé la première. Son exposé est objectif et théoriquement parfait; nous essaierons de montrer plus loin qu'en pratique il ne rencontre pas les conditions de fait dans lesquelles se tient le tournoi pee-wee de Québec.

Mais nous ne pouvons accorder le privilège de l'immunité à Me Marceau, parce que ses luttes avec Gérard Bolduc et Paul Dumont sont trop récentes, pour ne pas dire encore actuelles.

Nous ne sommes donc pas capables de lire son exposé, même après une attente volontaire d'une semaine, sans y voir l'attaque personnelle à côté des principes généraux qu'il y énonce. Si nous avons tort, nous nous excusons, mais nous avons trop suivi de près la guerre COP - QAHA pour croire qu'elle puisse s'éteindre aussi vite chez les principaux intéressés. Le tournoi pee-wee est une réussite sous la direction de Dumont et Bolduc, et des gens qui ont mentionné lors des premières discussions qu'ils pouvaient eux-mêmes l'organiser, s'écrient maintenant comme le renard de la fable : "Ils sont trop verts."

Nous ne reviendrons pas sur les avantages du tournoi pee-wee : Me Marceau a eu la délicatesse de les rappeler avant de commencer la partie négative de son exposé, d'ailleurs de beaucoup la plus longue. Résumons le bon côté du tournoi par cette phrase du R. P. Raymond Bernier : "Le tournoi pee-wee fait des heureux". Les principales objections, et ici nous étudions conjointement les théories de Gaston Marcotte et d'André Marceau, sont : 1 — absence des études et détournement d'intérêt majeur; 2 — fréquence des joutes qui a amené dans certains cas des joueurs à perdre connaissance; 3 — culte de la vedette-héros; 4 — aspect commercialisé qui amène les instructeurs à trop perfectionner leurs joueurs.

Des joueurs de l'extérieur ont manqué des heures de classe : c'est incontestable. Certains ont réussi, comme le Rimouski 1960 et le Cranston 1961, à amener des professeurs avec eux : c'est l'exception. Nous avons été renversé en lisant certaines compositions anglaises des élèves de Cranston sur leur voyage à Québec : nous croyons que cette expérience d'une semaine en terre canadienne leur a valu plus que la semaine de classe qui n'a pas été aussi complète qu'à l'habitude. La plupart des équipes sont composées de joueurs de 12 ans et c'est la seule fois de leur vie, dans plusieurs cas, où ils peuvent voir le carnaval d'hiver et Québec; si leurs professeurs avaient voulu imaginer une visite historique ou un voyage de bonne entente, ils n'auraient pu trouver mieux. Quant à ceux de Québec et la région, ils doivent être capables de se libérer une heure pour une pratique, et nous aimons mieux les voir sur la glace de l'arena dans leurs temps libres que devant la TV ou au restaurant du coin. En théorie, des jeunes ont manqué quelques heures de classe; en pratique, ils ont vécu une expérience qui leur rapporte beaucoup plus.

Il n'est pas très normal que des jeunes de 12 ans jouent deux parties dans la même journée. C'est arrivé quelques fois dans le tournoi, mais c'est l'exception. Lorsque par hasard on laissait une équipe 24 heures sans jouer, ses instructeurs s'arrangeaient pour disputer une partie hors concours ailleurs. On a blâmé cette coutume obligatoire de forcer les joueurs à disputer deux parties le même jour, mais on a oublié de parler du tournoi bantam organisé à Grand'Mère par un moniteur de la COP, auquel ont pris part des clubs de la COP, où une équipe a dû jouer trois parties en sept heures. C'est l'histoire de la paille et de la poutre qui recommence.

Un joueur a perdu connaissance après une partie pee-wee, probablement parce que son instructeur l'avait employé trop souvent : c'est à déplorer. Mais dans la finale pee-wee de la COP, deux joueurs du Sillery ont subi des blessures apparemment graves. Lorsque l'instructeur de cette équipe s'est plaint de la rudesse du Bienville, Jean-Marc Paradis, marqueur officiel de la joute, nous a affirmé que ces blessures étaient dues beaucoup plus au fait que ces joueurs étaient épuisés après avoir passé pratiquement toute la partie sur la glace qu'à une rudesse quelconque. En théorie, les instructeurs sont là pour faire jouer les jeunes; en pratique, ils veulent gagner par tous les moyens.

Que des joueurs se sentent des vedettes après une belle performance en face de 16,000 personnes, c'est probable. Mais que cette sensation dure après la partie, nous ne sommes pas d'accord : le héros ne franchit pas la porte du Colisée, c'est le petit gars de 12 ans qui se retrouve dehors. Nous n'en voulons pour preuve que le témoignage du R. P. Raymond Bernier, qui a logé à son patro les équipes d'Amos et de Sault-Ste-Marie. Ces deux équipes possédaient de nombreuses vedettes et ont connu d'éclatants succès. Mais le soir venu, au patro, tous les jeunes étaient sur le même pied et apprenaient de nos petits Québecois à jouer du gouret de salon en pyjamas ou en sous-vêtements entre les lits déplacés du dortoir. On pourrait obtenir de la part des centaines de membres de clubs sociaux qui ont hébergé des jeunes, le même témoignage qu'il s'agissait, le soir venu, des mêmes petits gars de 12 ans qui s'ennuient de leur mère en faisant leur prière. En théorie, le culte de la vedette-héros existe; en pratique, il ne dure que peu de temps.

On a accusé le tournoi pee-wee d'être une entreprise commercialisée, probablement parce qu'il a montré un surplus de $7,000 remis au Patro Roc-Amadour. La C.O.P. est la première à savoir qu'il faut de l'argent pour payer les arbitres, la glace et les officiels mineurs. Aux éliminatoires de la C.O.P., on demande une admission de 25 cents pour trois parties: au tournoi pee-wee, la charge est de 50 cents pour huit parties, est-ce la faute de Gérard Bolduc et Paul Dumont, si leur tournoi s'avère plus intéressant et qu'il réalise un profit, d'ailleurs versé à une oeuvre méritoire ?

L'aspect professionnel de certains clubs n'est pas cependant sans nous inspirer des craintes. Le pilote du Toronto Dilco traitait ses joueurs comme de vrais pros, et il admet aujourd'hui qu'il a presque ruiné ses jeunes. Mais nous croyons que sur les 48 clubs qui prennent part au tournoi, 16 ont des aspirations au championnat: les autres y viennent avant tout pour avoir du plaisir. Nous avons trouvé savoureuse cette remarque d'un jeune du St-Sacrement qui, après sa défaite de 19-0 aux mains des Leafs, déclarait: "On se pensait bon, on l'est un peu moins." En théorie, tous les jeunes doivent pouvoir jouer au hockey et non seulement les meilleurs; en pratique, les équipes d'étoiles n'empêchent pas les joueurs moins doués de s'amuser d'un autre côté.

Une remarque nous a particulièrement ébranlés : celle de Jean-Paul Poulin qui a déclaré après avoir piloté les As de l'O.T.J., club affilié aux As de Québec: "Jamais je ne recommencerai cela." On ne sait pas si c'est le fait d'avoir eu des liens avec une équipe professionnelle, d'ailleurs reprochés indirectement par Me Marceau, qui a motivé cette décision, ou si c'est la semaine exceptionnelle subie par Jean-Paul Poulin. Si notre mémoire est fidèle, Poulin avait dirigé son pee-wee dans une joute hors concours le mardi, s'était rendu à Montréal le mercredi pour une joute importante avec le Rouge et Or, avait joué le jeudi matin contre Boston pee-wee, avait perdu le jeudi soir contre Toronto Dilco, avait gagné le vendredi matin contre Hershey en semi-finale Calder miniature, s'était rendu à Sherbrooke pour une joute hors concours du Rouge et Or le soir et était revenu remporter la finale Calder pee-wee contre Cranston le samedi après-midi. En théorie, les joueurs des As pee-wee devaient être fatigués; en pratique, leur instructeur l'était davantage.

Nous avons intentionnellement évité de rencontrer MM. Dumont, Bolduc, Marceau et Poulin cette semaine, car nous voulions laisser notre esprit libre de toute influence indue pour analyser la situation froidement. Nous sommes maintenant prêts à discuter avec n'importe quel d'entre eux les idées émises dans cette colonne. Nous offrons d'ailleurs aux deux groupements, C.O.P. et Q.A.H.A., la même collaboration que par le passé, pourvu qu'ils s'en tiennent à amuser les jeunes, à faire du hockey, et non à essayer de détruire ce qui se fait de l'autre côté de la clôture. En théorie et en pratique, notre colonne est ouverte à tous.



REPRESENTANTS DE QUEBEC-EST — Ces jeunes représenteront le comté de Québec-est lors du prochain congrès créditiste qui se tiendra les 6 et 7 mai prochains à Québec. M. Michel Fortier a été élu président. De gauche à droite, les délégués au congrès provincial, M. Régis Gilbert, directeur; Mlle Suzanne St-Laurent, trésorière; Michel Fortier, président; M. Jean-Claude Clouet, président régional; Mlle Ginette Bertrand, secrétaire, et M. Jacques Brunet, vice-président.

Même après une ordonnance pour libération

Un failli toujours responsable de ses fausses représentations

QUEBEC. (M. F.) — Dans un récent jugement de la Cour supérieure, le juge en chef Frédéric Dorion a décidé qu'une ordonnance du tribunal libérant un failli ne soustrayait pas ce dernier aux obligations qu'il avait contractées sous de fausses représentations, antérieurement à la faillite.

Dans les conclusions de son jugement, l'hon. Frédéric Dorion souligne qu'un emprunt, souscrit par une personne à la suite de fausses déclarations de la part de l'emprunteur, est protégé par l'article 135 de la loi fédérale de la faillite stipulant que le débiteur libéré de ses dettes demeure tout de même obligé par les obligations qu'il a contractées sous de fausses représentations.

L'origine du litige qui a donné lieu au procès remonte à avril 1958 alors qu'une compagnie de finance, Beneficial Finance Co. du Canada, par l'une de ses succursales québecoises, a consenti un prêt de $447.33 à M. Desmond O'Regan de la rue Latourelle, à Québec. Au nombre des papiers signés par M. O'Regan se trouvait une déclaration énumérant ce qui était supposé être la liste complète de ses créanciers. Seulement trois créanciers furent déclarés par M. O'Regan qui prétendait ne devoir en tout que $306.16.

En réalité, a prouvé le demandeur dans sa déclaration, M. O'Regan avait plusieurs autres créanciers à qui il devait des sommes beaucoup plus importantes, dont une dette de $1,700 à la Banque Canadienne de Commerce.

Si nous avions été mis au courant de l'existence de ses dettes, a témoigné le gérant de la succursale de Beneficial Finance, nous n'aurions certainements pas consenti à accorder ce prêt au défendeur. Sans compter, ajouta-t-il, que le prêt qui lui était accordé par la banque n'avait été fait que deux jours auparavant, ce qui enlève la possibilité pour M. O'Regan d'avoir oublié de le mentionner.

De son côté, le défendeur a soutenu qu'en vertu de l'ordonnance de la Cour de faillite accordant sa libération, il n'était pas obligé à aucune des dettes contractées antérieurement à sa cession de biens.

Le juge Dorion, en donnant gain de cause à la compagnie de finance, a souligné que la preuve avait démontré hors de tout doute que le défendeur avait délibérément caché à la partie demanderesse les dettes qu'il avait contractées envers d'autres créanciers. On doit en conclure que le prêt qui fait l'objet de ce litige a été le résultat des fausses déclarations du défendeur.

En conséquence, de terminer le président du tribunal, le défendeur est condamné à payer à la demanderesse la somme de $531.38 soit le montant du prêt et les intérêts. Les frais de la cause sont également à la charge du défendeur.

FORMULE

SUITE DE LA PAGE 9

millions de dollars. Il complétait par le raisonnement suivant, que, si la loi n'était pas changée et que le boulevard Métropolitain coûtant éventuellement pour sa complétion $150 millions, la municipalité de St-Léonard-de-Port-Maurice serait appelée à payer quatre fois le montant qu'elle payait l'an dernier, soit $140,000.

"Pour ma part, j'ai soutenu que si le boulevard Métropolitain coûtait $150 millions et que la part de St-Léonard-de-Port-Maurice, étant de 0.52, cela représenterait un déboursé annuel, pour le service de cette dette, de $70,000.

"Or, à la fin du débat, le premier ministre a révélé que le gouvernement de la Province, en assumant $74 millions de la dette annuelle du boulevard Métropolitain, aurait à faire face à un service de dettes annuelles de $5,800,000 par année pendant environ 25 ans.

"Par conséquent, si le service de dette de $74 millions est de $5,800,000, la part de St-Léonard-de-Port-Maurice, à 0.52, s'établirait à $30,160.

"Il est donc évident que, si le coût total du boulevard était réparti selon les dispositions de la loi actuelle, que la part définitive de St-Léonard-de-Port-Maurice s'établirait à $60,300, soit, moins de 50 pour cent puisque cette ville sera appelée à payer en vertu de la loi représentée par le gouvernement.

"De plus, en vertu de la promesse de l'Union nationale à l'effet qu'un gouvernement dirigé par notre parti aurait payé 50 pour cent du coût du boulevard, la part définitive de St-Léonard-de-Port-Maurice n'aurait été que de $30,160.

"Il en va de même pour la ville d'Anjou alors qu'avec la loi du gouvernement, cette ville sera appelée à payer $202,000.

"Or, en faisant les mêmes calculs que pour St-Léonard-de-Port-Maurice et en se basant sur sa répartition de 0.69, Anjou aurait eu à payer, pour un boulevard complété, $80,400 par année au lieu de $202,000 et, selon la formule de l'Union nationale, $40,200 seulement."

CONFERENCE

SUITE DE LA PAGE 9

Il s'agissait, non seulement de fixer les montants devant entrer dans cette aide, mais la forme sous laquelle ils devaient être le plus profitable. On avait alors conclu qu'assurer aux pays sous-développés les services techniques nécessaires à l'irrigation des sols serait la meilleure contribution au progrès de leur économie.

Le prince Bernhard, qui préside méthodiquement aux délibérations, a prouvé chez lui, en Hollande, ce qu'il pouvait faire pour le rétablissement d'une économie nationale.

A la fin de la deuxième guerre, une maison hollandaise sur trois était détruite. Cinq ans plus tard, on ne trouvait plus traces de la guerre, et depuis 1955 la Hollande pèse son poids d'or dans la balance économique mondiale. On y chercherait vainement le chômage; le pays pourrait même recevoir des milliers de travailleurs supplémentaires.

Mais, les participants à la conférence de Bilderberg cache leur bonne volonté derrière un mur de mystère. Un journaliste qui, s'est introduit, incognito, au Manoir St-Castin, a appris de façon non équivoque que sa présence n'était pas désirée.

Ce n'est pas sans raisons que le prince Bernhard choisit des lieux retirés, et fort pittoresques, pour ces conférences. Cette année, c'est le splendide décor du Lac Beauport. Les années précédentes, c'était dans des coins tout aussi charmants: en Allemagne, en 1955; au Danemark, en 1956; aux USA, en 1957; en Angleterre, en 1958; en Turquie, en 1959; en Suisse, en 1960.

Cause ajournée au 27 avril

QUEBEC. (M.F.) — L'enquête préliminaire d'un marchand de la Vieille Capitale, Gilles Deblois de la rue Holland a débuté, hier, devant le juge Lactare Roy des Sessions de la Paix. Le prévenu est accusé d'avoir été trouvé en possession de 38 faux billets de $10 canadiens et d'avoir tenté d'en écouler quatre.

Après que la Couronne eut terminé sa preuve avec les témoignages des policiers de la Gendarmerie Royale, l'avocat de Deblois, Me Ross Drouin, a fait une motion de non-lieu. A la suite d'une entente entre les deux parties, la cause a cependant été remise au 27 avril prochain devant le juge Roy, alors que les avocats présenteront leur argumentation sur la motion présentée par la défense.

Découverte d'un cadavre dans une cabine à Ste-Foy

QUEBEC. (PC) — Le corps d'un homme non identifié a été trouvé hier dans une cabine des abords de Ste-Foy, en banlieue de Québec. Selon la police provinciale, il s'agit d'un septuagénaire qui serait mort depuis un jour ou deux.

COUT

SUITE DE LA PAGE 9

pour la ville, l'utilisation des jetons contribuerait à enrayer la délinquance juvénile en faisant disparaître "l'occasion prochaine de peché".

Au total, Québec compte 3,745 parcomètres Duncan-Miller. Selon le chef Girard, la transformation des mécanismes pouvant permettre l'utilisation des jetons coûterait $7,156; l'achat de quelque 200,000 jetons nécessiterait des déboursés de $6,216; l'achat de l'équipement et le paiement d'heures supplémentaires aux ouvriers représenteraient $2,500.

Le remplacement de 85 compteurs Park-O-Meter par des Duncan-Miller coûterait $6,630, ce qui signifie qu'au total l'établissement du nouveau système nécessiterait des déboursés de $29,502.

Le chef Girard a tenu à souligner qu'actuellement la ville débourse annuellement $25,000 pour faire effectuer la surveillance des compteurs par quatre policiers.

Le problème est d'envergure. Depuis 15 mois, les 3,830 parcomètres de la ville ont été éventrés 5,095 fois. Pendant cette période, la ville a dû acheter pour $18,353 de pièces. Et le chef Girard a souligné que les provisions pour ce genre d'achats sont épuisées, ce qui empêche la réparation des 600 compteurs actuellement inutilisables.

La semaine sportive

QUEBEC. — Le hockey tire à sa fin avec la présentation de la ronde quart-de-finale de la série indépendante à l'aréna du parc Victoria. Dans la première joute de cette affaire de deux parties au total des points, l'Airline Taxi-Taverne Dorchester a pris une avance de 17-9 sur le Paul Emond de L'Ange-Gardien, mais le cerbère régulier des vaincus, Maurice Grenier, était absent à cause d'examens à l'université Laval. Il sera curieux de voir jusqu'à quel point le gardien du Rouge et Or pourra restreindre la puissante attaque des protégés d'Adjutor Côté. Dans la deuxième rencontre, on jouera le tout pour le tout puisque le Québec Transmission Automatique ne détient qu'une avance de 4 à 3 sur les Alouettes de St-Charles de Bellechasse, que plusieurs experts classaient comme favoris. Les hommes de Claude Marquis comptent sur l'appui de centaines de fervents spectateurs pour combler ce léger déficit. La patinoire gérée par Lucien Allen sera également le seul rendez-vous des patineurs à Québec ce soir et demain de 8 à 10 heures.

Dans le monde du cyclisme, la troisième course du printemps se tiendra demain matin, et on s'attend à ce qu'une forte opposition s'organise contre le vainqueur des deux premières épreuves, le jeune Richard Bossé. Le parcours sera de Québec à St-Augustin, puis au nord en direction de Ste-Catherine et le retour par Valcartier.

Aux quilles, ce sera l'ouverture du tournoi provincial et de l'Est du Canada, le 18e du genre qui se tiendra à la salle de Limoilou, à 1 h. 30. Le secrétaire Paul-Emile Bélanger prévoit une pluralité de 5,000 quilleurs et quilleuses d'ici la fin de cette classique, la plus ancienne au pays. Pendant ce temps, le tournoi du Québec entreprendra sa troisième semaine au centre de quilles St-Pascal. La ligue de quilles de l'association libérale de St-Cauveur tiendra la soirée de couronnement de sa reine des quilles au Centre Durocher.

Dans le monde des sports d'été, les courses seront en vedette par la tenue d'une école d'officiels, en français, sous les auspices de la Canadian Trotting et la direction immédiate de Henri Bertrand. Ces cours seront donnés aux voûtes Jean Talon ce matin et les examens auront lieu cet après-midi en vue de la saison locale qui doit débuter le 13 mai. Au baseball, ce sera la première télédiffusion locale d'une joute des ligues majeures, le canal anglais transmettant la rencontre Yankees-Orioles.

Deux soirées sont à l'affiche pour les membres de l'Union commerciale. La section des raquetteurs tient sa partie de sucre annuelle à Ste-Famille, I.O., avec départ à 1 h. 30 du club et retour le soir après une danse. Aux salles mêmes de l'Union, ce soir, la section du ski donne une soirée dansante avec huit musiciens, le tout organisé par René Pichette.

Aux échecs, on disputera demain après-midi à la salle de Limoilou le championnat junior au jeu rapide pour une 10e année consécutive. Le tournoi commencera à 1 h. 30 et la cadence sera de 10 secondes par mouvement. Jusqu'à cette année, le trophée Académie de Québec a toujours été remporté par un représentant du séminaire.

Aux échecs

Gérard Nadeau conserve le championnat

QUEBEC. — Un professeur d'université, Gérard Nadeau, a conservé le titre de champion de Québec aux échecs, qu'il remportait l'an dernier pour la première fois. Nadeau l'a emporté avec un point et demi d'avance sur son plus proche concurrent, Jules Beaulieu. Lorsque ces deux rivaux se rencontrèrent dans la partie décisive, ils n'avaient pas encore subi la défaite dans le tournoi-rotation. Jouant une défense sicilienne avec les pièces noires, le champion prit la meilleure posture au 25e mouvement et gagna suffisamment de matériel au 31e pour s'assurer la victoire quelques mouvements plus tard.

Tournoi de quilles du Québec: résultats de la 12e journée

HOMMES

1 — René Ernst	154.3
2 — Gilbert Dionne	154.1
3 — Jean-Charles Chevarie	149.3
4 — Amédée Blouin	148.5
5 — Yvon Simard	146.3
6 — Luc Cimon	143.4
6 — Pierre Savard	143.4

DAMES

1 — Ghislaine Boivin	129.3
2 — Berthe Lévesque	129.1
3 — Jacqueline Cliche	124.1
4 — Mme Lionel Côté	114.1
5 — Mme Raymond Bernier	112.1
6 — Georgette Boldue	110.1

Plus haut simples

Gilbert Dionne	222
Berthe Lévesque	161

Voici le rêve des professionnels et hommes d'affaires qui cherchent un

RETOUR à L'ÉLÉGANCE et au CONFORT FAMILIAL

Architecture unique dans l'exclusif domaine d'Anjou

BUNGALOW de GRAND LUXE

Prix $31,000 Hypothèque : $18,000

8 grandes pièces — 2 chambres de bain — plus salle de maquillage. Planchers et finition en chêne de choix. Façade en pierre naturelle ainsi que foyer. Vaste salle de jeux 16 x 58 pieds. Garage au niveau de la rue, etc. Maison 60 pieds de façade x 38, sur grand terrain paysager. Occupation immédiate ou en mai. Visites : 2 à 9 heures p.m.

7781, rue D'AUBIGNY — CL. 6-6239



MLai-11F

CFCM — TV (4)

AUJOURD'HUI

10:00—Fonfon
11:00—Le professeur Calculus
11:30—Coucou
12:00—Vacances d'une caméra
12:30—Mire et musique
1:25—Vie de l'Eglise
1:30—Magazine International
2:00—Domino
3:00—Images en tête
5:00—Walt Disney présente
6:00—Les manchettes int.
6:05—Court métrage
6:35—Les nouvelles
6:45—Cinéfeuilleton
7:00—Nouvelles sportives
7:10—Bulletin météorologique
7:15—Frontières
7:45—Les affaires de l'Etat
8:00—Avec Yves Christian
8:15—Court métrage
8:30—Billet de faveur
10:00—Qui chante l'alouette
10:15—Mes chansons
10:30—Télépolicier
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:21—Cinéma du samedi soir
1:00—Fin des émissions

DEMAIN

10:10—Vie de l'Eglise
10:15—La messe
11:00—Signes de vie
11:30—A vous, Paris
11:30—Regards sur la ville
1:00—Opinions
1:30—Travaux et les jours
2:00—Théâtre familial
3:30—Court métrage
4:00—L'heure des quilles
5:00—La bonne nouvelle
5:30—Le monde du travail
5:45—Ralliement des créditistes
6:00—La Parade des animaux
6:15—Le Fantôme de Zoro
6:30—Robin des bois
7:00—Papa a raison
7:30—Edition spéciale
8:00—Music Hall
9:00—Passe d'armes
9:31—Théâtre du dimanche
10:31—Tribune Libre
11:00—Téléjournal
11:10—Sport éclair
11:30—Fin des émissions

LUNDI

11:45—Mire et musique
12:45—Horaire commenté
12:50—Vie de l'Eglise
12:55—Les nouvelles
1:10—Parlons sport
1:15—Siège réservé
2:45—Fémini-thé
3:00—La Jardinière
3:30—Bonjour Madame
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprises
5:00—Le courrier du Roy
5:30—Le Capitaine Tombalo
6:00—Les manchettes int.
6:05—Sport revue
6:20—Court métrage
6:24—10 minutes de vérité
6:35—Les nouvelles
6:45—Cinéfeuilleton
7:00—Nouvelles sportives
7:10—Bulletin météorologique
7:15—Panorama
7:35—Misez juste
8:00—Les belles histoires
8:30—La poule aux oeufs d'or
9:00—La Pension Velder
9:30—Destination Danger
10:00—Histoire d'amour
10:30—Premier Plan
11:00—Téléjournal
11:13—La météo
11:18—Bulletin sportif
11:23—Commentaire
11:30—L'art et les hommes
11:59—Fin des émissions

CKMI — TV (5)

AUJOURD'HUI

4:58—Opening
5:00—The sea road to Halifax
5:30—Bugs bunn
6:00—Teen club
6:45—News & sports
7:00—Dennis the Menace
7:30—Tight rope
8:00—T.V. hour of stars and Adventures of Noah Berry
9:00—Great movies
10:30—Juliette
11:00—CBC-TV news
11:09—Sports score highlights
11:14—Late show :
"Calling Northside 777"
1:05—Sign off

DEMAIN

12:13—Opening
12:15—Sacred Heart program
12:30—U.N. Review
1:00—Good Life Theatre
1:30—Country Calendar
2:00—Junior Magazine
3:00—Family Theatre
"Call of the Wild"
4:30—Direction in Music
5:00—News Magazine
5:30—The Nature of Things
6:00—The 6 o'clock Show
"Charlie Chan in City"
7:00—National Velvet
7:30—The World of Music
8:00—Ed Sullivan Show
9:00—G.M. Presents
10:05—Background
10:30—Fighting Words
11:00—CBC-TV News
11:09—Sports Score Highlights
11:14—Sign OH.

LUNDI

1:55—Opening
2:00—Chez Helene
2:15—Nursery School
2:30—Open House
3:00—Reflections
3:30—The Verdict is Yours
4:00—Bucky & Penito
4:31—Junior Roundup
4:46—Junior Roundup
5:30—The Invisible Monster
6:00—Provincial Affairs
6:15—British Calendar
6:30—Dateline Quebec
6:45—News & Sports
7:01—781
7:30—Camera Canada : "The Crowded Airlanes"
8:35—Music Makers
9:00—The Flintstones
9:30—Festival 61. "Pictures in the Hallway"
10:30—Enquiry
11:00—CBC-TV News
11:14—Playhouse U.K. "Last Holiday"
12:43—Sign Off

Ça, c'est l'homme de Mutual Life

Animateur des occupations des jeunes, lui-même chef de famille, voilà l'homme de Mutual Life. Il participe activement aux affaires civiques et prête son concours à ses voisins. Comme père de famille, il comprend les enfants, les bicyclettes, les budgets . . . C'est un expert dans sa profession de conseiller en assurance-vie — un homme dévoué.

La MUTUAL LIFE du CANADA

SIÈGE SOCIAL: WATERLOO, ONT.

Un long passé de dividendes exceptionnels

6 succursales à Montréal

EXAMENS D'ADMISSION

En éléments latin — Les samedis

29 avril — 20 mai — 6 juin

Commençant à 9.30 pour se terminer à 2.30 p.m.

Séminaire Saint-François

CAP-ROUGE

POUR TOUS CANDIDATS QUI DESIRENT DEVENIR PRETRES ET MISSIONNAIRES

S.V.P. appelez le Père Directeur — 653-5278

Bureau de Chicoutimi : 339 est, rue Racine
TELEPHONE : LI. 3-0239
Bureau de Jonquière : 155, rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241

SAGUENAY LAC ST-JEAN

NOUVELLES : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-2278; LI. 4-4647; ARVIDA : LI. 8-6861; LI. 8-6327; ROBERVAL : TEL. 928.
DISTRIBUTION : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-1157; ARVIDA : LI. 8-5444; ROBERVAL : TEL. 272; DOLBEAU : TEL. 1288; ST-FELICIEN : TEL. 1143

Les suggestions des professeurs d'Alma sont fort APPRÉCIÉES

ALMA. (P.T.) — Les professeurs de l'Ecole de métiers d'Alma, qui ont soumis cette semaine un très intéressant mémoire au comité d'étude sur l'enseignement technique dans la province de Québec, ont fait des constatations et suggestions qui ont été fort appréciées par les membres du comité.

Le président du comité, M. Arthur Tremblay, qui a longuement discuté de certains points du mémoire avec les professeurs et le directeur de l'école, M. Adéodat Perron, a profité de l'occasion pour féliciter la commission scolaire d'Alma pour la magnifique organisation mise sur pied dans le domaine éducationnel, tant au niveau primaire que secondaire ou classique.

Le président du comité a invité le corps professoral à soumettre d'autres suggestions, s'il le jugeait à propos, dans le but d'éclairer les membres de la commission sur les problèmes de l'enseignement technique. Il a également invité la direction de l'école de métiers à rencontrer la commission scolaire afin d'obtenir une meilleure transition entre le secondaire et le technique.

L'orientation

Le mémoire soumis par les professeurs de l'Ecole de métiers d'Alma souligne que le cours actuel ne donne pas les résultats attendus parce que les métiers enseignés ne répondent pas aux besoins de la région.

A preuve de cet avancé, le mémoire cite les statistiques suivantes : 89 élèves, sur un total de 108 inscrits pour les années scolaires 1957-58 et 1958-59 au cours de métiers, donnent le résultat suivant : 16 p. c. ont travaillé dans leur métier; 17 p. c. ont trouvé de l'emploi général; 6 p. c. se sont dirigés vers l'armée ou l'aviation; 12 p. c. ont continué leurs études scientifiques ou techniques et 50 p. c. sont demeurés sans emploi. Des 108 inscrits en première, métiers, 47 ont obtenu leur diplôme.

Le mémoire conclut que ces statistiques démontrent que le cours de métiers de deux ans ne remporte pas le succès attendu.

Comme remède à cet état de chose, le mémoire suggère la mise en marche de cours spéciaux répondant aux besoins de l'industrie locale; ces cours pourraient débuter à n'importe quel temps de l'année avec un minimum de 10 élèves. On suggère également que le programme d'étude de ces cours soit élaboré par les écoles elles-mêmes, attendu que chaque région a ses propres besoins.

Les professeurs ont également souligné, dans leur mémoire, qu'il faudrait donner au futur technicien la maîtrise des deux langues officielles du pays, ce qui est indispensable à son succès.

Toujours dans le domaine de l'orientation, on a prétendu qu'une part des insuccès des finissants étaient attribuables à leur manque de préparation au technique, dans les écoles secondaires. On a donc demandé que les élèves soient admis au cours technique immédiatement après la 10e année au lieu de la 11e année, tel qu'on le fait présentement.

Au cours de la discussion sur le sujet, l'inspecteur d'écoles M. Lionel Girard a admis qu'il y avait certaines déficiences qu'on était en train de corriger du côté des mathématiques, mais qu'il ne fallait pas se surprendre de la demande des professeurs puisque les 4 divisions de la 11e année du cours secondaire n'étaient pas une préparation au cours tecnique.

Le directeur de l'école de métiers, M. Adéodat Perron, précisant la pensée des professeurs sur un programme de cours spéciaux, a montré les résultats obtenus avec les cours donnés aux chômeurs au cours de l'hiver.

Le personnel enseignant

Le mémoire du corps professoral a également traité de la classification du personnel et des salaires. Les professeurs ont soumis à la commission d'étude que le barème actuel de pointage présente plusieurs anomalies et ont tiré les conclusions suivantes : 1.—Que la hiérarchie des valeurs n'est pas respectée ; 2.—Que le barème semble être le travail d'un seul homme et enfin 3.—Que ce barème a été préparé trop rapidement et que l'on ne semble pas avoir consulté un assez grand nombre de personnes compétentes.

On a donc suggéré qu'un comité de spécialistes dans chaque matière soit chargé de préparer un nouveau barème; que l'augmentation statutaire soit versée annuellement à compter de la date d'engagement du professeur; que les augmentations pour professeurs "chef de section", soient attribuées en totalité immédiatement à la nomination; enfin, que le nom des personnes constituant ce comité soit connu du personnel enseignant.

Dans le mémoire, les professeurs ont réclamé une augmentation d'urgence, de $1,000 en attendant un réajustement plus adéquat, ainsi que des bourses d'études sans tenir compte du traitement. On a même demandé d'instituer des séances d'étude pour les professeurs d'une même spécialité sur le plan régional ou même provincial.

On a également suggéré un conseiller en orientation pour chaque école, une plus grande part réservée aux sports ainsi qu'une meilleure organisation sportive pour les jeunes.

On a demandé, dans le mémoire, que les classes de langues ou autres soient transformées en laboratoires : qu'on collabore à organiser des stages dans l'industrie pendant les vacances, soit pour les élèves ou les professeurs.

Voilà dans les grandes lignes, l'intéressant mémoire présenté par les professeurs de l'Ecole de métier d'Alma et lu par M. Adélard Lavoie, professeur de français.



UNE GALERIE DES ARTS A ALMA — Pour répondre au désir et surtout à l'enthousiasme de la population, le Comité des Arts d'Alma a réussi pour ainsi dire un coup de maître en organisant en permanence une galerie des Arts à Alma. En effet, à la suite d'une entente avec M. Johann Krieber, le Comité des Arts aura désormais en montre, au 209 Sacré-Coeur, des tableaux de peintres canadiens. On voit ici les intéressés à cette entente, M. Claude Matton, président du Comité des Arts, M. Johann Krieber et M. Jean-Guy Mongeau, qui exposait dernièrement à Alma.

Plainte d'homicide involontaire contre Albert Dubé, renvoyée

CHICOUTIMI. (J.M.F.) — Albert Dubé, accusé d'homicide involontaire, a été acquitté par le juge de district Jean-Charles Simard.

L'inculpé avait causé accidentellement la mort du jeune Julien Tremblay, au boulevard Taschereau, le 4 juin 1960, vers 11 h. 30 du soir. La victime circulait en compagnie de trois compagnons, en direction d'Arvida, lors de la collision qui lui fut funeste.

Pour être accusé de négligence criminelle, il faut que les gestes reprochés répondent aux exigences suivantes de la loi : "est coupable de négligence criminelle quiconque,

A—en faisant quelque chose, ou

B—en omettant de faire quelque chose qu'il est de son devoir d'accomplir montre une insouciance déréglée ou téméraire à l'égard de la vie ou de la sécurité d'autrui".

"Dans le litige actuel, pour que la plainte de négligence criminelle soit maintenue, il nous paraît nécessaire qu'une preuve formelle ait été faite que le prévenu, en laissant la partie pavée du chemin pour s'engager sur l'accotement, a démontré une insouciance téméraire à l'égard de la vie ou de la sécurité d'autrui", lit-on dans le jugement.

"Nous devons dire à ce sujet que, considérée en elle-même et abstraction faite de la défense, la preuve de la Couronne ne nous a pas paru bien concluante", lit-on plus loin.

Puis le juge continue ses commentaires à peu près comme suit : "Les témoins de la poursuite ne suffisent pas à établir que le prévenu était en état d'ébriété; tout ce qu'on a réussi à prouver c'est un état de grande nervosité, qui était normal dans le cas."

La vitesse même du véhicule n'avait rien de répréhensible; le conducteur conduisait dans les limites de la prudence, jusqu'à ce que les lumières faiblissent considérablement. Il décida alors d'arrêter sur le bord de la chaussée, afin de ne pas constituer un danger et un obstacle à la circulation.

Un fait très important, selon le juge, est qu'aucune des bicyclettes n'était équipée de lumière à l'avant et que les réflecteurs à l'arrière n'étaient pas suffisants.

"La seule faute que nous puissions reprocher au prévenu, c'est la trop grande vitesse à laquelle il s'est engagé sur l'accotement. Il y a là un manque évident de jugement; mais comme le prévenu était pressé de quitter la chaussée et qu'il était difficile de déceler la présence des cyclistes, on ne saurait, de ce seul chef, l'imputer de négligence criminelle", poursuit le magistrat.

Puis, il conclut : "Le prévenu manifestait son souci d'éviter tout accident; mais, pour son malheur, il y avait des cyclistes qu'il n'avait pas aperçus. Je renvoie donc la plainte".

Exposition d'oeuvres d'écoliers

ARVIDA. (J.P.) — Les élèves du Arvida High School, qui reçoivent leurs leçons d'art de Mme Marjorie Eason, exposeront leurs oeuvres demain et dimanche, les 22 et 23 avril, dans leur école. La salle d'exposition sera ouverte de 10 h. à midi samedi matin et de 2 h. à 5 h. de l'après-midi, samedi et dimanche.

Les pièces exposées, au nombre d'environ 100, comprendront les dessins d'enfants partant de l'âge de trois ans et les travaux de jeunes adolescents allant jusqu'à l'âge de 19 ans.

Ces peintures, dessins et travaux sont exécutés dans une vingtaine de médiums et comprennent l'étude de cinq cultures, partant des habitants des cavernes, passant par les habitants des falaises, des huttes de la Rhodésie, de la vie de château entre les 11e et 13e siècles et touchant également à la culture orientale, celle du Japon.

Le but de ces études et de diverses cultures était de démontrer aux jeunes que les formes artistiques ont évolué depuis le début de l'humanité, leur démontrer les problèmes en dessin et leur faire acquérir un vocabulaire de formes artistiques.

Convocations

A Chicoutimi — Dimanche, de midi à 2 h., campagne éclair, à domicile de la Société du cancer; au cours de l'après-midi, à 3 h., thé-causerie annuel de la Société d'étude et conférences, à l'hôtel Chicoutimi. Conférencier : M. Robert Garry, professeur à l'Université de Montréal, qui parlera de la Gascogne.

Comité de la Chambre de Port-Alfred

PORT-ALFRED. (C.W.) — La Chambre de commerce de Port-Alfred présentera un mémoire à la commission d'étude sur l'enseignement technique et professionnel. Un comité spécial a été constitué à cet effet, jeudi soir, lors de l'assemblée générale de la Chambre, qui était présidée par M. Roger Bourgon.

Les membres du comité sont MM. Martial Carrier et Eddy Lalancette, commissaires d'écoles, le Rév. Frère Julien, E.C., directeur de l'école de métiers, ainsi que MM. Roger Bourgon et Thomas-Eugène Simard, respectivement président et secrétaire de la Chambre locale.

Selon M. Camille Archambault

Notre système routier n'est pas satisfaisant

CHICOUTIMI (A.F.) — Le système routier du Québec n'a pas suivi l'évolution générale de l'économie de la province. Il est même de plusieurs années en arrière de ce qu'il devrait être aujourd'hui.

C'est ce qu'a déclaré M. Camille Archambault, adjoint au président de l'Association du camionnage du Québec. Il répondait ainsi à une question d'un journaliste, lors de son passage à Chicoutimi. M. Archambault était l'invité de la Chambre de commerce locale, et les membres de la presse ont pu le rencontrer à deux ou trois reprises, au cours de sa visite.

Comparant le système routier du Québec à celui de l'Ontario, par exemple, le visiteur a clairement affirmé que les routes du Québec sont tout à fait inadéquates aux besoins présents. Il a toutefois soutenu que la province n'est pas complètement dépourvue, citant même le boulevard Talbot et quelques autoroutes de la région de Montréal comme les plus belles routes du pays. Mais, en général, notamment dans certaines régions, l'organisation routière laisse souvent à désirer.

Les observations du président adjoint de l'Association du camionnage touchent en particulier les difficultés qu'ont souvent les camions à circuler dans la province. En parlant de circulation routière, et de ses difficultés, M. Archambault cita toujours, en premier lieu, la région de Montréal et la ville même où, selon lui, ça devient un gros problème d'y entrer ou d'en sortir.

L'invité de la Chambre de commerce de Chicoutimi voit la cause de ce manque d'évolution de l'organisation routière du Québec dans la grande étendue de la province et le faible pourcentage de la population de certaines régions. En conclusion de cet exposé, M. Archambault a manifesté l'espoir d'une amélioration, en soulignant comme un grand pas l'acceptation par la province des subsides fédéraux pour la construction de la route trans-Canada.

Mlle J. Richard nommée juge au festival des JM

CHICOUTIMI. — Mlle Jacqueline Richard a été choisie comme juge pour le festival-concours des Jeunesses Musicales de Chicoutimi qui se déroulera les 27, 29 et 30 avril au collège Bon-Pasteur.

Mlle Richard a fait ses études musicales sous la direction de Marie-Thérèse Paquin et Jean Papineau-Couture. Elle suivit les cours du Conservatoire de musique de la province où elle étudia les matières théoriques et, en juin 1953, elle obtint son baccalauréat de la faculté de musique de l'Université de Montréal.

Accompagnatrice de grande classe, Mlle Richard fit plusieurs tournées de concerts avec des artistes tels que Gilles Lefebvre, Noël Brunet, Georges Gourdet, saxophoniste, Jeannine Michau, cantatrice française, Léopold Simoneau et Pierrette Alarie. Puis avec les Jeunesses Musicales, elle accompagna dans leurs concerts, Napoléon Bisson, Fernande Chiocchio, Marguerite Gignac et plusieurs autres. Elle fut aussi répétitrice au conservatoire dans les classes de chant et de violoncelle, à l'Opera Guild, aux Festivals de Montréal et à l'Heure du Concert.

Mlle Richard est professeur au Conservatoire de la province à Montréal, à l'école Jeannine Labonté, de Sherbrooke, et au camp musical des Jeunesses Musicales au Mont-Orford depuis 1952. Depuis 4 ans, elle est adjudicatrice au Festival de la Jeunesse à Sherbrooke.

Bons tireurs

(PC) — 14,726 Canadiens ont décroché des récompenses ou mentions honorables aux concours de tir de l'an dernier.

Mlle Gaieté à élire à Alma

ALMA. (G. P.) — Le Jeune commerce d'Alma patronnera cette année l'élection de "Mlle Gaieté", qui sera ensuite candidate au titre de Mlle Lac-St-Jean. C'est ce que vient d'annoncer M. Paul Auprix, président du Jeune commerce. Le but de ce concours est d'aider financièrement à l'organisation de manifestations dans la région du Lac-St-Jean, et de la traversée du lac à la nage, entre Péribonka et Roberval.

M. Auprix a par ailleurs annoncé qu'un comité spécial a été formé pour organiser différentes manifestations, dans les villes de l'agglomération, du 22 juillet au 12 août. Le Jeune commerce participera à ces fêtes par la collaboration de quelques membres.

Les jeunes filles d'Isle-Maligne, de Naudville, de Riberbend et d'Alma, qui seraient intéressées doivent s'adresser sans retard à MM. Benoit Harvey ou Antoine Ladouceur, tél. NO 2-5732.

Présidence confiée au Dr G. Guillemette

PORT-ALFRED. (C.W.) — Le Dr Gérard Guillemette vient d'être nommé président du nouveau comité touristique formé au sein de la Chambre de commerce de Port-Alfred. Ce comité, qui aura un caractère de permanence, va collaborer étroitement avec la commission régionale de promotion touristique. Le Dr Guillemette sera assisté de M. Eddy Lalancette et de plusieurs autres membres intéressés à voir se développer notre industrie touristique.

En prévision des élections d'un nouveau conseil d'administration, qui auront lieu au cours du mois de mai, la Chambre de commerce de Port-Alfred a désigné les membres du comité de nomination qui sera constitué comme suit: MM. Bertrand Plante, L. Bergeron et Paul-Omer Gagnon, tous trois anciens présidents; M. J. A. Fréchette, premier vice-président, et M. Roger Bourgon, président sortant. Les membres du comité devront préparer une liste d'au moins trente noms, qui sera ensuite transmise aux membres de la Chambre.

Prochaines cliniques

Jonquière : L'unité sanitaire vient de faire connaître les heures et les endroits où auront lieu, du 24 au 27 avril, les cliniques de puériculture, d'immunisation D.C.T. et polio.

St-Ambroise : Lundi, à la salle du couvent, de 2 à 3 h.

Jonquière : Mardi, à la salle paroissiale, 108 rue de la Fabrique, de 2 h. à 3 h. 30.

Kénogami : Mercredi, à l'hôtel de ville, de 2 à 3 h. 30.

Jonquière : Mercredi, à la salle du couvent St-Raphaël, de 2 à 3 h. 30.

Arvida : Jeudi, à l'école Saint-Philippe, de 2 à 3 h. 30.

Jonquière, jeudi, à l'unité sanitaire, 92 rue St-Denis, de 9 à midi et de 1 h. 30 à 3 h. 30.

Incendie à l'église de la réserve de Pointe-Bleue

POINTE-BLEUE. (L.L.) — L'église de la réserve indienne de Pointe-Bleue, située à quelques milles de Roberval, a été la proie des flammes hier après-midi. L'incendie, dont l'origine est encore inconnue, a débuté vers 11 h. a.m. Les pompiers de Pointe-Bleue et ceux de la ville de Roberval ont combatu l'élément destructeur au moyen d'une pompe installée sur le lac St-Jean. L'incendie était maîtrisé aux environs de 1 h. 15.

Heureusement, tout ce qui se trouvait à l'intérieur de l'église a pu être sauvé. La structure du temple est encore debout, mais les dommages sont considérables. Les paroissiens devront entendre les offices religieux dans un autre local, puisque l'église est pour le moment inutilisable.

L'église de Pointe-Bleue était construite depuis 1900. C'était la première fois qu'un feu avait lieu à cet endroit. Le curé de la paroisse est le R. Père Aram Ethier, O.M.I. On ignore aussi pour le moment quand les réparations débuteront.

Etudiants invités à préparer leur avenir

JONQUIERE. (G.O.) — Le Père Gérard Arguin, o.m.i., a invité les étudiants à prendre conscience de leurs responsabilités et à se préparer pour le rôle qu'ils seront appelés à jouer dans la société de demain, au cours d'un dîner communautaire servi au collège de Jonquière, à l'occasion de la semaine étudiante.

Plus de 125 élèves des classes de méthode, versification, rhétorique et philosophie ont pris part à ce dîner, après avoir rencontré, au cours de la journée, des professionnels pour discuter "d'orientation", thème choisi cette année pour la Semaine étudiante.

"En poursuivant vos études classiques, de dire le préfet des études, vous êtes appelés par le fait même à jouer un grand rôle dans la société. Nous avons besoin de penseurs dans la société." Le Père Arguin devait rappeler que l'on vit présentement le "prélude à une guerre mondiale", et que le monde est divisé en deux clans; les matérialistes marxistes et les rationnalistes.

"Vous serez les penseurs et les chefs de demain. Je vous invite donc à bien vous préparer afin de vivre intensément votre rôle. Ne choisissez pas votre profession d'après le signe de piastre. Demandez-vous si votre profession servira d'abord la communauté. Il est triste, de dire en terminant le Père Arguin, de constater que des élèves ne sont pas encore engagés."

La semaine étudiante a également été soulignée de façon spéciale à l'école secondaire du Sacré-Coeur. Les étudiants ont eu l'occasion de rencontrer le R. F. Borommée, S.C., conseiller en orientation à l'école Jean-Brébeuf de Québec. Des dîners communautaires ont également été servis à l'intention des élèves de l'institution.

Soirée récréative du club Succès

CHICOUTIMI. (A. F.) — Le club Succès de Chicoutimi organise une soirée récréative au centre d'apprentissage, pour le 29 avril, à 9 h.

Cette nouvelle a été annoncée cée à l'assemblée générale mensuelle de l'organisme. Au cours de cette réunion, les adhérents, après avoir participé à un forum, participèrent à quelques jeux de société de nature à faire connaître les membres les uns avec les autres.

Puis, on distribua les trophées aux gagnants du jeu de quilles, soit MM. Camille Lessard et Réal Talon, qui se sont classés premier et deuxième. Mlle Eglantine Labbé a remporté le premier prix chez les dames.

Cinéma

CHICOUTIMI

CAPITOLE : (du 22 au 28 avril) : L'homme aux clefs d'or, avec Pierre Fresnay et Annie Girardot; Mon coquin de père, avec Gaby Morlay et Claude Dauphin.

CARTIER : Virage du diable, avec Cornel Wilde et Jean Wallace; Car sauvage est le vent, avec Anna Magnani et Anthony Quinn; (du 23 au 25 inclus) : Pourquoi viens-tu si tard, avec Michèle Morgan et Henri Vidal; La foire aux femmes, avec Etchika Choureau et Jean Danet.

IMPERIAL : (du 22 au 28 avril) : Pourquoi viens-tu si tard, avec Michèle Morgan et Henri Vidal; La foire aux femmes, avec Etchika Choureau et Jean Danet.

BAGOTVILLE

SAGUENAY : (du 22-23-24 avril) : Les chemins de la haute ville, avec Simone Signoret et Laurence Harvey; Le shérif aux mains rouges, avec Joel McCrea et Julie Adams.

JONQUIERE

CENTRE : (22-23-24-25-26-27-28) : Les grands espaces, avec Gregory Peck, Jean Simmons, Carroll Baker; La fin d'un voyou, avec John Saxon, Linda Cristal.

BELLEVUE : (22-23-24-25-26-27-28) : Pourquoi viens-tu si tard, avec Michèle Morgan, Henri Vidal; La foire aux femmes, avec Etchika Choureau, Jean Danet, Dora Doll.

KENOGAMI

PRINCESS : (19-20-21-22) : Guns of the Timberland, avec Alan Ladd, Jeanne Grain, Frankie Avalon; Tall Story, avec Anthony Perkins, Jane Fonda, Ray Walston; (23-24-25) : Le fauve est lâche, avec Lino Ventura, Estella Blain; Capitaine sans loi, avec Spencer Tracy, Gene Tierney.

ARVIDA

PALACE : (22-23-24) : Secret professionnel, avec Raymond Pellegrin, Jacqueline Joubert; Suzanne et le Cha-Cha-Cha, avec Abbe Lane, Joree Rivière.

ROBERVAL

DIANA : (20-21-22) : T'aimer est mon destin, avec Narcisso Parisi, Maria Pia Cassiolio; Circuit de minuit, avec Blanchette Brunoy, Yves Vincent; (23-24-25-26-27) : Bien joué mesdames, avec Eddie Constantine, Ginette Pizeon; Les cavaliers, avec John Wayne, William Holden, Constance Towers.

ALMA

CANADIEN : (20-21-22-23) : La clé, avec William Holden, Sophia Loren, Trevor Howard; Le masque de fer, avec Pierre Cressoy, Andrée Debar; (23-24-25) : Contrebande au Caire, avec Robert Taylor, Dorothy Malone; Le tigre du ciel, avec Alan Ladd, June Allyson.

CKRS — TV (12)

AUJOURD'HUI

9:30—Mire et 1000 cycles
10:00—Fonfon
11:00—Le professeur Calculus
11:30—Coucou
12:00—Vacances d'une caméra
12:30—Le golf et ses étoiles
1:30—Magazine international
2:00—Domino
3:00—Images en tête
5:00—Walt Disney présente
6:00—Film
6:25—Claire-Isle
6:45—Nouvelles locales
6:50—Bulletin météorologique
6:55—Les sports
7:00—Le ralliement des créditistes
7:15—Tirons ensemble
7:45—Les affaires de l'Etat
8:00—Le club des autographes
8:30—Billet de faveur
10:00—Où chante l'alouette
10:15—Mes chansons
10:30—Guy Lombardo
11:00—Téléjournal
11:14—Résultats sportifs
11:15—Nouvelles sportives
11:22—Ciné-vedette
1:00—Nouvelles anglaises
1:10—Fin des émissions.

DEMAIN

9:45—Mire et musique
10:15—La messe
11:00—Signes de vie
11:30—A vous Paris
12:30—Regards sur la ville
1:00—Opinions
1:30—Les travaux et les jours
2:00—Les apprentis
2:30—Les idées en marche
3:00—Concert
4:00—L'heure des quilles
5:00—La bonne nouvelle
5:30—Aux frontières de la science
6:00—Caméra 61
6:30—Robin des Bois
7:00—Papa a raison
7:30—Edition spéciale
8:00—Music Hall
9:00—Passe d'armes
9:30—A communiquer
10:30—Tribune libre
11:00—Téléjournal
11:16—Sport éclair
11:30—Fin des émissions.

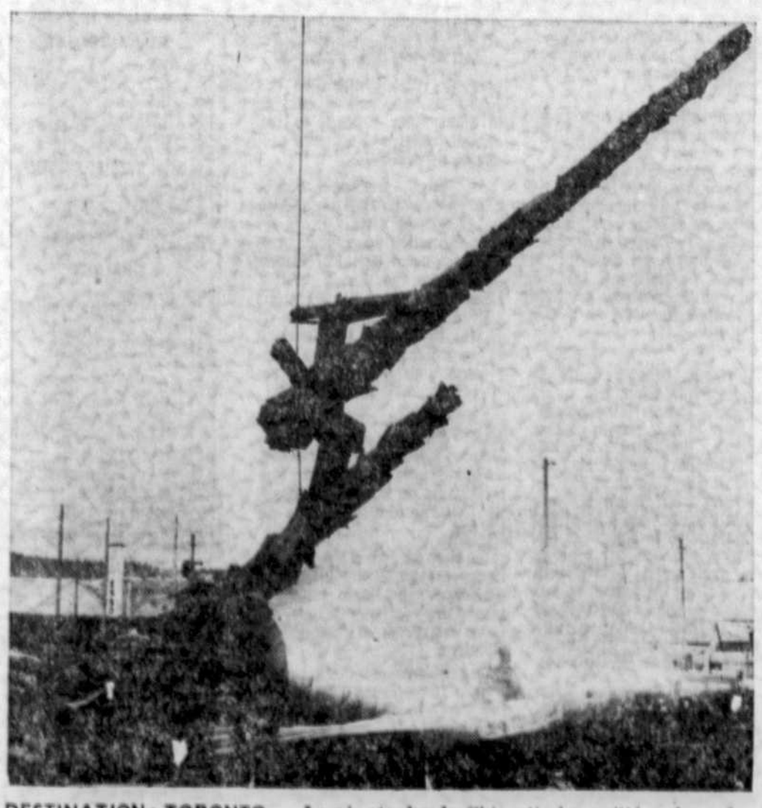
LUNDI

1:00—Mire et 1000 cycles
1:30—World of music
2:00—Le mot de la faim
2:30—Ciné-feuilleton
2:45—Indiscrétion
3:00—Le jardinières
3:30—Bonjour madame
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprises
5:00—Le courrier du Roy
5:30—Opération mystère
6:00—Rin Tin Tin
6:30—Tour à tour
6:45—Nouvelles locales
6:50—Bulletin météorologique
6:55—Les sports
7:00—L'U.C.C. en marche
7:15—Invitation à l'éléasance
7:30—Intimité
7:45—Histoire de rire
8:00—Les belles histoires
8:30—La poule aux oeufs d'or
9:00—La pension Velder
9:30—Destination danger
10:00—Histoire d'amour
10:30—Premier plan
11:00—Téléjournal
11:14—Résultats sportifs
11:15—Nouvelles sportives
11:22—Commentaire
11:30—Nouvelles anglaises
11:40—Fin des émissions

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.





DESTINATION : TORONTO — Le cénotaphe de Chicoutimi a quitté sa base de béton, en face de l'hôtel de ville, à destination de Toronto pour une exposition d'oeuvres d'art.



Enfin, amenez toute la famille visiter New-York et profitez du superbe service Sheraton à prix abordables. Grâce au plan familial Sheraton-Atlantic, c'est gratuit pour les enfants de moins de 14 ans (accompagnés de leurs parents). 1,400 chambres redécorées (la plupart climatisées), toutes avec baignoire, radio, TV. Place de garage si désiré. Excellent endroit, porte voisine de chez Macy's, près de Times Square et de la gare Penn. Bureau d'accueil pour organiser visites touristiques. Billets gratuits pour radio et TV, aussi carte de la ville de New-York.

1 adulte et 1 ou 2 enfants $ 9.00
2 adultes et 1 ou 2 enfants 12.00
Familles plus nombreuses ... 15.00

Excellents repas aux salles "The Town Room" et "The Minute Chef", (Menus spéciaux pour enfants, si désiré). Voyez votre agence de voyage ou appelez l'hôtel Sheraton-Mont-Royal, VI. 2-7777, ou l'hôtel Laurentien, UN. 6-4571.

SHERATON-ATLANTIC HOTEL
Broadway, près 34e Rue, N.Y. — Membre du Diners' Club

Bureau de Jonquière : 155, rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241
Bureau de Chicoutimi : 339 est, rue Racine
TELEPHONE : LI. 3-0239

SAGUENAY LAC ST-JEAN

NOUVELLES : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-2278; LI. 4-4647; ARVIDA : LI. 8-6861; LI. 8-6327; ROBERVAL : TEL. 928.
DISTRIBUTION : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-1157; ARVIDA : LI. 8-5444; ROBERVAL : TEL. 272; DOLBEAU : TEL. 1288; ST-FELICIEN : TEL. 1143

Cinq blessés sur la route

ROBERVAL. (L.L.) — Un accident de la circulation a fait cinq blessés sur la route 55 entre Normandin et Albanel jeudi après-midi vers 5 heures. La collision serait survenue au moment où une auto, conduite par Mme Roch Bonneau, de Roberval, voulut doubler un autre véhicule, alors qu'un autre se trouvait plus en avant, dans le même sens. Après avoir pris le fossé, l'automobile vint donner contre une charge de bois trainée par le véhicule qui se trouvait en avant. Sous le choc, Mme Bonneau et ses trois enfants furent blessés de même que le conducteur de la charge de bois, M. Jean-Marie Martel, d'Albanel. Tous, excepté M. Martel, furent conduits à l'hôpital. Le plus grièvement atteint es le garçonnet de Mme Bonneau, qui fut conduit à l'hôpital de Dolbeau puis à celui de Chicoutimi. L'état des autres blessés est satisfaisant.

C'es l'agent Guy Tremblay, de Roberval, qui fit les constatations d'usage.

Visites restreintes à l'hôpital de Roberval

ROBERVAL. (L.L.) — Les autorités médicales de l'Hôtel-Dieu St-Michel de Roberval demandent au public de restreindre, et ce pour une quinzaine de jours, les visites à cette institution. Cette mesure est prise étant donné l'épidémie de grippe qui sévit présentement dans la région.

Cette mesure de prudence empêchera la propagation de la grippe parmi les malades hospitalisés et la population. Les gens hospitalisés pour une autre cause que la grippe ont par le fait même moins de résistance et sont plus exposés à l'attraper, ce qui pourrait entraîner des conséquences plus graves.

Donc, on demande à ceux qui ont la grippe d'éviter de visiter l'hôpital et à ceux qui ne l'ont pas, de s'y rendre le moins souvent possible. Cette collaboration sera très appréciée, tout en rendant service à plusieurs malades.



CONCERTS D'ENVERGURE — Le 30 avril, à l'auditorium de l'Hôtel-Dieu St-Vallier, à Chicoutimi, et le 7 mai, au Memorial Hall, à Kénogami, l'ensemble de l'Harmonie de Kénogami formé de 70 instrumentistes et de 60 choristes inaugurera une série de concerts. De gauche à droite, quelques solistes, MM. Ghislain Leblanc, Cyrille Villeneuve, Louis de la Sablonnière, Robert McLean, chef d'orchestre, Marcel Bélanger, Mlle Michèle Fortin et M. Ovila Couture.

Manifestation à Grande-Baie, le jour du Saguenay

PORT-ALFRED, (C.W.) — Selon la coutume établie il y a quelques années, le jour du Saguenay sera l'objet d'une manifestation spéciale le 11 juin, au monument des vingt et un, à Grande-Baie. Cette année, l'organisation de la fête sera sous le patronage conjoint de la Société St-Jean-Baptiste de la Baie des Ha ! Ha ! et de la Chambre de commerce de Port-Alfred. La Société St-Jean-Baptiste régionale sera également invitée à collaborer, afin de donner un caractère vraiment régional à cet anniversaire qui rappelle la naissance du Royaume du Saguenay.

Un officier de la Chambre locale a suggéré de confier l'organisation de cette fête à la Société St-Jean-Baptiste, alléguant que c'était plutôt dans les attributions d'une telle société de s'occuper des questions patriotiques, mais l'assemblée a convenu d'adopter un moyen terme pour cette année, à la suite des représentations du président de la St-Jean-Baptiste de la Baie, M. Jean-Paul Tremblay.

Professeur d'éducation physique engagé à Alma

ALMA, (P.T.) — La commission scolaire d'Alma vient d'enrager en permanence un professeur d'éducation physique, qui sera à la disposition des élèves durant les 12 mois de l'année. En acceptant cet engagement, le président de la commission scolaire d'Alma a déclaré que ce professeur s'occuperait des élèves durant les 12 mois de l'année et verrait à diriger les enfants des terrains de jeux durant les vacances.

Le président Lavoie s'est dit très heureux d'avoir pu obtenir les services de M. André Quirion, qui étudie présentement à l'Université Laval et qui sera disponible à partir du 1er juillet, alors qu'il entrera au service de la commission scolaire d'Alma.

Le nouveau professeur aura à sa disposition, pour les cours de culture physique, un magnifique gymnase construit cette année dans la nouvelle aile de l'école secondaire Champagnat.

Affiliation entre les marchands d'essence

CHICOUTIMI. (A.J.) — L'affiliation de l'Association des détaillants d'essence de la région à l'Association des garagistes et détaillants d'essence de la province de Québec, il y a quelques jours, nous apprend l'agent d'affaires, M. Augustin Tremblay.

Les délégués de la section du Saguenay étaient M. J.-B. Duchesne, président, M. Bertrand Potvin, vice-président, et les directeurs suivants : MM. Adrien Lavoie, Gabriel Gilbert, Serge Rossignol, Hermel Chouinard, et Lapointe. Ces représentants étaient de Chicoutimi, Jonquière, Arvida et Port-Alfred.

A la même réunion, on étudia le texte du mémoire que l'exécutif provincial de l'association se propose de présenter au cabinet provincial. L'association du Saguenay en a profité pour soumettre ses propres recommandations ; mais elle continuera quand même à étudier certaines questions épineuses et maintiendra son travail en vue d'améliorer sa propre situation économique.

Parmi ces questions plus ou moins litigieuses, se trouvent : 1—le cas des grossistes qui s'offrent à vendre de l'essence aux détaillants à un prix inférieur à celui qu'exigent les compagnies productrices elles-mêmes ; 2—la vente de l'huile à moteur par les magasins à chaîne ; 3—la nécessité de faire établir, par un tribunal, la signification du terme "artisans", employé dans le décret qui couvre et les détaillants et leurs employés.

Par la même occasion, M. Tremblay nous apprend qu'il se fait présentement une campagne active de recrutement dans la région. Un nouveau secteur s'ouvrira même, pour le comté de Roberval. "Enfin, nous confie l'agent d'affaires, les détaillants d'essence sont bien décidés à profiter de la force que leur donne l'affiliation à l'association provinciale pour faire porter fruits à leurs revendications."

Lutte à la paralysie cérébrale au Saguenay

CHICOUTIMI, (A.J.) — L'Association de paralysie cérébrale du Québec, (section du Saguenay) annonce l'organisation de sa campagne annuelle de publicité, avec une collecte à domicile. Celle-ci se fera le dimanche 30 avril, de midi à 1 h.

L'argent qui aura ainsi été ramassé servira à venir en aide aux enfants de la région qui se trouvent dans cette pénible situation qu'est la paralysie cérébrale.

M. Gérard Bilodeau est le président régional de l'organisation, en même temps vice-président de la division du Saguenay de l'association.

Les personnes dont les noms suivent ont accepté d'agir comme présidents ou présidentes dans divers arrondissements.

M. Roger Villeneuve, pour la Baie des Ha ! Ha !; M. François Jean, pour la ville de Chicoutimi et ses environs immédiats; MM. Dominique Harvey et Albert Wilson, pour Chicoutimi-nord; Mme Louis Bédard, pour Saint-Jean-Eudes; les Filles d'Isabelle, pour Arvida; M. Anatole Dufour et Mme W. Gagnon, pour Jonquière; M. J. Munger, pour Kénogami.

Ces personnes et leurs auxiliaires ont accepté d'agir tout à fait bénévolement pour le succès de cette entreprise.

Ecoles techniques ou instituts de technologie

CHICOUTIMI. (A.F.) — Changera-t-on l'appellation des instituts de technologie en celle d'écoles techniques.

Au point de vue du public peut-être que la nouvelle appellation ne serait que justifiée, puisqu'on dit plus souvent école technique qu'institut de technologie. Mais c'est ce dernier nom qui est officiellement reconnu.

Cependant, l'institut de technologie de Chicoutimi et l'Ecole des métiers de Port-Alfred, dans le mémoire que chacun a présenté au comité d'étude sur l'enseignement technique et professionnel, demandent que les écoles qui donnent une partie importante du cours technique, partie sanctionnée par un certificat, soient appelées écoles techniques.

M. FISHER

SUITE DE LA PAGE 31

de même que le travail organisé.

"Vision" du nord au sud

Le député de Port-Arthur a aussi dit que la fameuse "vision" vers le nord avait été "l'un des plus grands désappointements de l'administration Diefenbaker", alors qu'il y a tant de ressources situées beaucoup moins loin (forêts, pétrole, mines) qui ne sont pas encore exploitées. A la vérité, si la "vision du nord en devenait une du sud, cela aiderait considérablement le gouvernement Diefenbaker à la longue", dit M. Fisher.

La grande vision a été dirigée vers le mauvais objectif... On aurait grand profit à commencer par le nord ontarien, par exemple, a terminé le député.

COLLEGE

SUITE DE LA PAGE 31

plicables à toutes les institutions et sur lesquels le gouvernement pourra se baser pour la distribution des subventions qui sont prévues pour l'avenir.

A la suite de cette réunion, le Père Gérard Gendron, C.S.C., procureur du collège St-Laurent, a été élu président de la commission. Il sera assisté du chanoine Fernand Viel, de Ste-Anne-de-la-Pocatière, du Frère Isidore, I.C., de l'Académie de Québec, de M. Charles Séguin, P.S.S., du Grasset, du Père J.-M. L'Heureux, C.S.S.R., de Ste-Anne-de-Beaupré, et de Mère St-Antoine, du collège Marguerite-Bourgeoys.

Il n'a pas été question beaucoup de l'augmentation des frais de scolarité, envisagée il y a quelques mois par les supérieurs des collèges classiques. Une décision à ce sujet ne devrait être prise qu'une fois établie la politique du gouvernement provincial sur la gratuité scolaire.

M. Jean-Marie Beauchemin, secrétaire de la Fédération, a cependant présenté un rapport préliminaire d'une enquête sur le coût de l'enseignement dans les collèges, durant l'année en cours (enquête menée dans 48 institutions de garçons). Ce rapport révèle que les dépenses, par élève, ont augmenté de 15 p. 100, au cours des trois dernières années. Les dépenses d'ordre purement académiques ont grimpé pour leur part de 40 p. 100, à cause surtout du nombre croissant de professeurs laïcs qui constituent maintenant près de 30 p. 100 du personnel enseignant des collèges, contre 20 p. 100 il y a trois ans.

Ils sont actuellement plus de 500 à temps partiel et à plein temps à qui les collèges versent des traitements s'élevant à $2,100,000. Les quelque 300 professeurs à plein temps reçoivent en moyenne $5,370 par année, soit une augmentation de $700 à $800 sur l'année 1957 - 1958.

M. Beauchemin a également rappelé dans son rapport, que 84 collèges de garçons et de filles doivent actuellement faire face à des dettes de l'ordre de $48,000,000 et que le service de la dette prend conséquemment une part importante des budgets. Les subventions provinciales correspondent en général à l'augmentation des dépenses, mais certains collèges ont quand même dû imposer une hausse des frais de scolarité de plus trois ans, a-t-on signalé.

Les procureurs ont finalement été informés qu'une vingtaine de collèges avaient jusqu'ici accepté d'adhérer au plan de pension et d'assurances suggéré par la Fédération à l'intention des professeurs laïcs. Une quinzaine d'autres y adhéreraient en septembre prochain. Le plan de pension est contributoire (5 p. 100 du salaire) et prévoit une pension possible à l'âge de 55 ans.

Les interventions du Père Bibeau et de M. Angers ont mis fin à la réunion. Selon ce dernier, les collèges doivent actuellement faire le choix entre l'aide de l'Etat et leur liberté. Car, avec l'orientation nouvelle de notre société, il y a un risque certain d'abandon du caractère privé de notre enseignement.

Les moyens termes sont nombreux, a-t-il ajouté, mais n'ont de signification que si l'on définit les compromis de façon à permettre aux collèges de dire jusqu'où ils désirent s'engager dans telle ou telle voie. Après avoir expliqué que la gratuité de l'Etat n'existe pas réellement — les contribuables paient tout — M. Angers a soutenu que l'Etat démocratique ne peut donner sans contrôler parce qu'il doit nécessairement rendre des comptes aux électeurs.

Pour demeurer libres dans le contexte actuel, les collèges devraient donc, tout en respectant le décret de l'Etat, donner eux-mêmes l'enseignement gratuit. Pour cela, il faudra une politique agressive et aller chercher l'argent nécessaire d'une façon ou d'une autre, plutôt qu'adopter une politique de développement basée sur les fonds disponibles.

Le rôle du procureur devant ce défi : devenir un homme d'affaires dans le plein sens du mot, c'est-à-dire celui qui va de l'avant, qui développe son entreprise. Il ne s'agit plus d'économiser mais de faire des dépenses productives et, comme l'industrie, trouver les moyens de financement. La chose est possible, a dit M. Angers, et il a donné l'exemple des minorités catholiques dans plusieurs provinces canadiennes, et aux Etats-Unis, pour le prouver.

Le Père Bibeau, en plus de réclamer une meilleure formation pour les procureurs (il ne devrait plus suffire d'être prédisposé pour les chiffres ou fils de marchand pour être nommé procureur, a-t-il dit), a demandé qu'ils soient intégrés davantage au personnel de leur maison, qu'ils ne soient plus simplement des fondés de pouvoir incompris et incompréhensifs.

Puis il leur a tracé tout un plan de travail: auprès des professeurs de la maison afin d'amener une collaboration plus étroite; auprès des étudiants pour les informer de la situation réelle et les intéresser pour le restant de leur vie aux destinées de leur alma mater; auprès des anciens à qui on se contente trop souvent de tendre la main; et auprès du public en général.

En résumé, le procureur doit être ouvert, compétent et compréhensif.

COMMERCE

SUITE DE LA PAGE 31

hausser les salaires? a fait remarquer un reporter.

M. Van Eck a répondu qu'il faut affronter la concurrence mondiale et qu'il y a près d'un million de personnes ne demeurant pas dans le pays qui sont prêts à venir y travailler aux salaires actuels, pendant sept mois par an, le montant reçu alors leur étant suffisant.

(Ça nous rappellait la réponse d'un ancien premier ministre québecois disant, quand on lui signalait les bas salaires de certains fonctionnaires : "Mais il y a des centaines de demandes pour les mêmes emplois").

A l'heure actuelle, un ouvrier gagne, dans l'industrie textile sud-africaine, un minimum de $17 par semaine : le loyer est de $6 à $8 par mois. On n'a pu savoir les salaires payés dans les mines d'or, mais "les travailleurs y sont des volontaires".

La production nationale brute de l'Afrique du Sud est de $17 milliards par an et le budget du gouvernement est de $1 milliard. L'industrie de l'or fournit environ 10 pour 100 du budget. Les revenus de l'Afrique du Sud représentent le tiers de ceux du continent entier. Les ressources hydrauliques sont abondantes et l'industrialisation progresse rapidement. Le pays vend aussi de l'amiante, des diamants et de l'uranium ; dans ce dernier cas, l'Afrique du Sud a fait comme le Canada, "étirant" la durée de ses contrats avec Londres et Washington, sans en augmenter le volume.

Capitaux

M. Van Eck a soutenu que la question de l'Apartheid n'a pas nui à l'économie de son pays et qu'il n'y a pas exode des capitaux étrangers; ce qu'on prend parfois pour un exode est le placement de capitaux sud-africains dans des pays voisins.

Quels sont les pays concurrents de l'Afrique du Sud ? Il y a d'abord une question de saisons favorisant ce pays, aux antipodes, mais il faut compter sur la concurrence des Etats-Unis pour les fruits, de même que sur celle des pays de l'Amérique du Sud.

L'Afrique du Sud n'a pas de flotte marchande et ne croit pas pratique d'en avoir une qu'elle devrait maintenir à coups de subsides.

"La politique de l'Afrique du Sud ? Elle n'est pas justement comprise, car il s'agit, en somme, de faire progresser des populations selon leurs traditions et leurs voeux, séparément."

"Et il y a un million d'étrangers qui viennent gagner $150 millions chez nous par an et qui sont satisfaits..." (Des années de 7 mois, ce qui fait peut-être en moyenne $21 par mois, mais nous n'avons pas fait confirmer ce calcul par notre interlocuteur.)

L'Afrique a une population de 208 millions d'âmes, dont 16 millions en Afrique du Sud, où se trouve le tiers du revenu continental. Or, calcule cette fois M. Van Eck, cela signifie donc que nos citoyens gagnent 6 fois et demie plus que le reste de l'Afrique.

Le langage des chiffres est clair.

OPTIMISME

SUITE DE LA PAGE 31

d'une réunion tenue par les services sociaux médicaux et mettant en vedette le Dr Ronald Bayne, consultant en gériatrie des hôpitaux Ste-Anne-de-Bellevue et Reine-Marie ; le Dr Jacques Gélinas, directeur médical à l'hôpital Maisonneuve; Mlle J. Fortin, de l'école de service social de l'U. de M.; Mme B. S. Johnston, du service social médical du Montreal Children's Hospital, et Mme D. I. Small, directrice régionale du Victorian Order of Nurses.

Les problèmes de pharmacie sous l'assurance-hospitalisation, de même que ceux de l'entretien des bâtiments et de la sécurité furent également discutés par des experts.

Des remerciements furent adressés par le président de l'AHQ, le Dr Turner, à tous les responsables du succès extraordinaire de ce 3e congrès, notamment au président sortant de charge, le Dr Bourgeois, à M. Ray S. Clark, président du comité des étalages techniques, au Dr W. R. Slatkoff, président du comité du programme, au Dr Gérald Lasalle, directeur général.

La présence à nos assises du cardinal Léger et du premier ministre de la province a constitué pour nous, déclara le Dr Turner, un honneur et un encouragement précieux qui leur vaut notre vive gratitude.

Mme G. Boudrias, présidente des Auxiliaires, exprima le désir des membres de son association de connaître à fond la loi de l'assurance-hospitalisation pour mieux collaborer avec le personnel médical et hospitalier. Une porte-parole de la présidente de l'Association de diététique remercia à son tour les organisateurs de ces congrès conjoints qui, dit-elle, aident les participants à se mieux connaître et à mieux apprécier leurs tâches et responsabilités respectives.

Nécrologie

M. JEAN-LOUIS TREMBLAY

Est décédé le 21, à Chicoutimi, à l'âge de 71 ans, M. Jean-Louis Tremblay, époux d'Emilie Bouchard. Les restes sont exposés aux salons mortuaires du 425 de l'avenue Montcalm. Les funérailles auront lieu lundi, à 9 h., à l'église du Christ-Roi, et l'inhumation se fera au cimetière Saint-François-Xavier.

Me CREPEAU

SUITE DE LA PAGE 31

cier déclara qu'il est plus facile maintenant pour la victime d'en établir la preuve.

La jurisprudence, dit-il, a récemment utilisé à maintes reprises le moyen de preuve par présomptions, pour alléger le fardeau de la preuve que devait auparavant fournir la victime, ce qui était parfois extrêmement difficile, voire impossible. Cependant, ajoute-t-il, si le défendeur peut prouver qu'il a pris tous les moyens raisonnables pour prévenir l'accident, et même si la cause de l'accident demeure inconnue, l'action devra être rejetée.

Il s'agit, dit-il en terminant, d'une évolution fondée sur une recherche sincère de la justice, de même que sur la nécessité d'un équilibre entre les deux profondes réalités sur lesquelles s'appuie le contrat hospitalier : une confiance humaine et une conscience professionnelle.

Un panel composé de Mlle Eileen C. Flanagan, directrice du nursing au MNI, du Dr Jacques Gélinas, directeur médical de l'hôpital Maisonneuve, du Dr. W. R. Slatkoff, directeur médical du Jewish General Hospital et de Me Kenneth C. Mackay, appuya et compléta les affirmations du conférencier.

Le niveau de l'emploi diminuera d'ici 5 ans

M. C.-H. Desbiens

PORT-ALFRED. (C. W.) — Le président de la Chambre de commerce régionale du Saguenay a affirmé à Port-Alfred, qu'au cours des cinq prochaines années, les industries de base de la région ne pourront maintenir l'emploi au niveau actuel. M. Charles-Henri Desbiens, qui s'adressait aux membres de la Chambre de commerce de Port-Alfred, s'est alors demandé ce qu'il allait advenir des centaines de jeunes qui arrivent sur le marché du travail chaque année ?

"Nous avons tous des responsabilités envers cet état de chose et ce ne sont pas les gouvernements qui vont résoudre nos problèmes", a déclaré M. Desbiens. Notre élite professionnelle, dit-il, comme toutes les classes de la société, se doit de faire un effort concerté, afin de trouver des remèdes appropriés à cette situation. "S'il est opportun d'aller chercher de l'industrie à l'extérieur, il serait temps de commencer à apprécier dans notre région" . . . les entreprises existantes, a signalé le président de la Chambre régionale du Saguenay.

Commentant le thème du prochain congrès annuel, M. Charles-Henri Desbiens a dit que les dirigeants de l'organisme qu'il préside avaient choisi la "solidarité régionale", parce que tous les citoyens de la région sont solidaires quand il s'agit de notre vie économique. M. Desbiens a également entretenu ses auditeurs sur les buts que poursuit la Chambre de commerce régionale. Cet organisme, qui est le trait d'union entre les Chambres locales, respecte leur autonomie, a précisé le président. M. Desbiens a été remercié par M. Roger Bourgon, président de la Chambre de Port-Alfred.

(PC) — Dans les zones polaires, on arme souvent de verre filé les pistes de décollage ou d'atterrissage aménagées dans la glace.

Les cours postscolaires

La Fédération des instituteurs de Chicoutimi présente un MEMOIRE

CHICOUTIMI. (M.T.) — Afin de favoriser les instituteurs et institutrices du Lac-St-Jean qui désirent suivre des cours postscolaires, la Fédération des instituteurs et institutrices du diocèse de Chicoutimi vient de préparer un mémoire à l'intention du surintendant de l'Instruction publique.

Le mémoire de la Fédération demande que des cours postscolaires pour l'obtention du brevet A soient organisés à l'Ecole normale d'Alma, pour l'année scolaire 1961-62, afin de faciliter au personnel enseignant la possibilité matérielle de suivre ces cours et d'obtenir ainsi les qualifications nécessaires.

Pour demander l'organisation des cours à Alma, la Fédération base son mémoire sur une résolution adoptée le 1er octobre 1958 par le comité catholique du Conseil de l'instruction publique qui disait : "au cours de l'étude de ces demandes — autorisation de donner des cours postscolaires pour le brevet A — les membres de la Commission ont exprimé l'avis que seules les institutions ayant l'autorisation de donner les cours réguliers du brevet A devraient pouvoir donner ces cours en cours postscolaires".

Or, les institutions autorisées à organiser le cours du brevet A ; l'Ecole normale du Bon-Pasteur et l'Ecole normale du Bon-Conseil sont situées toutes deux à Chicoutimi.

Pour suivre ces cours, ces 200 professeurs doivent actuellement parcourir de 50 à 200 milles et il n'y a pas de doute qu'il serait plus avantageux de déplacer deux, trois ou quatre professeurs que de déplacer 200 instituteurs et institutrices.

La Fédération fait remarquer par ailleurs qu'une autorisation semblable a déjà été accordée par le comité catholique du Conseil de l'instruction publique à la séance du 28 septembre 1960 pour le personnel enseignant de la côte nord.

Et ajoute que les autorités gouvernementales, le Département de l'instruction publique et les commissions scolaires favorisent l'instruction chez les jeunes, soit en facilitant la centralisation, soit en assumant les frais de transport, soit en fournissant gratuitement les manuels scolaires.

En conséquence, le personnel enseignant, tant dans les comtés Lac-St-Jean et Roberval que Chicoutimi ou d'ailleurs doit être à la hauteur de la situation. Par contre, si l'on désire que ce personnel enseignant soit à la page, on doit lui donner la chance de poursuivre sa culture, de suivre des cours de perfectionnement à des heures raisonnables et dans des conditions qui lui permettent d'en jouir davantage.

Selon la Fédération, la qualité des professeurs est le premier principe d'efficacité de tous les efforts que les autorités scolaires suscitent et coordonnent pour assurer la valeur de l'instruction publique et pour élever le standard culturel et moral de notre peuple.

Parce que l'Ecole normale d'Alma ne décerne que des brevets B; que les candidats susceptibles de suivre ces cours de perfectionnement augmentent d'année en année et que les professeurs susceptibles de donner des cours pourraient être recrutés sur place parmi les professeurs du cours classique et du cous secondaire, la Fédération demande respectueusement au surintendant l'autorisation d'organiser des cours postscolaires dès septembre 1961, pour l'obtention du brevet A, à l'Ecole normale d'Alma il appert que les responsables de cette école acceptent d'en assumer la responsabilité.

Projet d'hôpital à la Baie des Ha! Ha!

PORT-ALFRED. (C. W.) — Avant de procéder à la formation d'un nouveau comité pour promouvoir la construction d'un hôpital à la Baie des Ha ! Ha !, la Chambre de commerce de Port-Alfred va s'enquérir auprès du Dr Louis-Joseph Gobeil, qui est président d'un comité semblable, des démarches relatives à ce projet. Cette question d'hôpital à la Baie des Ha ! Ha ! a fait couler beaucoup d'encre au cours des dernières années, et un tel projet ne devait se concrétiser qu'à la suite de l'adoption d'une loi d'assurance-hospitalisation.

REPRESENTANTS DEMANDES

Compagnie d'assurance-vie demande représentants immédiatement pour les comtés Chicoutimi, Lapointe, Lac-St-Jean, Roberval et Abitibi-Est. Le candidat devra de préférence être marié et âgé d'au moins 30 ans. Salaire de base, commissions, assurance hospitalisation, fonds de pension, etc.

S'ADRESSER A CASE POSTALE
3121 LA PRESSE



ce spécialiste travaillera pour vous gratuitement!

Il peut vous montrer comment...

- comprimer vos frais de communications
- diminuer les frais d'appels interurbains
- accélérer les communications destinées à la clientèle et à vos succursales
- devancer la concurrence — par un système amélioré de communications
- réduire les erreurs et les malentendus coûteux.

Ce spécialiste s'appuie sur l'expérience de la grande équipe des télécommunications qui dessert les 10 provinces du Canada. Il peut vous indiquer les grands avantages d'une variété de services de télécommunications—télégraphe classique, téléscripteur et télex, traitement de l'information, fac-similés, Wirefax, télécommande ou télélecture de compteurs.

Consultez votre spécialiste du Canadien National—Canadien Pacifique pour une analyse gratuite de vos besoins en matière de communications commerciales.

A MONTREAL: UN. 6-1626

CANADIEN NATIONAL **TÉLÉCOMMUNICATIONS** CANADIEN PACIFIQUE

Bureau de Chicoutimi : 339 est, rue Racine
TELEPHONE : LI. 3-0239
Bureau de Jonquière : 155, rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241

SAGUENAY LAC ST-JEAN

NOUVELLES : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-2278; LI. 4-4647; ARVIDA : LI. 8-6861; LI. 8-6327; ROBERVAL : TEL. 928.
DISTRIBUTION : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-1157; ARVIDA : LI. 8-5444; ROBERVAL : TEL. 272; DOLBEAU : TEL. 1288; ST-FELICIEN : TEL. 1143

SAGUENAY LAC ST-JEAN

SPORTS

A bâtons rompus

par **Walter GAGNON**

Maintenant que le National de Port-Alfred a remporté le championnat des éliminatoires, les marques d'appréciation de la part de nos confrères sont bien reçues par la direction de l'équipe. Il fallait que les Nationaux décrochent le trophée Saguenay-Loisirs pour recevoir la considération qu'ils ont méritée, même pendant le calendrier régulier. En ce temps-là, on a quelque peu mésestimé la valeur réelle de Paul Dufour et ses protégés qui parcouraient leur petit bonhomme de chemin, sans tambours ni trompettes pour venir près de terminer au sommet. Si Paul Dufour demeure à la tête de son équipe, la saison prochaine, grâce à la renommée récemment acquise, on surveillera, de l'extérieur, son travail de façon plus étroite.

Le baseball

Dame Température semble se mettre de la partie pour aider les clubs de baseball de la région, quel que soit le calibre, à commencer leurs activités sur un bon pied. L'entraînement des clubs du circuit Yvon Martel a débuté et les amateurs espèrent que nos athlètes auront l'opportunité de reprendre au plus tôt leur condition physique afin de fournir de l'excellent baseball, la seule manière d'ailleurs d'attirer un public plus nombreux.

La ligue Continentale

Grâce à un chambardement total à la direction, la ligue Continentale connaîtra sûrement un succès de beaucoup plus éclatant qu'à ses débuts l'été dernier. Les autorités, ayant à la tête un homme connaissant le baseball dans la personne d'Adrien Dufour, sauront se faire respecter et ça ne sera pas les clubs qui vont diriger les destinées ni imposer leurs quatre volontés à tort ou à travers. Pour aider le président, il existe un exécutif compétent avec Jacques Gagnon, Rodolphe Tremblay et Clément Gagnon. Avant l'acceptation définitive d'un amendement ou projet, le comité exécutif doit donner son assentiment; ce qui évite des discussions inutiles et interminables. Nous avons assisté à la dernière assemblée de la ligue et, franchement, quel contraste frappant avec les réunions de l'année dernière. L'autorité est compétente et entend se faire respecter. De plus, elle insiste beaucoup sur le travail du secrétaire et du statisticien qui ont la responsabilité de renseigner adéquatement les journalistes afin d'obtenir une belle publicité pour leur ligue. Les frères Ghislain et Jean-Noël Brassard détiennent ces postes-clés et semblent vouloir exécuter leur travail avec dévouement. Plusieurs points importants ont été enregistrés lors de cette réunion. Les principaux, un dépôt de $25 exigé pour la franchise : ils doivent accompagner un protêt dans les 24 heures suivant la partie, puis la permission à chaque club d'aligner 2 joueurs ayant évolué dans le senior dont l'âge dépasse 21 ans. Quant aux autres en bas de cette limite, ils peuvent tous évoluer dans la ligue Continentale s'ils viennent à quitter les rangs supérieurs, bien entendu.

Nous connaissons quelques clubs qui auront de la difficulté à se plier aux exigences des nouvelles autorités, mais ils devront emboîter le pas ou se retirer.

La déclaration d'Yves Nadon

Yves Nadon, l'instructeur des Alouettes de St-Jérôme, ne manque certes pas d'audace. Il a déclaré à Paul Dufour que le dernier club de la ligue Métropolitaine battrait la meilleure équipe du Saguenay. Nadon aurait dû attendre la fin de la semi-finale ici avant de parler en l'air, car ses chers petits gars de St-Jérôme ont eu toutes les peines du monde à vaincre un National dont un voyage à l'étranger n'intéressait pas les joueurs. Nous avons entendu Nadon dire à ses protégés qu'ils lui avaient fait peur. On le sait aussi puisque les nôtres, pour les taquiner, les ont forcés à une période supplémentaire.

Un peu de tout

Les spectateurs n'ont pas encouragé outre mesure la Q.A.H.A. dans la série St-Jérôme-National. Ça se comprend, $1.00 d'entrée, c'était un peu fort ... soit le double du prix d'admission aux parties locales du National au palais municipal ... Une école de baseball ici, soit celle des Athlétiques de Kansas City, ne fait qu'accroître le prestige de notre circuit régional ... Les Buandiers d'Arvida semblent avoir de la difficulté à s'organiser définitivement, et c'est peut-être la raison du retard du début de l'entraînement. Le pilote Alarie Rivard, par son absence forcée, est loin d'arranger les choses. Trois joueurs de Port-Alfred doivent avoir un essai avec les Buandiers. Pour l'instant, il est impossible de révéler leur identité ...



GERARD DUCHESNE AVEC LES ATHLETIQUES — Le nouveau moniteur des Athlétiques d'Alma, Gérard Duchesne, a été invité à signer son contrat, en vue de la nouvelle saison, lors d'une conférence de presse convoquée par la direction de l'équipe. Duchesne est entouré de Raoul Harvey, commanditaire du club, de même que des directeurs Bertrand Jean, Lucien Girard, Célestin Jean, Clément Belley, Claude Lavoie, Rémi Guay et Raymond Gagné.

Fin du curling, ce soir, à Arvida

ARVIDA. (P.B.) — Le bonspiel mixte qui se déroule présentement sur les allées du Country Club d'Arvida connait une activité intense et se terminera ce soir. En effet, la finale aura lieu à 7 h. 30 et elle sera suivie d'une remise officielle de trophées qui marquera la fermeture du curling pour cette saison.

Ce bonspiel mixte groupait une trentaine d'équipes venues des différentes régions de la province. Le club de curling de Port-Alfred a pour sa part délégué quatre équipes, ceux de Bagotville, Montréal et Chicoutimi chacun deux, alors que Chibougamau fut représenté par une équipe. Toutefois, on déplore l'absence de villes telles que Kénogami, Dolbeau et Riverbend. Arvida est fortement représentée avec ses 19 équipes.

Ce bonspiel, qui a débuté mardi soir, aurait certes connu un succès éclatant si tous les clubs avaient répondu à l'invitation que le Saguenay Country Club d'Arvida avait lancée. Cependant, les organisateurs ne désespèrent pas et croient que les amateurs seront témoins d'une finale excitante ce soir.

Les éliminatoires au tir à l'Isle-Maligne

ISLE-MALIGNE. (G.P.) — Le club de tir de l'Ile-Maligne a commencé hier soir ses concours éliminatoires, pour l'attribution des trophées prévus dans chacune des quatre catégories. A la suite des séances de tir de cette semaine, Roland Girard mène dans la classe "experts" avec un total de 396. Par ailleurs, Bill Hawkins a pris les devants dans la classe "A" avec 396 également.

Dans la classe "B", c'est Alec Nowlan qui est en avance avec 386. Enfin dans la classe "C", Raymond Côté est actuellement premier, avec un total de 381.

Les prochaines activités du club de tir de l'Isle-Maligne, pour continuer les séances éliminatoires, auront lieu dimanche à 2 h. de l'après-midi.

Les Pirates se lancent les premiers à l'entraînement

PORT-ALFRED. (W. G.) — Le premier club de la ligue Continentale de l'Est du président Adrien Dufour à sauter sur le terrain pour commencer son entraînement est l'équipe de l'instructeur Rosaire Dufour, les Pirates de Port-Alfred, champions des éliminatoires de la saison dernière.

En effet, l'ouverture du camp d'entraînement des Pirates a été fixée à demain, à 1 h. 30, sur le terrain en face du palais municipal, soit la cour de l'école Ste-Cécile. Le pilote Dufour s'est adjoint un aide pour l'aider dans sa tâche et c'est Paul-René Bergeron, un ancien arbitre de la ligue Junior et de la ligue Continentale, qui a été désigné. Nul doute qu'avec deux hommes expérimentés, les Pirates continueront de maintenir leur suprématie au sein du circuit.

On attend pas moins de 35 joueurs aux premiers exercices, anciens comme nouveaux; à ce sujet, Rosaire Dufour nous communiquait qu'il lançait une invitation spéciale à tous les jeunes désireux de se tailler une place avec les pirates. Il y a actuellement cinq positions vacantes à remplir et c'est l'athlète qui montrera les meilleures dispositions générales qui se verra confier le poste.

L'ouverture de la ligue Continentale se fera le 28 mai, même si le calendrier n'est pas terminé, il est assuré que la joute initiale aura lieu sur le terrain des champions, les Pirates de Port-Alfred.

Fin de la saison des quilles à Alma

ALMA. (G. P.) — Les activités commencent à ralentir au palais des quilles d'Alma. Les séries éliminatoires des différentes équipes se déroulent et, dans la plupart des cas, on en est rendu à la finale.

Dimanche soir, on connaîtra les détenteurs du championnat masculin et féminin de la salle pour l'année 1960-61. Le tournoi final se déroulera dimanche soir à 7 h. Les quilleurs et les quilleuses qui se sont classés au tournoi de classification, samedi dernier, seront en lice. Il y en a cinq chez les hommes et trois chez les femmes. A ce nombre, il faut ajouter les champions masculin et féminin de l'an dernier, qui font automatiquement partie du match. Au tournoi de qualification de fin de semaine dernière, c'est Paul Auprix qui s'est classé le premier, avec un peu plus de 1,000 quilles tombées dans 6 parties.

Par ailleurs, le palais des quilles d'Alma présentera, dimanche soir, également, le dernier programme de la série "l'heure des quilles", du commanditaire Raoul Harvey. Le dernier des champions en lice, Pierre Richard, fera face à l'ex-champion Gerry Bellemarre. Ce dernier jouit d'une deuxième chance de s'emparer des honneurs, puisqu'il est le détenteur de la meilleure moyenne chez tous les concurrents de "l'heure des quilles", au cours de la saison 1960-61.

Ce dernier programme sera présenté à 7 h. 15, dimanche soir, au palais des quilles d'Alma.

Prochain tournoi de badminton à Arvida

ARVIDA. — Un tournoi de badminton aura lieu les 25, 26 et 27 avril au gymnase de l'école secondaire Guillaume Tremblay, d'Arvida. Ce tournoi, organisé par le club de badminton de la paroisse St-Philippe d'Arvida, comprendra deux classes. En effet, les candidats qui bénéficient d'une année d'expérience dans ce sport pourront s'inscrire dans la catégorie "B", alors que les nouveaux sujets auront l'opportunité de s'illustrer dans la classe "C".

Les dirigeants ont organisé des tournois en doubles masculin, féminin et même en double mixte, tout comme des rondes éliminatoires en simples masculin et féminin. Ces séries éliminatoires se dérouleront aux dates mentionnées ci-haut, de 8 à 11 h. Les vainqueurs recevront des trophées lors de la remise officielle qui aura lieu le soir du 27 avril. A cette occasion, le public est invité ainsi qu'à toutes les compétitions.

Remise de prix aux meilleurs pêcheurs

JONQUIERE. (R.H.) — La distribution des prix et insignes attribués à l'issue du concours de pêche Molson organisé par l'association de chasse et pêche se déroulera mercredi prochain, le 26, au Memorial Hall de Kénogami.

Les récipiendaires des différents honneurs sont priés de se rendre au Memorial Hall pour 8 h. Comme par les années passées, il y aura projections de films sur la chasse et la pêche, gracieuseté des commanditaires.

Les membres de l'association, de même que tous les amateurs de pêche en général, sont invités à assister à cette soirée organisée en l'honneur des champions pêcheurs du Saguenay.

Suggestion touchant l'école Champagnat

ALMA. (P.T.) — Alors que les commissaires d'écoles venaient d'accepter définitivement les travaux d'agrandissement à l'école Champagnat et avaient félicité l'entrepreneur, l'architecte et autres, le président de la Commission scolaire d'Alma, M. Camille Lavoie, a suggéré à l'entrepreneur, M. Roméo Fortin, d'y mentionner le nom de l'entrepreneur, les noms des commissaires en fonction, ainsi que les dates de construction et d'agrandissement.

M. Fortin n'étant pas présent à la séance de la commission scolaire, on n'a pu savoir si cette suggestion serait acceptée.

La semaine au Memorial Hall de Kénogami

JONQUIERE. (R. H.) — Voici l'horaire des différentes activités qui se dérouleront au Memorial Hall de Kénogami au cours de la prochaine semaine :

Dimanche 23 avril

10 am. - midi: Club de tir à l'arc. 10 a.m. - 1.30 p.m.: Quilles — Libre. 1.30 — 3.30p.m.: Quilles — Chevaliers de Colomb. 3.30 — 9 p.m.: Quilles — Libre. 9 p.m. — 11 p.m.: Quilles — Board Machine Mixed.

Lundi 24 avril

10 a.m. — 7 p.m.: Quilles — Libre. 7 p.m. — 9 p.m.: Quilles — EMG Cape. 9 p.m. — 12 p.m.: Quilles — Chambre de commerce.

Mardi 25 avril

10 a.m. — 7 p.m.: Quilles — Libre. 7 p.m. — 11 p.m.: Quilles — Ligue interdépartementale. 11 p.m. — 12 p.m.: Quilles — Libre. 4 p.m. — 5.30 p.m.: Pratique de ballon-panier — midget. 7 p.m. — 11 p.m.: Badminton.

Mercredi 26 avril

10 a.m. — 7 p.m.: Quilles — Libre. 7 p.m. — 12 p.m.: Quilles — Ligue mixte de PBRA. 7 p.m. — 11 p.m.: Assemblée club de chasse et pêche du Lac-St-Jean.

Jeudi 27 avril

10 a.m. — 7 p.m.: Quilles — Libre. 7 p.m. — 11 p.m.: Quilles — Ligue interdépartementale. 11 p.m. — 12 p.m.: Quilles — Libre. 4 p.m. — 5.30 p.m.: Pratique de ballon-panier midget. 7 p.m. — 11 p.m. Badminton. 7 p.m. — 11 p.m Assemblée 7 p.m. — 11 p.m.: Assemblée — Guides

Vendredi 28 avril

10 a.m. — 9 p.m.: Quilles — Libre. 9 p.m. — 12 m.n.: Quilles — Yard Department. 9 p.m. — 12 m.n.: Quilles — Arvida 5 pins. 9 p.m. — 12 m.n.: Quilles — 2 allées libres. 6 p.m. — 8.30 p.m.: Classe de ballet pour enfants.

Samedi 29 avril

9 a.m. — midi: Quilles — enfants 8-14. Midi — 1.30 p.m.: Quilles — Libre. 1.30 p.m. — 3.30 p.m.: Quilles — Ecole Jean-XXIII. 3.30 p.m. — 6.30 pm: Quilles — libre. 6.30 p.m. — 8.30 p.m.: Quilles — Ligue senior du moulin. 8.30 p.m. — 12 m.n.: Quilles — Libre. 4.30 p.m. — 8.30 p.m.: Cours de tir à l'arc. 8 p.m. — 11 p.m.: Bazar dames auxiliaires.

Tournoi canadien de petites quilles

Cent quilleurs seront à l'oeuvre dès demain

CHICOUTIMI (G.P.) — Après les cérémonies d'ouverture d'aujourd'hui, plus de cent quilleurs se lanceront à l'assaut des huit allées qui seront utilisées demain, première journée du sixième tournoi canadien de petites quilles. Ces joueurs viendront de La Malbaie, de St-Fulgence et de Chicoutimi.

Ce n'est que dimanche soir le 28 mai que nous connaîtrons le grand champion canadien, ainsi que le champion quilleur de la région et la meilleure quilleuse du tournoi.

Ceux qui ont figuré dans le "gros-six" des concours antérieurs sont encore favoris pour répéter leur exploit. Le vainqueur de l'année dernière, le Québécois Charles Verret, a des chances de renouveler son exploit. Mais René Beaulé, de Montréal, Bruno Savard, de Loretteville, Jean-Guy Rousseau, de St-Louis de Courville, et Roland Gauthier, qui se sont classés immédiatement derrière lui avec une marge de moins de dix points de moyenne sont aussi aptes à s'emparer des honneurs.

Le vainqueur du tournoi de 1959, René Chabot, sera au nombre des aspirants. Sa moyenne-record de 196 points permet de le croire. Des figures nouvelles sont attendues et du nombre l'on remarque plusieurs récents participants à la télémission des quilles.

La compétition sur le plan régional sera aussi très vive. Les quilleurs du "gros-six", de l'année dernière, Gilbert Harvey, de Kénogami, Guy Simard et Gérard Thibeault, de Chicoutimi, Jean Gravel, d'Alma, et Jacques Bérubé, ainsi que le champion Roland Gauthier, de St-Félicien, seront à surveiller.

Dans le section féminine, la lutte sera tout aussi captivante. La championne Margot Blouin, de Québec, aura fort à faire.

Demain, première journée du tournoi, 30 quilleurs du "Progrès du Saguenay" de Chicoutimi, 50 de La Malbaie et 25 de St-Fulgence se mettront à l'oeuvre.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 543849. Jas. A. Ogilvy's Limited, demanderesse vs Dame V. R. Trerice, défenderesse. Le 1er mai 1961, à 1 heures de l'après-midi au domicile de la défenderesse au No 9 Ave. Lakeview en la cité de Baie d'Urfé, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en : meubles et effets de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. André Landriau, H.C.S. Montréal, le 22 avril 1961.

Province de Québec. District de Bedford. Cour Supérieure. No 10554. Jacques Noiseux, demandeur vs Quick-O-Wash, défenderesse. Le 5 mai 1961, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 81 rue Beaubien est, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en : machines à laver automatiques, etc. Conditions : Argent comptant. André Landriau, H.C.S. Montréal, le 22 avril 1961.

Province de Québec. District de Montréal. Cour Supérieure. No 422.442. Wojciech Albert Dobaj, demandeur, vs H. Masson, défendeur. Le 2 mai 1961, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 4890 rue St-Zotique, appt 1 en les cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur 21" modèle console et acc., meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. Irving Fruitman, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 21 avril 1961.

Province de Québec. District de Montréal. Cour Supérieure. No 436.586. Leiber Hecht, demandeur, vs Montreal Real Estate Exchange Inc., défenderesse. 2 mai 1961, à 4 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 1600 rue Berri, chambre No 209 en les cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en : 1 machine à écrire "IBM", 1 pupitre et 1 chaise, etc. Conditions : argent comptant. Irving Fruitman, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 21 avril 1961.

Province de Québec. District de Montréal. Cour Supérieure. No 526253. Dame Thérèse Langlois Pérusse, demanderesse vs Dame Frank Decaen et al, défendeurs. Le 2 mai 1961, à midi, au domicile de la défenderesse, Dame Frank Decaen, au No 1391 Boul. Pie IX, en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse Dame Frank Decaen, saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur et meubles de ménage, Conditions : argent comptant. Claude Constant, H.C.S. Montréal, ce 20 avril 1961.

Province de Québec. District de Montréal. Cour supérieure. No 524.019. Moses Deitcher, Dame Nettie Leopold, John Jacob Spector, Dame Rhoda Atkins (Sandford Realty Co.), demandeurs, vs André Repasy, défendeur. Le 2 mai 1961, à 2 heures de l'après-midi, au domicile du défendeur au no 3330 rue Goyer, appt 19, en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en : machines à laver automatiques, etc. Conditions : Argent comptant. André Landriau, H.C.S. Montréal, le 22 avril 1961.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat, No 617872. Equity Accounts Buyers Ltd, demanderesse, vs Gilberte Roussy, défenderesse. Le 2 mai 1961, à 1 heure de l'après-midi, au domicile de la défenderesse, au No 10205, rue St-Laurent, appt. 302, en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en : meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. Gilles Boisvert, H.C.S. Montréal, ce 20 avril 1961.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 483,194. Equity Accounts Buyers Ltd, demanderesse, vs Jack Robert Vincent, défendeur, Le 2 mai 1961, à 1 heure de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 670, 3e Ave., en la cité de Verdun, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur Marconi et meubles de ménage. Conditions : argent comptant. Gilles Boisvert, H.C.S. Montréal, ce 20 avril 1961.

Province de Québec. District de Montréal. Cour Supérieure. No 532,245. Jacques Vinet, demandeur, vs Sylva Dextraze, défendeur. Le 3 mai 1961, à midi, au ci-devant domicile du défendeur, au No 10,526 rue Ste-Gertrude, en la cité de Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : meubles de ménage. Conditions : argent comptant. Claude Constant, H.C.S. Montréal, 20 avril 1961.

Province de Québec. District de Montréal. Cour Supérieure. No 532,245. Jacques Vinet, demandeur, vs Sylva Dextraze, défendeur. Le 3 mai 1961, à 10 heures de l'avant-midi, au lieu d'entrepôt, du gardien au No 807 rue Ontario est, en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 frigidaire Roy et acc., 1 poêle électrique Moffat et 1 radio de table. Conditions : argent comptant. Claude Constant, H.C.S. Montréal, 20 avril 1961.

Province de Québec. District de Montréal. Cour Supérieure. No 567.674. Dame Lena Silverman, Dame Marcia Holstein (épouse de Harold Davis Bercovitz), & Reva Holstein, demanderesse, vs Frank Boxenbaum, défendeur. Le 2 mai 1961, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur au no 4200 ave Dupuis, appt 10 en les cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: un téléviseur de marque Westinghouse et acc. et meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Louis Gertsman, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 21 avril 1961.

Province de Québec. District de Montréal. Cour Supérieure. No 513,937. Trade Collection & Mercantile Agency Limited, demanderesse vs Maxime Gauthier, défendeur. Le 3 mai 1961, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no 6959, 28ème Avenue, en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur combiné avec pick-up, meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Irving Fruitman, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 21 avril 1961.

Province de Québec. District de Montréal. No 407.267. Cour de Magistrat Trade Collection & Mercantile Agency Ltd., demanderesse vs Maxime Gauvin, défendeur. Le 2 mai 1961, à 1 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au no 1211 rue Bishop (sous-bassement) en les cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur "Viking" et acc., 1 piano et banc, meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. Gérald H. Gornitsky, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 21 avril 1961.

Province de Québec. District de Montréal. No 617,564. Cour de Magistrat Aetna Factors Corporation Ltd., demanderesse vs Laurent-Georges Dumont, défendeur. Le 1er mai 1961, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur au no 2106 rue Laurier est en les cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 machine à addition ner du marque Victor, 1 machine à coudre, etc. Conditions : argent comptant. Irving Fruitman, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 21 avril 1961.

Province de Québec. District de Montréal. No 527,258. Cour Supérieure S. Albert & Co. Ltd., demanderesse vs G. W. Radford, défendeur. Le 3 mai 1961, à 2 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au no 965 rue St-Aubin en la cité de St-Laurent et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur de marque General Electric et acc., meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. Morris Goldberg, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 21 avril 1961.

Province de Québec. District de Montréal. No 525,282. Cour Supérieure. Wajax Equipment Limited, demanderesse vs Denis Therrien (Denis Therrien Excavation), défendeur. Le 1er mai 1961, à midi au domicile du défendeur au no 9155, 37ème ave à Ville de Rivière-des-Prairies et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur de marque Westinghouse 19" modèle de table et acc., et meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. Irving Fruitman, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 21 avril 1961.

Province de Québec. Cour Supérieure. District de Montréal. No 527198. Dame Gisella Elephant (& Martin Hollander) demandeurs vs Ralph Belkin (Lucerne Construction Co.), demandeur. Le 2 mai 1961, à 2 heures de l'après-midi au No 4824 Côtes-des-Neiges Road, Chambre 244, en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 cabinet en acier pour filière 4 sections, 1 cabinet en acier pour filière 1 section, etc. Conditions : argent comptant. Louis Gertsman, H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 21 avril 1961.

Province de Québec. Cour de Magistrat. District de Montréal. No 606922. Hampshire Realties Limited, demanderesse vs Dame Piroska (Popity) Szanto & Stephen Szanto défendeurs. Le 2 mai 1961, à 10 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au No 210 rue Duluth Est, appt 105, en les cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause consistant en : 1 téléviseur de marque RCA Victor et acc., meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. Morris Goldberg, H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 21 avril 1961.

Province de Québec. Cour de Magistrat. District de Montréal. No 594-873. Corporation du gaz naturel du Québec, demanderesse vs Léo Grimshaw. Le 3 mai 1961 à 10 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 132 rue Willubrord, en la cité de Verdun et du district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur de marque General Electric et acc., meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. Morris Goldberg, H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 21 avril 1961.

Province de Québec. Cour de Magistrat. District de Montréal. No 617,283. Edward R. Champagne, demandeur vs William Thompson, défendeur. Le 2 mai 1961, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 4436 rue Harvard, en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur de marque Admiral, meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. Louis Gertsman, H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 21 avril 1961.

Province de Québec. District de St-François. Cour Supérieure. No 22119. M. F. McMahon Ltd., demanderesse vs Louis Papin, défendeur. Le 5 mai 1961, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 9205, 8ième Avenue en la cité St-Michel, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : meubles et effets de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. André Landriau, H.C.S. Montréal, le 22 avril 1961.

Province de Québec. District de Québec. Cour Supérieure. No 539,377. Foreign & Domestic Woods Ltd, demanderesse vs K. Muszynski & Klem Investment Corp., défendeurs. Le 3 mai 1961, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur K. Muszynski au No 11940 rue Rosalie en les cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur K. Muszynski saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur de marque RCA Victor et meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. Morris Goldberg, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 21 avril 1961.

Province de Québec. District de Montréal. Cour Supérieure. No 525504. Gohier Automobile Ltée, demanderesse vs Raymond Tougas, défendeur. Le 2 mai 1961, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 7677 rue Iberville, appt 31, en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur RCA Victor 21" et acc., 1 téléviseur portatif et acc., meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. Irving Fruitman, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal 21 avril 1961.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 603283. Atlantic Auto Body Ltée, demanderesse vs G. Beauregard, défendeur. Le 2 mai 1961, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 5710 rue Darlington, apt. No. 4 en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur "Sylvania", meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. Louis Gertsman, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 21 avril 1961.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 615,704. Hôpital Maisonneuve, demanderesse, vs Gerald Martel, défendeur. Le 2 mai 1961, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur au no 6850 rue St-Dominique en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 caisse enregistreuse, frigidaire et articles de restaurant. Conditions : argent comptant. Claude Constant H.C.S. Montréal, 20 avril 1961.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 606,092. Aimé Provost, demandeur, vs Marcel Baillargeon, défendeur. Le 3 mai 1961, à 11 h. de l'avant-midi au domicile du défendeur au no 7530, rue Drolet en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur et meubles de ménage. Conditions : argent comptant, Réal Mongeau H.C.S. Montréal, 20 avril 1961.

Province de Québec. District de Montréal. Cour Supérieure. No 525504. Gohier Automobile Ltée, demanderesse vs Raymond Tougas, défendeur. Le 2 mai 1961, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 7677 rue Iberville, appt 31, en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur RCA Victor 21" et acc., 1 téléviseur portatif et acc., meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. Irving Fruitman, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal 21 avril 1961.

Province de Québec. District de Montréal. Cour Supérieure. No 489,997. Hôpital Maisonneuve demanderesse vs Georges Gélineau défendeur. Le 3 mai 1961, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 5230 rue Turcot en les cité et district, de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : T.V. General Electric, 1 piano et meubles de ménage. Conditions: argent comptant. Claude Constant H. C.S. Montréal, 20 avril 1961.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 615,704. Hôpital Maisonneuve, demanderesse, vs Gerald Martel, défendeur. Le 2 mai 1961, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur au no 6850 rue St-Dominique en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 caisse enregistreuse, frigidaire et articles de restaurant. Conditions : argent comptant. Claude Constant H.C.S. Montréal, 20 avril 1961.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 606,092. Aimé Provost, demandeur, vs Marcel Baillargeon, défendeur. Le 3 mai 1961, à 11 h. de l'avant-midi au domicile du défendeur au no 7530, rue Drolet en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur et meubles de ménage. Conditions : argent comptant, Réal Mongeau H.C.S. Montréal, 20 avril 1961.

Province de Québec. District de Montréal. Cour Supérieure. No 539,377. Foreign & Domestic Woods Ltd, demanderesse vs K. Muszynski & Klem Investment Corp., défendeurs. Le 3 mai 1961, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur K. Muszynski au No 11940 rue Rosalie en les cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur K. Muszynski saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur de marque RCA Victor et meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. Morris Goldberg, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 21 avril 1961.

Province de Québec. District de Montréal. Cour Supérieure. No 532,467. St-Gabriel Construction demanderesse vs Joseph Brunet défendeur. Le 1er mai 1961, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 11,300 rue Salk en la cité de Montréal-Nord district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : T.V. Crosley et meubles de ménage. Conditions : argent comptant. A. Duranleau H.C.S. Montréal, 20 avril 1961.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 615,847. Dr Joseph-C. Portneuf, demandeur, vs Leo Melnick & dame Mitzie Melnick, défendeurs. Le 1er mai 1961, à 11 heures de l'avant-midi au domicile des défendeurs au No 2845 rue Darlington de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur de marque Emerson et meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. Louis Gertsman, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 21 avril 1961.

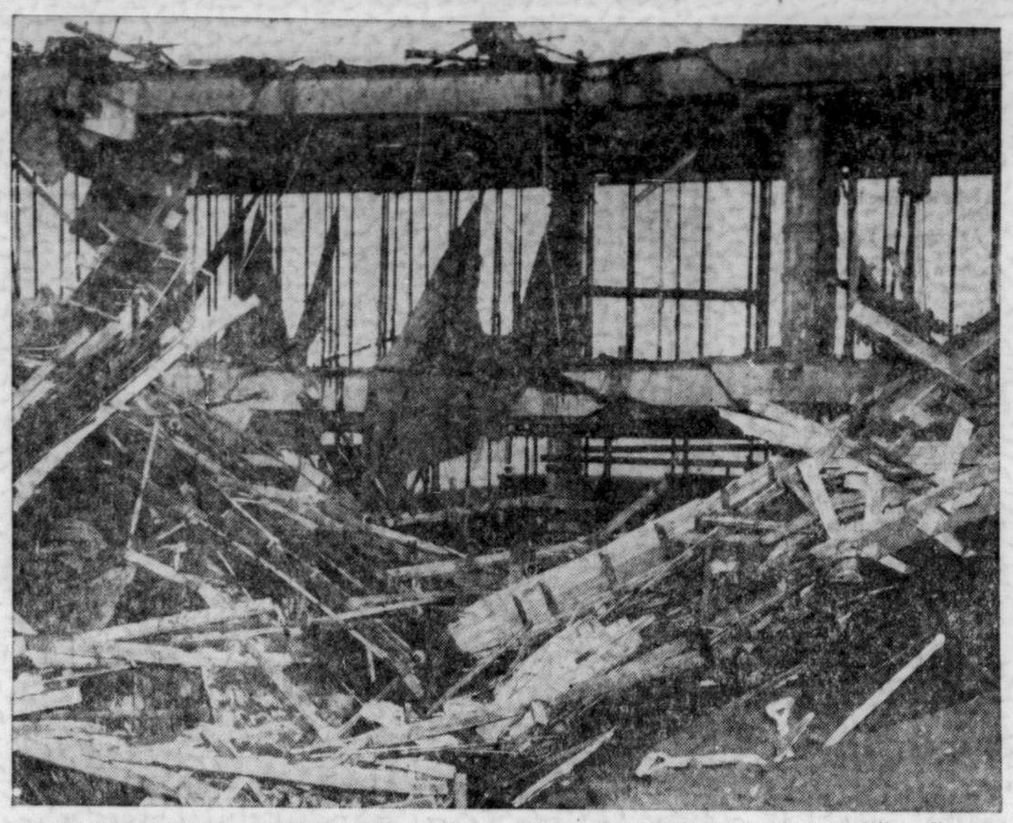
Province de Québec. District de Montréal. Cour Supérieure. No 514181. Amar Enterprises Inc. demanderesse vs Harry Paul, défendeur. Le 2 mai 1961, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 3943 Ave Carleton en les cité et district de Mnotréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur de marque RCA et meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. Louis Gertsman, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 20 avril 1961.

Province de Québec. District de Montréal. Cour Supérieure. No 530,686. La Banque Provinciale du Canada, demanderesse vs Fernand-Guy Perreault et La Cité de Montréal, tierce saisie. Le 4 mai 1961, à 10 heures de l'avant midi, au lieu d'entreposage du gardien au Garage J. P. Bourret, au no 10285 rue St-Laurent, en les cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : une automobile Chrysler sedan 1957, noire, no de série 99720856, licence 349-035, 1960. Conditions : argent comptant. Vincent Diodati, H.C.S. Montréal, 20 avril 1961.

Province de Québec. District de Montréal. Cour Supérieure

LA MAURICIE

BUREAUX DE TROIS-RIVIERES : REDACTION : 452, rue des FORGES
ABONNEMENT ET TIRAGE : 484, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411



CINQ OUVRIERS SONT HOSPITALISES — Une quarantaine d'hommes venaient de quitter les lieux au moment de l'effondrement à l'école normale et l'équipe de nuit venait de se mettre au travail. Les cinq victimes se trouvaient au troisième plancher qu'on venait de "couler" en béton. Ils ont été tirés des décombres et ils reposent présentement aux hôpitaux Sainte-Marie et Saint-Joseph de Trois-Rivières. Leur état est considéré comme satisfaisant.

Dommages de $15,000 à la Carborundum

SHAWINIGAN. (J.L.) — Les policiers-pompiers des deux casernes ont mis un peu plus d'une heure à éteindre un incendie qui s'était déclaré dans un séchoir de la compagnie Canadian Carborundum, vers la fin de l'après-midi d'hier, causant des dommages qui atteindront les $15,000.

L'alarme a été donnée à 5 h. 35 et à 6 h. 45, les pompiers étaient de retour. Une trentaine d'hommes, sous la direction du directeur de la police, M. Alfred Arbour, et des capitaines Réal Lamothe et Jean-Louis Beaudoin, avaient réussi à enrayer la marche de l'élément destructeur avant qu'il n'ait causé des dommages plus élevés.

Le feu a originé sur un toit de bois qui venait d'être refait à neuf la journée même. On ignore la cause exacte de l'incendie mais il se pourrait qu'il soit attribuable à un mégot de cigarette.

La bâtisse endommagée est haute de 65 pieds, et large à sa base de 20 pieds sur 40. Elle abrite surtout la machinerie qui sert à sécher le charbon avant que celui-ci ne soit envoyé dans les fournaises pour la fabrication du carborundum. Les wagons de charbon étaient à une soixantaine de pieds du bâtiment incendié.

À quand les nominations et les promotions chez les détectives?

TROIS-RIVIERES. (G. M. B.) — Il y a un malaise réel qui existe au sein du bureau des détectives municipaux et ce n'est pas par plaisir que nous le soulignons. C'est une anomalie, — pour ne pas dire plus, — que de constater qu'en 1961, il y a trois détectives qui font le service de dépistage dans une ville aussi importante que Trois-Rivières. Ce sont les détectives Beaubien, Hubert et Dupont. Ces trois hommes ne peuvent se fendre en quatre, et pourtant ils abattent une besogne considérable. Il y a trente ans, cinq détectives faisaient ce travail.

Depuis la mort du détective Gauvin et le départ du directeur des détectives, M. Demiffonis, passé au service de la Sûreté provinciale, il n'y a pas eu de successeurs.

Il serait intéressant de savoir combien de causes de prostitution, contre ceux qui vivent des fruits de la prostitution (pimps), contre les vendeurs ou usagers de barbituriques, ont été faites depuis un an. Pendant que Trois-Rivières possède un effectif de 155 agents de police, les causes et les enquêtes ne sont confiées qu'à trois hommes. Cette situation est due à l'entêtement, à l'inertie ou à l'insubordination.

L'opération "déblocage" lancée par le maire Mongrain depuis son arrivée au pouvoir ne doit pas se limiter à quelques secteurs de l'économie municipale, mais à tous les secteurs et tout retard apporté, malgré les recommandations du conseil, constitue une attitude étrange.

Il y a certainement au sein de la force constabulaire des hommes qualifiés en intelligence et en esprit de déduction pour faire partie de l'équipe des détectives qui devrait être portée à dix. Le complément de formation leur sera fourni par des cours payés par la ville, au besoin.

Il semble que le jeu de l'autruche a assez duré. Pour des raisons qu'il est trop tôt d'exposer, les détectives sont dans une situation intenable. Ils n'ont pas de chef. Ils font leur travail de leur mieux, mais ils ne peuvent tout couvrir, faute de collaboration nécessaire. Ils vont au plus pressé. Personne ne peut les blâmer, lorsqu'on sait l'excellent travail qu'ils accomplissent dans le peu de temps dont ils disposent.

Nous ignorons l'opinion de l'autorité municipale sur le sujet. Nous ne l'avons pas consultée mais nous savons qu'il y a déjà plusieurs mois, certains membres du conseil considéraient la situation anormale. Trois-Rivières ne veut pas aller chercher à l'étranger les compétences dont elle a besoin. Il faudra qu'en certains milieux on se pénètre bien de ce principe. Le public a droit à une équipe de détectives qui le protège à toute heure du jour et de la nuit. Si on continue à s'y opposer, il faudra bien revenir sur le sujet avec plus de précision.

Nécrologie

Mme Théotime MASSICOTTE

A Batiscan, le 21 avril, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme Théotime Massicotte, née Georgina Ayotte, autrefois de St-Prosper. Les funérailles auront lieu lundi, 24 avril à 9 h. 30 en l'église paroissiale de Batiscan. Un libera sera chanté à St-Prosper et inhumation au cimetière du même endroit.

MME CHARLES RIVARD

A Grondine, le 20 avril, à l'âge de 93 ans, est décédé Mme Charles Rivard, née Brigitte Laquerre. Les funérailles auront lieu mardi matin, 24 avril, à 10 heures en l'église paroissiale de Grondine. Inhumation au cimetière du même endroit.

DR JUSTIN TRUDEL

A Shawinigan, le 21 avril, à l'âge de 72 ans, est décédé le Dr Justin Trudel, époux en premières noces de feu Eva Beauregard et, deuxièmes noces, de Rose-Eva Lafontaine, demeurant à 1733 St-Marc.

Outre son épouse, il laisse ses fils Némèse, de Shawinigan ; Marcel, de Grand'Mère, et Fernand, de Montréal ; ses filles, Thérèse, de Miami, Floride; Mme Georges Frigon, née Jeannette, de Beauharnois; des frères et belles-soeurs et plusieurs autres parents.

La dépouille mortelle est exposée à 2203 Champlain. Les funérailles auront lieu lundi, le 24 avril, à 9 h. 30 en l'église St-Marc de Shawinigan. Inhumation au cimetière St-Joseph.

Pour la deuxième fois en six mois

L'école normale Maurice-L.-Duplessis s'effondre par le milieu; cinq blessés

par Guy BOURDON

TROIS-RIVIERES. — Après l'effondrement du pont Duplessis, en 1951, la population de Trois-Rivières a assisté hier soir, vers 6 h. 20, à l'effondrement de l'école normale Maurice-L. Duplessis. Le troisième plancher, qu'on venait de "couler" en beton, s'est affaissé par le milieu, éventrant du même coup la structure de maçonnerie, et entraînant la chute de plusieurs employés de l'entrepreneur Adrien Demontigny, dont cinq ont dû être hospitalisés.

Les ambulanciers des maisons Rousseau et Frère, J.-D. Garneau et Julien Philibert, sont accourus sur les lieux, à l'angle du boulevard Laviolette et de la rue Marguerite-Bourgeoys pour dégager les victimes des décombres, pendant que des policiers, sous la direction du sous-chef Oscar Paquet écartait la foule des curieux sur qui menaçait de s'écrouler le reste de l'édifice.

La partie effondrée constitue le secteur nord de l'immeuble en construction depuis l'automne dernier.

Les victimes sont : Ronald Dumas, domicilié au 38 rue St-Denis, Cap-de-la-Madeleine ; Léo Bourassa, domicilié au 1370 rue Cartier ; Roland Young, du 3740 rue Michel Béjen ; Armand Milot, du 776 rue Bureau ; et Patrick Fafard, du 1563 de la rue St-Réal. Toutes ces personnes reposent présentement à l'hôpital où leur état est considéré comme satisfaisant.

Sans qu'on puisse être en mesure de préciser la cause exacte de l'effondrement, on se souvient qu'un incident du même ordre s'est produit à l'automne au même endroit. On se souvient également qu'un conseiller en construction avait recommandé un certain mode d'érection mais que ses conseils ont été écartés par l'entrepreneur.

Les renseignements recueillis sur les lieux sont à l'effet qu'un équipe diurne venait de terminer son travail après avoir complété le troisième plancher.

Des bourses à la Légion canadienne

TROIS-RIVIERES. (G.B.) — Le commandement du Québec de la Légion canadienne recevra bientôt la somme de $1,100 pour distribuer en bourses d'études en 1961. Le commandement national de cet organisme a accordé $800 tandis que la filiale 35 de Trois-Rivières y est allée pour sa part de $300.

Le légionnaire Maurice Fortier, qui nous a appris cette nouvelle, précise que ces bourses seront accordées à des étudiants qui se destinent à un diplôme dans une université ou dans un collège de la province de Québec.

Les aspirants devront d'abord être diplômés d'écoles secondaires et se destiner à un collège ou à une université ... y compris le Collège militaire de St-Jean. Le jury accordera les bourses d'après les résultats des examens de fin d'année, en juin et d'après l'aptitude générale de chaque candidat. Puis on précise que les fils et les filles d'anciens combattants auront la préférance. On signale aussi que les enfants de ceux qui remplissent des conditions nécessaires pour appartenir à la Légion canadienne seront considérés comme fils d'anciens combattants ayant perdu la vie pendant ou à la suite de leur service militaire.

On peut obtenir les formules de candidature de l'officier du bien-être, à la filiale 35 de la Légion canadienne, C.P. 722, à Trois-Rivières, au plus tard le 1er juillet.

En Correctionnelle

Le comité paritaire a retiré sa plainte contre Léo Rivard, entrepreneur, accusé d'avoir présenté aux enquêteurs une fausse liste de paye. La plainte a été renvoyée sur le banc par le juge Maurice Langlois.

Michel Champagne, accusé de voies de fait simples sur la personne de Rosaire Guimont, alors que ce dernier arbitrait une joute de hockey à l'aréna de Grand'Mère, a admis sa culpabilité. Le juge Langlois l'a condamné à $10 d'amende et aux frais ou à 8 jours de détention. Le juge a dit à Champagne que s'il voulait porter des coups, il y avait des sports spécialement destinés à cette fin.

Martial Ross, accusé de possession d'eau-de-vie de fabrication illégale, a admis sa culpabilité. Sentence : $100 et les frais ou trois mois.

Le juge Maurice Langlois a libéré honorablement Roland Pothier, de Shawinigan-Sud, accusé d'avoir exécuté un contrat de plomberie sans appartenir à la corporation des entrepreneurs en plomberie et chauffage. La preuve, a dit le juge, démontre que Pothier a travaillé sous la direction d'un entrepreneur qualifié qui a assumé la responsabilité des travaux.

A Shawinigan-Sud

SHAWINIGAN-SUD — Il en a coûté $1,736.24 pour l'entretien de la machinerie municipale, en mars dernier, selon ce que révèle le rapport mensuel de l'ingénieur-gérant, M. Jacques Héroux, à qui succédera bientôt M. Pierre Franche.

Le matériel employé pour la réparation des camions, tracteurs, pelles mécaniques, automobiles et autres machineries a coûté $1,117.60 et c'est à $618.64 que se monte le montant consenti pour les salaires des mécaniciens.

Réunion des scouts du diocèse pour la fête de saint Georges

En octobre dernier, les autorités de la branche Eclaireurs des scouts catholiques Me Ludovic Laperrière et M. l'abbé Marcel Gaudet, professeur de philosophie au séminaire St-Joseph, avaient lancé un grand concours diocésain auquel les 600 scouts du diocèse étaient appelés à participer. Ce concours, c'était l'opération Mars. Il s'agissait d'une série d'exigences à réaliser dans le cadre d'un voyage en fusée vers la planète Mars via la lune. C'est ainsi, par exemple, que les scouts devaient apprendre la nature et le fonctionnement d'une fusée, manifester une discipline parfaite durant un certain nombre de réunions, réaliser un sacrifice quotidien durant trois semaines, etc.

Une soixantaine de scouts de tous les coins du diocèse ont franchi les trois étapes appelées : fusée, lune, Mars. Ils sont convoqués au Domaine scout à St-Louis-de-France, à 8 heures, demain matin, 23 avril, en la fête de saint Georges, patron des scouts catholiques. C'est là que se déroulera la grande élimination en vue de déterminer les dix meilleurs scouts de ce concours. Toute une série d'activités vraiment de classe ont été élaborées par le chef Gilles Brunel, de la troupe Jogues du séminaire Ste-Marie. Il sera secondé dans leur réalisation par huit autres chefs du diocèse.

Les dix meilleurs scouts dineront ensuite autour de leur commissaire diocésain à la branche Eclaireurs, Me Ludovic Laperrière, et de leur aumônier diocésain, M. l'abbé Marcel Gaudet. Ce dîner, qualifié d'atomique, sera préparé et servi par l'équipe des cheftaines, "La flambée".

Le tout se terminera dans l'après-midi alors que les dix meilleurs scouts quitteront le domaine scout de St-Louis-de-France, pour prendre part à l'ultime activité, la fameuse opération Mars. Dans le but de cultiver le mystère, les autorités de la branche Eclaireurs n'ont pas voulu divulguer le caractère de cette activité, mais elle sera vraisemblablement extraordinaire pour chacun des scouts.

Message de première importance
surtout aux jeunes agressifs et consciencieux à temps partiel

QUALITES REQUISES :

Etre un jeune de bonne famille avec bonnes références, avoir de bonnes relations parmi les gens qui vous entourent, au bureau, à l'usine, etc.
Si vous êtes sur le point de vous marier, vous devez suivre des cours de préparation au mariage. Ceci n'est point une prise, j'ai preuve à l'appui. J'ai fait débuter chez nous des jeunes qui se faisaient $75 par semaine et qui maintenant ne travaillent pas pour moins de -10,000. par année. Je peux découvrir chez vous une carrière qui vous surpassera, n'ayez pas peur il ne s'agit pas d'avoir fait un cours classique pour être un bon candidat, il suffit de vouloir et surtout d'être honnête avec vous-même et votre entourage.

Nos bureaux seront ouverts pour application mardi soir le 25 à partir de 7 heures p.m.
Vous êtes invités à venir avec votre fiancée si vous le désirez.

1290, EST JEAN-TALON
DEMANDEZ
J.-C. DUMAS

faites votre premier pas vers

une plus grande



ECONOMIE
AVEC UN
CHALET D'ÉTÉ
PREFABRIQUE

"Town & Country"
Sunnibilt PREFAB PRODUCTS LTD.

Que vous préfériez ériger votre chalet d'été Sunnibilt vous-même ou que vous le fassiez ériger par notre équipe d'experts... vous aurez toujours des dollars devant vous pour plusieurs bonnes raisons :

• Prix fixe de contrat — pas d'extras par la suite • Nous vous garantissons la date à laquelle l'ouvrage sera complété • Plans préparés par des architectes • Tous les matériaux sont manufacturés sous la surveillance d'ingénieurs • Nos procédés modernes éliminent la perte et les matériaux défectueux avant même qu'ils soient usinés • Structure préfabriquée érigée rapidement afin de permettre de procéder aux travaux d'intérieur immédiatement • Mensualités modiques • Livraison gratuite jusqu'à 100 milles • Depuis $985

RAPPELEZ-VOUS qu'à SUNNIBILT votre satisfaction est entièrement assurée

Sunnibilt PREFAB PRODUCTS LTD.
4041 est, rue JEAN-TALON
(près Pie-IX)

N'ATTENDEZ PAS ! VISITEZ LE VILLAGE SUNNIBILT
et voyez les modèles pleine grandeur en exposition
RA. 1-9723
SUR SEMAINE : 9 h. a.m. à 8 h. 30 p.m.
SAMEDI : 9 h. a.m. à 3 h. 30 p.m.

Le plus GROS MANUFACTURIER du CANADA de CHALETS d'ETE, MAISONS et GARAGES PREFABRIQUES

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

A compter du 15 mai*

AIR CANADA OFFRE DE NOUVEAUX TARIFS DE VACANCES RÉDUITS!

Cet été, allez dans le sud où les nuits sont fraiches et les journées chaudes et ensoleillées!

TARIFS RÉDUITS JUSQU'À 35%

De Montréal à	Tarif actuel (aller-retour) classe économique	Nouveau tarif (aller-retour) "Excursion 17 jours" classe économique
NASSAU	$179.00	$129.00
ANTIGUA	$241.00	$153.00
LA JAMAÏQUE	$250.00	$185.00
LA BARBADE	$306.00	$199.00
TRINIDAD	$325.00	$229.00

Tarifs "Excursion 17 jours" en 1ère classe aussi !

Tarifs **réguliers** "1ère classe" et "Economique" réduits aussi !

Cet été, passez vos vacances aux Antilles... les îles du sud où il fait bon vivre et où vivre coûte peu! Les journées y sont tièdes (78 à 82° en moyenne), et les nuits fraîches (70° environ). Sous ce climat agréable et exempt d'humidité, vous pourrez vous livrer à toutes vos activités favorites et vous découvrirez la joie de vivre...à la mode antillaise. Consultez votre agent de voyages sur les nouveaux tarifs réduits "vacances" d'AIR CANADA et les nombreux voyages "tout compris" offerts à prix avantageux par AIR CANADA.

Passez vos vacances dans le sud **cet été!**

*Sous réserve d'approbation par le gouvernement.

Voyez votre agent de voyages ou appelez AIR CANADA à: **HUnter 9-3411**

AIR CANADA
TRANS-CANADA AIR LINES

OCEANAIR
Agence de Voyages
5564 o., rue SHERBROOKE
N.-D.-G. — HU. 9-9393
TOUS NOS SERVICES SONT GRATUITS

GLOBUS TOURS INC.
AGENCE DE VOYAGES
Membre I.A.T.A. et T.A.P.C.
132 ouest, rue St-Jacques
Suite 202 VI. 2-9609

CERTO Ltée
371 STE-CATHERINE O.
VI. 9-2381

Renseignements et services gratuits
Alfred Gagliardi
6970, RUE ST-DENIS
CR. 1-6900
OUVERT LE SOIR ET LE DIMANCHE

LA MAURICIE

BUREAUX DE TROIS-RIVIERES : REDACTION : 452, rue des FORGES
ABONNEMENT ET TIRAGE : 484, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411



DEUX PEINTRES VOIENT L'OEUVRE DE 17 PEINTRES — L'exposition de peintures qui se poursuivra encore à Shawinigan, jusqu'à demain après-midi, a attiré une foule d'amateurs des arts plastiques dans la salle du conseil de l'hôtel de ville. Des oeuvres de 17 peintres y sont exposées dont celles d'ANDRE JASMIN et de Suzanne Pasquin, qui assistaient au vernissage au début de la semaine. M. Jasmin (à gauche), cause avec la secrétaire du Centre d'Art de Shawinigan, Mme ARTHUR McNICOLL, tandis que SUZANNE PASQUIN est en compagnie de RICHARD NORMANDIN (à gauche) décorateur au Centre d'art local, et de FRANÇOIS CROUTON, photographe amateur de Québec qui expose également 50 de ses meilleures photographies artistiques.

Ligne commerciale aérienne, au Cap?

CAP-DE-LA-MADELEINE. (G.B.) — L'aéroport du Cap-de-la-Madeleine deviendra probablement le terminus d'une ligne commerciale aérienne. C'est la déduction à laquelle il faut venir à la suite d'une entrevue entre le gérant municipal et le représentant de "Lemelin Air Transport", de Québec.

L'entente définitive n'a pas encore été conclue mais on s'attend que l'autorité municipale rendra cet établissement possible. M. Nelson Lévesque, vice-président et gérant général de cette firme, a l'intention de mettre deux avions au service des industriels et commerçants de Trois-Rivières et du Cap-de-la-Madeleine. Ces derniers, au cours d'un sondage, ont accueilli cette idée avec beaucoup d'intérêt.

Au cours de l'entrevue avec M. Léo Lupien, le gérant de Lemelin Air Service a demandé l'usage de 50 pieds par 50 pieds d'espace dans un des hangars appartenant à la ville. L'autorité municipale a toutefois laissé entendre qu'on pourra aider l'établissement de cette firme, au Cap-de-la-Madeleine. Ceci se passait le 11 avril.

Le budget de Lemelin Air Service est de un million de dollars par année.

La compagnie a aussi l'intention d'instituer une école de pilotage aérien. Il faut comprendre que la ville mettra une partie du territoire actuel de l'aéroport à sa disposition.



LES COPAINS DE GRAND'MERE présenteront encore ce soir — et vraisemblablement deux ou trois fois la semaine prochaine, à cause du nombre assez élevé de personnes qui désirent voir leur spectacle — leur représentation qui se compose de deux courtes pièces de Félix Leclerc, et de monologues. Leur local, qui est un théâtre de poche, est situé sur la 6e Avenue. Cette photographie a été prise au cours de la représentation, jeudi, et illustre une scène du "Passant charitable".

Il y en a pour tous les goûts à l'exposition de peinture et de photographies à Shawinigan

SHAWINIGAN. — Si tous les goûts sont dans la nature, comme dit une chanson, on peut affirmer qu'il y en a pour tous les goûts à l'exposition de peintures et de photographies artistiques, qui se tient présentement dans la salle du conseil de l'hôtel de ville, à Shawinigan. Des oeuvres de 17 peintres canadiens les mieux cotés y sont en montre depuis le début de la semaine, jusqu'à demain, à 5 h. 30.

Une foule nombreuse se presse chaque jour à l'hôtel de ville pour voir et commenter les oeuvres exposées. Quelques visiteurs "se laissent toucher" par les couleurs violentes ou douces de l'art abstrait ou non-figuratif. D'autres, au contraire, sont plutôt impressionnés par l'art figuratif ou impressionniste. Tous sont d'accord pour admettre cependant qu'il se dégage une impression de personnalité dans chacun des tableaux, ce qui est à l'avantage des peintres canadiens qui ont enfin acquis leurs lettres de noblesse.

Les photographies de M. François Crouton retiennent l'attention de tous les visiteurs. Plusieurs d'entre eux lisent au complet les légendes en bas de chacune des photographies. C'est des fois un texte qui a commandé chez M. Crouton la photographie à saisir. D'autres fois une photographie lui a fait découvrir, chez un auteur, un texte qui lui convienne bien. Lui ont ainsi aidé Francis Jammes, Paul Claudel, Apollinaire, Saint-Denys-Garneau, Jules Supervielle, etc.

La peinture

L'exposition de peintures permet une rétrospective, en bref, de cet art dans la province de Québec, à l'époque actuelle.

André Jasmin y expose deux "têtes" à la gouache, "grille ensoleillée" et une huile : "fleurs". Léon Bellefleur, dans un art qu'il possède très bien, présente une huile sur laquelle on peut mettre le nom qu'on veut. Certains visiteurs ont vu dans cette peinture une "belle fleur", prenant la signature pour le nom du tableau !

Les autres oeuvres exposées et leur auteur sont : Claude Carette, "Paysage" (aquarelle) ; Stanley Cosgrove : "Nature morte au pot italien", "Pins d'Oka" ; Albert Dumouchel : "Le Carafon rouge" ; Jean Dallaire : "Animal préhistorique" ; Roland Giguère : "Le Repos des Pierres", "Signaux", (lithographie) ; Rita Letendre : "Samorai" ; Louis Muhlstock, "Path on the Mount Royal", "Tête nègre" (média variés) ; Suzanne Pasquin, "Chaude saison", et "Cimetière marin" ; Maurice Raymond : "Péristyle" (gouache) ; Goodridge Roberts : "Nature morte", et "Paysage" ; Jeanne Rhéaume : "Paysage Italien" ; Michel Savoie : "Mexique I" et "Mexique II" ; Fernand Toupin, "G 29" ; Gérard Tremblay : "Lemurie", et Jacques de Tonnancour : "Paysage d'avril".

Ces peintures proviennent de la collection privée de M. Marcel Théôret, de la Galerie Libre, et des galeries Denise Delrue et Agnès Lefort. Elles ont été rassemblées à Montréal sous les soins de M. André Jasmin. Sauf dans des galeries, il est rarement arrivé dans la province de Québec de voir exposées au même endroit autant d'oeuvres de peintres différents.

Joli décor pour

SHAWINIGAN. — Malgré un effort d'un groupe très limité de personnes, les arts sont relégués à des plans moins que secondaires à Shawinigan. S'il est vrai que Shawinigan passe pour la "Vienne" de la province, il faut ajouter que c'est la Vienne des fanfares. Et quant à l'art . . . il y a encore un pas à franchir : le pas de la bonne volonté.

Hier après-midi, les responsables de l'exposition ont dû céder la place à un tribunal d'arbitrage qui dans toute la ville de Shawinigan aux dimensions imposantes n'a pas trouvé d'endroit ailleurs où siéger, avec comme résultat que de nombreux élèves qui désiraient visiter l'exposition avec leurs professeurs ont contremandé leur visite.

Les payeurs de taxes de Shawinigan ont besoin de tous les services nécessaires avec leur argent : les égouts . . . et pourquoi pas aussi la culture . . . surtout quand il n'en coûte rien.

Cinéma

TROIS-RIVIERES

Impérial — "La Mafia", avec Ernest Borgnine : "L'épée de Monte-Cristo", en couleurs, avec John Derek. Représentations à 1 h. 30, 6 h. et 9 h.

Cinéma de Paris — "Angoisse d'une mère", avec Silvana Pampanini, 1 h. 50 et 8 h. 25 ; "Le trottoir", avec Milly Vitale et John Derek, 3 h. 15, 6 h. 40 et 9 h. 50 ; Actualités, 1 h. 30 et 8 h. Dimanche, continuel.

Capitol — Dernier jour : "Valencia", avec Sarita Montiel ; "La valse du gorille", avec Charles Vanel. Commençant dimanche : "Mission secrète du sous-marin X-16", en couleurs, avec James Garner ; "Le courrier de l'Or", en couleurs, avec Randolph Scott. Représentations à 2 h., 6 h. 45 et 8 h. 30.

CAP-DE-LA-MADELEINE

Champlain — "Operation Eichmann", 8 h. 30 et 9 h. 40 ; "Queen of the outer space", 8 h. 15. Dimanche, matinée à 1 h. 30.

SHAWINIGAN

Auditorium — "Operation Eichmann", avec Verner Klemperer ; "Look in any window", avec Paul Anka. Représentations à 6 h. 45 et 8 h. 30. Dimanche, matinée à 2 h.

Cartier — "La danseuse et le Bon Dieu", avec Viittorio de Sica ; "Les fiancés de la mort", en couleurs, avec Sylva Koscina. Représentations à 7 h. et 8 h. 30. Dimanche, matinée à 2 h.

Roxy — "Ca va être ta fête", avec Eddie Constantine ; "Quai du point du jour", avec Dany Carrel. Représentations à 6 h. 45 et 8 h. 30. Dimanche, matinée à 2 h.

Capitol — "Les jeunes filles de Sanfrediano", avec Corinne Calvet ; "Police fédérale enquête", en couleurs, avec James Stewart. Représentations à 6 h. 45 et 8 h. 30. Dimanche, matinée à 2 h.

GRAND-MERE

Palace — Dernier jour : "Dog of Flanders", en couleurs, avec David Ladd ; "Born reckless", avec Mamie Van Doren. Représentations à 7 h. et 8 h. 30. Commençant dimanche : "Sa dernière nuit d'amour", en couleurs, avec Marta Toren ; "Tonnerre sur Timberland", en couleurs, avec Alan Ladd. Dimanche, continuel.

National — Dernier jour : "Les yeux de l'amour", avec Danielle Darrieux" et Bernard Blier ; "Le chien des Baskerville", en couleurs, avec Maria Landi. Représentations à 7 h. et 8 h. 30. Commençant dimanche : "Dieu seul m'arrêtera", avec Gérard Landry ; "Arènes joyense", avec Fernand Reynaud. Dimanche, continuel.

LOUISEVILLE

Royal — Dernier jour : "Le traquenard", en couleurs, avec Robert Taylor et Cyd Charisse ; "Le monde, la chair et le diable", avec Harry Belafonte. Commençant dimanche : "Mirages de la vie", en couleurs, avec Lana Turner et Sandra Dee ; "Une fille très avertie", en couleurs, avec David Niven.

SAINT-TITE

Rhéo — Dernier jour : "La rivière des trois jonques", en couleurs, avec Dominique Wilms ; "La femme qui inventa l'amour", avec Silvana Pampanini. Commençant dimanche : "Les travaux d'Hercule", en couleurs, avec Steve Reeves ; "Ma gosse", avec Toto. Représentations à 7 h. et 8 h. 30. Dimanche, matinée à 2 h.

LA TUQUE

Empire — Dernier jour : "L'amour que j'attends de toi", avec Barbara Rutting ; "Good day for a hanging", en couleurs, avec Fred MacMurray. Commençant dimanche : "Aventures d'Arsène Lupin", en couleurs, avec Robert Lamoureux.

Plus de 539 instituteurs ont suivi les cours post-scolaires en '60-61

CHICOUTIMI. (M.T.) — Plus de 539 instituteurs et institutrices laïques de la région ont suivi des cours post-scolaires au cours des sessions des vacances et de l'année scolaire 1960-61 dans les écoles normales de la région.

Selon le Fédération des instituteurs et institutrices catholiques du diocèse de Chicoutimi, il faudrait ajouter à ce nombre, ceux qui se sont inscrits à d'autres écoles normales de la province, aux différentes universités ou dans d'autres institutions.

Le même organisme fait remarquer que le personnel enseignant de la région se perfectionne davantage afin de mieux servir toute la population et donne les chiffres suivants pour le nombre d'élèves dans les différentes écoles normales au Saguenay - Lac-St-Jean : Ecole normale du Bon-Pasteur de Chicoutimi : 173 candidats ; Ecole normale du Bon-Conseil de Chicoutimi : 156 ; Ecole normale de Roberval : 60 ; Ecole normale de Dolbeau : 70 ; Ecole normale d'Alma : 30 ; Ecole normale de Jonquière : 30.

Au sujet des cours post-scolaires, la Fédération constate cependant que les instituteurs et institutrices du Lac-St-Jean qui veulent suivre ces cours pour l'obtention du brevet "A" ne sont pas du tout favorisés, parce que les deux écoles normales qui ont l'autorisation de donner ces cours post-scolaires se trouvent situées toutes deux dans la ville de Chicoutimi. Dans le but de remédier à la situation, la Fédération présente un mémoire au surintendant de l'Instruction publique et demande que des cours post-scolaires pour l'obtention du brevet "A" soient organisés à l'Ecole normale d'Alma dès l'automne prochain.

La Fédération fera aussi des démarches afin de favoriser les porteurs du brevet "B" de la région du Lac-St-Jean qui désirent leur brevet "A". Ces démarches ont pour but d'obtenir l'autorisation de l'Ecole pédagogique et d'orientation de l'université Laval d'organiser, en collaboration avec le collège classique d'Alma, des cours d'extension de l'université. Ainsi, les détenteurs du brevet "B" qui désirent poursuivre leurs études en vue d'obtenir le brevet "A" pourront faire à Jonquière et à Alma.

Entre Georges...

SHAWINIGAN - SUD. — Les commissaires d'écoles devront bientôt discuter du nom qu'ils choisiront pour leur école secondaire, dont le saint patron vient d'être rayé du martyrologe. En effet, St Georges et sainte Philomène ne feront plus l'objet d'un culte spécial de la part de l'Eglise catholique, selon ce qui a été annoncé dernièrement dans la dernière édition des actes du siège-apostolique.

Avant de chercher un autre nom, les commissaires consulteront le martyrologe pour tenter de découvrir un autre Georges, qui aurait été canonisé. Si leurs recherches sont vaines, ils choisiront sûrement un autre nom, après avoir consulté d'autres autorités, notamment le curé de la paroisse Ste-Jeanne d'Arc, l'abbé Georges Caron, en l'honneur de qui on avait choisi le nom de St-Georges, et Mgr Georges-Léon Pelletier, évêque de Trois-Rivières.

Les commissaires, comme on le voit, ne seront pas les seuls dans l'embarras...

L'actualité en Mauricie

TROIS-RIVIERES

AU TOASTMASTER

MM. Gilles Bellemare, Georges Plamondon et Ronald Marcoux, agiront respectivement comme toastmaster, topicmaster et évaluateur général, à la réunion hebdomadaire du club Toastmaster St-Maurice, lundi soir à 6 h. 30. La réunion aura lieu au restaurant Penn-Mass. Mentionnons d'autre part que M. André Guillet sera l'orateur invité au club Laviolette.

SHAWINIGAN

LES TECHNICIENS

Le chapitre local des techniciens professionnels tiendra une assemblée régulière demain matin, à l'institut de Technologie, à 10 h. 30. Parmi les sujets à l'étude, figure le mémoire que présentera la fédération provinciale à la commission d'enquête sur l'enseignement spécialisé. Incidemment, on s'attend que les commissaires siègent ici-même, à Shawinigan, à la fin de mai.

SHAWINIGAN-SUD

CAISSE POPULAIRE

L'assemblée générale annuelle des sociétaires de la Caisse populaire Ste-Jeanne-d'Arc aura lieu au couvent de cette paroisse, le 30 avril, à 8 heures. Les responsables de la caisse viennent de faire connaître leur dernier bilan, qui démontre encore une augmentation. L'actif et le passif atteignent $1,523,778.33 comparativement à $1,363,868.12, à la fin de février 1960. La principale augmentation est enregistrée à l'item "prêts aux sociétaires". De $742,428 en 1960, les prêts sont passés à $855,868, cette année. Le nombre des sociétaires est maintenant de 2,789 et celui des emprunteurs 391.

SAINTE-FLORE

ELECTIONS

Récemment avait lieu les élections à la direction de la chorale de Ste-Flore. Lors de ce scrutin, Mme Alfred Vincent a été élue présidente pour le prochain terme. Les autres membres de la direction seront : Mme Grégoire Deschênes, vice-présidente ; Mlle Hélène Gravelle, élue secrétaire pour un sixième terme ; Mme Robert Matteau, élue directrice, pour un sixième terme également et Mlle Lise Gélinas, sous-directrice. Cette chorale tient des exercices chaque mardi soir. Au cours de cette soirée, on a accueilli de nouvelles recrues, ce qui porte à 25 le nombre de membres de cette chorale.

Dans une allocution le curé Amédé Lamy a félicité la chorale pour le magnifique travail qu'elle accomplit dans la paroisse. Il apprécie la solennité que les cantiques de la chorale apportent à la liturgie. Cette réunion était sous la présidence conjointe du curé Amédé Lamy et de Mme Pauline Bélanger-Daneault, organiste.

Le 30 avril

Congrès régional de l'ADA à La Tuque

SHAWINIGAN. — Les épiciers et bouchers de la Mauricie se rendront à La Tuque, le 30 avril, pour assister à leur congrès régional organisé par l'Association des détaillants en alimentation du Québec.

Les assises de ce congrès qui débutera tôt le matin pour se terminer par un banquet, en soirée, sera sous la présidence de M. Emery Lavergne, de Shawinigan, président général de l'A.D.A.

Les épiciers se proposent d'étudier à fond la nouvelle loi de la régie des alcools en regard avec leur profession. Des techniciens de l'A.D.A. seront à la disposition des épiciers pour leur faire part des nouvelles dispositions de la loi.

Les organisateurs comptent sur une participation nombreuse de leurs collègues. Pour de plus amples informations, les épiciers et bouchers pourront communiquer avec MM. Jean-Paul Paillé, président local, à LE. 7-7239 ; M. Roger De Charette, secrétaire, LE. 6-2922 ou Gérard Clermont, publicitaire, LE. 7-6613.

La Semaine des Cadets de l'Air débute aujourd'hui

TROIS-RIVIERES. (G. B.) — Les cadets de l'air de Trois-Rivières entreprendront aujourd'hui une période de grande activité. L'escadrille "Légion 226" a élaboré ainsi son programme.

La Semaine des cadets de l'air débutera ce matin par une visite industrielle à la St. Lawrence Corporation, à 10 heures. Les invités seront reçus par le gérant de cette fabrique, M. W. K. Hasty, ainsi que par M. W. P. McClelland, surveillant des relations ouvrières. Ensuite, M. Marcel St-Laurent offrira des rafraîchissements sains aux cadets, à son établissement du boulevard Royal. M. St-Laurent est coordinateur du comité civil des cadets de l'air de l'escadrille locale.

Demain, une parade se mettra en branle pour une cérémonie d'église. La colonne fera un arrêt au cénotaphe de la place Pierre-Boucher où les cadets déposeront une croix à la mémoire des héros morts au champ d'honneur lors des grandes guerres de 1914-18, 1939-45, et de la Corée. Le padre de l'Aviation, le F/L. Armand Lamy, chantera la messe. Dans l'après-midi, de 5 h. à 6 h., les cadets se rendront chez les RR. SS. de Marie-Réparatrice pour une heure sainte.

Mercredi, les cadets assisteront à une soirée de cinéma. On présentera des films éducatifs et instructifs.

Enfin, vendredi, une soirée récréative terminera la semaine.

Pendant cette semaine d'activité, les cadets solliciteront des souscriptions parmi le public pour constituer une bourse de vol aérien.

MM. Lesage et Gabias discourent sur les juges...

QUEBEC. (J.M.) — Un incident s'est produit aujourd'hui à la Chambre basse quand M. Yves Gabias, ancien juge devenu député U.N. de Trois-Rivières, eut déclaré qu'il différait d'opinion avec le premier ministre au sujet de l'interprétation d'un article du règlement parlementaire.

M. Jean Lesage fait observer qu'il préférerait obtenir jugement d'une autre source.

Et d'ajouter :

— "Il est arrivé qu'on s'arrange pour ne pas passer devant certains juges . . ."

M. Gabias prend la mouche et dit que jamais on n'a interjeté appel de ses propres jugements.

Le débat sur l'interprétation de l'article du règlement devait se terminer par un vote: par 41 voix contre 24, l'Assemblée législative a approuvé le président Richard Hyde qui donnait raison au chef du gouvernement.

CKTM — TV (13)

AUJOURD'HUI

10:00—Maman Fonfon
11:00—Professeur Calculus
11:30—Coucou
12:00—Images du far-west
1:00—Boîte à images
1:30—Magazine international
2:00—Domino
3:00—Images en tête
5:00—Walt Disney présente
6:00—Caméra 13
7:45—Les affaires de l'Etat
8:00—Le club des autographes
8:30—Billet de faveur
10:00—Où chante l'alouette
10:15—Mes chansons
10:30—Les joyaux de l'écran
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:20—Météo
11:25—CBC TV news
11:35—Ciné-soir
1:30—Fin des émissions

DEMAIN

9:45—Sous tous les cieux
10:15—La messe
10:00—Signe de vie
11:30—Le monde et Dieu
12:00—Nouvelles
12:10—Le Jeune Commerce vous parle
12:20—20e siècle
12:30—Regard sur la ville
1:00—Opinions
1:30—Les travaux et les jours
2:00—Ciné matinée
4:00—L'heure des quilles
5:00—La bonne nouvelle
5:30—Aux frontières de la science
6:00—Caméra 61
6:30—Robin des bois
7:00—Papa a raison
7:30—Edition spéciale
8:00—Music-hall
9:00—Passe d'armes
9:30—A communiquer
10:00—" "
10:30—Temps présent
11:00—Téléjournal
11:10—Sport éclair
11:30—Fin des émissions

LUNDI

1:00—Boîte à images
1:15—Ciné-Matinée :
2:45—Pour vous, Madame . . .
3:30—Bonjour, Madame . . .
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprises
5:00—Le courrier du roy
5:30—Opération mystère
6:00—Camera 13 . . .
7:45—Par le trou de la serrure
8:00—Les belles histoires
8:30—La poule aux oeufs d'or
9:00—La pension Velder
9:30—Destination danger
10:00—Histoire d'amour
10:30—Premier plan
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:20—Météo
11:25—Le 13 vous informe . . .
11:30—Les hors-la-loi
12:00—Fin des émissions

M. Gérard Dufresne prend les rênes à la Chambre de commerce de Shawinigan

SHAWINIGAN. — M. Gérard Dufresne a pris en main les destinées de la Chambre de commerce de Shawinigan, lors de l'assemblée générale annuelle qui se tenait mercredi soir à l'hôtel Shawinigan. M. Gérard Dufresne prenait alors la place de M. François Proulx, qui avait assumé la présidence du mouvement au cours des deux dernières années.

Alors qu'il prenait son siège à la présidence, M. Gérard Dufresne adressa quelques remarques aux membres et il élabora le plan des activités pour le prochain terme.

Il présenta les membres nouvellement élus du bureau de direction de la Chambre. Il s'agit de Me Rosaire Lajoie, premier-vice-président ; MM. Henri Garand, deuxième vice-président ; Emile Morin, trésorier, et Eugène Dumas, qui demeure le secrétaire. Les directeurs sont MM. Gaston Hardy, Arthur Lacoursière, Paul-Emile Bélanger, Léo Descoteaux Marcel Chrétien, Gabriel Buisson et le notaire Conrad Matteau. Les conseillers techniques seront MM. Philippe Carier et Albert Racine et le conseiller juridique, Me Jean-Claude Guillemette.

On a procédé également à la nomination d'un vérificateur. M. Gérard Camirand a été proposé pour remplir cette charge, par Me Rosaire Lajoie. Les membres ont endossé à l'unanimité la proposition de Me Lajoie.

Rapports

Au début de l'assemblée, on avait procédé à la lecture des rapports des différents comités.

M. Paul-Emile Bélanger, en charge du comité de recrutement, était absent et son rapport fut présenté par M. François Roy. M. Roy mentionna qu'en février 1960 la Chambre comptait 231 membres en règle et qu'à date on compte 337 membres, pour une augmentation de 106 au cours de l'année. Il fit également remarquer qu'un certain nombre de membres avaient quitté la Chambre au cours de l'année et qu'il faudrait tenter de leur faire regagner les rangs. Il mentionna que l'objectif pour le 1er mai est de 400 membres.

M. Léo Descôteaux, responsable des réunions et soupers, mentionna qu'il s'agissait du quatrième souper. Il donnait le chiffre des présences de même que les noms des conférenciers qui se sont succédé à la tribune au cours de ces quatre soupers.

M. Walter Matteau, en charge du comité des visites intercommunautaires, expliqua le mode de fonctionnement de ces visites, en dévoilant qu'à date la Chambre avait reçu 14 applications pour les visites de l'été prochain.

Suivirent ensuite les rapports du président sur les cours de perfectionnement en affaires, celui de M. Henri Garand sur les finances du mouvement, et celui de M. Albert Racine sur le tourisme.

Résolutions

Au chapitre des résolutions, plusieurs projets furent soumis. On repris également, pour l'approbation des membres, plusieurs résolutions qui avaient récemment été adoptées en comité.

Parmi ces résolutions, on en retrouvait une sur l'accélération des travaux de la route La Tuque-Lac-St-Jean et une autre sur l'augmentation des rentes viagères de l'Etat.

De nombreuses résolutions ayant trait à la circulation routière ont également été sanctionnées par les membres de la Chambre.

M. Marcel Décarie fit une proposition pour que l'on adopte une résolution pour le local. Cette dernière résolution ne serait toutefois pas appelée à être présentée au congrès régional, contrairement aux autres. Cette proposition voulait que l'on fasse des pressions pour que l'on donne un nom au 62e régiment.

Impôts

Enfin, une dernière proposition a été faite par M. J.-A. Lussier, à l'effet de voter une résolution qui serait envoyée au ministère des Finances et visant à l'édification d'un plan de réduction automatique pour les oeuvres de charités. Ce plan serait constitué sur une base de pourcentage, au lieu de la déduction fixe de $100 qui est non balancée. Le projet a été adopté à l'unanimité.

Les adieux de M. Gailloux

TROIS-RIVIERES. (G.-M.B.) — "J'ai rencontré à Trois-Rivières quelque chose de bien rare : des amis francs, sincères et loyaux", déclarait jeudi soir M. Jean-Paul Gailloux, ex-président du Rotary, l'un des fondateurs de la Clinique des enfants infirmes. Le Rotary avait voulu souligner le départ de M. Gailloux qui vient d'être assigné au poste d'administrateur de la compagnie Northern Electric à sa plus importante succursale, celle de Québec.

La fête a eu lieu au club Métabéroutin où les Rotariens, en grand nombre, avaient tenu à témoigner leur amitié à leur ancien président. Plusieurs allocutions furent prononcées, notamment par MM. Cy Cox, de Wabasso, Denis McCarthy, de Shawinigan Water and Power, Gaston Potvin, de Lynn McLeod, le président Dick Bird et plusieurs autres.

Les Rotariens ont présenté à M. Gailloux un coffret en argent pour cigarettes portant les signatures gravées de tous les membres. M. Gailloux, très touché de cette sympathie unanime, a remercié avec émotion.



UN TEMOIGNAGE D'AMITIE — Au club Métabéroutin on a célébré joyeusement l'amitié des Rotariens à l'égard de leur ex-président JEAN-PAUL GAILLOUX, même si tous regrettent son départ de Trois-Rivières pour Québec où il va assumer le poste de gérant de Northern Electric. De g. à d. M. WALTER SELINE, l'un des organisateurs de la fête, M. Gailloux, et le président du Rotary, M. DICK BIRD.

OBTENEZ UN
BREVET 9e 10e 11e 12e
en étudiant à la maison d'après la méthode ECS.
Examens officiels et diplôme
Département de l'Instruction Publique
PREPARATION IMMEDIATE PAR CORRESPONDANCE

LES ETUDES CHEZ SOI ENRG., 139, rue CLEMENT, Ville LaSalle
Veuillez m'adresser le prospectus gratuit. DO. 6-5310
☐ Anglais ☐ 4e 5e, 6e, 7e ☐ Brevet de 9e année
☐ Brevet de 10e année ☐ Brevet de 11e année ☐ Brevet de 12e année
NOM .....
RUE ..... VILLE .....

Collège Sainte-Marie
Externat d'accès facile pour les élèves de tous les quartiers de Montréal et même de la banlieue. Plus d'un siècle d'enseignement CLASSIQUE sous la direction des Pères Jésuites.
Pédagogie HUMANISTE qui se préoccupe avant tout de former des personnalités équilibrées, capables de pensée créatrice, aptes à prendre des responsabilités.
EXAMEN D'ADMISSION à 9 h. a.m.
15 ET 29 AVRIL — 13 MAI — 3 ET 26 JUIN
Demandez un prospectus
1180, rue Bleury, Montréal 2 — UN. 6-3611

.NE PAS CONFONDRE
On est prié de ne pas confondre entre la maison Paul Grondin Ltée, plomberie de Rosemont, récemment mise en faillite, et les maisons J.R. GRONDIN LIMITEE & J.R. GRONDIN OIL INC. de MONTREAL-NORD, ces deux dernières étant toujours à la disposition de leur nombreuse clientèle et n'ayant aucun lien avec la première.
J. R. Grondin Ltée & Oil Inc.
Plomberie — Chauffage
Huile à chauffage
11505 Blvd L'Archevêque Montréal-Nord
DA. 2-6265

Collège des Etudes Secondaires
(affilié au collège Valéry et à l'Université La Salle)
COURS PAR CORRESPONDANCE
8e, 9e, 10e, 11e
• Certificats et diplômes reconnus.
• Examens du Département de l'Instruction Publique.
• Examens d'immatriculation junior.
Appelez-nous aux numéros suivants : VI. 4-2402 — AV. 8-6455
ou renseignez-vous au moyen de ce coupon
COLLEGE DES ETUDES SECONDAIRES
480 EST, boul. ST-JOSEPH — Montréal 34, Qué.
Veuillez m'envoyer, sans obligation votre brochure de 16 pages
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... CTE .....
TEL. : ..... AGE ..... P. 4

LA MAURICIE

BUREAUX DE TROIS-RIVIERES : REDACTION : 452, rue des FORGES
ABONNEMENT ET TIRAGE : 484, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411

MAURICIE SPORTS

MARTEL en tête

avec Kid Martel



Une ligue de hockey qui en était à sa première saison d'activité, a connu un succès sans égal et il est bon ici de souligner l'effort magnifique apporté par tous les dirigeants de clubs ainsi que par les joueurs . . . En effet, la ligue Inter-comtés qui fut formée en deux sections l'automne dernier, soit Grand'Mère, St-Tite, Ste-Thècle et St-Narcisse dans celle du Nord ; Champlain, St-Stanislas, Ste-Anne-de-la-Pérade et St-Prosper dans celle du Sud, peut se vanter d'avoir attirer des spectateurs en plus grand nombre que n'importe quel autre circuit intermédiaire possédant des patinoires extérieures . . . Il faut ici souligner le fait que Grand'Mère avait son aréna avec glace artificielle qui a grandement contribué au succès alors qu'on a commencé la saison plus à bonne heure dans la section Nord . . .

C'est aussi à Grand'Mère, qu'eurent lieu les éliminatoires quand la température a complètement nui à la glace naturelle en plein air . . . Le grand responsable de ces succès inespérés est nul autre que Camille Lebon, président de la ligue Intermédiaire de baseball de la Mauricie, et promoteur d'un grand nombre d'autres événements sportifs comme la pêche aux petits poissons, le golf, le curling, etc. L'un des grands sportsmen de la région mauricienne il a bravé parfois des personnages furieux pour réussir à refroidir leur ardeur belliqueuse et à compléter une saison de hockey vraiment exceptionnelle.

C'est en déployant une activité débordante que le dynamique président de la ligue Inter-comtés a mené à bon port un circuit de hockey qui n'avait presque pas de chance de survie au début de la saison . . . En effet, la rivalité entre certaines équipes était tellement grande, qu'on craignait le pire . . . Heureusement, que tous se sont donnés la main et aujourd'hui non seulement Camille Lebon mais ses collaborateurs et surtout les joueurs des deux sections méritent toutes nos félicitations . . . Dans la section Nord, St-Tite a décroché les honneurs après une finale mouvementée avec les Selects de Grand'Mère . . . Dans la section Sud, Champlain a causé toute une surprise . . . Les Marins, après avoir fini en troisième place, ont vaincu Ste-Anne-de-la-Pérade et St-Stanislas pour se voir proclamer les champions des éliminatoires . . .

Puis dans une série pour décider de la suprématie des deux sections, St-Tite a eu raison du Champlain . . . Il faut dire que les Marins ont déployé beaucoup d'enthousiasme dans la défaite et qu'ils ont su s'attirer les faveurs des amateurs en dépit de leur élimination . . . La ligue Inter-comtés est appelée à survivre longtemps parce que le président n'a aucun préjudice et les directeurs de tous les clubs ont à coeur de bien faire afin d'amuser les populations en plus d'y inculquer le désir de vaincre, même si parfois cela s'avère extrêmement difficile . . . Bravo messieurs et espérons que l'an prochain, les mêmes équipes seront encore à l'oeuvre et que peut-être des surprises seront alors enregistrées . . .

Et sur ce, à la prochaine.

84 équipes inscrites au bonspiel de fermeture du club Laviolette

TROIS-RIVIERES. — Le plus important bonspiel de printemps de tout le coeur du Québec, sera présenté sur les quatre glaces du club de curling Laviolette de Trois-Rivières, à compter de demain après-midi, pour une semaine complète.

En effet, les dirigeants de ce club de curling qui ont préparé depuis des semaines cet événement, ont annoncé hier que 84 équipes formées de joueurs venant de toutes les parties du Québec, prendront part aux rencontres. On y verra des groupes de St-Lambert, Outremont, Danville, Drummondville, Portneuf, Québec, Etchemin, Louiseville, Joliette, Sorel, Cap-de-la-Madeleine, La Tuque, Rapide Blanc, Grand'Mère, Shawinigan et bien entendu des trois clubs de Trois-Rivières soit Three-Rivers Curling Club; Wabasso et Laviolette.

Le trophée perpétuel P. B. Kimball sera attribué à l'équipe qui décrochera la palme dans le Main Event pendant que le trophée B et P ira au club qui remportera la grande finale du Consolation.

A remarquer que pour les trois premières journées, les rencontres auront lieu au Laviolette ainsi qu'au Three-Rivers Curling Club. Ainsi demain, dimanche, les équipes joueront à 7 h. et 9 h. du soir au Three-Rivers Curling Club; 6 h., 8 h. et 10 h. lundi, puis 6 h. et 8 h., mardi. MM. P. B. Kimball et Richard Bergeron, ce dernier président du club Laviolette lanceront les premières pierres demain à 1 h.

Au Laviolette, il y aura des parties sur les quatre glaces à compter de 1 heure et cela à toutes les deux heures jusqu'à 9 h. dimanche; 6 h., 8 h. et 10 h. chaque soir.

Les semi-finales débuteront samedi prochain dans l'avant-midi puis les finales auront lieu en soirée vers 8 heures.

Il serait difficile de prédire d'avance les équipes qui atteindront les finales. Toutefois, on verra des skips populaires comme Hervé Richard, de Louiseville, Tony Delatri, de la même ville; Bert Hodges, de Shawinigan, Lacerte, de Grand'Mère, Bob Lahaie, Jean-Paul Desmarais, du Cap-de-la-Madeleine, Jean Lamontagne, René Matteau, Jack Miller, Roger Beauchesne, du Three-Rivers Curling Club, ainsi que Claude Landry, du Laviolette.

Tous les curlers sont invités à suivre de près les activités du tournoi-invitation de fermeture au club Laviolette.



LES CHAMPIONS DE LA LIGUE INTER-COMTES — Les joueurs du St-Tite se sont mérité le championnat de la ligue Inter-comtés et on les voit ici avec le trophée emblématique de leur victoire. A l'extrême gauche, première rangée, M. ANDRE CHOUINARD, gérant du club St-Tite nous montre le trophée chaudement disputé aux Sélects de Grand'Mère en sept parties lors de la finale de la section nord. A l'extrême droite, M. RAYMOND DAMPHOUSE, jugé le meilleur joueur de défense du circuit, reçoit le trophée Lacombe des mains de ce dernier. Cette photo fut prise à l'issue de la deuxième rencontre du St-Tite avec le club Champlain qui s'est terminée par une victoire de 5 à 2 pour ces derniers, mais le président CAMILLE LEBON (au centre) accorda la victoire au St-Tite parce que le club de Champlain avait aligné trois joueurs qui n'étaient pas éligibles pour cette série. Le résultat de la première rencontre entre ces deux clubs était de 12 à 2 en faveur du St-Tite.

A l'OTJ de Grand'Mère

Distribution des trophées

GRAND'MERE. — Les ligues mineures de hockey de l'OTJ de Grand'Mère clôtureront leur saison ce soir alors qu'on procédera à la distribution des prix et trophées.

Cette soirée aura lieu au manège des Zouaves à 8 heures. Après la distribution des prix et trophées, il y aura un concours d'amateurs. Des invités spéciaux assisteront à cette soirée. Mentionnons aussi que les nombreux commanditaires qui ont encouragé les jeunes cette saison et qui ont fourni les trophées seront également présents.

Les ligues mineures de Grand'Mère ont connu une saison fructueuse tant qu'à la quantité qu'à la qualité. Les clubs représentant les ligues Mosquito, Pee-Wee, Bantam, Midget et Juvénile ont tous brillé dans les éliminatoires de la C.O.P., tant régionale que provinciale.

7,000 personnes par fin de semaine au relais de Shawinigan

SHAWINIGAN — Un employé, qui voyait à l'entretien du relais de la Chambre de commerce de Shawinigan, a déclaré que de 6,000 à 7,000 personnes ont fréquenté le relais au cours des fins de semaine de l'été dernier. C'est ce que révélait M. Albert Racine, en charge du comité du tourisme de la Chambre de commerce de Shawinigan, alors qu'il présentait son rapport à l'assemblée générale annuelle de la Chambre qui se tenait à l'hôtel Shawinigan, mercredi.

M. Racine soulignait également dans son rapport que l'on avait seulement ébauché un relais l'an dernier, grâce à des terrains qui ont gracieusement été mis à la disposition de la Chambre par la Shawinigan Water and Power. M. Racine disait que c'était seulement une ébauche parce qu'à peine le tiers du terrain est défriché et occupé.

Le président du comité du tourisme a laissé entendre que le gouvernement de la province apporterait probablement une aide quelconque à l'amélioration de ce relais qui est appelé à prendre une grande importance à cause de sa situation. Il n'a cependant pas révélé la nature de l'aide que l'on attend de la part du gouvernement de la province.

En terminant son rapport, M. Racine mentionnait que la ville de Shawinigan détenait par ce relais un apport touristique qui a servi et qui servira probablement encore plus dans le futur avec les améliorations que l'on projette d'y apporter.

Enfin, il a révélé qu'avec la popularité actuelle du camping, il était dans le domaine du possible qu'un terrain de campement soit aménagé à proximité de ce relais.

Un tournoi de tir à l'arc à Trois-Rivières — 60 archers

TROIS-RIVIERES — Un premier tournoi invitation du tir à l'arc sera présenté à Trois-Rivières, demain après-midi, plus précisément au sous-sol de l'église St-Jean-de-Brébeuf sur le boulevard Des Forges.

M. Jean-Paul Clément, l'un des organisateurs de cette compétition, nous a fait savoir hier qu'il attendait sur les lieux près de 60 archers venant de tous les coins de la région, même de la province de Québec.

Le lancer des premières flèches se fera à 1 h. 30 alors que des invités d'honneur inaugureront officiellement le tournoi.

Réginald Lessard, de Joliette, champion national, Claude Projean de Trois-Rivières, champion des tournois d'intérieurs, ainsi que Jean-Paul Clément, lui-même considéré comme l'un des archers les plus habiles, se disputeront les honneurs.

Genre de tir

Chaque concurrent aura à lancer 60 flèches à 5 verges sur une cible de 16 pouces de diamètre. Des prix seront décernés dans les classes d'experts "A" et "B", bowman, yeoman, archer et tyro tant dans le style instinctif que genre libre, chez les hommes et les femmes.

Il y aura donc une possiblité de 36 gagnants qui pourront alors se mériter un magnifique trophée original, confectionné par M. Jean-Paul Clément de notre ville, président et juge en chef du tournoi.

Les Reds jouent ce soir à Saint-Jérôme et recevront les Alouettes, demain, au Colisée

TROIS-RIVIERES. — Il se pourrait fort bien que les amateurs de hockey assistent à la dernière joute de la saison 1960-61, demain après-midi, au Colisée de Trois-Rivières.

En effet, les Reds de Jos Ferron, qui ont égalé les chances 1-1 dans la série finale trois de cinq pour le championnat junior de la province, triomphant facilement des Alouettes de St-Jérôme par 8-4 jeudi dernier, entendent compléter le tout en fin de semaine et finir la saison en beauté, soit un championnat.

Les Trifluviens, qui ont perdu 5-4 à St-Jérôme mardi, tenteront de faire mieux ce soir lorsqu'ils visiteront les Alouettes. Les deux clubs joueront un match revanche au Colisée de Trois-Rivières demain après-midi à 2 h. 15. Advenant deux victoires pour St-Jérôme ou Trois-Rivières, l'équipe décrochera les honneurs de la série.

Marc Dufour, Claude Boucher, Guy Bolduc, Yves Descormiers, Michel Gosselin, Fernand Harvey, Gilles Perreault sans oublier les brillantes recrues Turgeon et Mercier sont prêts à donner le coup de grâce aux champions de la ligue Laurentienne.

Le cerbère Jim Bégin, qui a connu quelques moments de faiblesse jeudi au début de la joute, entend prouver hors de tout doute qu'il est un pilier des Reds.

Pour St-Jérôme, Pete Lambo, le joueur-étoile qui n'a pas joué jeudi à Trois-Rivières, sera en uniforme et dirigera sans aucun doute toutes les attaques des siens. Il y a aussi les rudes Grenier et Lemaire qui ont abattu de la bonne besogne à date. A l'offensive, Granger, Bélisle, Charlebois, Francoeur, Jean-Yves Lafleur, Hébert sont rapides et pratiquent un jeu d'ensemble intéressant.

Le cerbère Denis Labelle, qui n'aime pas trop se faire molester, sortira-t-il encore de ses gongs en fin de semaine ?

Les Trifluviens qui ont vu les Reds à l'oeuvre jeudi, croient sincèrement que leur club est supérieur au St-Jérôme et qu'il devrait terminer la série en fin de semaine.

De toute façon, il se pourrait que la dernière joute de hockey au Colisée local soit disputée demain. Voilà pourquoi nous invitons tous les sportifs à ne pas la manquer. Advenant une égalité 2-2 dans la série, la cinquième partie aura lieu mardi prochain et l'endroit ne sera choisi qu'en fin de semaine.

Bonspiel interscolaire à Shawinigan-Est, demain

SHAWINIGAN. — Le bonspiel interscolaire sera disputé demain sur les glaces du club Curling de Shawinigan-Est. Douze équipes recrutées dans les écoles de Shawinigan et Grand-Mère s'affronteront pour la possession du trophée Conrad Lajoie.

Ce bonspiel qui est organisé par MM. David Cecchini et Emile Larocque pour les étudiants de Shawinigan et Grand-Mère, débutera demain matin, pour se terminer le soir. La finale sera disputée à 8 h. 30. Toutes les rencontres seront de six bouts. Les écoles qui délégueront des équipes sont : l'école secondaire Immaculée-Conception, le Séminaire Ste-Marie, l'Institut de Technologie de Shawinigan, le Collège St-Georges de Shawinigan-Sud, les Arts et Métiers de Grand'Mère et l'école Sacré-Coeur de Grand-Mère. Ces écoles ont enregistré chacune deux équipes pour former un total de 12 équipes en tout.

Les participants sont âgés de 16 à 20 ans. L'an dernier, l'Institut de Technologie de Shawinigan avait remporté les honneurs du bonspiel et le trophée Conrad Lajoie. M. Conrad Lajoie lancera la première pierre. Il y aura aussi pour l'événement des invités spéciaux dont les directeurs de chaque école.

M. David Cecchini a déclaré que beaucoup d'enthousiasme entourait cet événement parmi les étudiants qui en sont à leurs premières armes dans ce domaine. Les écoles ont tenu chacune deux pratiques cette semaine et tout indique une chaude lutte pour dimanche. Les skips des équipes des écoles sont : l'ESIC : Beaulieu et Pierre St-Onge; Technique de Shawinigan : R. Larocque et J.-C. Marineau; SSM : Simard; Arts et Métiers de Grand'Mère : P.-E. Désaulniers et J. Lemay; école Sacré-Coeur de Grand'Mère : R. Lord et C. Peikue.

Clôture du bonspiel de Grand'Mère

GRAND'MERE. — Le bonspiel de fermeture du club de curling de Grand'Mère s'est poursuivi cette semaine sur les glaces de ce club. Ce bonspiel se continuera en fin de semaine et la semaine prochaine puisqu'il se terminera seulement le 29 avril prochain.

Ce bonspiel qui comprend 32 équipes remporte actuellement un excellent succès. Le maire J.-A. Therrien a lancé la première pierre, mardi. Ce bonspiel est commandité conjointement par Maurice Lacerte et la ville de Grand'Mère.

Les résultats des rencontres disputées mercredi et jeudi sont : Mercredi : L. St-Cyr 6, J. Deschamps 8 ; M. Lambert 8, McNab 3 ; M. Cantin 6, B. Giguère 9 ; A. St-Onge 11, J. Ls. Dugal 3 ; Jeudi : E. Bellemare 4, E. Moreau 11 ; J. Marchand 8, M. Lorraine 3.

Le bonspiel de Shawinigan se termine ce soir

SHAWINIGAN. — Le bonspiel de Shawinigan se terminera ce soir au club curling Shawinigan. Ce bonspiel qui a été suivi attentivement par une foule de spectateurs au cours de la semaine a été un succès cette année.

64 équipes s'étaient enregistrées pour prendre part à cet important événement. Il a été signalé de brillante façon hier soir alors qu'une parade dans les rues de la ville ainsi qu'un grand banquet ont revêtu un cachet spécial. Toutes les équipes de l'extérieur de la Vallée du St-Maurice ont joué jeudi et hier.

Le bonspiel se terminera ce soir alors qu'auront lieu les grandes finales dans les trois classes A, B et C. Ces finales seront disputées à 8 heures au club curling Shawinigan. Mentionnons que l'équipe victorieuse dans la classe A se méritera le trophée du Cinquantenaire.

Fin de saison à la KoKominan

GRAND'MERE. — La ligue de hockey KoKominan clôturera sa saison de hockey ce soir alors qu'une soirée récréative au cours de laquelle se fera la distribution des prix et trophées aura lieu.

Cette ligue a remporté cette année un franc succès. On sait que la ligue KoKominan a pris cette saison la relève de la ligue Old Timers. En fondant cette ligue cette année, le Jeune commerce de Grand'Mère s'était donné pour but de réveiller l'esprit sportif des gens sur le hockey. Le but a été pleinement atteint puisque tout le long de la saison de nombreuses assistances ont suivi attentivement l'évolution et les joutes que présentait la Ligue KoKominan.

Ce soir, au cours d'une soirée récréative, M. Elphège Héroux remettra le trophée du même nom au capitaine Gaston Gervais, capitaine des KoKo. Les KoKo, qui ont succédé aux Bisons comme champion de la ligue KoKominan, se sont mérité le trophée cette année. Pour clore une saison fructueuse, des prix seront aussi remis aux joueurs qui se sont distingués au cours de la saison.

Tournoi de badminton

TROIS-RIVIERES. — Le tournoi invitation de badminton aura lieu aujourd'hui sur les cinq courts du manège militaire de Trois-Rivières. Les premières rencontres seront disputées à compter de 1 heure.

Il y aura des concurrents de tous les coins de la province qui viendront tenter leur chance dans les deux classes "A" et "B".

Le promoteur Raymond Corbin croit que cette compétition remportera un franc succès à cause du nombre imposant de solides manieurs de la raquette.

Les finales seront offertes à compter de 7 h. 30 et seront suivies de la distribution de trophées et d'une soirée récréative.

Dans les estrades

Examens

Tous les principaux officiels de la piste de courses du parc de l'exposition de notre ville sont actuellement à Québec, aujourd'hui, afin d'y passer des examens pour obtenir leur carte de membres de la Canadian Trotting Association.

Ce sont MM. Charles-Henri Côté, secrétaire-administrateur des courses sous harnais ; Jean Duguay, directeur des programmes ; MM. Théo Gauthier, président des juges ; Marcel Bouillé et Me Léopold Pinsonneault, juges ; Guy Larivière, juge de départs ; Armand Martel, secrétaire des juges ; Lucien Martin juge au paddock, ainsi que les patrouilleurs Bourgeois, Marchand et Hinse.

Cette clinique aura lieu dans une salle des Voûtes Talon et se terminera par un souper intime.

Bonspiel Héroux

Le bonspiel Georges-Héroux, une compétition mixte organisée pour les membres du club de curling Laviolette se terminera ce soir par la présentation des finales dans le Main Event et le Consolation.

Parmi les équipes encore en lice pour remporter les honneurs mentionnons celles de Ken Morris, Roger Joubert, Rosaire Degrandmont, Robert Dods, Fernand Villemure, C. Carignan, Marcel "Lefty" Boisvert et Armand Legendre.

Plaine aride

(PC) — La province iranienne du Khouzistan consiste pour la plus grande partie en une plaine aride qui s'étend du golfe Persique assez loin à l'intérieur.



L'ATHLETE DE L'ANNEE 1960, YVON LAMARCHE, était le héros, jeudi soir, d'une fête organisée en son honneur par l'Association des sportsmen de Trois-Rivières au Club Des Forges. Nous apercevons ici, de gauche à droite : M. et Mme P. LAMARCHE, parents du héros; YVON LAMARCHE; PAUL DESILETS, président de l'Association des Sportsmen; ROGER MELOCHE, président du circuit de Football, et HUBERT GOUIN, président des Braves.

Qui dit qualité, dit Rambler . . .
Qui dit valeur, dit Rambler
et maintenant,

LAVAL AUTOMOBILE ENRG.

4600, 60e RUE (coin boul. Sauvé)

LAVAL OUEST NA. 7-2748

dit Rambler

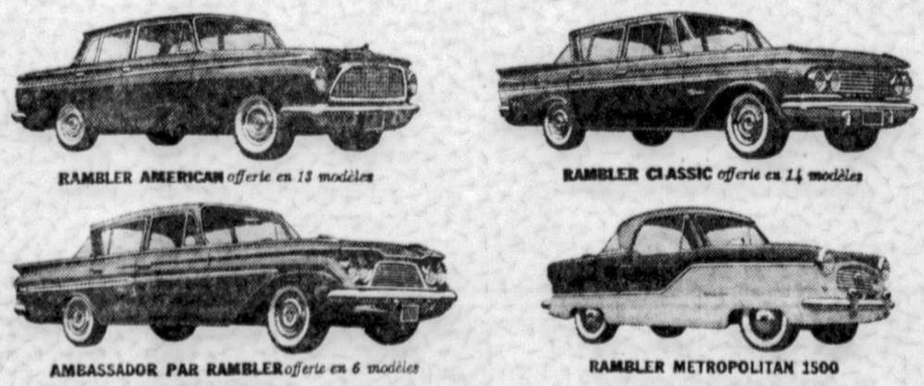
La société American Motors est fière d'annoncer la nomination d'un nouveau membre de sa famille toujours croissante de dépositaires. Il s'agit d'une maison exceptionnellement bien qualifiée pour répondre à tous vos besoins en automobile.

Dès aujourd'hui, allez y voir la seule série complète de voitures compactes au Canada. Choisissez le modèle conçu pour votre goût et votre budget.

Lorsque vous suivez le courant qui vous porte vers la Rambler, vous obtenez la valeur qui provient d'une avance de 9 ans d'expérience en voitures compactes . . . la qualité appuyée par une feuille de route de 35 milliards de milles. Et vous achetez en toute confiance puisque vous savez que votre Rambler conserve mieux sa valeur que toute autre voiture nord-américaine.

Mais allez examiner vous-même la Rambler. Demandez au vendeur de vous parler des caractéristiques exclusives, telles que le moteur d'aluminium coulé sous pression . . . le silencieux recouvert de céramique . . . le plafond en fibre de verre . . . le traitement anti-rouille par immersion complète, en plus d'une foule d'avantages aux points de vue économie et style. Tous font, de la Rambler, votre choix le plus judicieux en '61. RAMBLER — LA VOITURE COMPACTE QUI OFFRE DAVANTAGE D'AVANTAGES!

Les caractéristiques mentionnées plus haut sont "équipement régulier" sans supplément chez certains modèles Rambler.



RAMBLER AMERICAN *offerte en 13 modèles*
RAMBLER CLASSIC *offerte en 14 modèles*
AMBASSADOR PAR RAMBLER *offerte en 6 modèles*
RAMBLER METROPOLITAN 1500

Rambler
Le nouveau standard mondial de l'excellence
PRODUITS DE L'AMERICAN MOTORS (CANADA) LIMITED 6036P

SHERBROOKE—CANTONS DE L'EST

BUREAU DE SHERBROOKE, 131, RUE FRONTENAC. TEL. : LO. 9-5957 — LO. 9-5958

Bureau d'Asbestos, 143, rue du Roi
Tél. : 879-5580

Bureau de Magog, 13, rue Principale
Tél. : VI. 3-5656



REMISE DE CERTIFICATS — Une trentaine de détectives, officiers, constables et cadets de la ville de Sherbrooke ont reçu, hier après-midi, un certificat à la suite des premiers cours donnés au Canada par des agents du FBI. Sur la première rangée, on remarque le capitaine Georges Larrivée, le maire suppléant Carl Camirand, le chef de police Edouard Moreau et le procureur de la Couronne Benoît Turmel, qui a donné le dernier cours.

Dans un mémoire relégué aux oubliettes

Création d'une faculté intégrée dans une université demandée par les agronomes

par Maurice Giroux

SHERBROOKE. — Dans un mémoire préparé de longue date par un comité spécial et qui fut approuvé en 1958 par le congrès plénier des agronomes de la province de Québec, la Corporation demandait que la future faculté d'Agronomie, ou l'institution supérieure qui devait en tenir lieu, soit située dans une cité universitaire.

Ce mémoire, déposé devant le premier ministre Duplessis quelque temps avant sa mort, n'a jamais été connu du grand public pour la raison qu'aucune délégation de la Corporation des agronomes n'est allée par la suite le présenter officiellement.

C'est dans ce mémoire également que pour la première fois il était suggéré d'organiser un enseignement agricole sur trois échelons : secondaire, technologique et universitaire.

Il y était aussi fait mention d'un centre de recherche agricole.

Deux congrès

Deux congrès pléniers des agronomes de la province, le premier tenu à Québec en 1957, le second tenu à St-Hyacinthe en 1958, ont approuvé la conclusion principale du mémoire, à savoir qu'un site universitaire soit octroyé à la future faculté ou école d'Agronomie.

En réalité, le mémoire présenté lors du premier congrès envisageait très brièvement cet aspect du problème. Mais le comité d'étude en charge du mémoire devait demeurer en plan liorer, de l'élaborer plus en détail. De sorte que le mémoire présenté une seconde fois au congrès de St-Hyacinthe était clair et explicite au sujet du site universitaire.

Notons toutefois qu'il n'y était nullement question d'une université en particulier. Remis entre les mains de M. Duplessis par le Dr Ernest Mercier, alors président provincial de la Corporation des agronomes, le mémoire devait demeurer en plan jusqu'à la mort du premier ministre.

D'autant plus qu'à cette époque M. Paul Sauvé avait assuré les citoyens des Deux-Montagnes qu'un nouvel édifice allait être construit pour l'Institut agricole d'Oka que les Pères Trappistes avaient exprimé l'intention de délaisser.

Mémoire actuel

La Corporation des agronomes du Québec a soumis le 10 avril dernier un mémoire au comité d'étude sur l'enseignement agricole. Sans trop s'enventurer sur la question du site, le mémoire laisse cependant entendre que les deux régions les plus propices à l'établissement de l'institution et les plus susceptibles de recevoir le plus grand nombre d'étudiants sont Montréal ou Québec.

Récemment, il y a au plus trois ou quatre mois, un sondage d'opinion a été fait auprès des agronomes. Le conseil de direction de la Corporation a décidé d'en taire les résultats. Ce sondage a servi de base à l'élaboration du mémoire présenté au comité d'étude mais il n'en est aucunement fait mention dans le texte lui-même.

Visite à Sherbrooke

C'est aujourd'hui que le comité sur l'enseignement agricole rend visite aux autorités de l'Université de Sherbrooke et vient inspecter les lieux.

L'Université de Sherbrooke a soumis un mémoire pour conclure que la faculté d'Agronomie devrait être située dans une cité universitaire.

Il semble que les membres du comité seront favorablement impressionnés sur la valeur que représente Sherbrooke au point de vue universitaire et agricole.

Pour la 24e clinique des donneurs de sang

Un appel de la Croix-Rouge aux citoyens de Sherbrooke

SHERBROOKE. — Tous les citoyens de Sherbrooke en bonne santé et âgés de 18 à 65 ans seront appelés à donner une chopine de sang pour un homme, une femme ou un enfant qui aura besoin de transfusions sanguines.

L'unité mobile de la Croix-Rouge sera à Sherbrooke pour une période de trois jours, à partir du mardi, 25 courant jusqu'à mercredi 27. La clinique aura lieu au manège militaire, rue Belvédère, de 2 h. de l'après-midi à 10 h. de la soirée. Un minimum de 600 donneurs par jour sont attendus.

Cette clinique est commanditée par les membres de la section Croix-Rouge de Sherbrooke. M. Amédée Roy, président de la section, le lt-col. E.P. Hall et M. Russell Marois, vice-présidents, sont parmi les volontaires les plus actifs chargés de cette clinique.

Le comité des donneurs de sang comprend aussi l'abbé Lucien Blanchard, curé, le Dr Zéphirin Côté, le Dr Arthur C. Hill et le Dr Fernand Tanguay.

Mme Marcel Savard et Mme Lorne G. Thomson se sont chargées d'un groupe de dames bénévoles qui aideront le personnel de la Croix-Rouge pour inscrire les donneurs et leur servir un léger goûter après qu'ils auront donné leur chopine de sang.

M. Henry Crochetière est chargé de la publicité.

Ce sera la 24e clinique tenue à Sherbrooke depuis octobre 1949. Au cours de cette première clinique de quatre jours, 870 donneurs avaient répondu à l'appel mais presque toutes les cliniques subséquentes ont accusé une augmentation appréciable.

En novembre dernier, les citoyens de Sherbrooke établissaient un record en donnant 1,559 chopines de sang en trois jours et les étudiants de l'université ajoutaient 514 chopines pour former un total de 2,073 contributions à la banque de sang en quatre jours. Au cours des douze années écoulées, les citoyens de Sherbrooke ont donné 24,559 chopines de sang.

M. Roy a rappelé que tout le sang recueilli par la Croix-Rouge canadienne est donné gratuitement aux patients hospitalisés qui ont besoin de transfusions de sang. "Non seulement le sang entier et frais, a dit M. Roy, mais aussi, tous les dérivés du sang. On parle assez peu de ces sous-produits précieux, mais sans eux, de nombreuses vies seraient perdues."

M. Roy a dit que le sang ne se gardait pas au-delà de 21 jours. Au cours de cette période de trois semaines, le sang est administré sous sa forme entière. Après ce laps de temps, il est transformé en sérum albumine, en fibrinogène et en gamma globuline. "Chacun de ces sous-produits coûterait énormément d'argent au patient qui en recevrait si la Croix-Rouge n'était pas là pour le fournir gratuitement", a dit M. Roy.

Le président demande à tous les citoyens qui ont déjà donné de leur sang de se présenter à la clinique de fin d'avril et d'y amener au moins un nouveau donneur.



UNE REINE ECOLIERE — Mlle Danielle Bédard, élève de 10e année, a été couronnée reine du couvent Notre-Dame-de-Fatima, à Lac-Mégantic. Mlle Bédard, qui l'a emporté sur neuf concurrentes, reçoit son diadème des mains de Me Gérard Lacourcière, président de la Commission scolaire de Lac-Mégantic.

Estriettes

PAVILLON DES LOISIRS — S. Exc. Mgr Georges Cabana présidera la bénédiction du Pavillon des loisirs de Magog, à l'occasion de l'ouverture officielle, le 7 mai prochain.

A COATICOOK — Il est fort probable que la ville de Coaticook aura son propre stationnement à étages d'ici peu. Un groupe de citoyens étudient actuellement le projet d'un terrain de stationnement situé entre l'hôtel Child et l'édifice Dionne.

MANECANTERIES DE MAGOG — Les manécanteries de St-Jean-Bosco, de Ste-Marguerite-Marie et de St-Patrice donneront un concert en la salle paroissiale St-Jean-Bosco, demain soir, dimanche, à 8 h.

A LAC MEGANTIC — Le Road-E-O de sécurité routière, organisé par le comité de la sécurité routière du Jeune Commerce de Lac-Mégantic aura lieu le 14 mai après-midi. Ce Road-E-O est organisé en vue de fournir aux conducteurs l'occasion de faire valoir leur habileté au volant et d'améliorer leur technique.

LE MAIRE BOIVIN — Le maire de Granby, M. P.-Horace Boivin, prononcera une conférence sur les possibilités touristiques de Magog et de sa région, samedi soir, le 29 avril, à 6 h. 30 à l'occasion d'un souper organisé par la Chambre de commerce de Magog.

A COOKSHIRE — Une vingtaine d'adolescents de 12 à 16 ans, de Cookshire, se sont engagés à observer les lois d'abstinence. Lors d'une soirée d'initiation qui groupait plusieurs invités de marque.

RETRAITE — La retraite des participants du service de préparation au mariage, de la paroisse Saint-Isaac-Jogues d'Asbestos sera prêchée aujourd'hui et demain par le R. P. Louis-Marie Dubé, O.P.

A WINDSOR — Quelque cinquante membres du club de conservation du Lac St-Georges ont discuté de l'achat de terrains et de chalets, lors d'une réunion tenue à l'hôtel Frontenac de Windsor.

AGENT DU CPR — M. Philippe Brodeur, de Sherbrooke, a quitté la compagnie des chemins de fer du Canadien Pacifique après 48 ans de service.

Le maire Armand Nadeau prédit :

Les TROUS dans les rues: bientôt souvenir du passé

SHERBROOKE. — Le maire de Sherbrooke prévoit que les automobiles n'auront plus à souffrir des trous dans les rues au cours des prochaines années, parce qu'il... n'y en aura tout simplement plus.

Me Armand Nadeau a en effet révélé hier que des experts lui avaient expliqué ces jours derniers qu'il est maintenant possible de réparer les trous du moment qu'ils apparaissent, grâce à des réserves d'asphalte "froide".

Le premier magistrat dit qu'il avait été jusqu'à aujourd'hui impossible de prendre une telle initiative à Sherbrooke, mais que la construction d'une nouvelle usine moderne d'asphalte par la compagnie Fabi et Fils permettrait de réaliser le projet "à bon compte".

Interrogé à savoir si les ingénieurs municipaux avaient été appelés à étudier la question, le maire a répondu d'une façon négative, mais a également précisé que la question leur serait certainement soumise d'ici l'automne.

M. Nadeau a qualifié d'"angélique" la patience des Sherbrookois à l'égard des nombreux trous dans les rues de la ville.

Pour ce qui est de cette année, le premier magistrat a précisé que si la température est aussi belle que ces jours derniers, on pourra entreprendre les travaux la semaine prochaine.

La Commission a choisi un architecte

SHERBROOKE. — L'architecte Roger Couture, de Sherbrooke a été confirmé dans ses fonctions hier par les membres de la commission scolaire de Sherbrooke en ce qui a trait à l'agrandissement des écoles Pie X et Ste-Famille.

M. Couture avait été auparavant désigné pour préparer les esquisses et les devis pour les travaux qui seront effectués dans ces deux écoles. Devis et esquisses ont été approuvés cette semaine par les fonctionnaires du département de l'Instruction publique.

D'autres soumissions ont été ouvertes hier concernant certains articles de mobiliers de l'édifice à bureaux de la commission scolaire. Le contrat pour les draperies a été accordé à M. Jacques Paquette, décorateur, celui des armoires et classeurs sera partagé entre P.-E. Genest Enrg et M. Denis-M. René, en raison de la différence minime du montant des deux soumissions.

Pour les tableaux d'ardoises, les commissaires auront à choisir, après vérification sur la qualité du produit, entre les produits Scriptam et L.-O. Noël Inc. Ce sont les deux plus bas soumissionnaires dans le cas de ce contrat.

Convocations

SHERBROOKE

Samedi

Croix de Lorraine : assemblée annuelle. Endroit : 585 rue Murray. Heure : 8 h. p.m.

Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours : ouverture de la 59e neuvaine. Endroit : sanctuaire de Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours. Heure : 7 h. 30.

Dimanche

Messagères de Notre-Dame : réunion. Endroit : basilique St-Michel. Heure : 3 h. p.m., étude et forum sur les thèmes de la semaine. 4 h. 30, récitation du chapelet. 5 h. p.m., messe.

Le maire Nadeau veut sortir la politique de l'autoroute

SHERBROOKE. — Le maire de Sherbrooke a souhaité hier matin que l'on continue à discuter du projet d'autoroute Sherbrooke-Montréal, en s'abstenant de toute politique.

Me Armand Nadeau a commenté en ces termes la déclaration du député de l'Union nationale du comté de Shefford, M. Armand Russell, à l'effet qu'il n'y a pas de subvention prévue dans le budget du ministère provincial de la Voirie pour le tracé de la voie préconisée par le comité qu'il préside avec le maire de Granby, M. P.-Horace Boivin.

Le premier magistrat a précisé que M. Henry Baudot, secrétaire du comité des 15, se verra demander d'écrire à M. Bernard Pinard pour lui demander personnellement si le montant de $100,000 a été prévu dans son budget.

Ce n'est qu'après la réception de la réponse du ministre de la Voirie que les hommes du comité seront convoqués pour décider quelle attitude prendre.

M. Nadeau a refusé de laisser entendre quelle décision serait prise dans l'éventualité d'une réponse négative, se contentant de dire que ce serait au comité d'établir sa position.

Le maire a cependant ajouté : "La bataille, si bataille il y a, devra tourner en faveur de la région des Cantons de l'Est et je crois sincèrement que les promoteurs du projet de l'autoroute ne sont pas prêts de lâcher prise".

Le premier magistrat a fait remarquer qu'il y avait un côté tragique dans cette affaire. Il a en effet mis en évidence que les Cantons de l'Est ont besoin d'une autoroute parce que les industries installées dans cette région sont déjà handicapées. "Nous voulons d'abord conservé ce que nous avons, a-t-il précisé, et non pas seulement réaliser le projet pour assurer facilement la promotion industrielle dans les villes concernées".

Après avoir signalé que la concurrence industrielle est très forte surtout depuis l'envahissement du marché canadien par les produits étrangers manufacturés à bon marché, M. Nadeau a souligné que le budget de la Voirie provinciale est de l'ordre de $150 millions.

Même si $3 millions de cette somme servirait au financement d'une autoroute pour desservir la deuxième plus importante région industrielle de la province de Québec, il se s'agirait pas d'une charge trop lourde", a-t-il dit.

A ce sujet, le maire a enfin tenu à rappeler qu'étant à péage, l'autoroute sera payée grâce aux montants déboursés par les camionneurs et les automobilistes.

Le maire Nadeau et un conseiller à l'hôpital

SHERBROOKE. — Le maire de Sherbrooke a révélé hier qu'il serait bientot hospitalisé, alors que le conseiller Antonio Pinard est déjà à l'hôpital général St-Vincent-de-Paul.

Me Armand Nadeau a expliqué qu'il se sentait très fatigué depuis un certain temps et qu'il se rendra au New England Baptist Hospital, à Boston, dans le but d'y subir un examen général.

On se demande si l'hospitalisation du premier magistrat n'a pas un certain rapport avec la prochaine convention de l'Union nationale, où il briguerait le poste de chef provincial de ce parti politique.

On croit généralement que M. Nadeau ne voudrait pas entreprendre une telle aventure avant d'être assuré de son bon état de santé. D'une façon ou d'une autre, il est question qu'il remette sous peu une déclaration officielle concernant sa candidature à la convention provinciale, mais l'on suppose qu'il ne prendra pas de décision finale avant son retour de Boston.

M. Nadeau ne se rendrait pas aux Etats-Unis avant le 30 avril, car il est probable que le "comité des 15" de l'autoroute Sherbrooke-Montréal tienne une réunion importante au cours de la semaine prochaine.

Quant à M. Antonio Pinard, il est hospitalisé depuis mercredi et sa femme a déclaré hier qu'il devra probablement y demeurer encore quelques jours, d'autant plus qu'il est fortement question qu'il subisse une intervention chirurgicale considérée tout de même comme mineure.

Clôture de la semaine des étudiants

EAST ANGUS. — Les étudiants de l'école secondaire St-Louis de France d'East Angus ont clôturé leur semaine étudiante par un dîner communautaire précédé d'une exposition de travaux scolaires et suivi de la projection d'un film.

Hier matin, les élèves du couvent et du collège ont assisté à une messe votive du Saint-Esprit qu'ils ont offerte à l'intention des étudiants du monde entier, spécialement les plus déshérités.

Durant la semaine, ouverte par le Rév. Frère Edouard, e.s., directeur de l'institution et président d'honneur du congrès, les étudiants ont pris part à diverses activités scolaires et parascolaires, notamment l'historique de leur école fondée en 1917.

Les grands responsables de cette manifestation étudiante ont été MM. Jean-Guy Lagueux président; Jean-Guy Thibodeau et Charles Labrie, vice-présidents; Guy Routhier secrétaire-trésorier; André Duplessis, Alphonse Couture, André Corriveau, Jean Roch Doyon, Jacques Patry, Raymond Roy et André Bernard, chefs de délégations.

Le Rév. Frère Emmanuel, e.s., agissait comme modérateur.

Une réunion pour les jeunes tenue demain à Arthabaska

ARTHABASKA. (N.F.) — A l'occasion d'une journée spéciale, les jeunes de la région des Bois-Francs, âgés de 16 à 25 ans, se rencontreront demain après-midi, à 1 h. 30, au collège St-Joseph d'Arthabaska. Au cours de la séance, une causerie sera prononcée par l'abbé Raymond Roy, aumônier jociste diocésain. Le sujet traité: "Moralité chez les jeunes", visera particulièrement les sports, la danse et les fréquentations. A l'issue de la réunion, il y aura buffet froid et soirée récréative.

L'objectif du téléthon de l'OTJ est $18,000

SHERBROOKE. — Jean Rafa, Murielle Millard, Dominique Michel et Pierre Robin seront les artistes invités au radio-téléthon organisé par l'Oeuvre des terrains de jeux de Sherbrooke, le samedi 13 mai prochain, de 7 h. 15 à 11 h. 30 de la soirée, à l'auditorium St-Charles de Sherbrooke.

Une grande parade avec l'Harmonie de Sherbrooke en tête défilera dans les rues de la ville durant l'après-midi.

L'objectif de ce radio-téléthon a été fixé à $18,000 et les organisateurs comptent sur la population de la ville pour pouvoir l'atteindre.

Au cours de la soirée, plus de 200 voitures circuleront dans les rues de la ville pour aller chercher l'argent promis au téléphone par les souscripteurs.

Toute personne qui est intéressée à aider l'oeuvre de l'OTJ et qui voudra fournir gratuitement son automobile le soir du radiothon pourra communiquer avec l'un des membres du comité de l'automobile formé de MM. Henri Royer, Claude Richer, Martin Martel, Gaston Lebrun, Gilles Pichette et Georges Hémond.

Le comité de publicité est formé de MM. Marcel Bruneau, Marcel Bureau, Yvon Fournier et Yvon Beaulieu, celui des messagers est formé de MM. André Lefebvre et Jean-Guy Beaulieu.

MM. Marcel Delorme et Paul Delorme ainsi que l'abbé Guy Gilbert, aumônier de l'OTJ, et M. Antonio Pinard s'occupent respectivement des comités du trésor et des orateurs.

Six personnes se sont partagé la charge du comité artistique. Ce sont MM. Alphonse Bélanger, J.-W. Stebenne, Lionel Racine, P. Brisson, Paul Delorme et Yvan Beaulieu.

Lundi à Sherbrooke

Assemblée des propriétaires de la zone F-9

SHERBROOKE. — Les propriétaires de la zone F-9 de Sherbrooke auront à se prononcer lundi sur un projet d'amendement au règlement de zonage visant à permettre un plus grand nombre d'industries sur la rue King ouest.

Les contribuables de la zone en question auront en effet à décider s'ils laisseront construire sur cette artère, du pont Montcalm à la rue Vimy, des usines dont l'exploitation a pour but la fabrication, la confection, la réparation et la transformation de gants, de vêtements et de chapeaux, ainsi que des entreprises de biscuiterie, de boulangerie ou de confiserie.

Si six propriétaires ou plus demandent un référendum, il devra y en avoir un de tenu. Dans le cas contraire, le règlement sera amendé automatiquement. Depuis la mise en vigueur de cette nouvelle procédure en janvier dernier, un seul référendum a été rendu nécessaire et a eu pour résultat d'empêcher la construction de "quadrex" dans une zone du quartier ouest.

60e anniversaire de l'arrivée des Frères Maristes

CHICOUTIMI. (A.F.) — Le 60e anniversaire de l'arrivée de Frères Maristes à Chicoutimi sera célébré les 10 et 11 juin. Cette fête coincide avec le 75e anniversaire de l'arrivée de cette même communauté au Canada.

A Chicoutimi, un comité spécialement formé à cette fin, travaille activement à la préparation du programme des manifestations de juin. On saura dans quelques jours ce que comporteront les manifestations qui se dérouleront en grande partie à l'école secondaire Dominique Racine.

Abattage de 548 porcs atteints de la peste à Danville

par Jacques-E. TANGUAY

DANVILLE. — Le plus important abattage de porcs par suite d'une épidémie de peste depuis plus de 20 ans dans les Cantons de l'Est a été effectué hier à la ferme Manasan, à Danville, alors qu'un troupeau de 548 porcs d'une valeur d'environ $13,000 ont dû être exécutés et enterrés au moins dix pieds sous terre.

La maladie s'est déclarée, il y a environ deux mois, après que M. Robert Laberge, de la ferme Manasan, une des plus grosses de la province, eut effectué l'achat de 275 porcs en Ontario à la fin du mois de janvier.

Moins de trois semaines plus tard, les porcs ont commencé à montrer des symptômes de la maladie, nonchalance, perte de l'appétit et fièvre variant entre 107 et 108 degrés.

Au cours du mois, qui a suivi, de nombreux traitements ont été tentés sur les animaux, mais sans succès. (Aucun traitement efficace n'a encore été découvert pour la peste porcine). Une cinquantaine de bêtes sont mortes.

La semaine dernière, le vétérinaire Jean-Louis Fréchette au service du gouvernement fédéral a été appelé à faire une enquête sur le troupeau.

Quelque 25 autopsies ont été effectuées sur les animaux avant qu'on décide finalement d'exterminer le troupeau. Les résultats d'examens, effectués au laboratoire fédéral de Hull, ne laissant subsister aucun doute, on a procédé à l'abattage des animaux.

Il a fallu environ sept heures aux employés de la ferme Manasan, sous la surveillance du Dr Fréchette, pour effectuer le travail.

L'abattage s'est effectué à la carabine de calibre .22. Les animaux ont été ensuite transportés dans une fosse mesurant environ 30 pieds de côté et 15 pieds de profondeur et recouverts de chaux.

Le Dr Fréchette a déclaré que ces épidémies sont surtout causés par les restes de table et les déchets de restaurant donnés en pâture aux animaux.

L'autopsie a permis de constater chez les bêtes des lésions aux poumons, au foie et à la rate.

Toujours selon le Dr Fréchette, il s'agit de la plus importante épidémie depuis longtemps dans la région, mais il a ajouté cependant qu'il est peu probable qu'à l'exemple des comtés de Drummond, Bagot, Nicolet et Yamaska, le comté de Richmond soit mis en quarantaine.

Le gouvernement, dans un tel cas, rembourse à l'éleveur le prix exact de l'animal sur le marché au moment de l'abattage.

Le gouvernement paiera à M. Laberge environ $13,000 en raison de 25 cents la livre.

M. Laberge doit cependant désinfecter soigneusement à ses frais tous les locaux ayant servi à héberger l'ancien troupeau et doit attendre un mois avant de recommencer l'élevage.

Deux autres médecins vétérinaires ont collaboré avec le Dr Fréchette dans ses expertises sur le troupeau. Ce sont les Drs Troland et Mackenzie.

QUÉBEC
Gaspé
Chicoutimi
Rivière-du-Loup
Québec
Ile P.E.
NOUVEAU BRUNSWICK
MONTRÉAL
Nouvelle Ecosse

Le Nouveau-Brunswick

vous appelle par mille voix amies

Ecoutez la vivifiante brise du large et la mer qui déferle sur les plages dorées, puis se retire dans un tourbillon d'écume. Ecoutez le bruissement des immenses forêts giboyeuses. Ecoutez le gazouillis des rivières qui abondent en poissons. Mais, écoutez surtout les chaudes voix amies qui vous accueillent, car presque la moitié de la population parle le français. Prenez l'une des routes bien dégagées, elles mènent presque toutes à un point d'intérêt historique ou à une merveille de la nature. Plaisirs de plein air, plaisirs de table... le Nouveau-Brunswick vous offre tout en abondance. Venez vous détendre dans cette riante province, elle vous promet des vacances inoubliables. Envoyez le coupon ci-dessous pour une documentation précise.

Gratis! *Guide de Vacances.*

M. le Directeur
BUREAU DE TOURISME DU NOUVEAU-BRUNSWICK
FRÉDÉRICTON, N.B.

Veuillez m'envoyer votre "Documentation-Vacances" et carte de la province.

NOM _____
(EN LETTRES MOULÉES S.V.P.)
ADRESSE _____
VILLE _____ PROVINCE _____

CN-323

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

SHERBROOKE—CANTONS DE L'EST

BUREAU DE SHERBROOKE, 131, RUE FRONTENAC. TEL.: LO. 9-5957 — LO. 9-5958

Bureau d'Asbestos, 143, rue du Roi
Tél.: 879-5580

Bureau de Magog, 13, rue Principale
Tél.: VI. 3-5656

CANTONS DE L'EST SPORTS

Chronique sportive

Nouvel exécutif dynamique des Castors de Sherbrooke

par Jean-Louis De LESLEUC

SHERBROOKE. — Les Castors de Sherbrooke de la ligue Intermédiaire "A" des Cantons de l'Est ont un nouvel exécutif. Nous avons assisté aux élections, mercredi soir dernier, à l'hôtel Wellington, élections qui ont eu lieu à l'issue de l'assemblée annuelle à laquelle assistaient l'ancien exécutif et 22 directeurs.

Loin de nous la pensée de jeter du discrédit sur l'ancien exécutif qui a d'ailleurs très bien fait durant son terme, mais il nous faut admettre que le dynamisme du nouvel exécutif fera certainement sa marque caractéristique, et les quelques paroles, dites par les membres de ce nouvel exécutif, nous en donnent la certitude.

Le nouveau président, Me Camille Messara, a toujours été un ardent supporteur des Castors et il en a été l'un des premiers directeurs. Il a toujours collaboré aux succès obtenus et maintenant qu'il occupe le poste de président, il ne changera sûrement pas de politique.

Il convoquera une assemblée de ses collaborateurs dans les prochains dix jours, et en ce qui regarde la réorganisation de l'équipe, il s'attend à se mettre au travail dès que les circonstances le permettront. Il n'est pas sans savoir, lui aussi, qu'il faut améliorer l'équipe, et travaillera dans le but de doter Sherbrooke d'une équipe des plus représentatives dans le circuit du président Len O'Donnel.

Les deux vice-présidents, Roger Bourgault, et Raymond Bergeron, sont également des figures sportives bien connues et dynamiques. Dès sa première année comme directeur, l'an dernier, Roger Bourgault s'est vu confier la charge d'un comité qu'on pourrait appeler le "comité de critiques", et il s'est très bien tiré. Les journalistes en savent quelque chose.

Les quatre nouveaux directeurs sont le conseiller municipal J.M. Jeanson, ainsi que MM. Al Caplan, Albert Poulin, et Luc Roberge. Ils ont toujours suivi de près les activités de l'équipe locale et n'ont jamais ménagé leur temps et souvent leur argent pour la bonne marche de cette même équipe.

D'autres directeurs se verront assigner des tâches bien précises, et tous ces projets, dont on ne peut pas douter de la réalisation, ajoutés à cette atmosphère de confiance, présagent très bien pour la prochaine saison.

Il nous a été donné d'entendre quelques paroles échangées par-ci par-là à l'issue de cette assemblée, et les noms de villes comme Victoriaville et Asbestos revenaient souvent sur le tapis. Peut-on souhaiter alors le retour possible de ces deux villes dans le circuit Len O'Donnel ?

Il ne serait donc pas surprenant que le président de la ligue Intermédiaire "A" des Cantons de l'Est, Len O'Donnel, invite des représentants de ces deux villes à son assemblée annuelle qui aura lieu, mercredi soir prochain, à l'hôtel Sherbrooke. Cette assemblée marquera la clôture officielle de la saison et sans doute un début de préparation pour la prochaine.

Ce circuit amateur est le plus important du Québec, et la direction de chacune des équipes qui en fait partie est consciente de sa puissance. Tous ces directeurs sont consciencieux et désirent ardemment la continuation de ce circuit l'an prochain, ne serait-ce que pour mettre fin aux rumeurs, lancées par quelques amateurs qui prétendent que ce circuit cessera d'opérer l'hiver prochain.

Un concurrent d'Asbestos à un concours

ASBESTOS. — M. Jean-Louis Gendron, membre du Jeune commerce d'Asbestos, représentera les Cantons de l'Est à l'élimination inter-régionale du concours d'art oratoire de l'organisme qui aura lieu dimanche après-midi, à Cowansville.

M. Gendron s'est mérité ce droit à la suite de sa victoire à Drummondville sur les représentants de Victoriaville et Drummondville.

La région des Cantons de l'Est pour le Jeune commerce comprend les villes d'Asbestos, Victoriaville, Drummondville, Plessisville, Richmond, Warwick, Princeville, Arthabaska et Kingsey Falls.

Trois délégués seulement ont participé au concours régional.

Si M. Gendron remporte la victoire lors de l'élimination de Cowansville, il représentera les Cantons de l'Est lors de d'élimination provinciale, qui aura lieu à Rimouski.

Ce concours d'art oratoire, organisé sous les auspices du Jeune commerce national, est tenu annuellement mais c'est la première fois depuis 1958 qu'Asbestos est représenté lors du débat inter-régional.

Les citoyens d'Asbestos qui désireront se rendre à Cowansville pourront communiquer avec la direction de la Chambre.

Nécrologie

Décès de Mme veuve J.-D. Gauvin

SHERBROOKE. — Mme veuve J.-D. Gauvin, née Délia Thibault, demeurant au 423 de la rue Lawford, à Sherbrooke, est décédée à l'âge de 77 ans.

La défunte laisse dans le deuil ses enfants : Raymond, Paul, de Sherbrooke, Lucille, Gaby, de Québec, Mme Normand Doyon (Marie-Marthe), de Sherbrooke; ses frères : Félix Thibault, échevin de la cité de Sherbrooke, Charles, de Sherbrooke, Samuel, d'Alberta, Achille, de San Mateo, Cal.; d'un demi-frère, Auguste Marcoux, d'Oakland, R.I.

Les funérailles auront lieu le lundi, 24 avril.

Le convoi funèbre quittera les salons mortuaires situés au 33 de la rue Bowen, à 8 h. 45, et se rendra à l'église St-Jean-Baptiste où le service sera chanté à 9 h.

L'inhumation suivra au cimetière St-Michel.

Décès de M. Léandre Lallier

SHERBROOKE. — M. Léandre Lallier, époux de Lina Bergeron, demeurant R.R. No 4, Lennoxville, est décédé à l'âge de 50 ans.

Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil ses enfants : Mme Réal Gagnon (Lorraine), de St-Elie d'Orford, Mariette, Jean-Marc, Réal, Gilles, Michel, Roger, Normand, Ghislaine, Marcel, Lili, Rollande, Danielle, Paul, tous de Lennoxville, ses frères et soeurs : Josephat, Léo-Paul et Jeanne du même endroit.

Les funérailles auront lieu le lundi, 24 avril.

Le convoi funèbre quittera les salons mortuaires situés au 33 de la rue Bowen, à 8 h. 45, et se rendra à l'église Marie-Reine du Monde, où le service sera chanté à 9 h.

L'inhumation suivra au cimetière St-Michel.

Assemblée générale de la Ligue des citoyens

SHERBROOKE. — La première assemblée générale de la nouvelle ligue des citoyens de Sherbrooke, dont M. Rémi Vincent est le président, aura lieu le lundi 24 courant. L'heure et l'endroit de l'assemblée n'ont pas encore été fixés.

Les directeurs provisoires comprenant entre autres MM. Alphonse Trudeau, ex-maire, Paul Leclerc, ex-conseiller municipal et M. Rémi Vincent, ont adopté les règlements généraux rédigés par un groupe des directeurs.

La Ligue des citoyens de Sherbrooke semble prendre forme de jour en jour. Une autorisation du lieutenant-gouverneur de la province a permis l'émission des lettres patentes incorporant la ligue sous le nom de "La ligue des citoyens de Sherbrooke — Sherbrooke Citizens League Inc", le 29 mars 1961.

Mais, malgré cette autorisation de l'hon. Onésime Gagnon, le maire Armand Nadeau a déclaré qu'il préférait attendre encore avant de se prononcer sur la nouvelle ligue. Il n'a aucunement empêché les conseillers à participer de quelque façon que ce soit à la ligue.

Si l'exécutif permanent de la Ligue des citoyens de Sherbrooke n'est pas encore complété, c'est uniquement pour permettre aux directeurs provisoires de recruter des nouveaux membres qui s'intéressent aux activités municipales et scolaires.

La campagne de recrutement bat son plein et toute personne âgée de 21 ans et plus peut s'inscrire sur la liste des membres.

Bédard, Godbout, Godin et Rochon au séminaire St-Charles, demain

SHERBROOKE. — Robert Bédard, François Godbout, Roland Godin et Henri Rochon, tous quatre membres ou anciens membres de l'équipe canadienne de la coupe Davis, ont accepté l'invitation des autorités du séminaire St-Charles de Sherbrooke et ils seront dans le grand gymnase, demain, dimanche, à 2 h., où ils présenteront quelques matches d'exhibition.

Bédard et Godbout doivent bientôt se rendre en Europe pour prendre part à différents tournois internationaux d'où ils reviendront mieux préparés pour les prochaines rencontres de la coupe Davis, qui seront disputées à Québec, les 29, 30 et 31 juillet prochain.

C'est donc à l'occasion du départ de ces deux anciens élève de cette institution que le comité des jeux, dirigé par l'abbé Roy, a voulu donner la chance aux élèves de voir à l'oeuvre une dernière fois ces étoiles du tennis, car nombre d'entre eux n'auront pas l'occasion de les voir évoluer au cours de l'été.

Roland Godin rejoindra peut-être ses deux coéquipiers. Quant à Henri Rochon, il fait encore parler de lui et les élèves seront sans doute contents de le revoir.

Ces exhibitions débuteront à 2 h. alors que Bédard et Godbout en viendront aux prises avec Godin et Rochon dans un match de double.

Après cette première rencontre et si le temps le permet, Robert Bédard, le meilleur joueur canadien, jouera un simple contre son partenaire de double, François Godbout.

La direction des Mineurs est à préparer sa maison

THETFORD. (DNC) — La direction des Mineurs de Thetford, de la ligue provinciale de baseball, est plus active que jamais en vue de la prochaine saison, même si on ne sait trop à quoi s'en tenir dans le cas des Phillies de Trois-Rivières qui semblent connaître quelques difficultés à commencer à s'organiser et à s'entraîner.

Le président des Mineurs, M. Richard Labelle, est très optimiste quant à la bonne marche du circuit de baseball avec les Indiens de Québec, les Braves de Plessisville, et les Phillies de Trois-Rivières. La direction locale est toutefois surprise de constater qu'il n'y ait pas plus d'amateurs de baseball dans une ville de l'importance de Trois-Rivières.

Tel que la direction de la ligue provinciale l'a accepté, les Mineurs auront droit aux services de cinq joueurs "importés" et déjà des démarches ont été effectuées par le gérant Maurice Kirouac, qui a des prospects de grande valeur. Le département des lanceurs est complètement désorganisé cette année et on compte surtout sur Raymond Gagnon qui a toujours aidé la cause des Mineurs.

Il est question d'un jeune athlète indien qui a, l'an passé, donné une démonstration de ses capacités aux frappeurs des Mineurs dans une exhibition. Il est entendu que les Mineurs ne paieront pas de salaires et qu'ils devront fournir un emploi dans des industries locales aux joueurs engagés qui viennent de l'extérieur.

Il est question que la saison débute officiellement le dimanche 21 mai. C'est dire qu'on devra faire vite à Trois-Rivières pour ne pas mettre la ligue provinciale dans une mauvaise situation.

"De partout la nécessité Nous presse de donner le meilleur de Nous-même pour procurer le salut éternel des âmes, de partout résonne à Nos oreilles le cri "Aide-nous !"
Jean XXIII

L'OEUVRE PONTIFICALE DE LA PROPAGATION DE LA FOI
Directeur diocésain
Hormisdas Boudreau, P.S.S.
175 est, rue Sherbrooke, Mtl. 18
Tél. VI. 5-1342

Sécheresse meurtrière

(PC) — Les Indiens Pueblo qui occupaient la vallée de Wetheril, au Colorado, à l'époque précolombienne, disparurent à la suite d'une longue sécheresse, à la fin du treizième siècle.

La formation des Lacs

(PC) — La plupart des lacs résultent de la fonte de glaciers; ils peuvent aussi être causés par une faille de la croûte terrestre, ou par une coulée de lave qui bloque une vallée et en fait un réservoir naturel.



FETE CHEZ LES LIONS — Mme Guy Brousseau, hôtesse, et Mme Léonce Deneumoustier, présidente du comité des programmes du club des Lions, félicitent Mlle Raymonde Lefrançois à l'occasion d'un thé servi en son honneur à l'hôtel New Sherbrooke. Mlle Lefrançois a été choisie reine du concours des talents pour le Club des Lions de Sherbrooke.

Nombreux projets à l'étude pour le centenaire de Victoriaville

VICTORIAVILLE (N.F.) — De nouveaux développements sur les nombreux projets envisagés par le comité du centenaire pour mettre en évidence les célébrations de la ville, prévues pour les mois de juin et juillet, ont été apportés jeudi soir, à l'hôtel de ville, au cours d'une réunion des membres de la corporation mandatée pour mousser le travail d'organisation.

Feu d'artifice

Les soumissions reçues pour le feu d'artifice étant égales quant aux propositions faites pour l'achat de pièces pyrotechniques, l'exécutif a décidé de placer la commande chez le manufacturier avec recommandation de diviser la commission entre les 3 représentants locaux.

Les mariages

Le sous-comité d'organisation des mariages à convoqué à une réunion spéciale, qui aura lieu à l'hôtel de ville mercredi soir prochain, à 8 heures, tous les couples qui ont suivi les cours de préparation au mariage à l'automne et au printemps. Cette réunion a pour but de faire connaître les avantages de cette manifestation et de trouver des renseignements sur l'opinion des intéressés.

La croix

Le sous-comité de la croix-souvenir rapporte que les autorités de la municipalité Ste-Victoire ont complété leur travail de préparation et que cette croix sera érigée pour la démonstration spéciale du 18 mai, date commémoratrice du centenaire.

Album-souvenir

Les responsables de l'album-souvenir annoncent que cet album est actuellement sous presse et sera mis en vente d'ici 2 ou 3 semaines.

Le pageant

Une délégation du comité exécutif, accompagnée de M. l'abbé Charles-Henri Paul, du séminaire de Nicolet, s'est rendue à Montréal rencontrer M. Morenoff, afin de lui confier le montage du pageant historique. M. l'abbé Paul sera le réalisateur, tandis que M. Morenoff dirigera la mise en scène et la chorégraphie de ce spectacle. Une invitation sera lancée dans les églises de la ville afin de recruter les quelque 280 figurants pour ce pageant. De plus, les répétitions doivent commencer le 4 juin prochain. L'organisation de ce pageant requerra aussi les services bénévoles de 7 ou 8 électriciens licenciés.

Décoration publique

L'assemblée fut également appelée à discuter du problème de la décoration publique et les membres en sont venus rapidement à la conclusion de s'en remettre entièrement au sous-comité de la Chambre de commerce, qui avait accepté cette charge. Nous pouvons annoncer qu'avant longtemps une décoration digne des manifestations du centenaire garnira les rues locales, ainsi que les édifices publics.

La St-Jean-Baptiste

Le sous-comité de la fête de St-Jean-Baptiste annonce qu'il a pris les dispositions nécessaires pour faire réaliser les 30 chars allégoriques prévus, qui paraderont le 24 juin. La construction commencera dès les premiers jours de la semaine prochaine. On sait que le thème du défilé de cette grande fête sera : "Un siècle d'histoire". D'ailleurs, les dessins réalisés de ces chars s'en tiennent parfaitement à ce thème et les esquisses ont été préparées par M. J.-C. Fiset.

Un octroi

La corporation est heureuse de souligner que le gouvernement provincial l'a informée qu'elle recevra d'ici quelques jours un octroi substantiel pour l'aider à défrayer le coût des manifestations.

Le lieutenant-gouverneur

Une délégation du comité exécutif et du sous-comité du protocole et de réception devra répondre à un rendez-vous avec le colonel J.-P. Martin, aide de camp de Son Exc. le lieutenant-gouverneur, l'hon. Onésime Gagnon, jeudi prochain, dans le but d'arrêter le programme de la visite officielle du représentant de la reine.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, OTTAWA
SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au secrétaire, ministère des Travaux publics, pièce VB-322, édifice Sir-Charles-Tupper, Promenade Riverside, Ottawa, et portant la mention : "SOUMISSION POUR INFIRMERIE ET CENTRALE ELECTRIQUE, PAINT HILLS (BAIE JAMES), (P. Q.)" seront reçues jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le

MERCREDI, 10 MAI, 1961

On peut prendre connaissance des plans, devis et formules de soumission, ou se les procurer en déposant une somme de $75 sous forme d'un chèque bancaire VISE établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise de l'architecte en chef, pièce D-715, édifice Sir-Charles-Tupper, Promenade Riverside, Ottawa (Ont.); l'architecte régional, 150, rue Kent, Ottawa (Ont.); l'architecte régional, 225, rue Jarvis, Toronto (Ont.); l'architecte régional, 1801, rue DeLorimier, Montréal (P. Q.).

Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état, pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Sinon, il sera confisqué.

On ne tiendra compte que des soumissions

(a) auxquelles est annexé l'un des différents dépôts de cautionnement mentionnés aux documents soumission
(b) qui seront présentées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et faites en conformité des conditions qui y sont stipulées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

CITE DE LACHINE
SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS
SOUMISSIONS

On recevra à l'hôtel de ville des soumissions pour l'exécution des travaux suivants :

PAVAGE

a) 55e Avenue, de la rue Victoria, vers le nord, jusqu'au viaduc projeté ;
b) 38e Avenue, de la rue Victoria à la rue Provost ; projetée et sur la rue Victoria, vers le nord jusqu'à une rue projetée et sur la rue Victoria, de la 55e Avenue à la 56e Avenue.

Les soumissions cachetées, adressées au Directeur des Finances, endossées : "Soumissions pour construction de pavage" seront reçues au bureau du soussigné, à l'hôtel de ville, 1800 boulevard St-Joseph, Lachine, jusqu'à lundi le 8 mai 1961, à cinq heures de l'après-midi.

Les soumissions reçues seront considérées par le conseil lors d'une assemblée qui aura lieu le 8 mai 1961, à huit heures du soir.

On obtiendra les plans, cahier des charges et formules de soumissions au bureau de l'ingénieur de la cité, M. A.-J. Deslauriers, 1800 boulevard St-Joseph, Lachine, moyennant le dépôt de TRENTE DOLLARS ($30.00).

Ce dépôt sera remboursé à ceux qui auront retourné les plans et cahier des charges en bon état, dans les trente jours suivant la date de l'ouverture des soumissions.

La cité de Lachine ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

René LABERGE,
directeur des Finances,
cité de Lachine.

Hôtel de ville,
Lachine, le 20 avril 1961.

Cinéma

COATICOOK

Théâtre Opéra : Aujourd'hui : Le grand Sam avec John Wayne et Fabian ; Carry on sargeant avec William Hartnell et Shirley Eaton; demain : Un homme est un péché avec Hector Charland, N. Germain; Séraphin avec les mêmes artistes.

LAC-MEGANTIC

Théâtre Bilou : aujourd'hui : The time machine, avec Rod Taylor et Alan Young; Boulevard de Paris avec Anne Baxter et Steve Forrest, demain: Incognito, avec E. Constantine; Mon frère Godfrey avec J. Allison et D. Niven.

MAGOG

Théâtre Centre : aujourd'hui : La poursuite dura sept jours, avec Guy Madison et Joan Weldon; 3 jours à vivre avec Daniel Gelin et Jeanne Moreau ; demain : S.O.S. Pacifique avec J. Anderson, C. Evans; Vallée de la poudre avec Al Ford et S. McLaine.

Théâtre Magog : aujourd'hui: Desire in the dust avec Raymond Burr et Martha Hyer; The Secret of the purple reef, avec Jeff Richard et Margia Dean; demain : Lianne la sauvageonne, avec M. Michaels, H. Kruger. Passeport pour la honte avec E. Constantine.

WINDSOR

Théâtre Loma : aujourd'hui: Les frères Karamazoff avec Yul Brynner et Maria Schell ; demain : Coulez le Bismark avec N. More, D. Wruiser; Feu de l'été avec P. Newman, J. Woodward.

RICHMOND

Théâtre Myra : aujourd'hui: Macumba love, avec Walter Reed et Ziva Rodann; Kill her gently avec Griffith Jones et Maureen Connell; demain: Journey to the lost City; The Wild Ride.

SHERBROOKE

Cinéma de Paris : Carmen de Grenade; Le monde sera nôtre.
Théâtre Premier : Operation Eichmann avec Rita Lee; Gunsmoke in Tucson avec Marc Steven.
Théâtre Rex : Le vice au corps avec Louis Arlar; D.S.S. 117 n'est pas mort avec Yves Vincent et Magali ; La colline de l'adieu, avec William Holden et Jennifer Jones.
Théâtre Capitol : La petite hutte ; La colère noire.
Théâtre Granada : The grass is greener, avec Cary Grant et Deborah Kerr, Robert Mitchum, Jean Simmons; Hell is a city, avec Stanley Baker.

Création d'une association de golfeurs, à Coaticook

COATICOOK. — Les golfeurs de Coaticook se sont formés en association dans le but de réaliser un projet depuis longtemps envisagé, l'acquisition d'un terrain et son aménagement pour le jeu de golf. M. Russell Murphy a été élu président de l'organisme qui portera le nom de Club de golf de Coaticook Incorporé.

Le club a présentement le choix sur différents terrains mais ce choix doit être arrêté d'une journée à l'autre, dès que l'étude de chacun d'eux aura pris fin. Les golfeurs ont été unanimes à favoriser la réalisation immédiate des transactions nécessaires et le début des travaux pour l'aménagement du terrain. Pour le moment, on projette un parcours de neuf trous, lequel sera situé à l'intérieur même des limites de la ville ou immédiatement en dehors de celle-ci. Les plans de ce parcours sont sur le point d'être terminés.

Le club est déjà assuré d'un appui financier très intéressant de la part des sportifs et des hommes d'affaires de Coaticook.

Les membres de la direction du club, élus à la réunion, sont : Outre le président M. Murphy, M. Louis Abdalla et M. Fernand Houle, 1er et 2e vice-présidents, Me Roger Bouchard, conseiller juridique, MM. Pierre Maurice, Sylvio Roy, Benoit Lachapelle, Fernand Riendeau, Maurice Caron, Charles-E. Wells, Reynald Charland, R. Rosenberg, Paul Bruhmeller, Hermand Sénécal et Pierre Dutil, directeurs, M. Pierre Morin, secrétaire, et M. Richard Provencher, trésorier.

L'idée d'avoir un terrain de golf à Coaticook même est germée depuis déjà longtemps. Les amateurs de ce sport étaient limités du fait qu'ils devaient aller assez loin à l'extérieur pour jouer du golf. Aussi, cette situation ne favorisait pas l'organisation d'équipes, de tournois entre joueurs locaux.

L'association a la ferme conviction que le fait de disposer d'un terrain à proximité ou dans la ville même fera augmenter considérablement les fervents de ce sport et permettra aux meilleurs golfeurs d'améliorer leur performance.

Temps fait et $50 pour vol d'essence

SHERBROOKE. — Roger Turcotte, de Richmond, a été condamné au temps fait en prison et à $50 d'amende par le juge W. Redmond Hayes, en Cour des sessions de la paix, à Sherbrooke.

L'accusé s'est reconnu coupable du vol de huit gallons d'essence d'une valeur de $4.

Le procureur de la Couronne, Me Benoit Turmel, a souligné à la Cour que Turcotte avait déjà bénéficié d'une sentence suspendue pour un vol.

Le juge Hayes a demandé au prévenu s'il savait ce qu'était un homme intelligent et un homme de coeur.

Quand le président du tribunal a demandé à Turcotte les raisons pour lesquelles il avait commencé à voler, l'inculper n'a pu rien répondre.

La Cour a ajouté que l'accusé était chanceux de pouvoir garder son emploi, après ses histoires.

L'élimination du concours d'histoire aura lieu dimanche

ASBESTOS. — Dans les cadres du concours d'histoire du Canada organisé par la Société St-Jean-Baptiste, l'élimination régionale de ce concours aura lieu dimanche soir à la salle St-Isaac Jogues d'Asbestos.

Toutes les paroisses du vicariat forain seront représentées lors de ce concours, à la suite du choix des gagnants locaux.

M. Alexandre Lebel sera le meneur de jeu et le jury sera composé de M. René Boucher, de Wottonville, M. Adolphe Brassard, historien et écrivain de Danville, et Mme Donat Paquette, de Windsor.

Des prix de $25 seront attribués au gagnant et à la gagnante de ce concours. M. Louis Ratté agira comme chronométreur et M. J.-O. Poirier comme animateur.

Asbestos sera représenté à ce concours par Yves Bourassa, de l'école St-Aimé, et par Ginette Chaperon, de l'école Marguerite-du-St-Sacrement.

Les vainqueurs représenteront la région lors du concours diocésain qui sera tenu à Stanstead, le 29 courant.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 593,884. Rozer Garton demandeur vs Florent Brunet défendeur. Le 1er mai 1961, à 2 h. de l'après-midi, au domicile du défendeur au No 5289 rue Delorimier en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. P. Villeneuve H.C.S. UN. 1-5473. Montréal, 21 avril 1961.

Province de Québec, Cour de magistrat, district de Montréal. No 617 321. The T. Eaton Co. Limited of Montreal vs J.A. Dubois défendeur. Le 3 mai 1961, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 6581, 39ième Avenue en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur, clavigraphe, etc. Conditions : argent comptant. Vincent Diodati, H. C.S. VI. 9-7842. Montréal, 21 avril 1961.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de magistrat. No 611,624. Mr. Peisechino "York System Cleaners, demandeur, vs Gaston Aubertin, défendeur. Le 3 mai 1961, à 3 heures de l'après-midi, au domicile du défendeur, au no 3426 rue Waverly, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur, radio, tourne-disques, etc. Conditions : C.S., VI. 9-7842. Montréal, 21 avril Argent comptant. Vincent Diodati, H. 1961.

Province de Québec, District de Montréal. Cour de Magistrat. No 616,504. Business Collection Bureau Reg'd. demandeur vs Gaston Marcotte, défendeur. Le 1er mai 1961, à onze heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au No 3489 rue Lafontaine en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 télévision Westinghouse avec ses acc., 1 radio de table, meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. R. Clouette, H.C.S. UN. 6-5375. Montréal, 21 avril 1961.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 590,342 H.J. Deschamps demandeur vs Earl Powers défendeur. Le 2 mai 1961, à 12 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 354 7 ième Avenue en la cité de Ville Lasalle district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur, tourne-disques, tables, etc. Conditions : argent comptant. M. Paquette H.C.S. UN. 1-5473. Montréal, 21 avril 1961.

Province de Québec. District de Montréal. Cour Supérieure. No 304,250. Jean-Marie Savignac demandeur vs Aurel Cosimiuk défendeur. Le 3 mai 1961 à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 628 1ère avenue en la cité de Lachine district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. Lucien St-Onge, H.C.S. UN. 1-5473. Montréal, 21 avril 1961.

Province de Québec. District de Montréal. Cour Supérieure. No 518,655. Dame Albanie Turner-Paquin, demanderesse vs Les Héritiers de feu Dame Agnès Poitrick, défendeurs. Le 2 mai 1961, à 10 heures de l'avant-midi au domicile des défendeurs au No 2273 rue Wilson en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en : téléviseur, meubles de ménage, radio, poêles, etc. Conditions : argent comptant. J.M. Paquette, H.C.S. UN. 1-5473 Montréal, 21 avril 1961.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 597,545. Roger Dussault, demandeur, vs Lucien Guilbault, défendeur. Le 1er mai 1961, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 3432 rue Delorimier en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : meubles de ménage, téléviseur, etc. Conditions : argent comptant. J.M. Paquette, H.C.S. UN. 1-5473. Montréal, 21 avril 1961.

Province de Québec. District de Montréal. Cour Supérieure. No 504,802. Farand & Delorme, Division of United Steel Corporation Limited vs Roy Metal Works Limited défenderesse. Le 2 mai 1961 à 4 heures de l'après-midi, à la place d'affaires de la défenderesse ou No 4314 rue Hogan en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en : 1 cabinet en acier pour filière, 1 machine à souder électrique & acc. 1 pupitre de bureau & 1 chaise, etc. Conditions : Argent comptant. Irving Fruitman H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 21 avril 1961.

Province de Québec. District de Terrebonne. No 31,807. Cour Supérieure. The Protestant School Trustees of The Municipality of Ste-Agathe des Monts in the county of Terrebonne, demanderesse, vs Louis Lavut, défendeur. Le 2 mai, 1961, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur au No 5480 rue Lavoie, appt 3, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 fauteuil Lazy Boy, 2 tables de fantaisie, meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. R. Clouette, H.C.S. UN. 6-5375. Montréal, ce 21 avril 1961.

Province de Québec. District de Montréal. No 527,894. Cour Supérieure. Joseph Arthur Côté, demandeur, vs Claude Desy, défendeur. Le 6 mai 1961, à 10 heures de l'avant-midi au lieu d'entreposage du gardien au No 7023A rue Iberville en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : poêle, réfrigerateur, chaises et table, etc. Conditions : argent comptant. Vincent Diodati, H.C.S. VI. 9-7842. Montréal, 21 avril 1961.

Province de Québec. District de Montréal. No 589,183. Cour de Magistrat. John Flynn, demandeur, vs M. Beaulieu, défendeur. Le 3 mai 1961, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 10857 rue Pigeon en la cité de Montréal-Nord, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : meubles de ménage, téléviseur, etc. Conditions : argent comptant. J.M. Paquette, H.C.S. UN. 1-5473 Montréal, 21 avril 1961.

Province de Québec. District de Montréal. Cour Supérieure. No 504,802. Farand & Delorme, Division of United Steel Corporation Limited vs Roy Metal Works Limited défenderesse. Le 2 mai 1961 à 4 heures de l'après-midi, à la place d'affaires de la défenderesse ou No 4314 rue Hogan en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en : 1 cabinet en acier pour filière, 1 machine à souder électrique & acc. 1 pupitre de bureau & 1 chaise, etc. Conditions : Argent comptant. Irving Fruitman H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 21 avril 1961.

Province de Québec. District de Terrebonne. No 31,807. Cour Supérieure. The Protestant School Trustees of The Municipality of Ste-Agathe des Monts in the county of Terrebonne, demanderesse, vs Louis Lavut, défendeur. Le 2 mai, 1961, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur au No 5480 rue Lavoie, appt 3, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 fauteuil Lazy Boy, 2 tables de fantaisie, meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. R. Clouette, H.C.S. UN. 6-5375. Montréal, ce 21 avril 1961.

Province de Québec. District de Montréal. Cour Supérieure. No 304,250. Jean-Marie Savignac demandeur vs Aurel Cosimiuk défendeur. Le 3 mai 1961 à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 628 1ère avenue en la cité de Lachine district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. Lucien St-Onge, H.C.S. UN. 1-5473. Montréal, 21 avril 1961.

Province de Québec. District de Montréal. Cour Supérieure. No 518,655. Dame Albanie Turner-Paquin, demanderesse vs Les Héritiers de feu Dame Agnès Poitrick, défendeurs. Le 2 mai 1961, à 10 heures de l'avant-midi au domicile des défendeurs au No 2273 rue Wilson en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en : téléviseur, meubles de ménage, radio, poêles, etc. Conditions : argent comptant. André Landrian, H.C.S. UN. 1-9873. Montréal, 2 avril 1961.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 606,362. R. Foisy Limitée demanderesse vs Jacques Montplaisir défendeur. Le 2 mai 1961, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 2655 rue Leclaire appt 3 en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 camion de marque Chevrolet portant licence P.Q. FC2253 pour 1960 et acc. etc. Conditions : argent comptant. Jacques Poitevin H.C.S. UN. 1-5473. Montréal, 21 avril 1961.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 596,342 H.J. Deschamps demandeur vs Earl Powers défendeur. Le 2 mai 1961, à 12 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 354 7 ième Avenue en la cité de Ville Lasalle district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur, tourne-disques, tables, etc. Conditions : argent comptant. M. Paquette H.C.S. UN. 1-5473. Montréal, 21 avril 1961.

Province de Québec. District de Montréal. Cour Supérieure. No 304,250. Jean-Marie Savignac demandeur vs Aurel Cosimiuk défendeur. Le 3 mai 1961 à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 628 1ère avenue en la cité de Lachine district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. Lucien St-Onge, H.C.S. UN. 1-5473. Montréal, 21 avril 1961.

Province de Québec. District de Montréal. No 606,362. R. Foisy Limitée demanderesse vs Jacques Montplaisir défendeur. Le 2 mai 1961, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 2655 rue Leclaire appt 3 en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 camion de marque Chevrolet portant licence P.Q. FC2253 pour 1960 et acc. etc. Conditions : argent comptant. Jacques Poitevin H.C.S. UN. 1-5473. Montréal, 21 avril 1961.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 606,362. R. Foisy Limitée demanderesse vs Jacques Montplaisir défendeur. Le 2 mai 1961, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 2655 rue Leclaire appt 3 en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 camion de marque Chevrolet portant licence P.Q. FC2253 pour 1960 et acc. etc. Conditions : argent comptant. Jacques Poitevin H.C.S. UN. 1-5473. Montréal, 21

DRUMMONDVILLE — BOIS-FRANCS — THETFORD MINES

Rumeur confirmée à Victoriaville

Me R. Beaudet pose sa candidature à la mairie et présente son programme

VICTORIAVILLE, (N. F.) — En affirmant hier après-midi sa décision de poser sa candidature, à la mairie de Victoriaville, Me Raymond Beaudet, ancien greffier de la ville, qui avait assumé cette fonction durant plus de 21 ans a appuyé la véracité et le sérieux de sa déclaration en exposant les grandes lignes d'un programme d'action qu'il entendait mettre en oeuvre s'il était élu comme maire.

Honorabilité

Le candidat, qui est né à Victoriaville le 23 mai 1914, est membre d'une famille de 9 enfants, dont les parents, M. et Mme Albert Beaudet, ont vécu sur une ferme comme cultivateurs. Incidemment, il possède un arbre généalogique qui est greffé à une des plus vieilles souches familiales de l'histoire de la ville et un de ses ancêtres était concessionnaire d'un lot en 1861. C'est un homme d'oeuvre, assumant plusieurs fonctions importantes auprès de plusieurs associations d'ampleur diocésaine et locale.

Programme

Le programme qu'il entend préconiser favorise le projet du centenaire qu'il veut aider, s'il est élu, "sans extravagance et sans mesquinerie". Il entend aussi profiter des revenus supplémentaires provenant de la taxe de vente que la ville va toucher pour donner de l'éclat aux célébrations de la municipalité, édifier les oeuvres qui perpétueront la mémoire des anciens, préconiser des subsides beaucoup plus généreux pour les loisirs particulièrement en faveur de la jeunesse, établir un programme de travaux publics d'envergure pour assurer le plein emploi et augmenter les actifs de la ville, en particulier payer les rues sur toute leur largeur et ne pas oublier les anciennes rues qui attendent encore leur recouvrement permanent, compléter l'élargissement de la rue Notre-Dame ouest depuis la rue St-Henri, bannir à jamais la partisanerie politique et le favoritisme à l'hôtel de ville, mousser l'organisation du terrain de stationnement entre les rues St-Jean-Baptiste et Notre-Dame est, pour protéger le commerce local, utiliser des crédits disponibles pour la protection et le développement de l'industrie à Victoriaville. En terminant, il formule la promesse d'accorder une conférence de presse toutes les semaines pour mieux renseigner le public sur les problèmes en cours et exposer les moyens que la ville utilisera comme solution.

Rumeur confirmée

Cette nouvelle n'a que confirmé la rumeur lancée dans le journal LA PRESSE, édition du 9 février, où on publiait déjà l'éventualité fort plausible que Me Beaudet fasse face à l'électorat. Cette mention avait été lancée à la suite du litige qui venait d'être déclenché, l'opposant à la ville. Le véritable coup d'Etat fut porté jeudi soir, à la réunion du Comité du centenaire, alors que la lettre de démission de Me Beaudet comme président de cet organisme fut portée à l'attention de l'assemblée, qui exprima une réaction manifeste de surprise.

La réquisition portait la déclaration suivante: "L'état d'esprit du maire et du conseil municipal actuels me fait craindre un préjudice pour notre organisation, si je continue plus longtemps l'exercice de mes fonctions de président." Il terminait en promettant d'accorder sa collaboration la plus entière à l'occasion. En réponse, le comité du centenaire a donné un avis de motion pour remercier Me Beaudet pour ses services rendus et son offre de servir, le cas échéant, le comité. Quant à la vacance créée, les 5 vice-présidents assumeront la fonction à tour de rôle.

Autre rumeur

Les rumeurs favorisaient aussi la candidature de M. P.-A. Poirier, président de l'Association libérale du comté d'Arthabaska. Rencontré hier après-midi, à son bureau, celui-ci n'a pu donner de réponse définitive.

Autre démission ?

A sa dernière réunion mensuelle, l'exécutif de l'Association libérale de la ville avait rendu publique sa décision ratifiée par une résolution, avec l'approbation de l'exécutif de l'association du comté, que l'organisme ne participe pas comme corps public à une organisation quelconque dans le domaine municipal en face de l'élection prochaine pour la mairie et l'échevinage.

La doctrine sociale de l'Eglise toujours la même depuis 70 ans -- l'abbé Masson

THETFORD. (DNC) — Dernier conférencier à prendre la parole dans le cadre des soirées éducatives organisées par les syndicats de Thetford pour le bénéfice de leurs membres, M. l'abbé Masson, vicaire à la paroisse St-Alphonse et aumônier des syndicats, a entretenu l'auditoire de la doctrine sociale de l'Eglise.

Dans la salle, une quarantaine de personnes environ portaient l'assistance à un de ses plus faibles records depuis le début de ce cycle des conférences, qui, si l'on en croit les responsables, fort satisfaits des résultats obtenus, reprendra l'an prochain, pour se continuer très probablement dans les années à venir.

Ignorance de la doctrine

Tout d'abord, remarqua l'abbé Masson, environ 95 p. 100 des catholiques ignorent ce qu'est cette doctrine ou la connaissent assez mal. Et pourtant, elle a 70 ans. Et depuis ce même nombre d'années, ces principes existent.

Pour la définir, le conférencier emprunta quelques textes et celui notamment qu'il attribua à Pie XI: "Chaque homme représente une valeur transcendante et absolue, car Dieu lui a donné une âme immortelle."

D'après cette doctrine donc, d'après ce qu'elle exprime, d'après ce à quoi elle veut aboutir, l'homme doit être au-dessus de tout, même de ces machines compliquées qu'il contrôle... lorsqu'elles ne le contrôlent pas un peu également. Et il l'est par sa dignité.

Par cette même dignité le bon ordre des choses veut que l'homme ne soit pas fait pour la société, mais la société pour lui.

Comment appliquer ce principe

Voici le principe posé, sommairement sans doute, dans ses très grandes lignes et de manière bien compendieuse, poursuivit M. Masson. Mais comment, maintenant, l'appliquer.

Selon d'abord, remarqua-t-il, encore le principe de dignité. En imposant partout, dans les mines comme à l'usine, au bureau comme dans tout autre lieu où s'affrontent, où collaborent, devrait-on dire, patrons et ouvriers.

En cessant, séance tenante, de considérer l'homme comme une machine qui produit tant, rapporte par conséquent en fonction de ce tant et vaut encore en tant que tant. Mais en lui accordant une autre valeur, plus morale, plus humaine aussi, qui pourra même, l'expérience le prouve, accroître sensiblement sa valeur de production qu'il faut aussi reconnaître et dont l'homme est, à juste titre, très fier.

En respectant, deuxièmement, trois autres principes parmi tant d'autres, et qui sont: l'égalité, les droits, de liberté d'abord, de travail ensuite.

L'égalité

En principe, dit à ce sujet l'abbé Masson, les hommes tous sans exception, sont égaux. Mais en réalité cette égalité fondamentale subit dans la pratique des différences dont il faut tenir compte pour le mieux et non pour le pire, comme c'est trop souvent le cas. Ces différences sont évidemment sociales, de races, de fonctions, d'états, de position, de culture, d'instruction, sans compter les autres nombreuses qui distinguent et séparent tant deux êtres initialement et fondamentalement égaux. Egaux comme un sur un peut former une égalité.

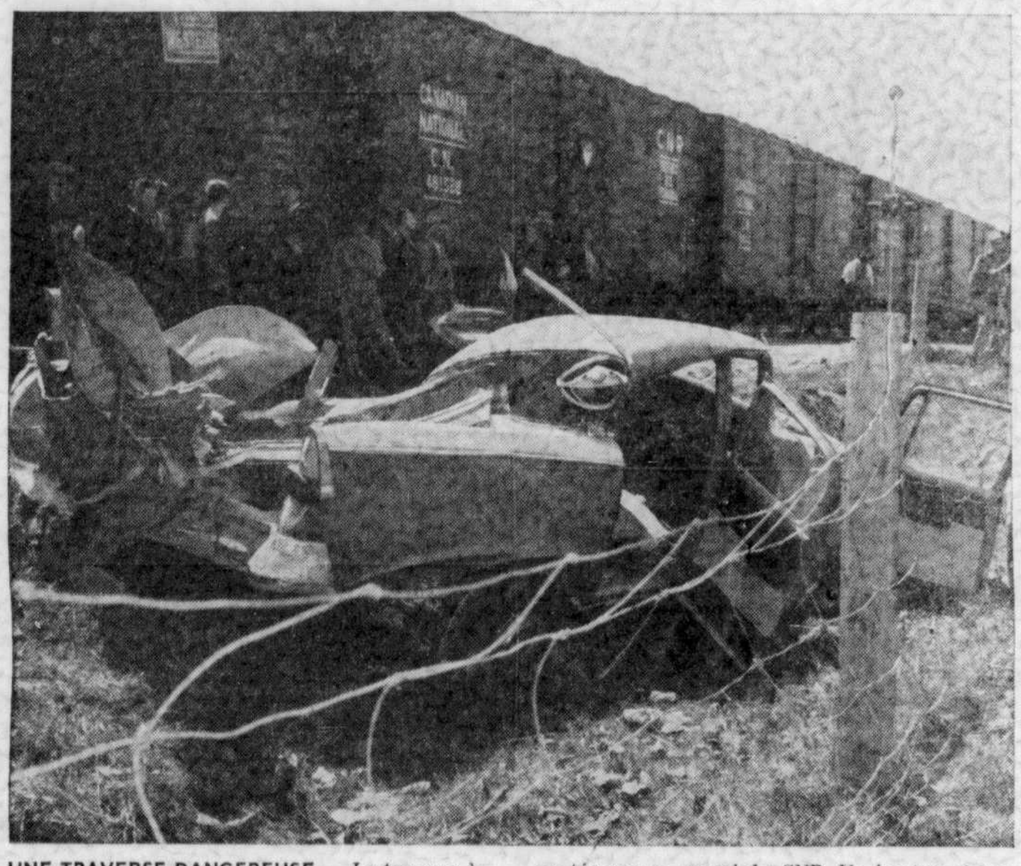
En vertu de ce principe, le favorisé, celui que la chance, ou le travail, ou la situation familiale, le père et ses moyens, ont placé au-dessus de la moyenne doit s'appliquer à défendre, protéger et aider les subordonnés sans lesquels, finalement, il ne serait pas si haut qu'il l'est.

Les droits

Droits à la liberté qui vont permettre à l'homme d'agir, d'user de sa vie, de ses moyens et de son intelligence pour réaliser son avenir, apprendre à chercher ses responsabilités, et atteindre ainsi un but.

Droit qui lui permet d'obtenir ce qui lui est dû, ce qui lui est nécessaire pour vivre décemment, entretenir un foyer.

Droits au travail, qui vont conduire notre conclusion vers la notion de syndicalisme, et qui sont non seulement personnels, mais collectifs et doivent être non seulement conformes aux stipulations du code civil, mais aussi et surtout à l'ordre voulu et établi par Dieu.



UNE TRAVERSE DANGEREUSE — La traverse à niveau de la rue Notre-Dame s'est avérée un endroit dangereux pour l'automobiliste. Hier matin, une voiture de modèle récent a été littéralement déchiquetée par un convoi du CNR. Un homme et son enfant, M. Jules Boutin et sa fillette, Hélène, 3 ans, ont été transportés à l'hôpital Sainte-Croix. L'état du chauffeur est grave.

A Drummondville

Nouvel accident: un père et sa fillette blessés, au passage à niveau Notre-Dame

DRUMMONDVILLE. (A.B.) — Un père de famille et sa fillette de trois ans ont été blessés hier matin quand leur voiture a été heurtée de plein fouet par un convoi des Chemins de fer nationaux à la traverse à niveau de la rue Notre-Dame, à Drummondville.

M. Jules Boutin, 39 ans, 138, 9e Avenue, quartier Saint-Jean-Baptiste, reposait hier après-midi inconscient à l'hôpital Sainte-Croix de Drummondville, et son état était considéré comme grave. Les résultats des radiographies n'étaient pas encore connus. Sa fillette de trois ans laissait moins de crainte quant à son état.

Autos vs train

La collision est survenue à 10 h. 38 a.m. hier. M. Jules Boutin filait vers le quartier Saint-Pierre quand son auto a été frappée par un convoi en direction de Québec. Le véhicule automobile a été heurté de côté et projeté à plusieurs pieds hors de la voie ferrée.

L'homme et l'enfant auraient été poussés à l'extérieur de la voiture. C'est du moins le témoignage des premiers témoins à se rendre sur les lieux de la tragédie. L'auto a été complètement démolie.

Le train de marchandises du CNR comptait 119 wagons et était remorqué par quatre locomotives Diesel. Il lui a fallu plusieurs centaines de pieds avant de s'immobiliser.

Une ambulance s'est rendue sur les lieux et la police de Drummondville fait enquête dans cette affaire.

Bientôt la demi-douzaine

L'accident d'hier laisse prévoir que la demi-douzaine sera bientôt atteinte dans le nombre des accidents à cet endroit. La rue Notre-Dame est sectionnée par la voie ferrée du CNR Montréal-Halifax. On dénombre une vingtaine de trains chaque jour à cet endroit. Des feux de signalisation y sont installés et ils constituent, avec les cloches, le seul mode de protection en vigueur.

Il y a environ trois ans, un agent d'assurance avait failli y laisser sa vie et son véhicule a été complètement détruit. Le premier janvier 1960, M. Jérôme Massicotte perdait la vie et son épouse était grièvement blessée. Elle en portera les marques toute sa vie.

Quelques semaines plus tard, le train frappait une auto en panne sur la voie et trois jeunes, dont l'un sérieusement blessé, devaient être hospitalisés.

Au début de 1961, soit le 12 janvier à midi, un camion conduit par Georges Hébert, 19 ans, 410, boulevard Bernard, était heurté par un convoi et le jeune homme était gravement blessé.

Hier, deux personnes voyaient la mort de près et l'adulte est toujours dans un état sérieux à l'hôpital Sainte-Croix. Ces chiffres sont de nature à faire réfléchir les autorités de la voie publique. Une enquête menée par notre journaliste donne ci-contre quelques commentaires et opinions sur la question.

Au club des Contremaîtres

L'EDUCATION est une chose aussi importante que le boire et le manger ---M. Napoléon Leblanc

DRUMMONDVILLE. (A.B.) — "L'éducation est aussi importante que de manger, de se reposer et de respirer," Cette observation était faite par M. Napoléon Leblanc au dernier souper-causerie du club des Contremaîtres de Drummondville.

Le conférencier insista fortement sur l'importance de l'éducation des adultes à une époque comme celle que nous traversons. "En effet", disait M. Leblanc, "la révolution technologique que nous connaissons démontre que les machines sont vites désuètes et que les produits passent de mode rapidement. A cause de cela, l'homme doit s'habituer à refaire son éducation." Les systèmes d'éducation doivent répondre aux besoins de l'avenir et aux besoins de la population adulte. Les systèmes scolaires doivent prévoir les changements pour que les gens puissent se réadapter aux nouvelles circonstances et aux nouveaux contextes. Nos systèmes d'éducation se doivent de produire des hommes ayant de la maturité.

But éducatif

"Votre club de contremaîtres a un but éducatif, disait M. Leblanc, et vous vous devez d'en tirer le plus grand profit possible. Pour procéder au processus éducatif de votre club, votre attitude devra être positive. **Il vous faut trouver des occasions de participer, d'acquérir des connaissances et des idées nouvelles".**

La participation aux réunions de l'association donne des occasions périodiques de mesurer l'expérience. Ce groupement a un programme de travail bien organisé et bien préparé. Les conférenciers traitent de problèmes techniques et humains. Ces conférenciers font un effort pour présenter un programme organisé, dans le but de stimuler l'effort personnel. "Les conférenciers vous présentent un modèle et vous vous devez de comparer votre expérience à ce modèle. Vous devez travailler sur vous-même, bien comparer votre expérience à ce modèle, c'est-à-dire vous éduquer. S'il y a refus de ce modèle, il faut justifier ce refus, il faut donner des raisons et des arguments qui se tiennent. Lors des conférences, vous devez avoir une attitude ouverte. Il faut être prêt à changer d'idée si le modèle présenté semble meilleur que notre expérience personnelle. Il faut accepter d'échanger des idées avec les autres, dans un climat d'objectivité; il faut étudier l'expérience d'autrui dans le but de s'éduquer. Vous devez faire des suggestions cohérentes à votre comité exécutif et lui donner toute la latitude pour organiser des programmes adéquats. Vous devez suivre ces programmes et vous préparer à suivre les réunions, en vous documentant sur le sujet. Les conférenciers viennent pour travailler avec vous, préparez-vous à en retirer le maximum possible. Discutez de la causerie entre vous et lisez sur le sujet. L'avenir est à ceux qui ont confiance. Confiance dans l'avenir, dans les hommes dont l'esprit inventif sera toujours en mesure de faire face à toutes les situations. L'homme sera à la hauteur des tâches nouvelles s'il cherche à s'éduquer. On ne doit pas croire que l'étude n'a qu'un temps, soit durant la fréquentation scolaire. L'homme est apte à apprendre durant toute sa vie s'il le veut. La facilité d'apprendre de l'homme est plus grande de 20 à 45 ans que durant sa prime jeunesse. De 45 à 55 ans, sa capacité d'apprendre demeure à un niveau constant et après 55 ans, il n'est qu'un peu plus lent à apprendre à cause de la perte graduelle de ses facultés sensorielles. Le conférencier fut présenté par M. Gilbert Lemire, de Dennison Mfg., et remercié par M. Marcel Marleau, de Canadian Celanèse. La réunion, qui était sous la présidence de M. Ovelus Demers, groupait plus de soixante membres. Ils ont fort apprécié la conférence de M. Leblanc.

Avant la conférence, on procéda à l'élection des nouveaux officiers pour 1961-62. Le trésorier du club, M. Réal Tourigny, fit un rapport sur les finances du club, et M. Fernand Girard annonça l'organisation de cours de perfectionnement pour les contremaîtres qui seront donnés à l'automne. Le prochain événements du club sera la danse annuelle, qui se tiendra au Manoir Drummond, samedi le 20 mai.

Travaux pour la Soc. du cancer à Thetford

THETFORD. (DNC) — Grâce à la bonne volonté du groupe habituel de bénévoles, la section de Thetford de la Société canadienne du cancer, a pu, cette semaine encore, expédier aux quartiers généraux 2,415 pansements 6 x 8, de même que 46 pansements 17 x 24 cousus à la main.

Le groupe de mardi dernier comprenait Mmes A. Pinette, T. Trépanier, G. Brink, H. Labbé, K. Fomery, G. Robinson, W. Fradette, A. Thivierge, N. Poirier, J. Sabourin, I. Lemay, J.-O. Poire, Y. Paquet et J. A. Wayland.

Simpson MONTRÉAL

GAGNEREZ-VOUS L'UN DE 471 PRIX

évalués à $4,900, lundi, chez Simpson

"LE JOUR DE LA LIGUE"

Veuillez consulter les annonces Simpson publiées sur la dernière page de ce cahier, pour détails complets et savoir comment participer à ce concours.

Plusieurs généreux manufacturiers contribuent à cette liste pour plus d'un prix!

Le manque d'espace ne nous permet de mentionner qu'un seul des prix offerts mais rappelez-vous qu'il y aura, en réalité, 471 heureux gagnants!

	Valeur
Broadloom frisé propylon 9' x 12'	131.75
Lampe cristal "Craft"	89.98
Machine à coudre portative "White"	79.95
Argenterie "White Orchid" 26 pièces avec coffret	64.75
Tapis Axminster Winston 6'9" x 9'	59.98
Oreillers "Beauty Sleep" (une paire)	59.98
Fauteuil oscillant "Kroehler"	59.98
Service de vaisselle 40 pièces "Covent Garden"	57.20
Aspirateur "Constallation" de Hoover	53.95
Vase porcelaine 17 pouces	52.50
Ensemble pour le bridge 5 pièces "Soirée"	49.98
Tapis tweed viscose envers mousse 9' x 12'	46.98
Une paire rideaux Riverdale "Town House"	46.98
Table cocktail	39.98
Coutellerie "Leilani" de Rogers Bros. 20 pièces avec coffret	39.95
Pour dames. Jupe et chandail laine d'agneau "Glenayr"	35.00
Pour dames. Jupe et chandail angora "Dorothea Knitting Mills"	35.00
Pour dames. Costumes 2 pièces "Mary Warner"	35.00
Pour dames. Veste de cuir "Victoria"	30.00
Mallette de voyage "Elizabeth Arden"	30.00
Pour grandes fillettes. Robe très habillée	30.00
Service "Melmac" 53 pièces	29.95
Lampe "Lagin & Roselle"	29.98
Lampe réflecteur "Thau"	29.98
Lampadaire "Thau"	29.98
Ensemble à salade "Baribeau"	28.50
Parfum "Shalimar"	27.00
Pour garçons. Complet 2 pantalons	25.98
Pour dames. Valise "Hugh Carson"	25.98
Parfums "Coty"	25.00
Boîtes-cadeaux de "Max Factor"	25.00
Parfum "Estée Lauder"	25.00
Ensemble de produits "Germaine Monteil"	25.00
Ensemble de "Lancôme"	25.00
Ensemble de produits de "John Robert Powers"	25.00
Ensemble de produits de "Charles of the Ritz"	25.00
Lampe de table "Thau"	25.00
Pour dames. Cardigan cachemire "Princess"	25.98
Pour dames. Ensemble de jeu 3 pièces "Val Hughes"	25.00
Pour messieurs. Sac de voyage pour avion "Miss Oceanic Luggage"	20.00
Sous-tapis "Gold Tape" 9' x 12'	22.95
Pour messieurs. Une paire de souliers "Hart"	26.50
Robes "Jack Posluns"	20.00
Pour dames. Robe Joseph Ribkoff	20.00
Pour dames. Robe "Algo"	20.00
Pour dames. Costume de bain "Israel"	20.00
Lampes de boudoir "General Import"	20.00
Fourneau 2 brûleurs "Coleman"	21.98
Pour dames. Costume de bain "Fire" Star"	19.98
Pour dames. Costume de bain "Cole of California"	19.98
Pour dames. Robe tricot	19.98
Pour dames. Pull-over cachemire "Princess"	19.98
Pour dames. Souliers "Dr Locke"	19.95
Ensemble "Coro": bracelet, collier, broche, boucles d'oreilles	18.00
Pour dames. Robe d'intérieur "Manhattan"	18.00
Vase cristal taillé	18.95
Pour dames. Souliers "Daquère"	18.98
Sous-tapis Simpson 9' x 12'	17.98
Pour dames. Ensemble de voyage "Molyclaire"	17.98
Statuette "Doulton"	17.95
Pour messieurs. Souliers "Tetreault"	16.00
Lampe de camp avec batterie de "Mallory"	16.98
Pour dames. Souliers "Daquère"	16.98
Pour dames. Escarpins "Daquère"	16.98
Oiseaux et cages de "Budgie"	16.00
Pour dames. Ensemble "Glenhill"	16.00
Pendentif de "Forstener, Canada Ltd"	15.00
Pour messieurs. Certificats-cadeaux pour chapeaux "Stetson"	15.95
Pour messieurs. Certificats-cadeaux pour chapeaux "Dobbs"	15.95
Pour dames. Vêtements sport de "Bersal"	15.00
Suspension cristal	15.98
Couverture "Kenwool"	15.00
Sac de couchage	15.00
Une douzaine balles de golf "Spalding" Kroflite	15.00
Une douzaine balles de golf "Compbell" Gold Star	15.00
Bottes de cuir	15.98
Tissu pour robe. Shantung de soie. 4 verges "Carsley Silk"	15.00
Panier porcelaine	15.00
Pantalons Worsted "Vermont"	15.00
Fer à vapeur "Proctor"	14.98
Ensembles "Paris Star"	14.00
Crèmes "Tree of Life" de Rubenstein	13.75
Parfum "Miss Dior"	13.50
Souliers pour dames	13.98
Souliers "White Cross"	13.98
Molleton "Patchwork"	13.00
Pour messieurs. Chemises sport "Golden Arrow"	12.95
Eau de toilette "Arpège" de Lanvin	12.50
Eau "Crêpe de Chine" de Milot	12.50
Tapis Acrilon "Fascination" 27 x 48	12.50
Pour dames. Vêtements sport "Tiffany"	12.50
Pour dames. Souliers	12.98
Boîtes de chocolats "Schrafft"	12.50
Gaine "Playtex"	12.50
Couvre-divan "Fast Nap"	12.98
Pour dames. Pyjama Baby Doll "Linda Lingerie"	12.98
Couverture "Ayers"	12.00
Ensemble pour exercices	12.50
Gril "barbecue" 24 pouces	12.99
Bracelet et boucles d'oreilles "Burkhardt Jewellers"	11.00
10 pelotes de laine "Mary Maxime", un patron et 1 nettoyant pour laine "Brite"	12.00
Ensembles rideaux de cuisine	11.98
Boîtes de cigares "Simon"	11.00
Boîtes de cigares "Imperial Tobacco"	11.00
Pyjama Terylene "McCulloch Bros."	10.95
Sous-tapis Simpson 6'9" x 9'	10.98
Certificat-cadeau "Dominion Corset"	10.00
Sac à main "Canadian Novelty Purse"	10.00
Collier et boucles d'oreilles "Keyes Jewellers"	10.00
Vêtements sport pour dames	10.00
Pour dames. Vêtements sport "Lehman"	10.00
Ensemble rideaux pour salle de bain	10.00
Ensembles cadeaux serviettes de toilette	10.00
Tissu satin pour une robe. 5 verges (Celanese)	10.00
Autoclave 3½ pintes "General Steel Ware"	10.99
Ensemble d'articles ménagers "Rosedale"	10.00
Ensemble de peinture par numéros	9.95
Pour dames. Etole tissée main "Lillian Hirsch"	9.00
Pour dames. Bracelet de montre "Jacques Kreisler"	9.95
Une paire de rideaux	9.98
Pour jeunes gens. Veste sport	9.98
Lampe-éclair "All-Mite"	9.95
Ensemble sac de voyage "black watch"	9.95
Pour enfants. Veste suède "Togs Heek"	9.98
Gant base-ball 6 doigts	9.00
Collier et boucles d'oreilles "Triad Creations"	8.50
Paires de rideaux droits (Commonwealth)	8.98
Pour dames. Chemise de nuit courte "Harvey Woods"	8.98
Pour dames. Peignoirs éponge "Conrad"	8.98
Pour dames. Chemises de nuit classiques nylon	8.98
Pour dames. Combinaison "Kayser"	8.98
Ensemble simili velours côtelé pour enfants	8.98
Nappe	8.00
Ensemble damassé	8.00
Ensembles cadeaux serviettes de toilette	8.00
Blouse	8.00
Boîtes-cadeaux drap et taie d'oreiller	8.00
Tissu pour une robe taffetas imprimé "Rosewood"	8.50
Coutellerie acier inoxydable 24 pièces	8.95
Carafe "Corning Ware"	8.98
Pour messieurs. Elégante chemise blanche "Van Heusen"	7.50
Pyjama et pantoufle "Van Heusen"	7.00
Pour dames. Blouses sport	7.00
Parapluie "W. A. Brophy Co."	7.98
Sac à main "Julius Resnick"	7.98
Pour dames. Blouses sport	7.00
Broche et boucles d'oreilles "Evenchick"	7.50
Tissu pour une robe. 5 verges. Acetate et coton pongé "Cohn Hall Marx"	7.50
Collier et boucles d'oreilles "Abolene"	7.50
Tissu pour une robe. 5 verges. Acetate et coton pongés "Benrose Fabrics"	7.50
Pour enfants. Souliers "Savage"	7.98
Pour dames. Chandails "Art Knitting"	7.50
Pour dames. Gants chevreau 3 boutons de Perrin	7.00
Sac pratique tapisserie	7.95
Chemise de nuit crêpe classique	7.98
Gilet de sauvetage (approuvé par le gouvernement)	7.98
Pour messieurs. Chemises sport "Van Heusen"	6.00
Chemises Terylene "McCulloch Bros."	6.00
Pour garçons. Maillot de bain et veste Cabana	6.98
Porte-monnaie genre français "Buxton of Canada"	6.98
Parapluie tom-pouce "Jilesco Umbrella"	6.98
Pour dames. Blouses "Dundee Inc."	6.00
Pour messieurs. Pantoufles "Packard"	6.98
Pour messieurs. Boîte à cirage "Marvel Rose"	6.98
Pour enfants. Souliers "Georgette MacDonald"	6.98
Pour enfants. Souliers "Parismaid"	6.98
Pour enfants. 2 paires souliers "Packard"	6.98
Ensemble rideaux "Café"	6.98
Soutien-gorge "Playtex"	6.95
Ciseaux "Wiss"	6.65
Pour enfants. Robe coton "Tempo Togs"	6.98
Veste nylon pour le golf	6.98
Tissu pour une robe 5 verges. Coton "Dan River"	6.00
Tissu pour une robe 5 verges. Coton pastillé "Dan River"	6.00
Abonnement d'un an à la revue de mode "Simplicity Patterns"	6.00
Abonnement d'un an à "Butterfly Patterns"	6.00
Pour dames. Mules "Oxford"	6.50
Ensembles vadrouilles "O'Cedar"	6.95
Egouttoir et plateau "Rubber Maid"	6.00
Pour dames. Blouses "Streamer"	6.00
Pour dames. Blouses "Susan Van Heusen"	6.00
Pour dames. Chemisiers "Kay Silver"	6.00
Pour garçons. Chandail "J. K. Knitting"	5.98
Certificat-cadeau "Dominion Corset"	5.00
Certificat-cadeau "Warner Bros."	5.00
Certificats-cadeaux "C.J. Grenier"	5.00
Certificat-cadeau "Canadian Lady"	5.00
Collier et boucles d'oreilles "Continental Jewellery"	5.00
Collier et boucles d'oreilles "Daras Ltd"	5.00
Stylo "Sheaffer"	5.00
Une boîte laine "Nomatta Baby" et nettoyant "Brite"	5.79
Carton à chapeau "Blondy Luggage"	5.98
Pour enfants. Robe coton	5.98
Pour enfants. Ensemble velours côtelé	5.98
Nappes	5.00
Cannes à pêche	5.00
Pour dames. Pantoufles Packard (3 paires)	5.95
Ensemble de produits pour nettoyer	5.00
Cafetière "Melitta"	5.25
Chaise pour coiffeuse "Sheres"	5.98
Pour garçons. Chandail "Jay Berma"	4.98
Pour dames. Sacs fourre-tout "Pall Mall"	4.00
Eau de toilette Miss Dior	4.00
Paires de bas élastique "Kayser"	4.95
Pour dames. Blouses "London Shirt Corp."	3.98
Cendrier céramique	4.95
Pour dames. Combinaisons "French Maid"	4.99
Pour enfants. Robe "Candy Tog"	4.98
Abonnement d'un an à la revue "McCall"	4.50
Plats "Rogers Bros."	4.25
Services à oeufs porcelaine pour 2 personnes	4.50
Sabliers	4.95
Pour garçons. Chemise T "Jay Berma"	3.99
Ensemble peinture par numéros	3.95
Mallette de toilette "Blondy Luggage"	3.98
Housse géante	3.98
Housse pour complets	3.98
Tablier "Julie Hunter"	3.98
Gaine-culotte "Best form"	3.98
Gaine	3.98
Housse géante	3.00
Housse pour complets	3.00
Pour dames. Pyjamas "Clipper"	3.99
Pour enfants. Robe "Candy Tog"	3.98
Pour garçons. Pantalon velours	3.98
Pour enfants. Pantalons "Tog Heek"	3.98
Une paire tales d'oreillers fantaisie	3.00
Ensemble d'éclairage pour bicyclette	3.99
Tissu pour robe. 3 verges. Coton quadrillé "Dan River"	3.50
Assiettes "Cours du St-Laurent"	3.75
Ensemble molleton et housse "Asbestos"	3.98
Pour garçons. Chemises sport "Guild of Canada"	2.98
Exotiques lampes d'extérieur	2.75
Ensembles serviettes d'invités	2.35
Blouses classiques "Smarteens Inc."	2.98
Pour dames. Echarpes "Lillimar Inc."	2.00
Pour dames. Echarpes "Honig Trading Co."	3.00
Souliers caoutchouc pour la pluie	3.98
Pour dames. Gants 8 boutons "Georges Morgan"	3.50
Stylo "General distributors"	2.49
Stylo "Waterman"	2.95
Pour dames. Gants courts nylon "Paris"	2.50
Pour dames. Gants courts nylon "Perrin"	2.50
Pour dames. Gants courts nylon "Georges Morgan"	2.50
Tablier "Julie Aunter"	2.50
3 tabliers "Julie Aunter"	2.98
Pantoufles "Dijure"	2.49
Pour enfants. Pyjamas "Enfant de choeur"	2.98
Mélanges de bougies	2.50
Boîtes de bas nylon sans couture "Weldrest" (3 paires par boîte)	1.39
Boîtes de bas nylon à couture "Career Girl" (3 paires par boîte)	1.00
Boîtes de bas nylon "Beiding Corticelli" (3 paires par boîte)	1.50
Boîtes de bas nylon sans couture "Chatelaine" (3 paires par boîte)	4.50
Boîtes de bas nylon "Gotham" (3 paires par boîte)	4.50
Boîtes de papier à note	1.00

Simpson MONTRÉAL

SPÉCIAUX À 1/2 PRIX

Lundi "Le Jour de la Ligue" chez Simpson

Venez chez Simpson lundi...Venez profiter des rabais offerts...Plus de 400 prix à gagner!...Venez rencontrer les membres de "La Ligue de la Jeunesse Féminine" et assister à des attractions fascinantes organisées à chaque étage. Aidez "La Ligue" à acheter des chaussures aux enfants déshérités!

PAS DE COMMANDES POSTALES OU TELEPHONIQUES SUR LES ARTICLES DE CETTE PAGE S.V.P.

CISEAUX EN ACIER FORGE A CHAUD

Rég. 1.20 à 2.59

½ Prix .60 à 1.29

Ciseaux importés d'Allemagne ! Quantité limitée ! Excellente qualité de ciseaux pour la couture ou tous autres usages. Choix de modèles droits ou courbes. Longueur 7 pouces.

Pas de commandes postales ou téléphoniques, s.v.p.

SIMPSON — MENUS ARTICLES, AU REZ-DE-CHAUSSEE, Rayon 710

SOULIERS EN CUIR IMPORTES D'ITALIE

Rég. 7.98

½ Prix pai. 3.99

Souliers échantillons ! 230 paires seulement ! Nombreux modèles et coloris. Tous en cuir de qualité superbe. Talons habillés ou de marche. Pointures 4 et 4½ seulement, largeur moyenne.

Pas de commandes postales ou téléphoniques, s.v.p.

SIMPSON — SOULIERS POUR DAMES, AU DEUXIEME, Rayon 721

ROBES ELEGANTES PRINTEMPS-ETE

Rég. 19.98

½ Prix ch. 9.98

Pour dames ! Confection d'un manufacturier réputé ! Choix de nombreux modèles : fourreaux, robes chemisiers, robes à jupe ample... Choix de coloris. Tailles 10 à 18 dans le groupe.

Pas de commandes postales ou téléphoniques, s.v.p.

SIMPSON — ROBES, ETAGE DES MODES, AU TROISIEME, Rayon 734

CHOIX DE ROBES TAILLES "JUNIOR"

Rég. $16 à $45

½ Prix ch. $8 à 22.50

Robes importées d'Angleterre, d'Italie ou de confection canadienne. Choix de modèles sport en tricot de laine ou modèles habillés pour le coctkail. Coloris printaniers. Tailles 7 à 15.

Pas de commandes postales ou téléphoniques, s.v.p.

SIMPSON — LE "COIN JUNIOR", ETAGE DES MODES, AU TROISIEME, Rayon 735

SOUTIEN-GORGE "PETER PAN"

Rég. $6

½ Prix 3.00

Séries discontinuées ! Soutien-gorge sans bretelles avec bonnets coussinés. Bonnets de dentelle de nylon. Sans armature. Dos avec élastique. Blanc. Bonnets A et B : 32 et 36.

Pas de commandes postales ou téléphoniques, s.v.p.

SIMPSON — LE SALON DU CORSET, AU QUATRIEME, Rayon 741

GRAND SOLDE DE SOULIERS ÉLÉGANTS

Simpson solde le stock d'un manufacturier ! Seulement 570 paires de souliers pour le printemps et l'été. Empeigne en cuir. Semelles en cuir. Talons illusion ou aiguille dans le groupe. Ivoire, noir, brun et tons pastels du printemps. Pointures 4½ à 10, largeurs AAA, AA et B.

Rég. 12.98

½ Prix 6.49 Pai.

Pas de commandes Postales ou Téléphoniques S.V.P.

SIMPSON — SOULIERS A PRIX MOYENS, AU DEUXIEME, Rayon 720

POUR MESSIEURS

PORTE-CHAPEAUX 100 seulement ! — Métal belle qualité au fini chromé. Peut supporter 1 chapeau. **Rég. 89¢** Ch. 44¢
AU REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 710

VESTON SPORT POUR HOMMES ET JEUNES GENS — 100 seulement ! Modèle tout laine, 3 boutons, fente au dos, coloris : gris, bleu, brun. Pour statures 35 à 42 dans le groupe. **Rég. 12.98** Ch. 6.49

PANTALON HABILLE POUR HOMMES ET JEUNES GENS — 100 seulement ! Lainage mixte ou viscose-et-acétate. Devant à pli. Tons de gris, bleu ou brun. Tailles 28 à 42 dans le groupe. **Rég. 3.79** Ch. 1.89

PANTOUFLES — Lavables, semelle en caoutchouc-mousse et dessus en tissu. Une seule pointure convenant à toutes. **Rég. $1** La pai. 25¢
AU SOUS-SOL, RAYON 790

POUR DAMES

PARFUM IMPORTE — Trois ravissants flacons contenant chacun ¼ on de délicat parfum. Présenté dans boîte attrayante. **Ré. 98¢.** Ch. 49¢

SELS DE BAIN ou cristaux importés ! — Parfums variés. Présentation en bouteilles genres carafes. **Rég. 1.49** 2/1.49

CREME LIQUIDE "SHEER VELVET" de DOROTHY GRAY nettoyante. Laisse la peau douce. Flacon 3 on. **Rég. $1** Ch. 50¢
AU SOUS-SOL, RAYON 785

SOCQUETTES REVERS TRIPLE ! — 350 paires seulement. Coton blanc lavable. Talons et pointes renforcés nylon. Point. 9 à 11. **Rég. 59¢** La pai. 29¢
AU REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 707

GANTS NYLON, modèle court. Choix de nylon tissé double ou coton, coutures à la main. Unis ou fantaisie. 6 à 7½ dans le groupe. **Rég. 2.50 et $3** La pai. 1.25 et 1.50
AU REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 708

GAINE ET GAINE-CULOTTE "TREO". Modèle fourreau. Panneau dos élastique double. Gousset en jersey. Jarretelles amovibles. Rouge, rose pâle, bleu, aqua. **Gaine :** petite, moyenne ou grande. **Gaine-culotte :** petite ou grande. **Rég. 7.50** Ch. 3.75
AU QUATRIEME, RAYON 741

CHAPEAUX 8 modèles différents, confectionnés en paille et garnis de ruban, organza ou voilette. Tons blanc ou beige. **Rég. 10.98** Ch. 5.49
AU TROISIEME, RAYON 730

VETEMENTS DE NUIT confectionnés en coton très fin d'entretien facile. Rayures blanc/rose pâle ou blanc/aqua. Empiècement et manches garnis dentelle. **Chemise de nuit longue, Cache-poussière ou Pyjama "Capri".** Tailles : petite, moyenne ou grande. **Rég. 3.99.** Ch. 1.99
AU QUATRIEME, RAYON 742

LINGERIE, grand choix de vêtements de nuit, combinaisons ou jupon. Nylon ou coton. Petite, moyenne, grande ou très grande dans le groupe. **Rég. 1.99 à 2.99** Ch. .99
AU SOUS-SOL, RAYON 784

GAINE NYLON FRONCE, panneau devant en tricot de nylon. Taille élastique. Mauve ou blanc dans le groupe. Petite, moyenne. **Rég. 3.98** Ch. 1.49
AU SOUS-SOL, RAYON 785

SOUTIEN-GORGE en coton brodé avec bonnets nylon légèrement rembourrés. Se porte avec ou sans bretelles. Blanc. B. 36-38 seulement. **Rég. $3** Ch. 1.50
AU SOUS-SOL, RAYON 785

POUR GARÇONS

PANTALONS LONGS CORDE VISCOSE "CALVARY", devant à plis double. 3 poches. Points de fatigue renforcés. Gris, bleu, brun dans le groupe. Ages : 8 à 18 ans. **Rég. 5.88** Ch. 2.94

PARDESSUS TWEEDS TOUT LAINE — 15 seulement ! Balmacaan, manches raglan, poches fendues. Gris ou brun dans le groupe. Tailles 35 à 40. **Rég. 39.98 et 49.88** Ch. 19.99 et 24.99

PANTALONS WORSTED TOUT LAINE. 50 seulement ! Tissures unies ou fantaisie dans les tons : bleu, gris ou brun dans le groupe. Tailles 28 à 36. **Rég. 14.98 à 19.98** Ch. 7.49 à 9.99
AU DEUXIEME, RAYON 714

CASQUETTES pour le printemps. Velours côtelé plaid ou tissu laine dans le groupe. Rouge, bleu, gris ou brun. 6⅝ à 7⅛. **Rég. 1.99 à 3.59** Ch. .69

CHEMISES SPORT coton guingan, lavable, pré-rétréci. Manches longues. Col deux façons. Plaid bleu, brun, rouge, vert. Ages 8 à 16 ans. **Rég. 1.59** Ch. .79

CHANDAILS tricot gonflant ORLON. Encolure, poignet et bande de taille tricot côtés. Ivoire, bleu poudre, paon, rouge. Ages 8 à 16 dans le groupe. **Rég. 3.99** Ch. 1.99
AU DEUXIEME, RAYON 715

CHEMISES TERYLENE. Très belle qualité. Blanc ou fines rayures bleu ou vin. Encolures 11 à 14½ (pas dans chaque coloris et taille) **Rég. 3.79** Ch. 1.89

VESTONS SPORT ET BLAZERS TRES BELLE QUALITE — 52 seulement ! Lainage. Choix de coloris. **Blazers :** marine. Ages 6 à 16 dans le groupe. **Rég. 9.99 à 15.99** Ch. 4.99 à 7.99

SHORTS EN COTON pré-rétréci. Sections élasticisées au dos. Blanc, tan ou gris. Ages 6 à 12. **Rég. .69** Ch. .34
AU SOUS-SOL, RAYON 788

COUPE-VENT en nylon chaulement doublé de kasha. Genre "Baseball". Coloris rouge ou bleu roi. Ages 4 à 6x. 150 seulement ! **Rég. 3.98** Ch. 1.99
AU DEUXIEME, RAYON 744

POUR ENFANTS

SOULIERS "Oxford". 60 paires seulement ! Dessus en cuir résistant. Semelles "Neolite" long usage. Brun. Pointures 12½ à 4. **Rég. 6.95** La paire 3.47
AU DEUXIEME, RAYON 722

POUR FILLETTES

ROBES BROADCLOTH UNI — 120 seulement ! Lilas ou bleu. Ages 4, 6x. **Rég. 4.98** Ch. 2.49

FUSEAUX COTON CHINO IMPRIME — Rouge, noir, aqua. Ages 3, 4 et 6. **Rég. 1.39** Ch. .69

VETEMENTS DE NUIT DEUX PANTALONS — 150 seulement ! Tricot coton. Maïs, bleu ou menthe dans le groupe. Ages 1, 4 ans. **Rég. 1.99** Ch. .99
AU DEUXIEME, RAYON 744

CHANDAILS Orlon tricot gonflant. 75 seulement ! Genre pullover. Manches longues. Fins de séries. Coloris blanc, rouge, ton or ou lilas. Ages 8 à 14 ans dans le groupe. **Rég. 4.98 et 5.98.** Ch. 2.49 et 2.99

CHEMISIERS COTON — 100 seulement ! Manches longues, col classique. Fins de séries. Tons bleu, bronze, ton or ou pourpre. Ages 10 à 16 dans le groupe. **Rég. 3.98** Ch. 1.99
AU DEUXIEME, RAYON 745

POUR LE FOYER

SAC POUR LA PLAGE. 34 seulement ! Plastique simulant le cuir. Deux anses. Glissière. Choix de couleurs. **Rég. $5** Ch. 2.50

MALLETTE DE TOILETTE 12 seulement ! En similicuir. Glissière. Complète avec boîte à savon, brosse et tout le nécessaire. **Rég. 8.98** Ch. 4.49

SACS DE VOYAGE. 50 seulement ! Plastique très résistant. Long. 42 po. Idéal pour costumes, vestes, etc. Ton ivoire. **Rég. 5.79** Ch. 2.89

CHAISES PLIANTES 180 seulement ! Solide bois dur au fini naturel. **Rég. 2.88** Ch. 1.44

DOUBLURE PLASTIQUE pour panier à lavage. 33 ens. de 2 seulement ! Dimensions standard. **Rég. .88** Ens. de 2 .44
AU REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 710

LAMPE-ECLAIR "Zeiss Ikon". Nécessite une batterie 22½v. Etui compris. **Rég. $6** Ch. 2.69
AU REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 704

BISCUITS IMPORTES de Belgique. Boîte décorée 5¼ on. **Rég. 1.25** Ch. .59

Petits paquets de gaufrettes (framboise, orange, citron). **Rég. 3/59** 4/.39
AU REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 705

TAPIS COTON LAVABLE coloris rose, vert, bleu, blanc. 23 seulement ! 30 x 54 po. **Rég. $10** Ch. $5
23 seulement ! 27 x 48 po. **Rég. $8** Ch. $4
36 seulement ! 24 x 36 po. **Rég. $6** Ch. $3

TAPIS COTON NATTES MAIN motifs vert, rouge ou bleu sur fond brûmeux. 28 seulement ! 3 x 5 pi. **Rég. 10.98** Ch. 5.49
53 seulement ! 2 x 4 pi. **Rég. 5.98** Ch. 2.99

TAPIS BROADLOOM "REMNANTS". Dimensions approximatives 4 pi. x 6 pi. **Rég. 29.50 à 46.95** Ch. 14.75 à 23.47
AU QUATRIEME, RAYON 750

NAPPERONS en plastique résistant à la chaleur. Dos en caoutchouc-mousse anti-dérapant. Coloris pastel. **Rég. 79¢** Ch. 39¢

TABLIERS tissu éponge avec imprimés "cuisine" sur fond blanc. Coloris grand teint. **Rég. 98¢** Ch. 49¢

LINGES A VAISSELLE pure toile d'Irlande. Choix d'imprimés et coloris. Ne fait pas de charpie. **Rég. 69¢** Ch. 34¢
AU QUATRIEME, RAYON 751

TENTURES PRETES A POSER — 50 paires seulement ! Magnifiques motifs moderne ou floral sur fond blanc. Long. 90 po. Larg. 48 po. Complètes avec crochets. **Rég. 6.99** La pai. 3.49
AU QUATRIEME, RAYON 753

LAMPES DE TABLE noyer et laiton, 24 seulement ! avec abat-jour. Approx. 28 po. haut. Ampoules en plus. **Rég. 5.98** Ch. 2.99
AU QUATRIEME, RAYON 754

COUSSIN-MASSEUR — 59 seulement ! **Rég. 6.44** Ch. 3.22

TABOURET POUR SALLE DE BAIN — 78 seulement ! Métal. Siège en similicuir. **Rég. 3.99** Ch. 1.99

CORBEILLE A PAPIER — 67 seulement ! "Rubbermaid". **Rég. 1.98** Ch. 99¢

RIDEAUX DOUCHE — 24 seulement ! **Rég. 2.88** Ch. 1.44
AU CINQUIEME, RAYON 755

SERVICE DE VERRES, 8 PIECES, COLOREES — 100 seulement ! 10 on. **Rég. 3.69** Ens. 1.84

148 seulement ! SERVICE DE VERRES, 8 PIECES, COLOREES. 12 on. **Rég. 3.69** Ens. 1.84
AU CINQUIEME, RAYON 757

STYLO "WATERMAN" — Capuchon et agrafe métal anti-ternissure. Coloris bleu, bourgogne ou noir. Boîte-cadeau disponible. **Rég. $2** Ch. 98¢

BOITES PAPIER-A-NOTE, 24 feuilles, 5 po. x 8 po. avec enveloppes assorties, 4 po. x 5 po. **Rég. 1.59** La boîte 79¢
AU REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 768

FAUTEUIL — 40 seulement ! En rotin. **Rég. 14.98** Ch. 7.49

TABLE-ETAGERE — 20 seulement ! Dessus arborite, fini chêne. **Rég. 12.98** Ch. 6.49

FAUTEUIL OSCILLANT — 20 seulement ! Fini acajou, tons variés. **Rég. 49.98** Ch. 24.99
AU SIXIEME, RAYON 769

COUVRE-LITS "CAMTEX" — 50 seulement ! Coton très solide, lavable et grand teint. Carreaux ou plaids de couleurs. Pour lit simple. 72 x 100 po. Bleu, vert, jaune ou gris. **Rég. 6.98** Ch. 3.49
AU SOUS-SOL, RAYON 792

LINGERIE DE NUIT TRICOT DE NYLON

Rég. 4.98 à 6.98

½ Prix ch. 2.49 à 3.49

Pour Dames ! Jolie lingerie de nuit fantaisie élégament garnie de dentelles, broderies de fleurs ou rubans. Le nouveau coloris à la mode : "Paradise" (aqua). Tailles : petite, moyenne, grande. **Robe de nuit courte : Rég. 6.98 Ch. 3.49. Pyjama Capri : Rég. 4.98 Ch. 2.49. Pyjama Baby Doll : Rég. 4.98 Ch. 2.49.**

Pas de commandes postales ou téléphoniques S.V.P.

SIMPSON — LINGERIE, AU QUATRIEME, Rayon 742

ENS. 3 PIECES "WATERMAN"

Rég. 19.50

½ Prix ens. 9.75

Solde du manufacturier ! Une réelle aubaine pour vous-même ou pour vos cadeaux ! L'ensemble comprend : **le stylo : Rég. 8.50 Ch. 4.25. Le crayon automatique : Rég. 5.50 Ch. 2.75. Le stylo à bille : Rég. 5.50 Ch. 2.75.** Les 3 pièces présentées dans une boîte cadeau.

Pas de commandes postales ou téléphoniques S.V.P.

SIMPSON — PAPETERIE, AU REZ-DE-CHAUSSEE, Rayon 768

SOLDE ! VETEMENTS POUR ENFANTS

Rég. .99 à 2.99

½ Prix ch. .49 à 1.49

Pour bambins et bambines ! Modèles échantillons et surplus de stock du manufacturier ! Fins de séries ! Vêtements pour le printemps et l'été. Choix de modèles et coloris. Ages : 6 mois à 6 ans.

Pas de commandes postales ou téléphoniques, s.v.p.

SIMPSON — VETEMENTS POUR ENFANTS, AU SOUS-SOL, Rayon 786

PANTALONS ET JEANS POUR GARÇONS !

Rég. 2.50 et 3.99

½ Prix ch. 1.25 et 1.99

Quantité limitée ! Fabrication canadienne ! Qualité solide et durable ! **Jeans** 100% coton avec taille semi-boxeur. **Pantalons** en coton 100% ou viscose mixte. Choix de bleu ou gris. Ages 6 à 12 ans mais non dans chaque coloris.

Pas de commandes postales ou téléphoniques, s.v.p.

SIMPSON—VETEMENTS pour GARÇONS, AU SOUS-SOL, Rayon 788

SUPERBES COMPLETS 2 TISSUS AU CHOIX

Rég. $27 et 29.99

½ Prix ch. 13.50

Pour hommes et jeunes gens ! Profitez de cette aubaine ! Choix de tout laine 100% ou tissu mixte viscose et acétate. Fusain, gris fer ou gris moyen, quelques brun et bleu dans le groupe mais non dans chaque taille. Tailles 35 à 46 dans le groupe.

Pas de commandes postales ou téléphoniques, s.v.p.

SIMPSON — VETEMENTS POUR HOMMES ET JEUNES GENS, AU SOUS-SOL, Rayon 790

HEURES D'AFFAIRES : 9 H. A.M. A 5 H. 30 P.M. — OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9 H. — OUVERT SAMEDI 9 H. A.M. A 5 H. 30 P.M. — LE SERVICE TELEPHONIQUE OUVERT A 8 H. A.M. — COMPOSEZ VICTOR 2-7221

Ds précisions de l'hon. W. Hamilton

L'homme, la machine et les Postes

OTAWA. — "Tant que je serai ministre des Postes, aucun employé permanent du ministère ne sera congédié ou démis de ses fonctions parce qu'on aura eu recours à de nouvelles machines, à l'automatisation ou à des méthodes avancées."

Défendant jeudi les crédits du ministère qu'il dirige, le ministre des Postes, M. William Hamilton, a voulu, par ces paroles, répondre aux accusations que l'opposition libérale, — particulièrement M. Azellus Denis, — portait contre son administration.

Au député de Saint-Denis, M. Azellus Denis, et à celui de Maisonneuve-Rosemont, M. Jean-Paul Deschatelets, qui l'avait accusé d'instaurer la mécanisation aux dépens des employés, "en période de chômage", le ministre a même pu répondre que "depuis l'an dernier, le nombre des employés des postes a augmenté d'environ 700".

"Je suis sûr, ajoutait-il, qu'il continuera à augmenter d'année en année, à cause du formidable accroissement dans le volume du courrier."

Le ministre convenait toutefois que la qualité du service commande l'installation de machines et l'automatisation. Jamais cependant, a-t-il répété, nous ne sacrifierons l'homme à la machine.

"Nous avons un roulement de personnel, explique-t-il, et cela nous permet d'automatiser les procédés et d'installer du matériel et des machines, sans remplacer tous ceux qui quittent le service." Ce roulement, attribuable à la retraite des employés, à leur départ ou à leur décès, M. Hamilton l'établit entre 7 et 10 p. 100 du personnel.

Revenant à la mécanisation des services, le ministre constatait que "le parti libéral s'y oppose alors que le parti socialiste l'approuve".

Pour ce qui est de nous, ajoutait-il, nous regardons plus loin. Nous faisons des plans pour des années d'avance. Nous devons mettre des machines au point si nous voulons continuer à fonctionner efficacement malgré l'augmentation du volume du courrier et l'agrandissement de nos villes.

Nous avons installé des transporteurs mécaniques par respect pour la dignité des gens et pour les libérer en vue d'autres fonctions qui exigent une plus grande dépense d'intelligence, dit encore le ministre.

M. Hamilton était heureux de signaler à ce moment que "les employés des postes sont aujourd'hui mieux payés que jamais dans notre histoire et que nul d'entre eux ne redoute le progrès".

Le juge Lagarde parlera du "rôle du policier"

Le juge Irénée Lagarde prononcera vendredi soir prochain, 28 avril, à 8 h. 15, à l'université de Montréal, salle H'404, une conférence sur le rôle du policier et l'administration de la justice dans une société démocratique. Cette causerie sera suivie d'un débat auquel participeront Me Dollard Dansereau, C.R., Me Claude Wagner, procureur de la Couronne, M. Léopold Trottier, assistant-directeur de la PP, et l'inspecteur en chef W. Fitzpatrick, de la Sûreté municipale. La soirée sera tenue sous les auspices de la Commission de criminalistique et de police scientifique et sous la présidence de l'inspecteur en chef J.-P. Gilbert, de la police de Montréal.

BREVETS D'INVENTION
Marques de commerce
Dessins de fabrique
en tous pays
MARION, MARION
ROBIC & BASTIEN
2100, rue Drummond, Montréal, 25



Chevaliers de la Table Ronde
Goûtons voir... le gin est bon...
BOLS! BOLS! BOLS!*
Fabriqué d'après un procédé un peu plus coûteux (mais ça vaut la peine) depuis 1575, le gin Bols est un produit supérieur qui a fait ses preuves.
*prononcez "bôlze"



HOLLANDAIS DE NAISSANCE-CANADIEN PURE LAINE

Simpson MONTRÉAL

Lundi 24 avril
"LE JOUR DE LA LIGUE"

Lundi 24 avril, La Ligue de la Jeunesse Féminine organisera chez Simpson une "Journée de la Charité". Un important pourcentage sera prélevé sur le produit des ventes effectuées ce jour-là et servira à acheter des chaussures aux enfants déshérités. Venez Chez Simpson apporter votre soutien à cette cause généreuse... rencontrer les membres de "La Ligue" et de nombreux artistes fameux... assister à des attractions organisées à chaque étage... et peut-être gagner un des prix offerts.

471 PRIX À GAGNER... ÉVALUÉS À $4,900 !

Voici quelques-uns des prix à gagner. Voir la liste complète des 471 prix à l'intérieur de cette page.

Carpette Broadloom Frise "Propylon"	Valant	131.75	Service argenterie "Community" 26 pièces	Valant	64.75
Lustre en cristal taillé	Valant	89.98	Carpette Winston Axminster	Valant	59.98
Machine à coudre portative "White"	Valant	79.95	Fauteuil berçant "Krochler"	Valant	59.98

Comment participer au concours

1. — Venez faire vos achats en personne, lundi, 24 avril
2. — Inscrivez vos nom, adresse et No de téléphone au dos de vos factures ou bons fac-similés Simpson. Glissez-les dans la fente de la boîte que chaque membre de La Ligue aura en sa possession à chaque étage ou dans les boîtes spéciales placées à chaque étage près des escaliers mobiles.
3. — Si vous êtes appelé au téléphone, lundi soir, 24 avril, on vous posera une question toute simple basée sur l'histoire ou les événements actuels. Aucun appel ne sera fait avant 6 h. 30 p.m.
4. — Si vous répondez correctement à la question posée... vous gagnez un prix.
5. — Les employés de Simpson (ou leurs parents), les subsidiaires de Simpson ou les journaux impliqués sont exclus de ce concours.
6. — Personne ne peut gagner plus d'un de ces prix.

SINCERES REMERCIEMENTS AUX COMPAGNIES DONT LES NOMS SUIVENT, POUR LE DON DE CES PRIX MERVEILLEUX AU "JOUR DE LA LIGUE"
C'est seulement grâce à la générosité des gens au grand coeur que des Oeuvres de Bienfaisance comme "La Ligue de la Jeunesse Féminine" peuvent atteindre leur but.

Abolene
Algo Limited
Allen Plastics
Allied Clothing
Atlas Trunk
Art-knitting
Ayers Limited
Belding's Corticelli
Benrose Fabrics
Best Form Company
Biondy Luggage
Harold Botnik
Boyle-Midway
British Rubber Company
Brown Shoe Company
John S. Brown Limited
Burkhardt
Burlington Hosiery
Butterick Patterns
C & G Lingerie Company Limited
Calwell Limited
Campbell Manufacturing of Canada
Canadian Converters
Canadian Lady Corsets
Canadian Novelty Purse
Canapar Table Company Limited
Caprice Hose
Career Girl
Carsley Silk, Montreal
Cassidy's Limited
Charles of The Ritz
Chatelaine Hosiery
Christian Dior
Classic Silk Underwear Inc.
Cluett, Peabody of Can. Ltd.
Cohn Hall Marx, New York
Cole of California
Coleman Lamp and Stove
Commonwealth Curtain Company
Continental Jewellery
Coret Accessories
Corning Ware
Coro
Cory Shoe Company
Coty
Crystal Craft
Daignault Rolland Company Limited
Dan River
Darlene
Daros Limited
De Ball Velvet of Canada
Denny Stewart Limited
Dilvre Company
Diwalt
Dobbs Hats
Dominion Corset
Dominion Simplicity Patterns
Dominion Textile Company Limited
Donato, Faini et Figlo
Doodie
Doulton and Company (Canada) Ltd
Dudley Dewart Company
F. G. Dugan Company
Eddy Metal
Elite Neckwear Limited
Elizabeth Arden
Estée Lauder
Evenchick
Exclusive Leather
Fancy Linens and Domestic
Fashions of Israel
Fast Nap Company
Five Star Victoria Leather
Forstener (Canada) Limited
Fr Sletzen
French Maid Lingerie Company
W. G. Gauge
Gay Togs
General Distributors
General Import
General Steel Ware
Georgette MacDonald
Germaine Monteil
Gilbert Shoe Company
Glenayre
Glenhill
Gotham
C. J. Grenier
Guaranteed Fit Inc.
Hartt Boot and Shoe Company Ltd.
Herdt and Charton
Helena Rubinstein
Phil Himes
Honig Trading Company
Hoover
Hugh Carson
Ideal Upholstering Co. Ltd.
Imperial Tobacco
International Silver Company Ltd.
Jack Lehman
Jack Poslums, Toronto
Jacques Kreisler
Jay Berma
John Robert Powers
Joseph Ribkoff
Josiah Wedgewood and Sons (Canada) Limited
Julie Hunter
Junior Sophisticates
Kay Silver
Kayser
Kayzer-Roth of Canada Limited
Kenwood Mills
Keyes Jewellers
Knitted Outerwear
J. K. Knitting
Jo. Lachance
Lady Dundee Inc.
Lagin & Roselle
Geo. Lamplough
Lancôme
Lillian Hirch Reg'd.
Lillimar Inc.
Linda Lingerie Manufacturing
Lo. Lachance
London Shirt Corp.
Lutfy Whitewear Manufacturing Co.
J. E. Mailloux
Mallory Battery Company
H. Mallouk
Manhattan Bathrobe Company Ltd.
Manveille Limited
Mary Maxim
Marvel Shoe Finding Company
Major Rod
Max Factor
McCall Pattern
McCulloch Bros.
Melitta
Moiyclaire Lingerie Limited
Geo. Morgan Glove Company
Murray Warner
Narrow Fabrics
National Sportswear, Winnipeg
Nenette
Northern Woodstock
Oceanic Luggage
O'Cedar
Oneida Limited
Ton O'Shanter
Oxford Slipper Company
Packard Shoe Company
Pall Mall Manufacturers
Palmer Pann Company, Windsor
Paragon Candle Company
Paris Glove Company
Parisnaid Shoe
Paris Star
Parkhurst Knitwear
Perrin Glove Company
Phil Himco Company
Plastic Fabrics
Playtex Limited
Pringle of Scotland
Proctor
Quilting Industries
Rainbow Plastics Limited
R. & H. Products, Montreal
Richelieu Pearls
Riverdale Town House
Rosedale
Rosenthal China (Canada) Limited
Rubbermaid
Savage Shoe Company
Schrafft's Chocolates from Mardi Gras Distributors
Sheaffer Pen Company
Mr. Shenker
Sheres Trading
Simmons Cigares
Smarteens Inc.
Spalding Bros.
Stauffer Dobbie
Steiner Company
Stetson Hats
Streamline Inc.
Style Guild of Canada
Supersilk Hosiery
Susan Van Heusen
Sweetheart Sportswear
Telisio Umbrella
Tempo Togs
Tetrault Shoe Company
Text-knit
Thau Lamp Manufacturing
Tiffany Sportswear
Transparent Garment
Triad Creations
Val Hughes
Valley Shoe Company
Van Heusen Ltd.
Vermont
Vilia Craft
Viobin
Vinant
Wallace Footwear
Wallace Silversmiths
Warner Bros.
Murray Warner
Waterman Pen Company
Weldust
Wear-ever
Weider Sports Equipment Co. Ltd.
White Cross Shoes
White Sewing Machines
Worcester Royal Porcelain (Canada) Limited
York Knitting




Jacques Desrosiers


Les élèves de l'Ecole de Ballet Marino


Maurice Gauvin


Yoland Guérard


Margot Lefèvre


Fernand Gignac


Denyse Filiatreault


Jean Roger


Ti-Guss et Ti-Mousse


Paolo Noël


Dominique Michel


André Bertrand


Ginette Ravel


Michel Louvain

NOS ATTRACTIONS en ce "JOUR DE LA LIGUE"

Venez chez Simpson voir
LA REVUE "CHEZ MIVILLE"
du réseau français de Radio-Canada
Transmission directe de chez Simpson, au troisième
de 8 h. 30 a.m. à 9 h. 30 a.m.
Lundi, 24 avril, "Le Jour de la Ligue" chez Simpson
EN VEDETTE : MIVILLE COUTURE
Assisté de JEAN MATHIEU et JEAN MORIN
PIANISTE : ROGER LESOURD
Le café sera gracieusement servi aux 100 premiers invités
CADEAUX :
1000 flacons miniatures du parfum "Flatterie" de Houbigant
100 paquets-échantillons de cigarettes Craven "A"
Entrée par la porte sud de la rue Mansfield

AU DEUXIEME

DEFILE "LE SOULIER A LA MODE '61"
10 h. a.m. et 4 h. p.m.
MAMAN FONFON
Personnalité connue de la Télévision
11 h. a.m. à 12 h. 30 p.m.
1 h. 30 p.m. à 3 h. p.m.
DEFILE DE MODES D'ENFANTS
avec les mannequins de l'Ecole de Ballet Marino
1 h. p.m. et 2 h. p.m.

AU TROISIEME

DEFILE DE MODES POUR ½ TAILLES
Défilé ininterrompu de
10 h. 30 a.m. à 4 h. 30 p.m.
au Rayon des Robes
DEFILE DE MODES DE CHAPEAUX
avec commentaires de Helen Stevens
10 h. 30 a.m. ; 12 h. a.m. ; 3 h. p.m. et 5 h. p.m.
LE TRIO PAUL CAPELLI
se fera entendre de
11 h. 30 a.m. à 3 h. 30 p.m.
DEFILE DE MODES POUR "JUNIOR"
Modèles de "Anne Klein" et "Junior Sophisticates" et présentés de
12 h. 30 p.m. et 3 h. 30 p.m.
DEFILE DE MODES "ELEGANCE SPORT 1961"
au Rayon des Vêtements sport
1 h. 30 p.m. et 4 h. 30 p.m.

AU CINQUIEME

ARRANGEMENTS DE TABLE PAR DES PERSONNALITES DE RENOM
MADAME PHILIPPE BRAIS, épouse de l'Honorable Philippe Brais.
LA BARONNE RAYMOND DE BOYER DE STE SUZANNE, épouse du Consul Général de France.
MADAME JEANNINE BEAUBIEN, directrice du Théâtre de "La Poudrière".
MADAME GERARD BOUDRIAS, présidente-fondatrice de "Jeunesse-Ville" présidente des Auxiliaires des hôpitaux de la province.
DES ARTISTES REPUTES DEDICACERONT LEURS DISQUES AU RAYON DES DISQUES
Denyse Filiatreault, Paul Dupuis, Yoland Guérard 10 h. 30 a.m.
Paolo Noël, Ginette Ravel, Maurice Gauvin 11 h. 30 a.m.
Michel Louvain, Jacques Desrosiers 12 h. 30 p.m.
Fernand Gignac, Margot Lefèvre 1 h. 30 p.m.
Ti-Gus et Ti-Mousse, André Bertrand 2 h. 30 p.m.
Dominique Michel, Jean Roger 3 h. 30 p.m.

AU SIXIEME

PIECES DECOREES PAR DES PERSONNALITES DE RENOM
MADAME JEAN DRAPEAU, épouse de Son Honneur le Maire de Montréal.
MADAME PAUL SAUVE
MADAME JEHANE BENOIT, diététicienne de renom.
MADAME YVETTE BRIND'AMOUR, directrice du Théâtre "Le Rideau Vert".
MONSIEUR RAOUL JEAN FOURE, président de l'Association des Couturiers Canadiens.
ARRANGEMENT DE TABLE PAR
MADAME DENYSE PELLETIER, artiste de la Télévision et de la Radio.

DEMONSTRATIONS! ARTICLES MENAGERS
au cinquième
Autoclave "Presto"
9 h. a.m. à midi et 1 h. à 5 h. 30 p.m.
Fer à repasser à vapeur "Proctor"
9 h. a.m. à midi et 1 h. à 5 h. 30 p.m.
Vaporisateur d'empois "Text-Knit"
9 h. a.m. à midi et 1 h. à 5 h. 30 p.m.
Balai "Nénette"
9 h. a.m. à 1 h. p.m. et 2 h. à 5 h. 30 p.m.
B-B-Q "Diwalt"
9 h. a.m. à 1 h. p.m. et 2 h. à 5 h. 30 p.m.
Cafetière "Melitta"
9 h. a.m. à 1 h. p.m. et 2 h. à 5 h. 30 p.m.

Tournez la page et voyez les
SPÉCIAUX À ½ PRIX
Venez chez Simpson lundi pour profiter de ces rabais et apporter votre soutien à une cause généreuse

HEURES D'AFFAIRES : 9 H. A.M. A 5 H. 30 P.M. — OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9 H. — OUVERT SAMEDI 9 H. A 5 H. 30 P.M. — LE SERVICE TELEPHONIQUE OUVERT A 8 H. 30 P.M. — COMPOSEZ VI. 2-7221

CAHIER No 3 — SPECTACLES ET CONCERTS — LA PRESSE — IMMEUBLES ET CONSTRUCTION — PAGES 23-30

77e ANNEE — No 159 — MONTREAL, SAMEDI 22 AVRIL 1961

LES FILMS cette semaine

UGETSU MONOGATARI

(Elysée)

Pour le cinéphile occidental, "Ugetsu Monogatari", de Kenzo Mizoguchi, est véritablement la somme du dépaysement, cette magie dont est capable le cinéma; et on comprend l'émoi du jury du Festival de Venise qui lui décernait un Lion d'Or. Sur un thème extrêmement universel, celui de la recherche du bonheur, Mizoguchi a fait un film qui ne doit rien à la logique abstraite de l'esprit occidental, et très peu de chose à nos méthodes cinématographiques.

"Ugetsu" (en français : "Contes de la lune vague après la pluie") est adapté de deux contes de l'écrivain classique Akinari Ueda. Il raconte l'aventure d'un potier et de son ami, rêvant, le premier de devenir riche, le second d'être samourai. Dans un Japon féodal déchiré par la guerre, ils laissent leur famille au village et parviennent à leur but. Mais tout n'est que vanité. Le samourai retrouvera sa femme dans une maison close, et la princesse qu'aime Ghenjyro n'est qu'un dangereux fantôme. Leur bonheur factice a fait le malheur de leurs femmes, et celle que retrouve Ghenjyro n'est plus elle-même qu'un fantôme.

Cherché dans la gloire et la richesse, le bonheur finalement se trouvait dans l'accomplissement du destin, dans le perfectionnement des talents, qu'on soit prince ou potier. Le thème, on le voit, est rabattu. Ce qui est tout neuf, c'est la virtuosité de la poésie de Mizoguchi, qui passe insensiblement du réel à l'irréel, du monde des vivants à celui des morts, sans que jamais on puisse signaler une frontière. Cette poésie vit d'une cohabitation constante avec le mystère de la mort.

Enfin, face aux films occidentaux, celui-ci semble révolutionnaire par sa forme. Mizoguchi n'a pas les mêmes recettes que nous : il condense son récit en quelques épisodes essentiels, dont chacun fait l'objet d'un plan continu, sans découpage, où la camera est constamment en mouvement. A l'inverse du cinéma occidental pour qui le montage, jusqu'à récemment du moins, était l'alpha et l'oméga, celui-ci quitte le laboratoire pour s'installer sur les lieux mêmes de l'action. Le montage se fait d'un jet, derrière la camera. Ne serait-ce qu'à ce titre, quoique "Ugetsu" nous offre infiniment plus, ce film vaut d'être vu et revu.

Outre "Blikity Blank", de Norman McLaren, en complément de programme, "Une histoire d'eau", de Truffaut et Godard, montre les premiers efforts de jeunes cinéastes qui veulent orienter le cinéma dans les voies indiquées par Mizoguchi.

J. P.

CERTAINS L'AIMENT FROID

SERMENT D'AMOUR

(Saint-Denis et Bijou)

Il est des gens qui ont une curieuse façon de stipuler leurs dernières volontés ! Voyez, par exemple, M. Valmorin, décédé en 1759. Son testament ne devait être ouvert que deux siècles après sa mort. Ce qu'on fit . . . pour apprendre que ses biens (un tas de millions) iraient à celui de ses héritiers qui serait atteint d'une maladie incurable. On ne peut pas être plus sympathique, n'est-ce pas ?

C'est le point de départ de la comédie "Certains l'aiment . . . froid" qui n'est pas un pastiche du film de Marylin Monroe mais une nouvelle fantaisie imaginée par nul autre que Pierre Daninos, l'auteur des célèbres "Carnets du major Thompson". Or, on découvrira sept héritiers qui vont s'ingénier à se faire passer pour malade incurable en simulant l'un la folie, l'autre l'angine de poitrine et autres affections. Forster Valmorin, de New-York, enfermé pour fou, le devient réellement. Pierre Valmorin, déclaré atteint d'une maladie cardiaque incurable, hérite de la fortune mais n'en jouit pas longtemps, son cliché radiographique ayant été remplacé par le cliché du vrai cardiaque; celui-là non plus n'héritera pas, la police l'arrêtant pour divers méfaits. Et c'est un explorateur rentré d'Afrique, Jérôme Valmorin, qui mettra tout le monde d'accord en empochant ce qui reste du magot.

Louis de Funès campe avec brio un curieux homme d'affaires. Francis Blanche crée un Américain farfelu et déchaîne l'hilarité. Pierre Dudan est le brave garçon, rêveur, poète et bon coeur. Robert Manuel donne à son rôle une irrésistible fantaisie. Noël Roquevert est toujours le même mais il est drôle; Jean Richard fait avec verve et humour une création. Mathilde Casadesus est amusante.

Egalement à l'affiche "Serment d'amour". L'écrivain J. A. Bardem, tout en demeurant dans la note classique du récit strictement populaire, aura réussi à susciter une émotion réelle à l'endroit de l'énigmatique Sarah pour laquelle l'amour aura été une tragédie. En principe, le spectateur se rebiffe devant ces outrances mais Marta Toren fait preuve d'une telle sincérité qu'il est impossible de ne pas croire à son personnage et au sort tragique que lui réserve le jeu cruel de la vie. Un nouvel artiste, Léonardo Bercovici, affiche une solide connaissance de son art: il n'est pas un comédien banal.

R. C.

NEVER ON SUNDAY

(Snowdon)

La "respectueuse" est à la mode. Au cinéma. Elle n'en est plus à l'ère pleurarde de sa réhabilitation; elle est acceptée, sa personne humaine garde son corps mais prend une âme. Et voici la plus respectueuse de toutes, celle pour qui le jour du Seigneur est sacré. Aussi s'y refuse-t-elle à exercer son métier; le dimanche est réservé aux amis. Elle les reçoit, les choye, partage leurs joies, leurs inquiétudes, et leur apporte le réconfort de son beau caractère, caractère fait d'optimisme, d'amour de la vie plus que d'amour de l'amour. Et ce caractère de la femme, allié à un tempérament plein de feu, fait de "Never on Sunday" l'un des films les plus joyeusement animés que l'on puisse voir.

Le film a été tourné en Grèce, dans les décors les plus simples, par une troupe que l'on dirait constituée de "naturels" du pays, tant, précisément, ils sont tous naturels, avec à leur tête Melina Mercuri qui est, à la fois, toute une pièce de femme et de comédienne. La réalisation est de Jules Dassin, meilleur metteur en scène que comédien mais qui a bien d'autres mérites encore, puisqu'il a conçu le scénario de "Never on Sunday".

L'ironie est plaisante du cas de ce philosophe américain devenu convertisseur — c'est vraiment chez nos voisins une manie — et qui veut voir la turbulente Illia renoncer à son métier pour pouvoir aspirer, il en semble sûr, à son élévation spirituelle. La joie païenne qui l'encercle et, finalement, l'emporte dans son tourbillon, se manifeste en une suite d'images où la Grèce moderne renoue avec la Grèce antique, images assez éloquentes pour se passer de texte.

THE ANGRY SILENCE

(Kent)

Une note de service m'avait donné comme titre : "The Hungry Silence". Il conviendrait parfaitement, peut-être mieux encore, à ce film remarquable qui est, en bref, l'histoire d'une grève, de ceux qui y prennent part et, surtout, d'un homme qui refuse d'y participer. On n'oubliera pas de sitôt la dernière image : celle du Délégué de la Centrale qui est venu mettre le feu aux poudres, qui est resté sans cesse dans l'ombre et qui, le moment de la tragédie venu, se débine en douce, fuit Ipswich pour aller ailleurs faire courir la haine de classes.

Il n'y a pas à être ou non d'accord avec le principe de la grève. Nous sommes ici en pleine fiction, mais dans une fiction que chacun de nous peut être appelé à vivre un jour ou l'autre. Ce

Voir FILMS DE LA SEMAINE en page 24

Chronique du samedi

Un art trop négligé : lecture à haute voix

par Jean Béraud

L'art de la lecture est un sujet qui m'est cher, que je reprends périodiquement, chaque fois en tout cas que M. Charles Laughton vient nous lire la Bible, Shakespeare et Thomas Wolfe sur la scène du Majesty's. J'y reviens cette fois en marge d'un charmant ouvrage de feu l'académicien Ernest Legouvé. Cet ouvrage, découvert chez un bouquiniste par Marcel Valois et qu'il s'empressa de me prêter, sachant d'abord que je rends les livres et en second lieu qu'il s'agissait là d'un de mes dadas, s'intitule tout simplement "L'Art de la Lecture". C'est un livre délicieux et instructif à la fois, et qui fourmille d'anecdotes et d'exemples mettant en scène Sainte-Beuve, Rachel, Samson, Talma et autres illustrations de la littérature et de la scène françaises.

M. Legouvé fut dans son temps un lecteur exceptionnel. Ce qui avait affermi chez lui cette qualité rare, c'était la lecture à haute voix. Il avait en effet constaté qu'un texte, en prose ou en vers, prend une tout autre allure, et une bien plus grande signification, dès qu'on le lit à haute voix. Aussi recommandait-il cette habitude à tous ceux qui ont à se faire entendre en public, aux acteurs, aux orateurs, aux instituteurs.

Ce qui m'a étonné dans cet ouvrage c'est que M. Legouvé cite en exemple ce qui se pratique en Amérique, laissant entendre que la lecture à haute voix est de pratique courante sur le nouveau continent. A vrai dire, on ne le croirait pas. Que de textes massacrés, affreusement débités, hachés de fausse ponctuation on entend tous les jours, aussi bien dans nos écoles que sur les tréteaux, au micro ou sur les plate-formes politiques.

M. Legouvé n'a pas appelé à la légère ce don de la lecture à haute voix un art. Il en donne la preuve et de la plus ingénieuse façon. On comprend qu'il prenne pour sujets les Fables de La Fontaine, textes singulièrement parsemés d'embûches sous leur apparente facilité. Et ici, puisque l'on confie couramment aux enfants la récitation de ces Fables, il faut citer M. Legouvé : "Les enfants, dit-il, sont d'admirables maîtres de diction. Quelle vérité ! Quelle justesse d'intonation ! La souplesse de leurs organes se prêtant à toutes leurs mobilités de sensations, ils arrivent à des audaces d'inflexions que les plus habiles comédiens n'imagineraient pas. Avez-vous jamais écouté une enfant racontant quelque secret qu'elle a surpris, quelque scène mystérieuse à laquelle elle a assisté, comme Louison du "Malade Imaginaire" ? Elle imitera toutes les voix, elle reproduira tous les tons . . .

"Eh bien! immédiatement après, sans transition, demandez à cette même enfant de vous lire cette même scène dans Molière, ou quelques vers de Joas dans "Athalie", et elle commencera sur ce ton de complainte, ce ton niais et monotone qui est propre aux enfants qui lisent ... Ces grands professeurs de lecture ne savent pas lire".

L'ouvrage est rare. Comme il faut regretter qu'il ne puisse être lu et consulté par tous ceux qui ont charge d'enseigner à parler et à lire! Mais retenons cette exhortation pressante: il faut faire lire à haute voix, ne serait-ce que pour justifier ce propos de pédagogue de M. Legouvé: "La mémoire est le grand outil dans l'oeuvre de l'enseignement; eh bien! cet outil, c'est la lecture à haute voix qui instruira l'enfant à s'en servir".

"Un homme qui lit est son propre metteur en scène", dit par ailleurs, un autre homme de théâtre, M. Jean-Jacques Bernard. Si la phrase s'applique au lecteur de romans, elle est encore bien plus vraie dès qu'on lit du théâtre. Mais qui lit du théâtre?

Chaque fois que je lis un roman où l'auteur perd son temps en des développements inutiles et tire à la ligne comme on dit couramment des feuilletonistes, je pense que l'on a tort de ne pas lire davantage des pièces de théâtre. C'est là une école excellente de concentration d'esprit, de maîtrise de soi, pour ne rien dire des leçons techniques qu'on en peut tirer.

Et pour la langue, quel enseignement que la lecture à haute voix, quel modèle de bien parler !

Ars Organi

Le onzième de la série de récitals présentés par Ars Organi et consacrés à l'oeuvre d'orgue de J. S. Bach sera donné demain (dimanche) à 8 h. 30 à la Queen Mary Road United Church de Hampstead. Kenneth Gilbert, professeur au Conservatoire de Musique de la Province de Québec, exécutera les oeuvres suivantes : Prélude et Fugue en do majeur (BWV 547), Prélude et Fugue en mi mineur (BWV 548), Prélude et Fugue en si mineur (BWV 544), les chorals "Allein Gott in der Höh sei Ehr" et "Nun komm der Heiden Heiland", la Fantaisie en do mineur (BWV 562) et la Fugue sur le Magnificat ("pro organo pleno") (BWV 733).

Spectacles et Concerts

Au Théâtre Anjou

"SOIF D'AIMER", Une pièce-film très "nouvelle vague"

On ne peut se dispenser, en voyant "Soif d'aimer", la pièce d'Eloi de Grandmont et de Louis-Georges Carrier, présentée hier soir à l'Anjou, de songer à certains films de la nouvelle vague, en particulier à "L'Eau à la bouche", de Jacques Doniol-Valcroze, et au



GILLES PELLETIER et CATHERINE BEGIN dans une scène de la comédie de Eloi de Grandmont et L. G. Carrier : "Soif d'aimer", actuellement à l'affiche du théâtre Anjou.

"Bel âge", de Pierre Kast. D'ailleurs de "L'Eau à la bouche" à la "Soif d'aimer", n'y a-t-il pas une similitude de titres qui appelle presque nécessairement une similitude d'action.

Je dis ceci, non pas pour enlever leur mérite à MM. de Grandmont et Carrier, qui introduisent dans notre théâtre quelque chose de nouvveau, mais bien pour constater, tout simplement, et mettre les choses au point. Comme dans ces deux films, nous avons un chassé-croisé de jeunes hommes et de jeunes femmes qui se font la comédie de l'amour. Nous y avons également une atmosphère identique : vacances dans un chalet (nous ne pouvons nous payer le château de "L'Eau à la bouche), couples associés puis dissociés au gré de la plus légère fantaisie, beaucoup de whisky, beaucoup de musique, Mozart et Chopin alternant avec le jazz, de la danse, un début de surboum, et beaucoup de choses qui se passent derrière des portes closes.

Côté personnages, la galerie est à peu près identique : une jeune starlette américaine évaporée, une jeune femme sérieuse et relativement raisonnable, une petite oie blanche qui ne tient pas à le demeurer trop longtemps, un producteur de pièces (Suédois évidemment), un alcoolique persistant et finalement un jeune monsieur qui écrit des pièces, mais qui ne se prend pas de la bonne façon pour les faire jouer. On va même jusqu'à penser aux interprètes de la nouvelle vague. On s'imagine voir et entendre Françoise Brion, Jean-Claude Brialy, Françoise Prévost, Alexandra Stewart, ou Doniol-Valcroze lui-même.

* * *

Que reste-t-il, dans cette alternative, pour MM. de Grandmont et Carrier ? Peu de chose ? Mais pas du tout. Il reste une pièce assez attachante, malgré ses solides appartenances, et qui fera neuf dans notre milieu. Pour donner à leur comédie une allure plus vive, les auteurs ont voulu presque lui fournir un cadre cinématographique, les tableaux de l'ordinaire comédie étant ici remplacés par des séquences. L'idée est originale, au théâtre, à ce qu'il m'a paru, mais je ne crois pas qu'elle accélère les choses. Au contraire, je serais porté à croire qu'elle les ralentit assez souvent et que plusieurs de ces tableaux sont trop longs. Il y aurait intérêt à resserrer davantage. J'estime d'ailleurs que le découpage des séquences, qui aurait pu donner à la pièce un ton très nouveau, ne sert pas, au fond, à grand-chose. Tout cela aurait pu être dit dans les trois actes réguliers et traditionnels, que la pièce n'y aurait rien perdu. Le procédé a cependant du bon à un moment très précis de l'action, celui où Hans, le producteur suédois, fait la cour à la femme de son auteur, Isabelle. La progression de l'action en trois temps très rapides est saisissante et très bien réalisée.

Sans doute prend-on son bien où il se trouve et les auteurs anciens, et même de très modernes, ne se font pas faute d'aller chercher leur inspiration dans une matière existante. Pourtant il faut savoir gré à MM. de Grandmont et Carrier d'avoir, par un dialogue assez spirituel, réalisé leur propos avec savoir-faire et doigté. La pièce est bien tournée, comme on dit, et si elle languit un peu vers la fin c'est que les auteurs commencent à se prendre au sérieux, c'est-à-dire à vouloir jeter un grain de tragédie dans ce qui aurait dû rester jusqu'à la fin une comédie. Mais la tentation était trop grande sans doute pour les deux auteurs de se donner à leur tour la comédie de l'amour, après l'avoir blagué si longtemps.

* * *

On se trouve donc devant une oeuvre conjointe qui, écrite dans une langue très théâtrale, se classe tout de suite à un certain niveau. Elle se veut libertine, mais je crois que son cynisme ne va pas assez loin. C'est pourquoi on y rit beaucoup moins qu'on devrait. Le milieu où se déroule l'action est en soi assez triste, les personnages extrêmement superficiels dans leurs propos et leurs gestes, mais ce petit monde existe, même à Montréal, et la peinture m'en paraît fidèle.

Je pense que nos auteurs doivent une fière chandelle au metteur en scène Paul Alain, qui les a très bien servis. L'esprit de la pièce est respecté, et si les choses allaient un peu plus rondement parfois, ce serait pour ainsi dire parfait.

Deux interprètes entrent d'admirable façon dans le style de cette comédie; ce sont Catherine Bégin et Andrée Lachapelle. La première, qui s'est révélée à la télévision, est une de nos jeunes comédiennes les plus douées. Elle a un talent qui sort franchement de l'ordinaire et j'entrevois déjà pour elle une foule de rôles où nous ne sommes pas tellement bien pourvus : ces femmes belles, élégantes et racées, qui perdent parfois la tête, mais jamais la raison. Je la verrais très bien, par exemple, dans "Château en Suède", de Sagan.

Andrée Lachapelle m'apparaît ici pour la première fois dans une composition fort différente de ce qu'elle a fait jusqu'ici. Et elle réussit pleinement à incarner une jeune actrice assez tête folle, et prête à tout pour réussir. Tout ce qu'elle fait est profondément unifié : voix, mimes, gestes, attitudes. C'est une interprétation dont on se souviendra.

Les autres comédiens ne me paraissent pas distribués selon leurs possibilités. Etienne Aubray a de la tenue, sans doute, mais il ne donne pas l'impression d'être ce grand producteur suédois capable de monter des spectacles à New York. Gilles Pelletier ne dégage pas une ligne de personnage très nette et il est desservi quand il hausse trop le ton; sa voix s'étrangle alors et ce n'est pas agréable. Guy Godin respire la sincérité, mais une sincérité qui conviendrait mieux dans une pièce de Dubé. Gisèle Mauricet, enfin, est très faible, en Marie.

Malgré toutes les réserves qu'on peut faire sur ce spectacle, je crois qu'on peut le recommander pour sa nouveauté, sur nos scènes, et sa présentation très professionnelle, dans un joli décor signé Henrietta.

JEAN HAMELIN



LES FEUX-FOLLETS — Un aspect du spectacle que le réputé ensemble folklorique montréalais des Feux-Follets présentera à la salle du Gesù, jeudi, vendredi et samedi prochains. La danse exécutée ici est la "invertita", originaire de la Transylvanie, province roumaine.

LE PASSE VIVANT par Marcel Valois

On ne pouvait qu'aimer Mme Jeanne Desjardins

Le don de se faire aimer de tous, l'art spontané de plaire, une chaleur humaine irradiante et instinctive, un besoin de sentir la sympathie vraie autour de soi, étaient des caractéristiques si puissantes chez Jeanne Desjardins qu'elles passaient presque avant ses qualités vocales et musicales.

Le public qui, pendant tant d'années, goûta cette voix chaude et au coloris aussi intelligent que sensible, ne pouvait deviner en l'écoutant et la regardant la rayonnante personnalité de celle dont nous pleurons la perte. Rarement artiste fut plus simple de manières, moins fière ou capricieuse qu'elle. Elle souriait toujours. Elle semblait toujours heureuse au milieu des gens avec qui elle se trouvait. Et elle ne cessait de sourire que pour entrer en répétition, paraître en scène, prendre place sur une estrade. Car la conscience professionnelle de Jeanne Desjardins était à la hauteur de sa riche nature de femme au coeur d'or.

Il fallait la voir préparer des mélodies de Fauré, Debussy, Ravel, Chausson, Duparc et Poulenc dont elle fut une interprète renommée à juste titre. On la revoit encore près du piano de Marie-Thérèse Paquin, reprenant phrase après phrase, page après page. Certains intervalles éloignés lui donnaient parfois du mal. Elle s'y attaquait de nouveau. Comme si elle eut été encore une élève elle suivait fidèlement les conseils et remarques de la pianiste qui possède, on le sait, une science et une exigence dont tant d'artistes ont tiré avantage.

Jeanne Desjardins était naturellement attirée d'abord par le charme ou la beauté d'une mélodie. Mais elle n'était pas de celles qui croient que la ligne mélodique porte la phrase littéraire. Elle apprenait d'abord le texte par coeur, puis chantait la partition sans y mettre les mots. Elle avait donc appris séparément un poème et un air. C'est ensuite qu'elle travaillait avec grand soin à marier les deux pour que naisse la mélodie.

Jeanne Desjardins était aussi douée pour le récital, que l'opéra ou l'oratorio. Si elle l'avait voulu, elle aurait pu faire de la chanson car elle était fine et savait passer rapidement d'un sentiment à un autre. Sa voix, en son beau temps, possédait une couleur unique qui était faite de nuances délicates. Et dans son chant elle révélait le fonds si riche d'une nature généreuse, aimante et aimée. Sous sa gaîté et son aisance elle cachait de la timidité, un manque de confiance de soi et une humilité surprenante chez une chanteuse qui s'était fait une si belle place dans le monde musical canadien. C'est par là qu'elle prouvait la pureté de son art car ce sont les cabotins qui sont toujours sûrs d'eux et croient tout connaître et tout posséder.

Choyée de l'élite, Jeanne Desjardins était également une chanteuse aimée par le grand public. Ses séries de programmes à la radio en apportaient chaque saison la preuve.

On a peine à croire que seul son souvenir nous reste et que nous ne l'entendrons plus nous dire sur la mélodie d'Ernest Chausson que "le temps des lilas et le temps des roses ne reviendra plus à ce printemps-ci".

"Chacun son amour" sera créé en juin

"Chacun son amour", une pièce de Paul Toupin écrite il y a cinq ou six ans, sera bientôt créée. En effet, la troupe du "Grenier", de Hull, a décidé de monter cette pièce de l'auteur de "Brutus" qui n'a encore jamais été représentée. Les représentations auront lieu en juin, à Hull.

Mardi et mercredi

Dernier concert double de l'Orchestre Symphonique

Thomas Schippers, le jeune chef d'orchestre du Metropolitan Opera, sera l'invité de l'Orchestre Symphonique de Montréal pour le dernier concert double d'abonnement de la saison, mardi et mercredi, les 25 et 26 avril, au Plateau.

Le soliste sera le pianiste américain John Browning, gagnant de la Médaille d'or au Concours International de la Reine Elisabeth de Belgique en 1956. Avec l'orchestre, il jouera le Concerto no 3, en do mineur, de Prokofieff.

On entendra également l'ouverture de l'opéra "Hansel et Gretel", d'Humperdinck, "Encounter", du compositeur américain Charles Turner, et, après l'entracte, la Symphonie no 4, en mi mineur, de Brahms.

John Browning est né à Denver et a fait ses études au Juilliard School de New York avec Rosina Lhevinne. En 1954, il gagnait le Prix du centenaire de la maison Steinway et, l'année suivante, le Prix Leventritt qui lui donna l'occasion de jouer au Carnegie Hall comme soliste de la Philharmonique de New York, en février 1956.

Après avoir gagné au concours de Bruxelles, il fit une première tournée européenne et, à l'automne de 1958, il était choisi pour représenter les Etats-Unis à la Foire Internationale de Bruxelles.

La nouvelle oeuvre au programme, "Encounter", de Charles Turner, fut créée par l'Orchestre de Cleveland sous la direction de George Szell en décembre 1955. Elle a depuis été jouée par l'Orchestre de Chicago sous la direction de Fritz Reiner et par celui de Détroit sous la direction de M. Schippers ainsi que par la Philharmonique de New York sous la driection du regretté Dimitri Mitropoulos. Turner est né à Baltimore en 1921 et il fut l'unique élève de Samuel Barber. Il écrivit "Encounter" pour grand orchestre lors d'un séjour à Rome en 1954.



AU DERNIER CONCERT D'ABONNEMENT DE L'ORCHESTRE — John Browning, jeune pianiste américain, qui jouera le 3e Concerto de Prokofieff, sous la direction de Thomas Schippers, au dernier concert double d'abonnement de l'Orchestre Symphonique, mardi et mercredi, au Plateau.

Quand André Roussin rime des alexandrins

Aux Editions du Rocher, à Monaco, vient de paraître un autre tome du théâtre d'André Roussin. Il renferme ses deux dernières pièces, "Les Glorieuses", comédie en deux actes et en alexandrins, et "Une Femme qui dit la vérité", comédie en un acte, ces deux pièces étant réunies à l'affiche du Théâtre de la Madeleine, à Paris, depuis septembre dernier. André Roussin, qui fut d'abord comédien, est avec Pierre Dux un des interprètes de "Une Femme qui dit la vérité".

Ecrire aujourd'hui une comédie en vers paraît un tour de force. André Roussin exécute la prouesse avec son habituelle virtuosité dans le métier d'auteur comique. Si la démonstration est probante, il ne s'agit toutefois que d'une autre pièce d'André Roussin, qui ne sort pas plus "glorieux" de l'épreuve. "Les Glorieuses" se lit cependant avec charme et agrément, mais tout l'intérêt du lecteur se porte sur la façon dont cet auteur prolifique se tire du pas difficile où il s'est mis lui-même. Et l'on constate, en fin finale, qu'il triomphe des embûches du genre.

C'est ainsi qu'on prendra en vers une eau Perrier, que

LES GLORIEUSES

Quand un général meurt, jusqu'à nouvelle preuve
On ne donne jamais ses troupes à sa veuve ?
Aucune n'a jamais pris son commandement !
Eh bien pour un auteur, il en est autrement !
La veuve a les soldats ! — Sois sûr qu'elle s'en charge !
Embouchant sa trompette elle monte à la charge
Elle interdit ici, elle autorise là,
Elle parle, discute, exige, et la voilà
Sans rien connaître à rien, mais héritière et veuve !
Qui devient spécialiste et veut fournir ses preuves . . .

("Les Glorieuses", Acte I)

l'on parlera de Monsieur Khrouchtchev, et que l'on dira comme dans le meilleur boulevard "Oh chic, alors", en alexandrins. André Roussin poursuivra la parodie jusqu'à faire débuter son deuxième acte par le classique : "Oui je viens dans son temple . . ."

Le sujet des "Glorieuses" concerne les problèmes de la création, au théâtre. Un auteur ayant écrit quelque quatre pièces sérieuses, mais qui toutes ont été des fours, se donne le défi que se lança lui-même Roussin : écrire une comédie de boulevard en vers. Il y a un deuxième sujet et c'est celui qui l'emporte et qui illustre bien le titre : "Les Glorieuses". On montre l'espèce de rage qui s'empare des femmes d'auteur lorsque leur mari est confronté avec le succès, que ce soit de leur vivant et surtout après leur mort. André Roussin en profite pour brosser quelques scènes d'une satire cruelle.

Le petit acte de "Une Femme qui dit la vérité" se rapproche assez de "La Parisienne", de Becque. On y trouve une lettre, un mari trompé et heureux, un amant comblé et jaloux. Cela est aussi un peu mince, mais charmant. Et écrit non pas en alexandrins, mais dans une aimable prose.

J. H.



LE MAITRE ET L'ELEVE — Le jeun pianiste montréalais, Ronald Turini, recevant les conseils de son professeur, le célèbre Vladimir Horowitz, quelques instants avant son récital de débuts à New York, voici quelques semaines. Ronald Turini sera le soliste du concert inaugural de la nouvelle série des "Concerts Populaires de Montréal" (ne pas confondre avec une autre organisation du même genre), au Forum, le mardi 2 mai. Walter Susskind, chef de l'Orchestre Symphonique de Toronto, dirigera.



LA BELLE ET LA BETE — On le voit bien, il ne s'agit pas d'un conte de fées ! Marlon Brando, acteur qui s'est fait producteur et metteur en scène pour ce qu'il a nommé "l'Odyssée du western" : "One Eyed Jacks", dont le tournage vient de se terminer, aime aussi se détendre entre deux prises de vues. Il pratique le genre Gary Cooper, affirme-t-il. Et très loin, intimidée par ce monstre, se cache Pina Pellicer, une jeune Mexicaine inconnue découverte par Brando pour jouer le principal rôle féminin de ce "One Eyed Jacks" tourné en couleur et en scope dans la Vallée de la Mort.

LES FILMS DE LA SEMAINE

SUITE DE LA PAGE 23

que le réalisateur dénonce, c'est la sournoise inspiration qui parfois déclenche le désastre, c'est l'intolérance qui parfois encore peut faire des meilleurs amis d'hier les pires ennemis de demain.

Les scénaristes Richard Gregson et Michael Craig ont écrit là un drame de la haine, de la peur, de la persécution, dont ils ont trouvé le thème dans les conflits d'unions et de patrons, mais qui reste valable en d'autres milieux, la condamnation de Tom "à Coventry", c'est-à-dire sa mise à l'index par ses camarades, pouvant se produire partout. C'est le jeu cruel de l'homme traitant l'homme en bête.

La reconstitution du milieu ouvrier, le jeu très simple de Richard Attenborough, Pier Angeli, Michael Craig, Bernard Lee et autres, tout ici est vrai à la façon d'un documentaire filmé aux lieux mêmes de l'action.

HIPPODROME

(Château, Empress, Granada, Papineau, Princess, Rialto, Rosemont, Savoy)

Ce film de cirque, réalisé en couleurs et tourné apparemment en Autriche, n'est pas fort comme scénario, mais ses attractions sont spectaculaires, notamment celle de la cage aux tigres.

On y voit une petite danseuse, Béatrice, gagner la vedette en faisant des pointes et des arabesques au nez des fauves, puis devenant la partenaire d'un tireur de précision. La rivalité de deux hommes pour ses faveurs suscite les rebondissements nécessaires à la succession de numéros de cirque, au nombre desquels il faut signaler celui, tout à fait charmant, du clown initiant son fils à son art. Margit Nunke et Gerhard Riedman sont les vedettes du film.

CRY FOR HAPPY

(Palace)

Nous revoici au Japon avec l'armée américaine. La comédie porte sur le malentendu de Glenn Ford parlant d'orphelinat à propos d'une maison de geishas et se trouvant devant l'obligation de transformer ladite maison en véritable orphelinat, en invitant tous les enfants du voisinage à une partie de poupées et de crème glacée.

On attend, on prévoit longtemps cette scène, la meilleure du film, le reste pouvant être regardé distraitement, sauf cependant une scène très drôle : la projection d'un film japonais sur les cowboys, avec bar, pistolets, Peaux-Rouges, etc... tout l'appareil du Western, vu et joué par des Japonais. C'est de la caricature de haut ton.

On peut prendre aussi grand plaisir à voir et à observer un groupe de beautés nippones : Miiko Taka, Michi Kobi et autres, délicieuses images d'un Japon d'aujourd'hui qui préserve les grâces d'hier. La couleur et le Cinémascope donnent un charme particulier à ces délicates images.

Jean Béraud

CINEMA

Avec "Léviathan"

Pour la première fois un roman de Julien Green est porté à l'écran

"Léonard Keigel réalise son premier film de long métrage, "Léviathan". Il fut pendant dix ans l'assistant de René Clément et réalisa pour son compte plusieurs courts métrages dont un "Malraux" qui fut très remarqué. Comme tant d'autres, il brûlait du désir de mettre en scène un grand film.

Vous avez choisi "Léviathan"...

"Je crois plutôt que l'on est choisi par son sujet. J'avais lu "Léviathan" de Julien Green, il y a deux ans. J'en fus tellement impressionné que le sujet demeura en moi. Il n'attendait plus qu'une occasion pour surgir. L'occasion, ce fut Pierre Jourdan, frère de l'acteur Louis Jourdan et ami de Julien Green, lequel n'avait jusqu'ici jamais consenti à ce que l'une de ses oeuvres soit portée à l'écran. Il s'est laissé persuader par Pierre Jourdan qui se proposa de produire et d'adapter "Léviathan" avec l'auteur et avec moi.

"Julien Green accepta. Personnellement je n'aime guère le cadre des adaptations littéraires pour l'écran qui frôlent toujours la trahison. Je veux seulement tenter d'organiser deux visions, celle de Green qui est l'essence même du roman, et la mienne, purement cinématographique."

"Le sujet, comme celui de tous les romans de Green, auteur visionnaire, ne se raconte pas. Je le vois comme une tragédie des solitudes humaines : Paul Guéret (Louis Jourdan) être fascinant, à la fois faible et puissant, inadapté qui cherche sa voie, Angèle (Marie Laforêt) un ange déchu, Mme Grosgeorges (Lili Palmer) femme délaissée dont la cruauté, le cynisme, sont des formes de défense. Tous ces personnages évoluent dans une atmosphère dramatique, tendue, mystérieuse, ils se cherchent et n'arrivent pas à communiquer. Ils appartiennent à tous les temps, à tous les pays, ils sont humains.

"Le sujet de "Léviathan" se trouve exactement à l'opposé des tendances actuelles, et son climat romantique est contraire au réalisme si prisé dans les films modernes. J'en suis heureux car j'aime le travail élaboré, composé. A l'improvisateur je préfère l'artisan ; au roman policier, un poème.

Ce film marque le retour de Louis Jourdan dans les studios français ?

"Louis Jourdan, le seul jeune premier Français qui ait réussi en Amérique, désirait depuis longtemps faire sa rentrée dans les studios parisiens, mais on ne lui proposait que des rôles de Don Juan, en souvenir de son triomphe dans "Premier rendez-vous" aux côtés de Danielle Darrieux. "Léviathan" lui offre un rôle dramatique, clef de voûte sur laquelle repose le film."

Gene Kelly cherche une Franco-saxonne !

PARIS. (AFP) — Gene Kelly, qui doit commencer le 2 mai aux studios de Boulogne la réalisation de "Gigot" avec Jackie Gleason, n'a pas encore trouvé la vedette féminine de son film. Il cherche une petite fille de 5 à 8 ans parlant l'anglais couramment, de préférence avec l'accent français.

Simenon : un film par an !

Depuis 1932, date à laquelle, pour la première fois, un des livres de Georges Simenon a été porté à l'écran (c'était "La tête d'un homme") il ne s'est guère passé d'année sans qu'un "Simenon" soit devenu un film.

—Je crois avoir écrit sous mon nom dit-il (on sait qu'avant 1928 il avait déjà publié sous des pseudonymes divers un nombre considérable de volumes) cent soixante-dix romans. Sur ces cent soixante-dix romans, quarante-sept ont été tournés, sans compter les "remake"...

Parmi ces quarante-sept films beaucoup sont restés célèbres. Rappelons entre autres : "La tête d'un homme" (Réalisateur : Julien Duvivier), "La nuit du carrefour" et le "Crime de Monsieur Lange" (Réalisateur : Jean Renoir), "Le voyageur de la Toussaint" (Réalisateur: Louis Daquin), "Les inconnus dans la maison", "La Vérité sur bébé Donge" (Réalisateur : Henri Decoin), "La Marie du Port" (Réalisateur : Marcel Carné), "Le fruit défendu ((Réalisateur : Henri Verneuil, d'après "Lettre à mon juge"), "Le sang à la tête" (Réalisateur : Gilles Granger, d'après "Le fils Cardinaud), "En cas de malheur" (Réalisateur : Claude-Autant Lara). De Raimu à Gabin en passant par Michel Simon et Fernandel, par Danielle Darrieux, Martine Carol, Françoise Arnoul, Brigitte Bardot, il n'est pas un grand comédien ou une grande comédienne français qui n'ait, à un moment ou à un autre de sa carrière, tourné pour Simenon.

Et pourtant cet écrivain extraordinairement fécond, ce romancier qu'André Gide considérait comme un des plus importants de notre époque, cet homme qui aime le cinéma et dont le talent convient si bien au cinéma, n'a jamais été tenté d'écrire directement pour l'écran.

—Je ne saurais écrire un scénario, explique-t-il. Un scénario, c'est avant tout une histoire, une idée... Or, moi, ce n'est jamais en partant d'une idée que je travaille mais en partant d'un personnage. Je ne crois qu'aux personnages... Je n'ai écrit qu'un seul scénario dans ma vie. C'était avec H. G. Clouzot. L'histoire se déroulait dans les milieux du strip-tease. Le film ne s'est pas réalisé. Mais j'en ai fait un roman...



MARIANIK, chanteuse dont le répertoire va de Bruant à Gainsbourg, et qui avec Jacques Blanchet, l'auteur de "Le Ciel se marie avec la Mer", occupera la scène du Chat noir, ce soir, ainsi que vendredi et samedi soir prochains.

HORAIRES

Théâtres

ANJOU : "Soif d'aimer" : 8.30.
LA BOULANGERIE : "La Parodie" : 8.30 les jeudi, vendredi et samedi. à 7.30 le dimanche.
STELLA : "Ombre chère" : 8.30 ; le dimanche à 2 h. 30 et 7 h. 30.
TNM : "Chacun sa vérité" : 9 h.
THEATRE-CLUB : "Tueur sans gages" ; tous les soirs à 8.30.

Cinémas

ALOUETTE : "Spartacus" : 1.30, 8.
AVENUE : "Please turn over" : 1.10, 3.15, 5.20, 7.30, 9.35.
BIJOU : "Certains l'aiment froide" : 12.50, 3.30, 6.50, 9.50 ; "Serment d'amour" : 2.15, 5.25, 8.35.
CANADIEN et PLAZA : "Fortunat" : 12.30, 3.30, 6.35, 9.40 ; "Le mal des autres" : 2.30, 5.35, 8.40.
CAPITOL : "All in a Night's Works" : 10.40, 12.50, 3.05, 5.20, 7.35, 9.50.
CHAMPLAIN : "Un seul amour" : 1.40, 5.08, 8.36 ; "Le scandale Costello" : 12, 3.28, 6.56, 10.24.
CHATEAU, EMPRESS, GRANADA, PAPINEAU, RIALTO, SAVOY, "Hippodrome" : 2.45, 6.10, 9.40 ; "The Wild Ride" : 1.05, 4.35, 8.05.
ELYSEE : "Uzetsu Monogatari", "Blinkity Blank", "Une histoire d'eau" : 6 et 9 h. Dimanche à 3, 6 et 9 h.
FRANÇAIS : "Chien de pique" : 12.10, 3.20, 6.30, 9.40 ; "Ennemi dans l'ombre" : 1.45, 4.55, 8.10.
IMPERIAL : "7 Wonders of the World" : 8.40 ; le dimanche à 7.30; matinées à 2 h. les samedis, dimanches et mercredis.
KENT : "The Angry Silence" : 1.15, 3.20, 5.25, 9.30.
LOEW'S : "World of Suzie Wong" : 10, 12.15, 2.30, 4.45, 7, 9.20.
LA SCALA : "Le serment d'une mère" ; "Ni vu ni connu" ; Sérénade espagnole". Ouverture des portes à 12.30.
MERCIER : "Le masque" : 12.31, 3.42, 6.53, 10.04 ; "La maison du mystère" : 1.54, 5.05, 8.16.
ORPHEUM : "The Apartment" : 12.30, 4.35, 9.25 ; "Elmer Gantry" : 10, 2.25, 6.55.
PALACE : "Cry for Happy" : 10.05, 12.20, 2.35, 4.50, 7.05, 9.25.
PRINCESS : "Hippodrome" : 11.50, 3.10, 6.25, 9.45 ; "The Wild Party" : 10.15, 1.30, 4.50, 8.10.
REGENT : "Wild Strawberries" : 1.35, 3.35, 5.35, 7.35, 9.35.
RIVOLI : "Chien de pique" : 2.55, 6.20, 9.40 ; "Ennemi dans l'ombre" : 1.15, 4.40, 8.05.
SAINT-DENIS : "Serment d'amour" : 12.45, 3.55, 6.45, 10 ; "Certains l'aiment froide" : 2.10, 5.20, 8.30.
SEVILLE : "Tunes of Glory" : 2.30 et 6.30. Le samedi à 2.30, 7 et 9.30.
SNOWDON : "Never on Sunday" : 1.10, 3.15, 5.20, 7.30, 9.35.
WESTMOUNT : "Carry on Constable" : 1.35, 3.35, 5.35, 7.35, 9.35.

musiC-hall 61
Une production JACQUES-GERARD
Du 8 au 14 mai
ANNIE CORDY
RESERVEZ DES MAINTENANT
Soirée : lun. à ven. : $3.50 - $3.00 - $2.50 - $1.50
sam. et dim. : 4.00 - $3.00 - $2.00
Matinée : sam. et dim. : $3.00 - $2.50 - $2.00 - $1.25
Réservez en même temps pour GUY BEART du 22 au 28 mai
COMÉDIE-CANADIENNE UN. 1-3339

La pellicule en couleur et le vaste écran vous transportent dans l'intimité et l'envergure tourbillonnante du ballet... comme jamais on n'avait pu le faire !
L'INCOMPARABLE MARGOT FONTEYN STARRING IN the Royal Ballet in EASTMAN COLOR
SWAN LAKE, ACT II — Music by Peter Tchaikovsky
THE FIREBIRD — Music by Igor Stravinsky
ONDINE — Music by Werner Henze
With THE COVENT GARDEN ORCHESTRA — Musical Director Hugo Rignold
MICHAEL SOMES AND MEMBERS OF THE ROYAL BALLET
TOUS SIEGES RESERVES ! Au guichet, par téléphone ou par poste.
(Excepté pour les matinées, du lundi au vendredi)
MATINEE à 2 h. 30 Du lundi au vendredi $1 Sam., dim. et fêtes $1.50
SOIREE à 8 h. 30 Du dimanche au samedi, tous les sièges $1.50
Commençant JEUDI !
SEVILLE Ste-Catherine, près du FORUM, WE. 2-1139
Le guichet est ouvert de 11 h. a.m. à 10 h. p.m.

Encore pour 7 soirs seulement
AU GESU — CE SOIR à 8 h. 30
et les 11, 12, 13, 18, 19, 20 mai
L'ÉCOLE DES FEMMES
de Molière
Un spectacle du Vieux-Colombier à ne pas manquer
"L'Ecole des Femmes sort victorieuse" (J. Hamelin, La Presse)
"Une représentation fascinante" (J. Siskind, Montreal Star)
Billets : $3.40 — $2.90 — $1.90
Hâtez-vous ! Tél. : UN. 6-3611

ART-FILMS présente
LE TROU
Un film de JACQUES BECKER
UNE SEULE PROJECTION
lundi soir, le 24 avril, à 8 h. 30
"Le plus grand des cinéastes français et le plus français des grands cinéastes." Cortade (France Presse)
"Le film des connaisseurs." Marignan (Le Français)
"Un film qui va directement à la rencontre de l'homme et de son aventure concrète dans un monde de difficultés insurmontables et pourtant résolues." Philippe (Cinématographie Française)
Réservez ou renseignez-vous en appelant COMEDIE-CANADIENNE UN 1-3339

ST-DENIS et BIJOU
CINEMASCOPE
MARTA TOREN
MASSIMO SERATO
Le jeune homme d'aujourd'hui est-il sincère en faisant un serment d'amour, ou ne le fait-il que pour obtenir l'assouvissement de sa passion ?
La jeune fille d'aujourd'hui est-elle fidèle au serment d'amour, où jouet-elle avec le coeur de l'homme qui croit en son serment ?
Serment d'Amour
SELECTION ALAN DAVEY

LE CENTRE
TUEUR SANS GAGES
Eugène LONESCO
Du 20 au 30 avril à 9 heures p.m. tous les jours matinées les 23 et 30 avril à 2 heures p.m.
au THEATRE-CLUB
1858, St-Luc, WE. 7-8978
$1.75, taxes incluses

Le cinéma et la presse française

PARIS. (AFP) — Annie Girardot, Michel Simon et le réalisateur François Truffaut viennent d'être désignés pour 1961 par un jury de journalistes comme "les plus coopératifs avec la presse" parmi les vedettes et metteurs en scène français. A ce titre ils ont reçu le "prix Orange".

LE SEUL THEATRE CINERAMA AU CANADA
SAM. : 2 h. et 8 h. 40 DIM. : 2 h. et 7 h. 30 !
Un chef-d'oeuvre cinématographique qui vivra dans votre mémoire pour toujours
VOUS est présenté dans toute sa gloire, et sa beauté spirituelle par la magie unique du
CINERAMA
Billets disponibles pour toutes les représentations
La production de LOWELL THOMAS
"SEVEN WONDERS OF THE WORLD"
"LES SEPT MERVEILLES DU MONDE"
présentée par le miracle CINERAMA et dans la splendeur du TECHNICOLOR CINERAMASOUND
IMPERIAL 1430 BLEURY AV. 8-7102
TOUS LES SIEGES SONT RESERVES
COMMANDEZ VOS BILLETS IMMÉDIATEMENT !
RÉSERVATIONS : AVenue 8-5603

UN VERITABLE SUSPENSE
Le Théâtre du Nouveau Monde
joue à
La Comédie Canadienne
dans une mise en scène de JEAN GASCON
et un décor de ROBERT PREVOST
CHACUN SA VÉRITÉ de Pirandello
Représentations tous les soirs à 9 heures y compris demain (sauf lundi, jour de relâche)
Réservations : UN. 1-3339 — UN. 1-1240
Billets en vente à l'extérieur de Montréal
LIBRAIRIE BOYER LTEE 10, rue NICHOLSON Valleyfield PR. 3-6211
AU CARROUSEL ENRG. 147-A, rue ST-JACQUES St-Jean FI. 7-4332
BEAUX VOYAGES 1626, des CASCADES St-Hyacinthe PR. 4-5316
LIBRAIRIE PARENT 345, rue ST-GEORGES St-Jérôme GE. 8-1305
LIBRAIRIE LALIBERTE 201, rue PRINCIPALE Granby FR. 2-4388
POSTES CKTR 543 GERVAIS Trois-Rivières FR. 5-4855
PHARMACIE TRUDEAU 393, rue PRINCIPALE FARNHAM AX. 3-6050
PAPETERIE RICHELIEU 41, rue DU ROI Sorel RI. 3-7764
LIBRAIRIE RENE MARTIN 398 NOTRE-DAME Joliette PL. 6-8066
PHARMACIE BLAINVILLE 15 ouest, rue BLAINVILLE Ste-Thérèse TA. 3-3663
LIBRAIRIE FRANÇAISE 250, rue LINDSAY Drummondville GR. 2-5705

CENTRE D'ART DE L'ELYSEE 35 OUEST MILTON
CE SOIR au CHAT NOIR
MARIANIK et JACQUES BLANCHET
11.30 P.M. $1.00 VI. 2-6053

LA SCALA VIL. RA. 5-5107
Auriez-vous le courage de faire le serment d'aimer l'enfant de votre rivale ?
L'émouvante MARTA TOREN PIERRE CRESSOY GIANNA-MARIA CANALE
Le Serment d'une mère (L'OMBRE)
TROIS GRANDS FILMS
Pleins de trouvailles et de "gags"
LOUIS de FUNES NOELLE ADAM MOUSTACHE
Ni Vu Ni Connu
3ème Film
Les amours d'un grand musicien : ALBENIZ
La Sérénade Espagnole

Maurice Gauvin présente
DU 17 AU 23 AVRIL
Bob ROBERTO JONGLEUR
Pierre ROBYN
les GARÇONS de MINUIT
Georges LEDUC
Carole MERCURE
et Claude Blanchard
NATIONAL THEATRE
MAURICE GAUVIN prop.
LA-6 2841
1220 EST ST.CATH.

LE Théâtre



LES AMIS DU THEATRE. — Quatre des directeurs de la nouvelle association des "Amis du théâtre". De gauche à droite : Mlle Pierrette Alain, trésorière ; M. Charles Charrère, président ; M. Patrick Blouin, directeur des Relations extérieures ; M. Jean-Louis Roux, vice-président.

Formation d'une association de spectateurs: "Les Amis du Théâtre"

Pour la première fois, depuis que le théâtre existe au Canada, une association de spectateurs est fondée. Elle a pour centre, Montréal, et porte le nom de "Les Amis du Théâtre".

Cet organisme a pour but de promouvoir le théâtre et de faciliter l'accès des différents spectacles aux personnes dont les moyens sont limités : ceci, par des réductions fort avantageuses, qui leur sont accordées aussi bien par les troupes régulières du pays, que par les troupes étrangères de passage au Canada.

La formule employée ici s'apparente à celles du "Club du Théâtre des Nations", des "Amis du T.N.P." de France, ainsi qu'à celles des différents "Teatro Club" existant actuellement en Italie.

Les membres des "Amis du Théâtre" auront l'avantage d'assister aux représentations — avec ou sans discussion — ainsi qu'aux conférences sur le théâtre. Ils pourront, de même, bénéficier d'un certain nombre de billets à prix réduits.

D'autre part, les "Amis du Théâtre" organisent des rencontres mensuelles, dans les usines mêmes, entre les syndiqués et les artistes qui jouent ou qui auront à jouer dans les pièces mises à l'affiche. La première de ces rencontres aura lieu à la fin du mois.

Plusieurs troupes de Montréal ont déjà signé l'entente avec "les Amis du Théâtre" ; ce sont le Théâtre du Nouveau Monde, le Théâtre-Club, le Rideau Vert, l'Egrégore, le Théâtre d'Anjou, le Centre-Théâtre, le Mountain Playhouse, la Poudrière et la Comédie-Canadienne.

Le bureau de direction, qui vient d'être constitué, comprend des représentants de différentes institutions et organismes publics de la métropole, tels que : syndicats, universités, ainsi qu'un représentant des troupes de théâtre.

Le Comité de direction est ainsi composé : président d'honneur : l'hon. Georges-Emile Lapalme ; président: M. Charles Charrère; vice-présidents: MM. Jean-Paul Lefebvre, des Syndicats nationaux, Jean-Louis Roux, représentant des troupes de théâtre; André Thibaudeau, de la F.T.Q. ; secrétaire général: M. Marc Morin; relations extérieurs: M. Patrick Blouin; trésorier: Mlle Pierrette Alain; secrétaire: Mlle Marthe Vézina ; conseillers juridiques : Mes Raymond G. Décary, L.L.B., Fernand Lalonde, L.L.L. ; directeurs : Mmes Norma Springford, Michel Tisseyre, Mlle Nicole Charest, MM. Jean Béraud, Jean-Paul Hétu, Notaire Ronald-E. Laviolette, M. Lawrence Sabbath et M. Gilles Hénault.

Qui peut devenir membre de cette association ? Toute personne appartenant à la classe ouvrière, moyenne ou étudiante, moyennant une cotisation minime. Les membres retireront leurs billets au bureau des "Amis du Théâtre", 3425, St-Denis, les lundis, mercredis et vendredis, de 6 h. 30 à 8 h. 30 p.m.

En plus des fortes réductions sur les représentations, les membres peuvent bénéficier d'autres avantages appréciables tels que : projections cinématographiques, qui leur seront spécialement consacrées ; un voyage de 36 jours en Europe, à prix très réduit, du 7 juillet au 13 août ; voyages réguliers —toutes les fins de semaine— à Stratford, durant les mois de juin, juillet, août, septembre, ainsi que de nombreux avantages encore, qui viendront s'ajouter à mesure que le nombre de membres augmentera.

Ce mouvement a déjà des ramifications à Saint-Jean, Berthierville, Granby, et il est en train de créer la section québecoise.

Chez les Apprentis: une pièce d'Adamov

"Je découvrais, écrit Adamov, dans les scènes les plus quotidiennes, en particulier celles de la rue, des scènes de théâtre.

Un jour, j'ai été témoin d'un incident en apparence très insignifiant, mais dont je me dis aussitôt : "c'est cela le théâtre, c'est cela que je veux faire".

Un aveugle demandait l'aumône; deux jeunes filles passèrent près de lui sans le voir, le bousculèrent par mégarde ; elles chantaient : "J'ai fermé les yeux, c'était merveilleux".

L'idée me vint alors de montrer sur la scène, le plus grossièrement et le plus visiblement possible, la solitude humaine, l'absence de communication.

Après trois ans de travail et de multiples versions dont la première mettait en scène l'aveugle lui-même, ce fut "La Parodie".

Cette pièce est actuellement à l'affiche au théâtre de la Boulangerie chez les Apprentis-Sorciers, au 5140 rue De Lanaudière.

L'entrée est libre mais il faut réserver son siège par téléphone à RA. 2-5363 et LA. 5-2732. Les représentations ont lieu les jeudis, vendredis, samedis, à 8 heures 30, et le dimanche à 7 heures 30.

Succès à Lisbonne de la Comédie-Française

LISBONNE — (AFP) — La tournée de la Comédie-française dans la péninsule ibérique a débuté à Lisbonne avec "Electre" de Jean Giraudoux, qui a obtenu un très grand succès tant auprès du public que des critiques. L'un d'eux à écrit : les comédiens ont excité l'appétit du public quant aux autres représentations", qui seront "Domino", de Marcel Achard, et "Port Royal", de Henry de Montherlant.



AU TNM — Mme Cini (Maude Darcy) et Mme Nenni (Marthe Nadeau) cherchent à connaître de Laudisi (Jean Gascon) la clé du mystère de "Chacun sa Vérité", de Pirandello, présenté par le Théâtre du Nouveau Monde à la Comédie-Canadienne. Font également partie de la distribution, Janine Sutto, Jean-Louis Roux, Suzanne Marcoux, Henri Norbert, Gisèle Schmidt, Margot Campbell, Lucile Cousineau, Roger Garceau, Marcel Cabay, Gabriel Gascon, Victor Désy et Yvon Thiboutot.

Vol de bijoux princiers

(PC) — En 1953, des voleurs escaladèrent les murs du château de Hohenzollern, qui donnait autrefois son nom à une principauté allemande, et y dérobèrent les bijoux de la couronne de Prusse. Ces précieux objets n'étaient pas assurés.

Auditions-ballet

Des auditions seront accordées par les Grands Ballets Canadiens à 1216, rue Stanley, à des danseuses et danseurs professionnels de ballet classique en vue de la saison 1961-62, le dimanche 30 avril 1961. Téléphoner à UN. 1-1245 pour un rendez-vous.

3e SEMAINE
QUE SE PASSE-T-IL ICI ?
VOUS L'APPRENDREZ EN VOYANT
DEAN MARTIN
SHIRLEY MacLAINE
ALL IN A NIGHT'S WORK
A HAL WALLIS PRODUCTION • A PARAMOUNT RELEASE
TECHNICOLOR
CAPITOL
Stationnement au Garage Peel-Windsor à partir de 6 p.m.

FORUM
6 MAI au 13 MAI
(Aucun spectacle le dimanche)
Tous les jours 3.15-8.15
Jeu. & Sam. MATS à 2.30
TOUT NOUVEAU
The SHRINE CIRCUS
POUR AIDER L'HOPITAL SHRINERS POUR ENFANTS INFIRMES ET LES OEUVRES DU KARNAK TEMPLE
UNE CAVALCADE D'ACTES ÉMOUVANTS ENTOURÉE DE VEDETTES INTERNATIONALES
3 NUMEROS D'ANIMAUX SAUVAGES
LÉOPARDS EN LIBERTE
LIONS BATAILLEURS
OURS APPRIVOISES
6 ELEPHANTS dans plusieurs nouveaux trucs
L'original GEORGE HANNEFORDS Numero équestre
TRAPEZE VOLANT 6 audacieux acrobates aériens
2 NUMEROS A CHIMPANZEES 7 singes Sputnik
Directement de Paris MICHEL DE LA VEGA Le roi parisien de la magie
3 NUMEROS CANINS avec un tas de chiens
THE NERVELESS NOCKS échangeant de poles 65 pds de haut & 30 pds de distance
PRINCESSE TAJANA L'IDOLE DU TRAPEZE
35 NUMEROS A SENSATIONS
SIEGES RESERVES
MAINTENANT EN VENTE
SIEGES RESERVES $1.75 LOGES $2.00
Admission Générale
EN VENTE LE 6 MAI
ADULTES $1.25 ENFANTS 50¢

CE SOIR 8 H. 30 et DIMANCHE SOIR
THEATRE ANJOU
SOIF D'AIMER
de Eloi de GRANDMONT
Mise en scène de Paul ALAIN
En vedette
GILLES PELLETIER
CATHERINE BEGIN
GUY GODIN
ANDREE LACHAPELLE
GISELE MAURICET
ETIENNE AUBRAY
TEL. : UN. 1-7495-4
APRES LE SPECTACLE NE MANQUEZ PAS
Les résistants !

Les APPRENTIS-SORCIERS
Un Evénement à Montréal !
LA PARODIE
ARTHUR ADAMOV
THEATRE LA BOULANGERIE
5140 DE LANAUDIERE
JEUDIS, VENDREDIS, SAMEDIS, 8 h. 30
DIMANCHES 7 h. 30
Réservations
RA. 2-5363 — LA. 5-2732

au
CENTRE D'ART DE L'
ELYSEE
35 ouest MILTON
LE CHEF-D'OEUVRE DE
Kenji Mizoguchi
UCETSU
LES CONTES DE LA LUNE VAGUE APRES LA PLUIE
V.O. Sous-titres anglais
... n'a d'égal que le délié mozartien en musique.
Louis MARCORELLES
UGETSU, c'est UGETSU et la critique d'UGETSU
Luc MOULLET
et 2 chefs-d'oeuvre dans l'art du court métrage de McLAREN
BLINKITY BLANK de GODARD et TRUFFAUT
UNE HISTOIRE D'EAU
VI. 2-6053

Orchestre de chambre McGill
Chef d'orchestre: Alexander Brott
CONCERT HAENDEL
Soliste: Kenneth Meek
organiste à l'église Christ Cathedral (entre Eaton et Morgan)
Lundi le 24 avril, 8 h. 45 p.m.
Programme : 2 concertos pour orgue (op. 4, no 1 et no 6);
2 concerti grossi (no 4 et no 9)
Quelques places à $2.00 — Etudiants : $1.00 — Informations et réservations : WE. 5-4876

"Le Dernier Train de Gun Hill"
KIRK DOUGLAS
ANTHONY QUINN

"L'HOMME" H"
IL PARALYSE LE MONDE DE PEUR

Maruzzella en COULEURS
Marisa ALLASIO
Massimo SERATO
Yvette Le Bon
Amoureux d'elle sans espoir, il se sacrifiera pour qu'elle soit heureuse !
Amherst Angle Amherst et Ste-Catherine UN. 6-6851

EXODUS
OTTO PREMINGER PRESENTS
PAUL NEWMAN · EVA MARIE SAINT
RALPH RICHARDSON · PETER LAWFORD
LEE J. COBB · SAL MINEO · JOHN DEREK
HUGH GRIFFITH · DAVID OPATOSHU
JILL HAWORTH IN "EXODUS"
SUPER PANAVISION 70, TECHNICOLOR® • TODD AO STEREOPHONIC SOUND
COMMANDES POSTALES MAINTENANT
Veuillez inclure une enveloppe-retour adressée et affranchie — établir chèques ou mandats-poste à l'ordre de : ALOUETTE THEATRE — MONTREAL. Les commandes de l'extérieur de la ville doivent inclure les frais d'échange.
Mat. à 1 h. 30 Mercredi ..... $1.50 Sam. Dim et Fêtes $2
Soirées à 8 h. Lundi au Vendredi ..... $2 Sam. Dim et Fêtes $2.50
COMMENÇANT LE 25 MAI
ALOUETTE
ST. CATHERINE & BLEURY — UN. 1-2807

HER MAJESTY'S
Une semaine seulement du
MARDI 25 AVRIL AU DIM. 30 AVRIL
Mat. sam. et dim. à 2.30
In Person!
JOSÉ GRECO
et sa troupe de chanteurs, musiciens et
Danseurs espagnols
30 ARTISTES DANS UN MERVEILLEUX NOUVEAU PROGRAMME
Billets présentement en vente
SOIREE, MAR. A VEND. $4.50, $4.40, $4.00, $3.50, $2.50
SOIREE, SAM. ET DIM. $4.95, $4.25, $3.00, $2.50
MAT. SAM. ET DIM. $3.50 $3.00 $2.25 taxe incl.

Un monde d'endroits et moeurs étranges... dans la plus différente et la plus touchante histoire d'amour de notre époque !
WILLIAM HOLDEN
in Ray Stark's
THE WORLD OF SUZIE WONG
Co-starring
NANCY KWAN
as SUZIE WONG
A déconseiller aux enfants
Also Co-starring
SYLVIA SYMS · MICHAEL WILDING
Facilités de stationnement au Garage Peel-Windsor à compter de 6 h. p.m.
TECHNICOLOR
LOEW'S
4e SEMAINE

4 DERNIERES SEMAINES
AUJOURD'HUI ET DEMAIN à 1.30 et 8 p.m.
GAGNANT DE 4 PRIX DE L'ACADEMIE
KIRK DOUGLAS · LAURENCE OLIVIER
JEAN SIMMONS · CHARLES LAUGHTON
PETER USTINOV · JOHN GAVIN
SPARTACUS
and TONY CURTIS as Antoninus
TECHNICOLOR SUPER TECHNIRAMA 70 LENSES BY PANAVISION
BILLETS DISPONIBLES POUR TOUTES LES REPRESENTATIONS
MATINEES A 1.30 P.M.
MERCREDI $1.50 — SAM., DIM. et FETES $2.00
SOIREES A 8.00 P.M.
LUNDI A VEND. $2.00 — SAM., DIM. et FETES $2.50
Réservations par téléphone : UN. 1-2807
Spécial pour étudiants (de plus de 16 ans). PRIX $1.25
Toutes représentations sauf le sam. soir
ALOUETTE
ST. CATHERINE & BLEURY — UN. 1-2807

Ces aguichantes poupées de "Sayonara" nous reviennent... dans un nouveau succès du même réalisateur... avec la vedette de la comédie "Teahouse of the August Moon" !
VOUS RIREZ AUX LARMES QUAND...
4 MATELOTS EMMENAGENT DANS UNE MAISON DE GEISHAS... COMPLETEMENT POURVUE...
de geishas et tout le reste !
GLENN FORD
DONALD O'CONNOR
"Voulez-vous dire que les geishas ne font que chanter et danser!".
FACILITES DE STATIONNEMENT AU GARAGE PEEL-WINDSOR
Du lundi au samedi : de 6 h. p.m. à minuit
Le dimanche : de 11 h. à minuit
COLUMBIA PICTURES presents
A WILLIAM GOETZ PRODUCTION
CRY FOR HAPPY
CINEMASCOPE and EASTMAN COLOR
co-vedette JAMES SHIGETA
et ces aguichantes poupées de "Sayonara"
MIIKO TAKA
MIYOSHI UMEKI
"J'ai toujours désiré vivre ainsi ! Avoir tout sous le même toit !"
A L'AFFICHE
Palace

La Musique

Le Courrier

GLENN GOULD

Monsieur le directeur,
Cher monsieur,

Veuillez trouver ci-inclus un article sur Glenn Gould qui parut dans le journal étudiant "Le Carabin" en février 1957. Il avait contribué à en réduire plusieurs au silence. Peut-être, une fois de plus, en fera-t-il réfléchir d'autres. Que l'on cesse enfin de parler des "manies" de Glenn Gould! Devant un grand artiste, on ferme les yeux, on écoute et on se tait. Veuillez trouver aussi une lettre que Glenn Gould m'a fait parvenir gentiment c/o "Le Carabin" en 1957. C'est une copie; je garde jalousement l'original, comme un trésoir des plus précieux.

Sincèrement vôtre,
Susanne Hamel,
"Le Carabin".

P.S.—Si vous ne pouvez les publier, pourriez-vous au moins les faire lire à M. Claude Gingras, qui fit dernièrement la critique que je qualifie "d'enfant d'école, une singerie". Je me demande s'il a lu celles de Vallerand et de McLean. Si ceux-là ont parlé quelque peu des excentricités de l'artiste, ils l'ont fait d'une façon subtile et très délicate. Merci!

LA PHILHARMONIA

Cher monsieur Gingras,

J'insiste sur la qualité essentiellement canadienne-française de notre oeuvre et sur l'effort que nous faisons dans le but de rehausser la grande musique amateur, si mal servie et méprisée jusqu'à présent (et pour cause).

Je suis persuadée que le gros bobo vient de là et M. Haritver, qui nous apporte son expérience des vieux pays, en est persuadé aussi.

C'est inconcevable que dans une ville de l'importance de Montréal, on ait tant de difficultés à trouver de bons musiciens qui soient disponibles. Il y a notre groupe de professionnels, et les autres font de la danse, c'est plus payant... et cela demande moins de travail. C'est édifiant n'est-ce pas?

Laurette Duchesne,
secrétaire,
La Philharmonia de Montréal

"PAMPHLET"...

M. Claude Gingras,
Cher monsieur,

Félicitations pour la participation à l'intéressante interview l'autre jour, à l'émission "L'Opéra du Samedi".

Permettez-moi de vous faire observer que le terme "pamphlet" que vous employez dans votre compte rendu de samedi, le 15 avril 1961 ("Jacques Beaudry, directeur de l'Orchestre Symphonique de Montréal"), n'est pas tout à fait exact.

Le dictionnaire Larousse, page 732, définit "pamphlet": n.m. (mot angl. de Pamphilet, n.pr.) petit écrit en prose, satirique et violent.

Un admirateur de votre chronique,
"Musica".

MUSIQUE CANADIENNE

M. Claude Gingras,
Cher monsieur,

Permettez-moi de faire quelques commentaires sur votre critique — critique pour le moins brève et peu engagée — sur le concert de musique canadienne donné lundi par Alarie-Simoneau. Sur certains points, je partage entièrement votre avis mais sur d'autres, je ne suis pas du tout d'accord. Tout d'abord: je n'aime pas ce titre ambigu: "Deux heures de musique canadienne". Déjà, c'est péjoratif en commençant. Vous parlez du public "élégant", sans aucun doute, il y avait réception après... mais "connaisseur", j'en doute. La composition d'Alec. Brott venait en dernier — elle méritait bien cette place. Quelle prétention! Cela a semblé vous plaire. Je partage cependant votre avis au sujet du Papineau-Couture, une oeuvre de main de maître. Et aussi le Morawetz et le V. Archer. J'ai trouvé plus de beauté que vous n'en avez décelée dans les oeuvres de Jean Coulthard, Fleming, Lorne Betts que vous avez effleurées. Enfin, j'ai l'impression que la beauté cachée des pieces de Maurice Dela vous a échappé.

Sans rancune tout de même!
Une amie de la musique canadienne,
Yvette Beaudry,
Ahuntsic.

Cher monsieur Gingras,

Enfin... vous avez osé le dire à la radio samedi dernier à l'HEURE DE L'OPERA et... l'écrire dans votre article sur le concert de la "Ligue des Compositeurs". Nos auteurs musiciens ne savent pas se limiter. Leurs oeuvres sont **interminables**, quand elles ne sont pas tout simplement **injouables.** Ils écrivent trop en longueur et pas assez en... profondeur.

T.D.



SOLISTE — Francesca Cofsky, soprano dramatique qui avait fait, avec la Philharmonia, la saison dernière, des débuts remarquables, sera de nouveau soliste de cet orchestre au prochain concert, le jeudi 11 mai. Elle chantera deux grands airs d'opéras de Verdi.

"Semaine des Festivals de Musique"

Le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, a décidé de faire de la semaine du 23 au 30 avril la "Semaine des Festivals de Musique du Québec", pour coïncider avec la tenue à Montréal des séances d'épreuves des Festivals. Une réception aura lieu à cette occasion demain après-midi à 4 h. 30 à l'hôtel de ville.

Les finales provinciales auront lieu le soir, dans l'ordre suivant: lundi, le 24, à 8 h. 30: instruments à vent; mercredi, le 26, à 8 h. 30: instruments à cordes, concerto pour piano, classes de chorales; jeudi, le 27, à 8 h. 30: piano solo, piano groupe de concert et musique de chambre; samedi, le 29, à 8 h. 30: piano (Chopin), piano (Beethoven), classes de chant.

Toutes ces finales auront lieu au Victoria Hall: le public est admis.

"V'la L'Bon Vent"

Le "Choeur V'la L'Bon Vent", de Québec, donnera un concert au Plateau ce soir. Formé de 120 garçons et filles de Québec et des environs, le choeur a pour but de promouvoir la chanson canadienne et l'éducation musicale populaire. Il fonctionne depuis près de trois ans et il a remporté un premier prix régional au Festival des Chorales de Radio-Canada l'an dernier ainsi qu'au Festival National de musique du printemps 1960.

Président-fondateur

M. René Bergé est le président-fondateur du Petit Opéra de Montréal, nouvellement formé, qui présentera dès octobre au théâtre Orphéum "Werther" et "Le Barbier de Seville". M. Bergé est un ténor canadien qui, après des études vocales à Rome, chanta en France et aux Etats-Unis. Il faisait partie de la production récente de "Roméo et Juliette" sous la direction de Wilfrid Pelletier.

Récital de violon

Les Jeunes Associés du Musée des Beaux-Arts présenteront, mardi soir prochain, le 25, à 8 h. 30, à la salle de concerts du Musée (entrée avenue Ontario), le violoniste Denes Zsigmondy, accompagné au piano par Anneliesse Nissen. Voici le programme:

Sonate en la majeur ("Kreutzer"), de Beethoven, Sonat en do majeur, K 296, de Mozart, "Danses roumaines" de Bartok, "Vision" de Debussy, "Tzigane" de Ravel.

Concert Alban Berg

Les élèves de la classe de chant R. Herlinger, au Conservatoire de la Province, donneront une audition en commémoration du 25e anniversaire de la mort d'Alban Berg, à la salle St-Sulpice demain soir (dimanche) à 8 h. 30. Au programme: des mélodies de Berg, de Mahler, de Hugo Wolf, de Schubert et de Brahms.

Nouvel orchestre

L'Association Musicale métropolitaine de Montréal, comprenant le Choeur Métropolitain et l'Orchestre Métropolitain, invite tous les musiciens et musiciennes se sentant la capacité et les aptitudes nécessaires pour faire partie d'un orchestre symphonique à se présenter à 2014 Gilford (école Chamily de Lorimier) le mardi 25 avril à 8 h. précises avec leur instrument.

Le but de l'Orchestre Métropolitain est de faire connaître les oeuvres les plus populaires des répertoires classique, romantique et moderne avec le concours de vrais artistes que la chance n'a jamais favorisés jusqu'ici.

L'Equipe J.M.C.

L'Equipe JMC annonce ses dernières activités pour la saison 1960-61, à la Faculté de Musique de l'Université de Montréal, 2056 rue Maplewood, les dimanches, à 2 h. 30:

30 avril: M. Guy Boulizon, éditeur, professeur d'histoire de l'art et de littérature contemporaine, prononcera la deuxième partie d'une causerie intitulée "Le Mythe Françoise Sagan".

7 mai: Cinéma: présentation de films par des cinéastes réputés. (Détails à suivre).

21 mai: en guise de conclusion à une année d'initiation à la musique, aux musiciens et aux arts en général: visite de la Galerie Nationale à Ottawa. Excursion d'une journée. (Détails à suivre).

L'animatrice, Aline Legrand, rappelle que ces activités s'adressent aux membres et à leurs amis et que chaque causerie est suivie d'une discussion libre.

Au Lac à la Loutre

Le Centre Musical du Lac à la Loutre offrira cette année des bourses aux musiciens amateurs et aux étudiants. Les dates du Centre Musical cet été seront du 2 au 30 juillet. Le Centre est situé à Weir, dans les Laurentides.


UNE JOYEUSE HISTOIRE OSEE... la rencontre outre-mer d'un innocent Américain... et d'une blonde beauté grecque
MELINA MERCOURI dans Never on Sunday
Written and Directed by JULES DASSIN
La chanson "Never on Sunday", primée par l'Académie, vous divertira!
à l'affiche
SNOWDON HU. 1-5717
Le plaisir commence à: 1.10, 3.15, 5.20, 7.30, 9.35. Dernière représentation complète à 9 h.

★ ORLEANS ★ LA. 3-9955
AUJ. A MARDI
JAMAIS L'ECRAN N'A PRESENTE DES SCENES AUSSI BRULANTES!
LES CHEMINS DE LA HAUTE VILLE
UN FILM SENSATIONNEL!
LAURENCE HARVEY HEATHER SEARS
SIMONE SIGNORET
Aussi: "PAUVRE mais BEAU" avec Marisa Allasio


APRES LE TRIPORTEUR UNE AUTRE VAGUE DE RIRES S'ABAT SUR LA PROVINCE AVEC
DARRY COWL
Robinson et le Triporteur
Batia ALTAPIBA
2IE FILM
UNE MYSTERIEUSE INTRIGUE SOUS LE SOLEIL DES TROPIQUES!
"TRAFICS A RIO"
NINON SEVILLA en Couleurs
LAVAL VI. 5-5047 A L'AFFICHE

INSENSES et INIQUES

Véritable course suicide de motos! Conducteurs acrobates champions du monde!
Course mortelle à la queue leu leu!
Duel de motocyclettes... dont la mort du perdant est l'issue!
MOTORCYCLE GANG
starring ANNE NEYLAND · STEVE TERRELL · JOHN ASHLEY · CARL SWITZER
plus
COOL AND THE CRAZY
SCOTT MARLOWE · GIGI PERREAU · DICK BAKALYAN · DICK JONES
Sept jeunes déséquilibrés en fin de semaine de violence!
2 GRANDS FILMS STRAND A L'AFFICHE

AUJOURD'HUI — AUX THEATRES UNITED
Ahuntsic
Un film qu'il faut voir!

ELIZABETH TAYLOR
jugée par l'Académie,
LA MELILLEURE ACTRICE DE L'ANNE!
JOHN O'HARA'S BUTTERFIELD 8
in CINEMASCOPE AND METROCOLOR
LAURENCE HARVEY — EDDIE FISHER
Autre film
"Where the Boys Are"
in CinemaScope and METROCOLOR
DOLORES HART · GEORGE HAMILTON · YVETTE MIMIEUX · CONNIE FRANCIS
York Aux deux cinés! Van Horne
"SUNRISE AT CAMPOBELLO", Technicolor, Ralph Bellamy, Greer Garson. En plus au York: "THE ENTERTAINER", avec Sir Laurence Olivier. En plus au Van Horne: "BATTLE OF THE SEXES", avec Peter Sellers.
Stationnement pour les clients du cinéma York à compter de 6 h. p.m. au Garage Mansions. Frais de service 25c. Au Van Horne, parc de stationnement.
Lucerne Auj. "Midnight Lace" et "Masters of the Congo Jungle". DIMANCHE

Brigitte Bardot
Come Dance With Me!
HENRI VIDAL
ERROL FLYNN
THE WARRIORS
DRU · PETER FINCH
CINEMASCOPE COLOR

A L'AFFICHE -- FILMS PRIMES PAR L'ACADEMIE

"LE MEILLEUR FILM"
Et 4 autres trophées
Cinéphiles — vous n'avez jamais vu film aussi beau que...
"THE APARTMENT"
SENTIMENTAL MIROBOLANT
ET QUOI ENCORE!
EN VEDETTE
JACK LEMMON
SHIRLEY MacLAINE
FRED MacMURRAY

EN PLUS
"LE MEILLEUR ACTEUR" BURT LANCASTER
"LA MEILLEURE ACTRICE DE SOUTIEN"
SHIRLEY JONES

BURT LANCASTER
JEAN SIMMONS
dans le film de SINCLAIR LEWIS'
ELMER GANTRY
Eastman COLOR
co-starring DEAN JAGGER · ARTHUR KENNEDY · SHIRLEY JONES
OUTREMONT CR. 7-3233 MONKLAND HU. 4-9711 ORPHEUM VI. 9-2153

CE SOIR 8 h. 30 -- DIMANCHE 2 h. 30 et 7 h. 30
LE RIDEAU VERT présente
OMBRE CHERE
Comédie de Jacques DEVAL — Mise en scène de Jean FAUCHER
avec
YVETTE BRIND'AMOUR — ANDRE FOUCHE
FRANÇOISE FAUCHER — MARTHE THIERRY
et JACQUES GALIPEAU
AU STELLA 4664 ST-DENIS VI. 4-1793

L'HISTOIRE D'UN GRAND CIRQUE!
ILS DEFIAIENT LA MORT
POUR VOUS APPORTER 1,001 SENSATIONS!

HIPPODROME
EASTMANCOLOR
GERHARD REIDMANN · WILLY BIRGEL · MARGIT NUNKE · FRED BERTELMANN
Second film à 7 cinémas (sauf au ROSEMONT)
Le FOND de l'histoire derrière cette jeunesse avide de musique! Il n'y a jamais eu de trame plus sensationnelle pour un film!
ANTHONY QUINN THE WILD PARTY
CAROL OHMART · FRANZ · ROBINSON · GRANT · PERSOFF · STEWART
Second Film au ROSEMONT: "PRETTY BOY FLOYD". John ERICSON • Joan HARVEY
A l'affiche aux 8 cinémas!
PRINCESS UN. 1-2697 ROSEMONT RA. 1-8930 RIALTO CR. 7-3700 GRANADA CL. 5-2438
EMPRESS HU. 4-3367 PAPINEAU LA. 1-6853 CHATEAU CR. 1-4400 SAVOY PO. 9-7372

EDDIE CONSTANTINE
dans
"chien de Pique"
AVEC Raymond PELLEGRIN Marie VERSINI
UN CONSTANTINE QU'EDDIE VOULAIT TOURNER!.
2ième SEMAINE!... DE SUCCES!
★★★★★★★★★★

EDDIE CONSTANTINE LE BAGARREUR No 1 DE L'ECRAN FRANÇAIS!.
ATLAS Film Distributors
En Plus ROGER HANIN ★ BERNARD BLIER ★ ESTELLA BLAIN
l'ennemi dans l'ombre
L'histoire d'un agent d'Interpool essayant d'anéantir un réseau secret!.
AV. 8-5513 CR. 1-2210
FRANCAIS et RIVOLI

LES DISQUES

Une "BUTTERFLY" stéréophonique

PUCCINI : "Madame Butterfly", opéra en trois actes, libretto de Giacosa et Illica d'après la pièce de David Belasco et John Luther Long et le roman de J. L. Long.

Distribution :

Cio-Cio-San, petite japonaise, surnommée "Madame Butterfly" .... Victoria de los Angeles, soprano
Pinkerton, lieutenant de la marine américaine, son mari ..... Jussi Bjoerling, ténor
Suzuki, servante de Cio-Cio-San ..... Miriam Pirazzini, mezzo-soprano
Kate, nouvelle femme de Pinkerton ..... Silvia Bertona, soprano
Sharpless, consul américain à Nagasaki ..... Mario Sereni, baryton
Goro, intendant et entremetteur ..... Piero de Palma, ténor
Le prince Yamadori, prétendant de Cio-Cio-San ..... Arturo La Porta, baryton
Plusieurs parents et amies de Cio-Cio-San, fonctionnaires, commissaires, le bonze, etc.
Orchestre et choeurs de l'Opéra de Rome, dir. : Gabriele Santini.
(Capitol, 3 disques, mono : GCR-7232, stéréo : SGCR-7232; avec libretto italien-français illustré).



La magnifique gravure japonaise qui illustre l'album du nouvel enregistrement de "Madame Butterfly".

Assez peu exigeant dramatiquement et destiné à une voix lyrique et jeune, le rôle de Butterfly (qui est celui d'une jeune fille de 15 ans, ne l'oublions pas !) va donc comme un gant à Victoria de Los Angeles.

La cantatrice avait déjà enregistré cet opéra avec Di Stefano et Gobbi, chez Capitol ; pour la même maison, elle a réenregistré le rôle l'an dernier. Cette nouvelle version, qui vient tout juste de paraitre, bénéficie d'une interprétation mûrie et des nouveaux développements de la stéréophonie.

Jussi Bjoerling est véritablement le héros de cet enregistrement. A l'entendre, on ne se doute nullement du sort qui l'attendait. Sa voix de bronze n'a en effet jamais brillé avec autant d'éclat.

Mario Sereni, en Sharpless, possède une voix chaude (déjà révélée à nous dans le récent enregistrement de "La Traviata"), mais il manque un peu de variété dans l'expression.

Miriam Pirazzini a une voix exceptionnelle : elle attire l'attention beaucoup plus qu'une Suzuki ordinaire. Excellente distribution complémentaire.

Véritable "mise en scène stéréophonique", qui situe les personnages devant nous de gauche à droite, clarifie les ensembles et les choeurs et donne une ampleur inaccoutumée à l'orchestre. Je dois signaler cependant un certain bruit de surface et un peu de diaphonie (ou pré-écho). Mais pour la voix de Bjoerling, qui sonne partout somptueusement, cet album vaut d'être acheté !

Claude Gingras

Un grand pianiste : GYORGY SEBOK

BEETHOVEN : "Für Elise" ; **HUMMEL :** "Rondo Polonaise", op. 11 ; **CHOPIN :** Etude en mi majeur, op. 10 no 3 ("Tristesse"); Etude en fa mineur, op. 25 no 2; Valse en la bémol, op. 69 no 1 ("L'Adieu"); Valse en sol bémol, op. 70 no 1; **LISZT :** "Valse-Impromptu", "Rêve d'Amour", ("Liebestraum" no 3), "Valse oubliée", "Valse Méphisto". — Gyorgy Sebok, pianiste (Select — Erato, mono seulement : M-298003).

Sur ce disque-récital, Gyorgy Sebok, pianiste hongrois de 38 ans peu connu ici, démontre qu'il est, à tous les points de vue, un virtuose à l'échelle internationale. Il joue "Für Elise" avec infiniment de soin et de respect : il nous fait croire à un chef-d'oeuvre



GYORGY SEBOK
...à *l'échelle internationale*

et c'est maintenant avec un certain regret que l'on songe que cette petite pièce a servi de thème à une récente chanson du Hit Parade. L'oeuvrette du fameux Johann Nepomuk Hummel (qui fut un élève de Mozart pour le piano et de Haydn pour la composition) fait valoir l'étincelante virtuosité du pianiste. Ses interprétations de Liszt sont aussi brillantes techniquement mais plus musicales que celles d'un autre célèbre Gyorgy — Cziffra. Sebok nous fait redécouvrir le "Rêve d'amour", de même que l'Etude dite "Tristesse" et les Valses si connues de Chopin.

Sonorité généralement très bonne du piano ; il s'agit d'un disque enregistré en France et pressé à Montréal. (Un seul regret : l'absence d'annotations sur la pochette).

C.G.

Nouveautés-instantanés

Rééditions : disque Wagner par **Traubel, Melchior** et **Toscanini** (RCA Victor); 20 Sonates de Scarlatti (clavecin) par **Lnadowska** (Angel); Concerto violon-violoncelle de Brahms par **Thibaud** et **Casals**, dirigé par **Cortot** (Angel); Concerto no 21, K. 467 (do majeur), de Mozart, par **Lipatti** (Angel).

L'"HEROIQUE"

BEETHOVEN : Symphonie no 3, en mi bémol, op. 55 ("Héroique") —Orchestre Philharmonique de Berlin, dir. : Ferenc Fricsay. (Deutsche Grammophon, mono : LPM-18576, stéréo : SLPM-138038).

Voici un enregistrement qui, par sa qualité technique exceptionnelle et la valeur de l'interprétation de Ferenc Fricsay, mérite une des toutes premières places dans la liste achalandée des endisquements de l'"Héroique". Dans cette partition, peut-être la plus difficile de tout l'oeuvre de Beethoven, l'Orchestre de Berlin fait montre des mêmes qualités qui nous l'ont fait applaudir lors de sa venue à Montréal : précision, puissance, lyrisme et souplesse. Et Ferenc Fricsay communique admirablement bien à ce superbe instrument sa conception de la "Troisième". Au détriment peut-être d'un contraste qu'on aimerait plus marqué entre les différents mouvements, en particulier entre la Marche funèbre et le bouillonnant Scherzo, il lui donne une majesté un peu baroque, mais prenante. N'est-ce pas là, plutôt qu'un romantisme surajouté, le Beethoven authentique ?

J. P.

JAZZ

Sonorités diverses



JULIUS WATKINS : cor



YUSEF LATEEF : flûte

THE JAZZ MODES (Atlantic 1306, mono seulement) : "The Oblong", "1, 2, 3, 4, 0 in Syncopation", "Blue Flame", "Mood in Motion", "Knittin' ", "This 'N That", "Glad That I Found You", "Princess".

Julius Watkins, cor français; Charlie Rouse, saxo ténor; Gildo Mahones, piano; Martin Rivera, contrebasse; Ron Jefferson ou Jimmy Wormworth, batterie; à l'occasion : Sahib Shihab, saxo baryton et Chino Pozo, bongos et la voix du soprano Eileen Gilbert.

YUSEF LATEEF — "Cry Tender" (Prestige New Jazz, 8234, mono seulement) : "Sea Breeze", "Dopolous", "Cry Tender", "Butter's Blues", "Yesterdays", "The Snow is Green", "If I Could See Me Now", "Ecaps".

Yusef Lateef, saxo ténor, flute, hautbois; Lonnie Hilyer, trompette; Hugh Lawson, piano; Herman Wright, contrebasse; Frank Grant, batterie; sur "Ecaps" : Wilbur Harden, fluegelhorn; Ernie Farrow, contrebasse; Oliver Jackson, batterie.

Le non-conformisme de la sonorité mérite toujours qu'on s'y arrête quand il s'agit de jazz, car il peut être synonyme de découvertes. Si l'on considère qu'habituellement les mêmes instruments reviennent de combo en combo comme s'il s'agissait d'une identification fondamentale avec le caractère même de cette munique, les deux microsillons ci-dessus rompent avec le jazz courant, bien qu'ils ne soient pas pour autant des oeuvres de recherche et de révélation. Ainsi les "Jazz Modes", sur des orchestrations très originales et grâce à l'utilisation du cor français et de la voix humaine à la façon d'un instrument, réussissent-ils sans échapper à la discipline d'improvisation du jazz à créer une musique très cohérente, inspiratrice, même si par moments on préférerait plus de lyrisme, plus de dynamisme et d'imagination; les solos de Watkins et de Rouse sont particulièrement valables. Yusef Lateef, pour sa part, utilise le hautbois, fait inusité dans le jazz, du moins dans les solos. Le climat ainsi créé, s'ajoute à la saveur toute arabe des mélodies et des arrangements de certaines pièces, donnant au microsillon un caractère très personnel. Lateef est un de ceux parmi les jazzistes qui ont su le mieux s'approprier les apports mélodiques du Moyen et du Proche-Orient, sans pour cela "saboter" leur jazz; cette gravure est sur ce point plus significative qu'elle peut l'être par l'utilisation du hautbois. Deux enregistrements intéressants, qui apportent quelque chose de différent sinon de très nouveau.

P.-M. LAPOINTE

DISQUES POUR ENFANTS

LE CHAT BOTTE — (Pacific, 7 po., 33-t., PJ 1711). Texte de Henry Lemarchand d'après le conte de Perrault. Avec Jean Chevrier, Françoise Fechter, Pierre Lecoq et André Naveau. Musique et chansons, Armand Coudert et Henry Lemarchand. Illustrations de Jacqueline Guyot.

CENDRILLON — (Pacific, 7 po., 33-t., PJ 1710) — Texte de Henry Lemarchand d'après le conte de Perrault. Avec Jean Chevrier, Françoise Fechter, Christine Sèvres, Pierre Lecoq et André Naveau. Musique et chansons, Armand Coudert et Henry Lemarchand. Illustrations de Jacqueline Guyot.

Voilà deux autres magnifiques contes agrémentés de chansons originales qui viennent alléger le récit. Un album accompagne chacun des deux disques et les enfants peuvent y suivre tout le texte du conte et des chansons. Pour les jeunes de 5 à 10 ans. Les plus vieux y trouveront également un grand intérêt, ne serait-ce que pour constater le fini de ces deux réalisations, à tous points de vue: artistique, diction, psychologie, poésie.

J.D.

VARIÉTÉS

LES "COMPAGNONS"

LES COMPAGNONS DE LA CHANSON — (Pathé, mono seulement, PM-67043) : "La Marchande de Bonheur", "Verte Campagne", "Ronde Mexicaine," "Nathalie s'en va", "Qu'il fait bon vivre", "Cariocs mon ami", "Bras dessus bras dessous", "Allez savoir pourquoi", "La Guitare et la mer", "C'est ça l'amore", "L'Arlequin de Tolède", "Vénus".

Est-ce leur genre bien particulier, ou leur répertoire, qui a fait la renommée des Compagnons ? Leur dernier disque prouve sans recours que c'est leur répertoire : le style y est, le charme est disparu. Ce groupe de chansons de J. Broussolle ne dépasse pas le niveau de la glu commerciale qui sert de tampons aux publicités radiophoniques. Deux exceptions : "Qu'il fait bon vivre", de Delanoë, et "L'Arlequin de Tolède".

J. P.

WELK: 57 MICROSILLONS

LAWRENCE WELK ET SON ORCHESTRE :

"Last Date" (Dot, mono : DLP-3350, stéréo : DLP-25350); "Last Date", "Sleep", "To Each His Own", "The Green Leaves Of Summer" (thème du film "The Alamo"), "Temptation", "Georgia On My Mind", "Please Help Me, I'm Falling", "Chances Are", "Mélodie d'amour", "Night Theme", "My Heart Has A Mind Of Its Own", "Misty".

"Calcutta !" (Dot, mono : DLP-3359, stéréo : DLP-25359); "Calcutta", "Sailor (Your Home Is The Sea)", "Perfidia", "April In Portugal", "Humoresque Boogie", "Corrina Corrina", "Bombay", "Mam'Selle", "Mountain King", "Blue Tango", "Ruby", "Save The Last Dance For Me".

Voici les 56e et 57e microsillons de Lawrence Welk actuellement au catalogue. Que le pauvre chef d'orchestre ne soit plus très capable de se renouveler, ni dans le répertoire ni dans les arrangements, cela est très compréhensible. Mais je suis sûr qu'une foule de gens qui connaissent déjà par coeur les 55 microsillons précédents trouveront quelque chose de nouveau dans ces deux récents.

C.G.

JO BASILE A BERLIN

JO BASILE ET SON ORCHESTRE: "Berlin With Love" (Audio Fidelity, mono: AFLP-1944, stéréo : SFLD-5944) : "Trink, Trink, Trink", "Ich Spur in Mir", "Macki Messer" (Mack the Knife"), "Lili Marlene", "Auf Wiederseh'n Sweetheart", "Bel Ami", "Ich Kusse Ihre Hand, Madame", etc. . . .

Avec son accordéon et son petit orchestre, Jo Basile compose ce pot-pourri d'airs populaires allemands, quelques-uns recueillis dans le folklore, les autres dans l'actualité. Le répertoire passe du vigoureux, de l'entrainant au langoureux proche de la valse viennoise. L'accordéon, comme l'ensemble du reste, est très plaisant.

J. B.



Les 45-tours

DANY DAUBERSON : A l'occasion de son passage à Montréal, sortie de deux ou trois nouvelles chansons : "Les Compagnons", une ballade et "L'Absent", qui convient mieux à Béaud. (Victor, 57-5503).

MARGOT LEFEBVRE : "Ce temps perdu" et "La nuit qui vient", avec le "septet" de Paul de Margerie. Très regrettable de ne pas entendre Margot Lefebvre plus souvent. Les rythmes sud-américains lui conviennent admirablement. (Select, [illegible])

Pour la 25e ANNEE consécutive
HAMID-MORTON RING INDOOR CIRCUS
au Centre Sportif
PAUL-SAUVE
4000 est, rue Beaubien
du 16 au 22 mai
25 NOUVELLES ATTRACTIONS
Billets en vente :
LA PALESTRE NATIONALE
840, rue Cherrier
CENTRE SPORTIF PAUL SAUVE
4000 est, rue Beaubien

MONTROSE :
RA. 7-1990 — Auj. à lundi
"G. I. BLUES"
Couleurs — Elvis Presley
"BRIDE OF DRACULA"
Couleur
"FIVE GUNS TO TOMBSTONE"

CAPRI :
CL. 9-5297 — Commençant demain,
"DERNIERE TORPILLE"
Couleur — Glen Ford, Ernest Borgnine
"DESERT DE PIGALLE"
Annie Girardot, Pierre Trabault
Aujourd'hui dernier jour :
"L'ENIGMATIQUE M. "D"
Robert Mitchell, Geneviève Page
"HARRY BLACK ET LE TIGRE"
Stewart Granger, Barbara Rush

COMMODORE :
FE. 4-8560 — Commençant demain :
"TU TREMBLES CARCASSE"
Dean Martin, Jerry Lewis
"TARZAN L'HOMME SINGE"
Couleur, Danny Miller, Joanna Barnes
Aujourd'hui dernier jour :
"DIEU SEUL M'ARRETERA"
Gérard Landry, Lea Padovani
"JOURNEE DES VIOLENTS"
Couleur, Fred McMurray, Joan Weldon

PONT-VIAU MO. 9-3866
"LES GRANDS ESPACES" en couleur avec Gregory Peck. "LA LOI DU VICE" avec Barbara Ruttin. "LA RAFALE DE LA DERNIERE CHANCE" avec Mickey Rooney.

RITZ CR. 2-5290
"HARRY BLACK ET LE TIGRE"
CinémaScope-couleurs
Stewart Granger, Barbara Rush
"RETOUR AVANT LA NUIT"
Jean Simmons, Dan O'herlihy

PASSE-TEMPS
Mont-Royal et Fabre — LA. 1-7870
"LES GRANDS ESPACES"
(CinémaScope couleurs)
Jean Simmons
Gregory Peck — Charlton Heston
"LES ANNEES DANGEREUSES"
Frankie Vaughen — Carole Lesley
"BRONCO FURY"
Couleurs
avec Chill Wills

DANSE
TOUS LES SAMEDIS SOIR
DE 8.30 P.M.
A LA FERMETURE
ORCHESTRE
BOBBY GREENE
PALESTRE NATIONALE
LA. 3-2166 — 840 CHERRIER
Admission $1.00

DANSE
continuelle
TOUS LES
SAMEDIS
9 p.m. à 1 a.m.
Admission $1.00
BIENVENUE A TOUS
LÉGION
Canadienne
1191, rue de la MONTAGNE

AFIN DE PARTICIPER AU CINÉ-QUIZ DE JACQUES DUVAL AU POSTE C.K.V.L.
Vous devez tous voir...
MICHÈLE MORGAN
dans
FORTUNAT
aussi à l'affiche LE MAL DES AUTRES
1200 STE. CATHERINE EST
CANADIEN Air climatisé PLAZA
6505 ST-HUBERT

LA FIEVRE DE LA PASSION HANTAIT LE COEUR ET LE CORPS DE CES DEUX ETRES !
JEFF CHANDLER
KIM NOVAK
dans
UN SEUL AMOUR
2 GRANDS FILMS EN PRIMEUR
CE QUE LA VIE PEUT ETRE DURE ET CRUELLE POUR CERTAINES PERSONNES !
ROSSANO BRAZZI * JOAN CRAWFORD
LE SCANDALE COSTELLO
avec
HEATHER SEARS
CHAMPLAIN 1815 ST-CATHERINE E. LA.4-1685
CREMAZIE 8610 ST-DENIS-DUB-4210
BEAUBIEN 2396 BEAUBIEN E. RA.1-6060

ODEON
Verdun PALACE PO.8-2092
DEAN MARTIN JERRY LEWIS
'CE N'EST PAS UNE VIE JERRY'
'DU SANG DANS LE DESERT'
HENRY FONDA · ANTHONY PERKINS

NOUS VOUS DEFIONS DE VOIR CE PROGRAMME SEUL !!!
Alerte . . . Alerte . . . "Londres appelle Pôle Nord"
2 GRANDS FILMS D'HORREUR !
VOUS VOUS SENTIREZ FROLER PAR D'ENORMES CHAUVES SOURIS ! LA TERREUR VOUS GAGNERA EN VOYANT UN MONSTRE SANS TETE ET SANS BRAS !!
Un PROGRAMME POUR CEUX QUI ONT LE COEUR SOLIDE !
LE MASQUE
VINCENT PRICE
AGNES MOOREHEAD
CURT JURGENS
DAWN ADDAMS
LA MAISON DU MYSTÈRE
TECHNICOLOR
MERCIER 4260 ST-CATH. E CL.5-6224
ELECTRA 1114 ST-CATH. E LA.2-9177
VILLERAY 8042 ST-DENIS DU.8-5577

ARTS ★ LITTÉRATURE ★ BEAUX-ARTS ★ LITTÉRATURE

Le livre de la semaine

De l'élevage, considéré comme l'un des beaux-arts

CHRISTIANE ROCHEFORT

Les petits enfants du siècle

roman

Grasset

Un romantisme qui se voile la face...

L'aînée apporte une machine à laver, et le cadet un aspirateur ; suivent le bébé de la bagnole, celui de la machine à coudre et le benjamin de la télévision. Si le prochain survit, on aura le frigo ! Ce monde impensable où chaque nouveau-né, grâce à sa dot, augmente le mobilier, est possible dans un pays qui pratique acharnément une politique de natalité, où les allocations sont généreuses, et où la rapidité à amorcer une grossesse vaut aux parents une plantureuse prime.

Installés dans les vertigineuses conciergeries des Cités de Familles, voilà des prolétaires qui s'embourgeoisent par leurs fils et leurs filles, contredisant Marx et son cercle vicieux de la paupérisation.

On n'aurait là qu'une critique dogmatique des ridicules d'une société si ce n'était pas Christiane Rochefort, l'impudent auteur du "Repos du Guerrier", qui racontait la chronique de ces "Petits enfants du siècle" (1) par la bouche même d'un de ces enfants, Josyane, gamine un peu beaucoup éveillée à qui le sens de l'humour ne fait jamais défaut.

Humour radicalement polisson, il est vrai, qui mêle la tendresse et la dureté, l'espoir et le dégoût, le détachement et l'agacement, et que manie à merveille une Zazie-vipère-au-poing-un-peu-fille-de-monsieur-Hulot.

Josyane, puisque c'est elle, est l'aînée d'une famille qui finira par compter la douzaine de membres, accumulant la marmaille et les meubles, pleurant les mort-nés et les crétins recueillis par l'Assistance mais s'émerveillant quand le sort envoie des jumeaux combler le déficit. Pendant que sa mère promène ses prochains meubles chez les commères du quartier, Josyane élève ses frères et soeurs, qu'on envoie à l'école et au catéchisme pour avoir la paix. Une situation mille fois répétée et dont Josyane se moque :

"Elle eut un garçon. Elle ne faisait que des garçons et elle en était fière. Elle fournirait au moins un peloton d'exécution à la patrie pour son compte; il est vrai que la patrie l'avait payé d'avance, elle y avait droit. J'espérais qu'il y aurait une guerre en temps voulu pour utiliser tout ce matériel, qui autrement ne servait pas à grand-chose ... Je pensais au jour où on dirait à tous les fils Mauvin En Avant! et pan, les voilà tous couchés sur le champ de bataille, et au-dessus on met une croix: ici tombèrent Mauvin Télé, Mauvin Bagnole, Mauvin Frigidaire, Mauvin Mixeur, Mauvin Machine à Laver, Mauvin Tapis ... et avec la pension ils pourraient encore se payer un aspirateur et un cadeau de famille". Ou encore ...

"La Cité, ce n'est pas de l'habitat, c'est de l'élevage ..."

Le livre est un recueil de pièces d'anthologie ambiguës, qui auraient leur place tour à tour dans des collections d'humour noir, d'humour rose, de mélodrame, de roman prolétarien ou de confessions intimes. Avec Josyane, nous vivons des scènes d'un comique inénarrable comme la première séance de conduite automobile du père, les discussions de vacances sur la valeur comparée des différentes voitures ou les chicanes de ménage provoquées par le bris de la télé.

Cette Josyane ne cache point jusqu'où les adultes peuvent parfois sembler bêtes, vaniteux, inutiles à un enfant. "Les petits enfants du siècle" sont ceux que leurs parents ne reconnaissent pas, gaspillés par l'attente, le conformisme, "le bonheur au cube ... les dents blanches et les cheveux huilés", et l'absence d'amitié. Une amitié, ce serait tout: "Personne ne parle à personne, les gens sont enfermés dans leur peau et ne regardent rien ... Ici, si on ne perd pas son âme, on devient fou".

Mais Josyane grandit et, malgré la promiscuité, évolue, terminant son apprentissage par une impertinence qui n'est pas la moindre : celle de donner au roman une fin toute rose, en épousant un charmant voisin, en faisant un bébé — "une fille, de préférence, c'est plus utile" — et en recommençant le cycle.

On reconnaît difficilement la Christiane Rochefort de son premier roman, prix de la Nouvelle Vague et grand succès de public. C'est que l'auteur, comme elle le faisait pour l'ivrogne du "Repos du Guerrier", se met corps et âme dans la peau de son personnage. Pour révéler le romantisme des pauvres gens, celui qui se voile la face mais continue à croire que le bonheur, malgré la misère, c'est de vivre dans l'avenir, Christiane Rochefort emprunte l'accent faubourien d'une môme sympathique qui nous fait ses confidences à haute voix, sans contrainte et sans fard.

Il y a dans cette sincérité gaillarde quelque chose qui provoque à la fois le fou-rire et les frissons d'horreur.

(1) Grasset. (Distr. Hachette).

Jean Paré

La semaine des bibliothèques canadiennes

› Pleins feux sur le livre › Concours littéraire LA PRESSE

LES BIBLIOTHEQUES...

Une situation déplorable

—A l'occasion de la **semaine des bibliothèques**, le Bureau fédéral de la statistique a publié quelques renseignements qui feront ouvrir les yeux aux éducateurs, aux libraires, aux éditeurs et aux écrivains, à tous ceux enfin que leur profession met en contact quotidien avec les livres. Ces données feront peut-être aussi **rougir** les adultes.

—En effet, alors que les enfants de 5 à 14 ans ne représentent que **vingt** pour cent de la population, ils effectuent **cinquante** pour cent de tous les prêts de livres des bibliothèques publiques. Les livres pour enfants ont été prêtés 6.5 fois chacun et les livres pour adultes 3.8 fois chacun.

—Pour ne considérer que les deux plus grandes provinces du Canada, le Québec et l'Ontario, citons les données suivantes : dans le Québec, 309 bibliothèques contenant **2 millions de livres** et desservant 3 millions et demi de personnes, ont fait **3 millions et demi de prêts.** On y compte 244 bibliothécaires.

— Dans l'Ontario, 498 bibliothèques contenant **7 millions de livres** et desservant 5,300,000 personnes, ont fait **27 millions de prêts,** c'est-à-dire cinq prêts par habitant, comparativement à un prêt par habitant dans le Québec. Les bibliothèques de l'Ontario ont 1,201 membres de personnel. Les 51 bibliothèques de la Colombie-Britannique ont 451 membres de personnel.

— Pour révélateurs qu'ils soient de la **précarité** de ce qu'on appelle "la culture française" en Amérique, ces chiffres n'indiquent en rien les causes du **marasme** du livre dans le Québec. Manque de personnel ? Evidemment. Manque de livres ? Absence de **variété** des livres ? Effacement des bibliothèques qui négligent de faire une **publicité** suffisante ? Manque de scolarité ? Télévision ? Seule une vaste **enquête** menée par un organisme comme le nouveau **ministère de la Culture** pourrait tirer des conclusions valables et apporter les remèdes nécessaires.

— Il semble évident que les bibliothèques publiques dans la province ne sont pas en nombre suffisant, et que, **faute de fonds** et de personnel, elles n'offrent pas le service qu'on doit attendre d'elles au XXe siècle.

—Il se passera sans doute **plusieurs siècles** avant que Montréal, comme Paris, puisse offrir à ses habitants six bibliothèques, vingt millions de volumes, autant de documents, et des services de renseignement parfaitement organisés; mais il pourrait ne se passer que **quelques années,** avec un peu de bonne volonté, pour que le Québec réussisse à faire **aussi bien** que ce Canada anglais dont quatre canadiens français sur cinq, selon le référendum de LA PRESSE, assurent qu'il n'a **pas de culture** authentique !

...ET LES LIBRAIRIES

Une situation qui s'améliore

—Contrairement aux bibliothèques, les librairies de la métropole, et même celles de la province, semblent connaître une période d'expansion, ou du moins de **mouvement.**

—A Québec, les Presses Universitaires doivent songer à ouvrir une **succursale,** sinon à déménager, sur le nouveau campus de Sainte-Foy. Si les étudiants ne viennent pas au livre, le livre ira aux étudiants ! A Montréal, l'**Association des Etudiants** a des projets très précis pour la fondation d'une librairie et d'une **maison d'éditions** sur le campus même.

— Toujours dans la métropole, qui depuis deux ans a vu ses librairies s'agrandir ou faire peau neuve, on s'organise comme si l'avenir était rose. En effet, pour une librairie qui disparaîtra prochainement, **quatre** autres réapparaîtront d'ici le début de l'été.

— La Librairie de la Paix, face au collège Sainte-Marie, liquide tous ses stocks et sera remplacée par l'échoppe d'un **bouquiniste.**

— Première maison du genre au Canada à être équipée d'un **self-service**, le Centre de Pélagogie et de Psychologie, installé au parc Jarry, doit ouvrir ses portes en mai. Jusqu'ici spécialisé dans l'édition de manuels, le Centre fera de la vente de détail, de la distribution, et de l'édition générale.

— A Rosemont, un vaste local appartenant au président du Cercle du Livre de France, **M. Pierre Tisseyre,** sera aménagé de façon à loger, outre les bureaux du Cercle, une grande librairie.

— Enfin, coin des rues St-Denis et Sherbrooke, dans l'ancien quartier latin, s'ouvrira à la fin du mois une librairie spécialisée dans le **livre de poche,** l'édition bon marché, et les best-sellers.

— Autre maison **spécialisée,** mais d'un genre différent, la librairie A La Page, malgré une existence assez brève encore, a déjà publié le troisième recueil de caricatures de Normand Hudon. Cette **librairie-galerie,** tenue par René Ferron, autrefois de la librairie Universelle, se spécialise dans les livres de **clubs** et les éditions rares, ce qui offre à la fois l'avantage de livres présentés luxueusement, et offerts souvent à des prix moindres que l'édition brochée. Ferron, qui possédait déjà les droits de distribution de la Guilde du Livre, a pu acquérir ceux du Club du Meilleur Livre, du Livre Club du Libraire, du Club des Libraires de France, du Club français du Livre, ainsi que les collections Bibliolâtres de France, Garnier, Terres latines et Mermod. Tout ceci ne l'empêche pas de garder aussi le livre d'art et les éditions courantes.

— Cette librairie, A La Page, prépare pour l'automne une **Anthologie sonore de la poésie canadienne,** de Nelligan à nos jours. Réalisé par Ferron, le disque contiendra des poèmes choisis et présentés par **Roger Duhamel,** dits par **Robert Gadouas,** et accompagnés d'une musique originale de **François Morel.**

Le choix du Grand Jury

Romans

1—"Poussière sur la ville", d'André Langevin.
2—"Agaguk", d'Yves Thériault.
3—"La fin des songes", de Robert Elie.
4—"Au-delà des visages", d'André Giroux.
5—"Marie-Didace", de Germaine Guèvremont.
6—"Les Plouffe", de Roger Lemelin.
7—"Le libraire", de Gérard Bessette.
8—"Le poids du jour", de Ringuet.
9—"Alexandre Chenevert", de Gabrielle Roy.
10—"La petite poule d'eau", de Gabrielle Roy.

Essais

1—"Le grand marquis", de Guy Frégault.
2—"Le fédéralisme canadien", de Maurice Lamontagne.
3—"Souvenirs pour demain", de Paul Toupin.
4—Le journal de Saint-Denys Garneau.
5—Les Insolences du Frère Untel.
6—"L'homme d'ici", d'Ernest Gagnon, s.j.
7—"Problèmes de culture", de Pierre Angers, s.j.
8—"Libre examen de la démocratie", de Victor Barbeau.
9—"Le Barachois", de F.-A. Savard.
10—"Notre grande aventure", de Lionel Groulx.

Poésie

1—"Le tombeau des rois", d'Anne Hébert.
2—"Poésies complètes", de Saint-Denys Garneau.
3—"Rivages de l'Homme", d'Alain Grandbois.
4—"Suite marine", de Robert Choquette.
5—"Présence de l'absence", de Rina Lasnier.

Contes et nouvelles

1—"Le Torrent", d'Anne Hébert.
2—"Rue Deschambault", de Gabrielle Roy.
3—"Avec ou sans amour", de Claire Martin.

Théâtre

1—"Un simple soldat", de Marcel Dubé.
2—"Brutus", de Paul Toupin.
3—"Tit-Coq", de Gratien Gélinas.

Mlle Marcelle Ranger gagne le concours de LA PRESSE

Choisissez le palmarès qui vous plaît: celui du public ou celui des critiques!

Mademoiselle Marcelle Ranger, de Montréal, est la gagnante du Concours littéraire de LA PRESSE, organisé concurremment au Grand Jury des Lettres de la Société des Editeurs. Mademoiselle Ranger est, de tous les concurrents, celui dont le choix d'ouvrages pour une liste idéale des meilleures oeuvres publiées au Canada depuis quinze ans ressemble davantage à la liste dévoilée mardi soir par la Société des Editeurs.

Un grand nombre de lecteurs de LA PRESSE ont participé au concours, soumettant au total 176 titres. Nous avons compilé le nombre de points que ces ouvrages ont obtenu, de façon à pouvoir comparer le classement du Grand Jury et celui du référendum-lecteurs.

Il va sans dire que les deux listes diffèrent considérablement. A quelques exceptions près, le recul semble avoir joué davantage chez les lecteurs que chez les membres du jury, les oeuvres le plus fréquemment citées étant celles qu'un plus grand nombre de gens ont eu le temps de lire. Les jeunes écrivains, étant moins bien connus, pour des raisons évidentes, ont dû dans un cas comme dans l'autre, céder la place à leurs aînés.

Au chapitre romans, cinq oeuvres se trouvent sur les deux listes, la proportion tombant à quatre pour les essais. En poésie, toutefois, et les lecteurs et le jury ont eu une réaction identique, ainsi qu'en théâtre. Quant à la section "contes et nouvelles", ajoutée à la dernière minute par le jury, les lecteurs ne pouvaient y participer.

Voici donc la liste établie par le référendum-lecteurs : les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de points récoltés. On trouvera ailleurs dans cette page la liste officielle du Grand jury.

Référendum-lecteurs

Romans

1 — "Marie-Didace", de Germaine Guèvremont (216).
2 — "La belle bête", de Marie-Claire Blais (189);
3 — "La petite poule d'eau", de Gabrielle Roy (170);
4 — "Le poids du jour", de Ringuet (163);
5 — "Les Plouffe", de Roger Lemelin, (162);
6 — "La corde au cou", de Claude Jasmin (152);
7 — "Agaguk", de Yves Thériault (152);
8 — "Bonheur d'occasion", de G. Roy (142);
9 — "L'Aube de la joie", de Anne-Marie (137);
10 — "Le Survenant", de G. Guèvremont (119);

"Vous qui passez", de L.-P. Desrosiers (117); "Poussière sur la ville", d'André Langevin (105); Au-delà des visages", d'André Giroux (98); "La Minuit", de F.-A. Savard (93); "Pieds-nus dans l'aube", de Félix Leclerc (92); "La fin des songes", de Robert Elie (91); "Ashini", d'Yves Thériault (89); "Alexandre Chenevert", de G. Roy (86); "Rue Deschambault", de G. Roy (82); "Trente arpents", de Ringuet (78); "Le gouffre a toujours soif", d'André Giroux (77); "Doux-Amer", de Claire Martin (72); "Evadé de la nuit", d'André Langevin (69); "Les enfants qui s'aiment", de Claire France (68); "Il suffit d'un jour", de Robert Elie (67); "Aaron", d'Yves Thériault (55); "Les vivants, les morts et les autres", de Pierre Gélinas (52); "Les élus que vous êtes", de Clément Locquell (48); "Les chambres de bois", d'Anne Hébert (47); "Le libraire", de Gérard Bessette (45); "Les désirs et les jours", de Robert Charbonneau (44); "L'échéance", de Maurice Gagnon (43); "Les Canadiens errants", de Jean Vaillancourt (42); "Pierre le Magnifique", de Roger Lemelin (40); "Les temps des hommes", d'André Langevin (38); "Mathieu", de Françoise Loranger," "Les témoins", d'Eugène Cloutier, et "Avec ou sans amour", de Claire Martin (33); "Mon fils pourtant heureux", de Jean Simard (27); "Chaînes", de Jean Filiatrault (26); "Félix", de J. Simard (24); "Le Prix du souvenir", de J. M. Poirier, "La Seigneuresse", de R. de Roquebrune (23); "L'abatis", de F.-A. Savard (21); "Menaud", de F.-A. Savard (20);

Essais

1 — "Histoire du Canada", de Lionel Groulx (198);
2 — "Les insolences du Frère Untel" (194);
3 — "350 ans de théâtre", de Jean Beraud (124);
4 — "La Guerre de la Conquête" de Guy Frégault (123);
5 — "Histoire de la littérature can.-fr.", de S. Baillargeon (110);
6 — "Canada, réalités d'hier et d'aujourd'hui", de J. Bruchési (109);
7 — "Le grand Marquis", de Guy Frégault (91);
8 — "Souvenirs pour demain", de Paul Toupin (86);
9 — "Histoire du Canada", de J. Bruchési (82);
10 — "Mémoires" de T. D. Bouchard (80);

"Le chrétien et les élections", de Dion et O'Neil (75); "Chiniqy", de Marcel Trudel (72); "Canadiens et Canadians", de Michel Brunet (71); "Bigot", de Guy Frégault (63); "Foi et littérature", de Pierre Angers (60); "Images en poésie can.-fr.", de G. Besselte (59); "L'inquiétude humaine", de J. Lavigne (59); "Problèmes de culture", de Pierre Angers (58); "Libre examen de la démocratie", de Victor Barbeau (57); "La présence anglaise et les Can. Fr." de Michel Brunet (56); "Moi, mes souliers", de F.-A. Savard (55); "Voyages au pays de l'enfance", d'A. Laurendeau (53); "Le Chrétien et la démocratie", de Dion et O'Neil (52); "Histoire du Canada", de G. Lanctôt (50); "La peinture traditionnelle au Canada fr.", de Gérard Morrissett (44); "Sentiers de la culture", de Jean Désy (42); "Esclavage au Canada fr."; de Marcel Trudel (40); "Voyage autour du monde", de J. Hébert (38); "Un roman can. fr.", de Dostaler O'leary (37); "Afrique française, afrique nouvelle", de J. M. Léger (36); "Je suis un peu fou", d'Am Lafortune (32); "Le fédéralisme canadien", de M. Lamontagne (32); "Essai sur le Québec", de J. C. Falardeau (30); "Bilan provisoire", de R. Duhamel (30);

Poésie

1 — "Le Tombeau des Rois", de A. Hébert (185);
2 — "Suite marine", de R. Choquette (184);
3 — "Poèmes", de St-Denys Garneau (98);
4 — "Rivages de l'homme", de Alain Grandbois (69);
5 — "Présence de l'absence", de Rina Lasnier (60).

"L'étoile pourpre", de A. Grandbois (48); "Chant de la Montée", de R. Lasnier (23); "Etraves", de G. Vigneault (20); "Géronte et son miroir", de Paul Morin (18); "Les Iles de la Nuit", de A. Grandbois (16); "Escales", de R. Lasnier (16); "Mémoire sans jours", de R. Lasnier (12); "Poèmes de l'Amérique étrangère", de Michel Van Schendel (12); "Les cloîtres de l'été", de J.-G. Pilon (9); "Le temps de vivre", de R. Boisvert (9); "L'homme et le jour", de J.-G. Pilon (9); "Boréal", de Yves Préfontaine (9); "La mouette et le large", de J.-G. Pilon (8); "Vols et plongées", de R. Brien (8); "Les trouble-fête", de Sylvain Garneau (7); "Séquences de l'aile", de Fernand Ouellette (7); "Vous êtes toute pure", de Roger Brien (7); "Poèmes temporels", de Gérard Bessette (7); "Du Centre de l'eau", de Jean-Paul Fillion (7); "Les pavés secs", de Jacques Godbout (5); "Les anges de sang", de Fernand Ouellette (5); "L'autre du poème", de Yves Préfontaine (4); "C'est la chaude loi des hommes", de J. Godbout (4); "Géôles", de Michèle Lalonde (4); "Totems", de G. Héneault (4); "Simples poèmes et ballades", de G. Constantineau (4); "Sonze de la fiancée détruite", de M. Lalonde (3); Choix de poèmes", de P.-M. Lapointe (3);

Théâtre

1—"Tit-Coq", de Gratien Gélinas (92);
2—"Brutus", de Paul Toupin (48);
3—"Un simple soldat", de Marcel Dubé (47).

"Bousille et les justes", de Gratien Gélinas (45); "Florence", de Marcel Dubé (35); "Les grands départs", de Jacques Languirand (31); "Le temps des lilas", de Marcel Dubé (27); "Zone", de Marcel Dubé (25); "Sonnez les matines", de Félix Leclerc (16); "Les Taupes", de François Moreau, et "La Folle", de F.-A. Savard (10); "Le Gibet", de J. Languirand (10); "Le p'tit bonheur", de Félix Leclerc (12); "Les Insolites", de J. Languirand (7); "L'oeil du peuple", de André Langevin, et "Kermesse des anges", d'Emile Legault (6); "L'étrangère", de Robert Elie (5); "Chambre à louer", de Marcel Dubé (3); "La Mercière assassinée", de Anne Hébert, et "Jonathas", de Gustave Lamarche (2); "Les Gracques", de Gustave Lamarche; "Le Grand Attentif", de Emile Legault, et "Cri de l'Engoulevent", de Guy Dufresne (1).

Bibliothèques d'Art

La semaine des bibliothécaires nous vaut à l'Ecole des Beaux-Arts une exposition des plus beaux ouvrages de cette institution. On ne saurait manquer d'y aller. Trop de gens ont l'habitude de ne se servir d'une bibliothèque, surtouts pécialisée, qu'au moment où ils en ont besoin pour une référence ou un document. Ils oublient qu'une bibliothèque a sa vie profonde et secrète, qu'elle a besoin d'être constamment nourrie d'ouvrages nouveaux et qu'une bibliothèque qui ne croît pas est marquée d'un signe de mort. Il est donc bon de prendre connaissance des trésors que contiennent nos bibliothèques d'art (et des trésors de labeur, de goût et de patience, que doivent posséder les bibliothécaires!). Les artistes, les étudiants et tout simplement les gens cultivés ont un devoir de soutenir, au moins de leur présence, ces témoignages de civilisation.

Chroniques d'Art d'Apollinaire

De son vivant, Guillaume Apollinaire fut certes plus apprécié pour son oeuvre littéraire que pour ses Chroniques d'Art. Et ses critiques, disséminées dans des quantités de journaux, prêtèrent à controverse. D'une part, comme le rappelle L.-C. Breunig, en rassemblant ses "Chroniques d'Art, 1902-18", (1) on l'exaltait en le rangeant parmi les grands écrivains critiques, tels Diderot ou Baudelaire; d'autre part, on le dénigre en le ridiculisant. Mais c'est là le lot de tous les chroniqueurs d'Art et cela n'abaisse en définitive que leurs détracteurs. Car, dans le cas d'Apollinaire, son jugement a été ratifié assez vite par la postérité. Avec André Salmon et Roger Allard, il s'était fait le défenseur de la nouvelle peinture, allant même jusqu'à baptiser "orphisme" le mouvement naissant qui proclamait la primauté de la couleur dans la construction picturale, alors qu'il prophétisait l'éclatement du cubisme. Apollinaire pensait que le rôle dynamique de la couleur donnerait naissance à un art entièrement nouveau pouvant se dégager de toute représentation de la nature. Nous le vivons encore !

En fait de peinture et de sculpture, Apollinaire était presque entièrement un autodidacte, mais, dès l'âge de vingt et un ans, il possédait "le flair et le sens de l'authentique". Ce flair, il va tout de suite en donner des preuves éclatantes, sans erreur possible, sans même une certaine indulgence justifiée par l'amitié. Ainsi se refait devant nous, tout au long de ces Chroniques sur les Salons, les rétrospectives, les expositions, toute l'histoire artistique si importante des années décisives de ce siècle pour l'Art moderne. "Picasso a regardé les images humaines qui flottaient dans l'azur de nos mémoires, dit Apollinaire ... Le dernier cri de Goethe mourant: Plus de lumière monte de l'oeuvre sublime et mystérieuse d'un Picasso comme il en monte encore de l'oeuvre de Rembrandt ..."

Toutes les éphémérides vécues de l'Ecole de Paris se trouvent là réunies, toutes les disciplines passées en revue. Fauves, cubistes, futuristes et jusqu'aux abstraits; les rapports de la peinture et de la poésie et de la musique, les rythmes colorés, etc.

Cette importante collection d'articles est trop volumineuse, hélas, pour qu'on puisse entrer dans des détails! Elle se lit cependant comme un roman depuis les chroniques sur le Picasso de 1905 qui "nous meurtrit comme un froid bref et dont les méditations se dénudent dans le silence", jusqu'à tous les autres, Matisse et Derain, Derain et Vlaminck dont il célèbre les rencontres, jusqu'à Friez, Marquet, Marie Laurencin, Braque, le peintre angélique, Valloton, le pur, Odilon Redon, Bonnard l'ingénu ...

Toutes les formes d'art d'ailleurs subissent l'épreuve du poète visionnaire; sculpture, gravure, arts décoratifs, art exotique et même art pompier ... "Le Champ de la critique est plus large qu'on ne le croit généralement, détache-t-il, à la fin de ses chroniques. La nature est son domaine, elle doit être partout où il y a une grandeur en péril ... Fidélité, voilà sa devise triomphante. La fidélité, c'est la durée conquise enfin par l'enthousiasme. La critique doit être fidèle comme la postérité et parler dans le présent la parole de l'avenir ...".



FRANCISCA PICABIA en 1922, lors de la parution des derniers numéros de "391".

Francis Picabia

Michel Sanouillet, professeur à l'Université de Toronto, directeur de la Librairie française de cette ville, ainsi que du journal "Vie Française", publie "391", comportant la réédition intégrale de 19 numéros de la revue publiée de 1917 à 1924 par Francis Picabia (2). Ce sont des documents aujourd'hui introuvables, présentés de façon extrêmement soignée, et qui nous replongent de façon mystérieuse dans cet univers dadaiste dont cet anarchiste génial et saugrenu fut un des créateurs authentiques, après avoir servi en 1918 de lien vivant entre dadaistes allemands et dadaïstes français. A la suite des chroniques d'Apollinaire, ce livre nous fait suivre depuis 1918, toute l'évolution du mouvement dadaiste à travers les retentissantes manifestations qui scandalisèrent le public parisien jusqu'à la naissance, en 1921, du mouvement surréaliste d'André Breton qui suivit Picabia.

Comme le remarque le collecteur, l'intérêt, la permanence de cette revue tient aux bribes d'éphémère dont elle est faite. Chacun de ces infimes détails ou l'histoire frôle l'anecdote, chacun de ces poèmes ou dessins impromptus encore prisonniers de la circonstance, est une touche ajoutée au portrait d'un homme menacé de légende ... D'une époque aussi, folle et anarchisante, comme nous aurions besoin d'en vivre une, nous-mêmes, et dont les têtes de chapitre pouvaient s'appeler "Manifeste selon St-Jean Clysopompe", "Silence Papillons", la "Bicyclette archevêque" etc. Univers fou dans lequel, avouons-le, nous nous replongeons avec délices. C'est ce qui nous manque tellement, en ces lieux, en ce temps: un grain d'anarchie pour cesser un peu de raisonner sur tout et (surtout) de nous prendre au sérieux.

(1) Gallimard Distr. Hachette.
(2) Le Terrain vague.

Jean Sarrazin

Expositions

MUSEE DES BEAUX-ARTS: 78e Salon du Printemps. A l'Etable: les femmes artistes du cap Dorset.
GALERIE XII: tableaux de Molinari et constructions spatio-dynamiques de Claude Tousignant, jusqu'au 23 avril.
GALERIE DENYSE DELRUE: De Tonnancour. Du 25 avril au 6 mai.
GALERIE AGNES LEFORT: Yvonne Thomas: du 24 avril au 6 mai.
WADDINGTON: Davis Messer, huiles, jusqu'au 29 avril.
GALERIE LIBRE: Sculptures de Vaillancourt et photos de Beaudin, jusqu'au 23 avril.
ELYSEE: Peintures de Gisèle Verreault-Lapointe, jusqu'au 1er mai.
ARS CLASSICA: Guy Gosselin, peintures, jusqu'au 26 avril.
GALERIE 1640: Dessins, pastels, aquarelles, lithographies, linos et sérigraphies de 27 artistes, jusqu'au 13 mai.
GALERIE KLINKHOFF: Albert Robinson, jusqu'au 25 avril.
MAISON DES ETUDIANTS (Université de Montréal): Fernand Séguin, jusqu'au 29 avril.
COLLEGE NOTRE-DAME: Peinture, sculpture, céramique et architecture, jusqu'au 24 avril.
ECOLE DES B.-A.: Travaux d'élèves.

du 20 AVRIL
au 6 MAI
•
MICHEL
CIRY
Oeuvres récentes
•
GALERIE
DRESDNERE
2170, Crescent, Montréal

EXPOSITION
de TABLEAUX par
COSGROVE
DERNIER JOUR
DOMINION GALLERY
CANADA'S LARGEST SELECTION OF FINE PAINTINGS
17 pièces • 4 étages • Ascenseur • Air climatisé • Stationnement
1438 ouest, Sherbrooke VI. 5-7471

Lignes de Faîte du Moyen Age

L'histoire du Moyen Age a marqué profondément la vie de l'homme et elle reste vraiment d'une importance unique dans la civilisation occidentale. Voici la troisième édition, revue et remaniée, d'un maître ouvrage qui "explique" vraiment la période la plus passionnante peut-être de l'histoire: "Les Lignes de Faîte du Moyen Age".*

Animé par un souci de synthèse, l'auteur a voulu établir la ligne de tendance de l'histoire médiévale. Il passe d'abord en revue les différents aspects de la vie et de la civilisation du Moyen Age et reconstitue l'évolution des conceptions et des institutions politiques et administratives, des systèmes économiques et des structures sociales, des croyances religieuses et de leur incarnation dans les individus et les collectivités, des ambitions et des réalisations scientifiques, des idéaux et des productions artistiques et littéraires.

L'auteur obtient ainsi une riche série de courbes, aussi diverses que celles de la démographie et des études canoniques, puis en recherche les tendances, qu'il superpose ensuite pour juger de leur concordance. Tout cela dans une présentation harmonieuse et équilibrée.

* "Les Lignes de Faîte du Moyen Age", par Léopold Génicot, Editions Casterman.

Entre l'imitation et l'invention de la vie

Dans l'affabulation d'une oeuvre littéraire l'attitude de l'auteur penche soit vers l'évocation de la vie réelle, soit la suggestion d'une vie imaginaire. Dans les deux cas il y aura transposition des faits et des sentiments. Si détaché soit-il, un romancier ou un dramaturge ne pourra reproduire la vie sans l'interpréter ou du moins la colorer. De même un poète ne crée pas de sa seule imagination les êtres qu'il fait vivre. Ces derniers auront de la ressemblance avec des hommes qu'il aura rencontrés.

Deux ouvrages récents sont des produits bien opposés. Dans sa pièce "Florence"(1) Marcel Dubé se penche sur une fille du peuple qui veut sortir de son milieu minable et subit un premier échec dans son ascension vers l'indépendance et une vie économiquement supérieure. Cela est tout près de la vie quotidienne. Florence n'a pas de vie intérieure. Née dans un milieu ouvrier entre un père tâcheron et résigné à son sort, une mère à l'horizon aussi gris que borné, la jeune fille se jette par coup de tête dans les bras de son patron qui est coureur et rompt avec son fiancé qui est et restera gagne-petit. Florence croit qu'elle vaut mieux que cela. Dégoûtée de s'être donnée à un homme qu'elle n'aime pas et de qui elle n'a rien à attendre, elle quittera sa famille et son emploi pour aller tenter sa chance à New-York. Trempée par l'épreuve elle deviendra peut-être une femme de carrière dans l'administration. Peut-être aussi échouera-t-elle dans son désir de sortir de sa grisaille. La pauvre fille n'a pas de vie intérieure. Son idéal est tourné vers l'aisance matérielle. Elle n'imagine pas encore qu'il est des valeurs du coeur et de l'esprit qui échappent à l'influence de l'aisance comme de la pauvreté.

L'auteur présente d'abord Florence au bureau et dans sa famille puis dans les deux tableaux suivants ne fait que montrer le résultat de sa fugue d'une nuit tant dans sa famille qu'à son travail. Florence n'a pas beaucoup l'occasion de s'exprimer. Faute de connaissance de soi-même et faute de vocabulaire aussi elle se cantonne dans la révolte boudeuse ou l'entêtement. Elle n'est pas sympathique. On voudrait la voir tentée par le luxe et l'assurance enjôleuse de son patron au cours de la nuit décisive. C'était là la scène à faire. La première version de "Florence" à la télévision était plus explicite et plus dense.

Dans "Elégie pour saxo"(2) le romancier Michel Vianey invente avec vraisemblance et poésie le séjour à New-York d'un jeune matelot russe et à demi-juif qui s'interroge sur la vie et l'amour, hésite à partir, se promène par les rues et se fait tuer un peu par hasard.

Saül n'est pas le personnage central du roman. Ambrose, le révolté, a lui aussi une résolution à prendre. Ce n'est pas de quitter New York mais bien de se prouver par un meurtre sa haine générale de l'humanité. Un autre personnage du livre, Abraham, est peut-être plus curieux encore. C'est un marchand de fruits ayant toujours à la bouche des citations des Livres Saints et vivant plus à l'aise parmi ses prémonitions et prophéties que dans les rues de New York qu'il aperçoit à peine.

Michel Vianey rapporte plutôt des monologues de Saül, Ambrose ou Abraham en présence d'autres individus plutôt que de véritables conversations. Au fond ils sont les interprètes des pensées et des rêves de l'auteur qui offre des variations sur le thème de l'absurdité de la vie et de la solitude de l'amour. Car il y a une jeune fille mystérieuse qui passe presque sans s'arrêter au cours de cette "Elégie pour saxo".

(1) Institut littéraire de Québec.
(2) Julliard (Dist. Fomac).

Marcel Valois

Le grand Jury des Lettres a choisi

Poésies complètes
par St-Denys-Garneau
227 p. **$2.50** (par la poste **$2.65**)

Suite marine
par Robert Choquette
282 p. **$3.00** (par la poste **$3.15**)

Le Grand Marquis
par Guy Frégault
(en réimpression)

Notre Grande Aventure
par le chan. Lionel Groulx
302 p. - Relié **$4.50** (par la poste **$4.70**)

Le Barachois
par Mgr Félix-A. Savard
208 p. **$2.00** (par la poste **$2.10**)

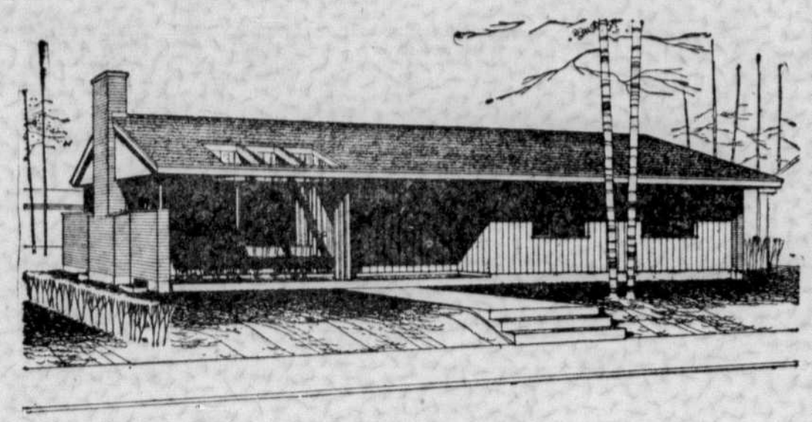
Marie-Didace
par Germaine Guèvremont
210 p. **$2.50** (par la poste **$2.60**)

tous publiés chez

FIDES

25 est, rue Saint-Jacques, Montréal
PARIS — RIMOUSKI — RIVIERE-DU-LOUP — THETFORD
ST-BONIFACE, MAN. — EDMONTON, ALTA.

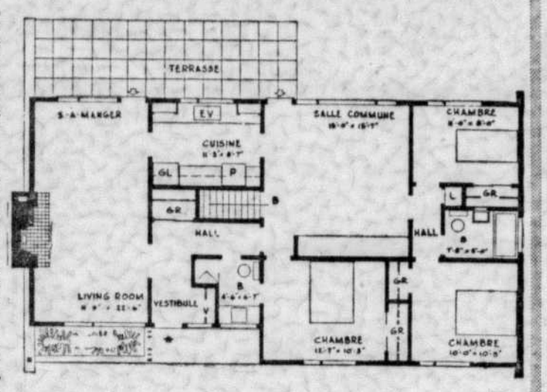
immeuble --- construction



Ce bungalow moderne dessiné par l'architecte M. G. Dixon d'Ottawa, est suggestif d'une vie luxueuse. Depuis la longue ligne basse de l'extérieur plaisant de ce modèle à intérieur vaste, à deux salles de bain, le plan est un de ceux qui donnent au propriétaire tout le confort et toutes le commodités.

Le point saillant du grand vivoir-salle à manger combiné est le foyer avec l'âtre à carrelage. La salle familiale bien eclairée avec ses tablettes de rangement à demeure est située dans un endroit idéal comme séparation entre l'aire de séjour et l'aire de sommeil. Bien garnie de grandes armoires et d'espace de tablette, la cuisine donne accès directement à la salle à manger et à la salle familiale. Il y a un grand sous-sol de pleine grandeur qui peut être divisé au moyen de cloisons, pour donner une salle de jeu ou un atelier.

L'aire totale de parquet est 1,315 pieds carrés et les dimensions extérieures sont 52 pieds sur 27 pieds. Les épures pour cette maison, appelée Modèle 278, peuvent être obtenues à un coût minimum, de la Société centrale d'hypothèques et de logement.



Le bâtiment

Signes de la reprise

Les logements commencés dans les centres de 5,000 âmes et plus, ont atteint un total de 5,479 en mars 1961. Ce chiffre dépasse le total atteint au mois de mars de toute année, sauf 1958 et 1959. Le nombre de logements commencés en mars 1961, représente une augmentation de 82.9 p. 100 par rapport à l'année dernière. Cependant, par suite du nombre peu élevé de logements commencés pendant les quelque six mois précédents, les logements parachevés en mars 1961, accusaient une baisse de 27.6 p. 100 par rapport à mars 1960.

En mars 1961, des prêts (Loi Nationale d'Habitation) ont été approuvés pour la construction de 5,929 logements, soit cinq fois plus que pour le mois correspondant de 1960, où l'activité était au ralenti. C'est le total le plus élevé de prêts LNH approuvés pour le mois de mars de toute année, sauf 1958. Ces 5,929 logements comprenaient 2,910 logements financés par les compagnies d'assurance-vie, de prêts et de fiducie, 3 logements, par les banques à charte et 3,016, à l'aide de prêts directs de la SCHL.

DIMENSIONS NORMALES

Les normes de construction établies en vertu de la loi nationale sur l'habitation exigent pour la chambre principale une aire minimum de 110 pieds carrés. Vu que le mobilier occupe presque la moitié de cette aire, il est facile de voir que 110 pieds carrés constituent vraiment un minimum. Il est nécessaire de laisser de l'espace autour de chaque meuble et d'y prévoir une surface libre de parquet. C'est pourquoi, il est préférable que le rapport de l'aire occupée par le mobilier à l'aire totale du parquet soit de 1 à 3. Les chiffres suivants peuvent être pris comme guide approximatif pour établir la dimension désirable de la chambre principale dans une petite maison.

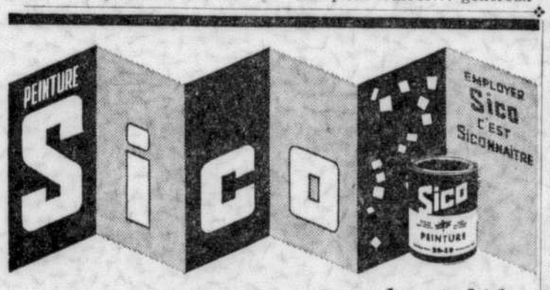
120 pieds carrés.. minimum
150 pieds carrés..... moyen
180 pieds carrés... généreux

La maison à un étage et demi

Cette maison a l'apparence d'un bungalow, toutefois elle procure 75 p. 100 d'aire de parquet supplémentaire sous à peu près la même surface de toit. Cela signifie que l'aire du parquet au niveau du sol peut être inférieure à celle d'un bungalow. Le deuxième étage peut être laissé non fini jusqu'à ce que la famille s'accroisse et en ait besoin. Il n'y a pas de doute que la maison à 1½ étage fournit la plus grande aire de parquet pour le plus faible déboursé en capitaux. Plusieurs modèles de ce genre de maison requièrent des lucarnes. La construction de lucarnes ajoute au coût ; aussi, essayez d'en restreindre le nombre et obtenez plutôt un éclairage par les pignons. Si vous avez besoin de plus de deux chambres à l'étage supérieur, vous obtiendrez mieux cet espace dans une maison à deux étages.

Trois éléments dans une maison

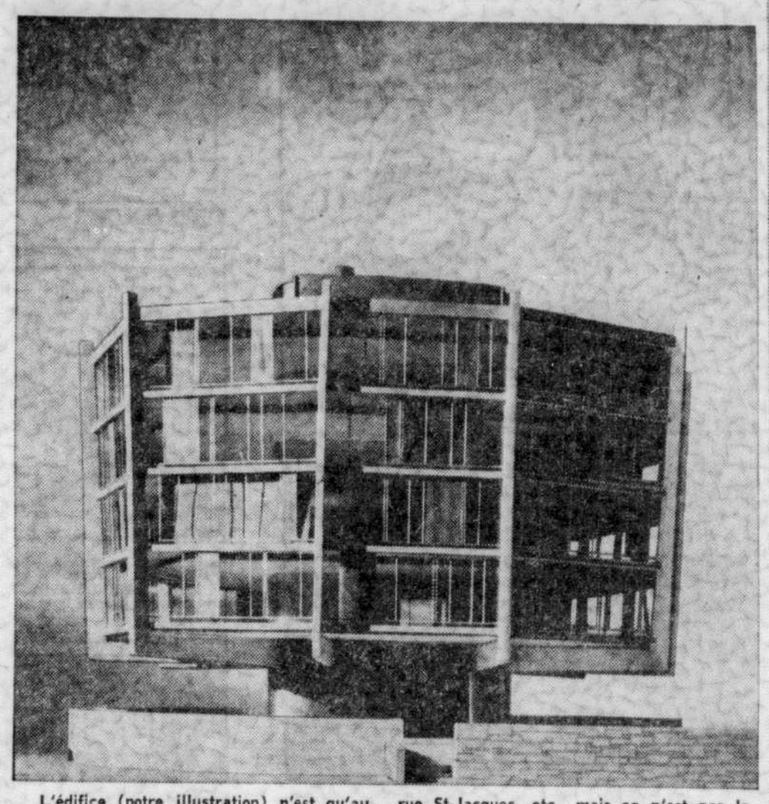
La disposition heureuse d'une maison ressort de la simple distinction entre trois divisions importantes qui embrassent toutes les différentes formes d'activité de chaque membre particulier du foyer. C'est-à-dire les pièces de séjour, le service de l'alimentation et les pièces réservées au sommeil. Vous pourrez avoir à considérer un certain nombre de dispositions différentes avant d'arriver à une solution satisfaisante, même lorsque vous avez déjà décidé d'avoir un bungalow, une maison à un étage et demi, à deux étages ou une maison à mi-étage. Dans tous les cas, le problème consiste à disposer ces trois aires et à les raccorder en utilisant le minimum d'espace de communication, de sorte qu'il soit possible de passe d'une aire à l'autre sans passer par la troisième.



— chaque bidon regorge de qualité !

Une formule qui fera ECOLE

L'IMMEUBLE-TOUR dressé sur un PIVOT-TERRASSE



L'édifice (notre illustration) n'est qu'au stade de projet. Les négociations sont en cours, et tout indique que la construction commencera cet été.

Il s'agit d'un petit édifice à bureaux pour la ville de Kingston, en Ontario.

Devant le problème de placer un édifice comme celui-là sur un lot typique d'une petite ville, l'architecte Gérard Notebaert, A.D.B.A., M.R.A.I.C., M.A., était brimé par le cadre environnant. Une rue présentant une succession de maisons dont le rez-de-chaussée est transformé en commerce; certains nouveaux édifices "caisse" en brique et verre, une succession d'une cacophonie incroyable et d'une triste laideur. La laideur de l'exploitation commerciale effrénée et mesquine. L'énervement des annonces commerciales qui hurlent dans une tempête de néon, de rouge, de vert, de feux clignotants.

Une seule solution possible : l'isolement. Créer un trou dans la tempête, un silence dans le fracas, et en plein milieu, poser un volume calme et serein, digne d'être regardé.

Autant pour le visuel, qu'advient-il de la fonction ?

Revenons en arrière. Depuis longtemps, les commerçants ont reconnu le fait que la rue n'est plus le royaume du piéton, du passant, mais celui de l'auto, autobus, etc. On crée des centres d'achats avec parcs où le plaisir de marcher en faisant ses emplettes est redonné à l'homme. D'une façon douteuse dans certains cas, il faut l'admettre, mais l'effort est bon, le principe excellent, et certains centres d'achats sont harmonieux.

L'édifice à bureaux, la maison d'affaires, ne répondent pas toujours aux mêmes lois que les commerces. En effet, la maison d'affaires du 20e siècle devient de plus en plus un centre administratif où le public n'a que rarement à se présenter; surtout pas le passant occasionnel. On y va sur rendez-vous, et l'espace de stationnement est extrêmement important.

Les grandes villes ont leur région d'espace à bureaux: Wall Street, à New York, notre rue St-Jacques, etc., mais ça n'est pas la solution idéale.

Une telle région n'existe pas dans une petite ville, et elle ne doit pas l'envier à la grande ville. Il n'y a vraiment rien de très heureux sur la rue St-Jacques; ni pour les gens qui travaillent dans les bureaux, ni pour les gens qui circulent au sol au fond de canyons sombres et venteux.

Pour la petite ville, la solution se découvre dans la création de parcs administratifs.

Rien de très onéreux là-dedans ! Et combien de problèmes seraient éliminés, neige, air, soleil, calme, verdure, transport en surface, etc.

Le terrain de Kingston se développe sur 100 pieds de front sur rue par 200 pieds de profondeur. Classique, quoi !

La rue, une succession de commerces, nous faisons un trou ! Rien au rez-de-chaussée, sauf une terrasse soulevée légèrement. 80 pieds de large laisse un accès suffisant au stationnement arrière.

Au centre de la terrasse, le "noyau", structure, services, ascenseur, escalier. L'édifice, au-dessus, flotte calmement dans les nuages.

Particularité importante: à Kingston, le sous-sol présente du roc à 3' sous la surface. La terrasse ne recouvre que les empattements, les racines de l'"arbre" de béton. La chaufferie et la centrale d'air climatisé sont sur le toit. On se servira des murs de ces pièces, pour aider à supporter les planchers du haut qui sont suspendus, exactement comme un parapluie.

Tous les services sont au centre, chauffage, air, téléphone, électricité, intercom, plomberie, etc., donc distribution extrêmement rapide et économique.

Les murs extérieurs, en verre fixe, protègent un pan de noyer lorsqu'une section opaque est désirée. Ces sections sont amovibles, pour s'ajuster aux différents locataires qui sans aucun doute auront plaisir à occuper bientôt ces espaces.

Avant d'acheter

Petits détails qu'on OUBLIE de VERIFIER

En choisissant un modèle de maison, vous devez faire accorder vos ambitions avec vos ressources financières, les besoins réels de votre famille et la nature du terrain que vous avez choisi. Ne commencez pas avec une idée préconçue de la maison que vous allez construire.

Les plans d'une maison sont flexibles et vous devez les adapter au terrain que vous avez choisi. La maison doit être faite pour s'adapter au terrain et non pas vice versa. Les éléments du plan s'ajusteront les uns aux autres après que vous aurez examiné la disposition de la maison en rapport avec la disposition du terrain. Il faut donc tenir compte de facteurs tels que:

—L'emplacement de l'entrée de cour et du garage.

—Comment les services de livraison doivent se faire (sans oublier la livraison du combustible et l'enlèvement des ordures ménagères).

—Comment les enfants peuvent avoir accès à la salle de bains en venant de l'extérieur.

—Comment les visiteurs se rendront jusqu'à la maison et où seront situées les portes.

—S'il faut avoir une fenêtre panoramique (picture window).

—Comment le soleil et le vent affecteront-ils l'aménagement du terrain et de la maison.

Ne pas abuser des ornements

Plus le toit est simple, moins il coûte cher. Les toits qui comportent une grande variété de pentes et de changements dans leur surface ajoutent au coût de la maison; les lucarnes et les porches en saillie requièrent plus de coupage, de charpente et de solins. De plus, l'entretien du genre de toit plus compliqué sera plus dispendieux.

L'hiver sera toujours là

Dans une maison avec sous-sol, le propriétaire a un plus vaste choix de systèmes de chauffage. Ce choix comprend les systèmes à air chaud et à eau chaude par gravité; tandis qu'en ayant la chambre de chauffage au niveau du premier étage, on ne peut employer que deux modes de chauffage, à savoir l'eau chaude — radiateurs ou radiation — et l'air chaud; pour ces deux modes de chauffage on doit avoir recours à une circulation forcée.

L'abus des ornements

Dans une rue résidentielle, on considère les groupes de maisons et non les bâtiments isolés. Le coup d'oeil que présente toute une rue dépend de l'apparence collective d'un certain nombre de maisons.

Une rue parait reposante, agréable et digne, lorsque les maisons sont d'un style semblable et que l'apparence de chacune ne marie rien avec celle des maisons voisines. A cette fin, les modèles les plus heureux sont ceux qui sont exempts de tous ornements.

Peu de frais durant 10 ans

Dans le choix des matériaux, on devrait tenir compte du coût de l'entretien. Une maison bien construite ne devrait exiger que très peu d'entretien au cours des dix premières années de son existence. Mais après cette période d'exposition aux intempéries, il sera nécessaire de faire quelques dépenses pour l'entretien. Après 25 années, ces dépenses seront un facteur important dans la valeur de la propriété. Aussi, pour protéger votre placement, il est important de choisir des matériaux durables et des formes simples de construction qui ne se prêteront pas aux attaques de l'humidité et de la glace.



AU PALAIS DU COMMERCE

1650, RUE BERRI — MONTREAL

AUJOURD'HUI et tous les jours jusqu'au 25 AVRIL inclusivement

OUVERT TOUS LES JOURS DE 1 P.M. A 10.30 P.M.

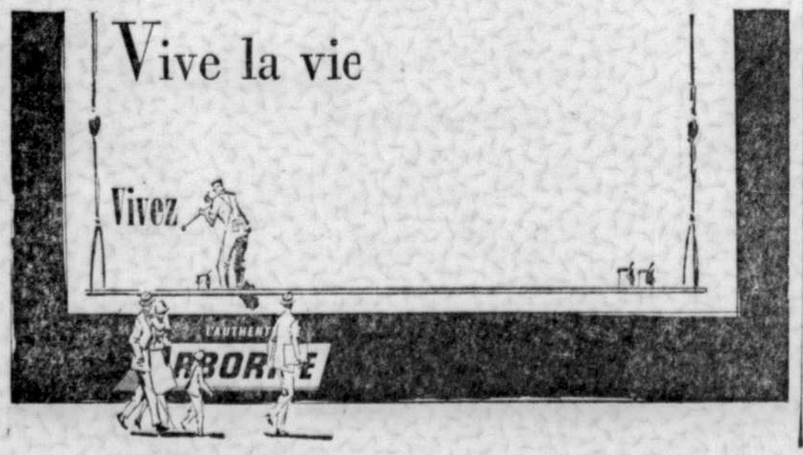
VARIETE EXCEPTIONNELLE DES PLUS MODERNES MATERIAUX, MEUBLES ET DECORATIONS

TOUS LES JOURS : PRESENTATIONS ET DIVERSES ATTRACTIONS

LE SALON DE LA MAISON MODERNE EST UNE PRESENTATION DE

EASTERN CANADA EXHIBITIONS INC.

EMILE ST-PIERRE et W. R. BERLINGUETTE



Transactions immobilières

Quartiers Ahuntsic — Rue Joseph Casavant Nos 12,152 à 12,156. Lot No 330-43. Maurice-D. Perrault à J.-Yves Séguin. $30,400.00 — 1526117.

Rue Sackville Nos 9730-9732. Lot No 127-1212. J.-René Gauthier Limitée à Giuseppe Piazza. $23,350.00 — 1526118.

Rue Joseph Casavant Nos 12,129 à 12,133. Lots Nos 330-22, 328.35. Joseph-H. Letourneux à Louis-E. Boisvert. $33,000.00 — 1526120.

Mercier — Avenue du Parc de Lotbinière, No 4601. Lots Nos 40-249, 38-44 Pt 43. Mme André Roy à Léo Montpetit. $17,000.00 — 1526218.

Blvd Bernard (vague). Lot No 403-640. Luigi Bernabei et al à Marcel Lescarbeau. $1300. — 1526263.

Préfontaine — Rue Cuvillier No 2655. Lots Nos Pt 29-890, 891, terrain 28'5" x 100 pds. Lionel Beaudoin à Rosaire Gagnon. $34,000.00 — 1526171.

Rosemont — Rue St-Zotique No 4440 est, 28e Avenue Nos 6697-6699. Lot No 191-450. Yvon Legris à Rolland Dulude. $25,750.00 — 1526199.

St-Jean — Rue Outremont Nos 7055-7057. Lots Nos 636-153, 637-139, terrain 25 x 74 pds. Jean Jaworski à Mme Frank Elchlinger. $16,750.00 — 1526130.

St-Michel — Rue Esplanade Nos 5897 à 5905. Lot No Pt 11-355, terrain 25 x 88 pds. Charles Belzil à Harry Notkin et al. $23,000.00 — 1526126.

* * *

Villes d'Anjou — Thames Road No 7562. Lot No 427-852. S.D. Miller & Sons à George Scully. $16,245.88 — 1526197.

Dorval — Canary Road No 1. Lot No 2-52. Mme Roland Tracksell Cowan à George A. Barker. $19,000.00 — 1526255.

Dollard-des-Ormeaux — Rue Greenview No 14. Lot No 287-84. Belcourt Construction Company à Mme Louis Kalb. $19,526.00 — 1526225.

Lachine — 17e Avenue, No 518. Lot No Pt 293-523, terrain 16'3" x 100 pds. Mme Louis-F. Benoit à Raymond Haines. $5000.00 — 1526088.

9e Avenue No 860. Lots Nos 752-349, 350, terrain 50 x 90 pds. Théodore Robert à Mme Joseph Manko. $15,300.00 — 1526089.

49e Avenue No 365. Lots Nos 897-106-2 pt 897-107, terrain 37'7" x 100 pds. Lawrence H. Ashworth à Wallace B. Roberts. $15,500.00 — 1526090.

45e Avenue No 990. Lot No 899-762, terrain 66-4' x 90 pds. Robert A. McDowall à Robert J.W. McDowall. $12,500.00 — 1526092.

Montréal-Nord — Rue Lamoureux No 10,705. Lots Nos 35-645 à 647. Gérard Drapeau à Walter Nadeau. $10,000.00 — 1526101.

Rue Paris Nos 10827 à 10831. Lots Nos 76-365, 366, terrain 50 x 80 pds. Mme Edouard Cadieux à Lillianne Grenier et al. $22,500.00 — 1626256.

Pointe-aux-Trembles — 59e Avenue No 1880. Lots Nos Pt 214-75, 76, terrain 4640 pds en sup. Maurice Denommé Inc. à Fernand Lemieux. $13,500.00 — 1526114.

St-Laurent — Rue Ashton Nos 110-112. Lot No 261-235, terrain 40 x 90 pds. Beauparlant & Fils Ltée à John Koller et al. $23,900. — 1526128.

Rue Marcel Nos 3058-3060. Lot No 96-46. Belcourt Construction Company à Marcel Perrault. $23,256.00 — 1526224.

La fenêtre par rapport au vent

Il existe aussi un emplacement idéal des fenêtres en rapport avec le vent. Votre poste météorologique le plus rapproché pourra vous dire quels sont les vents dominants en hiver et en été dans votre district. Evitez de placer de grandes aires vitrées sur les côtés qui font face aux vents d'hiver, parce que, à moins que vous n'installiez un bon coupe-bise, le coût de votre chauffage augmentera.

Elémentaire précaution

Lorsque les améliorations locales n'ont pas encore été faites et si on n'a pas encore installé le système d'égout, renseignez-vous auprès de l'ingénieur de la cité pour savoir si le terrain est assez grand pour accommoder le lit d'effluent de votre fosse d'épuration. Il peut exister des règlements municipaux ou provinciaux qui déterminent la dimension des terrains dans des cas semblables; il faudrait également prendre note des recommandations faites dans les Normes de construction établies en vertu de la Loi nationale sur l'habitation. Renseignez-vous sur la date où l'on installera l'égout parce que vous pouvez avoir à assumer une partie du coût de l'installation.

Le sous-sol: une pièce habitable

Si le plan de la cuisine ne contient pas les commodités nécessaires pour y prendre des repas, ces commodités peuvent se trouver dans une autre pièce à fins multiples. Dans les maisons sans sous-sol, une pièce commune simple devient de plus en plus populaire parce qu'elle sert à dégager le living-room. On peut s'en servir pour y faire jouer les enfants, pour s'y amuser, pratiquer un passe-temps favori, coudre, recevoir les gens simplement et pour plusieurs autres fins ; le plan de cette pièce est souvent tracé pour lui permettre de résister à une usure assez grande. Cette pièce devrait contenir de grandes commodités pour y emmagasiner une grande variété d'effets appartenant à la famille.

Pas de fenêtres face au NORD

Tenez compte de l'orientation de votre maison. Un terrain large dont la façade donne sur la rue au nord est souvent considéré comme désirable parce que le living-room peut alors être exposé au sud (de préférence au sud-est) et ainsi profiter de la vue sur le jardin plutôt que sur la rue. De vastes aires vitrées ne devraient jamais faire face au nord ni se trouver du côté de la maison exposé aux vents dominants.



LES RUSCO, premières fenêtres combinées et brevetées du monde à cadre tout métal, n'exigent ni remisage, ni changement saisonnier. Ce sont les SEULES qui vous offrent TOUS les avantages suivants.

ENCADREMENT BREVETÉ THERMOLOK* RUSCO

en tête POUR L'EXPÉRIENCE
POUR LA QUALITÉ
POUR LA POPULARITÉ
POUR LA VALEUR

Approuvées par la S.C.H.L. et acceptées pour prêt pour l'amélioration des maisons.

RUSCO — LA MARQUE DÉPOSÉE RUSCO ET L'EMBLÈME DE L'ACIER SIGNIFIENT VALEUR INSURPASSABLE ET SATISFACTION DURABLE — Acier — UN PRODUIT DU CANADA

Moins de corvées
Loisirs accentués
Horizons plus vastes

Pour vos projets de rénovation ou de construction— Consultez-nous au sujet de nos portes suspendues à sections pour portes de garage. Fonctionnement sûr et doux. Installation en quelques heures par des experts.

HOME SPECIALTIES INC.

9095, boul. St-Laurent, Montréal, Qué. — DUpont 1-2511

duplex DE DISTINCTION

PARKVIEW

à Ville d'Anjou

COIN WILFRID-PELLETIER ET DE LA LOIRE

LOYER GARANTI

MODÈLE C (5½-6½) **$23,950**

COMPTANT : $3,000 — HYPOTHÈQUE : 6¾% SCHL

Incluant Finition et planchers en chêne. Fenêtres intérieures, extérieures et moustiquaires en aluminium. Vestibule en marbre. Cuisine en acajou pour poêle et four encastrés. Capuchon et éventail électrique. Salle de bain vanité avec miroirs mur à mur.

4 MODÈLES, CHACUN AVEC SES CARACTÉRISTIQUES UNIQUES QUI DÉPASSENT TOUTE IMAGINATION — DE $21,950 A $24,950

DIRECTION

Filez vers l'est sur la rue Sherbrooke. Passé le boul. Pie IX, tournez à gauche sur la montée St-Léonard, à droite sur la rue Wilfrid-Pelletier jusqu'à la rue De la Loire.

Stonecrest Realties Ltd.

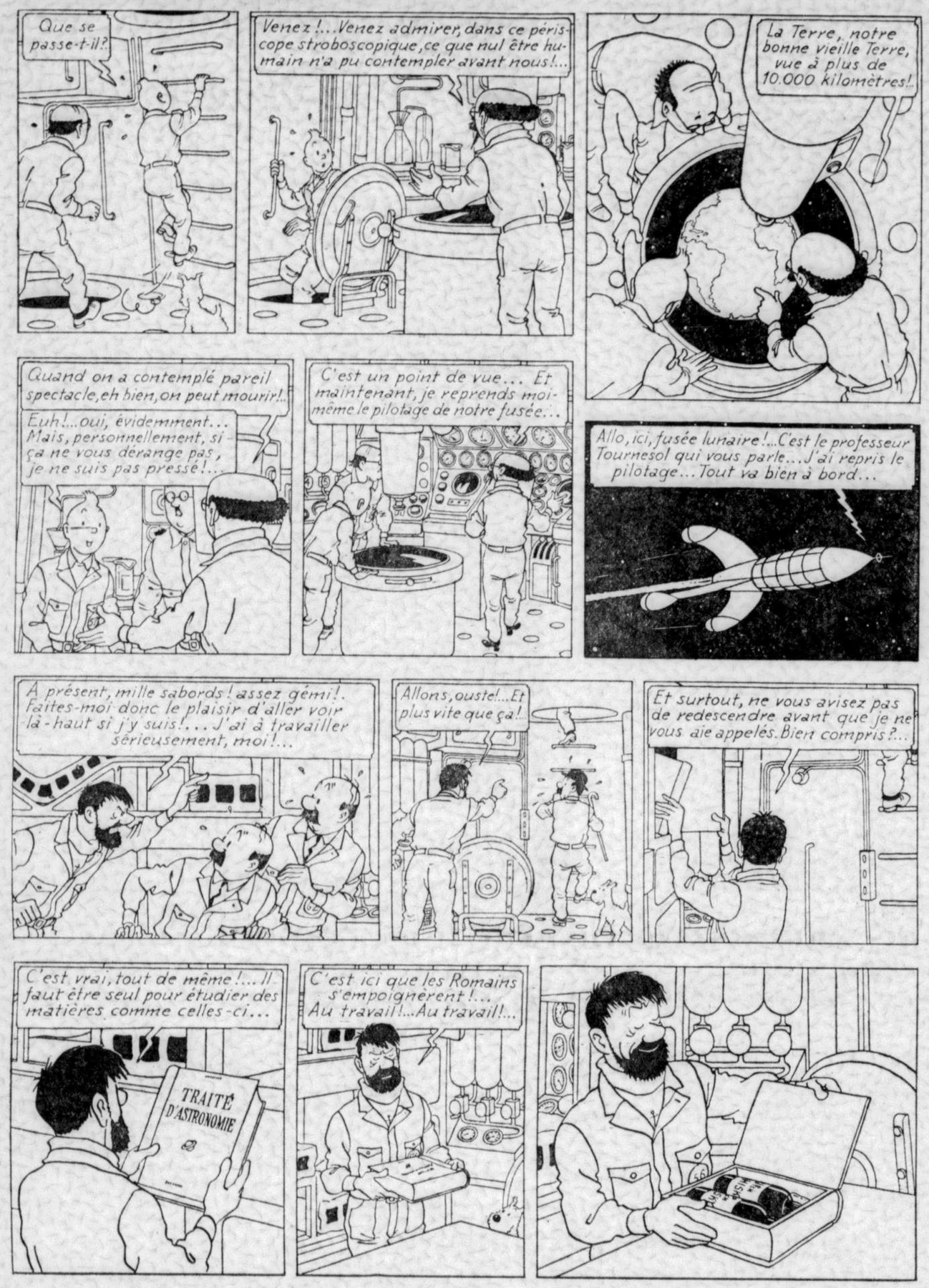
3510 EST, BOUL. ST-JOSEPH ● CL. 4-5351, CL. 4-2501

BUREAU A VILLE D'ANJOU : CL. 4-9662

LES AVENTURES DE TINTIN ET MILOU

OBJECTIF LUNE

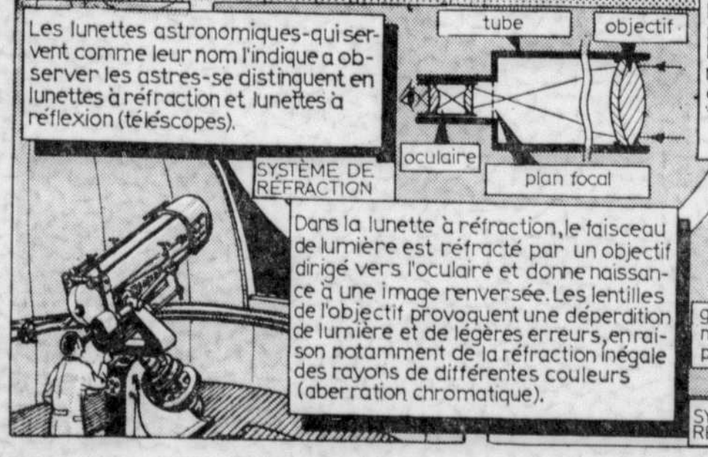
par HERGE COPYRIGHT EDITIONS CASTERMAN



LA SCIENCE EN IMAGES

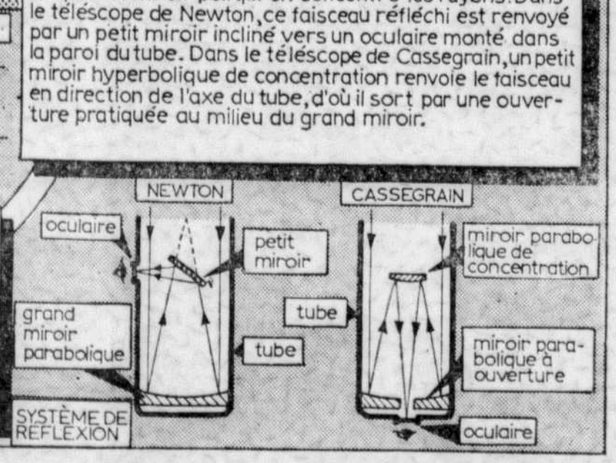
La lunette astronomique

Les lunettes astronomiques-qui servent comme leur nom l'indique a observer les astres-se distinguent en lunettes à réfraction et lunettes à réflexion (téléscopes).

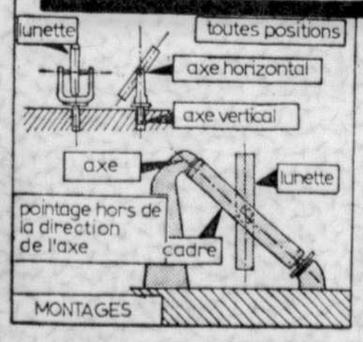


Dans la lunette à réfraction, le faisceau de lumière est réfracté par un objectif dirigé vers l'oculaire et donne naissance à une image renversée. Les lentilles de l'objectif provoquent une déperdition de lumière et de légères erreurs, en raison notamment de la réfraction inégale des rayons de différentes couleurs (aberration chromatique).

C'est la raison pour laquelle la plupart des lunettes modernes sont des téléscopes à miroir. Le faisceau est réfléchi par un miroir poli qui en concentre les rayons. Dans le téléscope de Newton, ce faisceau réfléchi est renvoyé par un petit miroir incliné vers un oculaire monté dans la paroi du tube. Dans le téléscope de Cassegrain, un petit miroir hyperbolique de concentration renvoie le faisceau en direction de l'axe du tube, d'où il sort par une ouverture pratiquée au milieu du grand miroir.



Depuis l'Antiquité, les astronomes se sont efforcés d'observer une part toujours plus grande de l'univers, c'est-à-dire des astres toujours plus éloignés.





De meilleurs résultats peuvent être obtenus en captant plus de rayons et en diminuant les déperditions. Plusieurs moyens sont possibles: A. l'emploi de miroirs au lieu d'objectifs. B. l'installation du téléscope en altitude, pour amincir la couche d'air que les rayons doivent traverser. C. la construction de téléscopes plus importants: un miroir deux fois plus grand capte quatre fois plus de lumière et double la portée. D. le recours à des rayons qui seront moins facilement absorbés, tels ceux utilisés par le radiotéléscope.

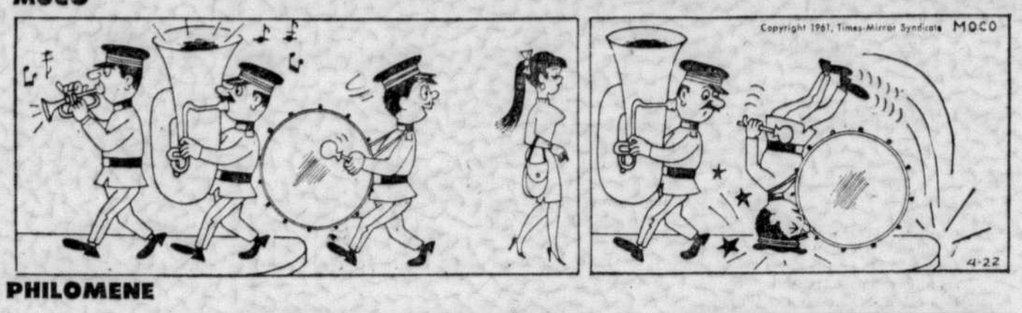
Plusieurs grands téléscopes fonctionnent actuellement à des altitudes assez élevées, en montagne, tel celui de Mount Wilson. Les savants cherchent au surplus à placer un téléscope à l'intérieur d'un satellite artificiel.



TARZAN



MOCO



PHILOMENE



PILOTE TEMPETE



LE FANTOME



LE SURHOMME



JEFF BUCHANON



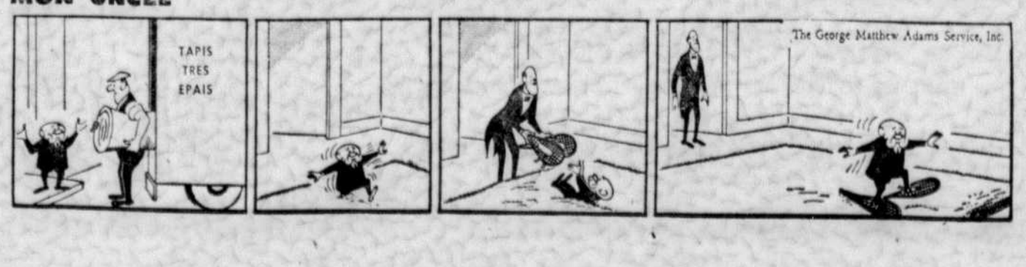
LE PAPA DE LILI



LARRY BRANNON



MON ONCLE



CAHIER No 4 — NOUVELLES DE SPORT — NOUVELLES DE FINANCE

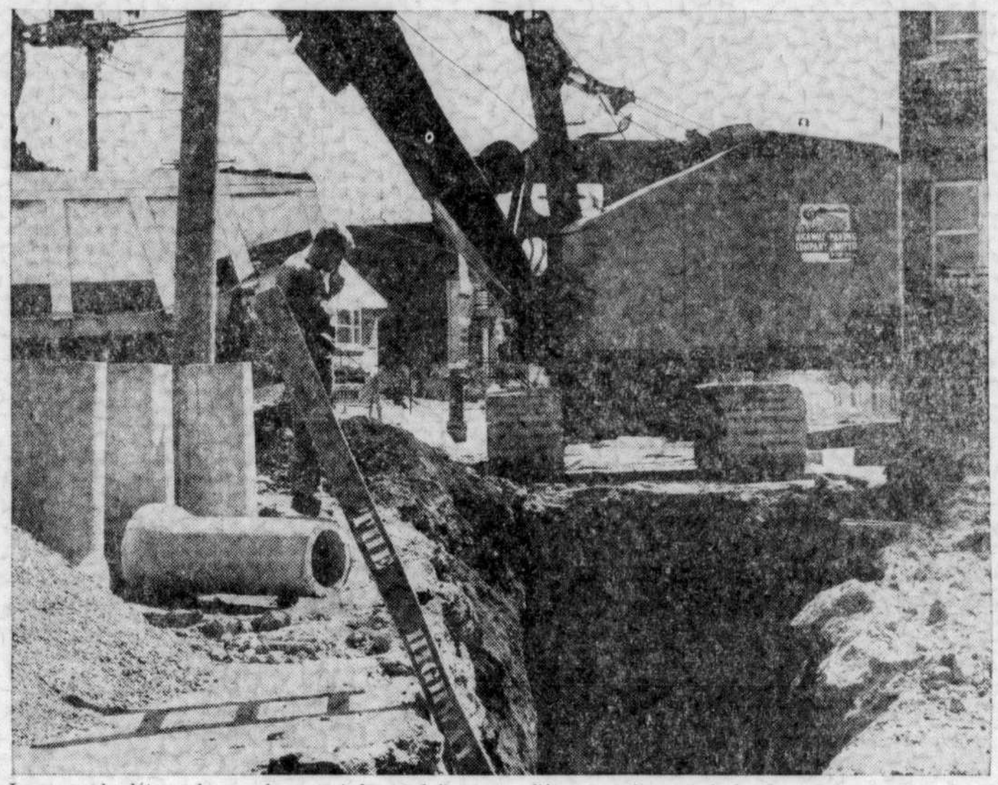
LA PRESSE

VIE SOCIALE — VIE FEMININE — PAGES 31-44

77e ANNEE — No 159 — MONTREAL, SAMEDI 22 AVRIL 1961



La réfection du boulevard Gouin occasionne un détour, comme l'indique cette affiche à l'intersection du boulevard O'Brien. On remarque, au centre, les vieux poteaux de l'Hydro qui disparaîtront bientôt.



La cause du détour, le remplacement de conduites d'égout en travers du boulevard Gouin.



Photos J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

Venant de Saraguay, l'élargissement du boulevard Gouin nécessite l'enlèvement des vieux poteaux électriques situés au centre du nouveau tracé. On en a déjà planté de tout neufs plus à droite.

Elargissement du boulevard Gouin

Les Montréalais qui circuleront sur le boulevard Gouin, à l'ouest de la rue Guertin, dans le nord-ouest de la métropole, connaîtront des ennuis, cet été, et devront probablement utiliser le boulevard Salaberry pour gagner Cartierville.

En effet, les travaux d'élargissement et de réfection du boulevard, pour en faire une artère à deux voies de circulation ont débuté récemment et vont bon train.

Inutile de dire que les riverains connaîtront "un peu" de poussière dans les mois qui viendront et devront manifester "beaucoup" de patience; mais n'est-ce pas là la rançon du progrès ?

Les compagnies d'utilités publiques, comme l'électricité et le téléphone, ont décidé de profiter de ces travaux pour enfouir leurs conduites et leurs fils dans le sol.

Présentement, les travaux de réfection des égouts et des conduites d'eau vont bon train et on entreprendra sous peu l'aménagement de conduites souterraines pour les fils électriques et téléphoniques.

Cependant, comme les compagnies d'utilités publiques doivent maintenir leurs services pendant la durée des travaux, cette obligation crée une difficulté pour l'Hydro-Québec. La compagnie de téléphone, elle, fait courir ses fils à l'arrière des maisons.

Un porte-parole de l'Hydro a précisé à LA PRESSE qu'on devait à ce stage-ci des opérations installer temporairement de nouveaux poteaux électriques, le long du nouveau tracé du boulevard Gouin, à la limite des terrains expropriés, de façon à pouvoir enlever les vieux poteaux qui, en bien des endroits, se trouvent au milieu du nouveau tracé.

"De cette façon, on ne paralysera pas les travaux de voirie," explique-t-on.

Puis, lorsqu'on aura installé les fils électriques dans les nouvelles conduites souterraines, raccordé ces fils aux maisons riveraines et "fermé" ces nouveaux circuits, on pourra alors enlever les fils et les poteaux temporaires.

L'Hydro fait remarquer que, quand le temps sera venu, les propriétaires riverains seront avertis de faire modifier leurs "entrées" électriques pour faciliter le nouveau raccordement.

M. Sutherland, élu président des éditeurs canadiens

TORONTO. (PC) — M. J. R. H. Sutherland, éditeur du journal "New Glasgow News", a été élu hier président de l'Association canadienne des éditeurs de quotidiens, lors de l'assemblée générale annuelle de cet organisme.

Les autres nouveaux officiers sont MM. Stuart Keate, éditeur du "Victoria Times", 1er vice-président; R. L. Curran, président du "Sault-Ste-Marie Star", 2e vice-président; et E. B. Richards, du "Globe and Mail" de Toronto, trésorier.

Parmi les nombreux directeurs élus figurent M. J.-Paul Hogue, directeur des ventes de LA PRESSE; M. Aurèle Gratton, du "Droit" d'Ottawa; M. A.-F. Mercier, du "Soleil" et de l'"Evénement-Journal" de Québec; et M. C. H. Peters, de la "Gazette" de Montréal.

M. Fisher a loué M. René Lévesque

OTTAWA. (par A. G.) — M. Douglas Fisher, député de Port-Arthur, a fait hier l'éloge du rôle qu'a joué M. René Lévesque, ministre québecois des Richesses naturelles, dans l'organisation de la conférence nationale sur les ressources pour l'avenir, qui aura lieu à Montréal du 23 au 28 octobre prochain.

"Sans égard à l'allégeance politique de M. Lévesque, je crois qu'il est très excitant d'apprendre que le ministre représentant le Québec à cette conférence (préliminaire) s'était rendu ici non pas uniquement pour se laisser traîner, mais pour y jouer un rôle inspirateur et réaliste".

Le député, qui participait au débat portant sur les crédits de l'hon. W. Dinsdale, ministre des Affaires du nord et des Ressources nationales, a ajouté qu'il avait appris, "de source provinciale, que tout le programme de la conférence ne s'est pas cristallisé de façon vraiment dynamique avant que le nouveau ministre québecois, M. Lévesque, n'arrive".

M. Fisher a soutenu que l'Ontario a besoin d'un tel "leadership" et il a souhaité plus de publicité autour de la conférence nationale sur les ressources pour l'avenir. Il a aussi souhaité que les membres du nouveau Conseil national de la productivité soient invités à participer à cette conférence.

Voir M. FISHER en page 13

L'Association des hôpitaux du Québec

Le Collège des médecins a non seulement le droit mais le devoir de surveiller les actes médicaux dans les hôpitaux

---Me Paul-A. Crépeau

La reconnaissance officielle, — en vertu de la récente loi d'assurance-hospitalisation du Québec, — de l'obligation, à la charge des hôpitaux, de fournir des "travaux" qui, dans une certaine mesure sont, à proprement parler, des actes médicaux, des actes professionnels, fait ressortir la nécessité d'un double contrôle professionnel : 1 — contrôle immédiat de ces actes médicaux par le bureau médical de l'établissement qui doit lui-même en prendre la responsabilité professionnelle ; 2 — contrôle général du Collège des médecins et chirurgiens de la province.

Voilà l'opinion qu'exprimait, hier, Me Paul-A. Crépeau, boursier Rhodes, bachelier en droit d'Oxford et docteur en droit de l'U. de Paris, professeur associé de droit à McGill et directeur de travaux scientifiques pour l'association internationale d'enseignement du droit comparé, qui était l'invité de l'Association des hôpitaux du Québec où il prononça une conférence magistrale sur "l'établissement hospitaltier dans le droit positif de la province de Québec".

On a récemment mis en doute, poursuivit-il, le pouvoir du Collège des médecins et chirurgiens d'exercer un contrôle des actes médicaux dans les établissements hospitaliers en raison "du droit de propriété que **nul**, sauf l'autorité gouvernementale, et dans des cas exceptionnels, ne peut enfreindre".

Ce texte émanant du Collège des médecins paraît restreindre sans raison justificative les droits et obligations du Collège. A notre avis, dit-il, le Collège a précisément pour mission, afin d'assurer la protection du public, de surveiller les actes médicaux de ses membres ou de ceux qui se prétendent médecins, **quel que soit le lieu, dans cette province,** où ces actes sont commis. Cette opinion s'appuie sur les textes clairs et précis, à notre avis, de la charte du Collège.

Ici, Me Crépeau en cite plusieurs, dont l'article 62 qui prévoit que pour faire respecter les règlements, "le conseil de discipline est chargé de s'enquérir, d'entendre et de décider d'une manière définitive et **privativement à tout tribunal . . .** toute accusation ou toute plainte contre un membre du Collège pour infraction à ses devoirs professionnels ou pour tout acte dérogatoire à l'honneur ou à la dignité de la profession" (voir aussi art. 67, par. 2).

Ces textes nous paraissent clairs, précise Me Crépeau, et à moins de textes législatifs insérés dans des chartes d'hôpitaux interdisant expressément le contrôle du Collège — et nous n'en connaissons pas — le Collège a, non seulement le droit, mais le devoir de surveiller les actes médicaux et ne saurait lui-même s'interdire toute surveillance du seul fait que ces actes ont été commis dans les établissements hospitaliers, qui sont pourtant situés dans la province.

Ce double contrôle professionnel, dit Me Crépeau, — celui des bureaux médicaux et du Collège des médecins, — nous paraît absolument nécessaire, non seulement pour la sauvegarde du caractère professionnel de l'activité médicale au sein de l'établissement hospitalier, mais aussi pour la protection des intérêts mêmes du Collège et surtout pour la protection des membres de la société.

La responsabilité des hôpitaux

La chose hospitalière, avait déclaré précédemment le conférencier, est descendue sur la place publique. Il ne faut voir dans ce phénomène que la conséquence normale de l'évolution de la pratique hospitalière, surtout depuis l'instauration du régime d'assurance-hospitalisation.

La responsabilité civile des hôpitaux est devenue une question troublante, dit-il; elle trouve aujourd'hui son fondement juridique dans un et parfois deux contrats, le premier (celui de l'assurance-hospitalisation) entre le gouvernement et les hôpitaux "en vue de fournir aux résidents de la province des services hospitaliers assurés gratuitement" (ce qui fait que le malade devient tierce partie du contrat); le second entre l'établissement et le malade lui-même, lorsqu'il s'agit de services non assurés selon la nouvelle loi, donc payés par le malade ou pour lui.

On peut grouper sous rubriques les obligations assumées par l'hôpital: constitution d'un dossier; obligation au secret professionnel; service d'hôtellerie; mise à la disposition des médecins ou du patient, les salles, instruments et appareils requis pour le traiter; soins hospitaliers ; services pharmaceutiques; services médicaux et techniques de diagnostic.

Après avoir expliqué chacune de ces obligations dans leurs modalités, Me Crépeau termina cette première partie de son exposé en disant que la violation, c'est-à-dire l'inexécution ou l'exécution fautive de l'une ou l'autre de ces obligations — que la faute ait été commise par un médecin, un pharmacien, une infirmière, un préposé ou tout autre auxiliaire — est susceptible d'entraîner la responsabilité de l'établissement, selon l'article 1065 du code civil.

Détermination de la faute hospitalière

Il s'est produit récemment en jurisprudence québécoise une évolution du droit à l'avantage (en général) de la victime, sans pour autant imposer à l'hôpital-défendeur un fardeau trop lourd, a dit Me Crépeau. Une poursuite n'est cependant accueillie que si les trois conditions essentielles suivantes sont réunies : 1 — faute de l'établissement; 2 — préjudice subi par la victime; 3 — lien de causalité entre la faute de l'hôpital et le préjudice subi.

Après avoir défini ce qui constitue une faute hospitalière (le défaut de cette prudence et de cette attention moyenne qui marquent la conduite d'un bon père de famille), le conférencier Rhodes a ensuite étudié les différentes fautes hospitalières, soit celles qui sont reliées à l'organisation générale de l'hôpital, celles qui sont reliées à l'organisation médicale de l'hôpital et celles qui sont reliées à l'organisation paramédicale de l'hôpital.

Voir Me CREPEAU en page 13

L'optimisme marque la fin du congrès de l'Assn des hôpitaux

Le 3e congrès annuel de l'Association des hôpitaux du Québec, tenu conjointement avec celui de l'Association des auxiliaires des hôpitaux de la province et de l'Association de diététique du Québec, s'est terminé hier, au Reine-Elizabeth, dans une atmosphère d'optimisme, d'enthousiasme et de cordialité, après avoir réuni le chiffre imposant de 1830 participants venus de toutes les régions du Québec.

Au programme de cette dernière journée, on entendit le professeur Ray E. Brown, ex-président de l'American College of Hospital Administrators et surintendant des cliniques universitaires à l'U. de Chicago, considéré comme "l'étoile de l'administration hospitalière contemporaine", qui énuméra, en les analysant, la quinzaine de vertus et qualités nécessaires au bon administrateur d'hôpital.

Les maladies de longue durée et le régime de l'assurance-hospitalisation furent étudiés sous tous leurs aspects au cours

Voir OPTIMISME en page 13

Le COLLEGE CLASSIQUE devant les problèmes de son financement et de sa liberté d'enseignement

par Gaston DUGAS

Les procureurs de quelque 90 collèges classiques de la province de Québec viennent de terminer une réunion de deux jours, occasion d'une prise de conscience des problèmes qui les confrontent, d'une autocritique très sévère de la compétence d'un grand nombre d'entre eux et d'une étude rapide sur la déviation de l'esprit de liberté institutionnelle des collèges, devant le recours toujours plus grand aux fonds de l'Etat.

C'est M. François-Albert Angers, économiste et professeur à l'Ecole des hautes études commerciales, qui a poussé ce dernier cri d'alarme. Il faut être réaliste, a-t-il dit, et être conscient du fait que l'Etat ne peut pas tout payer les frais sans contrôler en même temps. Et si ce contrôle ne s'exerce pas immédiatement, on y viendra invariablement dans 10 ou 20 ans, et on évoluera ainsi vers l'enseignement public. Les collèges doivent donc, a-t-il poursuivi, bien réfléchir au fond du problème : il ne faut pas abandonner ou concilier les objectifs des collèges (liberté de l'enseignement) pour faire face à des problèmes immédiats.

Le Père Gaston Bibeau, C.S.V., assistant provincial de sa communauté, ancien procureur et ancien supérieur d'un collège, s'est chargé de l'autocritique dont il est question plus haut. Il ne croit pas que "l'obédience crée la compétence", pas plus que la grâce d'état puisse remplacer efficacement cette compétence. Il souhaite que les procureurs se préparent à leur fonction, comme le font les professeurs, et il a tracé un plan d'action qui revaloriserait la fonction du procureur, dans tous les milieux qu'il fréquente.

Comptabilité uniforme

Ces deux prises de position n'ont cependant été que des incidences à la réunion de la Commission des procureurs de la Fédération des collèges classiques, réunion tenue cette semaine à la maison Montmorency des Pères Dominicains. Au cours de cette troisième assemblée annuelle, les membres de la commission ont étudié principalement des problèmes de comptabilité, et les cinq comités qui ont été formés à cette fin en sont tous venus à la conclusion qu'il fallait établir une uniformisation des méthodes employées dans les diverses institutions.

Cette étude se poursuivra en collaboration avec les comptables du ministère de la Jeunesse et de tout autre organisme susceptible d'aider, mais il semble bien qu'à cause de la très grande diversité des moyens actuellement employés, il s'écoulera peut-être deux ou trois ans avant que l'uniformisation ne soit réalisée. La chose est rendue nécessaire par le fait établir des barèmes justes ap-

Voir COLLEGE en page 13

Le commerce de l'Afrique du Sud avec le Canada inchangé

OTTAWA (par A.G.). — M. J.J. Van Eck, leader d'une mission commerciale sud-africaine qui a rencontré l'hon. George Hees, ministre canadien du Commerce, hier, a déclaré avoir alors reçu l'assurance que les relations commerciales entre le Canada et l'Afrique du Sud "seront les mêmes que par le passé" quand ce pays quittera le Commonwealth, à la fin de mai.

M. Van Eck, directeur-administrateur de l'Industrial Development Corporation of South Africa, a déclaré, au cours d'une conférence de presse, que sa mission ne venait pas "tant au Canada pour réduire le déficit commercial de son pays que "pour augmenter les affaires dans les deux sens". Le groupe sera à Montréal mardi prochain.

L'an dernier, l'Afrique du Sud a acheté pour $52.7 millions au Canada (autos, pièces d'autos, papier journal, bois, blé, aluminium, cuir, produits pharmaceutiques, produits chimiques), tandis que nous avons acheté là-bas pour $11.5 millions (sucre, laine, arachides, oranges, vins, diamants).

M. Van Eck a signalé que les deux tiers des exportations canadiennes en Afrique vont dans son pays, où Ottawa est représenté depuis près de 60 ans; en effet, un agent commercial fut nommé à Cape Town en 1902.

M. Van Eck est président de nombreuses compagnies, de même que ses trois compagnons, MM. J. Berry, P. Frame et J.L. Pretorius; jusqu'ici ils ont visité sept pays, soit le Brésil, l'Uruguay, l'Argentine, le Chili, le Pérou, la Colombie et les Etats-Unis, où ils retourneront après un séjour de deux semaines au Canada. L'Afrique du Sud a actuellement deux autres missions commerciales à l'étranger, l'une voyageant en Europe et l'autre en Asie.

27 pour 100

L'Afrique du Sud importe annuellement pour $2 milliards et exporte pour à peu près autant, comblant son déficit commercial avec . . . de l'or. Ainsi, l'an dernier, la production d'or a été de $750 millions mais on en a exporté pour $780 millions, allant chercher $30 millions dans les réserves.

60 pour 100 des capitaux américains en Afrique se trouvent en Afrique du Sud et c'est l'endroit au monde où ces capitaux rapportent le plus, donnant . . . du 27 pour 100 ou plus par an.

— N'y aurait-il pas moyen de

Voir COMMERCE en page 13

Résolutions adoptées à l'Association des hôpitaux du Québec

D'importantes résolutions ont été votées par les congressistes à l'issue des importantes assises de l'Association des hôpitaux du Québec :

1—formation d'un comité pour l'étude complète et détaillée des dettes des hôpitaux du Québec ;

2—étude de l'utilisation plus efficace des lits d'hôpitaux, pour les cas aigus, pour les convalescents et les malades chroniques ;

3—démarches auprès du gouvernement provincial pour que les hôpitaux pour tuberculeux et malades mentaux, dont la condition financière est critique, obtiennent les fonds nécessaires à la production de normes de soins acceptables ;

4—organisation d'un colloque à l'intention des administrateurs et des membres des conseils d'administration des hôpitaux, colloque qui aura lieu les 18 et 19 mai ;

5—nomination par l'exécutif d'un comité chargé d'étudier une législation hospitalière, de faire des recommandations et de collaborer avec les autorités gouvernementales dans l'élaboration d'une telle législation (à la suite de l'invitation du premier ministre, dans son récent discours).

Une résolution soumise par les pharmaciens a également été acceptée. La voici : Vu que plus de 60 p. 100 des hôpitaux ne sont pas desservis par un pharmacien, que les dits hôpitaux complètent leur service de pharmacie en y plaçant un pharmacien, lequel sera rémunéré selon l'étendue de ses responsabilités.

M. L.-J. Pigeon propose :

Un monument à la mémoire de sir Wilfrid Laurier

OTTAWA. (DNC) — Un député conservateur, M. Louis-Joseph Pigeon, de Joliette-L'Assomption-Montcalm, a invité hier le guvernement à commémorer le souvenir de sir Wilfrid Laurier, au collège de l'Assomption.

Profitant de l'étude des crédits du ministère du Nord canadien et des Ressources nationales, M. Pigeon a demandé au ministre, M. Walter Dinsdale, de faire construire un monument à la mémoire de Laurier sur le terrain du collège, ou encore, de faire apposer une plaque sur la partie centenaire de l'institution où l'homme d'Etat a étudié.

"Sir Wilfrid Laurier faisait partie du 22e cours. Il est entré au collège en 1854 et il en est ressorti en 1860", a rappelé M. Pigeon. A cause de cela, poursuit-il, je crois opportun de faire élever un monument à sa mémoire ou, tout au moins, d'apposer à un mur du collège une plaque qui rappellerait son passage.

M. Pigeon a également mentionné que le collège de l'Assomption a eu comme élèves des personnalités politiques et religieuses dont les noms demeurent, tout comme celui de Laurier.

A cet égard, le député mentionne les noms de Louis-Amable Jetté, ancien lieutenant-gouverneur du Québec ; Mgr Charlebois, Mgr Lamarche et le supérieur actuel, Mgr Langlois.

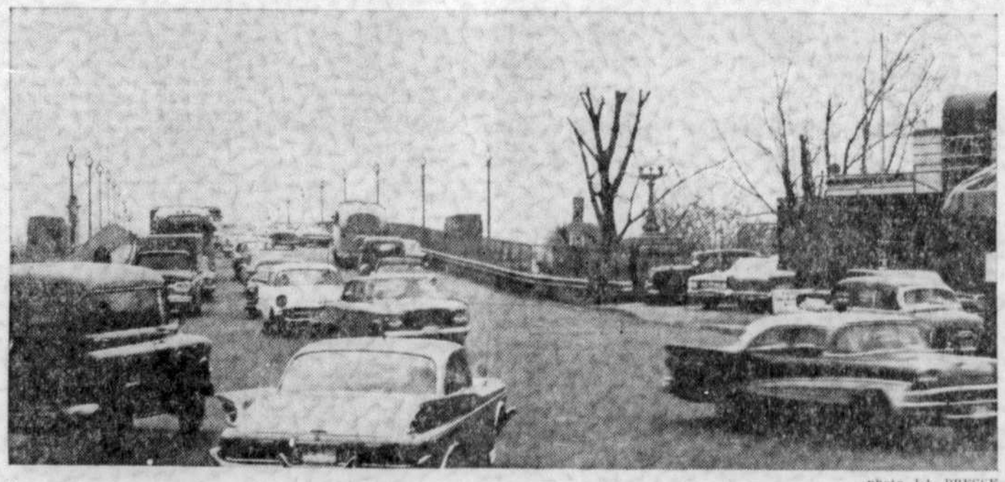


photo LA PRESSE

LA CIRCULATION AU PONT VIAU — Pour les raisons que l'on sait, on a réduit la circulation sur le pont Viau et chacun s'est résigné en attendant la reconstruction. Néanmoins un autre problème demeure, celui des approches nord du pont. La vignette ci-dessus montre deux véhicules qui se dirigent vers Montréal, dont la route est coupée par le flot de voitures qui, venant du sud, virent à gauche pour se diriger vers l'ouest, boulevard des Prairies. Pendant ce temps, un camion, qui a dû également couper la circulation pour se rendre sur la balance publique. Voilà la raison de nombreux embouteillages sur le pont. La situation devient alors intolérable lorsque des véhicules de service d'utilités publiques stationnent sur le pont comme ce fut le cas cette semaine. Les véhicules sortant de la ville, quatre de front, rue Lajeunesse, puis deux de front sur le pont, doivent passer à la file indienne. C'est l'embouteillage, particulièrement à l'heure de pointe du soir.



photo LA PRESSE

Mme Maud Watt porte avec un légitime orgueil le magnifique parka en peau de caribou qu'elle a confectionné elle-même. Il a été brodé de perles multicolores par les Indiennes de Rupert-House.

Quarante ans au service des Indiens

Maud Watt, à juste titre "l'Ange de l'Arctique"

par **Nicole MONGEAU**

La traite des fourrures et plus particulièrement des peaux de castor fut longtemps la base de l'économie du pays. Malheureusement elle devint sérieusement menacée et en 1927 on ne comptait plus que de rares cabanes de castors dans toute la Baie James considérée comme le château fort de la production. En 1929, les castors disparaissaient presque totalement menaçant d'extinction les Indiens Cris, une tribu nomade du territoire de Rupert-House, sur la côte est de la Baie. M. J.S. Watt, alors directeur de la Cie de la Baie d'Hudson à Ruper-House s'émut de la pitoyable situation des Cris et acheta une famille de castors découverte par un Indien Andrew Waskeychon.

Ce M. Watt avait épousé une jeune Canadienne, Irlandaise par son père et Canadienne-française par sa mère, qui devait épauler l'oeuvre de son mari et y apporter un rayonnement extraordinaire. Originaire de Mingan, elle n'avait que 18 ans lorsqu'elle s'installa avec lui dans l'Arctique. Parfaitement bilingue, elle parlait un peu la langue du pays et contribua au vaste programme de conservation entrepris par l'achat des castors payés à même les économies personnelles du jeune couple.

Voyage historique

Le plan de M. Watt devait être appliqué de façon suivie pendant près de dix ans et exigeait un soutien financier considérable. Après de vaines tentatives à Winnipeg et à Toronto — le pays étant alors en pleine crise économique — c'est Maud Watt si compréhensive et si sympathique aux Indiens qui obtint du Gouvernement de Québec cette assistance inestimable. Accompagnée de ses deux jeunes enfants et de deux Indiens, Maud avait entrepris ce périlleuxx voyage à travers glace et neige. Elle plaida si bien la cause de ses amis qu'elle retourna à la Baie James nantie d'une concession de 7,200 milles carrés à être organisée en réserve de castors.

Les résultats obtenus à date permettent tous les espoirs. En 1959, la production des 12 réserves à excédé 34,000 peaux. Il s'est écoulé 28 années depuis les débuts de la première réserve et jamais le zèle de Maud Watt ne s'est un instant démenti. Lorsque son mari mourut, elle refusa de quitter les souvenirs de tout ce qu'elle avait partagé et fut nommée officiellement garde chasse de Rupert House. Elle habite maintenant un pavillon moderne aux quartiers-généraux des visiteurs officiels des gouvernements de Québec et d'Ottawa.

Un village moderne

Mais sa joie la plus grande réside dans la façon de vivre des Indiens actuels qui lui doivent tant. Là ou Maud Watt réunissait les petits Indiens pour leur apprendre l'alphabet s'élève aujourd'hui une école élémentaire avec des professeurs spécialisés. Il y a aussi un hôpital avec infirmière attachée et une Mission catholique où le père Jean-Denis Bergeron lit souvent "La Presse"; Mme Watt est d'ailleurs la seule catholique des 600 habitants de Rupert-House.

L'Ange de l'Arctique, telle qu'on l'a surnommée est une femme sereine dont la foi a accompli des miracles aux confins de la civilisation. Sa fille Jacqueline est maintenant mère de 3 enfants et vit à Winnipeg. Son fils Hugo, adjoint au Bureau des affaires indiennes, a épousé une infirmière britannique et vit avec ses 6 enfants à Moose Factory d'où il peut visiter souvent grand'maman Watt.

Le coeur de Maud Watt n'avait pas épuisé sa chaleur auprès de ses propres enfants, elle a adopté quatre Indiens, trois filles et un garçon. Le jeune Cri, Sydney Watt, est maintenant âgé de 17 ans, il termine ses études au collège Scollard de North Bay. Mme Watt espère qu'il mettra sa vie au service de ses frères indiens.

Une vie pleine

Sa fille Gertie Blackned, d'une famille de 10 enfants fut envoyée chez les soeurs grises à Fort George; elle parle maintenant 3 langues et est devenue sa première auxiliaire et sa plus proche amie. Une autre fille adoptive, Alice McDonald, entrainée comme assistante-infirmière est maintenant mariée et mère de 8 enfants. Quant à Janie Hester que Mme Watt recueilla malade à l'âge de 5 ans, c'est aussi une maman de 9 enfants qui habite dans la banlieue et visite souvent sa bienfaitrice.

Maud Watt a connu une série inoubliable de changements depuis son installation dans le grand Nord. L'électricité y a apporté son confort depuis 15 ou 16 ans. Les saisons reviennent au rythme du pays de son enfance, (la côte nord) car avril y apporte la belle saison qui dure jusqu'à la mi-septembre. La Canadienne-française reprend souvent le dessus lorsqu'elle nous parle de son jardin potager, de ses fleurs et surtout de ses fraises qui ont la vie dure et résistent aux gelées.

Mme Watt a connu des températures de 45° sous zéro mais elle ne souffre pas du froid bien emmitouflée dans un parka de peau de caribou admirablement brodé par les Indiennes. Chaussée de mocassins, elle voyage parfois en raquette mais en dehors du village et même si elle marche encore beaucoup, elle n'entreprend plus de voyage de 800 milles comme au temps de sa jeunesse. Rappelant une chanson de folklore, "c'est l'avion qui me mène, maintenant" dit-elle dans un sourire.

C'est un véritable amour que Maud Watt a voué aux Indiens. "Il faut beaucoup leur donner, car eux, donnent tout". Elle admire leur gaieté, leur insouciance et leur bonne volonté et elle partage avec eux cette candeur et un sens de l'humour qui l'a immédiatement fait accepter au sein de leur grande famille.

En raison d'une vie entièrement dévouée à leurs intérêts et à la préservation du castor, Mme Watt sera faite membre d'honneur du Beaver Club, exclusivement réservé aux hommes. C'est mercredi prochain qu'aura lieu la manifestation qui consacrera Mme Maud Watt "Mère protectrice des castors".

LE MONDE Féminin

La MODE, reflet des époques et des classes

"La mode est pour la France ce que les mines d'or du Pérou sont pour l'Espagne", affirmait Colbert. Trois cents ans plus tard, cette assertion du ministre de Louis XIV demeure vraie du moins en ce qui concerne son pays; Bolivar ayant passé par le Pérou, cela infirme en effet le deuxième terme de la comparaison.

Ce n'est pas gratuitement que je cite un grand nom de l'histoire de France au début de cet article consacré au livre d'Anny Latour "Les magiciens de la mode" (1). Car c'est un peu de l'histoire qu'écrit l'auteur — de la petite histoire bien sûr — mais qui nous renseigne non seulement sur les rois de la mode contemporaine mais aussi sur ceux qui sont à l'origine de cette tradition essentiellement parisienne du bon goût, sur ceux qui ont créé cet art de la parure qui correspond à l'amour des Français pour l'artisanat, à leur attachement à la création individuelle.

Le livre est préfacé par Jacques Heim, président de la Chambre syndicale de la couture parisienne. Il porte, en sous-titre, "De Rose Bertin à Christian Dior" et retrace l'évolution de ce commerce des chiffons, de l'ancien régime à nos jours. C'est pour cela qu'un chapitre est consacré à Mme Bertin, "ministre de la mode sous Marie-Antoinette", qui quitta sa Picardie natale pour faire fortune dans la capitale, habillant dans leurs dernières toilettes de soie les belles aristocrates vouées à la guillotine.

Chaque époque connaît ses grands faiseurs et sous l'Empire, Louis-Hippolyte Leroy sut créer les toilettes fastueuses des parvenus de la noblesse qui recueillaient les fruits d'une révolution faite par le peuple.

Regarder l'histoire à travers mousselines et dentelles, cela fera sourire économistes, sociologues et historiens. Anny Latour écrit en exergue à la préface de Heim cette phrase de Balzac : "Qui ne voit dans la Mode que la Mode est un sot". Elle sait que les manières de s'habiller font partie intégrante de la culture des peuples, que ceux-ci s'expriment dans leurs vêtements tout autant que dans leur musique ou leur littérature.

Ce qui est réconfortant dans cet ouvrage sur les artistes de l'élégance, c'est que l'auteur ne perd jamais de vue la signification sociale de la mode. Elle évoque les bouleversements qui ont accompagné la révolution industrielle, souligne ce que l'avènement de la machine a signifié à la fois d'essor et de misère.

Mme Latour attribue à l'Anglais Charles-Frederic Worth la création de la haute couture parisienne. Jusqu'à la première guerre, celle-ci était conçue en fonction de certaines femmes célèbres qui ont défrayé de leur légende galante la chronique du Second Empire, des actrices et des demi-mondaines de la Belle Epoque.

Le 20e siècle débute. Dans l'effervescence de la grande exposition internationale, Paris propose d'autres dictateurs du chic. Paul Poiret domine cette période et nous mène, dans les oscillations du tango, jusqu'à la première catastrophe mondiale.

Au lendemain de la guerre, la femme n'est plus la même. Les couturiers les plus sensibles de l'heure le comprennent dont Gabrielle Chanel qui, dans des pullovers et des ensembles en jersey, exprime l'austérité d'un monde féminin au travail. La crise économique va porter un nouveau coup à la haute couture qui se mettra au pas de la technique moderne en abandonnant de plus en plus la création exécutée pour une seule personne; elle se tournera vers le grossiste — souvent étranger — qui, démocratisant le modèle acheté à prix d'or, le reproduira en le dotant de l'étiquette glorieuse de Paris.

Tous les grands de la haute mode contemporaine sont également inscrits dans ce livre allégé d'anecdotes. Les notes biographiques y sont succinctes mais bien choisies et les derniers chapitres nous renseignent sur les métiers dépendant de la mode : celui des midinettes, des vendeuses, des acheteurs et des commissionnaires.

"Les magiciens de la mode" intéressera toutes les femmes mais il est surtout à recommander aux journalistes féminines. Quand, pour l'information de leurs lectrices, elles parleront chiffons, elles auront alors sur une industrie dont la France a su faire un art, mieux que d'approximatives connaissances.

Céline LEGARE

(1) "Les magiciens de la mode", édition Julliard, dist. Fomac

Dialogue avec les personnages de son enfance

Un témoin de la belle époque, rue St-Louis

par **Françoise DE REPENTIGNY**

Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée . . . Elle était ouverte, toute grande sur l'atelier peuplé de choses silencieuses qui donnent l'envie de travailler. Parquet nu, fenêtres levées propices aux courants d'air, de ceux qui rincent l'esprit. Et même si nous nous cassons le nez sur le mur d'en face ou d'à côté, même si les rares fauteuils se dérobent, cela n'a aucune sorte d'importance.

Ce qui nous plait, c'est le climat de sérénité, de lumière, dans ce 7e, en plein coeur de ville. Ce qui nous intéresse, c'est ce que raconte Yvette Mercier - Gouin, écrivain et émailliste, toute petite sous sa blouse d'artiste, en satin noir . . un peu plus et on la prendrait pour Piaf.

Des choses à raconter, elle en nous fait de son enfance, de sa jeunesse, relate une époque que nous n'avons pas vécue, mais ma foi, c'est tout comme. Dans ce Québec savoureux et "sain" où le snobisme d'alors était en fait aristocratie.

Ecoutons-la donc. Elle est de ces femmes — l'espèce en est de plus en plus rare, —douées d'une mémoire presque sensuelle, — des noms, des visages, de l'anecdote — d'un souci du détail déterminant, d'un sens aigu d'observation, de cette même sensibilité avec laquelle Marcel Proust retrouvait la saveur des "petites madeleines".

"Pour retracer mon enfance, dit-elle, je n'ai qu'à compter les couvents où j'ai passé. A la mort de mon père, fils de cultivateur, avocat, fondateur et rédacteur en chef de l'Union libérale à Québec, j'avais 3 ans. De notre maison de la rue St-Louis, je passai avec ma mère dans une petite chambre de pension que je quittai peu après pour le pensionnat des Ursulines, rue du Parloir. De là, on m'installa dans un couvent pour jeunes filles de bonne famille, Méricis. A 12 ans seulement, je connus vraiment ce qu'était la chaleur d'un foyer."



photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

MME YVETTE MERCIER-GOUIN

a. On dit que le présent donne un sens aux souvenirs, elle possède l'un et l'autre. Si elle aime réveiller, "maîtriser" son passé, comme elle dit si bien, c'est que "j'ai de beaux souvenirs d'une réalité qui en fait n'était pas belle". Ecrire mes mémoires, signifie dialoguer avec les personnages de mon enfance".

"Je suis née en 1895, rue Saint-Louis. Mon astrologue m'a dit que je vivrais jusqu'à 90 ans". Nous n'en doutons pas, Mme Gouin est en pleine forme et est loin de dormir sur ses lauriers.

Ce début courageux et lucide, c'est en quelque sorte une avant-première aux mémoires qu'elle publiera bientôt, par tranches, dans une revue féminine.

Compter les couvents

Pour amorcer l'entrevue, presque pas besoin d'intervenir. Il nous suffit de savoir écouter. Le récit par bribes qu'elle C'était alors la profession d'avenir. Autre temps, autres valeurs !

La religieuse

Auteur dramatique. Aussi comédienne, du moins pendant la guerre. N'a-t-elle pas décroché le trophée des Amateurs du théâtre de Montréal (aujourd'hui le Festival d'art dramatique) décerné à la meilleure actrice, en 1933. C'était pour son interprétation de la religieuse (elle avait d'ailleurs fait un stage comme postulante dans un couvent) dans la pièce de Léopold Houlé "Matines et Laudes".

Ici, parenthèse. Car, sous la plume de l'écrivain, la mère veille et la grand-mère aussi. Elle les nomme ses enfants, avec tendresse, avec fierté, Lisette, devenue Mme Claude Fortier, de Ste-Foy, Thérèse Gouin-Décarie, psychologue de l'enfance et Olivier, réalisateur à Radio-Canada, poète et nouvelliste qui vient de publier un deuxième recueil "Jeux de masques". Mais, elle n'oublie pas celui qui n'est plus, Lomer Mercier-Gouin, et qui prend tant de place. Elle dit "Vous savez, nos morts ne nous quittent pas".

De mère en fils, Mme Gouin fait le lien avec un monde qui lui tient à coeur : ses huit petits-enfants.

Le miracle se produit

"Il était une fois"... et une fois de plus, le miracle se produit. Ma mie raconte l'histoire d'un Pierrot de la lune qu'elle fera bientôt éditer, après l'avoir travaillé sur place, i.e. avec eux. Pourquoi ? D'abord, parce qu'elle les aime et qu'ils savent mieux que personne s'évader, comprendre une belle histoire, l'illustrer de leurs questions, de leurs objections, de leurs images. Car ce conte sera illustré par eux. "Leurs dessins, nous confie-t-elle, m'inspirent. Les enfants de nos jours peuvent en montrer à leur grand-mère".

Et soudain, le ton change. Nous voici devant l'émailliste, et bien dans le présent. Depuis deux ans qu'elle habille les cuivres de couleur, elle n'a cessé de chercher, de se perfectionner. "On m'avait dit que telle technique était impossible. J'y suis arrivée. "La preuve est là, sous forme de petites murales, d'assiettes, mais on ne livre pas ainsi ses secrets.

Et, voilà. On sort de chez Yvette Mercier-Gouin illuminée d'une irrésistible envie de faire quelque chose de sa vie.

Un témoin

Mais n'anticipons pas trop sur l'oeuvre encore en marche qu'elle titra sans doute "Rue St-Louis" — point de départ, point de repère. — Plus qu'un biographe qui se raconte, nous décelons chez Yvette Mercier-Gouin les qualités d'un "témoin" de son temps comme aimait la nommer Paul Valéry qu'elle a bien connu.

Ecrivain, elle l'a toujours été, hier à la plume, aujourd'hui au dictaphone. Mais c'est surtout comme auteur dramatique qu'elle a le plus produit. A son crédit, une douzaine de pièces de théâtre dont la première s'appelait "Les amants de Susanne".

Mais comme l'artiste est toujours plus attaché à sa dernière oeuvre, revenons à ses mémoires.

"Dans ce livre, je dirai ce qu'était Québec un peu avant ma naissance et après, ce Québec où le mur des classes s'érigeait, infranchissable. A cette époque cependant, nous étions plus près de la chose saine, racée". Et elle souligne, avec un brin d'humour, qu'une jeune fille bien n'épousait pas un médecin, mais un avocat.



Petit tailleur correct interprété dans un lainage framboise. La veste aux manches raglan s'orne au col d'une cravate quadrillée et l'intérêt de la jupe est dans le pli non pressé.

Gagnantes de bourses d'études

(PC) — La Fédération canadienne des femmes universitaires annonce qu'un montant de $7,000 vient d'être accordé en bourses d'études à quatre Canadiennes. On annonce en même temps qu'une autre Canadienne de Victoria, C.-B., Dorothéa Ross, a gagné la bourse de $2,500 accordée par l'Association américaine des femmes universitaires internationales. Mlle Ross est une diplômée de l'Université de la Colombie-Britannique avec maîtrise, s'étant spécialisée dans la psychologie de l'enfant.

Maureen Halsall ,diplômée de l'université MacMaster et du collège Radcliffe du Mass. a gagné une bourse de $2,500 ; elle passera un an en Angleterre. Donna Louise Coandfield, de Lethbridge, Alberta a gagné la bourse Margaret McWilliams, au montant de $2,000 ; elle ira passer un an à l'Institut Shakespeare, à Stratford-on-Avon, Angleterre. Eva-Marie Romanowski, de Montréal ira étudier les langues à Genève avec sa bourse de $1,500. Originaire de Pologne, elle a étudié à l'Université McGill. Mme Jennefer Anne Wade, de Moncton, a gagné une bourse de $1,000.

Les infirmières visiteuses remplacent l'Assistance maternelle

Les services dispensés jusqu'ici par l'Assistance maternelle seront assurés, à partir du premier mai prochain, par la Société des infirmières visiteuses.

En nous communiquant cette décision du Conseil d'administration de la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises, le Brig. J.-Guy Gauvreau, D.S.O., E.D., président, a souligné qu'elle s'appuie sur une étude approfondie de plusieurs années portant sur l'évolution des besoins aussi bien que des services du secteur santé.

"Les mesures de sécurité sociale adoptées au cours des dernières années pourvoient d'une façon plus adéquate aux besoins de certaines catégories de déshérités et particulièrement des mères indigentes, a expliqué M. Gauvreau. Toutes les études démontrent que la pratique de l'accouchement à l'hôpital tend à se généraliser tandis que les besoins de nursing à domicile vont croissant. Conscients de cette évolution, les administrateurs de la Fédération en sont venus à la conclusion, après analyse, que la nécessité s'imposait de centraliser à l'intérieur d'une seule oeuvre tous les services de nursing à domicile, y compris les cas de maternité, afin d'éliminer la duplication.

"Ils ont donc confié la responsabilité de l'assistance aux mères indigentes à la Société des infirmières visiteuses, qui se consacre depuis de nombreuses années déjà au soin des malades indigents à domicile.

M. Gauvreau a insisté sur le mérite des personnes associées à l'oeuvre de l'Assistance maternelle dont la présidente est Mme Henri Groulx.

Fourrures réputées depuis 1914
Prix défiant toute compétition

SAMUEL SILVER AND CO LIMITED MONTREAL

2170 de la Montagne
VI. 2-1471
Stationnement gratuit

ROGER PILON — Directeur administratif
CLEM BOLDUC — Directeur des ventes
J.-H. LAPIERRE — Directeur des finances
Mlle K. SKINNER — Coordonnatrice des modes

Spécial cette semaine
Jaquettes de vison Black Diamond
$695 et plus

Notre commerce est parti d'une confidence : "J'ai acheté mes fourrures de Samuel Silver"

AVIS PRELIMINAIRE
d'une
IMPORTANTE VENTE PAR CATALOGUE

concernant la succession de E.J. Cosford
(ancien président du conseil d'administration de Canadian Car Co. Ltd.)
par ordre de The Royal Trust Co. et pour le compte d'autres intéressés, successions, banques

Dans notre salle du haut, 901, ouest, St-Jacques, mardi, mercredi, jeudi et samedi les 9, 10, 11 et 13 mai à partir de 1.45 chaque après-midi avec séance spéciale pour les objets d'art, vendredi soir le 12 mai, à partir de 7 h. 30.

Une superbe collection de meubles anciens et modernes — argenterie Sheffield, argent massif et plaqué — porcelaine et verrerie de grande valeur — tapis d'Orient — bijoux — garnitures de cheminée — oeuvres d'art d'artistes réputés canadiens et européens — bâteaux en miniature — fusils — cannes et accessoires de pêche, etc., etc.

Présentation préalable :
jeudi et vendredi — 4 et 5 mai de 9.30 a.m. à 9 p.m.
Samedi — 6 mai de 9.30 a.m. à 5.30 p.m.

FRASER BROS. (CANADA) LTD.
901 ouest, rue St-Jacques, Montréal
Encanteurs et évaluateurs depuis 1880

P.S. Ne manquez pas notre annonce détaillée le 29 avril

Hôtel WINDSOR
OFFRE MAINTENANT SON
DÎNER-buffet
le samedi et le dimanche soir!

Un festival de plats européens préparés sous la direction du chef RODOLPH DOSEGER et comprenant deux spécialités chaudes. Ce buffet est servi dans l'un des plus beaux restaurants du monde: la fameuse salle La Loire. Agréable musique d'ambiance par SASCHA et son trio.

A partir de 6h. p.m. — $4.00 par personne.
Pour réservations, appelez Walter à UN 6-9611.





Même si vous prenez des VITAMINES

. . . n'oubliez pas qu'il faut aussi du fer pour tonifier votre sang. Vous trouverez dans les Pilules Rouges un tonique connu, à base de fer, peu coûteux et qui aide à fournir au nouveau sang, l'hémoglobine essentielle. Pensez aux bonnes . . .

PILULES ROUGES
AMÉLIORÉES
Tonique à base de fer préparé contre l'anémie.
Cie Chimique Franco-Américaine Limitée

PREMIER GAGNANT DU GRAND CONCOURS DES BLANCHISSEURS ET NETTOYEURS "NEW-METHOD"



Monsieur MARCEL LATOUR, 1001, boulevard St-Joseph est, app. 4, qui apparaît au centre de cette photo, est l'heureux gagnant du premier tirage en date du 3 avril. M. Geo. Jolicoeur, président de la compagnie, lui remet un chèque au montant de $200.00 qu'il s'est bien mérité. A la droite du gagnant, apparaît M. Jacques Bellemare, gérant général. Sincères félicitations au gagnant.

Hâtez-vous de prendre part à ce grand concours qui se termine le 17 juin; il reste encore 5 tirages.





Mlle Jeannine Caron, fille de M. et de Mme Hector-A. Caron, de Montréal, et M. André Béique, fils de M. Jean Béique, Ing.P. et de Mme Béique, d'Outremont, dont le mariage sera célébré à l'église Notre-Dame-des-Neiges, le samedi 13 mai, à onze heures.

Mariage
L'Africain-Leduc

Ce matin, à dix heures trente, à la Chapelle du Sacré-Coeur de l'église Notre-Dame, le R.P. Marcel Harbour, c.s.c., bénissait le mariage de Mlle Francine Leduc, fille de M. et de Mme Maurice-P. Leduc, d'Outremont, avec M. Paul L'Africain, junior, fils de M. et de Mme Paul L'Africain, également d'Outremont.

Pour la circonstance, l'église était décorée d'une profusion de mufliers blancs. Accompagné à l'orgue, M. Louis Lapointe interpréta un programme de chants religieux. M. Pierre Mercille agissait comme garçon d'honneur, alors que MM. Hugues et André L'Africain, plaçaient les invités.

La mariée, qui entra à l'église au bras de son père, portait une création canadienne en peau de soie bleu glacier. Le corsage aux lignes simples avait une encolure montante et des manches longues. La jupe volumineuse se terminait par une traîne. Son voile bouffant, en tulle illusion, de longueur cathédrale était assorti à la robe, et elle tenait un livre d'Heures piqué d'une orchidée bleue d'un ton plus soutenu.

Mlles Ginette Pinsonneault, dame d'honneur et Mlles Lise Pelletier, et Monique Leduc, demoiselles d'honneur, portaient des créations italiennes, en mousseline française rebrodée de petites fleurs de teintes pastelles ornées de velours bleu, des toques de tulle bleu madona. Elles tenaient des bouquets constitués de fleurs des bois.

Mme Leduc avait choisi une création française en guipure rose nuage, un chapeau de plumes dans les tons dégradés de rose, et un bouquet formé de lieu au Centre social de l'Uni-roses Sweetheart.

Mme L'Africain portait une création italienne, en tissu imprimé dans les tons lilas, un chapeau de tulle illusion, des accessoires de même ton et un bouquet de corsage composé d'une orchidée.

A l'issue de la cérémonie religieuse, une réception avait versité de Montréal. M. et Mme L'Africain partirent ensuite, par avion, pour les Bermudes. La mariée portait alors un ensemble composé d'une robe et d'un manteau en lainage rose clair, des accessoires noirs et des oeillets blancs ou corsage.

Parmi les invités venus de l'extérieur mentionnons : le capitaine et Mme Jean Prévost, de France, M. et Mme F. Carrieck, de Suède, M. G. Plamçon, de Paris, M. et Mme E. Sanger, de New York, M. et Mme Fred Farmer, de Trois-Rivières, M. et Mme N. Beauregard, de Québec, M. et Mme Jean Bernard, de St-Jean ainsi que M. et Mme Charles McCue, de Philadelphie.

Au Club Wilfrid Laurier

A l'occasion de son 35ième anniversaire, le Club Wilfrid Laurier des Femmes libérales, organise un dîner-dansant offert en hommage à sa fondatrice, l'hon. sénatrice Mariana-B. Jodoin, M.B.E.

Cette fête, sous la présidence d'honneur de l'hon. Leslie B. Pearson, P.C., M.P., M.A., LL.D., et de Mme Pearson, aura lieu le samedi, 6 mai prochain, à 7 heures du soir, à l'hôtel Windsor.

Parmi les invités d'honneur qui assisteront à cette manifestation, mentionnons: Son Hon. le maire de Montréal et Mme Jean Drapeau, le Très hon. Louis St-Laurent et Mme St-Laurent, l'hon. et Mme Jean-Pouliot, l'hon. et Mme Sarto Fournier, l'hon. et Mme Eugène LeFrançois, l'hon. et Mme Thomas Vien, l'hon. et Mme Vincent Dupuis, l'hon. Adrian K. Hugessen, K.C., l'hon. et Mme Léon Mercier-Gouin, l'hon. et Mme J.-Marie Dessureault, l'hon. et Mme Henri P. Bouffard, l'hon. Hartland de Montarville Molson, O.B.E., et Mme Molson, l'hon. T.-D. Bouchard et Mlle Cécile E. Bouchard.

Déplacements

— Mme Célie Daumec Bourassa, secrétaire au consulat d'Haïti à New-York, était de passage à Shawinigan, ces jours derniers, accompagnée de son mari, Rosaire Bourassa.

— Mlle Yolande Tassé, résidante de la Maison canadienne à Paris, est en visite à Montréal dans sa famille.

M. et Mme Camille Grenier, d'Outremont, et le docteur et Mme Gilles Bertrand, de Ville Mont-Royal, sont actuellement en vacances aux Bermudes.

M. et Mme R. F. Cummings, de Pointe-Claire, sont en croisière à La Guaira (Caracas) Venezuela ; Aruba, N.W.I., et à Kingston, Jamaica.

M. et Mme Philippe Toupin, de Côte-des-Neiges, font présentement un séjour à Port-au-Prince, Haïti et Port Everglades, (Fort Lauderdale-Miami) Floride.

Mme Henri Prieur, présidente des matinées de l'Orchestre symphonique de Montréal et Mme Duncan Hodgson, présidente du comité féminin de l'OSM sont actuellement à Cleveland, Ohio, où elles assistent à la conférence qui se tient pour les membres des comités féminins des orchestres symphoniques.

Parties de cartes

Le mardi, 25 avril, à 8 heures p.m., aura lieu la partie de cartes annuelle organisée par l'Amicale St-Paul de Viauville, au 1611, rue St-Clément. Pour informations : CL. 4-0843.

La partie de cartes, au profit de la Société Saint-Jean Baptiste, section Notre-Dames-des-Neiges, aura lieu le lundi, 24 avril à 8 heures p.m., au sous-sol de l'église paroissiale, au 5366 du Chemin de la Côte des Neiges. Pour informations : RE. 7-1929.

Une partie de cartes annuelle est organisée au profit de l'Amicale St-Jean-de-la-Croix et du Fonds éducationnel des Anciens. Cette soirée aura lieu sous la présidence de M. l'abbé E. Jarry, curé, pour le mardi, 25 avril, à 8 h. p.m., au soubassement de l'église coin St-Laurent et St-Zotique.





Mlle Micheline Autotte, fille de M. et de Mme Arthur Autotte, et M. Guy Racine, Ing. P., fils de M. et de Mme Armand Racine, dont le mariage sera célébré, à dix heures, le samedi 29 avril, à St-Pierre-Apôtre de Longueuil, par M. l'abbé Réjean Racine, cousin du marié.



D'éminentes personnalités montréalaises prêtent leur concours à l'organisation des manifestations de la finale du Festival d'art dramatique du Canada. L'on sait que cet événement sera tenu à Montréal et cela pour la première fois dans l'histoire du Festival d'art dramatique du Canada. De gauche à droite sur cette photo : l'hon. juge André Montpetit, vice-président, Mme Jean Portelance et M. Guy Beaulne, homme de théâtre bien connu. Le festival final se déroulera à la Comédie-Canadienne du 15 au 20 mai.





Le lieutenant-colonel J.-P. Duhaime, C.D., officier commandant du Régiment de Joliette, et Mme Duhaime, seront les hôtes du bal militaire qui marquera le 90e anniversaire de fondation de cette unité de milice, samedi, le 29 avril, à Joliette, sous la présidence d'honneur de Son Exc. l'hon. Onésime Gagnon, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, et de Mme Gagnon, et sous le patronage de M. Antoino Barrette, lieutenant-colonel honoraire du Régiment, et Mme Barrette.





Mlle MICHELE RENAUD, fille de M. et de Mme Herman Renaud, de Trois-Rivières, et M. GILLES LACROIX, fils de M. et de Mme J.-Omer Lacroix, dont le mariage sera béni à dix heures, le samedi 20 mai, en l'église St-Sacrement de Trois-Rivières.



M. et Mme PIERRE CHARPENTIER (Louise Massicotte) dont le mariage a été célébré, récemment, à l'église St-Mathias-Apôtre. La mariée est la fille de M. et de Mme François Massicotte, et le marié, le fils de M. et de Mme Yvon Charpentier.

25e anniversaire

Un banquet aura lieu, le dimanche, 30 avril, pour marquer le 25e anniversaire de fondation du studio de diction de Mlle Grazielle Paquette. Cette manifestation se déroulera à 7 heures p.m., à la salle Notre-Dame du St-Sacrement. Parmi les invités d'honneur mentionnons : le T. R. P. Picher, s.s.s., provincial, le R.P. L. Leblanc, supérieur, et R. P. H. Meek, s.s.s., et M. Trefflé Boulanger, président-général de la Société du Bon parler français. Font parti du comité d'organisation: MM. et Mmes L.-P. St-Martin, M. Allaire, J.P. Liboiron, B. Taillon et J.-N. Gaudreult.

Convocation

L'Association des veuves de Montréal, tiendra sa prochaine assemblée mensuelle, le dimanche, 23 avril 1961, au Centre du Bon Conseil, au 71 est, du boulevard Dorchester.

La messe sera célébrée à midi, le dîner sera servi à 1 h. p.m., et la conférence sera donnée à 2 h. p.m.

On est prié de se rendre 10 à 15 minutes avant la messe et de faire ses réservations pour le dîner le plus tôt possible en téléphonant à DU. 7-3550.



Mlle Marie Fontaine, fille du docteur Rosario Fontaine, médecin-légiste et de Mme Fontaine, d'Outremont, et M. Bruno Poirier, fils de M. William Poirier, décédé, et de Mme Poirier, de Notre-Dame-de-Grâce, dont le mariage sera célébré à l'église Saint-Viateur d'Outremont, le samedi 27 mai, à 11 h.



Me YVETTE DUSSAULT-MAILLOUX sera une des conférencières invitées à la réunion de la Société des Femmes universitaires de Montréal, organisée par le comité d'éducation civique, qui se tiendra le lundi, 24 avril, à 8 h. 15, à l'Université de Montréal, salle H'404, sous la présidence d'honneur de Mme Jean Drapeau.

Réceptions

M. et Mme L.-Charles Parent, d'Ahuntsic, sont aujourd'hui, au Club Canadien, les héros d'une fête de la part de leurs nombreux parents et amis, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de leur mariage.

Le comité féminin de l'Orchestre Symphonique de Montréal, offrira une réception, le mercredi, 26 avril, à onze heures, au Club des officiers de la Marine, rue McGregor, en l'honneur des membres de l'Orchestre.

Défilé de modes Réunion

L'amicale de l'Ecole normale organise, pour le mercredi, 3 mai, à 8 h. 30 p.m., un défilé de modes qui aura lieu au 857, de la rue du Bord-de-l'Eau, à Saint-Lambert. Les amicalistes de l'Ecole normale Eulalie-Durocher et leurs amies sont spécialement invitées.

Initiation

L'initiation au cercle Notre-Dame du Laus, no 882, de l'Ordre des Filles d'Isabelle, se tiendra le dimanche, 30 avril à 2 h. p.m. précises, à l'école Meilleur, au 2237 de la rue Fullum, angle Rouen. Mme Jeanne Têtreault, régente, DU. 7-3071 invite tous les autres cercles de l'ordre.

L'Amicale Notre - Dame-des-Ecoles tiendra sa réunion annuelle, à l'Ecole normale Notre-Dame, au 2330 ouest, de la rue Sherbrooke, le dimanche 23 avril, à 2 heures de l'après-midi.

La célébration de la messe prévue pour 4 heures n'aura pas lieu. Il y aura Salut du Saint-Sacrement.

Toutes les anciennes élèves sont invitées.

Fiançailles

M. et Mme Paul H. Chenette, de Verdun, font part des fiançailles de leur fille Ghislaine, à M. John Loschnigg, de Verdun, fils de M. et de Mme Richard Loschnigg, de Vienne, Autriche.

STATIONNEMENT GRATUIT

VENTE EXCEPTIONNELLE
125 SERVICES A DINER
En porcelaine des meilleurs manufacturiers
50% D'ESCOMPTE
pour faire place pour nos nouvelles importations
PREMIERS ARRIVES, PREMIERS SERVIS !
VENEZ TOT !
Val. Rég. $160 à $700
$80 à $350



Mc Grégoire LIMITEE
1371 est, STE-CATHERINE — LA. 2-2105
CHOIX PARMI LES 20 MEILLEURS MANUFACTURIERS:
Rosenthal, Aynsley, Royal Doulton, Royal Albert, Paragon, Royal Roslyn, Tuscan, Crown Staffordshire, Royal Staffordshire, etc.
ETABLIE DEPUIS 76 ANS

Cadeaux de
Première Communion
pour GARÇONS et FILLES
CHAPELETS
en cristal blanc, noir ou brun
Montures en argent
Prix à compter de
$2.00



SPECIAL!
CHAPELETS en CRISTAL de ROCHE
Modèles délicats mais solides, montés sur argent soudé. Un magnifique souvenir de ce grand jour.
Val. rég. $24.50 SPECIAL $10.95

BIJOUTERIE Dorsay LTÉE.
COMMANDES POSTALES REMPLIES AVEC SOIN
402 est, ST-ZOTIQUE — CR. 9-4526
(2e plancher, Edifice Banque de Montréal)
Ouvert tous les jours de 9 a.m. à 6 p.m. Vendredi jusqu'à 9 h.



PLUS qu'un entrepôt DE FOURRURES
L'entreposage de fourrures est notre spécialité... mais nous réparons et remodelons vos fourrures ... nous convertirons votre vieille fourrure en une jaquette ou étole à la mode! Nous transformerons votre vieille fourrure en une magnifique doublure pour manteau de drap. Tout le travail est effectué dans nos ateliers, sur les lieux... Pour une protection sûre...
Signalez UN. 6-2031
et demandez une estimation
Prix d'avant-saison en vigueur!
Perley
Ste-Catherine, angle de la Montagne

Rencontrez l'élite à la somptueuse
Salle à manger
KÉBEC
de
l'AEROGARE INTERNATIONALE de MONTREAL
(Dorval)
Tous les jours à partir de 5 h. 30
MUSIQUE D'ORGUE — STATIONNEMENT GRATUIT
et
Danse tous les soirs de 9 h. à la fermeture — au luxueux
Lounge Confédération
avec PETER BARRY et son orchestre
RESERVATIONS : Composez ME. 1-4581 et demandez Gaston ou Pierre
Concessionnaires Nin Soon



"Muguet"
Une création d'Elizabeth Arden



Simpson MONTREAL
Une ondulation permanente
Y compris la coiffure "Muguet" — Rég. $25
Prix spécial lundi et mardi seulement $15
Une fleur discrète et délicate personnifie à merveille cette coiffure de conception printanière et féminine à souhait ! Le secret de sa ligne est révélé par les vagues douces et gonflantes encadrant le visage d'un mouvement gracieux et léger sous tous les angles !
Seule une permanente au Salon Elizabeth Arden donnera à vos cheveux l'ondulation souple que nécessitent les nouvelles coiffures.
Ouvert jeudi soir jusqu'à 7 h. et vendredi soir jusqu'à 9 h.
Pour rendez-vous, composez VI. 2-3241
Salon Elizabeth Arden
SIMPSON — SALON ELIZABETH ARDEN, AU CINQUIEME

Courrier Confidences

Une dangereuse manie !

Les joutes éliminatoires, au hockey, sont terminées. Je me suis parfois laissée captiver par la rapidité étourdissante des patineurs, par leur lutte acharnée pour vaincre. Mais les réactions de la foule m'ont aussi intéressée. On la voit palpiter, suspendue aux vives manoeuvres des joueurs, frémissante quand la rondelle frôle les filets, frénétique dans son admiration, grondante comme une mer houleuse quand la décision de l'arbitre l'indispose. Sur les ondes, la voix du commentateur excite son auditoire invisible, comme un jockey aiguillonne son cheval. Emportée par le mouvement, la foule perd souvent le sens de la mesure. On voit des bras qui battent l'air comme les ailes d'un moulin, balayant sur leur passage les têtes qu'ils rencontrent. D'autres, débordant d'enthousiasme, enfoncent d'un poing généreux le chapeau du voisin . . . vide ou pas ! Tout cela est compréhensible; quand on aime passionnément ce jeu passionné, quand, en plus on se trouve au milieu d'une foule, on subit, plus ou moins fortement, selon son tempérament, l'effet du délire général. C'est un phénomène bien connu que l'hystérie collective; bien sot serait celui qui s'en scandaliserait.

Je comprends moins bien celui qui, froidement, en partant de chez lui, bourre ses poches d'objets hétéroclites avec l'intention évidente de les jeter sur la glace pour manifester ses sentiments. Cette fois, on n'est plus dans le domaine de l'emportement soudain, du mouvement irrésistible et spontané qui vous entraine, malgré vous, à des actes inusités et déraisonnables. On entre en plein dans l'infantilisme..

M. R. Lecavalier faisait remarquer, mercredi dernier, combien dangereuse était cette pratique de parsemer la patinoire de cartes, de papiers de toutes sortes, d'oeufs, de tomates, d'explosifs et même de cobayes! Il rappelait qu'un des joueurs, ayant fait une chute malheureuse à cause d'un papier jeté par un spectateur, s'est blessé sérieusement et a dû subir une intervention chirurgicale à la colonne vertébrale. Vraiment, pour agir aussi inconsidérément, il faut n'avoir aucun sens de sa responsabilité! En plus, ce comportement insensé interrompt le jeu et impose au public d'ennuyeuses périodes d'attente. C'est là une des moindres conséquences de cette puérilité.

La variété des objets lancés sur la glace et surtout leur incongruité témoignant d'une totale absence de maturité (des enfants réfléchiraient davantage!), d'une imagination extravagante et débridée, d'un piètre jugement. On apporte des trompettes, des klaxons pour suppléer aux cordes vocales qui n'en peuvent mais. Folie ! Sotte et dangereuse manie !

J'ignore si nos voisins font mieux (?) que nous dans cette pratique idiote. Peu importe. Des Etats-Unis à chez nous, il n'y a pas loin. Disons-le sans ambage : ces façons d'agir sont d'un imbécile ! Et tant pis pour celui qui se sent visé : si le chapeau lui va, qu'il le coiffe !

Nicole

Prière d'adresser toute correspondance à :
COURRIER - CONFIDENCES,
La Presse, 7 rue St-Jacques ouest, Montréal

Q. — Voici, pour celle qui était en peine, cette jeune fille de dix-sept ans qui avait peur de demeurer seule parce qu'elle désirait rester bonne et nette. Moi, je peux lui dire que nous sommes toutes récompensées d'avoir su nous conserver honnêtes. Je le sais par ma propre expérience. J'ai eu les mêmes problèmes, au même âge, avec un ami qui était le premier. Comme toutes les jeunes filles, je croyais que pour l'autre c'était, aussi sincère, l'Amour avec un grand A. Mais lui était plutôt comme un chat qui guette une souris pour mettre la patte dessus. C'était très facile pour lui, de cacher son jeu tant que je ne sortais pas, car mes parents étaient très sévères et nous surveillaient. Mais quand mon ami a eu sa chance, les mauvaises propositions ont commencé. Moi qui l'aimais d'un amour vrai! Pourtant, il ne m'a pas fait perdre mon bon sens et les principes que j'avais reçus de ma famille. Succomber n'a même pas effleuré mon idée. J'avais là la preuve qu'il ne m'aimait pas; il n'avait pas besoin de me dire qu'il ne m'aurait pas plus épousée si je m'étais donnée à lui. Il n'était pas prêt, d'ailleurs. J'ai pleuré, je me suis consolée du mieux que j'ai pu. J'étais pieuse, ce qui m'a aidée à sortir de ma déception.

Je ne suis pas demeurée vieille fille. Je suis mariée depuis onze ans avec un homme bien en tout point. J'ai deux adorables filles. Pauvre jeune fille, il vaut mieux vous ennuyer un moment, pendant votre jeunesse, que d'avoir le malheur de payer une faute de jeunesse le reste de votre vie. Persévérez, Linda, dans vos bonnes résolutions. Dieu saura mettre sur votre chemin l'homme qui vous est destiné. — Une maman heureuse.

R.— Si votre expérience incitait les jeunes filles à la réflexion, j'en serais heureuse. Mais rester deux semaines sans un "ami", est devenu, pour nos adolescentes, une calamité qui les condamne au célibat ! Une souffrance intolérable qui leur arrache un déluge de larmes ! Elles ont beau en verser inutilement, il leur en reste toujours. A croire que c'est inépuisable . . .

R.—A **"Patronne, ma soeur"** — Dans ce combat de mesquinerie que vous menez avec votre soeur, laquelle des deux vaincra ? Je veux dire : laquelle des deux aura le moins de générosité, le plus de petitesse ? Faites votre choix, ma jeune amie; vous ne pouvez changer votre soeur mais vous avez la liberté d'adopter une attitude magnanime ou au contraire, de continuer à vous déchirer à belles dents vous et votre soeur. Je suis convaincue que votre coeur choisira la générosité. Ne laissez pas la haine ronger votre âme; vous serez la première punie puisque la première malheureuse ! Répondez, sinon par l'amour, du moins par l'indifférence.

Concrètement, je vous engage à vous créer un cercle d'amis et d'amies différent de celui de votre soeur. Cela évitera les discordes, les heurts, les jalousies. Ne dites pas que c'est impossible; mettez-y votre volonté et vous réussirez.

Quand les abus seront par trop flagrants, demandez à votre mère d'intervenir. Puisque vos parents sont compréhensifs, pourquoi ne pas parler à votre mère comme à une amie ? Elle saura vous aider, discrètement, ou intervenir avec énergie au besoin.

Voici le renseignement demandé; j'espère qu'il n'arrive pas trop tard : portez des talons, pas très hauts. Il y a aussi de jolis souliers à talons bas, genre escarpin, par exemple.

Etiquette et mode

R. — A **"Francesca"** — La dentelle n'est nullement obligatoire ; elle est très jolie cependant, et elle se porte à l'année, dans les réceptions où il faut faire des frais vestimentaires. Vous pourriez tout aussi bien, si vous le désirez, porter une robe de coton fin et soyeux, de couleur bleue, ou vert pâle, ou rose pâle.

Oui, vous êtes tenue d'inviter les parents de votre futur fiancé, ses frères et soeurs.

Le soir conviendrait mieux ; vous pouvez servir, au choix, un repas chaud ou froid.

Votre fiancé vous glissera la bague au doigt à la table, avant le souper ; vous l'embrasserez gentiment. Après quoi, on portera un toast à votre bonheur. Les fleurs au corsage ne sont pas nécessaires ; c'est de moins en moins à la mode. Oui, vous pouvez lui offrir le petit cadeau auquel vous avez pensé ; c'est tout à fait de mise et très gentil. Non, on n'est nullement tenu de faire bénir des fiançailles par un prêtre.

R. — A **"Une personne qui a hâte de vous lire"** — Plutôt qu'une étole de laine blanche, vous auriez avantage, je crois, à porter tout simplement un manteau de printemps.

Vous ne me donnez pas de précisions quant à votre grandeur, à votre taille. A tout hasard, je vous suggère une robe bleu marine, ou gris pâle ou même beige, ou encore, une teinte de bleu (bleu royal ou aviateur). Si vous choisissez le bleu marine, vos accessoires pourraient être de la même couleur que votre robe. Si vous optez pour le gris ou le beige, sacs et souliers noirs, chapeau de même teinte que la robe. Des souliers de même couleur que la robe, c'est aussi très à la mode.

Renseignements Divers

Q.—Auriez-vous la bonté de me donner la recette pour faire tenir bien raide un panier de tricot qui forme un vase à fleurs ? J'ai dû le laver. On me dit d'utiliser du sucre, mais comment ? — Bien en peine.

R.—Vous êtes en peine . . . et moi aussi ! Si une lectrice nous tirait d'embarras, j'en serais très heureuse . . .

R.—A **"Une vieille grand-maman de 84 ans"** — Nous avons bien le nom de ce collectionneur de tirelires mais non son adresse. Vous pourriez peut-être tenter de lui écrire en adressant ainsi votre lettre : "Mr Gilbert Erdman, Locksmith, Détroit, Michigan, U.S.A.". Les services de la poste américaine sont peut-être si bien organisés que votre message atteindra son homme . . . qui sait ?

R.—**"Une abonnée de Val-d'Or"** — Ce serait un travail trop long que de dresser cette liste pour vous. Je regrette. Si vous désiriez des renseignements sur un collège en particulier, ou encore sur les institutions d'une communauté, je pourrais satisfaire votre curiosité . . .

R.—A **"Francis V."** — Je regrette mais les règlements de ce courrier m'interdisent de mettre mes correspondants en relation entre eux.

Un menu par jour

Jus de légumes
Salade au fromage et au macaroni
Petits pois à la romaine
Spaghetti aux anchois
Tarte aux pommes avec Crème glacée
Thé — Café

Spaghetti aux anchois

1 petite gousse d'ail émincée, 4 c. à table d'huile d'olive, 2 onces de filets d'anchois hachés, ⅔ de tasse de purée de tomates, 1 tasse d'eau, quelques gouttes de sauce piquante, ¼ de c. à thé de basilic, poivre, 8 onces de spaghetti long.

Faire revenir l'ail dans l'huile. Ajouter les anchois, la purée de tomates, l'eau, la sauce piquante, le basilic et le poivre au goût. Couvrir et laisser mijoter lentement 30 minutes. Durant ce temps, cuire le spaghetti selon le mode d'emploi indiqué sur le paquet ; bien égoutter. Verser la sauce sur le spaghetti. Saupoudrer de persil haché et de fromage râpé.



Modèle No S-6292-F — Les petites filles aiment beaucoup aider leur maman dans la cuisine. Pour cela, il leur faut un tablier pour protéger leur jolie robe. En voici un, très simple et bien original avec ses appliqués.. La fillette pourra facilement coudre et broder le sien. Explications en français. (Prix 10¢).

N.B. — On peut se procurer ces patrons en écrivant au bureau de la "Presse", LA BRODERIE NOUVELLE, incluant mandat ou bon de poste. La "Presse" n'est pas responsable des lettres non reçues. Les patrons ne sont pas échangeables.

ESCOUADE

SUITE DE LA PAGE 3

comme l'alcool, ou en raison de leur consommation à des doses élevées, acquièrent des propriétés spéciales et provoquent chez l'individu des phénomènes particuliers d'excitation ou de dépression du psychisme.

Les médicaments ou drogues les plus utilisés comme "goofballs" sont les barbituriques. A côté de ces derniers, mais employés actuellement à un moindre degré, figure la classe des stimulants du système nerveux central ou ataraxiques représentés par les amphétamines. Les tranquilisants qui sont des médicaments d'origine relativement récente commencent aussi à être utilisés. Les barbituriques et les amphétamines sont aux doses prescrites par le médecin, des médicaments. Les barbituriques sont originairement utilisés comme sédatifs et hypnotiques, et les amphétamines comme stimulants du système nerveux et dépresseurs de l'appétit.

Les "goofballs" provoquent des effets qui varient pour chaque individu en raison de son degré de tolérance, des doses et des mélanges absorbés. Les effets observés vont de l'état de stimulation légère semblable à un début d'ivresse, jusqu'aux phénomènes bien connus de surexcitation et d'obnubilation, qui représentent les états habituels recherchés. Avec des doses plus élevées, le délire apparaît puis le coma et finalement la mort. Vingt-cinq décès ont été attribués, par le coroner de Montréal, en 1951, aux "goofballs".

Dans leur rapport, les membres du sous-comité soulignent que le comportement nettement anti-social des victimes des goofballs constitue une menace qu'il serait dangereux de sous-estimer.

Leurs recherches ont démontré que les trafiquants de goofballs se tiennent aux abords des écoles primaires et surtout secondaires, dans les restaurants, dans les salles de loisirs, et dans les tavernes, les salles de danse, sur la rue, dans les clubs.

Dans leur enquête, les membres du sous-comité des goofballs ont constaté que toutes les parties de la ville sont touchées par le fléau des goofballs. Le mal semble plus profond toutefois dans le territoire qui borde le boul. St-Laurent, au sud de la rue Ste-Catherine. "Cette région, affirme le sous-comité, apparaît comme le centre du trafic des goofballs à Montréal.

"Ce trafic est répandu non seulement dans tous les quartiers de la ville de Montréal, mais aussi dans plusieurs municipalités de sa banlieue et dans plusieurs villes de la province.

Le nom de ces endroits de trafic seront communiqués dans un rapport confidentiel à M. Davie Fulton, ministre fédéral de la justice."

Problème aigu

"Le trafic des goofballs a déjà atteint des proportions telles, qu'à la lumière des rapports reçus et des enquêtes spéciales menées, nous sommes en droit d'affirmer, disent les membres du sous-comité, qu'il constitue un problème aigu de l'heure.

"Au surplus, affirme le sous-comité, si l'autorité compétente n'y remédie très tôt et d'une façon rigoureuse, ce problème des goofballs deviendra encore plus difficile à endiguer. La loi actuelle, n'est plus qu'un instrument inadéquat dans la lutte qu'il faut engager."

FAITS DIVERS

SUITE DE LA PAGE 3

La victime, M. André Larocque, avait $22 dans ses goussets lors de l'attentat. Le bandit avait, quelques minutes auparavant, téléphoné à la pharmacie pour se faire livrer divers articles au 7676, rue Drolet.

C'est dans le portique de cette maison qu'il s'est ensuite dissimulé en attendant le messager. Il s'est enfui à bord d'une voiture stationnée tout près.

Bande de voleurs

Avec l'aide de plusieurs limiers de la ville de Québec, des sergents-détectives de l'escouade municipale des vols d'autos ont mis à jour une bande qui volait des autos à Montréal pour les vendre à Québec, puis pour ne pas revenir les mains vides, volait des autos à Québec et les revendait à Montréal.

L'enquête dans cette affaire n'étant encore qu'à mi-chemin, il a été impossible d'apprendre hier soir combien de suspects ont été écroués, combien d'autos volées ou retrouvées ou depuis combien de temps le manège durait.

L'escouade volante dissoute

Une escouade qui a largement contribué à la régression du crime en notre ville, a été dissoute hier après-midi et ses quelque 110 membres assignés à d'autres fonctions dans les divers postes de la ville.

L'inspecteur-en-chef J.-P. Gilbert a transmis au lieut. Jean Bernard, chef de l'escouade volante, mieux connue sous le nom de "E.V." l'ordre leur enjoignant de retourner dans le rang, sans donner d'autres explications.

Cette escouade, fondée par le directeur Albert Langlois, pouvait se déplacer d'un quartier dans un autre, à l'encontre des policiers ordinaires qui doivent demeurer à l'intérieur des limites du quartier où ils sont assignés. Se tenant en communication constante avec le quartier-général par radio, sa prompte intervention a permis de semer la crainte dans plusieurs milieux de la pègre. Elle était enfin connue pour ses nombreux raids dans le monde interlope et le respect qu'elle y inspirait.

Marchande secourue par son fils

Voyant sa mère mise en joue par un bandit armé, le jeune Norman Papineau, du restaurant Soeurette, 7181, rue De Normanville, a sauté sur le complice du malfaiteur, debout dans la porte de l'établissement et l'agrippant par les revers du veston, a voulu lui faire un mauvais parti.

Les deux bandits, sidérés par la tournure imprévue des événements, ont eu un moment d'hésitation, puis ont préféré pivoter sur leurs talons et disparaître sans demander leur reste. L'attentat s'est déroulé hier soir, vers 8 h. et ont conduit l'enquête les serg.-dét. L. Brunet, A. Pigeon et J.-P. Régimbald.

Vol dans une caisse populaire

Deux bandits armés et non masqués ont fait irruption hier soir dans la Caisse populaire de Saint-Germain, à quelques milles de Drummondville, ont forcé le gérant, M. Paul Caya et les deux ou trois autres personnes présentes à s'aligner contre le mur, ont volé $1,000 puis ont filé sans molester personne.

Enfin un messager à l'emploi d'une épicerie située au no 6201, rue de Saint-Valier, a été assailli par un inconnu qui tenait la main dans sa poche comme s'il avait eu une arme. L'inconnu a pris $50 dans ses poches et a filé en bicyclette. Ont conduit l'enquête les sergs-dét. J.-L. Langlois, V. Durocher et A. Longpré.

Les éducateurs manquent de vigilance

HAMILTON. (PS) — Les déléguées au 41e congrès du chapitre Ontario de l'IODE ont déclaré hier que la Russie n'aurait jamais eu la primeur du vol de Gagarine si le monde occidental avait été plus vigilant pour entrainer son personnel.

Mme H. B. MacMahon, secrétaire du comité de l'éducation de la section provinciale de l'IODE, a souligné le besoin sans cesse croissant d'accorder plus d'importance à la valeur de l'éducation.

Elle a dit que le peuple considère désormais ses scientistes et ses professeurs comme des guides. "Le savant est devenu l'autorité militaire de la nation".

METRO

SUITE DE LA PAGE 3

Certains ont également soutenu que la structure en "T" servant de voie à un monorail, pourrait également soutenir une voie rapide surélevée.

Et voilà donc, en résumé, les diverses combinaisons autostrade-métro, ainsi que les divers moyens mis de l'avant pour résoudre le problème du transport en commun de la métropole.

Aujourd'hui, après plus de 30 ans de discussions, Montréal semble être sur le point d'apporter, partiellement du moins, une solution à ce problème.

Les suggestions émises pendant tout ce temps comportent chacune des avantages et des désavantages. Il y en a sûrement de plus logiques que les autres. Quelle sera la décision ou le choix des autorités municipales ? Il est fort probable que le retour d'Europe du maire Jean Drapeau et du président du comité exécutif Lucien Saulnier, nous apporte une réponse à cette question.



No 3574 - 3575—Pour un trousseau de baptême, ces légers courants de broderie française sont destinés surtout à l'organdi suisse, aux mousselines, à l'organdi et au chiffon nylon. Le point de tige peut être utilisé, mais le cordonnet donnera de meilleurs résultats. Le fond des grandes feuilles et boutons de roses sera plus réussi au point sablé. Le feston peut être remplacé par une valencienne. Patron à tracer au crayon : manteau et bonnet : 85 cents, robe : 60 cents, châle : 40 cents. Robe courte : 60 cents, jupon court, 40 cents. Le patron de coupe est inclus avec celui de la broderie. Ajoutez-y une taxe de 2% pour le Québec et de 6% pour Montréal.

N.B. — On peut se procurer ces patrons en écrivant au bureau de la "Presse", LA BRODERIE NOUVELLE, incluant mandat ou bon de poste. La "Presse" n'est pas responsable des lettres non reçues. Les patrons ne sont pas échangeables.

Au sein du Commonwealth

M. Diefenbaker contre les inégalités de droit entre petits et grands

TORONTO. (PC) — Le premier ministre du Canada, M. John Diefenbaker, a déclaré hier à la société Saint-Georges de Toronto que la séparation de l'Union Sud-Africaine d'avec le Commonwealth prépare "des chapitres encore plus glorieux" dans l'histoire de ce dernier.

Tout en reconnaissant qu'il faudra plusieurs années pour élaborer la déclaration des droits du Commonwealth, M. Diefenbaker s'élève contre toutes "distinctions artificielles" entre les membres petits et grands du Commonwealth. Il estime que la participation de petits Etats fortifie le Commonwealth et aide celui-ci à accomplir sa mission historique.

Compromis impossible, avec l'Afrique du Sud

M. Diefenbaker affirme qu'aucune formule conçue à la conférence du Commonwealth, le mois dernier, ne pouvait retenir l'Union Sud-Africaine. "Tous les efforts furent tentés pour trouver un compromis, mais celui-ci aurait nécessité des concessions auxquelles le premier ministre de l'Union Sud-Africaine (M. Verwoerd) n'était pas disposé. Dans ces circonstances, je crois qu'aucune formule théorique de règlement n'aurait été plus qu'un accommodement provisoire. Même un tel résultat aurait été gros de dangers.

"Nous aurions trahi le principe des droits démocratiques pour tous, du respect de la dignité de la personne. Certains membres actuels ou futurs du Commonwealth auraient pu y renoncer. Le Commonwealth aurait perdu pour nombre de membres sa force morale, et aurait vu baisser son influence et son prestige auprès des pays étrangers."

M. Diefenbaker explique que "l'expression négative d'un idéal de principe", c'est-à-dire évidemment l'opposition qui a entraîné la séparation de l'Union Sud-Africaine," a abouti à une signification positive aussi claire que celle qui serait résultée de la proclamation, devant l'univers, de la tolérance et de l'égalité.

"Un principe fondamental est établi. Je crois que les décisions prises fondent le progrès à venir du Commonwealth, loin de marquer le chemin de la désagrégation. Elles préparent des chapitres encore plus glorieux de l'histoire du Commonwealth, avec de plus grandes possibilités de bien et de paix que jamais."

M. Diefenbaker est acquis au projet de déclaration des droits du Commonwealth, mais est convaincu qu'il faudra plusieurs années pour y arriver, et qu'une telle déclaration n'est possible que "si elle met en forme des principes déjà généralement appliqués".

M. Diefenbaker note que certains désapprouvent la participation de petits Etats, nouvellement créés, au Commonwealth. Il rappelle que ce dernier, en accueillant Chypre et Sierra Leone, a reçu en fait des Etats de cette catégorie. Il prévoit que d'ici quelques années six autres demanderont à participer au Commonwealth, parmi lesquels le Tanganyika, qui jouira de l'indépendance en décembre prochain.

"Je crois contraire au principe même du Commonwealth de faire des distinctions artificielles entre les membres en réduisant certains de ceux-ci au second rang à cause de la superficie, de la population, de la faiblesse économique ou militaire.

"Je crois que la participation des petits Etats permettra au Commonwealth de réaliser encore mieux les principes qu'il représente actuellement comme pont entre les continents, les peuples de couleurs, de religions et de traditions différentes."

M. Diefenbaker a communiqué le texte de sa conférence à la presse avant de la prononcer.

Permutation des employés de la Défense civile

Conformément aux prescriptions du budget déjà adopté pour l'année fiscale 1961-1962, les membres du personnel de la Défense civile qui sont présentement sous la juridiction du service municipal de la police, à Montréal, relèveront de la nouvelle Commission de la sécurité publique, à compter du premier mai.

Hier, le comité exécutif a autorisé la permutation des employés préposés à la Défense civile.

Les employés concernés sont: MM. Maurice St-Pierre, coordonnateur; J.-Marcel Bourdon, officier spécial; Edouard Fournier, officier d'administration; Paul-Emile Despatis, officier de liaison; Bernard Lecompte, commis grade 1; J.-Roch Lefebvre, chauffeur de camionnette (auxiliaire); ainsi que Mme R.-L. Pinéo, préposée au ravitaillement d'urgence; et Mlle Micheline Dupuis, sténo-secrétaire.

L'U..N

SUITE DE LA PAGE 3

fédéral. Au fait, j'ai précisément une copie de la correspondance qui a été échangée", a dit M. Martel.

— Le député est en faveur de ces projets conjoints, a signalé M. Maurice Bourget, député libéral de Lévis. Pourrait-il nous dire si ça constitue un accroc à l'autonomie des provinces ?

M. Martel, souriant, a dit qu'il s'agissait évidemment d'une "question-piège", car "c'est là une question qui relève principalement de la compétence du gouvernement provincial". C'est à ce moment que le député conservateur de Chapleau a dit à M. Bourget qu'il "serait peut-être intéressé à savoir que les démarches initiales avaient été entreprises par l'ancien gouvernement". Enfin, "quant à savoir si je partage l'opinion du chef de l'opposition de la province de Québec, je suis d'avis que c'est là une question de compétence provinciale et, jusqu'ici, je me suis préoccupé exclusivement de politique fédérale", a terminé M. Martel, au milieu des rires des libéraux et des sourires des conservateurs . . .

Les trois routes

Le député de Chapleau a prononcé son discours à l'occasion de l'étude des crédits de M. W. Dinsdale, ministre des Affaires du Nord et des Ressources nationales, dont, a-t-il signalé, le premier geste officiel a été de signer avec M. Paul Earl, alors ministre des Mines québecois, une entente pour la construction de trois routes d'accès aux richesses naturelles du Québec.

Il s'agit de la route Amos-Matagami (118 milles), de la route qui ira du lac Waconichi au lac Albanel (95 milles) et de celle qui reliera Chapais à Desmaraisville (30 milles). Ces trois routes, incidemment, se trouvent dans le comté de Chapleau. Leur coût de construction (environ $15 millions) sera payé par Ottawa et Québec, sur une base 50-50.

M. Martel a dit que ces routes contribueront considérablement au développement minier de son comté. Particulièrement dans le cas de la région du lac Matagami. Jusqu'ici, il fallait souvent utiliser l'avion ou faire des détours de plusieurs centaines de milles par voie terrestre, a terminé l'orateur.

Cinq ans à Jos Wallace

Jos Wallace, 36 ans, l'homme qui avait été appréhendé, il y a deux ans, pour de multiples fraudes commises à l'aide de cartes de crédit, a été condamné à cinq années de pénitencier, par le juge Armand Chevrette.

Jusqu'à maintenant, il avait écopé de plusieurs peines concurrentes pour l'un ou l'autre de ses délits, mais la peine qui lui a été imposée hier après-midi, dépasse en durée toutes celles auxquelles il avait été condamné jusqu'à maintenant.

Conférences au Centre maternel de l'hôp. N.-D.

Le Dr Jacques Fortier, directeur du Centre maternel de l'hôpital Notre-Dame, annonce une série de conférences accompagnées de projections qui auront lieu au Centre même, tous les mardis soir, à 8 h. 30 p.m. aux dates suivantes : le 25 avril, sujet traité, Accouchement naturel; le 2 mai, Suites de couches et méthodes; le 9 mai, Hérédité, le 16 mai, Soins du nouveau-né.

GAGNANTE

fant de quelques mois, si elle ne lui donnait pas les sommes exigées.

A ce moment-là, Me Aubut a exhibé devant le tribunal le compte de banque de la quadragénaire montrant que des retraits allant de quelques centaines de dollars jusqu'à la somme fabuleuse de $28,000 avaient été faits sur ce compte, ces derniers mois, et toujours au bénéfice de l'inculpé.

Dans ces circonstances, le tribunal devait émettre contre ce dernier un mandat d'arrêt sous une accusation "générale" d'extorsion.



A 686 — Oleg Cassini a dessiné ce modèle pour la femme du jour. Un décolleté rond séduisant et très féminin, distrait par une boucle, double boutonnage du corsage et jupe étroite. Pour faire un succès de cette robe, on recommande de choisir de la toile ou un coton piqué. Cela vous fait une petite robe pratique pour le soir et aussi les beaux jours d'été. Grandeurs : 10, 12, 14, 16 et 18. **Prix : $1.06,** taxe incluse.

N.B. — On peut se procurer ces patrons en écrivant au bureau de la "Presse", LA BRODERIE NOUVELLE, incluant mandat ou bon de poste. La "Presse" n'est pas responsable des lettres non reçues. Les patrons ne sont pas échangeables.

STARNINO

SUITE DE LA PAGE 3

tement pour le mal dont il souffre (s'il en souffre réellement) là où il sera détenu.

Au sujet du crime lui-même, le vol avec violence de $50,000 commis dans une banque de la rue Laurier, le 28 juillet 1959, Mes Trahan et Geoffrion devaient tour à tour représenter qu'il s'agissait d'un "coup de maître", commis avec une effronterie sans pareil, après des semaines de complot et de préparation minutieuse.

Les avocats de la défense, de leur côté, avaient souligné qu'il n'y avait pas eu emploi d'arme, et que la violence exercée contre la victime du vol n'avait été que des plus minimes.

En condamnant le prévenu, pour sa part, le juge Cloutier a souligné qu'en plus de participer directement au vol, Starnino avait été celui qui avait peut-être été l'homme-clé de la préparation du hold-up.

"Et puis, dit-il, ce ne sont pas avec des sentences légères que l'on mettra fin aux vagues de vols de ce genre qui déferlent à intervalles réguliers sur notre ville".

Ce coup de la pègre montréalaise, aidée par celle de Toronto, se solde donc par un total de quarante-huit années de bagne décernées à quatre bandits.

Il y a eu deux sentences de quinze ans, une de dix ans et une de huit ans imposées aux prévenus impliqués dans cette sensationnelle affaire.

ANNONCE

ASSAINISSEZ LA PEAU MALSAINE

Les défauts cutanés du visage ou du corps. Eczéma, Boutons, Rougeurs, Desquamation, Démangeaisons, Pied d'athlète, disparaissent rapidement grâce à NIXODERM. Démangeaisons calmées en quelques minutes. Action antiseptique cicatrisante. Rend la peau plus douce, plus souple, plus claire. Demandez l'onguent et le savon NIXODERM à votre pharmacien. Revitalisez votre peau. Ayez vite un teint clair.

CLINIQUE BEDARD
2580, CHEMIN STE-FOY, Québec
CURE de DESINTOXICATION et REHABILITATION de L'ALCOOLIQUE
Pour informations
Dr Alexandre Bédard
Tél. LA. 2-6307

ANNONCE

Un enfant redevenu gai!

La constipation dérange souvent l'estomac des enfants . . . les rend irritables et maussades! Dans ces cas, mamans, les Tablettes Children's Own sont efficaces de deux façons. 1: elles adoucissent vite l'estomac. 2: leur action laxative se produit la nuit, et elles soulagent le matin. Douces. Agréables au goût. Rien qui se renverse. Achetez aujourd'hui des Tablettes Children's Own chez votre pharmacien.

BRONCHITE ASTHME Chronique — N'obtenez-vous aucun répit, jour et nuit, de cette toux qui vous arrache les poumons sans dégager vos bronches? Etes-vous oppressé et incapable de dormir et sans courage pour travailler parce que ces quintes de toux vous épuisent? Obtenez rapidement le soulagement désiré. Prenez des capsules RAZ-MAH de Templeton. Vous dormirez mieux et travaillerez mieux, parce que non harassé par une toux épuisante et une respiration haletante. Demandez des RAZ-MAH grises. 85c, $1.65 à tous les comptoirs de pharmacie.

MAMANS! Contre l'asthme bronchique et la bronchite de vos enfants, donnez-leur les RAZ-MAH GRISES, formule Junior à 50c.

T. 3577

POILS SUPERFLUS enlevés définitivement par **L'ELECTROLYSE**
Clinique d'épilation scientifique
Electrologiste dipômée de NEW YORK
POUR RENDEZ-VOUS :
RI. 4-3265

ANNONCE

MAUX DE DOS et douleurs RHUMATISMALES

Après 35 ans, beaucoup d'hommes et de femmes souffrent de troubles urinaires. Les déchets et les bactéries irritent souvent les voies urinaires délicates. Vous vous sentez fatigué, vieilli, énervé et vous souffrez de maux de dos, douleurs rhumatismales, articulaires, sciatiques ou névritiques. Des milliers de personnes trouvent un soulagement rapide avec CYSTEX, antiseptique urinaire et analgésique. Les reins fonctionnent mieux, la douleur disparaît et le sommeil revient. Vous vous sentez rajeuni et fortifié. Procurez-vous CYSTEX chez votre pharmacien aujourd'hui.

ANNONCE

ADIEU AUX HEMORROÏDES

N'endurez plus les douleurs, démangeaisons et brûlements dus aux hémorroïdes sans essayer CHINAROID. Il aide à cicatriser et à réduire les tissus douloureux et enflés. Eprouvez un confort bienfaisant en dormant, en marchant, en voyageant ou en travaillant. Procurez-vous CHINAROID (onguent ou suppositoires) chez un pharmacien aujourd'hui. Soulagement merveilleux en 15 minutes. Voyez comme vous vous sentirez mieux demain. Satisfaction ou argent remboursé.

DIARRHÉE? procurez-vous sans tarder L'EXTRAIT de fraises des champs **du Dr. FOWLER**
SOULAGEMENT RAPIDE, DOUX ET SÛR
UN REMÈDE DE FAMILLE DEPUIS 1847

Robol
Une ou deux ROBOL ce soir - effet demain matin
CONSTIPATION

POUR SOULAGER
NÉVRALGIE
DOULEURS RHUMATISMALES
GRIPPES
RHUMES
EMPLOYEZ LES CAPSULES
U-NO
PRIX : 75¢ $1.25, $2.25
INOFFENSIVES SI PRISES D'APRÈS LE MODE D'EMPLOI
PHARMACIE MONTREAL
916 est, Ste-Catherine — VI. 5-7251

Des centaines de jeunes gens et de jeunes filles de Montréal viendront acclamer
FELIX LECLERC
DANS SES CHANSONS
JEUDI, le 27 AVRIL 1961, à 8 h. 30
à la SALLE paroissiale de l'IMMACULEE-CONCEPTION
1981 est, rue RACHEL
Hâtez-vous de retenir votre billet, ceux de vos amis en appelant
LA 2-7709
PRIX DU BILLET : $1.25
Le mime CLAUDE ST-DENIS sera du programme
en vente au secrétariat du Centre



TECHNICIENS en TV

Techniciens en TV demandés pour service à domicile. — Très sérieuses références théoriques et pratiques exigées. Très bonnes conditions de travail et bonne rémunération garantie par maison établie depuis longtemps.

Ecrire pour entrevue en fournissant détails à :

CASE 3126, LA PRESSE

SECRETAIRE BILINGUE HAMILTON, ONTARIO

Société professionnelle ayant ses bureaux principaux à Hamilton, Ontario, recherche secrétaire bilingue avec expérience et bonne instruction. Doit parler couramment le français et l'anglais avec le français comme langue maternelle. Sténographie indispensable plus compétence pour traduire des documents. Salaire en rapport avec l'expérience et la compétence. Conditions de travail agréables dans un bureau composé de neuf autres personnes.

Répondez en anglais, en donnant des détails complets concernant l'instruction et l'expérience, à l'Association Canadienne des Technologistes de Laboratoire, 61 Victoria Avenue North, Hamilton, Ontario.

Gérants

EXPERIMENTES ET DES PLUS COMPETENTS *(pas d'autres)* **pour MAGASINS DE TISSUS ET DRAPERIES**

Dans Centres d'Achats
Faut être Bilingue
Bon Salaire au Début
Assurance groupe et autres Bénéfices Sociaux

appelez

Sydney HARRISON
LA. 7-1521
de 9 a.m. à 10 a.m.

MONTREAL BUICK LTD.

Le centre montréalais des Buick — Vauxhall

Nous avons besoin de 2 vendeurs d'autos neuves pour faire face au volume grossissant d'autos usagées Buick-Vauxhall. L'expérience et de bonnes recommandations sont essentielles. C'est une occasion propice de s'établir chez un dépositaire GM établi et qui a fait ses preuves. Les candidats choisis seront pourvus d'une auto et profiteront des bénéfices de la compagnie.

Voyez le gérant des ventes — WE. 7-6342

INGENIEUR VENDEUR

DEMANDE

pour le district de Montréal

Il faut parler français et anglais couramment

Il est préférable d'avoir une certaine expérience de vente dans le domaine des compteurs d'essence et d'huile ou autres produits connexes.

SALAIRE ET AUTO

Veuillez faire parvenir tous détails pertinents au

GERANT DU PERSONNEL

ROCKWELL MANUFACTURING COMPANY OF CANADA LTD.

CASE POSTALE 420, GUELPH, ONTARIO

Technicien demandé

Par important fabricant de machines industrielles. Pour préparer des soumissions (Proposals) basées sur estimés du service d'études et faire la correspondance technique. Doit être parfaitement bilingue et posséder au moins 4 à 5 ans d'expérience pratique. Position permanente offrant d'excellentes possibilités d'avancement. Inutile de faire application sans avoir les qualifications voulues. Mailer détails complets. Confidence assurée.

L.-P. HEBERT — Gérant Général Adjoint des Ventes

FORANO LTEE PLESSISVILLE, QUE.

Le dernier mot en élégance à un loyer que vous pouvez payer

CARAVELLE



2960, av. Maplewood (près Côte-des-Neiges)

ULTRA-MODERNE

Suites à 1 et 2 chambres et appartements au penthouse

OCCUPATION LE 1er MAI

Ascenseur automatique — A l'épreuve du feu et du bruit — Grandes terrasses et balcons — Antenne commune de télévision — Cabinets de toilette dans les suites à 2 chambres — Climatisation si désiré — Garages — Tapis dans les passages.

Des logis qui vous plairont

S'ad. sur les lieux ou tél. RE. 9-9741
RE. 7-8055

L'appartement modèle est meublé par Larry B. Spires Atlas Upholstering Co.

Importante maison industrielle canadienne établie dans une grande ville de la province de Québec recherche des

TRACEURS DE PLANS SENIORS

expérimentés dans les plans de montage et le dessin d'équipement de lamineries et d'aciérie, de machinerie à opération continue ou de machinerie lourde en général.

VERIFICATEUR

possédant une bonne expérience du dessin en industrie mécanique lourde, connaissant les méthodes de travail et coutumes canadiennes pour la vérification de dessins et de connaissements de matériaux.

Certificats O.N. ou H.N. ou 2 ans d'université en génie mécanique sont les qualités minima requises pour ces postes permanents.

Excellent programme de bénéfices d'employés. Salaires selon compétence.

Veuillez répondre en adressant tous détails pertinents à

Case 3131 LA PRESSE

SOYEZ A VOTRE COMPTE

Gagnez jusqu'à $100 et $300 par semaine immédiatement, dans votre district à vos moments perdus ou plein temps. Rien à vendre, seulement remplacer la marchandise vendue. Il faut avoir auto, références et être sérieusement désireux d'entreprendre une affaire à votre compte.

Capital minimum $2.100 comptant

Ecrire case 3133, La Presse

VENDEURS

Voyageurs visitant pharmacies et magasins de cadeaux, désireux d'ajouter un nouveau genre d'affaires. Une maison canadienne vous offre la distribution de ses cartes de Noël exclusives (créations canadiennes et européennes) avec territoires réservés. Les ventes se font sur échantillons et la rémunération est à **COMMISSION SEULEMENT.** Dans votre réponse veuillez nous donner votre adresse, numéro de téléphone, âge, expérience et territoires qui vous intéressent dans la Province de Québec. **TOUS RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS** — Ecrivez dès maintenant.

Case 2867 LA PRESSE Montréal

MINE D'OR ! HOTEL, MOTEL, GRILL

Ultra-moderne, à l'épreuve du feu, ville prospère en plein coeur de la région de Québec. Voici la seule chance de votre vie de posséder une vraie mine d'or ! Salle à dîner et chambres spacieuses, grill licence A. Excellente réputation, gros chiffre d'affaires. Bilan fourni à acheteur sérieux.

Acompte $75,000 — A VENDRE POUR CAUSE DE MALADIE GRAVE

Pour informations, écrivez : C.P. 4400 — Attention de E. Roy, Qué. 2

PROPOSITION INTERESSANTE

Si vous êtes énergiques, ambitieux, disposant de temps plein ou partiel. Nous fournissons tout ce qu'il faut pour vous assurer un succès financier. Plus de 150 territoires protégés pour distribuer une nécessité commerciale chez le marchand.

Capital minimum requis de $300 comme garantie.

Ecrire donnant détails au gérant des ventes

N & B. PROMOTION CO.

522 est, rue Sherbrooke, Montréal

N.B. Inutile de se présenter

BATISSE INDUSTRIELLE

A LOUER ou A VENDRE

Au centre de la ville de Donnacona, Co. Portneuf. 5,000 pieds de plancher. Chauffage à air chaud. Electricité 550 volts.

Prix exceptionnel pour industriels intéressés. Renseignements :

A. Shaikowitz — CRescent 4-5421 ou HUnter 4-2891 ou, ville de Donnacona :

J.-R. Mathieu, maire, ou Orance Pépin, secrétaire.

DESSINATEURS EN ARCHITECTURE

Pour Institution Financière

Bons salaires. Fonds de pension, etc. Expérience minimum 3 ans. Bilingues. Age : 25-40.

Case 3132 La Presse

Une importante compagnie, située à Montréal, et présentement en expansion, offre

UN POSTE DE SUPERVISEUR DU PERSONNEL

Les candidats doivent avoir un minimum de 2 ans d'expérience dans le personnel et avoir degré universitaire ou son équivalent. Ils doivent de plus être bilingues, âgés de 25 à 35 ans, et capables d'accepter des responsabilités de plus en plus grandes dans le domaine du personnel.

Salaire initial excellent, basé sur l'expérience et l'habileté

Discrétion assurée. Faire parvenir détails personnels à

CASE 3119, LA PRESSE

CITE DE MONTREAL SERVICE DU PERSONNEL

Occasions d'emplois permanents avec perspectives de promotion

Aide-technique, grade 1 ($2,376-$4,217) — Hommes bilingues. Age: au moins 17 ans et moins de 30. Résidence à Montréal. Instruction: 9e année ou équivalent.

Architecte stagiaire ($4,877-$5,035) — Age: moins de 40 ans. Instruction: être diplômé en architecture d'une université canadienne reconnue, ou être membre en règle de l'Association des Architectes de la province de Québec. Expérience: aucune expérience particulière n'est requise.

Assistant-estimateur grade 1 ($6,011-$7,403) — Hommes bilingues. Age: au moins 25 ans et moins de 40. Instruction et expérience: 11e année ou équivalent et trois ans d'expérience dans l'administration ou l'estimation d'immeubles ou comme entrepreneur, surintendant ou préposé à la préparation de soumissions dans le domaine de la construction du bâtiment; ou posséder un diplôme universitaire en génie ou en architecture et avoir au moins un an d'expérience professionnelle dans le domaine de la construction de l'immeuble ou de l'estimation foncière; compensation accordée aux candidats qui auront suivi des cours post-universitaires dans le domaine de l'estimation foncière.

Commis grade 1 ($2,376-$4,217) — Hommes bilingues. Age: au moins 17 ans et moins de 30. Résidence à Montréal. Instruction: 9e année ou équivalent. Aucune expérience n'est exigée.

Dactylo ($2,376-$3,426) — Femmes bilingues. Age: au moins 17 ans et moins de 35. Résidence à Montréal. Instruction: 9e année ou équivalent. Connaître la dactylographie. Aucune expérience n'est exigée.

Infirmière ($3,727-$4,820) — Femmes bilingues. Age: moins de 45 ans. Etre membre en règle de l'Association des infirmières de la Province de Québec.

Infirmière hygiéniste ($3,999-$4,925) — Femmes bilingues. Age: moins de 45 ans. Etre membre en règle de l'Association des infirmières de la province de Québec, et posséder un diplôme d'une école d'infirmières hygiénistes.

Ingénieur stagiaire ($4,877-$5,035) — Age: moins de 40 ans. Etre membre en règle de la Corporation des ingénieurs professionnels de la province de Québec. Aucune expérience particulière n'est exigée.

Policier ($4,000-$5,000) — Hommes bilingues. Age: au moins 19 ans et moins de 30. Instruction: 10e année ou équivalent. Taille minimum: 5'9", pieds nus; poids minimum: 140 livres, sans vêtement.

Pompier ($3,400-$4,900) — Homme bilingues. Age: au moins 20 ans et moins de 26. Bonne santé. Taille minimum: 5'7", pieds nus. Poids minimum: 140 livres, sans vêtement. Résidence à Montréal. Instruction: 9e année ou équivalent.

Sténo-dactylo ($3,445-$4,160) — Femmes bilingues. Age: au moins 17 ans et moins de 40. Instruction: 9e année ou équivalent. Expérience: au moins un an d'expérience pratique en sténographie, dactylographie et autres travaux de bureau. Aucune expérience pratique ne sera requise des candidates ayant complété une 12e année d'études ou l'équivalent et possédant une bonne connaissance de la sténographie et de la dactylographie.

Les candidats doivent produire leurs certificats de naissance et d'études avec leur demande d'emploi.

Pour plus amples renseignements, s'adresser aux bureaux du Service du Personnel, chambre No 1, hôtel de ville.

POUR L'ILE JESUS

- VOTRE REVENU EST-IL PLAFONNE ?
- TRAVAILLEZ-VOUS DANS UNE INDUSTRIE INSTABLE ?
- ETES-VOUS OBLIGE DE VOYAGER BEAUCOUP ?
- VOS CHANCES D'AVANCEMENT SONT-ELLES LIMITEES ?
- VOTRE REVENU CORRESPOND-IL A VOS CAPACITES DE GAIN ?

NOUS VOUS OFFRONS UNE SOLUTION

- SI VOUS AVEZ DE 25 A 40 ANS.
- SI VOUS AMBITIONNEZ DE GAGNER PLUS.
- SI VOUS AVEZ UNE BELLE PERSONNALITE.
- SI VOUS VOULEZ VOUS FAIRE UNE CARRIERE DANS LA VENTE

VOUS ASSURANT — UNE FORMATION PROFESSIONNELLE
— UNE DIRECTION DYNAMIQUE
— UN FONDS DE PENSION
— UNE ASSURANCE-GROUPE

ECRIRE : CASE 3122, "LA PRESSE"

INTERESSANTE VENTE A L'ENCAN

Mobiliers de chambre — mobiliers de salle à manger — mobiliers chesterfield — mobiliers de cuisine — poêles à gaz — lessiveuses — réfrigérateurs — téléviseurs — radio et tourne-disque combiné — bibliothèque à sections — bureaux — chaises de bureau — tables de toutes sortes — ensemble de livres de droit anglais — tapis — lampes — aspirateur — porcelaine, verrerie, bric-à-brac, etc. AUSSI plusieurs complets neufs pour hommes, etc.

ON PEUT VISITER : Aujourd'hui, de 9 a.m. à 5.30 p.m.
VENTE : LUNDI 24 AVRIL, A 10 H. A.M.
dans notre SALLE D'ENCAN du bas
721 rue de l'Inspecteur — angle St-Jacques
(une rue à l'ouest de University)

FRASER BROS. (CANADA) LTD.

UN. 6-5751

Encanteurs — Evaluateurs depuis 1880

VENTE PAR LE SYNDIC

D'UNE VALEUR D'ENVIRON

UN MILLION ET DEMI DE DOLLARS

DE

TRACTEURS • CAMIONS A RIDELLES • REMORQUE • CAMIONS PICK-UP • AUTOMOBILES • EQUIPMENT DE GARAGE • MEUBLES ET APPAREILS DE BUREAU, ETC.

PROVENANT DE LA

DALEWOOD TRANSPORT LIMITED

ET DEVANT ETRE VENDUS PAR

ENCAN

SUR LES LIEUX A

184, RUE SUPERIOR, HAMILTON, ONTARIO

MERCREDI le 3 MAI 1961, à 10 h. du matin

On pourra examiner la marchandise tous les jours, de 9.00 a.m. à 5.00 p.m., et le matin de la vente.

Pour obtenir renseignements et catalogue gratuit : téléphoner, écrire ou télégraphier aux bureaux des encanteurs.

J. SPADAFORA & Co. (Ontario) LTD.

LES PLUS GRANDS ENCANTEURS PAR TOUT LE CANADA

Evaluateurs		*Liquidateurs*
MONTREAL	25 ans	TORONTO
455 ouest, rue Craig	d'expérience	119 Adelaide St. W.
UNiversity 6-2965	en machinerie	EMpire 2-1221

CONDITIONS : Comptant ou chèque visé et tel qu'affiché

AVIS D'ENCAN

IMPRIMERIE COMPLETE OUTILLAGE ET EQUIPEMENT D'IMPRIMERIE

A VENDRE PAR

ENCAN PUBLIC

(en lots détaillés sans réserve)

à 2733 est, rue NOTRE-DAME, Montréal, P. Q.

MERCREDI 26 AVRIL 1961 à 10.30 a.m.

OUTILLAGE ET EQUIPEMENT D'IMPRIMERIE

PRESSE KELLY 22 x 34 TOUT EQUIPEE — INTERTYPE AVEC DEUX MAGASINS — MIEHLE VERTICALE — PRESSE A PLATINE 9 x 12 — CARACTERES ET ARMOIRES A CARACTERES — BARRES DE METAL POUR LINOTYPES — GARNITURES FLUORESCENTES — CABINETS CLASSEURS — BUREAUX — CHAISES — PROTECTOGRAPHE — FOREUSE — PAPIER — COLLEUSE — BROCHEUSES — GALEES — CHASSIS DE MISE EN PAGE — EXTINCTEURS — POELE — GRAVEUSE EN RELIEF — COUTEAU A PAPIER — CHARIOTS A PLATE-FORME — TABLES — HORLOGE ENREGISTREUSE — COULEUSE DE STEREOS — CREUSET A METAL — ENCRE — ETC.

ON POURRA EXAMINER LA MARCHANDISE
MARDI 25 AVRIL 1961, DE 1 A 6 P.M.

CONDITIONS : COMPTANT OU CHEQUE VISE

M. GOLDSMITH & CO. LTD.

ENCANTEURS — EVALUATEURS — LIQUIDATEURS
TEL. : UN. 6-5811
ENCANTEURS LICENCIES POUR TOUT LE CONTINENT

AVIS JUDICIAIRE

D'ORDRE DE DAVID GROBSTEIN, LIQUIDATEUR

DANS L'AFFAIRE DE : ORCHID FASHIONS INC.

ROBES POUR DAMES COTONNADES — GARNITURES EQUIPEMENT de MANUFACTURE BUREAU — SALLE DE MONTRE

seront vendus par

ENCAN PUBLIC

(en lots détaillés sans réserve)

LE JEUDI 27 AVRIL 1961 — à 10 h. 30 a.m. précises

sur les lieux au

1435, RUE ST-ALEXANDRE (porte 730)

1,711 ROBES

Cotonnades d'été de teintes et modèles divers.

TISSUS A LA VERGE

7,382 verges de cotonnades importées (unies — imprimées) coutil — doublures — rubans — lisérés — fil — glissières — etc.

EQUIPEMENT DE MANUFACTURE

Machine à ajourer Chandler avec table et moteur — Singer 95K40 avec table et moteur — Couteaux droit et rond Beaver — perceuses électriques Simplex — tables de coupe tout acier, en sections — étagères d'acier — fer à vapeur électrique — table de finition — mannequins de manufacture — supports — extincteurs — horloge-poinçon électrique — etc.

BUREAU ET SALLE DE MONTRE

Macrine à écrire — additionneuse lectrique — machine "grand livre" — émachine à facturer — classeurs — bureaux en bois et en acier — chaises — comptoir — tapis — chaises rembourrées — appareils d'éclairage fluorescent — etc.

L'INVENTAIRE SE CHIFFRE A $17,454.66

CONDITIONS DE LA VENTE : COMPTANT

HARRY HOPMEYER & SONS Inc.

VICTOR 2-9588 **ENCANTEURS**

J.-GEO. LAFRANCHISE

INSPECTION : Le marchandise et l'équipement seront visibles le mercredi 26 avril — de 1 h. à 5 h. p.m.

VENDEUR DE LINGERIE

Avec expérience et bonnes relations

Pour un manufacturier d'excellente réputation

Pour couvrir la ville et le district de Montréal

Débutera avec plusieurs comptes déjà actifs

Ecrire détails à Casier No 3118 LA PRESSE

EQUIPEMENT DE RESTAURANT ET MAGASIN GENERAL

à être vendus en lots détaillés sans réserve pour le compte des ayants droit

— 500 gallons de peinture blanche mate et émail — Boites de

PAR

ENCAN PUBLIC

à nos salles de ventes, 900 Carré Victoria, Montréal le mercredi 26 avril 1961

EQUIPEMENT DE RESTAURANT — Coûtellerie — vaisselle — verrerie — mélangeurs de lait malté — grille-pain Toastmaster à 4 tranches — saladier en acier inoxydable — machine à trancher automatique — ventilateur électrique sur pied — horloge murale électrique — soupières électriques — tables — chaises — fournitures, etc., etc.

VETEMENTS POUR HOMMES, FEMMES ET ENFANTS : Complets — Pardessus — Chemises sport — Pantalons — Chaussettes — Jeans — Salopettes — Chandails — Vestons sport — Coupe-vent — Imperméables — Robes en coton — Bas — Lingerie — Jupes — Slacks — Manteaux courts — Pyjamas — Vaste choix de chaussures et pantoufles pour femmes — Pantoufles pour hommes, etc., etc.

SPECIAUX — Pintes de peinture Crown Diamond de couleurs diverses — 500 gallons de peinture blanche mate et émaillée — Boites de 5 gallons de peinture pour l'extérieur, etc.

ON PEUT VISITER : Mardi 25 avril 1961 de 9 a.m. à 5 p.m.

JOSEPH WALSH LIMITED

900 CARRE VICTORIA - MONTREAL UN. 6-3605-6

ENCANTEURS — EVALUATEURS — AJUSTEURS

AVIS LEGAL

par ordre de H. B. Savage, C.A. G. Blais, C.A., co-syndics

LOYAL PLUMBING & HEATING SUPPLIES LTD.,

(en faillite)

Ci-devant BELLAVANCE & FRERES INC.

FOURNITURES DE PLOMBERIE ET DE CHAUFFAGE -- OUTILS CAMION CHEVROLET 1959 EQUIPEMENT DE BUREAU

Inventaire de $33,303 **EN VENTE PAR**

ENCAN PUBLIC

(en lots détaillés sans réserve)

SUR LES LIEUX A

6405, BOUL. ST-LAURENT, MONTREAL

(juste au sud de la rue Beaubien)

MARDI LE 25 AVRIL 1961

à 10 h. 30 A.M. PRECISES

Un assortiment complet de garnitures en tôle galvanisée, fonte, métal noir, laiton, cuivre, cuivre et cuivre, en toutes dimensions — Eviers et lavabos en acier et en fonte — Salles de bain complètes (couleurs pastelles) — Vanité Beauty Queen — Série complète de robinets (Wallaceberg, etc.) — Joint Economic — Fournaise Dominion — Fournaise Volcano complète avec base no 1050 — Vannes — Soupapes de radiateurs — Soupapes à rotule (Jenkins, Morrison & Wallaceberg) — Ensembles bain et douche Cuthbert — Thermostat Mueller — Contrôles automatiques Honeywell et autres — Bols d'aisance divers, blanc et pastels — Pièces de rechange de bols d'aisance — Sièges de bois d'aisance — Tuyau galvanisé, de cuivre, de plastique et de métal noir — Drain de sous-sol et garnitures — Chambres de combustion — Carburateur Jarry (complet) — Becs de robinets pivotants pour montage mural ou sur tablier d'évier — Pièces centrales — Têtes à combustion Bolton — Foyer réverbérant — Foyer déflecteur — Pompes Jacuzzi (avec réservoirs) — Réservoirs à eau chaude — Portes de douche, etc., etc.

La plupart des fournitures de plomberie et chauffage en très fortes quantités.

EQUIPEMENT — OUTILS — BUREAU — CAMIONS

Camion Dodge 1954 3 tonnes avec chargeuse hydraulique — Camion Chevrolet 1959 2 tonnes — Grand assortiment d'outils de plombier — Tampons d'essai — Outils Ridgid — Pupitres — Protectographe Paymaster — Cabinets classeurs — 2 coffres-forts Dominion à l'épreuve du feu — Radio — Fauteuils pivotants, etc., etc.

Inspection lundi le 24 avril 1961
de 10 h. a.m. à 5 h. p.m.

BISSELL & BISSELL LTD.

ENCANTEURS — LIQUIDATEURS — EVALUATEURS
RI. 7-4845

AVIS D'ENCAN

DANS L'AFFAIRE DE SOBIES LTD., FAILLI

L. N. BUZZELL, C.A. et K. P. FARMER, C.A.
SYNDICS CONJOINTS

VETEMENTS PRETS A PORTER ET LINGERIE POUR DAMES ET ENFANTS GARNITURES DE MAGASIN

SERONT VENDUS PAR

ENCAN PUBLIC

(EN LOTS DETAILLES SANS RESERVE)

LE MARDI 25 AVRIL, A 10 H. 30 A.M. PRECISES

SUR LES LIEUX AU

3453 OUEST, RUE NOTRE-DAME

DAMES

BLOUSES — CHANDAILS — PEIGNOIRS — SOUTIENS-GORGE — CULOTTES — GAINES — BAS — JUPONS-COMBINAISONS — CHEMISES DE NUIT — PYJAMAS — GANTS — ECHARPES — CACHE-POUSSIERE — SLACKS — JUPES — ROBES — SACS A MAIN — ETC.

ENFANTS

TRICOTS — ROBES — SLACKS — BLAZERS — PYJAMAS — CHANDAILS — COUCHES — DRAPS CONTOUR — COUVERTURES — CULOTTES — CHAUSSETTES — BABY-DOLLS — PEIGNOIRS — MANTEAUX COURTS — JUPONS-COMBINAISONS — CRINOLINES — ROBES DE PREMIERE COMMUNION — ETC.

GARNITURES

CAISSES ENREGISTREUSES MANUELLES ET ELECTRIQUES — MANNEQUINS — CINTRES EN PLASTIQUE (POUR ROBES, JUPES, ETC.) — SUPPORTS CHROMES — COMPTOIRS-VITRINES — COMPTOIRS D'ETALAGE — MIROIRS — SUPPORTS DE VITRINE — APPAREILS D'ECLAIRAGE FLUORESCENT — EXTINCTEURS — MACHINE A ECRIRE — MACHINES A ETIQUETER — ETC., ETC.

CONDITIONS DE VENTE : COMPTANT

HARRY HOPMEYER & SONS Inc.

VICTOR 2-9588 **ENCANTEURS**

J. GEO. LAFRANCHISE

INSPECTION : On peut visiter le lundi, 24 avril, de 1 à 5 p.m.

C-I-L

CUIRETTES PLASTIC FILM

PLASTIC COATED TEXTILES LTD.

205 MONT-ROYAL EST

A VENDRE

BANDES D'ACIER

4/8" — 5/8" — 3/4"

Ruban d'acier neuf enroulé en bobines, laqué noir, porte-bobines fournies en location.

30 à 50% de rabais

sur quantités de 1,000 lb ou plus

CANADIAN SALVAGE CO.

CL. 5-3667

Four à Cuisson INFRAROUGE 300 LAMPES

42" de hauteur x 14 pl. long.

Renseignements

CL. 9-3821

AVIS

Avis est par les présentes donné qu'un contrat signé le 14 février 1961 sous les termes duquel toutes les créances présentes et futures de Léo Varin Inc. furent vendues à la Banque Canadienne de Commerce fut enregistré le 21 avril 1961 au Bureau d'Enregistrement, Division d'Enregistrement de Montréal sous le numéro 1528081.

Montréal, Qué., le 21 avril 1961.
LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE par
A. P. Nowers, gérant
Boul. Décarie et Ferrier
Montréal 9, P.Q.

MINISTERE de la VOIRIE

Province de Québec

AVIS

est par les présentes donné, que jeudi, le 27 avril 1961, le Ministère de la Voirie vendra aux enchères publiques, sur les lieux mêmes, les bâtisses suivantes pour fins de démolition ou de déplacement, savoir :

1) A 10.30 A.M.

Une maison recouverte en papier brique, mesurant environ 21' x 30', sise sur le lot P-958 du cadastre officiel de la paroisse Saint-Michel de Lachine et ayant appartenu à M. Frédéric Lafleur de la Cité de LaSalle.

2) A 10.45 A.M.

Une maison recouverte en papier brique, mesurant environ 27' x 27', située sur le lot 958-31, du cadastre officiel de la paroisse St-Michel de Lachine et ayant appartenu à M. Antoine Stabilé de la Cité de LaSalle.

3) A 11.00 A.M.

Une maison en brique, mesurant environ 40' x 44' et un garage mesurant 20' x 22', les dites bâtisses sises sur le lot 958-12 du cadastre officiel de la paroisse St-Michel de Lachine et ayant appartenu à la Succ. Joseph Csisztu de la Cité de LaSalle.

4) A 11.30 A.M.

Une maison en pierre, mesurant environ 32' x 37', sise sur le lot 958-13, du cadastre officiel de la paroisse St-Michel de Lachine et ayant appartenu à Mlle Virginie Ladouceur, de la Cité de LaSalle.

5) A 2.00 P.M.

Une maison recouverte en Stucco, mesurant environ 30' x 37' et un garage mesurant 22' x 15', les dites bâtisses sises sur le lot 958-32 du cadastre officiel de la paroisse St-Michel de Lachine et ayant appartenu à M. Georges Laplante de la Cité de LaSalle.

6) A 2.20 P.M.

Une maison en brique mesurant 25' x 40' et un garage, mesurant 19' x 20', les dites bâtisses sises sur le lot 958-9-1, du cadastre officiel de la paroisse St-Michel de Lachine et ayant appartenu à M. Charles Nagy de la Cité de LaSalle.

7) A 2.45 P.M.

Une maison recouverte en papier brique mesurant environ 25' x 30' et un garage mesurant 10' x 20', les dites bâtisses sises sur le lot 958-63, du cadastre officiel de la paroisse St-Michel de Lachine et ayant appartenu à M. Gervais Poirier de la Cité de LaSalle.

ROGER LA BREQUE
Québec, le 19 avril 1961.
Sous-ministre

SPORTS

ICI et LÀ dans LE SPORT

Andres Gimeno, un joueur qui conquiert les foules

par Paul-Emile PRINCE

Les Globetrotters du Harlem, ces sorciers noirs du ballon au panier, ont eu leur inimitable Goose Tatum, dont la taille, les bras et les doigts de proportions démesurées et la mimique invitaient instantanément au rire. Lorsqu'on apprit qu'il quittait les Globetrotters, on se demanda aussitôt qui remplacerait ce comédien hors-pair. Survint alors Meadowlark Lemon, et l'on oublia Tatum.

Dans le tennis, un fait semblable se produit présentement. Lorsque l'on sut que l'inimitable Pancho Segura, le petit joueur de tennis de l'Equateur aux jambes arquées qui gambadait sur le court comme un enfant mais jouait bien comme un homme, décida d'abandoner la tournée de tennis du promoteur Jack Kramer, l'on pensa aussitôt que le spectacle allait manquer de couleur. Mais un joueur de talent et qui plait autant sinon davantage aux foules est survenu tout à coup. Et c'est Andres Gimeno, un jeune Espagnol âgé de 23 ans, fils d'un instructeur de tennis réputé de Barcelone. Et le spectacle se continue, plus attrayant que jamais.

C'est pourquoi le promoteur de la troupe professionnelle de Kramer, Jack McNamara, nous parlait avec tant d'enthousiasme ces jours derniers de la présente tournée de la troupe.

"Il est formidable, ce Gimeno", nous disait-il. "En plus d'être excellent joueur de tennis, il possède un style spectaculaire. Les foules aiment à le voir à l'oeuvre."

L'on sait que Gimeno, à sa première saison dans le tennis professionnel, est déjà le principal adversaire du champion Pancho Gonzales qui ne connait sûrement pas de déclin.

"Sûrement, Gimeno est encore jeune dans le tennis professionnel. Il manifeste parfois un manque d'expérience. Mais il veut apprendre, travaille à se perfectionner, à corriger ses faiblesses.

"Dans un an ou deux il sera certainement un champion."

Une pléiade de joueurs étoiles

Mais ce n'est pas seulement l'arrivée soudaine d'un joueur à la fois étoile et populaire tel que Gimeno qui enthousiasme Jack McNamara.

"Vous savez, Pancho Gonzales est meilleur que jamais. Il est un perfectionniste. Il a l'expérience, la confiance, la puissance et la détermination de son côté," ajoute McNamara.

Puis il y a ce jeune Barry MacKay, qui, admet-il, ne possède peut-être pas le talent naturel de certains joueurs pour le tennis, "mais il compense par son travail, son désir de s'améliorer constamment. Aussi, quel progrès il montre de jour en jour", dit-il.

MacKay ne reste pas un jour sans pratiquer. Lorsque l'équipe a un jour ou deux de congé, MacKay en profite pour tâcher d'améliorer ses coups, de combler certaines lacunes. Et c'est, selon McNamara, la première et grande condition du succès.

Puis il y a un autre jeune, Earle Buchholz qui n'entre pas dans la lutte présentement mais pourrait devenir d'ici quelques années le grand rival d'Andres Gimeno pour le titre de champion.

Mais comme il n'y a pas d'ombre au tableau, McNamara nous avoue qu'un autre joueur très prometteur, toutefois n'a pas réalisé la promesse. Il s'agit d'Alex Olmedo qui avait apparemment tout pour réussir mais a échoué. Il semble qu'Olmedo ait tout simplement refusé de se plier aux exigences d'une vie d'athlète. Car dans le sport, il faut travailler pour réussir comme partout dans la vie. Il faut le vouloir et pouvoir prendre les moyens.

McNamara pense que le cas d'Olmedo est une des grandes déceptions dans le tennis.

NOTES — A cause de son opération prochaine à un genou, le gardien de but Jacques Plante, du Canadien, nous a confié qu'il ne pourrait jouer au soccer cet été tel que prévu. "J'aurais aimé continuer", nous disait-il récemment, "car je m'intéressais grandement à ce sport qui semble devoir gagner constamment en popularité ici. Mais, à cause de cette opération, il faudra me reposer et surtout donner la chance à mon genou de se remettre complètement."

Jacques Plante doit entrer à l'hôpital dimanche pour subir une opération. L'on sait qu'il a été incommodé par des douleurs à un genou durant toute la saison.

Parlant de soccer, le club Cantalia a réussi à intéresser plusieurs Canadiens de langue française dans l'organisation du nouveau club, dont le président M. Sarto Desnoyers, de la Palestre Nationale, et M. Bob Barrette, également de la Palestre, qui a été choisi comme deuxième vice-président. Ces deux derniers sont de nouveaux venus dans le soccer, mais leur expérience acquise dans les affaires et dans le sport pourrait aider la cause du club canadien-italien de soccer.

Egaux en tête de la Ligue Américaine...

Cinquième victoire d'affilée des Tigers de Détroit et des Yankees de New-York

Les observateurs qui avaient prédit un championnat facile aux Yankees de New York doivent se réjouir de leur excellent début de saison et de celui de leur puissant frappeur Mickey Mantle.

Ce dernier a frappé son quatrième circuit, hier soir, aidant les Yankees à vaincre les Orioles de Baltimore, 4 à 2. C'était la cinquième victoire d'affilée des Yankees après une défaite à leur joute d'ouverture.

Les Yankees ont succédé aux Twins de Minnesota en tête du classement (où ils espèrent demeurer) mais ils ne sont pas seuls. Les Tigers de Détroit présentent eux-aussi une fiche de cinq victoires et d'une seule défaite. Le gaucher Whitey Ford a accordé sept coups sûrs aux Orioles, enregistrant sa deuxième victoire, contre un échec.

Mantle a cogné son circuit à la quatrième manche, aux dépens de Steve Barber. Un homme, Hector Lopez, occupait les sentiers.

Les White Sox de Chicago ont remporté une victoire de 3 à 2 aux dépens des Red Sox de Boston. Minnie Minoso a fait compter le point gagnant à l'aide d'un long coup sacrifice, à la huitième manche.

Cal McLish a enregistré sa première victoire dans l'uniforme du Chicago, en dépit des neuf coups sûrs accordés aux adversaires. Les White Sox n'ont obtenu que sept coups sûrs contre Bill Monbouquette, le lanceur perdant.

Le baseball majeur a fait son entrée dans le Minnesota, le pays des lacs. Mais les Twins n'ont pas donné suite à leurs succès connus à l'étranger, subissant une défaite de 5-3 aux mains des nouveaux Sénateurs de Washington.

Une foule de 24,606 personnes s'est rendue à la cérémonie d'ouverture, au stade Métropolitain, dont la construction n'est pas encore complétée.

Les Sénateurs se sont assuré la victoire à la neuvième manche, marquant deux points. La recrue Joe McLain a ainsi remporté sa deuxième victoire.

Il a accordé sept coups sûrs en huit manches et un tiers. Il a ensuite cédé sa place à Dave Sisler. McLain a donné un circuit de deux points à Don Mincher dans la quatrième manche, et un circuit à Lennie Green dans la huitième, circuit qui permettait aux Twins de niveler le pointage.

A la neuvième, Billy Klaus a obtenu un but sur balles, avant de compter sur des simples consécutifs de Coot Veal et Pete Daley. McLain a ensuite fait compter un deuxième point avec un coup retenu.

Les Indiens de Cleveland ont eu raison des Athlétiques de Kansas City, 5 à 3. La recrue Bob Allen a reçu le crédit de la victoire.

Les Indiens ont croisé le marbre trois fois à la huitième manche. Des triples de Vic Power et de Jim Piersall ont été les coups saillants de cette manche.

A Détroit, les Tigers ont remporté leur cinquième victoire d'affilée.

Elle a été enregistrée aux dépens des Angels de Los Angeles qui subissaient, eux, leur cinquième échec consécutif.

Steve Bilko a cogné un circuit pour l'unique point des Angels, battus 8 à 1.

Ligue Nationale

Dans la Ligue Nationale, deux joutes ont été remises à cause de la pluie. A Philadelphie, Tony Curry a commis une erreur coûteuse et les Cubs de Chicago ont ainsi battu les Phillies, 3 à 2.

Il a échappé un long ballon cogné par Don Zimmer qui s'est rendu au troisième but sur le jeu et Al Heist a croisé le marbre avec le point gagnant. Don Cardwell et Don Elston ont limité les Phillies à quatre coups sûrs.

Cardwell a été le lanceur gagnant et Robin Roberts le perdant. Il a subi sa troisième défaite d'affilée.



UN COUREUR TROP AUDACIEUX. — Le receveur SHERMAN LOLLAR retire le coureur COOT VEAL du nouveau club Washington. Veal a tenté de voler le marbre dès la première manche de la joute d'ouverture de saison des White Sox à Chicago.

Pour favoriser Québec

Le Canadien refuse d'aider Pittsburgh

(PC) — Le gérant général Frank Selke, du Canadien, a déclaré qu'il préfère travailler en coopération avec les As de Québec plutôt que d'avoir une filiale dans la Ligue Américaine à Pittsburgh.

Il a déclaré dans une interview que son équipe de la ligue Nationale a "la responsabilité morale de faire quelque chose pour la province de Québec plutôt que de s'installer en Pennsylvanie."

Un groupe de Pittsburgh a demandé au Canadien d'accepter une franchise dans la ligue Américaine et de supporter un club qui élirait domicile dans le nouvel aréna de Pittsburgh, construit au coût de $17,000,000.

On a demandé à Selke de travailler en coopération avec John Harris, des Ice Capades, qui détient une option sur la location de l'aréna.

"On voulait que nous choisissions un instructeur, que nous envoyions des joueurs et que nous prenions tout en main', a déclaré le gérant général des Canadiens, "mais je préférerais demeurer dans la province de Québec.

La veille, Selke annonçait que le Canadien retirait son appui au Royal de la ligue professionnelle de l'Est et cherchait une plus étroite collaboration avec les As.

L'omnium de Houston

Peter Thomson en tête après 2 rondes

HOUSTON, Tex. (PA) — Peter Thomson s'en est bien tiré sur les derniers neuf trous en dépit de violents coups de vent pour conserver son avance d'un coup après deux rondes au tournoi de golf de Houston doté d'une bourse de $40,000.

Thomson a joué une ronde de 71, un coup au-dessus du par, pour porter son total pour 36 trous à 136.

Arnold Palmer a raté un coup roulé de 18 pieds sur le dernier vert, ce qui lui aurait permis de rejoindre l'Australien en première place.

Le 68 de Palmer le place à 137 ex-aequo avec Jerry Barber, Johnny Pott et Lionel Hébert.

Tommy Bolt a roulé un deuxième 69 pour un total de 138, deux coups sous la normale du parcours de Memorial Park de 7,122 verges.

Gary Player, le Sud-Africain champion des Maitres, a ajouté un 69 à son 72 pour 141, cinq coups derrière le meneur.

Thomson a été le seul joueur au nombre des meneurs à respecter la normale sur chacun des derniers neuf trous. Tous les autres ont joué au-dessus du par sur au moins un trou.

Al Balding de Toronto a perdu beaucoup de terrain avec une ronde de 73 hier. Il avait d'abord joué un 69 et il se trouve maintenant à 142 en 23e position en compagnie de 7 autres golfeurs.

Jerry Magee, de Toronto également, a complété une fiche de 71-72—143.

JOUTES DE BASEBALL

SAMEDI

LIGUE NATIONALE

Chicago, (Curtis 0-0 ou Ellsworth 0-1) à Philadelphie, (Short 0-0).
Milwaukee, (Spahn 0-1) à Pittsburgh, (Law 0-2).
Cincinnati, (Jay 0-1) à Los Angeles, (Podres 1-0), soir.
St. Louis, (Gibson 0-0) à San Francisco, (Jones 1-0).

LIGUE AMERICAINE

New York, (Terry 0-0 et Coates 0-0) à Baltimore, (Fisher 0-1 et Brown 0-0).
Los Angeles, (McBridge 0-1) à Détroit, (Bruce 0-0).
Boston, (Delock 1-0) à Chicago, (Baumann 1-1).
Washington, (Daniels 0-1) à Minnesota, (Ramos 2-0).
Cleveland, (Antonelli 0-0) à Kansas City, (Daley 0-1).

LIGUE INTERNATIONALE

Toronto à Jersey City
Buffalo à San Juan
Richmond à Syracuse
(seules joutes au calendrier)

DIMANCHE

LIGUE AMERICAINE

New-York à Baltimore
Los Angeles à Détroit
Boston à Chicago, (2)
Cleveland à Kansas City
Washington à Minnesota

LIGUE NATIONALE

Chicago à Philadelphie (2)
Milwaukee à Pittsburgh
Cincinnati à Los Angeles
St-Louis à San Francisco

VENDREDI

LIGUE AMERICAINE

Washington	200 100 002 — 5 10 0	
Minnesota	000 200 010 — 3 7 0	

McClain, Sisler (9) et Daley ; Pascual, Moore (9) et Battey, G.—McClain, (2-0) ; P.—Moore, (0-1). Coup de circuits : Long, (1er), (W.) ; Mincher, (2e) ; Green, (2e), (Minn.).

Cleveland	001 010 021 — 5 11 0	
Kansas City	001 000 200 — 3 6 0	

Grant, Allen (7) et Romano ; Herbert, Johnson (8), Rakow (8) et Sullivan, Pignatano (8), G.—Allen, (2-0) ; P.—Johnson, (0-1).

Los Angeles	000 100 000 — 1 8 2	
Détroit	300 050 10x — 9 11 1	

Casale, Clevenger (5), Semproch (7), Bowsfield (8) et Averill ; Mossi et Brown, G.—Mossi, (2-0) ; P.—Casale, (0-1). Coups de circuit : Bilko, (1er), (Los Ang.) ; Colavito, (2e), (Détroit).

New-York	003 000 100 — 4 8 1	
Baltimore	000 020 000 — 2 7 1	

Ford et Howard ; Barber, Hall (6), Wilhelm (9) et Triandos. G.—Ford, (2-1) ; P.—Barber, (1-1). Coup de circuit : Mantle, (4e), (N.-Y.).

Boston	000 110 000 — 2 9 0	
Chicago	002 000 01x — 3 7 1	

Monbouquette et Nixon ; McLish et Lollar. G.—McLish, (1-1) ; P.—Monbouquette, (0-2).

LIGUE NATIONALE

Chicago	100 001 100 — 3 8 1	
Philadelphie	010 000 100 — 2 4 1	

Cardwell, Elston (7) et Bertell ; Roberts et Dalrymple. G.—Cardwell, (1-0) ; P.—Roberts, (0-3).

St. Louis à San Francisco, remise, pluie.
Milwaukee à Pittsburgh, remise, pluie.

LIGUE INTERNATIONALE

Columbus	102 000 000 — 3 8 2	
Rochester	000 000 000 — 0 5 1	

Veale et Plaskett ; Anderson, Hyde (5), Portocarrero (6), Lueke (8) et McCardell.

Richmond	100 200 231 — 9 14 0	
Syracuse	000 000 211 — 4 11 3	

Bethel, Kipp (7) et Shantz ; Porterfield, O'Donnell (8), Olivo (9) et Stogaski.

Buffalo	000 010 000 — 1 7 1	
San Juan	000 000 03x — 3 5 0	

Gomez et Coker ; Milliken, Dulliba (9) et Oliver. G.—Milliken.

Toronto	001 001 303 — 8 12 5	
Jersey City	000 000 000 — 0 5 1	

Hickman et Thompson ; Monroe, Arias (6), Ayon (7), Pitula (8) et Kravitz. G.—Hickman ; P.—Monroe.

LIGUE AMERICAINE

	G	P	Moy.	Diff.
Détroit	5	1	.833	—
New-York	5	1	.833	—
Minnesota	5	2	.714	½
Cleveland	4	3	.571	1½
Chicago	3	3	.500	2
Washington	3	4	.429	2½
Boston	2	3	.400	2½
Kansas City	1	3	.250	3
Baltimore	1	5	.167	4
Los Angeles	1	5	.167	4

LIGUE INTERNATIONALE

	G	P	Moy.	Diff.
Richmond	3	0	1.000	—
Columbus	3	0	1.000	—
Toronto	4	1	.800	—
Jersey City	1	1	.500	1½
San Juan	2	3	.400	2
Buffalo	0	2	.000	2½
Syracuse	0	3	.000	3
Rochester	0	3	.000	3

Cassius Clay victorieux

LOUISVILLE, Ky. (PA) — Cassius Clay, le champion poids lourds des Olympiques, qui est devenu professionnel, a remporté une victoire par mise hors de combat sur Lamar Clark à la deuxième ronde. Le combat devait durer dix rondes.

Clay présente actuellement une fiche de six victoires contre aucun revers. Il a envoyé son adversaire deux fois au tapis à la première ronde. Il a ensuite attaqué avec furie dans la deuxième ronde. Il a mis fin au match avec une série de droites et de gauches à la tête.

Clark, qui avait la réputation d'être un puissant cogneur, après avoir battu 46 adversaires par knockout, n'a pas eu le temps de se mettre au travail. Il saignait du nez et de la bouche dès le début de la rencontre. Clay, qui a gagné le championnat olympique à l'âge de 18 ans, espère être couronné champion mondial avant d'avoir atteint sa 21e année. Il est âgé de 19 ans.

Si ce n'est pas perspective d'une forte recette

Rien ne justifie le combat Pender-Basilio

BOSTON. (AFP) — Paul Pender et Carmen Basilio vont disputer ce soir à Boston un championat du monde des poids moyens qui ne s'imposait pas. En fait rien, si ce n'est la perspective d'une forte recette au Boston Garden, ne justifie ce combat.

Paul Pender, originaire de Boston, doit toute sa carrière et son titre à sa ville et à l'organisateur Sam Silverman.

Basilio a toujours été populaire à Boston où il a disputé un de ses plus spectaculaires combats, c'était contre Tony De Marco pour le titre des welters en 1955. Il l'avait emporté par KO au douzième assaut après avoir été lui-même deux fois à terre.

Rien dans le palmarès sportif de Carmen Basilio, au cours des deux dernières années, ne lui donne le droit de rencontrer Paul Pender pour un titre ou même pour une portion du titre mondial des moyens.

Trois combats perdus

Basilio a perdu les trois derniers championnats du monde des moyens qu'il a disputés. Il a été battu par Sugar Ray Robinson en 1958 et deux fois en 1959 et 1960 par KO par Gene Fullmer. La première fois en quatorze reprises, la deuxième fois en douze. Sa dernière défaite a été si nette que Basilio, âgé de 34 ans, avait décidé un moment d'abandonner la boxe. Il n'est revenu sur sa décision que parce que "personne ne lui avait offert un emploi aussi lucratif que la boxe".

"Je gagne 15,000 dollars en un combat, devait-il déclarer. Personne n'est venu me proposer une somme pareille même pour un emploi pendant toute l'année. Je continue à boxer".

Il reprit sa carrière. Il a gagné le droit à un combat pour le titre des moyens en battant deux poids welters : le Mexicain Gaspar Ortega et l'ancien champion du monde Don Jordan.

Pender favori

Pender montera sur le ring favori à deux contre un. C'est un boxeur très habile, au style classique. Il boxe le corps droit, utilisant avec efficacité ses jabs du gauche pour tenir ses adversaires à distance. C'est l'opposé de Basilio ; il n'est pas un cogneur mais il précise lui-même : "Je ne suis pas un frappeur dans la mesure où il faut un seul coup pour mettre mon adversaire KO, mais mes coups font mal et ils sapent très vite l'adversaire.

Pender a eu deux fois la main droite cassée. Il ne s'en servit que très peu pour remporter ses deux combats contre Ray (Sugar) Robinson. Il l'utilisa par contre sans ménagement contre Terry Downes et infligea au jeune boxeur anglais un knock down de la droite au premier assaut. Je peux très bien contrôler Basilio, a déclaré Pender. Mon jab l'empêchera de se préparer pour lancer son meilleur coup, son crochet gauche au corps. Ma droite marquera les points et le renverra chez lui avant le quinzième assaut."

Le boxeur le plus marqué

Pender n'a été battu que deux fois avant la limite, contre Gene Hairston en 1951 et contre Jimmy Beau en 1952. Il vient de remporter ses quatorze derniers combats et son palmarès est de 38 victoires, 5 défaites et deux matchs nuls. Il compte 20 victoires par KO.

Il a conquis le titre en battant Ray Robinson le 22 janvier 1960 à Boston. Il le battit dans le combat revanche le 10 juin puis rencontra Terry Downes en janvier toujours à Boston. Son style est excellent et le nombre relativement faible de combats disputés en une carrière de onze ans explique son visage sans cicatrices, et nullement marqué. A trente et un ans, il conserve des moyens intacts.

Il en va autrement pour Basilio. C'est le boxeur "le plus marqué" actuellement en activité. Son visage est couvert d'épaisses et longues cicatrices. Il n'a jamais cherché à éviter un coup. Il avance en crouch et lance ses crochets des deux mains sans se soucier des barrages. A 34 ans sa résistance a été terriblement éprouvée par quelques 77 combats toujours extrêmement difficiles. Il en a remporté 55, en a perdu 15 et a fait 7 matchs nuls.

Ce sera pour l'ancien champion du monde des poids welters et des poids moyens son onzième championnat du monde. Ce devrait être son dernier.

entre nous

Le colonel Sarto Marchand refuse la présidence de la Ligue de l'Est

par Marcel DESJARDINS

Le colonel Sarto Marchand a décliné l'offre de devenir le président de la nouvelle Ligue de soccer de l'Est du Canada. Pressenti il y a une semaine par le Cantalia de la métropole, le sportsman et industriel montréalais avait déclaré qu'il désirait étudier la situation avant de prendre une décision. Il vient de faire savoir qu'il pourrait difficilement trouver le temps nécessaire pour diriger la première ligue professionnelle de soccer au pays. Dans les circonstances, il préfère décliner l'honneur.

Le président Sarto Desnoyers du club Cantalia, en nous faisant part de la décision du colonel Marchand, a déclaré que la décision de l'industriel montréalais causera un vif désappointement parmi les membres de la nouvelle ligue. "Nous voulions un Montréalais, un Canadien français et un sportsman dynamique. Le colonel Marchand nous aurait fait un président idéal, un homme qui aurait commandé le respect de toutes les diverses factions du soccer, qui aurait été un précieux atout pour ce sport que nous cherchons à développer chez nous. Mais je comprends sa situation et je respecte sa décision".

M. Desnoyers a déclaré que le Cantalia proposera le docteur Ernest Stasny comme président à l'assemblée que la ligue tiendra aujourd'hui à Toronto. A la même réunion, les dirigeants du circuit espèrent adopter le calendrier de la saison.

Hier, le président du Cantalia a visité le stade Delorimier où les travaux progressent rapidement. Il a annoncé que le club commencera son entrainement dans les premiers jours de mai et qu'un directeur de relations extérieures sera nommé incessamment. Il est possible que celui-ci soit Fernand Dubois, autrefois gérant général des Royaux.

"Nos joueurs n'ont guère besoin d'un long entrainement puisque pour la plupart ils viennent de terminer une saison. Ils ont tout juste eu le temps de se remettre de leurs fatigues", a-t-il dit.

Les courses du samedi auront-elles l'après-midi ou le soir à Blue Bonnets ?

En même temps qu'elle confirmait la nomination de Charles Mayer comme directeur de la publicité pour le meeting de courses au galop, la direction de Blue Bonnets faisait savoir hier qu'elle a obtenu l'autorisation officielle des gouvernements d'Ottawa et de Québec pour les trois réunions de 14 jours chacune. Les courses auront lieu le soir à l'exception possiblement du samedi. Il est question que celles de cette journée aient lieu dans l'après-midi. Le cas est présentement à l'étude. Il est entendu qu'il n'y aura pas de courses le dimanche.

Les officiels pour les courses ont été choisis mais leur nomination ne sera annoncée que plus tard. "Nous aurons des hommes d'une compétence reconnue", a déclaré un porte-parole de la piste.

La journée d'hier n'a apporté aucun nouveau développement dans "l'affaire Sonny Liston". Aucune réponse reçue par Eddie Quinn à son câblogramme au conseiller d'Ingemar Johansson pour un combat contre Sonny Liston à Montréal. Aucune nouvelle non plus des démarches entreprises par le sportsman local Frank DeRice pour former un syndicat pour acheter le contrat de Liston.

La rareté des boxeurs locaux rend difficile la tâche de matchmaker

Mais à Montréal, la rareté de boxeurs rend difficile la tâche de compléter le programme de la séance du 4 mai au Forum. Raoul Sarrazin a été blessé il y a quelque temps lorsque la porte de la valise de son auto lui est tombée sur la tête. Il devait visiter le médecin pour savoir s'il pourra participer à la séance du 4. Il se peut que ce soit l'impossibilité de lui trouver un adversaire qui l'empêche de figurer au programme et non sa blessure à la tête.

"Nous n'avons presque plus de pugilistes professionnels dans la métropole", nous disait l'un des adjoints de Quinn, hier.

L'une des grandes figures du monde du baseball d'il y a plusieurs années, Frankie Frisch, était à Montréal, hier, à l'occasion d'une conférence de presse organisée pour annoncer une série de programmes de télévision de joutes des ligues majeures par le réseau français de la Société Radio-Canada.

Sonny Liston fait appel à Kefauver

WASHINGTON. (PA) — Le sénateur Estes Kefauver, démocrate du Tennessee, a rejeté hier la demande du boxeur Sonny Liston. Ce dernier voulait que Kefauver l'aide à se trouver un gérant acceptable.

"Ce n'est pas mon affaire", a déclaré Kefauver à un journaliste.

Le sénateur a ajouté qu'il ne pouvait qu'applaudir à la séparation de Liston et de son vieux gérant, Joseph (Pep) Barone. Liston a annoncé avant-hier qu'il avait acheté le contrat de Barone pour la somme de $75,000.

Le geste de Liston est devenu impérieux par suite du refus du champion mondial Floyd Patterson d'accorder un match à Liston, expliquant qu'il ne voyait pas d'un bon oeil l'association de Liston avec certains individus. Liston, qui demeure à Philadelphie, a gagné 32 de ses 33 combats et il est l'aspirant no 1.

Kefauver avait laissé entendre que Barone n'était que l'homme de paille de Frankie Carbo et Blinky Palermo, deux figures notoires dans le monde interlope de la boxe.

Le sénateur a fait passer un bill le mois dernier pour placer la boxe professionnelle sous la tricte surveillance du gouvernement fédéral.

GBS GENERAL BEARING SERVICE LIMITÉE
Distributeur de ROULEMENTS à BILLES et à ROULEAUX !
1204 ST-ANTOINE
2455 NOTRE-DAME E.
UN. 6-3091

CES DAMES



"Je crois que nous avons été très chanceux, Henri."

FAITES VOTRE CHOIX ! LES PLUS GRANDES MARQUES DE LEURRES FRANÇAIS
VOBLEX
Vitesse lente pour pêche en profondeur, plus rapide pour pêche en surface.
à partir de 60¢
CELTA
Le leurre le mieux construit pour tous les genres de pêche.
à partir de 50¢
Aussi autres leurres français de marques réputées:
VELTIC — ONDEX
EIRA — PLUCKY — FLOPY
Distributeur Exclusif au Canada:
HURON FISHING TACKLE, INC.
QUEBEC, P.Q.
EN VENTE PARTOUT!

Anglia 105 E
1961 NEUVES
Le moins cher des modèles Ford de fabrication anglaise. Une voiture vraiment "familiale", à la fois logeable et économique.
AUSSI PEU QUE $295.00 COMPTANT
PAIEMENTS A PARTIR DE $9.95 PAR SEMAINE
Taxes et licenses incluses

CONSUL
1961 NEUVES
Malgré son bas prix la Consul est une spacieuse et confortable 6-places. Moteur 4-cyl à faible consommation d'essence et d'huile.
benoit MOTORS LTÉE
VENTE — SERVICE — PIECES
7865 ST-HUBERT
CR. 4-4394
100 AUTOS AU CHOIX DANS 10 COULEURS
LIVRAISON DE 48 HEURES

JACK KRAMER est heureux de vous présenter sa
SERIE MONDIALE DU TENNIS PROFESSIONNEL
avec enjeu de $100,000
ANDRES GIMENO vs PANCHO GONZALES
FRANK SEDGMAN vs BARRY MACKAY
2 — Deux excitants matches de simples — 2 et un fameux match de double
VENDREDI, le 28 AVRIL à 8 heures
SEULEMENT UN SOIR
Forum
Billets : $1.50, $2.00, $2.50, $3.00, $3.50.
En vente au FORUM et chez LAVERDURE et MURRAY, UN. 1-7258
SPECIAL : Les enfants ne paient que 50¢

CE SOIR 8 h. 15 Dimanche 2 h. 15



Parc RICHELIEU
Salle à manger, cafeteria (ouverts dès 5 h. 30)
Service d'autobus
Admission générale $1.00
ESTRADES CHAUFFEES
TV et RADIO (Tous les jours)
CANAL 2 — 11 h. 10 Film du pari double
CANAL 10 — 6 h. 45 Sélections du jour avec Pierre Proulx
La revue des courses à 6 h. 10
CKAC — CJSO
CJLM — CKJL

POUR VOTRE LIGUE DE QUILLES
Toute dernière nouveauté sur trophées et cadeaux de toutes sortes...
Vendus strictement
AU PRIX DE GROS
CADEAUX INDIVIDUELS A PARTIR DE $1.50



Nous nous spécialisons dans la vente au prix du gros de cadeaux et de trophées pour tous sports à des prix sans compétition.
EPARGNEZ jusqu'à 50%
87 compagnies et ligues de quilles furent nos clients durant la dernière saison.
Votre comité peut prendre appointement en soirée si désiré
APPELEZ LA. 4-0608
Visitez sans obligation de votre part notre magnifique salle d'échantillons (coin Mont-Royal et Bordeaux)
TRANS CANADA Jewelry Importing CO. LTD.
4502 rue BORDEAUX
(coin Mt-Royal)
MONTREAL, QUE.
Ouvert vendredi soir jusqu'à 9 h. 30
Samedi jusqu'à 5 p.m.
LA. 4-0608 • LA. 4-0603

CHASSE et PÊCHE

La pêche est ouverte, mais les prises sont très rares

par **Gérard CHAMPAGNE**

La saison de pêche à la truite a débuté jeudi, mais les truites seront en sécurité pour une autre fin de semaine. Le département de la Chasse et des Pêcheries rapporte que la majorité des lacs sont fermés à la pêche à cause de la glace. Il est prohibé de pêcher la truite sous la glace pendant la saison et hors saison... aucune prise de truites n'a encore été rapportée... les pêcheurs ont cependant jusqu'au 30 septembre pour taquiner les gourmandes de nos lacs... quelques pêcheurs trop impatients ont sorti leur ligne et tenteront de prendre des truites dans les ruisseaux en fin de semaine...

Avis aux braconniers...

Les observateurs croient que le doré commencera à frayer dans la région de l'Ile Perrot la semaine prochaine, mais les braconniers seront surveillés de très près par les gardes-pêche, a annoncé le surintendant Firmin Bourque du district de Montréal. Il est défendu de pêcher le doré du 15 avril au 13 mai... l'an dernier, quelques braconniers furent arrêtés à Pincourt, et à l'Ile Perrot, mais cette année, le nombre de gardes-pêche sera triplé et les arrestations seront plus nombreuses... la pêche au doré a été excellente l'an dernier dans la région de Montréal...

Une seule saison pour l'orignal

Lors du banquet des "Outfitters", l'hon. Gérard-D. Lévesque a annoncé qu'il y aurait une saison pour la chasse à l'orignal au Québec, cette année, si le cabinet provincial approuve son plan.

L'an dernier, la chasse à l'orignal était divisée en deux saisons différentes pour la zone Nord et la zone Sud et les dates variaient. Le ministre Lévesque suggère que la saison de chasse à l'orignal dure 16 jours et commence le premier samedi d'octobre pour les deux zones.

Encore les ménés...

A la demande de plusieurs lecteurs, qui réclamaient des informations supplémentaires concernant les réglements concernant le méné, nous publions de nouveau le communiqué de notre ami Gustave Bédard de Québec, concernant la vente des ménés vifs permise jusqu'au premier juin.

Dans le Résumé des Lois de pêche (1961) que le ministère vient de mettre en circulation, il a été annoncé, que la vente des ménés vifs était prohibée dans toute la province. A la suite, toutefois, d'innombrables démarches et représentations de la part d'associations sportives de chasse et de pêche, l'hon. Lévesque a résolu de permettre la vente de ces ménés vifs jusqu'au premier juin dans les territoires suivants: — tous les comtés du sud du fleuve depuis Dorchester en amont jusqu'aux frontières américaines, soit toute l'Estrie; au nord du fleuve St-Laurent, dans tous les comtés situés à l'ouest de la ligne de démarcation qui figure à la carte des règlements concernant les vairons, laquelle carte se trouve annexée au Résumé des Lois de pêche.

La vente des ménés vifs reste donc interdite dans les comtés du bas du fleuve depuis Bellechasse et au nord du fleuve dans toute la région de Québec, Charlevoix, Chicoutimi, du Haut et du Bas Saguenay.

Comme le ministère de la Chasse et de la Pêche vient de mettre en circulation 300,000 exemplaires du Résumé des Lois de pêche (1961), on fait remarquer que personne n'est excusable de ne pas connaître les règlements concernant le transport et la vente des ménés à travers la province.

But de Frank Selke:

Aider les As plutôt

Faisant suite à la nouvelle du retrait définitif du club Royal de Montréal de la Ligue de l'Est où il cesse d'opérer, le gérant général Frank Selke, du Canadien, a déclaré aujourd'hui que la direction du Canadien préférait aider davantage les As de Québec, de la Ligue Américaine, plutôt que de patronner un club à Pittsburgh.

Il a dit qu'il croyait que son club avait "une responsabilité morale de travailler à quelque chose dans le Québec plutôt qu'en Pennsylvanie.

Un groupe de Pittsburgh, comprenant John Harris, des Ice Capades, possède une option sur l'aréna et "désirait que nous nommions un instructeur, des joueurs et dirigions complètement le club", a dit Selke.

"Mais je préférerais demeurer dans la province de Québec", a ajouté le gérant général du Canadien.



Que diront les voisins?

Rien! Car la tondeuse Lawn-Cruiser Super-Quiet de 19" est si silencieuse qu'elle ne trouble pas les sommeils les plus légers. Vous pourrez tondre la pelouse quand il vous plaira, sans déranger personne. 7 modèles Lawn-Cruiser et le tracteur Ride-On. Passez les voir chez votre marchand. A partir de $82.50.

LAWN-CRUISER
NOUVELLE GARANTIE
2 ANS...
Fabriquées par
OUTBOARD MARINE
Corporation of Canada Ltd.
Peterborough, Canada

DISTRIBUTEURS:
JOHN MILLEN
& SON LTD.
639, ST-JACQUES OUEST
UN. 6-5451



MARGIE EDEN EST-ELLE PRETE? — Si la réponse est "oui", la jument de RUSS CALDWELL l'emportera sans trop de difficulté, ce soir, dans la course principale, au parc Richelieu. Si la réponse est "non", la victoire ira à TOM TALLY, KLAMATH SONG ou SNIPE REWARD.

LES COURSES

RICHELIEU

INSCRITS

CE SOIR

PREMIERE COURSE
TROT C-3 — $700

1. Cindy R., D. Palmer 5-2
2. Ardelis Hanover, S. Brisson 3-1
4. Mr. J.B., W. Bourgon 4-1
6. Midge E. Volo, W. Arthurs 6-1
7. Newport Champ, Y. Pelchat 6-1
3. Gus The Great, P. Reen 8-1
8. Orphan Morris, R. Savignac 8-1
5. Angel Star, R. Pagé 12-1

Eligible: Whizby Pat, A. Grodnis.

DEUXIEME COURSE
AMBLE 2:26 — $800

5. Commander Pick, R. Caldwell 3-1
1. Princess Star, Grandmaison 4-1
3. Ohioway, Dunc McTavish 9-2
2. Gypsy Brewer, W. Habkirk 6-1
6. Shadydale Edward, K. Kerr 6-1
7. Mighty Rich, D. Palmer 8-1
8. Ruth Kirk, Hervé Filion 8-1
4. Spartan, J. Churchman 12-1

Eligible: Jimmy Branagan, P. Casey.

TROISIEME COURSE
AMBLE C-1 — $1,000

6. Chief's Royal, Hervé Filion 5-2
3. Success Eloise, A.B. Young 3-1
4. McKinley Mahone, P. Radley 4-1
5. Newport Duke, C. Watters 6-1
7. Andrew Patch, M. Turcotte 6-1
2. Cannon Fire, L. Floyd 8-1
8. Billy Springwood, D. McTavish 8-1
1. Success Key, K. Waples 12-1

Eligible: Marian Mite, W. Arthurs; Chief's Bride, A. Walker.

QUATRIEME COURSE
TROT C-2 — $900

2. Nelson K., Wm. Arthurs 5-2
3. Chockoyotte Squaw, F. Jones 3-1
3. High Comedy, J. Wiener 4-1
1. Capital R., D. Palmer 6-1
4. Safety Man II, O. Knight 6-1
7. Queen Rodney, Del MacTavish 8-1
8. Billy C. Guy, B. Madill 8-1
6. Jochovolo, R. Bouthillier 12-1

Eligible: Maryland Grace, L. Pelletier.

CINQUIEME COURSE
AMBLE B-2 — $1,300

4. Ronny C. Grattan, B. Madill 2-1
3. Meadow Maine, M. Pusey 3-1
6. Check Out, J. Wiener 4-1
7. City Counsel, M. Turcotte 6-1
5. June First, Louis Floyd 7-1
2. Versatile, C. Watters 8-1
1. Dom Dhu, R. Paradis 10-1

SIXIEME COURSE
AMBLE C-3 — $900

2. Flashy Z, M. Turcotte 5-2
6. Widow's Dream, M. Pusey 3-1
7. Ike C., Dunc McTavish 4-1
4. Hera Star, C. Watters 6-1
5. Dust Storm, M. Gingras 6-1
8. Galawin, P. Caldwell 8-1
3. Prince Val, Wm. Habkirk 9-1
1. Sandy Hal, O. Knight 12-1

Eligible: Lonely Elm Reedy, L. Floyd.

SEPTIEME COURSE
AMBLE A-B — $3,000

7. Marsie Eden, R. Caldwell 5-2
6. Tom Tally, M. Dostie 3-1
4. Snipe Reward, T. Horton 4-1
3. Colona Hanover, M. Gingras 6-1
8. Klamath Song, Grandmaison 6-1
2. Crescendo, M. Turcotte 8-1
5. Mighty Regent, Hervé Filion 8-1
1. Mighty Torrid, L. Brodeur 10-1

HUITIEME COURSE
AMBLE C-3 — $700

2. Summer Look, J. Holmes 3-1
1. Rebel L Miss, Wannamaker 4-1
4. Check Up, L. Piedalue 4-1
6. First Remus Jr, L. Hamelin 6-1
7. Handsome Billy, K. Waples 6-1
3. Mr. Grace, G. Beauvais 8-1
8. My Ginnie's Forbes, Cowser 8-1
5. Gay Sadie, Reyn. Filion 10-1

Eligible: Poplar Glen, R. Pagé.

DEMAIN

PREMIERE COURSE
TROT C-3 — $700

4. Davey Dean, V. Cowser 3-1
3. Dusty Brooke, A. Grodnis 4-1
6. Private Duty, Robert Pagé 4-1
5. Duke of Marabil, C. Hilliard 6-1
8. Belwin Song, P. Reen 6-1
2. Glendale Jack, E. Bradette 8-1
7. Defiance, R. Bardier 8-1
1. Shep's Paula, Alex Pagé 12-1

Eligible: Mr T.V., Nels Turcotte.

DEUXIEME COURSE
AMBLE C-3 — $700

4. Gene Rainbow, P. Robillard 3-1
2. Andy Ellis, R. McDonald 4-1
6. Silver Laird, Jim Holmes 9-2
7. Red Rustler, W. Venn 6-1
5. Dale Brook, J. Hayes 6-1
8. Kit of Denmark, V. Cowser 8-1
7. Val Hadley, W. Eavans 9-1
3. Chockovotte Doc, A. Young 12-1

Eligible: Mighty Abbe, R. Ponton.

TROISIEME COURSE
TROT B-2 C-1 — $1,300

3. Gay Connie, M. Dostie 5-2
1. Archie Mon, M. Pusey 3-1
5. Meadow Brownie, Jim Holmes 4-1
6. My Son Don, L. Brodeur 6-1
7. Rus Crane, Theo Turcotte Jr 6-1
2. Twinkle Comet, B. Madill 8-1
4. Uncle William, M. Gingras 12-1

QUATRIEME COURSE
AMBLE C-2 — $900

1. Guy Elkington, M. Dostie 2-1
5. Flying Saucer P., P. Robillard 3-1
4. Hal's Pea E, M. Pusey 4-1
3. Nipper Johnston, W. Bourgon 6-1
6. Pin Up Daughter, M. Gingras 6-1
2. Davey Crockett, R. Savignac 8-1
8. O'Henry Volo, Reynald Filion 8-1
7. Bright Side, R. Bardier 10-1

CINQUIEME COURSE
AMBLE C-1 — $1,000

2. Up Top, Wm. Arthurs 5-2
3. Russell Tass, Louis Floyd 3-1
1. Hickory Maior, M. Pusey 4-1
6. Janice Johnston, M. Dostie 6-1
7. Joanna H, Hervé Filion 6-1
5. Raffles, K. Waples 8-1
8. Banjo Pick, P. Robillard 8-1
4. Direct Bud, Don Gillis 12-1

SIXIEME COURSE
AMBLE C-2 — $900

3. H.B. Norris, M. Dostie 3-1
1. Max Grattan, N. Bolduc 7-2
4. Task Brewer, R. Quesby 9-2
2. Kokomo Joe, E. Bradette 6-1
8. Phil Butler, C. Watters 6-1
5. Fingo's Betty, Hervé Filion 8-1
6. Hi Lo's Val, R. Savignac 8-1
7. Scandal, H. Beauchamp 12-1

Elisible: Abe Scott, R. Lareau.



Au parc Richelieu

L'ambleur Bankroll vainqueur en 2:05.4

Dans le livre des règlements de la Canadian Trotting Association, il est dit explicitement qu'un conducteur doit tenter de gagner pendant toute la durée d'une course. Et le règlement (18, section 5-A) prévoit même des amendes, des suspensions et voire l'expulsion du ou des conducteurs pris en faute.

Au printemps, toutefois, lorsque les chevaux ne sont pas tout à fait prêts, plusieurs propriétaires ou entraîneurs sont probablement tentés d'inscrire quand même leurs chevaux, plus avec l'idée de les "essayer" que de gagner. Sur ce point, le président des juges et ses adjoints Claude Brissette et Paul-Emile Larente sont formels: un conducteur ou un entraîneur qui place une inscription dans la boîte doit honnêtement croire que son cheval est "prêt". Autrement, il encourt les sanctions dont il a été fait mention plus haut.

C'est d'ailleurs l'offense qu'ont commise les trois conducteurs suspendus la semaine dernière pour des périodes de cinq et dix jours.

Jos Létourneau et Roger Trudel ont écopé de suspensions de cinq jours et Henri Filion, de dix jours. De fait, il a été question de manque de rendement, mais l'excuse qui a dû venir aux lèvres des coupables, distancés par quinze longueurs par un cheval de 5e place, a probablement été le peu de préparation de leur bête.

En 2:05.4 !

Si certains chevaux ne sont pas prêts, par contre, d'autres le sont singulièrement. C'est ainsi que, sauf erreur, l'ambleur de cinq ans Bankroll, conduit par Russ Caldwell, a enregistré le mille le plus rapide du jeune meeting. Il a franchi la distance en 2:05.4, dans un C-2 !

Hervé Filion a été le premier à visiter le cercle des vainqueurs avec le même cheval, pour une deuxième fois. Mais son succès a été de courte durée, puisque, dès l'épreuve suivante, Melvin Turcotte faisait de même avec Congress Hal et un peu plus tard Allan Walker l'a imité avec le trotteur Cotton Maid.

L'épreuve principale de ce soir ramène la jument de 5 ans Margie Eden en course. Elle partira de la septième place, mais le handicapeur lui a accordé la première cote.

Par la classe, il ne fait aucun doute que la jument inscrite au nom de Mme Jean Caldwell mérite la première place. Mais est-elle prête?

5—Swan Song
(Bert Madill) 9.00 5.20
3—V.I.
(Hervé Filion) 3.30
Durée 2:05 4-5 — Ont aussi couru: Hy Marque, Mighty Surprise, Sundown Borders, Mrs. Saint, Deleware Coast.
Quinella: Bankroll et Swan Song $58.10.

7e course — Trot B-2, C-1, $1,300

2—Cotton Maid
(Allan Walker) 5.60 2.90 2.40
7—Frysie Rosecroft
(Maurice Pusey) 3.30 2.50
5—Newport Rocket
(Marc Gingras) 2.80
Durée 2:08 4-5 — Ont aussi couru: Faye Ellen, Reyphell, Legal Express, Sonny Nardin.

8e course — Amble C-2, $900

1—McCoy Hanover
(Réal Bardier) 4.00 3.20 3.00
2—Kelly Boy
(Paul Casey) 4.10 3.70
8—Bobby King
(Pem Caldwell) 7.40
Durée 2:10 4-5 — Ont aussi couru: Troublemite, Miro Bay, The Great Remus, Hi Joe. Retiré: Doon Bay. Exacta: McCoy Hanover et Kelly Boy $11.20.
Assistance: 6,688; paris $255,333. Etat de la piste: rapide (pluie à la fin)

YONKERS
HIER

1ère course — Trot, $2,100

6—Dixie's Pride
(L. Pullen) 7.30 4.50 3.40
3—Lustine Hanover
(W. Haughton) 9.80 7.90
2—Scidoc
(H. Dancer Jr) 3.80
Durée 2:08.2 — Ont aussi couru: Alexandria Bay, Lumber Can, Avalen Worthy, Shoo Song, Louis Yates.

2e course — Amble, $2,200

2—Cole Hanover
(D. Insko) 3.90 2.80 2.40
4—Mr. Teil
(W. Myer) 4.80 3.50
5—Arva Hanover
(W. Haughton) 3.80
Durée 2:06 — Ont aussi couru: Princely Direct, Fullmor, Gray Wolf, Waybreeze, Irish Brooke.
Pari double: (6-2) $14.60.

3e course — Amble $2,200

3—Shadydale Monitor
(J. Dennis) 4.90 3.20 2.90
2—Silver's Gold
(D. Insko) 2.90 2.60
4—Poplar Scot
(W. Hudson) 4.40
Durée 2:07.2 — Ont aussi couru: Sterling Abbe, Sandy's Knight, Lilyanne Hanover, Gerald Discovery, William Dell.

4e course — Amble, $3,500

2—Brenda Eden
(V. Dancer) 7.00 4.60 3.00
4—Swain
(W. Haughton) 6.20 3.10
3—Speers Direct
(R. Cherrix) 2.60
Durée 2:04.3 — Ont aussi couru: Mayor Joe, Mr. Childs, Pilot Zoom, Alix Byrd, Cardinald James.

5e course — Trot, $10,000 1¼ mille

1—Silver Song
(H. Camden) 3.90 3.20 2.70
3-5—Teamin' Demon
(G. Phalen) 4.90 3.90
7—Senator Frost
(J. Dennis) 4.60
Durée 2:36.1 — Ont aussi couru: Curly Harry, Great Lullwater, Rexall Boy, Lavandiere III. Retiré: Darn Safe.

6e course — Amble, $5,500

3—Senator Spangler
(H. Beissinger) 19.30 6.50 3.10
4—Quick Jo
(H. Bell) 3.30 2.50
1—Little Emperor
(W. Hudson) 2.50
Durée 2:04.1 — Ont aussi couru: Mocking Pyrd, Vineddy, Glenville, Bright Knight, Ashworthy.

7e course — Amble, $5,500

Meadow Helene
(Del Miller) 5.20 4.00 2.90
King Nola
(W. Haughton) 6.30 3.90
Silver's Dream
(D. Insko) 2.70
Durée 2:03.2 — Ont aussi couru: King's Meadow, Kenny J., Ante Bellum, Major Fingo.

8e course — Amble, $2,500

Patsy Chief L.
(D. Insko) 16.00 8.00 6.00
Sharp Time
(J. Dennis) 11.30 6.40
Irving MacPherson
(A. Myer) 3.80
Durée 2:08 — Ont aussi couru: Gallant Star, Better Goods, Chalidale Jewel, Capital City.

9e course — Amble, $2,500

Majesty's Nicky Boy
(R. Cherrix) 10.40 4.60 3.20
Tanoa
(J. Dennis) 3.20 2.50
Dream Come True
(R. Cartnal) 3.70
Durée 2:07 — Ont aussi couru: Tassel Byrd, Sam J. Direct, Wells Fargo, Cap Direct.
Assistance: 29,479; mutuel: $2,242,170

BUFFALO

1ère course: Trot C-3 — $700

Proxie's Boy
(Webster) 16.50 6.00 3.90
Glendale Indian
(Cordwelsh) 4.20 2.60
Patriot Hanover
(Metcalfe) 2.80
Durée: 2:22.2.

2e course: Amble C-3 — $700

Gracie Byrd
(Cordwell) 13.00 6.60 4.50
Tic
(Webster) 4.20 3.50
Nyla Hanover
(Foley) 6.70
Durée: 2:25.3.
Pari double: Proxie's Boy et Gracie Byrd — $121.40.

3e course: Amble — $700

Prince Bay
(Scurr) 27.40 12.60 7.40
The Great Major
(Bomar) 8.10 4.70
Sim
(Erdman) 5.70
Durée: 2:23.2.

4e course: Trot — $900

Syndy's Voli
(Manges) 4.60 2.90 2.40
Cathy Diggles
(Findley) 4.30 2.80
Waystyle
(Dufford) 2.80
Durée: 2:20.4.

5e course: Amble C-1 — $900

Neda Hanover
(L. Harner) 8.30 3.70 2.60
Dewey Mcelwyn
(Baker) 3.00 2.50
Black Haven
(Childs) 2.80
Durée: 2:20.6.

6e course: Amble C-3 — $900

Dauntless Wick
(Gilhooly) 74.10 23.70 7.30
Eben's Princess
(R. Rapone) 5.20 3.50
David Star Desota
(Morse) 3.50
Durée: 2:20.2.

7e course — Trot, $5,000

Grace Frost
(L. Rapone) 13.90 6.50 4.30
Heathcliffe
(Webster) 4.20 3.70
Dalyce Blue
(Findley) 4.50
Durée 2:17.2

8e course — Amble, $800

H D Tempo
(Metcalfe) 5.60 4.00 3.40
Scotch Mercur
(Fancher) 14.70 5.20
E H J
(Slade) 3.20
Durée 2:20

9e course — Amble, $700

Worthy Pence
(Foley) 15.10 6.20 3.10
Memorial Abbe
(Scurr) 6.50 2.90
Bob Genesee
(McNutt) 2.80
Durée 2:22.6
Assistance: 4,237; mutuel: $209,048

Nos choix au Richelieu

CE SOIR

1—Ardelis Hanover, Cindy R., Gus The Great
2—Commander Pick, Princess Star, Ruth Kirk
3—Chief's Royal, Success Eloise, McKinley Mahone
4—Nelson K., Capital R., Chockovotte Squaw
5—Ronny C. Grattan, Meadow Maine, Check Out
6—Hera Star, Flashy Z., Ike C
7—Tom Tally, Klamath Song, Margie Eden
8—First Remus Jr, Summer Look, Rebel Land Miss

DEMAIN

1—Dusty Brooke, Davey Dean, Private Duty
2—Red Rustler, Andy Ellis, Gene Rainbow
3—Archie Mon, Gay Connie, My Son Don
4—Guy Elkington, Hal's Pea E., Nipper Johnston
5—Janice Johnston, Hickory Maior, Raffles
6—H. B. Norris, Max Grattan, Fingo's Betty
7—Carolwyn Grattan, Doc Johnston, Major Prim
8—Some Chance, Scott Brewer, Cheryl Primrose

RESULTATS

RICHELIEU

HIER

1ère course — Trot C-3, $700

5—Rascal Sandy
(Allan Walker) 3.80 3.10 2.30
8—Kim D. Grattan
(Lionel Piedalue) 8.90 3.30
4—Grattan Baker
(Pem Caldwell) 2.40
Durée 2:11 4-5 — Ont aussi couru: Happy Han, Worthy Tyson, Augustine, Komoka Queen, Byhalia Dean.

2e course — Amble C-3, $700

2—Quick Prime
(Léo Pelletier) 41.20 12.90 9.30
4—Grand Manner
(Jean Jodoin) 9.10 6.00
7—Lusty Hall C.
(Russ Caldwell) 4.80
Durée 2:12 2-5 — Ont aussi couru: Sunny Hill Fax, Merrie Lloyd, Sharon Ann J., Machipongo, Gene Rainbow. Retiré: Irene's Beauty.
Pari double: Rascal Sandy et Quick Prime $70.70.

3e course — A réclamer, $1,000

6—Walter G. Grattan
(Percy Robillard) 13.90 5.50 4.10
4—Panda
(Noël Bolduc) 4.30 3.30
8—Pot of Gold C.
(Cam Wannamaker) 3.60
Durée 2:12 — Ont aussi couru: Nite, Melody Star, Flip Morris.

4e course — Trot C-2, $900

6—Wonder Bud
(Hervé Filion) 6.10 3.70 2.70
7—Thelgiers
(Allan Walker) 3.40 2.50
1—Elane Song
(Omer Knight) 2.50
Durée 2:09 — Ont aussi couru: Willy Tass, Nibble's Prince, Shaydale Mystery, Chuck Colby, Candy R.
Quinella: Wonder Bud et Thelgiers $10.80.

5e course — Amble C-1, $1,000

3—Congress Hal
(Melvin Turcotte) 4.00 2.70 2.50
2—Owen Hal
(Marcel Dostie) 3.50 2.90
1—Clear Sweep
(Wilfrid Bourgon) 3.30
Durée 2:07 2-5 — Ont aussi couru: Jerry Canuk, The Tippler, Gunner Axworthy, Fingo's Song et Check In.

6e course — Amble C-3, $900

7—Bankroll
(Russ Caldwell) 9.60 5.20 3.40
Silver's Dream
(D. Inski) 2.70
Durée 2:03.2 — Ont aussi couru: King's Meadow, Kenny J., Ante Bellum, Major Fingo.

8e course — Amble, $2,500

Patsy Chief L.
(D. Insko) 16.00 8.00 6.00
Sharp Time
(J. Dennis) 11.30 6.40
Irving MacPherson
(A. Myer) 3.80
Durée 2:08 — Ont aussi couru: Gallant Star, Better Goods, Chalidale Jewel, Capital City.

9e course — Amble, $2,500

Majesty's Nicky Boy
(R. Cherrix) 10.40 4.60 3.20
Tanoa
(J. Dennis) 3.20 2.50
Dream Come True
(R. Cartnal) 3.70
Durée 2:07 — Ont aussi couru: Tassel Byrd, Sam J. Direct, Wells Fargo, Cap Direct.
Assistance: 29,479; mutuel: $2,242,170

BUFFALO

1ère course: Trot C-3 — $700

Proxie's Boy
(Webster) 16.50 6.00 3.90
Glendale Indian
(Cordwelsh) 4.20 2.60
Patriot Hanover
(Metcalfe) 2.80
Durée: 2:22.2.

2e course: Amble C-3 — $700

Gracie Byrd
(Cordwell) 13.00 6.60 4.50
Tic
(Webster) 4.20 3.50
Nyla Hanover
(Foley) 6.70
Durée: 2:25.3.
Pari double: Proxie's Boy et Gracie Byrd — $121.40.

3e course: Amble — $700

Prince Bay
(Scurr) 27.40 12.60 7.40
The Great Major
(Bomar) 8.10 4.70
Sim
(Erdman) 5.70
Durée: 2:23.2.

4e course: Trot — $900

Syndy's Voli
(Manges) 4.60 2.90 2.40
Cathy Diggles
(Findley) 4.30 2.80
Waystyle
(Dufford) 2.80
Durée: 2:20.4.

5e course: Amble C-1 — $900

Neda Hanover
(L. Harner) 8.30 3.70 2.60
Dewey Mcelwyn
(Baker) 3.00 2.50
Black Haven
(Childs) 2.80
Durée: 2:20.6.

6e course: Amble C-3 — $900

Dauntless Wick
(Gilhooly) 74.10 23.70 7.30
Eben's Princess
(R. Rapone) 5.20 3.50
David Star Desota
(Morse) 3.50
Durée: 2:20.2.

7e course — Trot, $5,000

Grace Frost
(L. Rapone) 13.90 6.50 4.30
Heathcliffe
(Webster) 4.20 3.70
Dalyce Blue
(Findley) 4.50
Durée 2:17.2

8e course — Amble, $800

H D Tempo
(Metcalfe) 5.60 4.00 3.40
Scotch Mercur
(Fancher) 14.70 5.20
E H J
(Slade) 3.20
Durée 2:20

9e course — Amble, $700

Worthy Pence
(Foley) 15.10 6.20 3.10
Memorial Abbe
(Scurr) 6.50 2.90
Bob Genesee
(McNutt) 2.80
Durée 2:22.6
Assistance: 4,237; mutuel: $209,048

Leçon de golf de Sam Snead

par Sam SNEAD

La majorité des meilleurs quilleurs, me dit mon ami Joe Wilman, tracent une ligne imaginaire sur l'allée de quilles, avant de lancer leur boule. J'ai toujours utilisé le même système lorsque je me voyais forcé de couler de longs coups roulés. Lorsque vous devez réussir un long coup sur les verts — 25 ou 30 pieds — il est naturellement bien difficile de garder votre oeil sur le trou. Je trace toujours une ligne imaginaire, en partant du trou jusqu'à ma balle, prenant en considération la pente du vert, la texture du gazon et la condition de la pelouse.



Puis mentalement, j'imagine un point de repère le long de ma ligne et quand je frappe la balle, je vise le point de repère. Je sais que si je frappe correctement la balle sur le point de repère, la balle aura une bonne chance de tomber dans le trou.

Comme l'indique le croquis d'aujourd'hui, vous devez ignorer complètement le trou. Concentrez votre attention sur la ligne imaginaire que vous avez tracée. Mon ami Joe Wilman me dit que les meilleurs quilleurs adoptent le même système.

Pour ma part, je sais que cette méthode m'a aidé grandement à couler la balle sur des coups roulés de 30 pieds dans le tournoi des Maîtres et dans plusieurs autres tournois.

©—1961 National Newspaper Inc.

Avance de 3-2 du Canadien de Hull

HULL. (PC) — Deux buts de Robert Rousseau, dont l'un en période supplémentaire, ont assuré au Canadien de Hull une victoire de 3-2 aux dépens des Thunderbirds de Sault-Ste-Marie, devant plus de 4,000 spectateurs. Le Hull domine dans la série finale de la Ligue de l'Est par trois victoires contre deux défaites.

La sixième joute sera disputée à Sault-Ste-Marie dimanche.

Le lancer décisif de Rousseau s'est trouvé un chemin au milieu de plusieurs joueurs avant de se loger derrière Roy Edwards. C'était le septième but de Rousseau dans la série et son 10e depuis le début des éliminatoires. Il établit ainsi un nouveau record de la Ligue de l'Est.

But égalisateur

Rousseau avait forcé les deux clubs à lutter en supplémentaire avec un but moins de quatre minutes avant la fin de la troisième période.

Le joueur-instructeur Glen Skov, qui a quitté le jeu à la suite d'une blessure au début de la période supplémentaire, a ouvert le pointage dans les premières secondes de la seconde période.

Merv Kuryluk et Fred Hilts ont enregistré les buts du Sault-Ste-Marie.

Edwards a repoussé 44 lancers devant le filet du Sault-Ste-Marie. Eddie Johnston a exécuté 26 arrêts.

SAULT STE-MARIE — Buts: Edwards; défenses: Robazzo, Ravlich, Guimond, Stapleton; avants: Waslowski, Schmautz, Kuryluk, Hiltz, Kachur, Offidani, Blair, Farelli, Hall, Grosso, Marietta.

Richmond bat Syracuse, 9-4

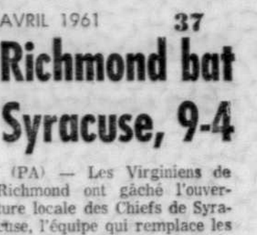
(PA) — Les Virginiens de Richmond ont gâché l'ouverture locale des Chiefs de Syracuse, l'équipe qui remplace les Royaux de Montréal dans la Ligue Internationale, en triomphant par 9 à 4.

Des circuits de Don Lock et Pedro Gonzalez n'ont pas aidé la cause du lanceur débutant Bob Porterfield, victime de 10 des 14 coups sûrs des vainqueurs. Joe Altobelli et Woody Smith ont frappé des circuits pour le Syracuse.

A Rochester, Bob Veale a limité les Red Wings à cinq coups sûrs alors que les Jets de Columbus l'ont emporté, 5-0. Veale n'a alloué qu'un seul but sur balles et retiré 11 frappeurs au bâton.

A San Juan, les Marlins ont triomphé des Bisons de Buffalo, 3 à 1 tandis que les Maple Leafs de Toronto ont blanchi les Jersey City, 8 à 0.

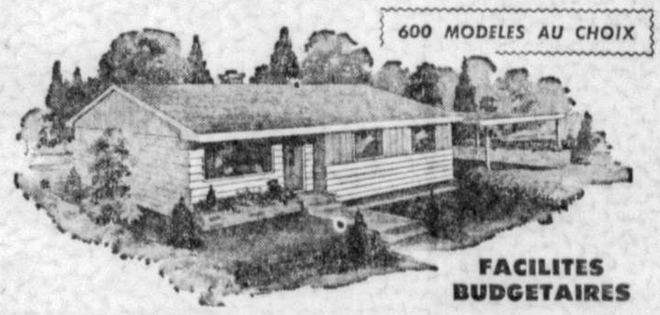
LUTTE
Aréna PAUL-SAUVE
4000 Beaubien E., angle Pie IX
SAMEDI SOIR 22 AVRIL



Maurice et Paul
VACHON
vs
Gilles et Laurent
FORTIN
Arbitre spécial
Paul BAILLARGEON
— CHAMPIONNATS —
3 titres en jeu
TED EVANS vs Nature Boy Dupuis
Aussi, en attraction
LUTTEURS NAINS
TROIS AUTRES COMBATS
S. Samson, prom. — LA. 4-7525

ENTREPRISE MANUFACTURIERE SUISSE DEMANDE
Représentant général
pour tamisant de lumière chimique, qui assure une protection efficace contre la décoloration des marchandises en montre, réduisant l'éblouissement aussi bien que la chaleur. Produit éprouvé depuis nombre d'années. Meilleures recommandations disponibles.
Possibilité d'excellents profits pour compagnie progressive. Capital requis: de 3 à 5,000 francs suisses environ.
Correspondance en allemand, en français ou en anglais.
Adressez vos demandes à CASE 3120, LA PRESSE

COLONIAL HOMES
NOS PRIMES SPECIALES EXPIRENT LE 1er MAI
Depuis 15 ans les maisons préfabriquées les plus populaires au Canada.
NOS PRIMES SPECIALES EXPIRENT LE 1er MAI
Chalets d'été — Maisons permanentes — Motels — Etc.



FACILITES BUDGETAIRES
NOUS POUVONS FINANCER ET LE CHALET ET LE TERRAIN
COLONIAL HOMES CR. 3-1547
850 ouest, JEAN-TALON (angle Wiseman), MONTREAL, P.Q.
RIVE SUD: 3919, boul. TASCHEREAU, Cité de Laflèche — OR. 6.5941
Ouvert sur semaine jusqu'à 9 p.m. Fin de semaine jusqu'à 5 hrs
Sur réception de 25 sous nous vous ferons parvenir notre catalogue illustré en couleurs





Joute de hockey

SAMEDI

Championnat junior provincial

Trois-Rivières à St-Jérôme, 8 h. 15 (1-1, série finale 3 de 5)

DIMANCHE

Ligue de l'Est

Hull à Sault-Ste-Marie (6e joute, série finale 4 de 7)

Championnat junior provincial

St-Jérôme à Trois-Rivières, 2 h. 15 (4e joute, série finale 3 de 5)

Coupe Allan

Galt à Winnipeg, (Kitchener) (3e joute, série finale 4 de 7)

Coupe Memorial

Moncton à St-Michael's (St. Michael's mène 2-0, série semi-finale 3 de 5).

VENDREDI

Ligue de l'Est

S. Ste-Marie 2 — Hull 3 (Hull mène 3-2, série finale 4 de 7)

Coupe Allan

Winnipeg 3 — Galt 4 (Galt mène 2-0, série finale 4 de 7)

Coupe Memorial

Moncton 2 — St-Michael's 6 (St. Michael's mène 2-0, série semi-finale 3 de 5).

vacances --- voyages

Voyages



Découvrez l'EUROPE à votre guise au volant de votre RENAULT

C'est le seul vrai moyen d'explorer et de goûter le charme de l'Europe; et c'est si facile grâce à Renault. Achetez une Dauphine neuve ici au Canada, avant votre départ, au prix spécial dégrevé des impôts, des frais de douane et de transport, et prenez-en livraison en Europe. A la fin de vos vacances, ramenez votre voiture (c'est la méthode la plus avantageuse) ou revendez-la à un tarif fixé d'avance (rachat garanti avec faible dépréciation). Demandez une brochure de renseignements —gratuite—sur le Plan de Livraison Outre-Mer Renault chez votre représentant Renault ou à votre agence de voyage, ou écrivez à Automobiles Renault Canada Ltée, 8555 Devonshire, Montréal, Qué.

Renseignez-vous sur le plan "Dans les airs, AIR CANADA — Sur la route, RENAULT"

synonyme de qualité

AUTOMOBILES
RENAULT
Canada Ltée
8555 DEVONSHIRE ROAD
RI. 8-9661
1824 STE-CATHERINE O.
WE. 7-9551
Montréal

SERVICE EUROPEEN DE TOURISME AUTOMOBILE
1176 Drummond UN. 1-0200
1219 St-Denis AV. 8-4902
L'auto Renault est la voiture par excellence pour voyager en Europe
Venez vous renseigner au sujet de nos 3 différents plans

AGENCE DE VOYAGES
VIAU
1593, rue ST-DENIS
Face au théâtre Saint-Denis
VI. 5-6503

Voyages

Visitez l'EUROPE en auto !



Les plus économiques
CITROEN 2 C.V.
DYNA-PANHARD
Les plus confortables
CITROEN ID et DS-19

Livraison outre-mer. Rachat garanti en dollars. Millage illimité. Plan de finance. Arrangements faits à Montréal. Pour complète satisfaction, transigez avec les importateurs exclusifs Citroën et Panhard ou leurs dépositaires autorisés.

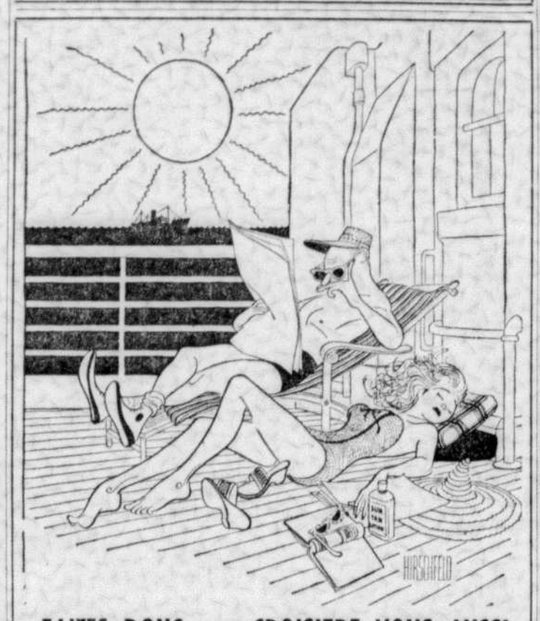
Distributeurs exclusifs pour Citroën et Panhard
AUTO-FRANCE Ltée
Montréal — RE. 9-4781
7144, Côte-des-Neiges

L'EUROPE EN AUTOMOBILE!



Achetez ou louez à Montréal votre voiture européenne
SIMCA — RENAULT — CITROEN
PEUGEOT — VOLKSWAGEN — PANHARD
ou toute autre marque

Votre voiture vous sera livrée à votre arrivée en Europe
Garantie de rachat en dollars.
CONFIEZ-NOUS TOUTES LES FORMALITES DE VOTRE VOYAGE
Réservations, hôtels, passage par avion ou bateau, assurances, itinéraires, etc. Cartes des pays européens
SERVICE EUROPEEN DE TOURISME AUTOMOBILE ENRG.
MONTREAL — 1176, rue Drummond — Tél. UN. 1-3906 et UN. 1-0200
1219, rue St-Denis — Tél. AVenue 8-4902



FAITES DONC une CROISIERE VOUS AUSSI

choisissez parmi ces trois départs :

de MONTREAL	de NEW YORK	de NEW YORK
le 22 juillet "RYNDAM"	15 août "GRIPSHOLM"	22 août "MAASDAM"
Nassau Miami Bermudes	Tadoussac Saguenay Bermudes	Nassau Curaçao Haïti
17 jrs : $360	9 jrs : $245	14 jrs : $350

PROFITEZ de ces croisières exceptionnelles
DEMANDEZ votre programme détaillé
RESERVEZ vos places au plus vite auprès de

AGENCE DE VOYAGES ANTA
337 est, rue Craig Montréal, Qué. UN. 1-9748

New-York

ROARING BROOK

"LE RANCH DE L'HOSPITALITE"
Prix raisonnables comprenant tout. Piscine à eau filtrée, chauffée. Tous les sports : Equitation gratuite — Fine cuisine. Orchestre en permanence — Cocktail lounge.
Ecrivez pour demander prospectus gratuit :
LAKE GEORGE
72, N. Y. Tél. : UN. 8-2729

Bas du fleuve

Hôtel de la Roche Pleureuse

Pour d'excellentes vacances dans le charme intact du vieux Canada français
ILE-AUX-COUDRES
60 milles en bas de Québec. Plage naturelle et magnifique piscine à l'eau salée. Détente parfaite — Prix modérés — Site idéal pour voyages de noces. Informations : RA. 9-8876.

Laurentides

dans "La Suisse des Laurentides"

Voyages de NOCES VACANCES



Hôtel de 65 chambres, chalets situé sur une péninsule du lac Archambault
Plage sablonneuse, tennis, badminton, tir à l'arc, croquet, chaloupes, canotage, excursion en montagne, pique-nique, appareil de T.V., pêche à la truite, GOLF, équitation, excursion en bateau à moteur, etc. Danse avec orchestre, dans notre nouveau lounge, mascarade, soirées d'amateurs et jeux de société.
Service d'autobus express via P.T.C. directement à notre porte
HOTEL
Château du Lac
Tél. : No 1
ST-DONAT-DE-MONTCALM, QUE.
Ouvert à l'année ! RENOMME POUR SA CUISINE. Attention spéciale aux conventions et groupes.

HOTEL LA SAPINIERE

VOYAGE DE NOCES - VACANCES - REPOS
60 CHAMBRES — COTTAGES
MOTEL DE LUXE AVEC T.V.
RESTAURANT ET CAVE DE REPUTATION



Prix réduits du 10 avril au 20 mai
VAL DAVID
Pour informations, circulaires, prix :
Val David: Tél. 326-1313 - Mtl: UN. 6-8262

MANOIR DES Laurentides



LAC ARCHAMBAULT
ST-DONAT, CO. MONTCALM
L'endroit idéal pour
VOYAGE DE NOCES
DE JOYEUSES VACANCES VOUS ATTENDENT ICI — ATMOSPHERE GAIE, SYMPATHIQUE ET AMICALE
Situé sur les bords du magnifique lac Archambault et à proximité du village. 60 chalets avec douche — 60 chambres avec eau courante et douche. Magnifique salle à manger. Grill avec orchestre tous les soirs. Appareils de télévision. L'autobus arrête à la porte. Croquet, tennis, pêche.
MAGNIFIQUE PISCINE A L'EAU TEMPEREE
SALLE DE QUILLES ET BILLARD AVEC SNACK-BAR
PRIX A PARTIR DE $60 par semaine, chambre et pension
Prix spéciaux pour groupes, chorales et associations
L. GARCEAU, prop.
ST-DONAT, CO. MONTCALM, QUE.
Ecrire pour dépliant illustré
INFORMATIONS par téléphone : à ST-DONAT, 60

Miami

SENSATIONNEL

Le plus NOUVEAU MOTEL DE LUXE au bord de l'océan



$2.50* par jour, par personne, 2 par chambre jusqu'au 1er décembre. 20 de 79 chambres. Ajoutez 50c par jour, par personne, durant juillet et août.

Plage privée, piscine privée, divertissements organisés, TV dans chambres. Coffee shop, bar à cocktails. Entièrement climatisé et chauffé.

Demandez notre brochure gratuite en couleurs.

Blue Seas MOTEL
100 PIEDS LE LONG DE L'OCEAN, A LA 173e RUE, MIAMI BEACH, FLORIDE

Voyages

CE PRINTEMPS VOGUEZ VERS L'EUROPE



s. s. Rotterdam • 38,645 grosses tonnes



s. s. Statendam • 24,294 grosses tonnes

DANS L'UN DES GRANDS RESTAURANTS DU MONDE



s. s. Nieuw Amsterdam • 36,667 grosses tonnes

RÉSERVEZ VOS PLACES DÈS MAINTENANT!
De New York: 17 avril, ROTTERDAM*; 26 avril, STATENDAM*; 2 mai, NIEUW AMSTERDAM; 4 mai, MAASDAM (escale à Galway); 19 mai, ROTTERDAM; 26 mai, STATENDAM, et le samedi, toutes les deux semaines, sur les fameux NOORDAM et WESTERDAM à classe unique.
Du Canada — S.S. RYNDAM: de Québec: 14 avril*; de Montréal et Québec: 9 mai, 4 et 29 juin, 10 août.
*Au temps des tulipes

It's good to be on a well-run ship
Holland-America Line
Montréal • Toronto • Winnipeg • Vancouver
ESCALES EN: IRLANDE (occasionnellement), ANGLETERRE, FRANCE ET HOLLANDE • CORRESPONDANCES IDÉALES POUR L'ALLEMAGNE, SCANDINAVIE ET SUISSE. • CONSULTEZ VOTRE AGENCE DE VOYAGE

Voyages

EVITEZ de perdre votre argent



EN VOYAGE, AYEZ TOUJOURS DES CHÈQUES DE VOYAGEURS DE L'AMERICAN EXPRESS
EN VENTE DANS LES BANQUES ET AUX GUICHETS DES GARES CNR

Suivez la route pittoresque du fleuve vers
l'IRLANDE, la FRANCE, l'ANGLETERRE, la HOLLANDE et l'ALLEMAGNE
"ARKADIA"
20,260 tonnes — 19 noeuds.



DE MONTREAL : 4 mai, 9, 30 juin, 21 juillet, 11 août, 1er*, 22* septembre, 12* octobre, 20* novembre. (8* décembre, Voyage pour Noël)

Goûtez l'excellente cuisine canadienne et européenne ... bénéficiez d'une salle à manger climatisée, de 14 vastes salles publiques et de la plus grande piscine extérieure que l'on trouve en mer. Service de bord expert. Les touristes ont accès sur tous les ponts de ce populaire et "sympathique" paquebot. Tarifs intéressants.

Consultez votre agent de voyages,
GREEK LINE
751 Square Victoria, Montréal, P.Q.

'OLYMPIA' DE NEW YORK VERS le PORTUGAL — l'ITALIE — la SICILE — la GRECE CHYPRE et ISRAEL
Tous les passagers, y compris ceux qui choisissent les commodités à prix modiques, peuvent profiter de tout le luxe qu'offre ce fameux paquebot de croisière.
Des excursions européennes, avec toutes dépenses incluses, sont aussi offertes.

1,000 visiteurs par semaine à Tahiti

L'arrivée d'avions à réaction gâtera-t-elle tout ce paradis !

PAPEETE, Tahiti, (PA) — Pour la première fois de l'histoire, au mois de mai prochain, des avions à réaction atterriront à Tahiti, y provoquant sans doute de nouveaux problèmes.

L'arrivée de l'ère du "jet" signifie que Tahiti sera à moins de dix heures de la côte au Pacifique.

Dès juillet, sept envolées amèneront quelque 1,000 visiteurs par semaine. Tahiti pourra-t-elle subir l'invasion ?

Ici, bien des gens pensent que non. Ils craignent que ce paradis terrestre qui a captivé l'imagination de Cook, de Bougainville, de Darwin, de Stevenson, de Gaugin, de Melville, de London, de Nordhoff, et de tous les hommes qui ont cherché à s'évader d'un monde trop civilisé, ne soit gâté.

D'autres croient que le tourisme sauvera l'économie chancelante de l'île. Les gisements de phosphate sont presque épuisés, la vente des savons-miracle a grandement nui au marché du copra et le prix de la vanille est aussi à la baisse.

Inquiétude généralisée

Ces opinions, on peut les entendre dans tous les coins de l'île et sur toutes les lèvres ; le nouveau gouverneur de la Polynésie française, Aimé Grimeld, est de cet avis. Tous s'inquiètent de la venue des touristes.

Tahiti peut loger 200 visiteurs mais, d'ici juillet, on aura doublé ces possibilités. Mais il n'y aura quand même pas assez de chambres d'hôtel pour suffire aux besoins. Pourquoi en sera-t-il ainsi ?

Il semble que les compagnies aériennes aient été plus vite que Tahiti ne peut aller. Autrefois les avions atterrissaient à Bora Bora, à 150 milles d'ici, et les passagers étaient transportés par hydravion jusqu'à Tahiti. Maintenant, on travaille nuit et jour pour allonger la nouvelle piste afin qu'elle atteigne les 11,900 pieds nécessaires, aux réactés.

Pourquoi ne construit-on pas plus d'hôtels ?

Certains Américains soutiennent que les autorités françaises placent des bâtons dans les roues des investisseurs étrangers. De leur côté, les Français affirment qu'ils accueilleraient avec joie les capitaux étrangers s'ils étaient assurés qu'ils ne sont pas placés par des profiteurs à la recherche d'un gain rapide à n'importe quel prix.

"Quant aux Français qui auraient les moyens de lancer des entreprises, ils sont méfiants à cause des pertes qu'ils ont subies en Afrique du Nord. D'autre part, les grands hôteliers américains ont peur de trouver ici un nouveau Cuba," dit un dirigeant français.

Par ailleurs, il est assez difficile d'acheter des terrains à Tahiti car, à cause de la confusion qui existe au sein des familles, il y a parfois près de 100 personnes qui ont des droits sur la même propriété.

Certains touristes n'aiment pas Tahiti, trouvant les logis trop primitifs, les distractions limitées et le paysage monotone.

"Tahiti est l'endroit tout indiqué pour une catégorie très spéciale de touristes. Ce n'est pas tout pour les habitués de Las Vegas ou de Miami. De plus, les Américains raffolent des voyages organisés où une personne compétente les conduit partout où il faut aller, ce qui leur permet de rester ensemble. Malheureusement, il est impossible de visiter Tahiti de cette façon-là", révèle une autorité française.

Quels sont les plus grands torts que le tourisme peut causer à Tahiti ?

Il peut amener les indigènes à perdre leur fierté naturelle, car ces gens, qui jusqu'ici avaient toujours repoussé toute offre de pourboire comme dégradante, commencent à s'habituer à la générosité des Américains; par ailleurs, la tendance à l'alcoolisme, déjà très marquée, ne peut que croître.

(PC) — Pendant la guerre civile de 1936-1938, les loyalistes gravèrent de la monnaie de carton.



UNE BONNE PECHE — Deux jours après l'ouverture de la pêche au Nouveau-Brunswick, Dolores, 8 ans, et Deborah, 10 ans, ont déjà réussi une bonne prise, avec pour tout accessoire qu'une corde ordinaire suspendue au bout d'un rondin. Les deux fillettes de M. William Golden, de Lakewood, montrent avec fierté les deux truites brunes qu'elles ont prises et qui mesurent chacune 22 pouces.

Paris : 42e salon des artistes décorateurs

Le 42e Salon des artistes décorateurs qui se tiendra du 9 mai au 11 juin au Grand Palais à Paris, fera appel aux quatre éléments essentiels de la décoration moderne : acier inoxydable, produits verriers, les lamifiés, les textiles.

Le visiteur pourra voir un appartement, un ensemble de bureaux, toutes sortes de magasins, du kiosque à journaux au self-service, ainsi qu'une caravane, une cabine de bateau, un grand patio.

New York

1000 ACRES



La vie de ranch à son mieux • Programme complet • Orchestre résidant • Piscine intérieure chauffée • Cuisine délicieuse servie comme chez soi • Ce qu'il y a de mieux en fait d'équitation genre de l'ouest, atmosphère amicale, prix modiques. Ouverture 28 avril. Ecrire pour avoir brochurette : Stony Creek (6), N.Y. TEL. : LUZERNE 696—4500

ICI New York!

2000 chambres modernes
Tarif raisonable comprenant TV et air-conditionné.
Le célèbre HOTEL TAFT
7th AVE. at 50th St. NEW YORK
ON TIMES SQUARE AT RADIO CITY
Consultez votre agent de voyage ou telephonez: UNiversity 1-3308
A ZECKENDORF HOTEL

VOUS ALLEZ à NEW-YORK ?
un coup de fil
à votre agence de voyages ou composer ce numéro à Montréal



et l'on vous réserve une chambre à l'
Hôtel Astor
44e à 45e rue, près Broadway, N.Y.
ou à l'
Hôtel Manhattan
44e à 45e rue, près 8e ave, N.Y.

L'activité trépidante de Times Square ... les théâtres, les clubs de nuit. On vous offre 2,200 grandes chambres avec baignoire, à tarif raisonnable, toutes parfaitement climatisées et munies de radio et TV sans frais additionnels. Vous avez le choix de plusieurs des plus réputés restaurants et bars de New York, y compris le populaire restaurant Playbill à l'hôtel Manhattan même. Ne viendrez-vous pas nous rendre visite à l'hôtel Astor ou au plus nouvel hôtel de New York, le Manhattan (nouveau garage de stationnement automatique face à l'hôtel).

Frank W. Kridel, vice-président administratif et gérant général

Voyages



Prince Edward Island

Venez nager cet été dans la plus chaude eau salée au nord de la Floride. Excellents centres de villégiature où vous pouvez pratiquer le camping, la pêche, le golf, et le canotage. Visitez la ville historique de Charlottetown. Un luxueux traversier vous déposera vous, votre famille et votre auto, juste sur la plage. Demandez des renseignements complémentaires sur vos vacances dans cette île ravissante.

M. le Directeur de l'Office du Tourisme de l'Ile du Prince-Edouard, Charlottetown, I.P-E.
8153
NOM (EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE)
ADRESSE
PROV.

Partez en vacances pour l'Europe avec le Canadien Pacifique



voyage en EMPRESS ... voyage EXTRA-AGRÉABLE

Que vous fassiez la traversée à bord du nouveau paquebot Empress of Canada, de l'Empress of England ou de l'Empress of Britain, vous passerez de merveilleuses vacances en mer. A bord des trois, vous trouverez service impeccable, cuisine renommée, divertissements variés et une foule de petites choses additionnelles qui font d'un voyage avec le Canadien Pacifique un voyage vraiment extra-agréable. Faites dès maintenant vos projets de vacances en Europe avec le Canadien Pacifique ... consultez la liste des départs de Montréal et Québec pour Greenock et Liverpool:

Empress of Britain	28 AVRIL
Empress of Canada	5 MAI†
Empress of England	12 MAI
Empress of Britain	19 MAI
Empress of Canada	26 MAI
Empress of England	2 JUIN
Empress of Britain	9 JUIN

Départs hebdomadaires durant le reste de la saison du Saint-Laurent.
†Premier voyage du nouveau paquebot amiral de la flotte des Empress.

RENSEIGNEZ-VOUS SUR L'EXTRAORDINAIRE CROISIÈRE DE 41 JOURS EN MÉDITERRANÉE À BORD DE L'EMPRESS OF CANADA—DÉPART DE NEW YORK LE 9 FÉVRIER 1962.

CONSULTEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES OU LE
CANADIEN PACIFIQUE
Chambre 115, Gare Windsor
Tél.: UN. 1-6811
Canadien Pacifique

VOYAGES
ABC TRAVEL
4081 AV. VERDUN
PO. 6-8502
OUVERT LE SOIR

Renseignements et services gratuits
Alfred Gagliardi
6970, rue ST-DENIS
CR. 1-6900
OUVERT LE SOIR ET LE DIMANCHE

GLOBUS TOURS INC.
AGENCE DE VOYAGES
Membre I.A.T.A. et T.A.P.C.
132 ouest, rue St-Jacques
Suite 202 VI. 2-9609

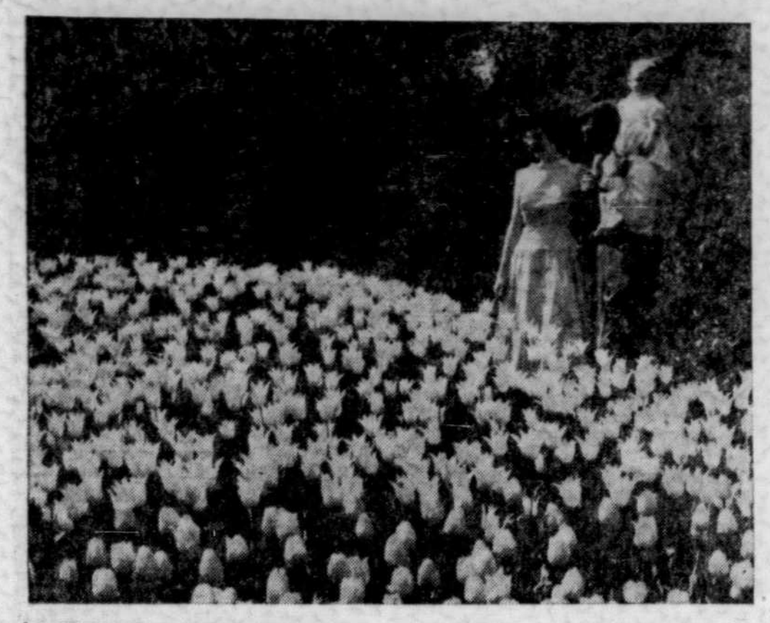
Renseignements et services gratuits
Alfred Gagliardi
6970, rue ST-DENIS
CR. 1-6900
OUVERT LE SOIR ET LE DIMANCHE

AGENCE DE VOYAGES
COLUMBUS
922, BOUL. LABELLE — ST-MARTIN
MU. 1-2591
Au service de l'Ile-Jésus et Montréal

VOYAGES
ABC TRAVEL
4081 AV. VERDUN
PO. 6-8502
OUVERT LE SOIR

Renseignements et services gratuits
Alfred Gagliardi
6970, RUE ST-DENIS
CR. 1-6900
OUVERT LE SOIR ET LE DIMANCHE

vacances --- voyages



LA FETE DES TULIPES A OTTAWA — On s'attend que plus de 100,000 personnes participent cette année à la fête des tulipes, qui aura lieu dans la capitale canadienne du 15 au 30 mai. M. et Mme F. A. H. Parkers montrent ici à leur fillette, Maureen, les magnifiques fleurs qui ornent la colline du Parlement.

Des avions ponctuels

Les fortes tempêtes de neige et les froids rigoureux n'ont pas empêché que les envolées régulières de la compagnie Eastern Air Lines, pour le mois de février, cette année, ont atteint un record sans précédent d'exactitude et de ponctualité : on signale notamment que 95.8% des 143 envolées pour le mois de février, de l'aéroport de Dorval, ont été accomplies sans aucun retard.

Dorval n'est que l'un des 105 "postes" desservis par la compagnie à travers le continent. Il y a eu encore progrès dans le fonctionnement du réseau entier d'Eastern, pour les deux premiers mois de l'année. Le total des envolées s'est établi à 53,653 : plus de 70% de celles-ci ont été accomplies selon l'horaire fixé; plus de 85% n'ont été accomplies qu'avec un retard de 15 minutes au maximum.

Sébastopol "libérée"?

MOSCOU. (AFP) — La ville de Sébastopol, en Crimée, qui était interdite aux étrangers depuis la seconde guerre mondiale (comme d'ailleurs l'ensemble de la péninsule de la Mer Noire, à l'exception de Yalta), sera prochainement ouverte aux touristes de tous pays, apprend-on de bonne source.

L'invitation que viennent de recevoir certains ambassadeurs accrédités à Moscou d'effectuer un voyage organisé à Sébastopol constitue d'ailleurs un premier indice de cette mesure de libéralisation.

La ville de Sébastopol, célèbre par les combats qui s'y sont déroulés au cours de la guerre de Crimée au 19e siècle, a subi également un siège prolongé pendant la seconde guerre mondiale, et fut soumise à des bombardements particulièrement violents de l'artillerie lourde allemande.

Audacieux projet à l'étude

Chaque année, Venise "s'enfonce" d'un pouce

VENISE. (Reuters) — Venise, une des plus belles villes du monde, est menacée. La nature et l'homme semblent s'associer pour détruire cette cité italienne, construite sur plus de 100 îlots, au milieu des lagunes de l'Adriatique, il y a plus de 15 siècles.

Italia Nostra, organisme qui s'occupe de la protection des merveilles naturelles, historiques et architecturales de l'Italie, a lancé une campagne mondiale de souscription pour financer un audacieux projet de modernisation et de préservation.

Tous les 10 ans, le terrain sur lequel Venise est construit s'affaisse d'un pouce. D'autre part, comme toutes les autres mers du monde, l'Adriatique monte lentement.

Il faut tenir compte de ces transformations géologiques, de même que de certaines considérations historiques et artistiques, quand on songe à la protection de Venise, soutient Italia Nostra.

Tout récemment, l'organisme a protesté énergiquement contre le projet de réaménagement que la commission d'urbanisme a soumis à la commission des travaux publics du gouvernement, à Rome.

Ce projet préconise plusieurs transformations radicales, notamment :

1—une route carrossable reliant Chioggia au Lido. Une autre route, partant d'Iesolo, sur la terre ferme, relierait les petites îles de Vignole, San Erasmo et Certosa;

2—la construction de plusieurs grands appartements le long de cette route et sur les îles mêmes;

3—l'aménagement d'un centre commercial dans l'ouest de Venise, au sud de la gare et du terminus d'autobus.

Italia Nostra et divers autres adversaires du plan affirment que la construction d'une masse de nouveaux édifices détruirait tout le pittoresque des îlots et l'équilibre des dimensions qui fait la beauté de Venise.

Pour recueillir le milliard de lires nécessaire, Italia Nostra a organisé une exposition de photographies de maquettes qui aura lieu en septembre prochain, sur la place Saint-Marc, dans l'aile napoléonienne du Palais des Doges.

On montrera aussi de quelle façon les facteurs géologiques vont transformer Venise.

La Fondation Rockefeller, l'UNESCO et autres organismes internationaux vont contribuer à la campagne.

Projet d'héligare à la plage de Brighton

Un projet de construction d'une héligare sur la plage de Brighton est actuellement à l'étude. Les British European Airways sont disposées à autoriser leur groupe expérimental des hélicoptères à utiliser ce coin de la plage de Brighton comme point de départ d'excursions d'agrément cet été, afin de voir si le terrain se prête à cet usage. Le secrétaire de la mairie de Brighton a déclaré qu'on avait de bonnes raisons de croire que le service d'hélicoptères Londres-Paris comporterait une escale dans la ville balnéaire anglaise.

Le comité d'urbanisme de Brighton a recommandé l'acceptation du projet; le comité financier a également donné son approbation, pourvu que les frais de bétonnage du terrain n'excèdent pas 3,500 livres sterling.

Miami

Joignez-vous au FESTIVAL de la GAIETE !

hotel Algiers

Bord de l'océan, 25e et 26e rue — MIAMI BEACH
$8.50* par jour, par pers., 2 par ch. à compter du 20 avril *50 ch. sur 258. Comp. déjeuner et dîner (plan européen disponible)
$9.50* 1er juil.-24 août

Alexander Kay, gérant

AU LOUNGE D'UNE RENOMMEE
L'HOTEL JOHNINA
"DREAM LOUNGE" DE RENOMMEE UNIVERSELLE
Entièrement climatisé
Magnifique piscine
Service complet d'hôtel
CE QU'IL Y A DE MIEUX en fait de divertissements
John J. Kelly, gérant
AU BORD DE L'OCEAN
6985, av. Collins UN. 6-6821
Miami Beach, Florida

Miami

SUNNYBROOK ACRES ranch de villégiature
LAKE GEORGE 21, NEW YORK
COTTAGES ET PAVILLON CHAUFFES
● Piscine ● Yachting ● Plage sablonneuse ● Cocktail lounge ● Danse ● Cinéma ● Equitation ● Excellente nourriture ● Tous les sports ● BATEAU DE CROISIERE A CABINE ● SKI NAUTIQUE. Brochure gratuite. Ecrivez ou téléphonez NN 8-2741

Hôtel AMERICA
145 O., 47e rue, N.Y.
(Au coeur de Times Square)
Superbes chambres avec baignoire privée
Stationnement sur la même rue
$5 et plus simples $7 et plus doubles
TV et radio gratuits dans chaque chambre
Chambres climatisées disponibles
SUITES AVEC CUISINETTE si désiré
Conditions favorables aux excursions et aux spectacles de TV
COlumbus 5-6300

L'HOTEL CHIC DE NEW-YORK
HOTEL George Washington
23e Rue et Avenue Lexington
dans le district de Gramercy Park
600 chambres avec radio, salle de bain privée plus TV géant. Plusieurs climatisées. Prix raisonnables, également !
Voyez votre agent de voyage au sujet des voyages budgétaires de fin de semaine ou écrivez pour avoir dépliant.
EMIL J. BELLEAU, gérant

Voyages

EN EUROPE avec ANDRE LAROSE
le photographe-portraitiste bien connu
DU 6 JUILLET AU 13 AOUT 1961
Tournée de 8 pays en autocar de luxe
PORTUGAL — BELGIQUE — FRANCE — ITALIE
AUTRICHE — SUISSE — ALLEMAGNE — HOLLANDE
Prix : $1,295.00 comprenant le billet d'avion aller et retour en classe économique
Dépliant illustré envoyé sur demande. Nombre limité de participants
Le seule agence dirigée par deux géographes diplômés
AGENCE DE VOYAGES VIAU
1593, rue St-Denis — VI. 5-6503

GRATIS ! Renseignements GRATIS !
BAS TARIFS DE FIN PRINTEMPS ET DEBUT D'ETE
DES ENDROITS DE VILLEGIATURE FACE A L'OCEAN
A MIAMI BEACH
● LES MEILLEURS LOGEMENTS CLIMATISES ● PISCINES ● PLAGES PRIVEES ● EXCELLENTE CUISINE ● DIVERTISSEMENTS ORGANISES ● STATIONNEMENT FACILE
GRATIS Brochures en couleurs, tarifs pour tous les lieux de séjour ci-dessous. Postez le coupon aujourd'hui

ALGIERS	CROWN	MARTINIQUE
ARISTOCRAT	DESERT INN	NEPTUNE
ATLANTIS	DI LIDO	ROBERT RICHTER
AZTEC	DUNES	SAHARA
BELMAR	GOLDEN NUGGET	SUEZ
BLUE GRASS	JEFFERSON	SUN RANCH
BLUE MIST	LUCERNE	SURFCOMBER
CARIBBEAN	MARSEILLES	WINDWARD

POSTEZ CE COUPON AUJOURD'HUI
OFFRE GRATUITE
"LA PRESSE" DE MONTREAL
BUREAU DE RENSEIGNEMENTS DES ENDROITS DE VILLEGIATURE,
311 LINCOLN ROAD, MIAMI BEACH, FLORIDE
Veuillez m'envoyer ABSOLUMENT GRATIS les BROCHURES en COULEURS et les TARIFS des luxueux endroits de villégiature ci-dessus qui bordent l'océan.
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... PROVINCE .....
DATE DE VACANCES .....

VOYAGES ORGANISES EN AUTOBUS — ETE 1961
1. Tour de la Floride (16 jours) — dont 7 jours à Miami Beach, au luxueux hôtel Casablanca — 2 jours à Tampa — 1 jour à Daytona Beach — DEPART de Montréal 15 JUILLET — retour 30 juillet — PRIX : $250.00, comprenant transport en autobus de luxe — arrêt chaque soir dans un hôtel de 1ère classe avec chambre air climatisé, lits jumeaux et bain privé — 5 attractions en Floride tels Cypress Gardens, Silver Springs, etc. — 2 sightseeings en autobus — 1 tour de yacht — taxes — transport des valises — service du guide. — Repas non inclus.
2. Voyage de 14 jours — Centre des Etats-Unis — Trajet : Toronto, Détroit, Chicago, Indianapolis, Cincinnati, Virginia Beach, Philadelphie, les Monts Poconos, Lake George — 3 jours à Chicago et 3 excursions pour visiter la ville — 3 jours à Virginia Beach dans un hôtel sur le bord de l'océan — DEPART 15 JUILLET — retour 28 juillet — PRIX : $210.00, comprenant transport en autobus de luxe — arrêt chaque soir dans un hôtel de 1ère classe avec chambre air climatisé, lits jumeaux et bain privé — 3 excursions — 2 tours de bateau — taxes — transport des valises — service du guide — Repas non inclus.
3. Tour de la Gaspésie (9 jours) — dont 3 jours à Percé. Nous couchons dans les meilleurs hôtels — PRIX : $155.00 comprenant transport en autobus de luxe — chambre avec lits jumeaux et bain privé — excursions — 20 REPAS — pourboires — taxes — transport des valises — service du guide.
3 DEPARTS : les 15 juillet — 22 juillet — 29 juillet
4. Voyage de 9 jours — Est des Etats-Unis — Trajet : New York, Atlantic City, Washington, Rochester, Niagara Falls, Toronto — 3 jours à Atlantic City au fashionable hôtel Claridge sur le Boardwalk — 2 jours à Washington — PRIX : $145.00 comprenant transport en autobus de luxe — chambre avec lits jumeaux et bain privé — nombreuses excursions — taxes — transport des valises — service du guide. — Repas non inclus.
3 DEPARTS : les 15 juillet — 22 juillet — 5 août
Hâtez-vous de faire vos réservations — écrivez — téléphonez pour informations — demandez nos brochures.

Nous avons aussi plusieurs croisières en bateau : Nassau, Bermudes, Tour du Saguenay, etc. Consultez-nous pour vacances ou voyages de noces. Procurez-vous à notre bureau vos BILLETS D'AVION, de BATEAU, d'AUTOBUS. Nos bureaux sont ouverts jusqu'à 9 heures du soir. NOS SERVICES SONT GRATUITS.
ROBERT BERGERON — votre agent de voyage
7730, rue St-Denis — Tél. : CR. 1-6619

Occasion exceptionnelle de visiter les îles du
PACIFIQUE
TAHITI et HAWAII
VOYAGES ORGANISES DE MONTREAL
VOYAGE SPECIAL LE 7 JUILLET 1961
15 jours et 21 jours
Voyages individuels aux mêmes conditions
En coopération avec AIR FRANCE
PAIEMENT DIFFERE
10% COMPTANT
Agent général T.A.I.
Pour tous renseignements et inscriptions
Agence de voyages ANTA
337 Craig Est, Montréal — UN. 1-9748 — RE. 7-2204

Laurentides

HOTEL du Beaurivage ST-DONAT
LAC ARCHAMBAULT
Près du village, voisin du Manoir
● 25 chambres ● 10 cabines ● 15 motels chauffés ● 20 chalets avec cuisinette ● Plage, chaloupe ● Magnifique piscine ● Tennis, croquet ● Danse avec orchestre ● Repas servis à toute heure.
Idéal pour voyages de noces et vacances
Ecrivez pour dépliant
J.-A. LAVOIE, prop.
ST-DONAT : tél. 78

Voyages

L'EUROPE DEBUTE A BORD DU 'Seven Seas'
Départs réguliers vers
L'ANGLETERRE • LA FRANCE
LES PAYS BAS • L'ALLEMAGNE
Une hospitalité européenne merveilleuse. Excellente cuisine. Aménagement parfait. Service courtois et efficace— à des taux réduits.
DÉPARTS DE MONTRÉAL ET QUÉBEC
vers Southampton, Zeebrugge et Bremerhaven
12 MAI
vers Southampton, Le Havre, Rotterdam et Bremerhaven
2 JUILLET* 28 JUILLET*
*Embarquement la veille du départ
Consultez votre agence de voyage
Europe Canada Line
MONTREAL • TORONTO
WINNIPEG • VANCOUVER
Renseignements et services gratuits
Alfred Gagliardi
6970, RUE ST-DENIS
CR. 1-6900
OUVERT LE SOIR ET LE DIMANCHE

Voyages

MAINE — Guide de vacances gratuit ! Renferment tous renseignements sur les célèbres plages, littoral, lacs, montagnes, villégiatures du Maine et la variété d'amusements de vacances dans le Maine. Pour avoir guide GRATUIT, écrire à Maine Vacation Service, 72C Gateway Circle, Portland, Maine. A Montréal, s'adresser au Bureau de renseignements sur le Maine, HOTEL REINE ELIZABETH, Maine Department of Economic Dev. 720.

Massachusetts

FAITES VENIR L'ANNUAIRE ET LA CARTE TOURISTIQUE GRATIS
Berkshire Hills
DU MASSACHUSETTS
Ne manquez pas les fêtes de l'année bicentenaire — 1761-1961. Récréations estivales de tous genres, sports: pêche, golf, natation, tennis, festivals fameux de musique et danse, théâtre d'été, musées, antiquités, superbes paysages, climat enchanteur. Beaux camps pour garçons et filles. Ecrire à
BERKSHIRE HILLS CONFERENCE
100 North Street, Pittfield 18, Mass.

Voyages

Consultez Tobin
STATIONS BALNEAIRES
Demandez-nous des détails sur les hôtels de villégiature aux Etats-Unis et au Canada. Nous vous recommandons de réserver tôt.
AUTOS "DRIVE YOURSELF"
Nous représentons une agence internationale et nous pouvons mettre une auto à votre disposition, n'importe où. Pour tous détails, consultez-nous.
TOUR D'EUROPE EN AUTOCAR
Nous sommes autorisés à organiser tous voyages en autocar; nous pouvons vous soumettre tout ce qui s'offre aux touristes et vous conseiller sincèrement et objectivement sur ce qui répond le mieux à vos projets.
LE RYNDAM REPREND SES CROISIERES
Départ de Montréal le 22 juillet — 17 jours. Escales à Nassau, Miami, Bermudes et retour à Montréal le 8 août. Tarif depuis $360. Hâtez-vous pour réservations et détails.
VOYAGES EN AVION TOUTES DEPENSES PAYEES
Mexico, Nassau, les Bermudes, Miami Beach, La Jamaïque — Demandez nos brochures — Vous y trouverez une grande variété d'endroits attrayants pour vos vacances.
VOYAGES AU CANADA
Voyages toutes dépenses comprises. Départs toutes les semaines, voyages extraordinaires de 17 jours comprenant les Grands Lacs, les Rocheuses et la côte du Pacifique. Si vous n'avez pas encore vu le pays, voici votre chance de le faire.
CROISIERES EN CARGO
Croisières régulières, à l'aventure et intimes d'un intérêt exceptionnel. Demandez nos listes.
LA GASPESIE ET LES MARITIMES
Voyages en limousines luxueuses de juin à septembre. Départs toutes les semaines. Voyez la route de la Gaspésie, le "Cabot Trail", le "Pays d'Evangeline". Dépliants sur demande.
CROISIERES
La demande est déjà grande pour les croisières autour du monde, la Méditerranée et les Antilles. Demandez notre livret de croisières, répondant à vos désirs. Réservez le plus tôt possible.
VILLEGIATURE
Pour un meilleur choix pour vos vacances d'été réservez maintenant. Nous représentons tous les hôtels. Service rapide et efficace.
Ouvert le vendredi soir jusqu'à 9 h. et le samedi toute la journée
Vous pouvez voyager maintenant et payer plus tard. Pour réservations et renseignements, écrivez, télégraphiez ou téléphonez.
Tobin's Travel Bureau
UN. 6-7811 ● 1240 rue Peel

Antilles



rien de mieux, à si bon compte!

Profitez de vos vacances dans les fameux centres de villégiature ou reposez-vous dans les charmantes pensions cachées parmi les hibiscus — à des prix raisonnables, saisonniers ! **C'est en Jamaique** seulement que vous trouverez une montagne plus élevée que toutes celles que vous trouverez aux Etats-Unis à l'est du Mississipi (les montagnes Bleues ont 7402 pieds) et des taux aussi bas que ce que vous pouvez trouver à l'est comme à l'ouest de n'importe où !

C'est en Jamaique seulement que vous verrez 450 milles de plages blanc-poudre caressées par des brises fraîches nuit et jour ! Il y a une foule de gens intéressants actuellement, mais ce n'est jamais encombré !

C'est en Jamaique seulement que la mer est comme du champagne et que les prix se comparent à ceux de la bière ! Les aubaines exemptes de droits vous seront agréables ainsi qu'à votre portefeuille !

C'est en Jamaique seulement que vous pouvez être si loin tout en étant si près de chez vous La Jamaique n'est qu'à 3½ heures de vol en réacté. Les bas tarifs d'été sont actuellement en vigueur ! Dépêchez-vous d'y venir !

venez en *Jamaïque*
découvrez un monde nouveau
Voyez votre agent de voyage ou Jamaica Tourist Board

Les tarifs d'été actuellement en vigueur (jusqu'au 15 décembre) : par jour et par personne, avec repas, depuis $6 dans les pensions ; $10 dans les hôtels ; $15 dans les hôtels de luxe.

Toronto : King Edward Hotel, Toronto

Maine

Des vacances débordantes de variété pour tous... à
PORTLAND



SUR LA COTE SUD DU MAINE

Qu'aimeriez-vous faire pendant vos vacances ? Natation ? Promenades sur l'eau ? Pêche ? Golf ? Magasiner ? Ou simplement vous reposer ?

Vous aurez le choix de plus de divertissements et jouirez davantage de vos vacances à Portland, et ce, parce que seule Portland vous offre tout ce qui constitue des vacances parfaites au bord de la mer.

Située juste sur la côte, Portland est la plus grande ville du Maine. Vous y trouverez un grand nombre de plages sablonneuses, non encombrées, plusieurs terrains de golf tout près. Vous pourrez à satiété faire du canotage, des promenades sur l'eau, vous livrer à la pêche. Vous y trouverez aussi le district le plus important de magasins du nord de la Nouvelle-Angleterre, le plus grand choix de restaurants de tout premier ordre et des logements paisibles à profusion.

Aimeriez-vous avoir des renseignements complets au sujet de Portland ? Faites venir aujourd'hui la documentation GRATUITE concernant les vacances.

Postez à Portland Chamber of Commerce
141 Free Street, Portland, Maine — U.S.A.
Nom .....
Adresse .....
Ville ..... Prov. .....

Voyages

Prenez le soleil sur la plage ou baignez-vous dans le ressac !



GAGNEZ DES VACANCES de $500 A OLD ORCHARD BEACH !

Il faut admettre que des vacances sur le littoral du Maine, à Old Orchard Beach, sont quelque chose de vraiment spécial ... encore plus quand c'est gratuit ! Imaginez ! Nager et prendre le soleil sur la plage la plus belle et la plus propre du monde. Naviguer, pêcher, jouer au golf, magasiner ou simplement se détendre ! Les endroits de logement paisibles sont nombreux et les aliments très variés y sont toujours délicieux, particulièrement le homard. Les journées sont ensoleillées et chaudes ... les nuits sont fraîches et confortables pour dormir.
Etes-vous intéressé ? Inscrivez-vous aujourd'hui en postant le coupon demandant les renseignements GRATUITS concernant vos vacances. (Le tirage aura lieu le 5 août 1961).

Postez à : CHAMBER OF COMMERCE, 00 DEPOT SQUARE, OLD ORCHARD BEACH, MAINE
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... PROV. .....
Je suis intéressé dans ☐ hôtel ☐ motel ☐ cabine ☐ maison ☐ camp de remorques. Mes vacances vont du ..... au ..... Nombre de personnes .....
(veuillez écrire au crayon).



QUI NE VOYAGE PAS NE VIT QU'A MOITIE

ENRICHISSEZ VOTRE VIE EN FAISANT, CET ETE, UN MERVEILLEUX VOYAGE DE VACANCES SAS EN EUROPE !

Pourquoi attendre à une date lointaine l'an prochain ? Décidez où vous voulez aller, faites vos malles et partez sans tarder. Et comme stimulant psychologique nous vous offrons l'irrésistible "Treasure Chest of World Travel" SAS. On a déjà distribué à date cinq millions d'exemplaires de cette brochure ! Elle abonde en renseignements, illustrations, voyages transatlantiques ou transpolaires en Europe et dans le monde entier, avec liste des prix. Vous pouvez obtenir gratuitement Treasure Chest chez votre agent de voyages SAS ou par la poste en remplissant le coupon.

SAS
SCANDINAVIAN AIRLINES SYSTEM
323 IN/MEUBLE DOMINION SQ., MONTREAL, P.Q.
GRATIS : Envoyez-moi la fascinante brochure TREASURE CHEST OF WORLD TRAVEL, 16 pages, 10" x 13", débordante de renseignements ou sujet des voyages avec visites d'un plus grand nombre de villes sans supplément, de la location d'autos, des facilités de paiement, des visites touristiques, des magasins !
Nom .....
Adresse .....
Ville ..... Province .....
Mon agent de voyages SAS est .....
MP-4-22

New York

AUBAINE INCOMPARABLE POUR SEJOUR A NEW YORK
DEPUIS $3.50 par personne
2 ou plus par chambre
HOTEL CROWN
Sous nouvelle administration
Toutes chambres avec baignoire ou douche. Près tous moyens de transport. 44e rue, tout près de Broadway. Ecrire ou téléphoner pour réservations
JUdson 2-3516
VOS HOTES
Edmond Boudreau Albert Lust

Voyages

Voyagez sur l'HOMERIC
Le premier choix
des Canadiens-français qui vont en Europe!



Chaque année, l'Homeric transporte vers l'Europe, plus de Canadiens de langue française que n'importe quel autre paquebot.



Vous serez conquis lors de votre premier voyage Homeric ! Six jours de gaieté et d'insouciance, sur un hôtel flottant à l'atmosphère européenne.



Luxe et ambiance continentale, en Première comme en classe Touriste. Cuisine française et internationale, comparable à toute autre cuisine réputée.



Stewards bilingues, dont l'unique désir est de combler les passagers de mille attentions. Messe célébrée tous les jours par l'aumônier de bord.



Confort climatisé sur tout le paquebot. Piscine extérieure en mosaïque sur le pont Lido. Bars et clubs de nuit à l'atmosphère européenne.



Ponts promenade, espace réservé aux sports, gymnase, cinéma et salle de jeux pour enfants. Programme quotidien de vie sociale et sportive.



Vous arrivez en Europe complètement reposé et prêt à profiter de chaque minute de votre voyage de plaisir ou d'affaires.

TRAVERSÉE DE LUXE
...en Première ou en classe Touriste de Montréal et Québec vers Southampton, Le Havre et Cuxhaven*
5*, 25* mai, 13, 30 juin, 17 juillet, 2, 18 août, 4, 20* sept., 9*, 28 oct.
CONSULTEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES MAINTENANT!
HOME LINES "Le paquebot au cachet européen"
B7951P

Renseignements et services gratuits
Alfred Gagliardi
6970, rue ST-DENIS
CR. 1-6900
OUVERT LE SOIR ET LE DIMANCHE

CROISIERES
Exotiques, pittoresques pour ANTILLES, MEDITERRANEE et autour du monde, PRIX RAISONNABLES
ATLAS VOYAGES
1806 STE-CATHERINE O., WE. 7-9477

Projet avantageux pour les uns, désavantageux pour les autres

Ottawa étudie de près la simplification possible des tarifs douaniers américains

OTTAWA, (PC) — Les autorités du ministère fédéral du Commerce s'attaquent actuellement à d'imposantes piles de documents qui ont pour titre-ironie du sort — "Propositions en vue de la simplification des problèmes tarifaires aux Etats-Unis".

Ils admettent volontiers que l'idée de simplifier les lois tarifaires américaines est tout ce qu'il y a de plus logique et séduisant.

Toutefois, les experts du ministère craignent que quelques exportateurs canadiens n'y perdent au change.

Les propositions sont résumées dans un petit rapport de 3,600 pages rédigé par la Commission américaine sur les tarifs. L'ouvrage, dont les nombreux volumes totalisent au-delà de deux pieds d'épaisseur, a été soumis à l'attention du président et des membres du Congrès en novembre dernier; depuis ce temps, les autorités de Washington se sont gardées de tout commentaire et il semble que l'adoption des propositions ne soit pas pour demain.

Les membres de la Commission avaient été chargés d'orienter, de codifier et de clarifier les douanes américaines et non pas de recommander des modifications aux taux des tarifs.

Avance et recul

Toutefois, tout en rapportant certaines corrections dans le texte des lois, les commissaires ont soumis quelques projets qui, une fois adoptés, se traduiraient par l'imposition de tarifs plus élevés pour certaines importations et de douanes moins importantes pour certains autres produits.

Jusqu'à présent, les experts du ministère n'ont pas encore terminé la lecture du volumineux rapport. Malgré tout, les premiers résultats semblent confirmer les craintes de plusieurs exportateurs: ils auront probablement à payer davantage.

A Ottawa, on espère recueillir autant d'informations que possible sur les répercussions que pourrait entraîner l'adoption des propositions aux Etats-Unis. Ainsi, le Canada serait mieux instruit des effets que le changement des tarifs aurait sur sa propre économie.

Par ailleurs, certains observateurs estiment que toutes ces simplifications pourraient peut-être n'apporter que plus d'ambiguïté au système actuel. Advenant un changement radical des lois tarifaires américaines, la jurisprudence d'outre-frontière aurait à étudier de nouveau plusieurs cas qu'elle pensait avoir réglés une fois pour toutes depuis 1930.

Marchés à bestiaux

RAPPORT HEBDOMADAIRE

Réceptions : bovins, marché ouest 661, marché est 927, total 1588; veaux, 1046, 2173, total 3219; porcs: 313, 633, total 946; agneaux et moutons, 47, 8, total 55.

Sommaire. — Les prix des bovins stables. Veaux stables à $1.00 plus cher. Porcs et truies stables pour la plupart. Agneaux et moutons stables. Réceptions de bovins la semaine dernière : 1336. L'an dernier à la même date : 1088. Total des bouvillons cette semaine : 199, la plupart de qualités commune et moyenne. Provenance en dehors de la province de Québec : Ontario 114 bouvillons, 75 taures et vaches et 17 taureaux. Maritimes 38 taures et vaches et 3 taureaux.

Marché de l'est

Bovins : Même si les réceptions étaient considérablement plus élevées, toutes les catégories sont demeurées en bonne demande et ont rapporté des prix stables à ceux de la semaine dernière.

Bouvillons : Com. $13.50-$20; Taures : Moy. $18.50-$19.50, Com. $14-$18. Vaches : Bon $17-$18.75, Moy. $16-$17, Com. $15-$16, T.C. $10-$14.50 Taureaux : Bon $19-$21, CM. $15-$19.

VEAUX

Les transactions sont actives à la suite d'une bonne demande. La majorité des réceptions se composaient de veaux de lait de qualités commune et moyenne et toutes les catégories ont rapporté des prix stables à ceux de la semaine dernière.

Bons veaux de lait $23.00-26.00, quelques-uns jusqu'à $27.00, moyens $18.00-23.00, communs $12.00-18.00.

PORCS

Les prix, pour la plupart sont stables à ceux de la semaine dernière. Catégorie A 70 : $25.50 ; Catégorie A 525 : $25.50 plus .80 ch.; Catégorie A 20 : $26.00.

Truies $19.00 et $20.00, quelques-unes plus .50 cents chacune.

AGNEAUX ET MOUTONS

Quelques moutons se sont vendus cette semaine à $10.00.

Marché de l'ouest

BOVINS

Les réceptions cette semaine sont un peu plus nombreuses que celles de la semaine dernière. La demande est bonne et les transactions s'effectuaient rapidement. Les prix en général étaient stables à ceux de la semaine dernière.

BOUVILLONS :	VACHES :
Bons $23.00-23.75	Bon $18.00-19.00
Moy. $22.00-23.00	Moy. $16.00-18.00
Com. $16.50-22.00	Com. $14.50-16.00
TAURES :	TC $ 6.00-14.50
Moy. $19.25-20.00	TAUREAUX :
Com. $10.25-19.00	BON $19.50-21.00
	C.M. $15.00-19.25

VEAUX

La demande était assez bonne et toutes les catégories ont rapporté des prix stables à l'exception des veaux de lait moyens qui se sont vendus $1.00 plus cher que la semaine dernière.

Bons veaux de lait $23.00-28.00, quelques-uns jusqu'à $27.00, moyens $18.00-23.00, communs $12.00-18.00.

PORCS

Prix tables à ceux de la semaine dernière.
Catégorie A : $26.24
Truies : $20.00-22.00

AGNEAUX ET MOUTONS

Bonne demande, prix stables. Agneaux de qualité moyenne $17.00-18.00, moutons $4.00-12.00 suivant leur qualité.

Marché du poisson

Prix du courtier au grossiste (en cents par livre au wagon)

Poisson frais :	
Filet d'aiglefin	.42
Filet de sole	.45
Filet de morue	.32
Aiglefin entier	.22
Morue entière	.20
Saumon Atlantique entier	1.15
Saumon Pacifique entier	.85
Poisson gelé, fumé ou salé :	
Saumon Cohoe rouge entier	.79
Saumon Silver Bright entier	.55
Truite de Pacifique entière	.57
Ombie arctique	1.05
Eperlan extra entier	.37
Eperlan No 1 entier	.25
Eperlan moyen entier	.15
Flétan entier	.42
Filet de morue fumé	.35
Hareng gelé	.12
Hareng fumé	.25
Hareng salé	.25
Haddock	.38
Turbot salé	.25
Crustacés :	
Crevettes blanches (15/20)	1.30
Crevettes blanches (21/25)	1.25
Crevettes blanches (26/30)	1.20
Homard vivant (1 liv.)	.95
Homard vivant (1¼ liv.)	1.00
Homard vivant (1¼-2¼ liv.)	1.90

Nomination à la EMPIRE LIFE



M. G. D. Shore, adjoint au vice-président des agences de la Empire Life Insurance Company et gérant de succursale pour Montréal Centre, est heureux d'annoncer la nomination de M. A. J. Borzelli comme représentant de la compagnie dans Montréal et district.

La succursale Montréal Centre a ses bureaux dans l'édifice Shell Tower, 1255 rue University, Montréal. —•

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Dividende régulier

AVIS est par les présentes donné que le Conseil d'administration de la Banque Provinciale du Canada a déclaré un dividende de trente cents par action sur le capital-actions versé de la Banque, pour le trimestre se terminant le 30 avril 1961.

Ce dividende, portant le numéro 244, sera payable au bureau principal et à toute succursale de la Banque, le ou après le 1er mai 1961, aux actionnaires inscrits dans les registres le 14 avril 1961, à la fermeture des guichets.

Par ordre du Conseil d'administration,
LE GERANT GENERAL,
Léo Lavoie.
Montréal, le 21 mars 1961.

POUR SERVICES PROFESSIONNELS . . .
CONSULTEZ
IMMEUBLES
LARRY
FAUST
Où les VENTES . . . et les AMIS se multiplient

Dividendes annoncés

Titres cotés à la bourse de Montréal

	Taux	Payable	Date D'Enreg.
Aluminu 4%	.25	juin 1	mai 12
Aluminu 4½	.57	mai 31	mai 12
Anglo-Cdn T.	.56¼	mai 1	avril 10
" "	$2.90	mai 1	avril 10
Argus Corp	.50	juin 1	avril 20
Argus $2.50	.62½	mai 1	avril 20
Atlas Stels	.25	mai 1	avril 4
Banw of Mtl	.45	juin 1	avril 29
Bank Nova S	.55	mai 1	mars 31
Banque Prov	.30	mai 1	avril 14
Bathurst P	.50	juin 1	mai 4
Bowater Pa	.24½	juin 1	avril 21
Bralorne P	.20	avril 21	mars 30
B.C. Forest	.12½	mai 1	avril 7
Can. Cement	.25	mai 31	avril 28
Can. Cement	.32½	juin 20	mai 19
Can. Malting	.50	juin 15	
Can. Steam	.31¼	juil. 3	juin 1
Cdn Bank C	.45	mai 1	mars 31
Cdn Brewer	.42½	juil. 1	mai 31
Cdn. Bronze	.37½	mai 1	avril 10
Cdn Bronze $1.25		mai 1	avril 10
Cdn Indust	.10	avril 26	mars 30
Cdn Int Po	.25	juin 30	juin 9
Cdn. Int. Po	.75	juin 30	juin 9
Cdn. Oil	.20	mai 15	avril 14
Coronation C	.15	avril 28	avril 14
Crown Cork	.75	mai 15	avril 15
Crush 6½	$1.62½	mai 1	avril 13
Dom. Bridge	.20	mai 1	avril 10
Dom. Steel	.10	mai 1	avril 11
Dom. Tar	.20	mai 1	avril 1
Du Pont of C	.10	avril 28	avril 4
Dupuis Frer.	.14	mai 15	avril 29
Enamel & H	.12½	avril 29	mars 31
Ford Motor	.75	juin 1	mai 2
Gen. Steel $1.25		mai 1	avril 10
Foundation C	.12½	avril 21	mars 30
Fraser Com.	.30	avril 24	mars 31
General Bak	.10	avril 27	avril 12
Gen Dynam	.25	mai 10	avril 6
Goodyear Ti 1%		avril 29	avril 10
Great Lakes	.15	juil. 3	juin 16
Holt, Renfre	.15	mai 1	avril 15
How. Smith	.30	mai 1	avril 1
How. Smith	.50	mai 1	avril 1
Imperial B	.45	mai 1	mars 31
Interprv. Pip	.60	juin 1	mai 5
Laura Secord	.17½	juin 1	mai 15
Laurentide A	.15	avril 28	avril 14
" "	.15	juil. 31	juil. 14
" "	.15	oct. 31	oct. 13
Loeb, Limit	.10	avril 28	avril 14
Mailman C	$1.25	avril 29	avril 17
Mailman Fri	.25	juin 30	juin 15
National Dr	.20	juin 1	mai 5
Nat. Drug	.15	juin 1	mai 5
N'th West	$1.00	mai 1	avril 14
Ont. Steel	.25	mai 15	avril 14
Ont. Steel P	1¾ %	mai 15	avril 14
Oshawa Who	.15	juin 1	mai 15
" "	.15	déc. 1	nov. 1
Penmans Li	.45	mai 15	avril 21
Penmans L	1½ %	mai 1	avril 7
Price Bros.	.50	mai 1	avril 3
Price Bros.	2%	juil. 1	juin 5
Quebec Pow	.40	mai 25	avril 14
Reitman's C	.10	mai 1	avril 17
Reitman's C	.10	mai 1	avril 17
Reynolds A $1.19		mai 1	avril 1
Royal Bank	.55	juin 1	avril 29
St. Law. Co	.25	mai 1	avril 1
St. Law Co $1.25		avril 25	mars 25
Saskwinigan	.20	mai 25	avril 14
Shawinigan	.33½	mai 15	avril 19
Sheraton Co	.15	mai 1	mars 30
Sherwin-Wil	.25	mai 1	avril 10
Sherwin-W	1¾ %	juil. 1	juin 9
Simon H & K	$1.25	juin 1	mai 24
Southam Co	.20	juin 28	juin 14
South. Can.	.62½	mai 15	avril 20
Steel Co. of	.60	mai 1	avril 4
Steinberg	$1.31	mai 15	avril 24
Texaco Can	.40	mai 31	avril 29
Toronto-Dom	.47½	mai 1	mars 30
Zellers' Lim	.35	mai 1	avril 1
Zeller's 4½	.56¼	mai 1	avril 1

Titres cotés à la bourse Canadienne

Anglo-Newf.	.07½	mai 26	avril 28
Belding-C.	1¾ %	mai 1	mars 3 1
Burns & Co.	.12½	avril 27	avril 6
" "	.12½	juil. 27	juil. 6
" "	.12½	oct. 27	oct. 6
Cndn. Dred	.30	mai 1	avril 21
Cassiar As	.10 - .05	avril 25	mars 31
Cons. Div	$1.00	juin 15	mai 15
Dome Mine	.17½	avril 28	mars 30
Dom. Engin	.50	mai 15	avril 28
Dom. Oilclot	.30	avril 28	avril 20
East Koote	$1.75	juin 15	mai 31
Federal Grai	.35	mai 1	avril 18
Federal Gr	.35	mai 1	avril 18
Ford Motor	$1.25	juin 15	mai 12
Freiman.	1¼ %	mai 1	avril 19
Gener Elect	.50	avril 26	mars 17
Horner, Fr	.12½	juil. 3	juin 1
Int. Paints	3%	juin 27	juin 13
Jockey Club	.05	juin 15	mai 31
Jockey Club	.15	juil. 14	juin 30
" " B	.13¾	juil. 14	juin 30
Lambert Cl A	.20	juin 30	juin 16
" "	.20	sept. 29	sept. 15
" "	.20	déc. 29	déc. 15
Lambert Cl B	.20	juin 30	juin 16
" "	.20	sept. 29	sept. 15
" "	.20	déc. 29	déc. 15
Loblaw Cos	.12½	juin 1	mai 10
Loblaw B	.12½	juin 1	mai 10
Loblaw Cos	.60	juin 1	mai 10
Loblaw Groc	.59	juin 1	mai 10
" " 2n	.59	juin 1	mai 10
McIntyre-Por	.25	juin 1	mai 1
Minn & Ont.	.40	mai 1	mars 31
Moore Corp	.20	juil. 3	juin 2
Mt. Royal R	.40	avril 29	avril 15
Nfld Light	.50	juin 1	mai 5
North Qu.	.45 - .10	avril 25	mars 30
Pac. Atlan	.03	juin 1	mai 15
Renolds Ch	.28	juil. 1	juin 15
" "	.27	oct. 1	sept. 14
" "	.28	jan. 1	déc. 14
Sherritt-Gor	.10	juin 1	mai 15
Trans-Can.	.25	juil. 1	juin 15
" "	.25	oct. 1	sept. 15
" "	.25	jan. 1	déc. 15
Union Gas C	.12½	mai 1	avril 7
United Keno	.10	avril 28	mars 27
United Corp	.37	mai 15	avril 28
United Corp	.20	mai 15	avril 28
" "	5%	mai 15	avril 28
Waite Amul	.20	juin 9	mai 12
West. Can.	.30	juin 1	avril 28

Cote des grains

Marché à terme :

WINNIPEG

	Haut	Bas	Clôt.
Avoine :			
Mai	—	—	77⅛
Juil.	—	—	78
Oct.	—	—	78⅝
Orge :			
Mai	97⅛	97½	97½
Juil.	99¾	99⅝	100⅝
Oct.	—	—	1.00⅝
Lin :			
Mai	3.22	3.20½	3.20¾
Juil.	3.26	3.24¼	3.24½
Oct.	3.23½	3.21¼	3.22¼
Seigle :			
Mai	1.03¾	1.03	1.03¼
Juil.	1.06½	1.05⅜	1.05⅞
Oct.	1.09	1.08¼	1.08⅜

Marché au comptant :

Avoine: 2 cw 77¼; ex 3 cw 74½; 3 cw 73¾; ex 1 fourragère 73¾; 1 fourragère 73; 2 fourragère 70; 3 fourragère 67; fourragère mélangée 47.

Orge: 1 et 2 cw 6 rangs 1.03½; 1 et 2 cw 2 rangs 99½; 3 cw 6 rangs 99½; 3 cw 2 rangs 93¾; 1 fourragère 93¾; 2 fourragère 91¾; 3 fourragère 88¾.

Seigle: 1 et 2 cw 1.02¾; 3 cw 99¼; 4 cw 90¾; ergoté 87¼; sur voie 1.00.

Lin : 1 cw 3.20; 2 cw 3.15¼; 3 cw 2.95¾; sur voie 3.20¼.

Marché du LIN:

Prix au comptoir, 16 cents de moins que l'option de juillet (Jas. Richardson & Sons).

CHICAGO

	Haut	Bas	Clôt.
Blé :			
Mai	1.91⅛	1.91¼	1.91½
Juil.	1.87⅛	1.87½	1.87⅝-¾
Sept.	1.91⅛	1.90⅝	1.90⅝
Déc.	1.97¼	1.96⅝	1.96¼-⅜
Mars	2.01⅜	1.01⅛	2.01⅜
Maïs :			
Mai	1.12	1.11	1.11½-⅝
Juil.	1.15¾	1.14⅞	1.15¼-⅜
Sept.	1.17	1.16¼	1.16½
Déc.	1.19¼	1.18¼	1.18¾-.19
Mars	1.23	1.22¼	1.22½-¾
Avoine :			
Mai	62⅝	62¼	62⅜-⅝
Juil.	64⅛	64⅛	64⅛
Sept.	67¼	66½	66½
Déc.	70¾	70⅛	70⅛
Seigle :			
Mai	1.15½	1.14¾	1.14¾
Juil.	1.19	1.17⅛	1.18
Sept.	1.21	1.19¾	1.20
Déc.	1.25	1.23¾	1.24.24¼
Fèves soya :			
Mai	3.20¼	3.17½	3.18½-19¼
Juil.	3.24	3.21¼	3.22¾-23¼
Sept.	2.65¼	2.63½	2.64¾-.65
Nov.	2.52¼	2.50⅛	2.52¼- ½
Jan.	2.56¼	2.54½	2.56½- ¾
Mars	2.60	2.58	2.59¼ .60

Variations de la semaine

BOURSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Clôt.	Chang.	Haut 1961	Bas 1961
Abitibi	6965	35½	37	37⅜	— 1¼	42¼	37
Alscope	11005	7	7	6½	+ ½	8	4½
Ameran	1200	2	—	—	—	2½	2
Ang Fip	545	38½	38	38	— 1¼	44¼	37½
Ang Nfld	35525	8¼	7⅛	8¼	+ 2	8½	6¾
Arno.	6000	3	—	—	— 1	6	3
Atlas	2600	3½	3	3½	+ ½	5	3
Atlas Tel	2450	50	—	—	—	60	45
Augustus	65138	46½	41	44	+ 2½	46½	31
Avalon	2679	8½	8	8	— ¼	8¾	7¼
Bailey S A	300	825	—	—	— 45	880	495
Baker	1100	9¼	9	9	— ½	12½	9
Barvallee	9500	3	2½	2½	—	3	2½
Bateman	24500	9¼	9	9¼	+ ½	15	5
Beatrice	16560	4	3	4	—	4	2½
Beauce	1600	50	—	—	—	50	35
Beld-C Pr	300	12¼	—	—	— ¼	12½	10½
Bellechas	3350	22	20	20	— 2	25	17
Blue Bon	6350	7¼	7¼	7¼	— ⅛	7¼	6½
Blue B w	3655	150	115	150	+30	150	70
Bluewtr	500	23	—	—	—	33	15
Bonnyvl	37974	15½	13½	—	—	19	13½
Bornite	200	3	2½	2½	—	5	2½
Bourlamaq	100	24¾	—	—	—	25	17¾
Bralorne	8078	35¼	33¾	33¾	+ ¼	39¼	33¼
Brazil	7044	46½	43¾	46¾	— ¼	49	45½
B Am Bank	95	54	—	—	—	54	52
B A. Oil	992	33	33⅜	34⅜	—	36	29¾
BCE 4 Pr	100	79½	79	79½	+ 1¼	79½	77½
BCE 4¾ Pr	110	9¼	—	—	+ ⅝	92	92
BCE 4½ Pr	35	42½	—	—	—	44½	42½
BCE 5 Pr	20	47¼	—	—	—	50	47¼
BCE 4¼ Pr	275	40	—	—	+ ½	42½	39½
BCE 5½ Pr	15	52½	—	—	+ ½	53	52
BC Forest	1670	14	13¾	13¾	— ¼	14¾	12
BC Pow	8078	35¼	33¾	33¾	+ ¼	39¼	33¼
B.C. Phone	750	46¼	45¾	46¾	— ¼	49	45½
Brockvl Pr	100	15¾	—	—	—	—	—
Brown	447	14½	14¼	14¼	— ¼	15¼	12¾
Bruck A	100	7⅝	—	—	— ⅛	8¼	7½
Bruck B	100	250	—	—	—	300	220
Build Prod	1055	36	35	36	+ 1	36	33½
Cal Pow	6650	27	25½	25½	— 1½	29	23¾
Can Cem	437	29	28	28⅝	+ ⅛	29	25¾
C Cem Pr	477	27½	27	27½	+ ½	27¾	25¾
C Fndry A	50	17½	—	—	—	19	18½
CI Fndry	2896	20¾	18¾	19¾	— ⅝	21¼	18½
Can. Malt	50	68	—	—	—	—	—
C Safe 4.40 P	500	91½	—	—	—	91½	90
CSL	333	52	51½	51½	— ½	52	39¼
C Aviation	1180	24	23¼	23¼	— ¾	25	19½
C Bank C	4083	66	64¾	64¾	— 1¾	66	58¾
Cdn Brew	4175	47	46¼	46½	+ ⅜	46¼	43¾
C Br Alum	1070	13½	12¾	12¾	+ ½	13¾	10
C Bridge	450	18¾	—	—	— 1	20	17¾
Cdn Can A	100	13½	—	—	—	14	—
Cdn Celan	3374	28	25	27¼	+ 1¼	26½	21½
C. Sel 1.75 Pr	850	33½	32½	33	—	33½	32
C Cel 1.00 Pr	400	19	—	—	+ ¼	19	18¾
C Chem	200	6¾	6¾	6¾	— ⅛	7¼	6¼
C Frbks A	640	11¼	11	11	— ¼	11¼	10½
C Frbks B	800	7¾	7¾	7¾	— ⅛	8½	7¾
C Husky	4340	7¼	6¾	6¾	— ½	7½	450
C Hydro	300	11½	11¼	11½	— ¼	—	—
CIL	1550	14¾	14⅛	14⅝	— ½	15¾	14
CI Pow	940	13¾	12½	13¼	— 1¼	14½	10½
CI Pow Pr	675	40	39	39	— 1¼	40	37
C Loco	665	10¼	10	10¼	+ 1⅛	10¼	1¼
C Marconi	1100	6	5¾	5¾	+ ⅛	6	485
Cdn Oil	2950	29	27½	27½	— 1½	29⅜	23¾
CPR	11955	23½	22¾	23¼	— ⅜	24¾	21¼
Cdn Pet Pr	4740	10⅝	10¼	10⅝	—	11⅞	7¼
C Vickers	345	18⅝	—	—	— ⅛	20	16
Cockshutt	340	14¼	—	—	— ½	15⅜	13
Coghlin	320	350	—	—	— ⅛	360	300
Col Cell	700	5¾	—	—	— ⅛	5¾	300
Comb Ent	1439	10¼	10	10	— ⅛	10¼	8½
Con MS	7410	24⅝	23⅜	24½	— ⅛	24¾	20¼
Con Text	200	285	—	—	—	300	285
C Glass	1050	20½	—	—	+ 2	22⅞	19¾
Con Can	200	39¾	—	—	—	39¾	39¼
Corby A	225	17¾	—	—	—	17¾	16
Corby B	670	16½	16	16	—	16½	16
Coronation	3050	17¾	17	17	—	17½	11¾
Credit F	20	108	—	—	—	108	101
Cr Cork	25	81	—	—	— 1	62	60
Cr Zell A	510	20½	—	—	—	—	—
Crush Int	400	7¼	7¼	7½	— ¼	7¾	6¾
Dist Seag	7438	37	36¾	36¾	—	37¾	31¾
D Bridge	4125	20¼	19¾	19¾	— ¼	21	16½
D Coal Pr	225	260	—	—	—	325	260
D Corset	250	17	—	—	—	17	13½
D Fndry	1539	51¼	49¼	51¼	+ ¼	51¾	45½
D Fndry Pr	175	100	—	—	+ 1	100	99¼
D Glass	800	60	—	—	—	75	60
D Steel	103	11¾	—	—	—	12¾	10¾
D Stores	452	70	69½	69½	— ½	70	60¾
Dom Tar	31012	17¾	17¼	17½	— ¼	18¼	14¼
Dom. Text	4460	11¾	11½	11¾	—	12¾	11
D. Text. Pr	9	136	135	135	— 3	139	138
Donohue	635	19¾	18⅝	19¾	+ ⅝	21	17½
Dow Brew	415	50	48	50	+ 4	49	45
Du Pont	3390	22	19¾	21¾	+ 2⅛	22	19¼
Du Pont Pr	60	77¼	—	—	+ 1¾	77¼	76
Duguis A	400	6¼	—	—	—	7	6
Eagle Star	100	17	—	—	—	17	17
Eddy M	125	26	25	26	+ 1	27	25
Electrolux	2175	34¾	33	34⅝	+ 1⅜	36½	21¼
Fam. Play	970	18¾	18	18	— ⅝	19¾	17⅝
Fleetwood	1350	12	11½	11⅝	— ⅛	12	9½
Ford U.S.	5	81	—	—	—	—	—
Fndtn	3330	12¼	11¾	12	— ¼	13	10

BOURSE DE MONTREAL

	Ventes	Haut	Bas	Clôt.	Chang.	Haut 1961	Bas 1961
Abitibi	6965	38½	37	37⅜	— 1¼	42¼	37
Abit Pr	145	23½	—	—	—	24	23¼
Acad. Atl	2700	24	23½	23¾	+ ¼	24	14¼
Acad Atl A	75	20	—	—	— ½	20¼	19½
Agnew-S	240	19½	—	—	— ½	20¼	19¼
Algoma	2355	39	37½	38	— ⅝	39¼	32½
Alumini	12310	37⅜	36½	37¾	+ 1¼	37⅜	31⅜
Alum 2 Pr	430	46	—	—	—	47	45¼
Ang Cdn Pr	100	53	—	—	—	53	51½
Anst Prtl 4½ Pr	125	46½	—	—	+ ¼	44	40
AngT.Pr2.90	220	52	50½	50½	— 1¼	53¾	50½
Argus	1685	39½	38¾	38½	— ¼	39¼	33
Arg 2.50 Pr	200	49¾	49½	49½	— ½	—	—
Asbestos	2614	26¾	26	26¼	— ¼	28½	25½
Atlas Steel	4936	28½	25¾	28	+ 2	27½	22
Bail S 5 Pr	115	19	—	—	—	19½	18¾
Bank Mont	3663	64½	62¾	62¾	— 1¼	64½	59¾
Atlas Rts	27782	190	135	180	—	165	90
Bank NS	893	74	73¼	72	— ¼	74½	66¾
Banq CN	1810	58¾	57¾	58¾	+ ⅛	59¾	54½
Banq PC	1515	41¾	40¾	41	— ¾	42¾	38¼
Bath P A	375	43	42	42	— 1	45	41
Bell Phon	25170	49¼	48¾	49¼	+ ⅜	50	47⅝
Bell Phon	336713	110	102	110	+ 9	110	94
Bow 5 Pr	15	47	—	—	—	48¾	46
Bow 5½ Pr	180	51½	51	51	— ½	52½	50
Bowater	1472	8¾	8¼	8¼	—	8¼	7¼
Bo Mer Pr	115	50¼	—	—	—	50¼	48
Brazil	7044	465	440	440	—10	475	380
B Am Bank	95	54	—	—	—	54	52
B A. Oil	992	35	33⅜	34⅜	—	36	29¾
BCE 4 Pr	100	79½	79	79½	+ 1¼	79½	77½
BCE 4¾ Pr	110	9¼	—	—	+ ⅝	92	92
BCE 4½ Pr	35	42½	—	—	—	44½	42½
BCE 5 Pr	20	47¼	—	—	—	50	47¼
BCE 4¼ Pr	275	40	—	—	+ ½	42½	39½
BCE 5½ Pr	15	52½	—	—	+ ½	53	52
BC Forest	1670	14	13¾	13¾	— ¼	14¾	12
BC Pow	8078	35¼	33¾	33¾	+ ¼	39¼	33¼
B.C. Phone	750	46¼	45¾	46¾	— ¼	49	45½
Brockvl Pr	100	15¾	—	—	—	—	—
Brown	447	14½	14¼	14¼	— ¼	15¼	12¾
Bruck A	100	7⅝	—	—	— ⅛	8¼	7½
Bruck B	100	250	—	—	—	300	220
Build Prod	1055	36	35	36	+ 1	36	33½
Cal Pow	6650	27	25½	25½	— 1½	29	23¾
Can Cem	437	29	28	28⅝	+ ⅛	29	25¾
C Cem Pr	477	27½	27	27½	+ ½	27¾	25¾
C Fndry A	50	17½	—	—	—	19	18½
CI Fndry	2896	20¾	18¾	19¾	— ⅝	21¼	18½
Can. Malt	50	68	—	—	—	—	—
C Safe 4.40 P	500	91½	—	—	—	91½	90
CSL	333	52	51½	51½	— ½	52	39¼
C Aviation	1180	24	23¼	23¼	— ¾	25	19½
C Bank C	4083	66	64¾	64¾	— 1¾	66	58¾
Cdn Brew	4175	47	46¼	46½	+ ⅜	46¼	43¾
C Br Alum	1070	13½	12¾	12¾	+ ½	13¾	10
C Bridge	450	18¾	—	—	— 1	20	17¾
Cdn Can A	100	13½	—	—	—	14	—
C

Variations de la semaine à la Bourse de Toronto

Les pertes l'ont emporté sur les gains par 426 à 302 à la Bourse de Toronto cette semaine. Les titres inchangés étaient au nombre de 187. Le volume des transactions a été de 12,288,000 actions en comparaison de 17,235,000 la semaine précédente. Depuis le commencement de l'année, il s'est négocié 184,804,509 actions.

	Ventes	Haut	Bas	Clôt.	Chang.	Haut 1961	Bas 1961
Abitibi	9275	$ 38½	37¼	37¼	— 1¼	42⅜	37¼
Acad-Atl	6460	$ 24	23½	24	—	24	14¼
Alta Dist	10760	220	200	205	—10	240	180
Al Dist vt	4803	175	160	160	—10	190	150
Al Dis W	4400	110	100	100	— 5	130	50
Alta Gas	11698	$ 31½	30¾	30¾	— ⅝	32⅝	24½
Al G wts	11740	$ 14	12¾	13¼	— ⅝	14⅞	790
Algoma	3624	$ 39	37¼	37¾	— 1	39¼	32½
Alumini	19101	$ 37¾	36½	37¾	+ 1¼	37¾	31¾
Alum 2 pr	1639	$ 46¼	45¾	46	— ¼	47	45¼
Analog	3700	400	350	375	—15	400	260
Argus	2741	$ 39½	38¼	39	+ ¼	39⅞	32⅝
Allan Acc	8100	$ 22	20¾	22	+ 1	22	16¼
Allas St	29000	$ 26½	25¼	28¼	— 2	28½	21⅝
Allas rts	85191	191	137	182	+39	191	95
Auto El	1675	$ 7	6¾	6¾	+ ⅛	7⅛	6½
Ba Mont	5077	$ 64½	62½	63	— 1¼	64½	59¼
Bank NS	7239	$ 74¼	71½	72⅜	— 1⅜	74⅜	66⅜
Beatty	35173	$ 14	11	13¾	— ⅛	14⅛	6½
Be Phon	42728	$ 49⅜	48⅜	49¼	— ⅛	49⅞	47⅜
Bel Ph r	1000019	111	103	105	— 2	111	93
Brazil	17937	465	440	440	—15	475	380
BA Oil	17156	$ 35	33¾	34½	+ ⅛	35⅛	29⅜
BC Forest	14795	$ 14	13½	13¾	—	14¼	12
BC Pow	9701	$ 35¼	34¾	35¼	+ ⅛	39⅛	23½
BC Phone	2431	$ 47	46	47	—	49½	45
BC Pho r	17652	150	130	145	— 5	160	120
Bu Prod	1673	$ 36	34⅝	36	+ ⅛	36	32
Burlinq	1275	$ 17¾	16⅞	17¾	+ 1⅛	17¾	16
Burns	2175	$ 11⅜	11¼	11¾	— ¼	13¾	11⅛
Cal Pow	5452	$ 27	25½	25½	— 1½	29¼	23⅝
Can Bread	1200	380	380	380	+ 5	400	375
Can Cem	1872	$ 29	28	28½	+ ½	29	25¾
CI Fndry	2689	$ 20¾	19¼	19⅞	— ⅝	21½	18¼
C Pack A	1500	$ 58¾	55½	58	+ 3	58¾	49
Can Perm	3706	$ 85	66	80	+13½	85	57¾
C Bx Cem	7944	$ 66	64½	64¾	+ ⅛	66	59
Cdn Brew	6651	$ 46⅛	44¼	46¼	— ¼	50¼	43⅜
C Br Alum	3380	$ 13⅜	12½	12⅝	— ⅛	13⅜	8¾
CBAL A w	5125	530	450	470	—25	530	225
CBAL B w	2740	500	460	460	—25	500	230
Cdn Can A	1304	$ 13¾	13½	13½	— ⅛	14½	13¼
Cdn Celan	3951	$ 27	25	27	+ 1	27	21¾
C Chem	4040	$ 7	6¾	6¾	— ⅛	7⅛	6
C Chem w	8210	375	360	365	— 5	410	200
C Collieri	19200	$ 8¾	7⅞	7⅞	+ ⅛	8¾	6½
C Colli pr	3595	75	75	75	—	79	74
C Curt W	13925	160	130	130	—20	175	64
C Dredge	3918	$ 12¼	12	12	— ½	16	12
C Fair A	1450	$ 11¾	10¾	11	— ¼	11½	10¼
C Gas I pr	3000	$ 5¾	5⅜	5½	—	5⅞	430
C G In wts	8985	295	260	265	—25	295	85
C Husky	20442	$ 7¾	6½	6¾	— ⅛	7½	440
C Hus wts	42330	345	320	325	—20	375	130
C Hydro C	2257	$ 12	11¾	11¾	+ ⅛	12	9⅜
C Ind Gas	5610	$ 8⅜	8¼	8¼	+ ⅛	8⅝	380
CIL	3797	$ 14⅜	14½	14⅜	— ⅛	15⅜	14
Cdn Oil	3314	$ 29	27	27½	— 1½	29⅜	23½
CPR	27282	$ 24	23	23⅝	— ⅞	24⅝	21⅜
Cdn P pr	12319	$ 10⅜	10½	10½	—	11⅜	7½
Cdn Tire A	1500	$ 41½	40¼	40½	— ⅛	46	37½
CWN Gas	1020	$ 16¾	16	16¾	— ⅛	18¾	16
Col Cell	6238	$ 5⅜	5⅛	5⅛	— ⅛	5⅞	390
Comb Ent	2150	$ 10¾	9⅞	10⅛	+ ⅛	10½	8¾
Con Baks	3100	$ 8¾	7¾	8¾	+ ⅛	8⅝	7⅛
Con Gas	18098	$ 19	18⅛	19	+ ⅜	19¼	16
Crestbrk	1343	100	80	80	—15	100	70
Dist Seag	8275	$ 37⅛	36½	36¾	— ⅛	37⅜	31¾
D Bridge	8440	$ 20¾	19¾	19⅞	— ⅛	21⅛	16½
Dom Elect	2520	$ 8	7⅛	7⅛	— ⅜	8	5⅛
D Fndry	9120	$ 51¼	49¾	51½	+ ½	51⅝	45
Do Stores	3715	$ 70¼	68¼	68¾	— 1¾	70¾	63
Dom Tar	33288	$ 17⅛	17¼	17⅜	— ⅛	18¼	14¼
Dom Text	4287	$ 12¾	11½	11⅝	—	12¾	10
Fam Play	4200	$ 18⅜	18	18	— ⅛	19¼	17⅜
Fl Mfg	8600	67	60	62	—7	72	45
Foundin	2385	$ 12½	12	12	—	13½	10
Fraser	3610	$ 23¾	22	22¼	— 1⅜	25	22
Frosst A	1465	$ 21¼	20½	21¼	+ ⅛	23½	15¼
Gatineau	2260	$ 37⅝	36¾	37¼	— ⅛	39½	36½
G Dev	1750	$ 13⅛	12¼	13⅜	— ⅝	14⅜	10½
G Lead	2124	$ 45¼	44¾	44¾	+ ⅛	47	41
GS Wares	4360	$ 9⅝	8⅞	9½	+ ⅛	9⅝	7
Globe A	1425	$ 13	12½	13	+ ½	13¾	10¾
G Mack A	1315	$ 6¼	6¼	6¼	+ ¼	6½	6
GL Paper	3476	$ 50¼	48	48¾	+ ¾	50¼	42
GN Gas	1230	$ 8	7	7⅞	— ⅛	8⅜	5½
GN Gas w	3100	230	195	200	—25	250	65
GN G B w	2515	285	235	245	—30	295	100
G Wng Gas	2813	$ 16	15¼	15¾	+ ¼	16¼	11¼
G W G vt	6790	$ 15⅞	15¼	15½	— ¼	15⅞	14
Greshd	12541	$ 13	13⅛	15	+ ⅝	15	11¾
Guar Tr	1387	$ 39	38	39	+ 1	40½	30¾
Hardee	4100	$ 17¼	16¾	16¾	— ¼	18½	11¾
Horne Pf	19080	410	325	345	+40	495	320
Horne wts	26520	150	70	93	—	150	70
Imp Bank	1286	$ 76¼	74	74	— 2½	76½	66¾
Imp Inv A	13782	$ 16¼	14¾	16⅛	+ 1⅛	16¼	10⅜
Imp Inv	1375	$ 20¾	20½	20¾	—	20¾	19¼
Imp Oil	22068	$ 45½	44⅜	45¼	+ ¼	45½	37¼
Imp Tob	23510	$ 15¼	14	14⅜	+ ⅝	15⅛	12¾
Ind Accep	4392	$ 56¾	54	54⅜	— 1¾	58¼	43
I Ac wts	1568	$ 31¼	29	30½	— ⅝	32¼	18¼
I Ac wts	1598	$ 13¼	29	30½	— ⅝	32¼	18¼
Inglis	3635	525	475	495	— ⅝	550	400
Inld Gas	6340	$ 6½	6¼	6⅜	—	6½	415
Inld G w	3145	225	210	215	+ 5	255	95
Int Util	7488	$ 44⅜	41⅞	44¼	+ 1¾	46	33⅜
Int Util p	1375	$ 46	45½	46	— ¼	48½	40¾
Inter PL	9424	$ 72½	69¾	71	+ 1⅝	72½	60¾
I Stl Pipe	56616	210	165	185	—20	280	165
Inv Syn A	4765	$ 42¼	40¼	40¼	— 1½	44¾	31½
Jefferson	17275	$ 9¾	9¼	9⅜	— ⅛	9¾	6
Jock C	76670	365	330	355	+25	365	250
Jock CB p	1700	$ 10	9¾	10	+ ¼	10	8¾
Jock C w	72200	115	95	105	+ 5	115	31
Kelly DA	2680	$ 8½	7¾	8	— ¾	8⅝	5⅞
Kelly wts	5775	540	500	505	—20	540	220
Kelvinator	4225	$ 10¾	8¼	9¾	— 1¼	10⅞	6
Labatt	3076	$ 37	36	36¾	— ⅛	37⅜	31
Lake Sd	42075	290	230	270	+45	290	185
Lob Co A	3802	$ 37½	36¼	37¾	+ ⅛	37⅝	30
Lob A w	5130	$ 14	12¾	13⅞	+ ⅛	14	865
Lob Co B	2630	$ 41¾	39¾	41¾	+ 1¾	41¾	32
Lob G I pr	1133	$ 30½	30	30½	+ 1	31¼	29¼
Locana	3000	120	108	115	+ 5	120	90
Loeb M	40582	$ 18⅛	15¾	17¾	+ 1⅝	18⅛	8¾
MB Pf	26619	$ 16¾	16	16¼	— ⅝	18	15¾
M Leaf M	12422	$ 13¾	12¾	13⅜	— ⅛	14⅛	12¾
MassF	41459	$ 14¾	13¾	14	— ¼	14⅝	10¼
Mid-West	15171	210	195	200	—10	225	150
Milt Brick	1250	295	275	275	—10	300	205
Molson A	1408	$ 26½	25½	26	— ¼	28	24¾
Mont Loco	1295	$ 14½	14½	14½	+ ⅛	15⅛	13⅝
Moore	11296	$ 59	57	58	— 1	60	44½
Nat Drug	10207	$ 15⅜	14⅜	15⅛	— ⅛	17½	14¼
N Hos B	1640	220	210	220	+ 5	247½	170
N St Car	4936	$ 13¼	11¼	13	+ 1⅜	13⅛	10¼
NO NGas	19682	$ 19¼	18¼	19⅛	+ ⅛	19⅜	13⅝
Nor Phone	8507	$ 8⅞	7⅞	7⅞	— ⅜	9⅛	5½
Nor Ph w	5710	540	435	460	—95	575	220
Oshawa A	34953	$ 20¼	17½	19¼	+ ⅝	20¼	8
Page-Hers	8414	$ 24¾	24¼	24¼	—	27	24
Phina	10778	$ 12½	11½	12¼	+ ¼	13¼	8¼
Premium	2250	315	200	200	—15	360	220
Pr Elect	47000	15	12	15	+ 2	16	10
Q N Gas	9777	$ 9	8¼	8½	— ⅜	9⅜	5⅞
QN G wts	4442	320	295	295	—10	335	165
Ro AV C	15417	$ 7	6¾	5⅞	—	7	455
Rothmans	15007	$ 11	10⅜	10⅝	+ ¼	11⅜	10½
Ro Bank	5134	$ 76½	75¼	75½	— 1	77¾	72¼
St L Corp	4004	$ 24¼	23¾	24¼	+ ⅛	25	18½
StL Corp	4004	$ 24¼	23¾	24¼	+ ⅛	25	18½
St Maurice	7475	80	75	80	— 1	89	65
Salada-S	100495	$ 19½	17¾	18¾	— 1	19⅜	11¾
Sal wts	23150	$ 13¾	11¾	12⅞	— ⅛	14⅛	635
Selkirk A	1050	500	475	500	+25	500	420
Sev Arts	24062	$ 12⅜	11¾	11⅞	— ⅛	14	7⅜
Shawin	3810	$ 28¼	27¼	28	+ ⅛	30	27
Simpsons	5369	$ 31⅞	30¼	30⅝	— 1⅛	34⅛	28¼
Southam	1050	$ 28	27	27¾	— ⅛	28	21⅛
Stafford	47445	$ 6⅝	5⅛	6⅜	— 1	6⅝	3¾
St Wire C	1700	35	31	31	— ½	44	24
Steel Can	3717	$ 78	74¾	75¾	— 2¼	79½	67¼
Steinber A	2265	$ 28⅛	28	28	— ⅛	28½	20
S propane	2065	$ 16¼	16	16¼	+ ¼	17¼	14½
C Mic Mac	5100	233	225	227	— 3	250	180
C West P	1555	260	255	255	—10	320	245
Tav-Pal	11900	75	70	74	— 1	93	52
Dome Pete	1935	890	850	890	—15	1000	670
Duvex	7500	5	5	5	+ ½	7	4
Farzo	6665	415	390	395	—20	440	290
Fr Pete p	850	380	380	380	— 5	400	325
Gr Plains	4115	$ 14¾	14	14	— ⅛	14¾	865
Hom Oil A	7570	$ 11¼	10¼	10¾	— ⅛	12⅛	760
Hom Oil B	4251	$ 10⅞	10	10	— ⅛	11¼	7¼
HB Oil G	9875	$ 13¾	13¾	13¾	+ ¼	14¾	810
Jump Pnd	2250	19	18	18	+ 1	20	16½
Jupiter	31100	380	340	345	+10	380	193
Ll Pete	205500	7	5½	6½	— ½	10	5½
Lon Point	11600	50	48	48	— 1	52	40
Maitrans	1500	2	2	2	— ½	2¼	1½
Marigold	18800	7	6	6	— 1	9	5½
Mayfair	1000	130	120	130	+10	130	85
Medal	18620	240	225	240		250	160
Mideon	28040	35	33	33	— ½	36½	28
Mill City	7755	19¼	18	18½	— 1	24	16
Nat Pete	44100	250	200	244	+29	250	135
N Cont	57139	28	24	27		28	21
N Davies	2000	10	9	9	— 2	14½	8
Northeal	3750	7½	7	7	— ½	10	6
NC Oils	800	250	215	215	—25	270	150
NCO wts	6860	110	80	80	—25	110	52
Northld	68500	21½	16	19	+ 4	22	16
Okalta	2720	37	34	34	— 3	39	30
Pac Pete	17346	$ 13	12½	12½		13¾	990
Pac Pete w	1420	890	825	825	+ 5	890	585
Pamoil	90500	51	47	47	+ ½	51	32
Permo p	6300	60	55	55	— 3	66	41
Peruv Oils	1800	108	106	108	+ 3	158	100
Petrol	44150	76	69	76	— 1	87	52
Phillips	27780	50	45	50	+ 2	52	33
Place	2080	40	38	39		43	34
Ponder	12900	37	32	33	+ 1	59	32
Prairie Oil	900	230	210	210	—24	290	210
Provo Gas	29569	234	220	229	+ 1	248	189
Quonto	4687	6	5½	6		7⅛	5
Ranger	7100	115	105	105	— 5	118	80
Reef Expl	1500	4½	4½	4½	+ ½	6½	3½
Rocky Pete	5049	4½	4½	4½	— ½	5½	4
Royalite	3365	895	825	890	— 5	1125	605
Sapphire	155500	42½	36½	40	+ 4	60	33½
Sapph debs	760	$ 82	72	79½	+ 9½	89	40
Sarcee	2400	85	80	80	— 7	90	60
Secur Free	5400	475	450	455	—15	480	380
South U	26340	12½	12	12	— ½	22	12
Spooner	25209	12	10½	10½	— 1½	13½	8½
Stanwell	1400	36	36	36	— 1	52	26
Tidal	6425	58	53	56		63	43
Trans Can	2735	50	49	49	— 1	56	40½
Triad Oil	20390	235	220	221	— 9	282	174
U Canso v	10542	163	155	155	—42	200	85
Un Oils	45353	152	142	145	— 9	165	110
Wayne	2000	8	8	8		11½	6½
Wespac	6344	14½	14	14	— 1	16	12
W Cd OG	17676	108	102	107	— 3	116	88
W C OG w	6404	65	51	58	— 4	75	28
Wsburne	25618	59	57	57	— 2	63	41
Wstates	1359	155	145	151	— 4	170	95
W Decalt	26091	92	87	90		99	79
W Lease	400	300	300	300		300	300
Windfall	5000	13	12	12		13	9½
Yan Can	79000	4	2½	3	— 1½	6	2½

CURB

Dalhousie	500	15	14½	15		20	13½
SW Pete	250	150	150	150		150	140

MINES

Abacus	8332	11½	10	10		13½	6
Acad Ura	10100	7	6½	7	+ ½	8½	6
Advocate	15455	440	410	435	+ 20	440	280
Agnico	12589	68	65	67	+ 2	77	58
Akaitcho	11900	50	46	48	— 1	51	38
Alba Expl	725	3½	3½	3½	— 1	5	3½
Am-Lard	1030	46¼	45¾	46	— ¼	47	45¼
Amal Rar	7550	10	8	9	— 1	12	5
Am Nephe	27700	42	40½	42½	— 3½	60	38½
Anacon	11765	47	41	42	— 1½	49	37
Angle Hur	1550	790	760	760	—40	875	760
Ang Rouyn	3100	17	15	15	— 1	17	12
Ansil	31742	8½	7½	8		36	7½
Arcadia w	19700	12	8	8	— 1	20	2
Area	3600	82	80	80	— 9	92	71
Arjon	500	6	6	6	— ½	9	6
Arcadi	47356	38	32	35	— 3	43	22
Atlan CC	5000	145	132	140	— 6	160	107
Atlin-Ruf	11300	11½	8½	9½	— 1	13	7
Aumacho	14100	14	10	10	— 3	17	6½
Aumaque	3200	6½	6	6½		8	5½
Aunor	4825	285	270	275		310	265
Bankeno	47745	46	39	44	— 4	46	45
Bankfield	13066	12	11½	11½	+ ½	14	40
Barnat	4100	162	156	160		212	155
Bary Expl	1000	42	42	43	— 1	47	39
Base Met	5800	11½	10	11		12	8
Baska	9300	10½	10	10	— 1	16½	9
B-Duq	21100	12	8½	10	+ ½	12	7
Beav Lod	14500	6½	5	5½	— 1	9	4½
Belcher	13926	57	51	52	— 4	62	45
Bethlm	35376	130	125	130	—10	150	58
Beveon	5056	10½	10	10½	— 1	14	10
Bibis	18000	6	5	5	— ½	8½	5
Bicroft	17936	68	65	68	+ 1	78	58
Bidcop	78820	11	10	10½	+ ½	12	8
Black Bay	6000	7	6½	7	+ ½	12	6½
Bordulac	6500	6	6	6	+ 1	8	3½
Bouzan	22750	58	51	55	— 2	58	38
Bralorne	10720	660	625	660	+35	760	590
Broul Reff	1900	28	27	27	— 1	38	25
Brunswick	2010	325	315	325	+15	370	315
Buffad	6500	6½	6	6	— ½	8	6
Buff Ank	2020	118	110	111	— 6	140	106
Buff RL	5000	4½	4½	4½	— ½	6	4
Bunker H	90000	14	9	11	+ 1	14	7
Cadamet	8437	10½	10	10½	+ 1	13	8
Camp Chi	83224	855	800	840	+ 5	855	555
Camp RL	326	$ 13½	12½	13½	+ ⅝	18¼	11¾
C Tungst	20025	173	166	173	+ 8	175	123
C Astoria	23325	7	6½	7		10	6
C Dyno	129228	105	77	100	+21	105	48
C Malart	15450	31	30	30	— ½	41	30
CN Inca	5371	9½	9	9½	+ ½	13	8
C Nwn	7502	20	18	18½	— 1½	39	18
Cdn Thor	500	3½	3½	3½	— ⅛	5	3
Candore	10499	10	10	10		13	9
Can-Erin	38600	43	40	43	+ 1	63	37
Captain	5200	7½	7½	7½		9½	5
Cariboo	1130	110	105	110		125	91
Cassiar	5995	$ 13¾	13¼	13½		14½	12¾
Cavzor	1200	38	36	36	— 3½	39½	25
Cent Pat	12850	100	95	91	— 9	107	85
Cent Pore	49400	10	7	10	+ 1	18	7
Cheskirk	17525	3	3	3	— ½	4	2½
Chester	8601	27	25	27	— 2	31½	24½
Chib-Kay	3200	11½	10½	10½	— 1	12	9
Chib M	68200	75	67	70	— 4	80	44
Chimo	49100	66	60	60	— 4	70	43
Chrom	1350	645	600	610	— 5	650	470
Coch Will	8067	350	330	350	+20	415	320
Coin Lake	2500	13½	13½	13½	— 2	16	13
C Met	3333	27	26	27	— 1	28	20½
Coniagas	10900	92	82	85	— 5	100	63
Coniauru	7278	30	23	30	+ 3	84	23
C Belleken	5900	4	3½	3½		5	3
G Bela G	20000	4½	4	4	— ½	6	4
C Callina	29750	11	10	10½	+ ½	11½	5
Con C Cad	1200	2½	2½	2½	— ½	3	2½
C Discov	23345	345	315	335	+15	405	315
C Fen	3210	18	18	18	— 1	19	15
Con Gillies	9000	5	5	5	— ½	9	5
CG Arrow	5500	21	20	20	— 2	39	20
C Haliw	174100	44	41	41½	— 2	52	39
C Marben	5000	48	45½	45½	— 4½	65	45
C Marcus	1115	87	84	87	+ 2	90	45
Con MS	17898	$ 24½	23½	24¼	— ⅝	24½	20
C Mogul	31200	150	123	142	+18	150	78
C Morrisc	68000	25	20	25	+ 3	25	12
C Mosher	11600	173	165	169	— 1	240	151
Con Negus	5720	14	13	13	— 1	16	12
C Northld	56900	36	28	33½	+ 4½	36	25
C Persh	500	9½	9½	9½		9½	8
Con Que	56600	45	40	45	+ 5	47	28
C Red Po	13828	5	5	5	— ½	6	4½
C Red Po	13828	5	5	5	— ½	6	4½
C Sanorm	9000	5	5	5	+ ½	6	4
C Sanorm	9000	5	5	5	+ ½	6	4
Conwest	3850	370	350	370	+ 5	400	325
Cop Corp	8500	20	18	18	— 2	23	12
Cop Man	2095	7	7	7	— 1	9½	6
Coprand	52777	132	122	128	+ 3	138	80
Coulee	14100	36	34	36	+ 3	36½	27½
Courvan	600	14	14	14	— 1	16	13½
Cowich	4000	42½	38	38	— 7	56	28
Craigmt	1890	$ 12	11	11¾	+ ¼	12	6½
Croinor	1100	6½	6½	6½	+ ½	11	6
Crowpat	6325	9	7	9	+ 1½	9½	6
Cusco	21400	4	4	4		6	3½
Dayering	11937	12	11	11	+ ½	12	9
D'Aragon	70300	24	18½	20½	+ 1½	24	16
Deer Hor	19200	28	25½	26		28½	24½
D'Eldona	1000	7	7	7		9¼	6½
Delnite	7532	31	30	31	+ 1	35	28
Denison	16155	1025	975	995	— 6	1116	67
Dickasn	3433	295	285	294	— 1	375	285
Dome	7605	$ 21¾	20¾	21¾	+ 1½	27¾	19⅞
Donalda	4000	5½	5½	5½		6½	5
Duvan	32100	14	13	13½		14	8½
Elder	49000	133	122	132	+ 2	135	99
Eldrich	72500	19	16	17	— 1	19	11
El Sol	3500	5½	5	5½		8	4½
Eureka	7000	17	17	17		20	15
Falcon	17662	$ 50¾	49½	50¾	+ ¼	50¾	37¾
Faraday	19400	164	153	161	+ 2	174	112
F'west T	5000	9	8½	8½	— ½	9½	6
Fatima	46000	47	35	35	— 9	46	30
Francoeur	2100	4½	4½	4½	— 1¼	6	4
Frobisher	27730	12½	10½	12	— 1	17	8
Gaitwin	10500	5½	5½	5½		6	5½
Gee Mines	6353	$ 20¼	19¾	19¾	— ¾	20¾	17¾
Genex	1800	9	9	9		19¾	8½
Gnt Maset	12945	54	45	46	— 3	54	26
Giant YK	2657	$ 11⅜	11	11¼	+ ¼	14⅜	9½
Glacier	4825	16	15½	16	—	19	15½
Glenn Ur	2100	4	4	4		5	3½
Goldale	6300	24	22

LA LOI DE FAILLITE — SOUMISSIONS DEMANDEES

Dans l'affaire de :
LOUIS-PAUL SENECAL, contracteur,
680, rue Lariviere,
Chambly, P.Q.

Des soumissions seront reçues au bureau du syndic soussigné, jusqu'à mercredi le 26 avril 1961, midi, pour l'achat de l'actif suivant :

1 auto "DeSoto" Adventurer 1958
valeur $2,000.00

Les soumissions doivent être faites par écrit et accompagnées d'un dépôt de 20% à titre d'arrhes, le solde étant payable sur acceptation d'autre part, soit au comptant ou à tels termes acceptables aux inspecteurs, qui se réservent le droit de rejeter toutes les soumissions.

Pour examiner l'actif, s'adresser au garage Beauvais, Chambly, P.Q. le lundi 24 avril, entre 10 h. et 5 h. p.m.

MONTREAL, ce 19e jour d'avril 1961.

J. C. MARCOTTE, syndic

BUREAU de :
J. C. MARCOTTE, syndic
57 ouest, rue St-Jacques,
Montréal 1, P.Q.

AVIS AUX CREANCIERS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE

Dans l'affaire de :
YVON BERGERON, couvreur,
demeurant au 9485, boul. Lévesque,
dans la Cité de St-François-de-Sales,
district de Montréal, province de Québec.

DEBITEUR.

AVIS est par les présentes donné que YVON BERGERON, couvreur, de Saint-François-de-Sales, a déposé une proposition entre mes mains et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 12e jour de mai 1961, à 3 heures de l'après-midi, au Bureau du séquestre officiel, chambre 16, au Vieux Palais de Justice, à Montréal, province de Québec.

MONTREAL, ce 19e jour d'avril 1961.

J. C. MARCOTTE, syndic

BUREAU de :
J. C. MARCOTTE, syndic
57 ouest, rue St-Jacques,
Montréal 1, P.Q.

LA LOI DE FAILLITE — SOUMISSIONS DEMANDEES

Dans l'affaire de :
GILROY CONSTRUCTION LTD.,
corps politique dûment incorporé,
ayant sa principale place d'affaires au no
4920, rue Western, dans les cité et district de Montréal,
province de Québec,

FAILLIE

Des soumissions seront reçues au bureau du syndic, jusqu'à mercredi, le 26e jour d'avril 1961, à midi, pour l'actif en bloc ou séparément de l'actif suivant, savoir :

Machinerie, outillage de construction —
Valeur ..... $ 482.50
1 camion Fargo 1956 1 tonne Pick-Up —
Valeur 500.00

Les soumissions doivent être faites par écrit et accompagnées d'un dépôt de 20% à titre d'arrhes, le solde étant payable sur acceptation d'autre part, soit au comptant ou à tels termes acceptables aux inspecteurs qui se réservent le droit de rejeter toutes les soumissions.

Pour examiner l'actif, s'adresser au bureau du syndic soussigné.

MONTREAL, ce 19e jour d'avril 1961.

J. C. MARCOTTE, syndic

BUREAU de :
J. C. MARCOTTE, syndic
57 ouest, rue St-Jacques,
Montréal 1, P.Q.

AVIS AUX CREANCIERS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE

Dans l'affaire de :
LEOPOLD LEMIRE, bijoutier, faisant affaires sous
les nom et raison sociale de "BIJOUTERIE
SAPHYR ENRG." à 3327 est, rue Ste-Catherine
et 1324 est, rue Mt-Royal, et demeurant à 44
Plateau Belmont, Repentigny, P.Q.

DEBITEUR

AVIS est par les présentes donné que LEOPOLD LEMIRE, le débiteur susdit, a déposé une proposition entre mes mains, en vertu de la Loi de 1949 sur la Faillite.

Il sera tenue une assemblée générale des créanciers du débiteur, le 5ième jour de mai 1961, à onze heures de l'avant-midi, au bureau de Me Victor Martineau, Séquestre Official, chambre 16, au Vieux Palais de Justice à Montréal, Province de Québec.

Daté de Montréal, ce 19ième jour d'avril 1961.

GERARD BLAIS, C.A.
SYNDIC

Bureau de :
GERARD BLAIS & ASSOCIES, C.A.
2197 est, rue Sherbrooke,
Montréal, P.Q. — Tél. : LA. 3-1127.

AVIS AUX CREANCIERS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE

Dans l'affaire de la faillite de :
JEAN MARCIL,
33 rue Labelle, appt 2,
Laval-des-Rapides, P. Qué.

Avis est par les présentes donné que JEAN MARCIL, maître coiffeur demeurant à 33 rue Labelle, appt 2, Laval-des-Rapides, P. Qué., a fait une cession le 17ième jour d'avril 1961 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 1er jour de mai 1961, à dix heures de l'avant-midi, au bureau du séquestre officiel, au Palais de Justice, 155 est, rue Notre-Dame, Chambre 16, en la cité de Montréal.

Montréal, ce 20ième jour d'avril 1961.

J. G. FERNAND BISSONNETTE
SYNDIC

Bureau :
152 Notre-Dame Est,
Chambre 12,
Montréal, P. Qué.

AVIS AUX CREANCIERS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE

Dans l'affaire de la faillite de :
GERARD BEAUCHAMP,
2604 rue Rozel,
Montréal, P.Q.

Avis est par les présentes donné que GERARD BEAUCHAMP, restaurateur ayant fait affaires sous les nom et raison sociale de JERRY'S RESTAURANT 0716 rue Charlevoix et demeurant au 2604 rue Rozel, Montréal a fait une cession le 14ième jour d'avril 1961 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 1er jour de mai 1961, à dix heures de l'avant-midi, au bureau du séquestre officiel, au Palais de Justice, 155 est, rue Notre-Dame, Chambre 16, en la cité de Montréal.

Montréal, ce 20ième jour d'avril 1961.

J. G. FERNAND BISSONNETTE
SYNDIC

Bureau :
152 Notre-Dame Est,
Chambre 12,
Montréal, P. Qué.

AVIS DE VENTE

Dans l'affaire de la faillite de :
Dame CLAIRE LAROSE "Louise Marie Enrg."
7910 est, rue Sherbrooke, Montréal, P.Q.

Des soumissions cachetées, accompagnées d'un dépôt par chèque visé de 10% de l'offre, seront reçues au bureau du syndic soussigné jusqu'au vendredi 28 avril 1961, à midi, pour l'achat des biens suivants, EN LOTS SEPARES SEULEMENT comme ci-dessous :

LOT No 1 — Vêtements pour dames $7,383.38
LOT No 2 — Ameublement, équipement et fixtures de magasin comprenant porte-manteaux et robes avec barres chromées, porte-chapeaux chromés, cabinets démonstration avec portes glissantes, comptoirs-vitrines, étagères, tables, chaises, fixtures électriques fluorescentes, etc., etc. 2,771.97
LOT No 3 — Caisse enregistreuse et machine à additionner Burroughs 125.00

Total $10,280.35

Droits de la faillie dans un bail, à raison de $320.00 par mois, se terminant le 30 avril 1963.

La place d'affaires sera ouverte pour inspection, lundi le 24 avril 1961, de 1 h. à 6 h. p.m.

Le syndic se réserve le droit d'accepter ou de refuser toute soumission. Pour plus d'informations, s'adresser au syndic soussigné.

JULES ARCHAMBAULT
SYNDIC

BUREAU DE :
HAMEL, ARCHAMBAULT & ASSOCIES
10 est, rue St-Jacques, Montréal, P.Q.
Tél. : UN. 1-0831

AVIS DE LA PROPOSITION AUX CREANCIERS

Dans l'affaire de la proposition de :
JEAN-GUY AYOTTE, 3470 rue Masson Appt. 1
Montréal, P. Qué.

Avis est par les présentes donné que JEAN-GUY AYOTTE, boucher, demeurant à 3740, rue Masson, Appt 1, Montréal, a déposé une proposition entre mes mains en vertu de la Loi sur la faillite.

Il sera tenu une assemblée des créanciers du débiteur à Montréal, au Palais de Justice, au Bureau de Gérard Denoer, registraire, 155, rue Notre-Dame est, le 3ème jour de mai 1961, à trois heures de l'après-midi.

Montréal, ce 20ème jour d'avril 1961.

J. G. FERNAND BISSONNETTE
SYNDIC

BUREAU :
152, rue Notre-Dame est, Chambre 12,
Montréal, P. Qué.

AVIS AUX CREANCIERS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE

Dans l'affaire de :
SUCCESSION ROLAND GAUTHIER,
de son vivant bijoutier et faisant affaires au
19, boulevard Montcalm, Candiac, Province de Québec,
sous les nom et raison sociale de
"BIJOUTERIE CANDIAC",

FAILLIE.

AVIS est par les présentes donné que la débitrice a fait cession le 13e jour d'avril 1961, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 26e jour d'avril 1961, à dix heures de l'avant-midi, au Bureau du séquestre officiel, chambre 16, au Vieux Palais de Justice, à Montréal, province de Québec.

MONTREAL, ce 19e jour d'avril 1961.

J. C. MARCOTTE, syndic

BUREAU de :
J. C. MARCOTTE, syndic
57 ouest, rue St-Jacques,
Montréal 1, P.Q.

ENCAN PUBLIC

SERVICE DES ACHATS ET MAGASINS
DIVISION DE LA RECUPERATION
CITE DE MONTREAL

AVIS est par la présente donné que la cité de Montréal procédera par enchère publique à la vente d'environ 150 bicyclettes non réclamées.

La vente aura lieu le 4 mai 1961, à 10 heures du matin, au marché Maisonneuve, 4375 est, rue Ontario, Montréal.

Tout achat devra être payé en argent comptant et immédiatement après la vente.

On pourra voir ces bicyclettes à l'adresse précitée, le 3 mai 1961, de midi à 3 heures de l'après-midi.

Pour informations : M. Emile Guertin, UN. 1-3811, local 4179.

Le greffier de la Cité
GABRIEL MORIN

Hôtel de ville
Montréal, le 22 avril 1961

LOI DE FAILLITE — DEMANDE DE SOUMISSIONS

Dans l'affaire de :
L.G. FILION, 1046, rue St-Denis,
Montréal, P. Qué

Des soumissions seront reçues au bureau du syndic soussigné jusqu'à midi, le 2 mai 1961, pour l'achat des actifs suivants :

Equipement complet pour cordonnier, ainsi que secoches, serviettes, etc., pour une valeur de $18,934.90

Ces marchandises pourront être visitées à 1046, rue St-Denis, lundi le 24 avril 1961, de dix heures de l'avant-midi à quatre heures de l'après-midi.

Les soumissions doivent être accompagnées d'un dépôt de 20% à titre d'arrhes, le solde étant payable sur acceptation d'autre part, soit comptant ou à tels termes acceptables aux inspecteurs qui se réservent le droit de rejeter toutes les soumissions.

Pour de plus amples informations, s'adresser au bureau du syndic.

J. G. FERNAND BISSONNETTE & LAURENT LANGEVIN
SYNDICS CONJOINTS

BUREAU DE :
J. G. FERNAND BISSONNETTE,
152 est, rue Notre-Dame,
Montréal, P. Qué.

BUREAU DE :
LAURENT LANGEVIN,
775, Laframboise,
St-Hyacinthe, P. Qué.

LOI DE FAILLITE — DEMANDE DE SOUMISSIONS

Dans l'affaire de :
L.G. FILION, 4518 rue St-Denis,
Montréal, P.Q.

Des soumissions seront reçues au bureau du syndic soussigné jusqu'à midi, le 2 mai 1961, pour l'achat des actifs suivants :

Marchandises comprenant valises, sacoches, porte-clefs, semelles, etc., d'une valeur de ..... $ 3,251.79
Equipement pour 3,030.00
1 propriété située à 362, rue Outremont (Outremont), Montréal, d'une valeur de 25,000.00

Les marchandises ainsi que la propriété seront visibles pour inspection, mardi le 25 avril 1961, de dix heures de l'avant-midi à quatre heures de l'après-midi.

Les soumissions doivent être accompagnées d'un dépôt de 20% à titre d'arrhes, le solde étant payable comptant sur acceptation ou à tels termes acceptables aux inspecteurs qui se réservent le droit de rejeter toutes les soumissions.

Pour de plus amples informations, s'adresser au bureau du soussigné.

J. G. FERNAND BISSONNETTE & LAURENT LANGEVIN
SYNDICS CONJOINTS

BUREAU DE :
J. G. FERNAND BISSONNETTE,
152 est, rue Notre-Dame,
Montréal, P. Qué.

BUREAU DE :
LAURENT LANGEVIN,
775, Laframboise,
St-Hyacinthe, P. Qué.

LOI DE FAILLITE — DEMANDE DE SOUMISSIONS

Dans l'affaire de :
HENRI BERTHOLET,
Laval-des-Rapides, P. Qué.

Des soumissions seront reçues au bureau du syndic jusqu'à midi, le 2ème jour de mai 1961, pour l'achat des actifs suivants, à savoir :

1. — Un immeuble situé à 119, rue Donck, à Laval-des-Rapides, d'une valeur de $15,000.00
Cet immeuble pourra être visité mercredi le 26 avril 1961;
2. — Un immeuble situé à 98, rue Donck, à Laval-des-Rapides, P. Qué., d'une valeur de $25,000.00
Cet immeuble pourra également être visité mercredi le 26 avril 1961.

Les soumissions doivent être accompagnées d'un dépôt de 20% à titre d'arrhes, le solde étant payable sur acceptation d'autre part, soit comptant ou à tels termes acceptables aux inspecteurs qui se réservent le droit de rejeter toutes les soumissions.

Pour de plus amples informations s'adresser au bureau du soussigné.

J. G. FERNAND BISSONNETTE
SYNDIC

BUREAU :
152, rue Notre-Dame est,
Chambre 12, Montréal, P. Qué.

AVIS AUX CREANCIERS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE

Dans l'affaire de :
SUCCESSION EMILE MORIN,
qui de son vivant demeurait et résidait au
2536, de LaSalle,
des cité et district de Montréal, P.Q.,

FAILLIE.

AVIS est par les présentes donné que la débitrice a été émise en faillite le 5e jour d'avril 1961, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 1er jour de mai 1961, à dix heures de l'après-midi, au Bureau du séquestre officiel, chambre 16, au Vieux Palais de Justice, à Montréal province de Québec.

MONTREAL, ce 19e jour d'avril 1961.

J. C. MARCOTTE, syndic

BUREAU de :
J. C. MARCOTTE, syndic
57 ouest, rue St-Jacques,
Montréal 1, P.Q.

LA LOI DE FAILLITE — SOUMISSIONS DEMANDEES

Dans l'affaire de la faillite de :
GARCIA LEROUX, demeurant à
2043, rue des Carrières, Montréal,
et faisant affaires sous la raison sociale de
"FERRONNERIE G. LEROUX",
à 4351, rue de Laroche, Montréal,

FAILLI.

Des soumissions seront reçues au bureau du syndic, GERARD BLAIS, C.A. jusqu'à jeudi le 27 avril 1961, à 12 h. p.m., pour l'achat en bloc ou en lots séparés des item suivants :

1. Un stock de marchandises ..... coûtant $2,714.33
2. Ameublement de magasin ..... valeur $ 165.00

Les soumissions doivent être faites par écrit et accompagnées d'un dépôt de 20% à titre d'arrhes, le solde étant payable comptant sur acceptation d'autre part.

Pour informations supplémentaires, s'adresser au bureau du syndic soussigné, en tout temps, au 2197 est, rue Sherbrooke, Montréal, PQ

Pour examen des actifs, s'adresser sur les lieux, lundi le 24 avril 1961, de 1 h. p.m. à 4 h. p.m.

MONTREAL, le 21 avril 1961.

GERARD BLAIS, C.A.,
SYNDIC

BUREAU de :
GERARD BLAIS & ASSOCIES,
2197 est, rue Sherbrooke,
Montréal, Qué. — Tél. : LA. 3-1127.

LOI DE LIQUIDATION
COUR SUPERIEURE

PROVINCE DE QUEBEC — DISTRICT DE MONTREAL

AFFAIRE DE LA LIQUIDATION DE : DOVER NECKWEAR CORPORATION, corps politique et constitué, dûment incorporé selon la loi et ayant son siège social et principale place d'affaires dans les cité et district de Montréal, province de Québec.

EN LIQUIDATION,

— et —

JOSEPH I. WAXMAN, comptable agréé, des cité et district de Montréal province de Québec.

liquidateur provisoire

AVIS DE PREMIERE ASSEMBLEE

Un ordre de liquidation a été émis en cette affaire et une assemblée des créanciers, actionnaires et contributaires de ladite compagnie est convoquée par les présentes pour le neuvième jour de mai 1961, à dix heures du matin, à la salle 16 du Palais de Justice de ladite ville de Montréal, aux fins de désigner un liquidateur définitif pour ladite compagnie.

Daté à Montréal, P. Q., ce 18ème jour d'avril 1961.

J. P. LAVOIE
Protonotaire adjoint
de la Cour Supérieure

BUREAU DE :
JOS. I. WAXMAN & CO.,
Syndics et liquidateurs,
1430, rue Bleury, Montréal, P.Q.
Tél. : AV. 8-5291

ALLEES DE QUILLES A VENDRE
Deux allées complètes. Garanties comme neuves. A moitié prix.
RE. 1-1259
3951 MAPLEWOOD

ATTENTION
DAMES ET MESSIEURS
• Montréal Draperies demande des vendeurs bilingues pour vente au domicile des clients • Expérience un avantage • Belle occasion de devenir gérant.
M. GORDON
VI. 9-5331

A VENDRE $70,000
Super-marché moderne, licencié, 4,000 pi. ca. Ventes annuelles $325,000. Comptant $25,000, solde paiements faciles. Situé dans centre en plein essor. Long bail. Possibilité d'agrandir.
Tél. : DAniel 2-1452
RAISON DE VENTE : autres occupations extérieures.

VENDEUR de PUBLICITE
DEMANDE
Avec expérience pour habdomadaire régional
Offre de salaire et commission
Donnez détails dans première lettre
ECRIRE CASE 3138 LA PRESSE

DISTRIBUTEURS DEMANDES
Avec équipe de vendeurs se spécialisant dans la vente au détail
Une ligne complètement nouvelle sur le marché canadien
Pas de compétition — La montrer c'est la vendre
Nous réservons les territoires aux organisations qualifiées et acceptées
Pour obtenir les détails, adressez-vous
BARCLAY TRADING CO.
1979 est, rue BEAUBIEN RA. 5-2406

On demande gérant de salle de quilles
Excellente occasion à gérant expérimenté d'exploiter et de diriger une importante salle de quilles ultra-moderne. Faut être bilingue.
Rendez-vous en téléphonant à
UN. 1-1428, entre 9 a.m. et 6 p.m.

VENDEURS DEMANDES
A COMMISSION SEULEMENT
Un comté par vendeur garanti en exclusivité
Produits à vendre
AUTOMOBILES, CONGELATEURS, PISCINES
Tous ces produits à être vendus au détail
Ecrire à Case 3130 LA PRESSE, Montréal

ATTENTION !
DETAILLANTS et FABRICANTS
Nous achèterons, au comptant, tout surplus de stock de nouveautés, vêtements, articles vestimentaires pour dames et enfants; aussi, chaussures.
Téléphoner ou écrire à
COBRIN'S LTD.
1416, boul. St-Laurent Montréal, Québec VI. 2-5424

A VENDRE . . . UN DES PLUS BEAUX MOTELS DU CANADA
75 milles seulement à l'ouest de Montréal et des mieux situés
Logement de luxe, cocktail lounge, facilités pour congrès, piscine, grand parc de stationnement • Entreprise très prometteuse.
S'ADRESSER AU GERANT, PARKWAY HOTEL
CORNWALL, ONTARIO

VILLE DE ST-LEONARD-DE-PORT-MAURICE
SOUMISSIONS
Pavages et trottoirs
Règlement 182 — Contrat 25

Des soumissions dans des enveloppes scellées portant l'inscription "Soumissions, règlement 182, contrat 25", adressées à Monsieur Gaston Pion, secrétaire-trésorier, 5705 est, rue Jarry, Ville St-Léonard-de-Port-Maurice, seront reçues jusqu'à cinq heures de l'après-midi (5:00) H.A.E. le 2 mai 1961, pour la construction de pavages et de trottoirs.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par les ingénieurs-conseils J. A. Lalonde, L. Girouard et L. Letendre. Ces formules de même que les plans et cahiers des charges seront obtenues à l'Hôtel de Ville de St-Léonard-de-Port-Maurice, moyennant un dépôt au montant de vingt-cinq ($25.00) dollars, en argent ou chèque accepté. Ce montant sera remboursé aux soumissionnaires qui remettront les plans et cahiers des charges dans les six (6) jours qui suivront la réception des soumissions.

Chaque soumission sera accompagnée d'un chèque visé tiré sur une banque canadienne à charte et payable à la Ville de St-Léonard-de-Port-Maurice pour un montant égal à 10% de la soumission.

Lesdites soumissions seront ouvertes à une assemblée du Conseil le même jour à huit heures de l'après-midi (8:00) H.A.E. à l'école Wilfrid-Bastien, 8125 rue Collerette, St-Léonard-de-Port-Maurice.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation, ni aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Gaston Pion,
Secrétaire-trésorier
Hôtel de Ville
ST-LEONARD-DE-PORT-MAURICE.

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS DE VENTE PAR SOUMISSIONS

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
No 1073/1961

Dans l'affaire de la faillite de
ANDRE LANGLAIS, constable,
9226, 12ème avenue,
Ville St-Michel, P.Q.

Des soumissions cachetées, renfermant un chèque visé de 15% de l'offre, seront reçues ici, jusqu'à midi le 1er mai, 1961, pour l'achat de l'actif suivant :

Un emplacement situé rue St-André, Pont-Viau, désigné sous le numéro sept de la resubdivision du lot numéro Un de la subdivision du lot numéro UN de la subdivision officielle du lot originaire numéro TRENTE-QUATRE, de la Paroisse de Saint-Vincent-de-Paul, mesurant trente-cinq pieds de largeur par soixante-dix-sept pieds de profondeur, mesure anglaise et plus ou moins. Avec toutes les bâtisses dessus construites portant les numéros civiques 367 et 369 rue St-André. Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées au dit immeuble.

Valeur totale de $6,800.00
(sujet à charges et hypothèque de $4,800.00 environ)

Le solde payable sur acceptation d'autre part, soit au comptant ou à tels termes acceptables au syndic qui se réserve le droit de rejeter toute soumission.

L'acquéreur s'engage à payer toutes taxes assises à la vente dudit actif.

Pour tous autres renseignements s'adresser chez le syndic à l'adresse indiquée plus bas.

Daté de St-Jean, P.Q., ce 18ème jour d'avril, 1961.

MAURICE BOULAIS
syndic

Bureau au no 55 rue St-Jacques,
St-Jean, P.Q. Tél. Fl. 7-7503-04

MAGASIN CHAUFFE A LOUER
1412 est, Fleury
NO. 1-3518 NO. 1-3569

Installation de magasin à vendre
Installation complète de magasin de robes pour dames : miroirs, garnitures électriques, machine à climatiser capacité deux tonnes, garde-robes, salon d'essayage, caisse enregistreuse.
DALMYS LTD.
4355 WELLINGTON, VERDUN

HOMME SERIEUX
Désirerait travail dans compagnie d'automobile. Maintenance sur toute la ligne.
Réparation — Estimation — Accessoires.
Ecrire Case Postale 162
Station Delorimier, Montréal 34.

INSTITUTEURS et INSTITUTRICES demandés
La Commission Scolaire de la Ville de Joliette désire engager des institutrices d'expérience et qualifiées pour enseigner en 10e et 11e.
Egalement Messieurs les Commissaires désirent engager des instituteurs qualifiés pour enseigner au niveau de 8e et 9e.
Les demandes seront adressées au Secrétaire-trésorier, 133, St-Barthélamy Sud, Joliette.

LOCAL DE BUREAU A LOUER
— Lajeunesse et boul. Gouin —
2e étage — Comprenant un bureau général, 5 bureaux privés et salle d'assemblée. Terrain de stationnement attenant à l'édifice. Libre pour le 1er juin.
DU. 7-3726 — Soir : HU. 9-2887

TERRAIN A LOUER
POUR AUTOS
MACHINERIE LOURDE, etc.
A long ou court terme.
Aux environs d'Iberville et Masson.
Environ 45,000 pieds carrés
Téléphoner à MLLE RUBIN :
LA. 6-3311 ENTRE 9 HEURES ET 5 HEURES

PROFESSEURS
MASCULINS
avec Brevet B d'école Normale, dans écoles modernes. — Bon salaire, convention collective pour 6e ou 7e année.
Case 2920, La Presse

CURATEUR PUBLIC DE LA PROVINCE DE QUEBEC
VENTE D'IMMEUBLE

A vendre pour régler succession: terrain 200' x 350', bâtisse brique 4' x 8", structure d'acier, toit goudron et gravier, hauteur 20' largeur 63', profondeur 170' chaufferie adjacente, eau chaude et air chaud, 22' x 32', entrée électrique 110/220/575 volts, plancher de béton, très intéressant pour industrie. Emplacement : Ste-Angèle-de-Monnoir (Rouville) près voie ferrée. Offre et dépôt 10% au Curateur public, 680 rue Ste-Catherine (ouest), Montréal. Conditions à fixer par la Cour. Renseignements: A. Johnson, UN. 6-8921.

DEMANDE DE SOUMISSIONS
VILLE DE STE-GENEVIEVE

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et endossées "Soumissions pour la collecte des vidanges dans les limites de la Ville de Ste-Geneviève" seront reçues par le soussigné, Bernard Poirier, secrétaire-trésorier, Hôtel de Ville, 13 rue Chauret, Ste-Geneviève, comté Jacques-Cartier, jusqu'à 3 heures p.m., lundi le 24 avril, 1961.

Les soumissionnaires pourront se procurer les formules de demande au bureau du Secrétaire-Trésorier, 13 rue Chauret, Ville de Ste-Geneviève entre 9.30 a.m. et 4:30 p.m.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté égal à 5% du montant de la dite soumission.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance du Conseil qui sera tenue lundi, le 24 avril, 1961 à 8 heures du soir, à l'Hôtel de Ville, 13 rue Chauret, Ville de Ste-Geneviève.

Le Conseil municipal se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Ce 17 avril
mil neuf cent soixante et un.

B. POIRIER,
Secrétaire-trésorier

SOCIETE CENTRALE D'HYPOTHEQUES ET DE LOGEMENT
IMPRESSION DE BROCHURES

T 43 Glossary of House Building Terms — Anglais; T 44 Apartment Building Standards — Anglais.

Des soumissions scellées adressées au soussigné et portant l'inscription "Soumission pour l'impression de brochures", suivant le cas qui s'applique, seront acceptées jusqu'à trois heures de l'après-midi le 1er mai 1961.

Les soumissions doivent être faites sur les formules imprimées fournies par la Société et conformement aux conditions énoncées dans ces formules.

Les spécifications et formules de soumission peuvent être obtenues du Surintendant, Département des services de bureaux, à l'adresse indiquée ci-après.

La plus basse ou toute soumission ne sera pas nécessairement acceptée.

Le surintendant,
E. W. Burke,
Département des services de bureaux
Société centrale d'hypothèques et de logement,
Bureau chef,
Ottawa, Ontario.

Le 20 avril 1961.

Province de Québec,
District de Montréal.
EN VERTU DE LA LOI DES LIQUIDATIONS
COURS SUPERIEURE
No. 131 1961. Argon Welding Industries Ltd. débitrice vs Gérard Blais, C.A., liquidateur provisoire.
EN LIQUIDATION
Un ordre de liquidation a été accordé en cette affaire et une assemblée des créanciers, actionnaires et contributaires de la dite Compagnie est par les présentes convoquée pour le 5e jour de mai 1961 à trois heures de l'après-midi dans la salle d'audience pour les affaires de faillite, Chambre no 16, au palais de justice en la Cité de Montréal, pour nommer un liquidateur définitif de la dite Compagnie.
Montréal, 27 mars 1961
Bureau des :
G. BLAIS & ASSOCIES,
2197 est, rue Sherbrooke, Mtl.
Tél. : LA. 3-1127
J.-P. LAVOIE,
Député protonotaire
de la Cour supérieure.

Province de Québec,
District de Montréal.
EN VERTU DE LA LOI DES LIQUIDATIONS
COUR SUPERIEURE
No. 99 1959 La Compagnie Jean & Charles débitrice vs Jacques Geoffrion liquidateur provisoire.
EN LIQUIDATION
Un ordre de liquidation a été accordé en cette affaire et une assemblée des créanciers, actionnaires et contributaires de la dite Compagnie est par les présentes convoquée pour le 1er jour de mai 1961 à dix heures du matin dans la salle d'audience pour les affaires de faillite, chambre no. 16, au palais de justice en la Cité de Montréal, pour nommer un liquidateur définitif de la dite Compagnie.
Bureau de :
GEOFFRION & DRUKER,
10 est, St-Jacques, Mtl.
Tél. : AV. 8-2144
J.-P. LAVOIE,
Député protonotaire
de la Cour supérieure.
Montréal, 23 mars 1961.

Province de Québec, District de Montréal. Cour de Magistrat. No 616.586. Corporation de Gaz Naturel du Québec, demanderesse, vs Dame Winnifred Nolan, défenderesse. Le 1er mai 1961, à 12 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au No 1148 rue William en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en : téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. P.E. Linteau H.C.S. UN. 1-5473. Montréal, 21 avril 1961.

Province de Québec, District de Montréal. Cour de Magistrat. No 606.265. François Limoges, demandeur, vs Philippe Leroux, défendeur. Le 3 mai 1961 à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 766 1ere avenue en la cité de Verdun district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : meubles de ménage, téléviseur, etc. Conditions : argent comptant. J. M. Paquette, H.C.S. UN. 1-5473. Montréal, 21 avril 1961.

Province de Québec, District de Montréal. Cour de Magistrat. No 605.462. Corporation de Gaz Naturel du Québec, demanderesse vs Paul-Emile Francoeur, défendeur. Le 1er mai 1961, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 1242 rue William en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur, tourne-disques, radio, etc. Conditions : argent comptant. J.M. Paquette, H.C.S. UN. 1-5473. Montréal, 21 avril 1961.

Province de Québec, District de Montréal. Cour Supérieure. No 406.654. Dame Marie de L. Seguin et al, demanderesses, vs Guy Jette, défendeur. Le 2 mai 1961, à 3 heures de l'apres-midi au domicile du défendeur au No 8221 24e ave en la cité de St-Michel, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en 1 téléviseur R.C.A. Victor et meubles de ménage. Conditions : argent comptant. Gilles Boisvert, H.C.S. Montréal, ce 20 avril 1961.

Province de Québec. District de Montréal. Cour Supérieure. No 531.398. Degmey Investment Corporation, demanderesse vs Dame Jean G. Burrows, défenderesse. Le 2 mai 1961, à 1 heure de l'après-midi au lieu d'entrepôt de la défenderesse au No 854 ave Plymouth en la cité de Mont-Royal district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en : meubles de ménage. Conditions : argent comptant. A. Duranleau, H.C.S. Montréal, 20 avril 1961.

Province de Québec. Cour de Magistrat. District de Montréal. No 569.541. G. Lebeau, demandeur, vs Paul-Emile Duval (Duval Auto Repair), défendeur. Le 2 mai 1961, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur, au no 01250, rue Charlevoix, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en 1 jeep Willys, bureau et accessoires de garage. Conditions : argent comptant. Jean-Paul Lauzon, H.C.S. Montréal, 20 avril 1961.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 572.987. Norman L. Rheault, demandeur, vs Roland Asselin, défendeur. Le 3 mai 1961, à 10 heures de l'avant-midi au domicile et place d'affaires du défendeur au No 410 rue Ontario est, en les cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en pupitre, viseur Fleetwood et meubles de ménage. Conditions : argent comptant. Gilles Boisvert, H.C.S. Montréal, ce 20 avril 1961.

Province de Québec. District de Montréal. Cour Supérieure. No 525,931. Réal Forget demandeur vs Jacques Bernier, défendeur. Le 3 mai 1961, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 6710 rue Chatelain en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en 1 téléviseur R.C.A. Victor et meubles de ménage. Conditions : argent comptant. Gilles Boisvert, H.C.S. Montréal, ce 20 avril 1961.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 66,491. Quebec Credit & Acc. Co., demanderesse vs Eddy Malley, défendeur. Le 1er mai 1961, à 2 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 10,445 rue Leblanc, à Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. Irving Fruitman, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 21 avril 1961.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 566.124. Thomas Boisvert vs Georges Paquette défendeur. Le 2 mai 1961, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au no 4199 35e rue, apt 5, en la cité de St-Michel district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la tierce-saisie saisis en cette cause, consistant en : 1 cabinet en acier pour filières 4 sections, 1 cabinet en acier pour filières 4 sections, 1 machine en acier de marque Royal etc. Conditions : Argent comptant. Irving Fruitman H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 21 avril 1961.

Province de Québec. District de Montréal. Cour Supérieure. No 527,599. Atlas Thrift Plan Corporation Ltd., demanderesse vs George Langan, Kenneth Strachan, D. Stuart Gurd & Jack G. Davis, défendeurs. Le 3 mai 1961, à 12 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur Jack G. Davis, au No 413 Ave. Smart, en les cité de Montréal-Ouest et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur de marque Motorola et meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. Irving Fruitman, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 21 avril 1961.

Province de Québec. District de Montréal. Cour Supérieure. No 528,264. Beaver Asphalt Paving Co. Ltd demanderesse vs Paul Hébert défendeur. Le 1er mai 1961, à 2 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 7850 Blvd Provost à Ville d'Anjou et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur de marque Westinghouse 21" modèle de table et acc. et meubles de ménage etc. Conditions : Argent comptant. Irving Fruitman, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 21 avril 1961.

Province de Québec. District de Montréal. Cour Supérieure. No 432,073. Kay B. Powell demandeur vs Harvey Koch défendeur et Koch Stationnery Inc. tierce-saisie. Le 2 mai 1961, à 4 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la tierce-saisie au No 1481 rue Bleury en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur de marque Motorola et meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. Romeo Ouimet, H.C.S. Montréal, ce 20 avril 1961.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 567,703. Chateau Stores Limited demanderesse vs Jack G. Davis défendeur. Le 1er mai 1961, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 413 rue Smart

Pourquoi toujours ? La Patrie Fleuriste
IL Y A SUREMENT UNE RAISON
L'ART DANS LES FLEURS
168 EST, STE-CATHERINE
UN. 1-8471

Jules d'Alcantara
FLEURISTE
LA. 4-7531
3033 E. SHERBROOKE

AIR CLIMATISÉ
SALONS FUNÉRAIRES ULTRA-MODERNES
JOS. LUSSIER ET FILS
DIRECTEURS DE FUNÉRAILLES
4715-33 AVE PAPINEAU
LA-3-1242

René Thériault
SALONS MORTUAIRES
Directeur de Funérailles
7149 Christophe-Colomb
CR. 4-4429
SERVICE D'AMBULANCE

SALONS MORTUAIRES MODERNES
GEO. GODIN
DIRECTEUR de FUNÉRAILLES
Conseiller municipal
518-528 est, rue Rachel, Montréal 34
Nouv. succursale 2251 J.-Talon E. 10.540 av. Papineau
LA. 4-3571
SERVICE D'AMBULANCE

ADOLPHE LEMAY
Directeur de funérailles
SALONS MODERNES
17 est, rue LAURIER
CR. 1-0837
AIMERIO LEMAY président
ANDRE LEMAY vice-président
MAURICE LEMAY, sec.
Succursale 7601 est, NOTRE-DAME — CL. 5-2693
Service d'ambulance

Maison fondée en 1877
J. BRUNET LIMITEE
MONUMENTS
INSCRIPTIONS et NETTOYAGES
5119, av. DECELLES
(près du ch. Reine-Marie)
RE. 8-8686

Bonnier, Duclos & Bonnier
DIRECTEURS DE FUNERAILLES
La Compagnie d'Assurance Funéraire de Montréal LTEE
3503 PAPINEAU
LA. 2-3192-3-4



J. S. VALLÉE LIMITÉE
DIRECTEUR DE FUNÉRAILLES
6821, RUE ST-HUBERT
CR. 1-1142
10890 boul. St-Vital, Montréal-Nord DA. 1-1500
SALONS MORTUAIRES
6821, rue ST-HUBERT
6662, rue ST-DENIS
5310, AVE DU PARC
2548, rue BEAUBIEN E.
4838, rue PAPINEAU

S. V. P.
NE DITES PAS:
"Prière de ne pas envoyer de fleurs"
Nous en avons besoin aussi !
Insertion au Profit des Aveugles
Fabricants
de Corbeilles pour Fleurs de Funérailles
Espace payé par
LE CONSEIL DES FLEURISTES DU CANADA, INC.

NAISSANCES

DOUCET-MONASTESSE — A Montréal, le 9 mars 1961 à l'hôpital de l'Immaculée-Conception à Monsieur et Madame Yvon Doucet née Thérèse Monastesse est née une fille, petite soeur à Lise, baptisée en l'église St-Léon de Westmount par le Rév. Père H.-M. Paradis sous les prénoms de Marie Marthe Cécile Suzanne. Parrain et marraine, Monsieur et Madame Marcel Monastesse, oncle et tante de l'enfant. Porteuse : Mademoiselle Claire Trudel, cousine de l'enfant.

LAMER — A l'hôpital Notre-Dame de Montréal, le 30 mars 1961 à M. le docteur et madame Laurent Lamer, née Céline April, un fils baptisé par M. l'abbé Gérard Aumont, sous les noms de Joseph, Laurent, Francis. Parrain, Monsieur Luc April, marraine, Claudette Lamer. Porteuse, Monique April. —R

LEFEBVRE — A l'hôpital St-Mary's le 21 avril 1961 au Docteur et Madame René Lefebvre née Dorothy Myles est né un fils Marc-René, petit frère pour Louise. La mère et l'enfant se portent bien. 159—2 R

MESSIER - LORD — A l'hôpital Ste-Justine, le 18 avril 1961, à M. et Mme Gérard Messier, (Fernande Lord), est née une fille, Jeannine. 157—3

DECES

AUBUT — A Verdun, le 19 avril 1961, à l'âge de 50 ans, est décédée Mme Louis-Philippe Aubut, née Ida Gagnon, demeurant au No 3903 rue Gertrude, Verdun. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires L. Thériault Enr'g, No 512 rue de l'Eglise, Verdun à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs de Verdun, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Québec, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERGERON — A Montréal, le 21 avril 1961, à l'âge de 72 ans, 1 mois et 5 jours est décédé Joseph Bergeron, ex-propriétaire du Café Bergeron, autrefois de Ste-Dorothée, époux de feu Albina Pellerin, demeurant 4354 St-Laurent. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Adolphe Lemay Inc., No 25, Ave Laurier est, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus du Mile-End, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Ste-Dorothée, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs. 158—2

BOULANGER — A Montréal, le 21 avril 1961, à l'âge de 72 ans, est décédé Donat Boulanger, époux en 1ères noces de Maria Lenoir et en 2èmes noces d'Yvonne Corrivault. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira de la chapelle de l'hôpital Notre-Dame-de-la-Merci, no 555 boul. Gouin ouest où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRIAND — A Montréal, le 21 avril 1961, à l'âge de 69 ans, est décédé Louis-Charles Briand, époux de Juliette L'Abbé. Les funérailles auront lieu mardi le 25 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Magnus Poirier Inc., no 10526 rue St-Laurent à 9 hres pour se rendre à l'église St-Antoine Marie-Claret où le service sera célébré à 9 hres 30 et de là au cimetière de Terrebonne, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 159—2

CARBONNEAU-LEFEBVRE — A St-Philippe de Laprairie, le 20 avril 1961, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme Berthe Lefebvre, épouse de Joseph Carbonneau, plombier, mère de Marcel Carbonneau, employé civil; Moise Carbonneau, plombier; Suzanne (Mme Florent Landry) lieutenant de la police provinciale, demeurant à St-Philippe. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Léon Poissant & Fils, Village St-Philippe, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 158—2

DECES

CATY — A Montréal, le 21 avril 1961, à l'âge de 70 ans, est décédé Téléphore Caty, époux en 1ères noces de Léontine Chagnon et en 2èmes noces de Régina Perreault, demeurant à 519 De Boucherville. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Adolphe Lemay Inc., No 505 rue De Boucherville, à 8 h. 15, pour se rendre à l'église St-François d'Assise, où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARBONNEAU — A Montréal, le 20 avril 1961, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme Félix Charboneau, née Florina Richard, demeurant 2667 Dandurand. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-A. Guilbault Inc., No 5359, 11e avenue, Rosemont, à 8 hres 15, pour se rendre à l'église Ste-Gemma, où le service sera célébré à 8 hres 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 158—2

CHEVALIER — A Sorel, le 20 avril 1961, à l'âge de 83 ans, 2 mois, est décédée Mme veuve Narcisse Chevalier, née Adélina Bibeau. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Antoine Brunet, No 75 rue Elisabeth, Sorel, pour se rendre à l'église de Ste-Anne-de-Sorel où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière du même endroit lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DANSEREAU — A Montréal, le 20 avril 1961 à l'âge de 75 ans est décédée Béatrice Lacasse, épouse de feu Emile, René Dansereau, demeurant 131 Summerville. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Nicolas d'Ahuntsic où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction Georges Vandelac Ltée. 158—2

DE FRANCESCO — A Montréal, le 20 avril 1961 à l'âge de 61 ans est décédée Mme veuve Antonio De Francesco, née Concetta Barrucco, demeurant à 4796 Cazelais. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, no 2630 rue Notre-Dame ouest à 9 hrs pour se rendre à l'église Ste-Elisabeth-du-Portugal, où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 158-2

DESCHENEAUX — A Montréal, le 20 avril 1961, à l'âge de 75 ans est décédée Marie Fortin, épouse de feu Arthur Descheneaux. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires J. S. Vallée Ltée, No 2548 rue Beaubien à 8 hres pour se rendre à l'église St-Donat où le service sera célébré à 8 hres 30 et de là au cimetière de Pierreville, lieu de la sépulture où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 158—2

DUQUETTE — A Verdun, le 21 avril 1961, à l'âge de 58 ans, est décédé Sidismond Duquette "Erny", époux de Gilberte Desormeaux, demeurant à 709 Richard à Verdun. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, No 5551 rue Wellington, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Garde où le service sera célébré, et de là au cimetière de St-Rémi, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FLEURY — A Montréal, le 20 avril 1961 à l'âge de 69 ans est décédé Antonio Fleury, époux de Blanche Plouffe, demeurant 3637 Davidson. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbres partira des salons Urgel Bourgie Ltée, no 3472 rue Ste-Catherine est, à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Emile où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 158-2

FRASER — A Prince-Albert, Saskatchewan, le 20 avril 1961, est décédé le Rév. Père William P. Fraser, procureur du diocèse de Prince-Albert, Saskatchewan, autrefois de la paroisse Our Lady of Victory, Plattsburgh, N. Y., frère de Ferdinand, George, de Washington D.C., de John, Ulric, de Beaconsfield, Québec, et de Mme Marcel Michaud (Léna), de Montréal. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant, à 11 hres, à la cathédrale de Prince-Albert. La dépouille mortelle arrivera à Montréal lundi, le 24 courant, pour être exposée au salon funéraire René Thériault, Ltée, 7149 Christophe-Colomb, angle Jean-Talon, jusqu'à mardi le 25 courant, où le service sera célébré à 8.30 hres, à l'église St-Ambroise de Montréal, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 158—3

GRAVEL — A Montréal, le 21 avril 1961, à l'âge de 49 ans, est décédée Mme Lucien Gravel, née Albertine Gauthier, demeurant 6272 D'Aragon. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, No 6259 Boul. Monk à 7 hres 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Damascène où le service sera célébré à 8 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 158—2

GUAY — A Verdun, le 20 avril 1961, à l'âge de 59 ans, est décédé Lucien Guay, époux d'Albina Robitaille, demeurant 3519 Wellington. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires Gustave Drouin, No 3565 Boul. LaSalle, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Paix où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HOULE — A Châteauguay Heights, le 20 avril 1961, à l'âge de 55 ans, est décédé René Houle, autrefois de Verdun, époux de Jeanne-D'Arc Blondeau, demeurant 32A Guilmour, Châteauguay Heights. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons L. Thériault, No 512 rue De l'Eglise, Verdun, à 9 hres pour se rendre à l'église paroissiale du Christ-Roi où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 158—2

IOFFREDI — A Montréal, le 20 avril 1961, à l'âge de 70 ans, est décédé Carmine Ioffredi, époux de Maria Dermo, demeurant à 7268 Boyer. Les funérailles auront lieu mardi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons Granato Enrg. No 292 rue Jean-Talon Est, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense, où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 159—2

JOLY — A Verdun, le 21 avril 1961, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Wilfrid Joly, époux de Thérèse Séguin, demeurant au No 307-5e Ave, Verdun. Les funérailles auront lieu mardi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires L. Thériault Enr'g, No 512 rue de l'Eglise, Verdun, à 8 h. 40, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes de Verdun, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 159—2

DECES

LAFRENIERE — A L'Accueil Guay Ste-Agathe-des-Monts, le 21 avril 1961, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Alphonse Lafrenière, époux de Victoria St-Jean. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira du salon Vanier, rue Préfontaine, pour se rendre à l'église Ste-Agathe-des-Monts, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture.

LANGLOIS — A Montréal, le 21 avril 1961, à l'âge de 52 ans, est décédée Mlle Marie-Jeanne Langlois, fille du juge Jean-Charles Langlois et d'Emilda David, demeurant à 7415 Bordeaux. Les funérailles auront lieu mardi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons Geo. Godin, no 2251 rue Jean-Talon est à 7 h. 45 pour se rendre à l'église St-Barthélemy où le service sera célébré à 8 h. et de là au cimetière de Buckingham, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Un libera sera chanté à midi. 159—2

LASCELLES — A Montréal, le 21 avril 1961, à l'âge de 68 ans, est décédée Marie-Anne Claribel, épouse de Wilfrid Lascelles, 10640 St-Hubert. Les funérailles auront lieu mardi. Le convoi funèbre partira des salons Rémi Allard, no 7384 rue St-Denis. Avis des funérailles plus tard. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LATREILLE — A Montréal, le 20 avril 1961, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme Sylvio Latreille, née Georgiana Chatelois. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Georges Godin, No 518, rue Rachel Est, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBLANC — A Verdun, le 21 avril 1961, à l'âge de 80 ans, est décédé Ernest Lebianc, époux de feu Donalda Poirier, demeurant 1032 De l'Eglise. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires Gustave Drouin, No 3565 Boul. LaSalle, à 7 h. 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame Auxiliatrice où le service sera célébré à 8 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LESIEUR — A Montréal, le 20 avril 1961, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme Pierre Lesieur, née Eugénie Dubé, demeurant 10.035 Iberville. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Georges Godin, No. 10540 rue Papineau, à 7 h. 45 pour se rendre à l'église des Sts-Martyrs Canadiens, où le service sera célébré à 8 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 158-2

MARCIL — A Montréal, le 21 avril 1961, à l'âge de 81 ans, est décédé Camille Marcil, époux en 1ères noces de Evelina Daigneault et en 2es noces de Eléona Ostiguy, demeurant à St-Hubert. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, No 4737 rue Delorimier, à 8 h. 45 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Hubert où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTINEAU — A Montréal, le 20 avril 1961, à l'âge de 62 ans, est décédée Mme Rosario Martineau, née Berthe Mayer, demeurant 3622 6e avenue, Rosemont. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-A. Guilbault Inc., 5359, 11e avenue, Rosemont, à 8h. 15, pour se rendre à l'église Ste-Philomène où le service sera célébré à 8h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 158—2

MATTON — A Montréal, le 21 avril 1961, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Wilfrid Matton, époux de feu Joséphine Lavallée, demeurant à 4014 De Lorimier. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-Paul Marchand, 4228 rue Papineau à 8 h. 50 pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAYRAND — A St-Casimir, Co. Portneuf, le 21 avril 1961, à l'âge de 69 ans, est décédée Mlle Cécile Mayrand. Les funérailles auront lieu à l'église paroissiale, lundi le 24 avril à 10 heures. Parents et amis sont priés d'y assister.

MENARD — Aux Cèdres, le 20 avril 1961, à l'âge de 71 ans est décédée Mme Avila Ménard, née Anna Leroux. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bissonnette et Fils des Cèdres, à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église paroissiale des Cèdres, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 158—2

PARADIS — A Montréal, le 20 avril 1961 à l'âge de 32 ans, est décédée Huguette Allard, épouse de Donat Paradis demeurant 7593, 10e Ave Ville St-Michel Appt 7. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons O. Duquette Inc., No 1350 rue Beaubien Est à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Bernardin de Sienne où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PARADIS — A Montréal, le 21 avril 1961 à l'âge de 81 ans est décédée Anna Blondin, épouse de feu Louis Joseph Paradis, demeurant 7279 Fabre, appt 2. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la Société Coopérative de frais funéraires No 2215 rue Jean-Talon Est à 8 h. 10 pour se rendre à l'église St-Gabriel Lalemant où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 158—2

POIRIER — A Montréal, le 21 avril 1961, à l'âge de 70 ans, est décédée Mme Napoléon Poirier, née Anna Lizotte, demeurant à 2600 rue Chambly. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons E. Rajotte, No 3635 rue Hochelaga, pour se rendre à l'église Ste-Jeanne d'Arc où le service sera célébré à 8 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PROVOST (Gérard Emmanuel) — A Rosetown, Saskatchewan, le 17 avril 1961 à l'âge de 53 ans est décédé subitement M. l'abbé Gérard Emmanuel Provost, curé de la paroisse St-Enfant-Jésus, fils de Raoul Provost et de Emma Pratt, de Ville-Emard, frère de Paul, maire de Cité Lafièche, Jean-Louis, Mme Adrien Trépanier (Benoite), Roger et Laurent. La dépouille mortelle sera exposée à partir de vendredi le 21 à 7 heures p.m. au salon E. Darche et Fils Inc. 3219 Grande-Allée, Lafièche. La translation aura lieu dimanche à 4 heures, pour se rendre à l'église St-Jean-Eudes de Cité Lafièche, où le service sera célébré lundi à 10 heures. Inhumation au cimetière Régional de St-Maxime. 156-4

SAURIOL — A Montréal, le 21 avril 1961, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme Henri Sauriol, née Emiline Dussault, demeurant 1123 Boul. St-Joseph Est. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. S. Vallée Ltée, No 4838 rue Papineau, à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Stanislas, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REMERCIEMENTS



Ces jours derniers, à l'église St-Eusèbe-de-Verceil, à Montréal, ont eu lieu les funérailles de Mme Lucienne Quidoz, décédée le 6 avril.

La famille remercie toutes les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathie. Les personnes ayant omis de s'enregistrer sont priées de considérer ces remerciements comme personnels. ★—

DECES

RACICOT — A Montréal, le 20 avril 1961, à l'âge de 74 ans, est décédé François Moïse Racicot, ex-voyageur à la Co. Wilsil, époux de Marie-Rose Maynard, demeurant 5560 est Jarry. Les funérailles auront lieu lundi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. M. Dubreuil, No. 8432 St-Denis, à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Léonard de Port-Maurice, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 158—2

SAUVE — A Montréal, le 20 avril 1961, à l'âge de 56 ans, est décédée Joseph Sauvé, époux de Bernadette Dinelle. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Magnus Poirier Inc., 6520, rue St-Denis à 8 hres 30 pour se rendre à l'église St-Barthélemy où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de Buckingham, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 158—2

THIBAULT — A Montréal, le 21 avril 1961, à l'âge de 80 ans, est décédé Philias Thibault, époux de Eurénie Galarneau. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-M. Dubreuil, No 6776 rue St-Hubert à 9 heures, pour se rendre à l'église St-Arsène où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TOUPIN — A Montréal, le 21 avril 1961, à l'âge de 69 ans, est décédée Alice Bédard, épouse de feu J.-B. Toupin, demeurant 5911 St-Hubert. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. S. Vallée Ltée, No 6821, rue St-Hubert à 7 hres 30 pour se rendre à l'église St-Etienne, où le service sera célébré à 8.00 hres et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 158—2

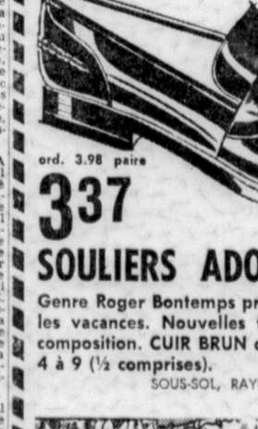
TREMBLAY — A Montréal, le 20 avril 1961 à l'âge de 85 ans est décédée Mme Alexandre Tremblay, née Elvida Lavoie, demeurant à la Providence, Acadia. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bonnier, Duclos & Bonnier, 3503, rue Papineau, à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Hubert, lieu de la sépulture. Un libera sera chanté à 11 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 158-2

WELCHER, George-Andrew — Le 20 avril 1961, dans sa 77e année, à la demeure de sa fille, est décédé George-Andrew Welcher, époux bien-aimé de feu Laura-Elizabeth Akson, et père de George, Lorne, Russell, Myrtle (Mme C. V. Marwick), Florence (Mme W. Lamb), Ethel, (Mme J. O'Reilly). Service funèbre en la Chapelle D. A. Collins, 5610 ouest, rue Sherbrooke, samedi à midi; de là au cimetière Mont-Royal. 158—2

REMERCIEMENTS

BOHEMIER — La famille Bohémier remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort du Dr Pierre S. Bohémier soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathies, soit par bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles.

REMERCIEMENTS



Mme Roland Léveillé et ses enfants remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies, soit par offrande de messe, bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles de son époux, M. Roland Léveillé, décédé accidentellement le 25 février à l'âge de 49 ans. Il était vétéran de la guerre 1939-1945. Il laisse, outre son épouse, née Georgette Mailhot, ses enfants, Serge, Diane, Danielle, Michel, Johane, Sylvie, son père M. Napoléon Léveillé, ses beaux-parents M. et Mme Zénon Mailhot. —●

Publication constituant un "mépris du Parlement"

--M. Pitman

OTTAWA, (PC) — M. Alvin Hamilton, ministre de l'Agriculture, a été accusé à la Chambre des communes de "mépris flagrant du pouvoir du Parlement" à propos de la publication par son ministère d'une brochure traitant du nouveau programme agricole du gouvernement.

C'est M. Walter Pitman, député du Nouveau Parti pour Peterborough, qui souleva la question en déclarant qu'il avait reçu une cinquantaine de ces brochures qui portent comme titre sur la couverture "Loi de développement et de réaménagement de l'agriculture" alors, dit-il, que le projet du gouvernement n'a même pas encore été approuvé par les Chambres.

Le ministre Hamilton rétorqua que ces brochures avaient été imprimées dans le but d'expliquer le programme du gouvernement aux ministères de l'Agriculture des différentes provinces et aux diverses organisations agricoles avant que le projet de loi ne soit adopté au parlement.

Le ministre a ajouté en réponse à une question de M. S. Boulanger, député libéral de Drummond-Arthabaska, qu'une version française de cette brochure sera publiée et distribuée.

M. Roland Michener, président de la Chambre, a souligné le fait que la brochure portait en effet en titre le mot "Loi" plutôt que projet de loi et que cela pouvait justifier les protestations de l'opposition mais que ça n'impliquait pas nécessairement que le projet était considéré comme adopté.

REMERCIEMENTS

PRICE — La famille de Donald Price Sr remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de M. Donald Price Sr, décédé le 18 mars 1961, soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathies, soit par bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles.

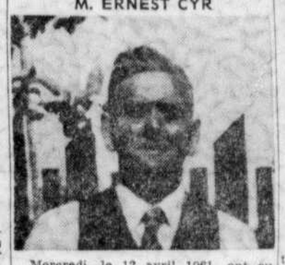
PROIA — La famille de feu Luizi Proia remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de Luigi Proia, soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathies, soit par bouquet spirituel, télégrammes, visite ou assistance aux funérailles. Ceux qui ont omis de s'enregistrer sont priés de considérer ces remerciement comme personnels.

REMERCIEMENTS



Madame Gaston Belle-Isle (née Marguerite Meloche) et ses enfants: Louis, Pierre, Jean, Jacques, Lucie, Céline, remercient sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion du décès de Gaston Belle-Isle, survenu le 25 février 1961, soit par offrandes de messes, de fleurs, de sympathie, soit par bouquets spirituels, visite ou assistance aux funérailles. ●

DERNIER HOMMAGE A M. ERNEST CYR



Mercredi, le 12 avril 1961, ont eu lieu à l'église Ste-Brigide de Montréal, les funérailles de M. Ernest Cyr, époux de Yvonne Lanctôt, décédé à Ste-Dorothée à l'âge de 67 ans. Remerciements à toutes les personnes qui lui ont témoigné des marques de sympathie dans son épreuve. Le service fut chanté par le Rév. Père Albert Milot, Dominicain, neveu du défunt.

Il laisse outre son épouse, sa soeur Mme veuve Albina Provost ainsi que plusieurs neveux et nièces. ●

REMERCIEMENTS



La famille Martel remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathie à l'occasion du décès de Mme Avila Martel, née Lucienne Emard, survenu le 24 février 1961, soit par offrande de messes, fleurs, bouquets spirituels, télégrammes, soit par visites ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'enregistrer sont priées de considérer ces remerciements comme personnels. —●

FUNERAILLES DE MME ROSARIO MARTINEAU



Mme Rosario Martineau, née Berthe Mayer, est décédée jeudi à l'âge de 62 ans. Elle laisse, outre son époux, ses frères et ses belles-soeurs MM. et Mmes Charlemagne, Normand et Léopold Mayer; ses soeurs et ses beaux-frères MM. et Mmes Omer Déziel (Albertine) et Alderic Lapointe (Reina), Mlle Jeanne-d'Arc Mayer; ses belles-soeurs et son beau-frère Mme Vve J.-B. Delorme, M. et Mme Alphonse Pesant; plusieurs neveux et nièces. La dépouille est exposée au 5359, 11e ave, Rosemont. Les funérailles auront lieu lundi à 8 h. 30 à l'église Ste-Philomène. ●

REMERCIEMENTS

DOLBEC — La famille Dolbec remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathie à l'occasion du décès de Mme Dolbec, née Lucienne Emard, survenu le 24 février 1961, soit par offrande de messes, fleurs, bouquets spirituels, télégrammes, soit par visites ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'enregistrer sont priées de considérer ces remerciements comme personnels. —●

REMERCIEMENTS

DESJARDINS — La famille Desjardins remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathie à l'occasion du décès de Mme Desjardins, née Lucienne Emard, survenu le 24 février 1961, soit par offrande de messes, fleurs, bouquets spirituels, télégrammes, soit par visites ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'enregistrer sont priées de considérer ces remerciements comme personnels. —●

REMERCIEMENTS

EMARD — La famille Emard remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathie à l'occasion du décès de Mme Emard, née Lucienne Emard, survenu le 24 février 1961, soit par offrande de messes, fleurs, bouquets spirituels, télégrammes, soit par visites ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'enregistrer sont priées de considérer ces remerciements comme personnels. —●

REMERCIEMENTS

LEMAY — La famille Lemay remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathie à l'occasion du décès de Mme Lemay

Heures d'affaires : **9** h. **30** à **5** h. **30** du lundi au samedi — OUVERT LE SOIR JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A **9** H. — **VI. 2-6171**

Vente à UN DOLLAR Chez dupuis



1.00 ORD. 1.19
GANTS NYLON
SIMPLEX — Jolis modèles fantaisie, bonne texture nylon Simplex, lavable. En blanc, beige, noir. Pointures : 6 à 7½.
DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 350



1.00 la paire ORD. 1.29
Nylons extensibles
SANS COUTURE — Tricot nylon uni, entrée large, talon et bout renforcés. BEIGE MEDIUM. (A) 8½-9; (B) 9½-10; (C) 10½-11.
DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 370



3 pour **1.00**
MANTILLES
• noir • blanc • noir/blanc, environ 10" diam. Epingle pour la fixer. Dans étui plastique pratique pour glisser dans le sac à main.
DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, KIOSQUE DES MOUCHOIRS, RAYON 210



1.00 chacun
COUSSINS
Epaisseur 2" (15 x 17"). Pour chaises de cuisine ou de jardin. Coussins en plastique, intérieur rembourré coton. RAYURES crevette/blanc, rouge/blanc, vert/blanc — FLEURIS bleu.
DUPUIS — TROISIEME, RAYON 270

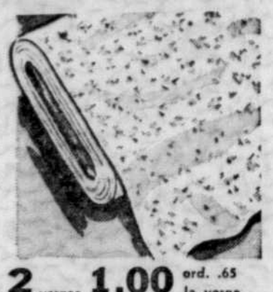


2 pour **1.00** Ord. .69 ch.
Culottes "Brief"
Pour dames en coton blanc avec rayures lustrées. Cuisses à poignet ajusté. Tailles P.M.G. BLANC seulement.
DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 380

commandes téléphoniques acceptées dès 9 h. du matin
composez
VI.2-6171



2 verges **1.00** ord. .79 la verge
BROADCLOTH UNI
Qualité "Tex-made", largeur 36". Texture pré-rétrécie, lavable, bon teint, durable. Blanc, noir, royal, rose, corail, orange, jaune, lilas, turquoise, bleu pâle et plusieurs autres.
DUPUIS — TROISIEME, RAYON 130



2 verges **1.00** ord. .65 la verge
PERCALE IMPRIMEE
de "Tex-made". Largeur 36". Texture souple, fine, lavable, bon teint. Fleurs, pois, motifs enfantins, géométriques, rayures. FOND POSE jaune, vert, rouge, vison, or, noir, brun, blanc, beige, marine, turquoise et autres.
DUPUIS — TROISIEME, RAYON 130



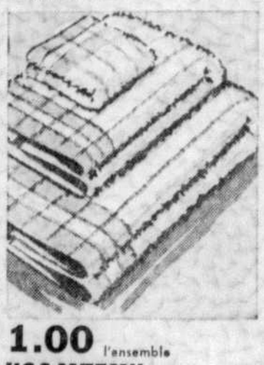
OFFRE OPPORTUNE

L'assortiment est très varié et vous trouverez sûrement le modèle que vous cherchez. Tous de confection soignée, doublure satin, les détails des manches et des cols sont de la dernière nouveauté. • Plusieurs avec dos droit, devant toxedo ou boutonné, poches coupées ou appliquées.

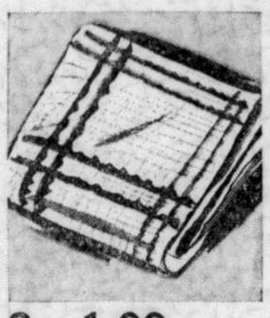
TISSUS : soufflé, texture panier, effet tweed en blanc, banane, or, vert, mauve, bleu, beige. Tailles : 8 à 18 dans le groupe.



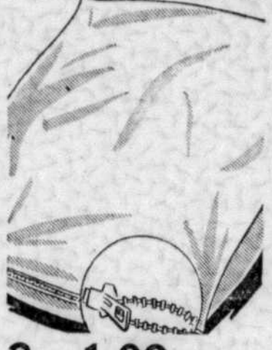
s.v.p. pas de commandes postales ni téléphoniques
DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 310



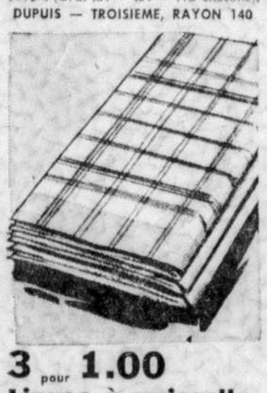
1.00 l'ensemble
"CAMTEX"
TROIS SERVIETTES en ratine souple. Rayures rose, bleu, vert, jaune sur fond blanc. BAIN: 20" x 40" TOILETTE : 15" x 26". DEBARBOUILLETTE 11½" x 11½". (Ord. .59 — .39 — .15 chacune).
DUPUIS — TROISIEME, RAYON 140



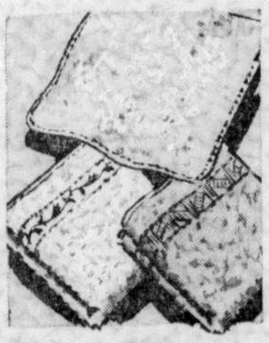
8 pour **1.00**
LAVETTES 17" x 17" ENV.
Tout coton genre HOMESPUN. Texture résistante. Pour la vaisselle ou le ménage quotidien.
DUPUIS — TROISIEME, RAYON 140



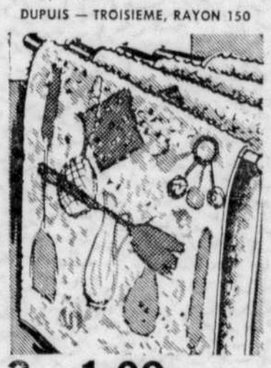
2 pour **1.00**
HOUSSES D'OREILLER
En coton PERCALE, de toute 1ère qualité. Fini avec fermeture à glissière. Faites provision.
DUPUIS — TROISIEME, RAYON 150



3 pour **1.00**
Linges à vaisselle
PURE TOILE DE LIN, dim. : 17 x 29". Durables, assèchent bien sans laisser de mousse. Rayures multicolores formant carreaux sur fond blanc. DECORATIFS.
DUPUIS — TROISIEME, RAYON 140



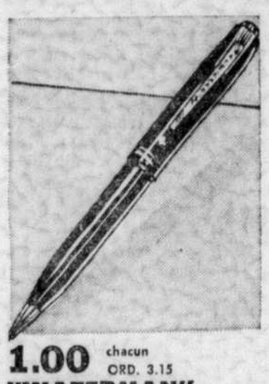
5 pour **1.00** ord. .40 ch.
DEBARBOUILLETTES
Qualité "Lady Gair"
Ratine extra douce, extra spongieuse. Couleurs et motifs désassortis toutefois. Quantité limitée. Faites provision.
DUPUIS — TROISIEME, RAYON 140



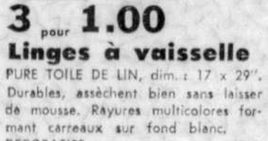
2 pour **1.00** ord. .79 ch.
Linges à vaisselle
RATINE IMPRIMEE gais motifs cuisine bleu, vert, rose, orange. Absorbants, ne laissent aucune mousse, essuient plus vite la vaisselle. (légères imperfections).
DUPUIS — TROISIEME, RAYON 140



2 paquets **1.00**
SERVIETTES 'SCOTT'
13 x 13", papier fini ciselé, gaufré, satiné. Chaque paquet contient 180 serviettes de table.
DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 280



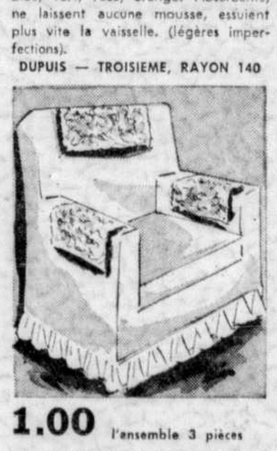
1.00 chacun ORD. 3.15
"WATERMAN"
Crayon de mine mécanique. Noir seulement. Avec croix argent. Valeur extraordinaire... se donne bien à un religieux.
DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 280



2 pour **1.00**
TAIES D'OREILLER
FLEURIES
Coton de qualité d'usage courant. Motif fleuri imprimé sur toute la surface de la taie. Rose, bleu, jaune. DECORATIVES.
DUPUIS — TROISIEME, RAYON 150



1.00 chacun
DRAPS DE BAIN
FRANGES — 27 x 54"
RATINE SOUPLE. Rayures multicolores sur fond blanc. Frange aux extrémités.
DUPUIS — TROISIEME, RAYON 140



1.00 l'ensemble 3 pièces
PARURES FAUTEUIL
En plastique blanc imitant la dentelle. Bonne protection pour les fauteuils et le sofa. DOSSIER env. 17" de longueur x 14". BRAS 13 x 8".
DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 230



1.00 l'ensemble ord. 1.29
HOUSSES 2-pièces
Pour votre machine à laver. Plastique semi-opaque à petits dessins rose, vert, rouge, jaune, turquoise sur fond blanc. Une housse pour l'essoreuse et une pour la cuve.
DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 230



1.00 ord. 1.39
DRAPERIES PLASTIQUE
Jolie parure pour la maison de ville ou le chalet. Dim. : 54 x 84". Plastique opaque avec motifs couleur sur fond blanc.
DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 230



2 pour **1.00** ord. .89 ch.
GANTS A CIRAGE
Cirez vos chaussures sans vous souiller les mains en portant ces gants. Doigts jersey/cuir, paume en peau de mouton. NOIR ou BRUN.
DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 230



1.00 les 26 pièces ORD. 1.29
Pour pique-nique
Ensemble en plastique résistant comprenant : 4 ass., 4 tasses, 4 couteaux, 4 fourchettes, 4 cuillers, 4 pics pour marinades, 1 salière, 1 poivrière.
DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 780



1.00 chacune ORD. 1.49
Assiettes gateaux
En plastique rouge, couvercle plastique transparent. Diam. 12½". Pour gâteaux, petits fours, etc.
DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 780



5 pour **1.00** ord. .25 ch.
"WOOD"
Blocquettes désodorisantes aromatisées au PIN. Pour salle de bains, garde-robes, malles, etc.
DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 241



1.00 ord. 2.20
BEURRIERS
Semi-porcelaine, "poire" ou "pomme", assiette 2-tons vert, couvercle jaune et feuille verte.
DUPUIS — TROISIEME, RAYON 760



4 pour **1.00** ord. .35 ch.
TASSES A CAFE
Belle semi-porcelaine, teintes pastelles. Nuances variées.
DUPUIS — TROISIEME, RAYON 760



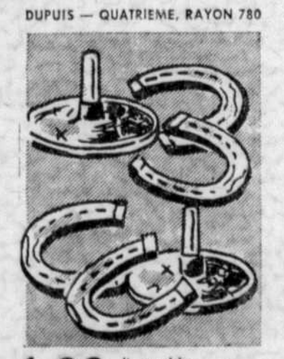
1.00 chacun ORD. 1.79
COUVRE-PLANCHE
A REPASSER — Coussin "Dura-Flex". Housse de coton jaune, bord élastique. Dim. standard 54 x 15".
DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 780



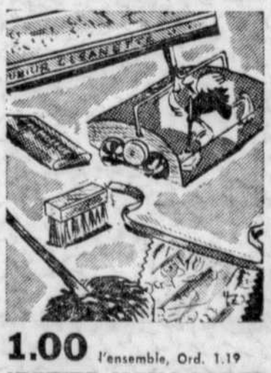
1.00 ord. 1.96
Etagères 2-pièces
Etagère à légumes, modèle interchangeable. Hauteur 16", diamètre 11". Tout polythène rigide. Jaune ou turquoise.
DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 780

1.00 les 26 pièces ORD. 1.29
Pour pique-nique
Ensemble en plastique résistant comprenant : 4 ass., 4 tasses, 4 couteaux, 4 fourchettes, 4 cuillers, 4 pics pour marinades, 1 salière, 1 poivrière.
DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 780

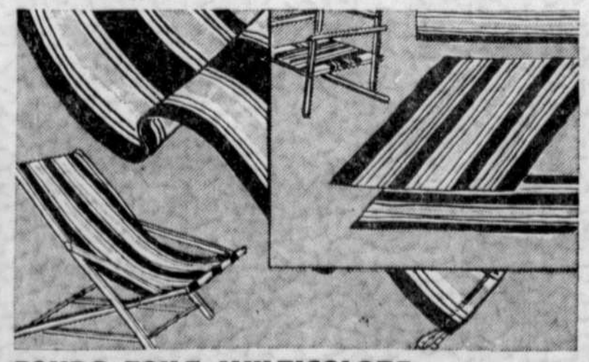
1.00 chacune ORD. 1.49
Assiettes gateaux
En plastique rouge, couvercle plastique transparent. Diam. 12½". Pour gâteaux, petits fours, etc.
DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 780



1.00 l'ensemble ORD. 1.19
FERS A CHEVAL
Chaque jeu comprend 4 fers à cheval en caoutchouc, 2 piquets de bois 4", 2 bases caoutchouc.
DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 910



1.00 l'ensemble, Ord. 1.19
'PETITE MENAGERE'
L'ensemble comprend : balai-rouleau 7 x 5", vadrouille 18", brosse, porte-poussière, tablier vinyle, pain de savon. Le tout dans cartonnage 22 x 6¼".
DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 910



FONDS TOILE MULTICOLORE
Fonds de chaise d'été, fauteuil ou chaise-longue. Forte toile à gaies rayures multicolores. Rénovez les vieilles chaises facilement.
DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 740

$1 chacun

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS Dupuis Frères **865 EST, RUE STE-CATHERINE MONTREAL** COMMANDES TÉLÉPHONIQUES **VI. 2-6171** AUTRES APPELS **VI. 2-5151**